



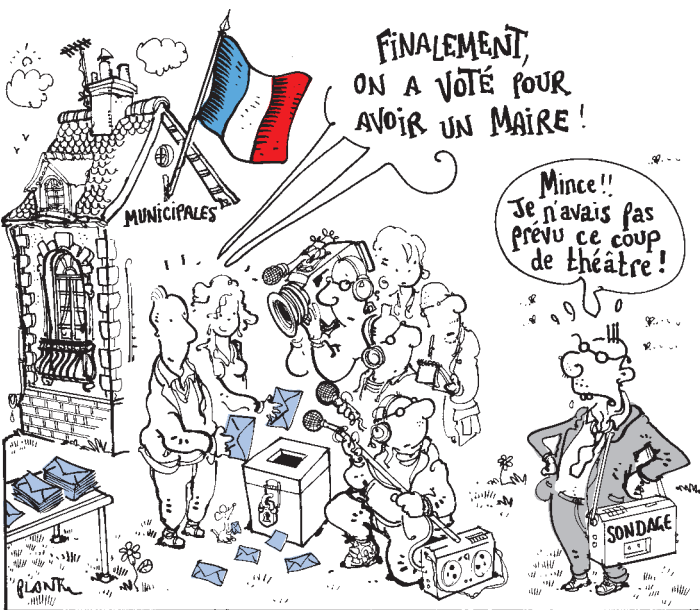
■ Comment gérer
les nouveaux risques
■ Les offres d'emplois
Demandez notre supplément

Entre gauche et droite, rien n'est joué

- Au premier tour des municipales, la gauche marque le pas tandis que la droite résiste
- L'échec de plusieurs ministres et les bons scores des Verts sont un rappel à l'ordre pour le PS
- La droite est menacée par ses divisions, notamment à Paris, où Philippe Séguin a échoué

LES RÉSULTATS du premier tour des élections municipales, dimanche 11 mars, sont décevants aussi bien pour Lionel Jospin que pour Jacques Chirac. Ils laissent le jeu largement ouvert pour le second tour, notamment dans les trois grandes villes - Paris, Lyon et Toulouse - où les scrutins locaux recouvrent l'enjeu national du rapport de forces entre gauche et droite.

Pour la gauche plurielle, et singulièrement pour le Parti socialiste, ce premier tour est un rappel à l'ordre : échec cinglant de plusieurs ministres - Elisabeth Guigou à Avignon, Jean-Claude Gaysot à Béziers, Pierre Moscovici à Montbéliard, Dominique Voynet à Dole -, ballottage difficile pour Jack Lang à Blois, scores relativement modestes de Martine Aubry à Lille et de Catherine Trautmann à Strasbourg. Subissant des revers inattendus - Rouen, Tours, Orléans -, le PS devra composer avec des alliés Verts rendus plus exigeants par leurs bons scores. A l'inverse, le Parti communiste accumule les déconvenues et pourrait ne plus gérer de ville de plus de 100 000 habitants.



- Les grands partis contestés p. 2
- A Paris, rien n'est joué p. 3
- La « chiraquie » ébranlée p. 4
- Les ministres en échec p. 5
- A Lyon, l'effet Millon p. 6
- A Toulouse, l'effet Motivé-e-s p. 8
- La progression des Verts p. 10
- L'extrême droite en recul p. 11
- Notre éditorial p. 14
- Nos chroniques p. 30 et 56

Le soulagement de l'opposition est cependant relatif. Rassurée par l'absence de « vague rose », la droite est menacée par ses propres divisions. A Paris, la gauche progresse, grâce notamment aux bons scores des Verts, tandis que Philippe Séguin, chef de file RPR-UDF-DL, échoue et que Jean Tiberi, maire sortant, résiste.

Comme à Paris, le second tour sera difficile pour la droite à Lyon - où Charles Millon fait figure d'arbitre - et à Toulouse - où le candidat socialiste dispose d'un important réservoir de voix après le succès de la liste Motivé-e-s. Quant à l'extrême droite, son triomphe à Orange, où le maire sortant FN est réélu dès le premier tour, ne masque pas son affaiblissement dans les grandes villes.

Les résultats du premier tour dans plus de mille villes sont consultables sur lemonde.fr, avec le rappel des scrutins de 1995, 1989 et 1983. Nous publierons demain les résultats complets des cantonales.

► www.lemonde.fr/municipales



LA MARCHÉ DES ZAPATISTES

Marcos à Mexico

A Mexico, où il est arrivé dimanche au terme d'une « longue marche » triomphale, le sous-commandant Marcos (photo) a exigé que « les droits des Indiens soient reconnus dans la Constitution ». Le leader zapatiste de la guérilla du Chiapas, qui parlait devant 150 000 personnes face au Palais du gouvernement, ne veut pas quitter Mexico avant d'avoir obtenu gain de cause. Le président Fox estime que la venue pacifique de Marcos dans la capitale montre que le Mexique est entré dans la démocratie. p. 15

CAHIER SPÉCIAL

Ville par ville, tous les résultats

LE MONDE publie les résultats de 874 villes, région par région, département par département. Il s'agit des villes de plus de 10 000 habitants (15 000 habitants en Ile-de-France). Ce cahier spécial comprend également un rappel des résultats de 1995 et les infographies de l'abstention.

L'exil fiscal ne fait plus recette

IL Y A UN AN, une polémique avait fait grand bruit sur ces artistes, footballeurs, jeunes cadres bancaires tentés par l'exil fiscal pour fuir des impôts réputés trop lourds. La polémique est retombée et, selon l'enquête du Monde, le nombre des candidats au départ à l'étranger et le montant des capitaux en fuite ont diminué de 50 % à 70 % en 2000. Nos reportages en Grande-Bretagne, en Suisse et en Belgique, lieux d'asile le plus souvent choisis par les expatriés fiscaux, confirment ce recul. Depuis la dernière loi de finances, il est devenu plus difficile pour les gros patrimoines d'échapper aux droits de succession ou à l'impôt sur les plus-values.

Lire page 20

« 40-40-40 ! » scandé la salle, tandis que Xavière Tiberi fait le V de la victoire

XAVIÈRE LE TROUVE un peu pâle, « avec tous ces trucs que les télévisions ont mis sur la figure », mais ça lui va bien. Jean Tiberi, la mine confite, sourit modestement, et lui, que ses « adversaires » et les sondages avaient enterré tout vif, il a ressuscité dans toute sa gloire, dimanche 11 mars au soir, à la mairie du 5^e arrondissement. Il est arrivé un peu après 23 heures place du Panthéon, quelques-uns l'attendaient courageusement, dehors, sous un fin grésil, et le bon peuple du 5^e, chauffé à blanc, lui est tombé dessus, à l'intérieur, avec un enthousiasme envahissant. « On t'aime, Jean ! », hurle un monsieur fort bien mis ; « il est vraiment, il est vraiment phénoménal », braillent tous les autres.

On hisse le saint homme à coups de coude sur l'estrade où il est resté un quart d'heure, ravi, abasourdi, à demi étouffé, sans pouvoir crier un mot. Hélène, sa jolie fille, se jette dans ses bras, Dominique, son fils, est porté en triomphe, Xavière, rayonnante, fait le V de la victoire, la salle scandé « 40-40-40 ! » et couvre la sono qui annonce que le maire de Paris a fait 40,07 % dans son fief. Quelques jeunes

Verts sifflent et sont aspirés par la foule. « C'est un bon résultat, encourageant, mais il y a un second tour, finit par placer Jean Tiberi. Merci du fond du cœur à toutes et à tous ! » Et il est reparti, pensif et triomphant, avec ses disciples, à l'Hôtel de Ville. Porté par les braves et suivi de son staff, ses gardes du corps, et ses deux avocats qui ne le quittent pas d'une semelle, parce qu'on ne sait jamais.

Jean Tiberi a passé sa soirée à appeler à la paix et à la fusion des listes de droite. Et si ses « compagnons se sont mal comportés » à son endroit, il leur pardonne, même s'il « n'oublie pas ». Pas un mot désagréable sur Philippe Séguin, hormis un « il est fou, ce type » glissé en privé dans un salon, d'ailleurs il appelle toute la droite à se mobiliser pour la bataille du second tour. Même Bernadette Chirac ? « Bien sûr, pourquoi vous voulez écarter Bernadette ? », sourit aimablement monsieur le maire. Il est vrai que ce n'est pas la peine d'en rajouter, et on lui a raconté la tête de Philippe Séguin à la télé. D'autres se chargent pour lui de l'hallali. « Ce soir, je dis à Séguin, clame Jean-Pierre Pierre-Bloch, tête de liste tiberiste dans le 18^e, il y a

encore un train à minuit pour Epinal. Qu'il le prenne ! » Jean-Louis Arajol, ancien syndicaliste policier qui a viré pasquaiën, pousse dans le même sens : « Il faut que Chirac dise à Séguin d'aller prendre un peu de repos dans les Vosges. Il a un problème psychique, celui-là. Dès qu'il a pris quelque chose en main, ça a été une catastrophe. »

Sourires. Jean-François Probst, le bras droit du maire de Paris, sérieux comme un pape, déclare à une télé : « C'est une défaite. Une défaite à laquelle je ne m'attendais pas. La défaite des instituts de sondage. Ils se sont trompés sur la participation et sur les résultats. » Sur le coup d'une heure du matin, Jean Tiberi est parti se coucher, ses conseillers et ses éminences se grisent autour d'un dernier verre. « Qu'est-ce que vous prenez avant de dormir ? », rigole Jean-François Probst. Une fusion, une confusion, une infusion ? » Rires. « Séguin, ça va être une perfusion », glisse son voisin. Devant le panneau des résultats, Xavière Tiberi, pensive, essuie une larme. « C'est l'émotion ? » « Non, c'est mes lunettes. »

Franck Johannès



LE PROCÈS DUMAS

La parole d'Alfred Sirven

Comment va se comporter Alfred Sirven lors de la reprise du procès de l'affaire Dumas ? Celui que tous les autres prévenus avaient présenté, lors des premières audiences, comme le personnage central de l'affaire parlera-t-il ? Après son arrestation, le 2 février aux Philippines (photo), le procès avait été reporté jusqu'au 12 mars afin de lui permettre de préparer sa défense. p. 18 et 19

L'iconoclasme des talibans



SAÏD ZULFICAR

SECRÉTAIRE général de Patrimoine sans frontières, l'Égyptien Saïd Zulficar dénonce les « intérêts politiques et financiers » qui laissent les talibans détruire le patrimoine préislamique de l'Afghanistan. L'intervention de Kofi Annan a été vaine. Dossier, interview et analyses.

Lire pages 26 et 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Code de la communication 2001

Tout le droit applicable à l'internet et tous les textes régissant les médias, les infrastructures de communication, l'information et son contenu.

Maîtrisez la société de communication !

CODES DALLOZ NOTRE LOI C'EST L'ÉVOLUTION

La dette amère des pays pauvres

KEYNES s'est rendu célèbre au lendemain de la première guerre mondiale en publiant un livre, *Les Conséquences économiques de la paix*, où il tournait en dérision la prétention française à faire payer l'Allemagne et recommandait de « faire un feu de joie » des dettes de guerre. Un siècle plus tard, l'annulation de la dette est toujours à l'ordre du jour, mais c'est la dette d'une autre guerre perdue, la guerre contre le sous-développement, dont il faut à présent signer l'armistice. On estime aujourd'hui à plus de 150 milliards de dollars la dette des pays les plus pauvres, l'équivalent en moyenne de trois années de leurs exportations.

Longtemps, les pays crédetes ont essayé d'entretenir la fiction que cette dette serait payée. Presque tous les mois, réunis dans ce qu'on appelle le Club de Paris, les créanciers publics convoquaient devant une espèce de tribunal les ministres des finances des pays les plus endettés, les priant ensuite d'attendre leur verdict, parfois toute la nuit, dans une salle attenante. Inlassablement, la dette était rééchelonnée, dans l'attente de jours meilleurs où elle pourrait être payée.

Les jours meilleurs ne sont jamais

venus et les pays crédetes ont dû accepter d'annuler des portions croissantes de la dette venant à échéance. En plusieurs étapes, dont la plus significative fut le sommet de Cologne, en juin 1999, ils se sont engagés à traiter le problème au fond. L'initiative en faveur des pays les plus pauvres (connue par son acronyme anglais, l'initiative HIPC pour « highly indebted poor countries », a offert un plan de réduction de dette qui se voulait significatif. Les pays les plus pauvres se sont vu proposer une réduction de moitié de leur dette, échelonnée sur plusieurs années.

On est loin du programme réclamé par nombre d'organisations non gouvernementales, telle Jubilee 2000, soutenue par le pape et Bob Geldof, qui avaient plaidé pour une annulation totale et immédiate de la dette. Les créanciers voudront certes arguer qu'ils ont fait la moitié du chemin, ce qui n'est pas si mal. On est en fait beaucoup plus loin du compte. En réduisant de moitié la valeur faciale de la dette, ils réduisent de bien moins le fardeau réel supporté par les pays endettés.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

Lire la suite page 14



SPORTS

Un perchiste prometteur

Les championnats du monde d'athlétisme en salle ont été dominés, à Lisbonne, par les Etats-Unis et la Russie. La France ramène deux médailles de bronze, celles de Nicole Ramalalanirina (60 mètres haies) et de Romain Mesnil (photo), jeune perchiste prometteur. p. 23 et 24

Spécial élections.....	2	Météorologie-Jeux.....	25
Horizons.....	12	Culture.....	26
International.....	15	Guide culturel.....	28
Société.....	18	Carnet.....	29
Entreprises.....	20	Kiosque.....	30
Communication.....	22	Abonnements.....	30
Aujourd'hui.....	23	Radio-Télévision.....	31

POUVOIRS LOCAUX Le premier tour des élections municipales, dimanche 11 mars, a déjoué plusieurs pronostics. A Paris, la gauche progresse moins qu'attendu, le score

des Verts est supérieur aux prévisions et, surtout, Jean Tiberi et ses partisans obtiennent des résultats leur permettant de se maintenir au second tour. ● À LYON, le dissident

de droite Charles Millon fait presque jeu égal avec les listes de l'opposition unie, dont le chef de file, Michel Mercier, devancé dans son arrondissement, s'est retiré. ● LES MINIS-

TRES candidats contre des maires de droite ont comme prévu, en revanche, échoué dès le premier tour ou sont en difficulté pour le second. ● AUX ÉLECTIONS CANTONALES,

concernant deux mille sièges à pourvoir, un peu moins d'un tiers l'a été dès le premier tour. En voix, la gauche et la droite font presque jeu égal. L'extrême droite totalise 10 %.

La gauche progresse moins qu'elle ne l'espérait, la droite résiste mieux

Le premier tour des élections municipales met en balance Paris et Toulouse. A Lyon, la droite doit résoudre le dilemme que lui pose Charles Millon, qui fait presque jeu égal avec Michel Mercier (UDF). Ailleurs, les conquêtes espérées des deux côtés s'annoncent difficiles ou impossibles

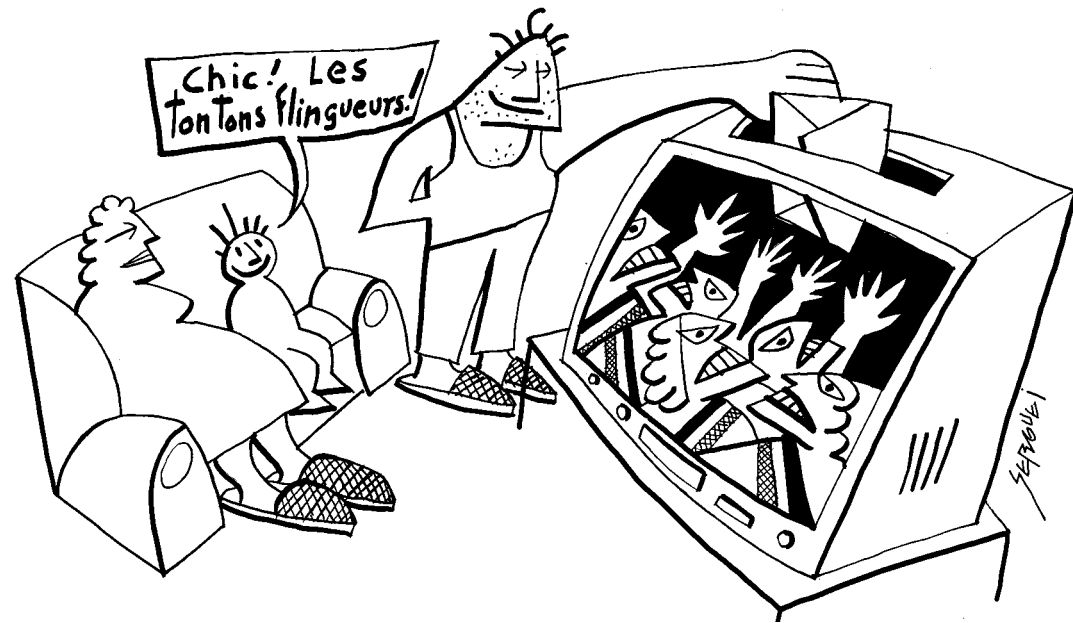
PRUDENCE à gauche et soulagement à droite. Les résultats du premier tour des élections municipales, dimanche 11 mars, n'ont désigné ni vrai vainqueur, ni vrai perdant. L'échec emblématique, et cinglant, de plusieurs ministres de Lionel Jospin - Elisabeth Guigou à Avignon, Jean-Claude Gayssot à Béziers, Pierre Moscovici à Montbéliard, Dominique Voynet à Dole - ou encore le ballottage difficile de Jack Lang à Blois, a contraint les partis de la majorité à la modestie. Quant aux deux anciennes ministres, Martine Aubry à Lille et Catherine Trautmann à Strasbourg, elles réalisent des scores bien inférieurs à leurs espérances.

L'opposition, qui redoutait une sanction sévère des électeurs, est en partie rassurée, mais la crainte de voir basculer Paris, le 18 mars, et les situations difficiles que la droite rencontre à Lyon et Toulouse ont tempéré les commentaires des responsables RPR, UDF et DL. Dans ces trois villes, à gauche comme à droite, les négociations en faveur de l'union ont aussitôt commencé pour préparer le second tour.

Seules deux personnalités ont triomphé, dimanche : François Hollande, premier secrétaire du PS, fort de sa victoire dès le premier tour à Tulle, au cœur de la « chiraquie » corrézienne. Et l'ancien premier ministre Alain Juppé (RPR), réélu à Bordeaux, qui a tiré les leçons de l'échec de son éternel rival, Philippe Séguin, à Paris.

● À PARIS, le succès des listes du candidat socialiste Bertrand Delanoë - 31,31 % dans l'ensemble de la capitale - a été moins spectaculaire que prévu. Si la gauche progresse dans la quasi-totalité des arrondissements de la capitale, elle le doit en partie aux bons résultats des listes des Verts (12,35 %), qui ont négocié dans la nuit, au prix fort, leur fusion avec celles de M. Delanoë.

A droite, Philippe Séguin apparaît comme la principale victime du premier tour. Dans le 18^e arrondissement, il atteint un score très médiocre face au sortant, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Dans l'ensemble de la capitale, ses listes ne parviennent pas à distancer de manière décisive celles de Jean Tiberi. Le maire sortant, qui paraît assuré de sa réélection dans le 5^e arrondissement (40 % des voix) est en mesure de se maintenir dans dix-huit arrondissements, où ses listes ont dépassé la barre des 10 %. Fidèle à sa stratégie



de campagne, M. Séguin a annoncé, dimanche soir, le retrait pur et simple de ses candidats dans les 1^{er}, 3^e, 4^e et 6^e arrondissements, tandis que M. Tiberi appelait, lui, à la « fusion » des listes de droite.

● À LYON, Charles Millon s'est

imposé comme l'arbitre du second tour. Ses listes font pratiquement jeu égal avec celles de Michel Mercier (UDF-RPR-DL-RPF) - respectivement 23, 11 % et 24,45 % des suffrages exprimés - et l'emportent dans quatre arrondissements sur

neuf. Battu dans le 5^e arrondissement, M. Mercier a annoncé qu'il se retirait de la bataille, après une réunion dans le bureau du maire sortant, Raymond Barre. M. Millon, qui n'est devancé que de quinze voix par le député (RPR) Jean-Michel

Dubernard, dans le 3^e arrondissement, a réaffirmé qu'il souhaitait, lui, une fusion des listes de droite. Du succès ou de l'échec des négociations qui vont s'engager à droite, dépend le sort de la gauche unie derrière le socialiste Gérard Collomb, dont les listes sont arrivées en tête du premier tour (32,96 %).

● À TOULOUSE, aussi, le second tour paraît très incertain. Dauphin désigné de Dominique Baudis, Philippe Douste-Blazy (UDF) devance nettement son adversaire socialiste, François Simon (41,5 % contre 27,8 %), mais le candidat de la gauche plurielle bénéficie d'un réservoir de voix plus important. Au terme d'une assemblée générale, les listes Motivée-e-s, soutenues par le groupe Zebda, qui ont atteint un joli score (12,4 %), se sont en effet prononcées à 83,5 % pour « une coalition avec les autres listes de gauche ». Avec les Verts (6,8 %), la LCR et LO, la somme des voix de gauche est légèrement supérieure à celles de droite, mais la difficulté, pour M. Simon, sera de parvenir à fédérer l'ensemble des électeurs de gauche sur son nom.

● MARSEILLE assurera, en revanche, sans surprise, la réélection de

Jean-Claude Gaudin (DL). Ses listes d'union de la droite approchent les 40 % dans l'ensemble de la ville, contre 30 % pour la gauche. Le contrat est rempli pour le maire sortant et son premier adjoint, Renaud Muselier (RPR), qui vantent leur « modèle marseillais ». Leur succès est d'autant plus franc que l'extrême droite, qui a longtemps pesé très lourdement sur les scrutins locaux dans la ville, est en net repli. Avec 10,44 % des voix, les listes du MNR peuvent se maintenir dans cinq secteurs, contrairement au Front national, qui a obtenu 7,31 % des voix.

● POUR LA MAJORITÉ et pour Lionel Jospin, ce premier tour sonne comme un rappel à l'ordre. La gauche n'est forte que lorsqu'elle est plurielle. Le Parti socialiste subit quelques revers inattendus dans ses villes, comme Rouen, Tours ou Orléans et devra composer avec des alliés Verts que leurs bons scores rendront plus exigeants, notamment à Paris, dans la région parisienne et à Lille (où ils ont obtenu 15,5 % des voix). L'allié communiste est fragile jusque dans ses fiefs, perdant dès le premier tour Montluçon et Drancy, et en rencontrant de sérieux obstacles à Nîmes, à la Seyne-sur-Mer ou à la Ciotat. Ses espoirs de reconquête se sont effondrés au Havre, à Bourges et à Alès. Quant à l'une des personnalités phares du parti, le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, il essuie une sévère déconvenue à Béziers. La gauche plurielle devra aussi s'élargir à d'autres composantes, notamment l'extrême gauche, et séduire les électeurs qui lui ont préféré les listes Motivée-e-s.

● LA DROITE, rassurée par l'échec de plusieurs ministres - qui a fait passer au second plan l'ébranlement des fiefs chiraquiens à Paris et en Corrèze - et par l'absence de « vague rose » au premier tour, paie chèrement ses divisions, qui risquent de lui coûter ses grandes villes.

● L'EXTRÊME DROITE triomphe à Orange, où Jacques Bompard (FN) est réélu dès le premier tour avec 60 % des voix, et obtient un bon résultat pour Daniel Simonpieri (MNR) à Marignane. Elle s'affaïssé dans les grandes villes. Dans les villes moyennes, le FN et le MNR réussissent parfois des percées importantes, comme à Noyon, Cluses ou Bollène.

Bruno Caussé

Pascal Robert-Diard

Le premier tour des cantonales ne bouleverse pas le paysage départemental

À L'OMBRE des grandes batailles municipales s'est joué, plus en sourdine, le renouvellement de la moitié des conseillers généraux, soit 2 021 sièges à pourvoir. Plus de six cents candidats ont été élus au premier tour, dimanche 11 mars - chiffre provisoire, car des résultats manquaient encore lundi matin. Les deux tiers d'entre eux sont issus de l'opposition. Selon la totalisation nationale partielle, établie lundi à 3 heures par le ministère de l'intérieur, la droite (RPR-UDF-DL-RPF et divers) recueillerait près de 42 % des voix, et la gauche plurielle plus de 45 %.

Ces premiers éléments marquent une légère évolution depuis le scrutin de 1994, qui concernait les mêmes cantons. La droite avait alors rassemblé 44,5 % des suffrages, et la gauche 40,4 %, mais sans les Verts (3,9 %). Désormais membres de la majorité gouvernementale, les candidats du parti de Dominique Voynet ont, à l'évidence, imprimé une certaine dynamique à la gauche plurielle. Dans le même

temps, le Parti communiste marque sérieusement le pas, jusqu'à voir menacer sa présidence du conseil général de l'Allier. Dimanche soir, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, a considéré que ce premier tour révèle « une poussée de la gauche, singulièrement du Parti socialiste, dans la quasi-totalité des départements », et envisagé « un meilleur équilibre politique dans les conseils généraux », dont la grande majorité est actuellement gérée par la droite : 62 contre 33 (en métropole).

Aussi même si cette relative avancée de la gauche se confirme au second tour, la carte des départements ne devrait pas en être bouleversée. Le PS devrait confirmer ses majorités, notamment dans la Gironde, la Haute-Garonne, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, en Haute-Corse, dans le Puy-de-Dôme ou la Haute-Vienne. Il peut envisager sereinement prendre la majorité du conseil général de Vaucluse et peut-être celle de la Drôme, qu'il a per-

due il y a neuf ans. Sa situation en Ardèche est plus délicate : avant ce premier tour, la gauche détenait 17 sièges, contre 16 à la droite, et les ballottages ne lui sont pas tous favorables. Son espérance de conquérir le conseil général des Vosges s'est arrêtée avec la sévère défaite de Christian Perret. Christian Poncelet (RPR), président de cette assemblée et président du Sénat, a été, lui, réélu au premier tour. Quant à ses visées sur l'Ille-et-Vilaine (lire page 7) ou la Corrèze (lire page 4), elles semblent plutôt compromises pour l'instant.

La droite maintient sa domination dans nombre de départements : dans la Haute-Savoie, elle ne peut pas être inquiétée par une gauche qui, pourtant, progresse dans les villes ; en Savoie non plus, malgré la victoire au premier tour de Louis Besson (PS) à Chambéry. Dans la Haute-Loire, Jacques Barrot (UDF), réélu au premier tour, ne devrait avoir aucune difficulté à conserver la présidence du conseil général. Dans le Rhône, Michel

Mercier (UDF), qui s'est retiré de la compétition municipale lyonnaise, pourra sans problème se replier sur son mandat de président du conseil général. En Saône-et-Loire, la droite a conforté ses positions, ainsi qu'en Charente-Maritime. En Haute-Saône, sa situation est plus fragile, il faudra attendre le second tour pour savoir si ce département traditionnellement ancré à droite est tenté de changer de côté.

Tirée par les élections municipales, la participation aux cantonales a été d'un niveau assez élevé : 68,41 %. Elle a permis à des présidents sortants de retrouver leur siège dès dimanche soir, comme Anne d'Ornano (UDF, Calvados), Henri Emmanuelli (PS, Landes), Pascal Clément (DL, Loire), Philippe de Villiers (MPF, Vendée) ou Jean-Noël Guérini (PS, Bouches-du-Rhône). Olivier Stirn, ancien ministre, battu à la fois pour la mairie et le canton de Viré (Calvados), a annoncé son retrait de la politique.

La domination des grands partis est de nouveau contestée

N'EN AYANT PAS les moyens, l'opposition s'est gardée de tout ce qui aurait pu ressembler à une offensive d'envergure contre la gauche aux élections municipales. Les partis

ANALYSE

Il se confirme que les sondages sont peu fiables pour les scrutins locaux

de droite ont mené des campagnes locales, sans grands meetings ni visites spectaculaires de dirigeants nationaux. Les listes qu'ils ont constituées autour de leurs maires sortants ou de leurs chefs de file d'opposition ont gommé les appartenances partisans et mis en avant des candidats représentant les professionnels, le monde associatif, la politique de terrain. C'est dans cette veine que Bernadette Chirac est apparue inopinément, accrochant le fanion présidentiel aux espérances de quelques maires méritants ou candidats discrets.

Il n'y a guère qu'à Paris et à Toulouse que cette stratégie de l'humilité a été contredite par le choix des personnalités chargées de conduire les listes. En dépit d'efforts notables pour se mettre à la portée de l'électeur de droite excédé par les pantonnades de l'Hôtel de Ville, Philippe Séguin n'est pas parvenu à trou-

ver le ton juste pour parler aux Parisiens. A Toulouse, Philippe Douste-Blazy a tenté de se couler dans le profil strictement local de Dominique Baudis, alors que l'ambition nationale est aussi, dans son cas, flagrante et que la ville, au demeurant, avait peut-être envie d'autre chose que de perpétuer le même système sous un autre nom.

A ces deux exceptions près, la droite était insaisissable pour la majorité, qui en est venue à faire la course en tête. Les sondages y ont puissamment contribué, donnant pour gagnables des villes aussi inattendues que Lyon, Toulouse, Nancy, Dijon - on a même parlé de Nice ! - et, bien sûr, Paris. Après les extravagances des élections régionales de 1998, il se confirme que les sondages sont peu fiables pour mesurer les intentions de vote dans des scrutins locaux. Les échantillons sont insuffisants, les électeurs sont hésitants. Cependant, les instituts ne sont pas seuls responsables de la rumeur de « vague rose » contre laquelle Lionel Jospin et ses conseillers ont vainement tenté de mettre en garde les socialistes. L'idée que la gauche avait le vent en poupe s'est installée d'autant plus facilement chez ses partisans que la droite trouvait avantage à paraître, elle, lutter contre le courant.

Le premier tour a révélé, dimanche 11 mars, un paysage beaucoup moins simple. Ce n'est pas celui

d'une gauche qui progresse. C'est plutôt celui d'une droite qui résiste. C'est surtout celui de forces politiques nationales qui ne peuvent plus compter sur la fidélité d'électorats acquis, ni sur leur capacité à attirer les indécis par la grâce d'une dynamique ou la crainte d'un danger.

Enracinée historiquement en Corrèze et à Paris - la province et la capitale, le rural et l'urbain -, l'autorité de Jacques Chirac va souffrir de la poussée de la gauche dans ces deux fiefs. Encore cette progression n'est-elle pas si forte que la gauche soit assurée de l'emporter à Paris, tandis que le conseil général de la Corrèze devrait encore lui échapper. En outre, ce sont deux des rivaux potentiels ou déclarés du chef de l'Etat, Philippe Séguin et François Bayrou, qui sont mis au supplice, l'un par M. Tiberi, l'autre, indirectement, par Charles Millon, à Lyon.

REFUS DE L'UNIFORMITÉ

Si les électeurs de droite ont montré, dans ces deux villes et ailleurs, leur goût pour les candidats s'opposant aux partis - le RPR à Paris et à Nice, l'UDF à Lyon, à Clermont-Ferrand -, la gauche se heurte aussi au refus de l'uniformité. Les résultats obtenus par les Verts là où ils présentaient des listes autonomes - à Paris, à Lille, à Rouen, à Montpellier, à Besançon - vont les amener à négocier à part leurs pla-

ces sur les listes fusionnées du second tour et dans les éventuels exécutifs municipaux. L'échec de Dominique Voynet à Dole ne peut occulter les succès de son parti, qui va obliger le PS à le traiter comme un allié, non comme un auxiliaire, et à respecter son implantation. Paris, si la gauche l'emporte, n'aura pas une municipalité socialiste, mais socialo-écologiste.

Dans d'autres villes, c'est avec l'extrême gauche que la gauche de gouvernementale devra compter, ou bien, à Toulouse, avec une gauche critique, qui veut changer la ville et affronter le problème de l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Le Parti communiste subit de même la concurrence de l'extrême gauche à Calais, perd Montluçon et ne reprendra probablement pas Bourges.

Les élections cantonales, plus « politiques » parce qu'il s'agit d'un scrutin uninominal - les rapprochant en cela des législatives -, enregistrent un progrès de la gauche et un rapport des forces équilibré. Il reste que l'échec acquis ou probable de quatre ministres importants aux municipales indique que la partie n'est pas gagnée pour le gouvernement et que, comme aux régionales il y a trois ans, la droite « d'en bas », selon l'expression de Laurent Fabius, tient bon.

Patrick Jarreau

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 520 heures plus thèse

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 séminaires, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse

■ "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

Le sort de la Mairie de Paris est entre les mains des Verts et des tibéristes

La bataille dans la capitale reste incertaine. L'ensemble de la gauche progresse, grâce, notamment, au score des écologistes. Mais la droite résiste mieux que prévu, en dépit des résultats très médiocres des listes de Philippe Séguin. Le maire sortant, Jean Tiberi, est en position d'arbitre

Contrairement à ce que lui promettaient les sondages, la gauche plurielle n'a pas encore conquis la capitale. Elle y progresse sensiblement par rapport à 1995, grâce au net renforcement du score des Verts. Mais si

elle semble assurée de conserver les six arrondissements conquis il y a six ans et de l'emporter dans les 13^e et 14^e, son avance est très ténue dans les 9^e et surtout 12^e arrondissements, décisifs pour l'emporter

au Conseil de Paris. L'accord réalisé, lundi au petit matin, pour la fusion des listes Delanoë (PS) et Contassot (Verts) peut favoriser une dynamique à gauche. La droite, de son côté, a mieux résisté que prévu. Cer-

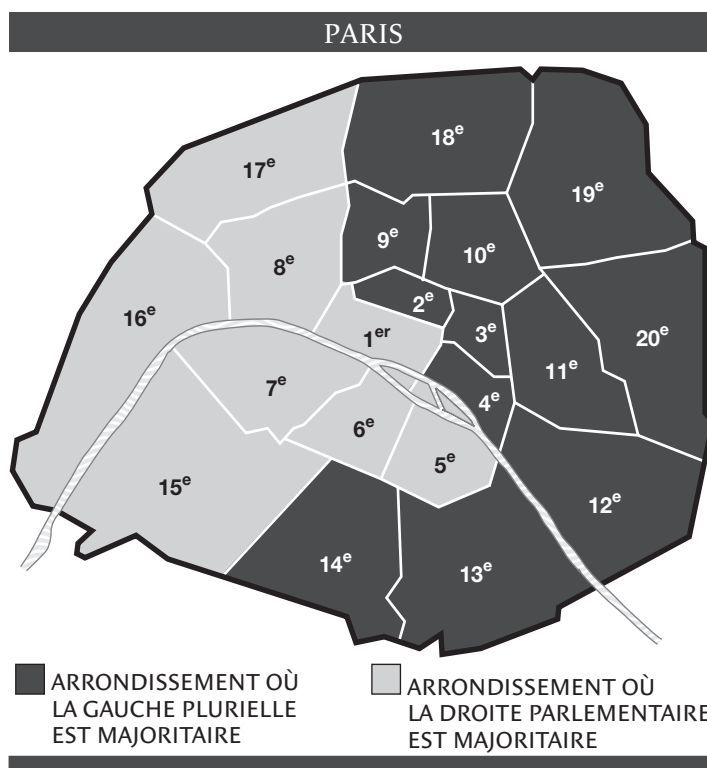
tes, Philippe Séguin réalise un score très médiocre dans le 18^e et ses listes plafonnent. Mais le maire sortant, Jean Tiberi, quasi assuré de conserver son fief du 5^e, ainsi que ses partisans qui ont franchi la barre

des 10 % dans dix-huit des vingt arrondissements parisiens, permettent à la droite d'améliorer son score des européennes de 1999. La capacité d'union de la droite pour le second tour sera déterminante.

LE PREMIER TOUR des élections municipales à Paris aura fait une victime, un déçu et deux heureux, dans un scrutin marqué par une forte mobilisation des électeurs puisque l'abstention (37,55 %) a reculé de 13 points par rapport au premier tour de juin 1995.

La victime est évidemment Philippe Séguin. Le chef de file de la droite RPR-UDF-DL enregistre un triple revers. A titre personnel, il réalise un score très médiocre (moins de 20 %) dans le 18^e arrondissement, où il affrontait le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Par comparaison – il est vrai dans un arrondissement traditionnellement acquis à la droite –, François de Panafieu obtient plus de 40 % des voix dans le 17^e.

Deuxième déception, sur l'ensemble de la capitale, les listes RPR-UDF-DL recueillent à peine plus du quart des suffrages exprimés (25,74 %), soit une dégringolade de moitié par rapport au score de la droite aux municipales de 1995 ; pis, elles sont devancées par les listes du maire sortant, Jean



Tiberi, dans quatre arrondissements (les 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e) et par celle de deux dissidents de droite, Benoîte Taffin, maire sortante, dans le 2^e, et Jean-Pierre Lecoq, maire sortant du 6^e. Enfin, la droite « officielle » conduite par M. Séguin n'a pas réussi à marginaliser les partisans de M. Tiberi pour aborder en bonne position le second tour.

EXTRÊME DROITE AFFAIBLIE

C'est, en effet, le deuxième enseignement du scrutin du 11 mars : M. Tiberi fait mieux que sauver les meubles. Il paraît, tout d'abord, en mesure de conserver son fief du 5^e arrondissement, où, avec plus de 40 % des suffrages, il devance largement son adversaire socialiste, Lyne Cohen-Solal, et plus encore son concurrent séguiniste, qui n'atteint pas la barre des 10 %. La deuxième satisfaction pour le maire sortant vient de la bonne tenue de ses listes dans l'ensemble de la capitale : non seulement elles recueillent 13,92 % des suffrages exprimés, mais, surtout, elles dépassent la barre des 10 %, qui

permet de se maintenir au second tour, dans dix-huit des vingt arrondissements parisiens. Ce résultat le place en position de force pour réclamer la « fusion » des listes de droite pour le second tour.

Au total, les listes Séguin, Tiberi et divers droite recueillent donc 44,29 % des voix, soit plus de 6 points de moins qu'en 1995, mais 4 points de plus qu'aux européennes de 1999. Cette résistance globale de la droite, plus forte que prévu, tient notamment à l'affaiblissement de l'extrême droite, qui passe tout juste – FN et MNR confondus – la barre des 5 %, soit une réduction pratiquement de moitié de son score de 1995. Ce réservoir a indéniablement profité aux listes de droite.

Le déçu du premier tour est, sans conteste, Bertrand Delanoë. Malgré ses mises en garde répétées contre l'emballage des sondages, le chef de file de la gauche socialiste se retrouve, en effet, en position beaucoup moins confortable qu'il ne l'espérait. Certes, ses listes arrivent nettement en tête, avec 31,31 % des voix sur l'ensemble de la capitale et la première position dans quatorze arrondissements. Mais il est symptomatique qu'elles ne progressent que faiblement par rapport à 1995 (+1,3 point en moyenne). Si l'ensemble de la gauche gagne du terrain dans la capitale par rapport aux précédentes municipales, elle le doit, pour l'essentiel, à la progression des Verts, qui recueillent, en moyenne, 12,35 % des voix, contre 7,1 % pour les écologistes il y a six ans.

Outre Jean Tiberi, Yves Contassot, chef de file contesté des Verts parisiens, est donc l'autre homme

heureux au soir du premier tour : certes, ses listes sont loin des 17 % recueillis par Daniel Cohn-Bendit aux européennes de 1999 ; mais lui-même dépasse les 22 % dans le 3^e arrondissement et ses amis passent la barre des 10 % dans seize arrondissements.

L'ENJEU DU 12^e ARRONDISSEMENT

La stratégie d'autonomie choisie par les Verts de la capitale vis-à-vis du reste de la gauche s'avère donc payante : c'est grâce à eux que l'ensemble de la gauche réalise son meilleur score dans la capitale (43,74 %, en progression de près de 6 points par rapport à 1995 et de 2 points par rapport aux européennes). Grâce à eux, encore, que la gauche plurielle devance la droite dans les 2^e, 3^e, 4^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. Enfin, les écologistes sont désormais en situation de négocier au prix fort leur ralliement à Bertrand Delanoë pour le second tour.

Si la gauche paraît assurée de conserver les six arrondissements conquis en 1995 et leurs 63 sièges au Conseil de Paris, le gain de la vingtaine de sièges qui lui manquent pour disposer de la majorité (82 sièges) n'est pas garanti : elle est nettement majoritaire dans le 4^e, le 13^e et le 14^e ; elle l'est, beaucoup plus faiblement dans le 2^e, le 9^e et le 12^e. C'est dans ce dernier arrondissement, qui lui donnerait 6 sièges supplémentaires en cas de victoire, que se jouera sans doute le sort de la Mairie de Paris au soir du 18 mars.

Gérard Courtois

► www.lemonde.fr/paris

Les séguinistes, sonnés, refusent d'« ajouter le déshonneur à la défaite »

L'ISSUE du scrutin est incertaine, mais Jean Tiberi exulte : il a rempli son contrat. A 20 heures, quand tombent les premières estimations, le maire de Paris reste invisible, enfermé dans son bureau de l'Hôtel de Ville avec sa garde rapprochée : Jean-François Probst, son directeur de la communication, Vincent Reina, tête de liste dans le 9^e arrondissement de Paris, et Bernard Bled, secrétaire général de la Ville. La gauche est, sans doute, en tête, mais « c'est gagnable », estime M. Bled. Il n'est pas « inquiet sur la victoire des droites parisiennes » ; il suffit, plaide-t-il, de « s'entendre sur un bon accord de second tour ». Ce premier appel à « l'union » donne le ton. Peu après 21 heures, le maire de Paris, depuis son bureau, fait une première déclaration sur France 2. Il est effectivement calme et souriant. Et il répète le message. Premièrement, « il n'y a pas eu de vague rose ». Deuxièmement, le score obtenu par ses listes est « plus que satisfaisant ».

A cette heure, on sait déjà que plus de la moitié des listes de droite dissidentes portant les couleurs du maire sortant ont dépassé la barre des 10 % et peuvent donc se maintenir au second tour. Elles seront en fait dix-huit. Seuls les 2^e et 15^e arrondissements sont au-dessous du seuil requis.

« La droite peut et doit gagner, martèle le maire. Cela implique l'union, bien entendu. » Et il insiste : « Il faut la fusion des listes à partir de ce soir, dans tous les arrondissements. » Evoquant « le bon sens », balayant « les discours et les attitudes des uns et des autres, qui appartiennent au passé », M. Tiberi plaide pour « l'intérêt de la majorité ». Et il termine par un appel « solennel » à tous « les dirigeants et à Philippe

Séguin » : « Ceux qui prendraient le risque – mais je ne peux pas y croire – de refuser la fusion prendraient une grande responsabilité. »

Vers 22 heures, les résultats, encore provisoires, du 5^e arrondissement donnent le maire sortant en tête avec 40 % des suffrages, loin devant la candidate socialiste, Lyne Cohen-Solal (27 %). Quant au candidat séguiniste, Henri Guaino, il atteindrait « à peine » la barre des 10 %. L'information est rapidement confirmée. Les partisans de Jean Tiberi se regroupent discrètement dans le bureau du maire. Les familles Tiberi et Dominati sont au complet. Dans le 4^e arrondissement, la gauche apparaît, certes, largement en tête, mais Laurent Dominati distance de huit points le jeune séguiniste Vincent Roger. Le député du centre de Paris joue les modestes, il a déjà « appelé au rassemblement ». Autour du maire, on attend, de pied ferme, la retransmission de l'allocution de M. Séguin.

UNE RÉUNION DE TROIS HEURES

Ce dernier est arrivé, à 18 h 46 précisément, à son QG de campagne, à deux pas de l'Assemblée nationale. Il n'est évidemment pas question de le déranger. Deux gardes du corps barrent l'entrée de l'immeuble. Le plus costaud s'amuse : « Le dernier qui m'a poussé, il est resté scotché au grenier. »

Claude Goasguen (DL), Didier Bariani (UDF), puis Edouard Balladur (RPR) arrivent parmi les premiers pour « discuter » – si l'on ose dire – de l'attitude à tenir au second tour. Fusion ou, comme n'a cessé de le marteler le chef de file de la droite, « retrait républicain » ? Quand on a eu l'occasion de connaître l'effet de la puissance physique qui se dégage de M. Séguin, la

réponse ne fait guère de doute. Et pourtant, la réunion dure... trois heures. Selon plusieurs participants, ils auraient été trois à oser barguigner : Pierre Lellouche, Yves Galland et Didier Bariani. Bernard Pons, en revanche, a été l'un des plus fermes pour prôner le « ligne Séguin ».

« LE RETRAIT EST LA SEULE SOLUTION »

A 23 h 30, la messe est dite. Sans mot dire, M. Séguin parcourt les quelques dizaines de mètres qui séparent son bureau de la Maison de la chimie. Il monte sur la tribune. « Il revient aux listes que les électeurs n'ont pas placées en tête des listes de droite ou du centre de se retirer. C'est la seule formule susceptible de créer les conditions gagnantes à Paris. C'est pourquoi, conformément à nos engagements, nous retirons dès ce soir nos listes des 1^{er}, 3^e et 4^e arrondissements, où nous sommes devancés. Nous annonçons par ailleurs le retrait de notre liste du 6^e arrondissement au bénéfice de M. Lecoq. Nous attendons qu'il soit procédé à un retrait parallèle dans les arrondissements où nous sommes nous-mêmes en tête. »

Les yeux rougis, un jeune séguiniste explique que, tout compte fait, la droite parisienne paraît ne pouvoir engranger que 77 sièges de conseillers de Paris (sur 163), parmi lesquels une dizaine de tibéristes. « Il a raison : le retrait est la seule solution. On ne va quand même pas ajouter le déshonneur à la défaite. » L'ancien commissaire au Plan Henri Guaino, adversaire malheureux de M. Tiberi dans le 5^e arrondissement, ajoute : « J'ose encore espérer que la ligne sera tenue par tous, pendant toute la semaine. »

Ch. G. et J.-L. S.

Au petit matin, la gauche plurielle et les Verts annoncent leur accord de fusion

DU CÔTÉ du centre Pompidou, au QG de campagne du candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, l'ambiance n'est pas vraiment à la fête. On a pourtant dressé, devant le bassin où s'ébrouent les sculptures mobiles de Niki de Saint-Phalle, un vaste chapiteau pour accueillir la presse. On ne s'y bouscule pas. Bertrand Delanoë y fait son entrée, peu après 21 heures : les premières estimations sont mitigées pour la liste Changeons d'ère, le score des Verts inquiète. La déclaration du candidat socialiste, son air tendu, crispé, traduisent sa déception.

M. Delanoë assure le minimum : la participation, « très importante » ; la « dynamique démocratique puissante » créée par ses listes, l'appel « au rassemblement de toutes les Parisiennes et de tous les Parisiens qui veulent construire ensemble les six années à venir », la proposition, enfin, « de fusion » de ses listes avec celles des Verts, « sur la base d'un engagement clair » et « respectueux du vote ». Il ne s'attarde pas et s'enferme dans son local de campagne, dont les entrées sont soigneusement filtrées. Christophe Caresche, directeur de campagne, Bernard Caudillère, son conseiller qui pourrait devenir son directeur de cabinet si M. Delanoë est élu maire, Jean-Pierre Caffet, chargé du programme, ainsi que Jean-Louis Missika, son conseiller en communi-

cation, entourent le candidat socialiste. Le premier secrétaire de la fédération de Paris, Patrick Bloche, et François Dagnaud, numéro deux à la mairie (PS) du 19^e, « chargé des relations avec les partenaires », se joignent à eux. Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, venu « en ami », rejoint le groupe.

« ILS VONT ÊTRE GOURMANDS »

« Au vu des premiers résultats, les Verts vont être gourmands », lâche Jean-Pierre Caffet. Et il pointe les bons résultats des futurs partenaires dans le 3^e, où le chef de file des Verts, Yves Contassot, frôle les 23 % ; le 10^e et le 11^e, où il va falloir « se serrer » ; le 20^e, où Denis Baupin, donné, avant le premier tour, comme un probable futur adjoint au maire chargé des transports, affiche le score de 17,7 %. « Il va falloir ajouter quelques kilomètres de tramways et de pistes cyclables... », soupire un proche de M. Delanoë. Sur l'écran de télévision, Yves Contassot, entouré de M. Baupin et d'Aurélié Filippetti, tête de liste des Verts dans le 5^e, répond en direct et ne calme pas l'inquiétude des socialistes. « Ce sont les autres partenaires, le PC et le MDC et des élus sortants PS qui risquent de morfler », commente François Dagnaud. Une mairie d'arrondissement ? « Ils en réclameront une, estime Christophe Caresche. Mais, là-dessus, au moins, on devrait

pouvoir tenir. » Le grand déballage est programmé à minuit, au QG des socialistes.

Rue de Turenne, au QG des Verts, on a du mal à cacher sa joie. Muni de sa calculatrice, Yves Contassot, le chef de file, additionne, soustrait, multiplie, en bon banquier. Ce qu'il voit s'afficher sur l'écran digital lui plaît. Le bon score d'Anne Le Strat dans le 18^e arrondissement, celui des « drôles de dames » dans le 10^e – près de 18 % – ou d'Olivier Pagès dans le 11^e, rendent les Verts quasi euphoriques. Quand tombe l'élection de Jean-Michel Marchand, à Saumur, ils n'en croient pas leurs oreilles. Yves Contassot, auréolé de son très bon score dans le 3^e, fera même un lapsus savoureux devant les caméras, en parlant de « pression » des Verts au lieu de leur « progression ». C'est bien de cela qu'il s'agit, lorsque la délégation de huit personnes, toujours la même depuis le début des négociations, s'en va négocier chez Bertrand Delanoë. Les tractations commencent à 1 heure et dureront six heures.

Au petit matin, la gauche plurielle aura accouché d'un accord – « sans drame », dit-on côté socialiste et même dans une ambiance « très détendue », selon les Verts. Hypothèse de base : la gauche gagne 14 arrondissements sur 20 et dispose d'une majorité relativement confortable de 90 à 91 sièges au Conseil de Paris. Sur

ce total, 25 sièges reviendraient aux Verts et 66 aux candidats des listes Changeons d'ère. Il n'y aura pas de changement de têtes de listes, mais l'accord prévoit qu'en cas de victoire dans le 2^e arrondissement – où le résultat de premier tour est très légèrement favorable à la gauche –, la mairie reviendrait au Vert Jacques Boutault.

CONTENTS DU PROGRAMME

Les Verts seront en deuxième position sur les listes dans huit arrondissements (les cinq premiers, le 7^e, le 10^e et le 12^e). Enfin, le premier adjoint au maire du 14^e – dont le basculement à gauche est pratiquement acquis – serait un Vert. A la sortie, Yves Contassot se félicitait du système de proportionnelle adopté pour ces savants dosages, tenant compte « à la fois du nombre de voix par arrondissement et du poids global des Verts à Paris ».

Les Verts étaient même contents du programme ! Et, naturellement, ils ont commencé par là, politique autrement oblige, en égrenant le prolongement du tramway, la mise en place de conseils de quartiers avec financement à la clé, les quartiers sans voiture, la lutte contre l'habitat insalubre. Il ne reste plus qu'à être élus...

Christine Garin et Béatrice Gurrey

SCIENCE & VIE
HORS SÉRIE

Énergie
Les défis à venir

Nucléaire
Le début des vraies questions

Pétrole
Faudra-t-il s'en passer ?

Énergies nouvelles
Les bonnes pistes et les fausses solutions

SCIENCE & VIE HORS SÉRIE FAIT LE POINT

Séguiniste ou tibériste, la droite a accueilli les chiffres avec fébrilité

Des électeurs radiés ont exprimé leur colère

20 H 15, place du Panthéon, mairie du 5^e. Le grand dépouillement est en cours. Silence, on compte. Prière de ne pas distraire, les dés sont jetés. Ah ! non, ce n'est pas l'heure des

REPORTAGE

On travaille, on dépouille, foin des sondages et des pronostics...

commentaires. Tout, ici, s'est toujours fait dans les règles. Et ce n'est pas l'agitation des médias venus ce soir en renfort qui y changera quelque chose. On travaille, on dépouille, foin des sondages et des pronostics...

Attendons, donc. Les scrutateurs, en ce début de soirée, sont chatoilleux. Et les tibéristes, suspendus à l'annonce des résultats. Profils bas. Pas de panique dans l'air. Ni de fanfaronnade. Mais une angoisse palpable. Un gros doute qu'ils aimeraient dissiper. On patiente.

Chez les Verts, en revanche, l'exaspération est patente. Et Aurélie Filippetti, la jeune tête de liste, se dit scandalisée : au cours de la journée, plusieurs centaines d'électeurs se sont vus refuser l'accès aux urnes au motif qu'on les avait radiés des listes électorales, après le grand nettoyage recommandé par le Conseil constitutionnel. Tous étaient stupéfaits, n'ayant pas reçu de pli recommandé les en avertissant. Les erreurs étaient manifestes, les radiés de bonne foi. Quelque 500 d'entre eux sont donc allés protester au bureau des élections, puis, munis des pièces justificatives, au tribunal d'instance, afin que le juge rétablisse leur droit. Une démarche hasardeuse qui, parfois, a pris plus de quatre heures.

« Une honte ! On a radié des électeurs habitant dans le 5^e, sans s'attaquer aux vraies niches de faux électeurs », estime l'avocat Jean-Philippe Immarigeon, auteur de l'ouvrage *Autopsie de la fraude électorale*, décidé à faire inscrire l'incident au procès-verbal du scrutin, avant de saisir le juge de l'irrégularité de « ces radiations abusives »...

Ah ! Les résultats du premier bureau de vote sont annoncés ! Tibéri fait 43 % et la candidate socialiste, 24,4 %. Des éclairs de triomphe apparaissent dans certains regards. Discrets, encore, on veut la confirmation des autres bureaux de vote. Mais le soulagement est palpable et certains sourires ont des airs revanchards. Les tibéristes retrouvent la foi.

22 h 30, mairie du 18^e. Là aussi, des centaines de radiations malencontreuses ont échauffé nombre d'électeurs et ce fut, paraît-il, une belle pagaille au tribunal d'instance ! « J'étais folle de rage qu'on me refuse de voter alors que mon mari n'avait aucun problème, raconte une femme. J'ai foncé à mon domicile chercher une quittance de loyer, attendu

deux heures pour passer devant le juge, présenté mes papiers, et savez-vous quoi ? Le loyer étant au nom de mon mari, le juge m'a demandé de prouver la réalité de mon mariage. Là, j'ai craqué ! J'ai saisi mon portable, composé le numéro de la maison, et collé l'appareil à l'oreille du juge pour qu'elle s'explique avec mon Jules ! Le temps que la commission délibère, j'ai encore attendu deux heures ! Les gens devenaient dingues ! »

Dans son bureau feutré du 13^e arrondissement, Jacques Toubon se dit lui aussi « fou de rage » de « cette affaire de radiation ». Il s'est fait copieusement « engueuler » dans l'après-midi. « J'avais, dès le mois de décembre, prévenu la Mairie de Paris qu'il fallait mener une opération d'envergure pour informer les Parisiens... »

Les résultats tombent les uns après les autres, qu'il dissèque en jouant les optimistes. Champagne. « Le socialiste Serge Blisko ne fait pas mieux que le PS en 1995. Alors il est bien loin, le raz-de-marée annoncé ! Notre campagne d'enfer, et ma forte équation personnelle, ont réussi à arrêter la gauche au premier tour, et peuvent la bousculer au second. C'est jouable. » Mais où est donc le professeur Françoise Forette, qui était tête de liste ? Elle arrive, si on insiste, discrète mais bien à l'unisson de son bouillant numéro deux. « C'est pas les vingt points qu'on nous avait mis dans les dents lorsque j'ai décidé d'aider Toubon, hein ! Notre score est bien meilleur que celui annoncé. Le tandem personnalité de la vie civile et politicien est un atout pour redonner du crédit à la vie politique. »

« HARDI, PETITS ! »

La proclamation des résultats est houleuse. La salle est bondée de militants socialistes qui sifflent, scandent le nom de Blisko et enchaînent : « Tou-bon, c'est fini ! » Il sourit – comme sa femme, qui rit en observant la salle – et donne simplement rendez-vous à la semaine prochaine.

Minuit, mairie du 17^e, rue des Bati-gnolles. Dans un petit bureau où elle s'est réfugiée, un peu grisée de l'ovation reçue dans la salle des résultats, Françoise de Panafieu enchaîne les interviews par téléphone et peaufine ses formules et dérobades. « Tout est possible à Paris ! Tout ! Il faut plus que jamais monter au créneau. C'est une question de courage. Hardi, petits ! Il faut passer le message de l'optimisme ! J'ai quand même fait le meilleur score de la droite à Paris ! » Elle agite ses bras, ses mains, sa mère. Elle confie avoir « refusé Elkabbach » pour prendre à 8 heures un petit-déjeuner de travail avec son équipe dans un « troquet » près de la mairie. Et puis elle rit : « Tout est possible, à Paris. On va matraquer sec, sillonner le terrain, se démenner, mobiliser les foules. » Son mari approuve, sourit et confirme d'un ton serein : « Oui, il faut faire la Bernadette Chirac... »

Annick Cojean

L'autorité de Jacques Chirac est ébranlée par les résultats à Paris et en Corrèze

L'Elysée souligne les fragilités de Lionel Jospin, dont plusieurs ministres ont été battus

Les experts de l'Elysée mettaient l'accent, dimanche 11 mars au soir, sur la bonne résistance de la droite, qui a démenti la « vague rose » annon-

cée. Cependant, la poussée de la gauche dans les deux fiefs du chiraquisme – Paris et la Corrèze – constitue un revers personnel pour le prési-

dent. Le chef de l'Etat sait bien qu'en cas de victoire de la gauche dans la capitale, il sera la cible de nombreux reproches dans son propre camp.

DÈS les premiers résultats connus, Jacques Chirac et son épouse, Bernadette, ont passé quelques coups de fils de félicitations. A Raymond Couderc et à Marie-Josée Roig, tout particulièrement. Car ces deux dompteurs de ministres, à Béziers et à Avignon, ont un mérite essentiel aux yeux du couple présidentiel : en infligeant une sévère défaite à Jean-Claude Gaysot et à Elisabeth Guigou, ils permettent d'afficher symboliquement la santé de la droite. Et de montrer que, si le président est ébranlé par les élections municipales à Paris, son futur rival à la présidentielle, Lionel Jospin, a aussi quelques soucis à se faire.

L'Elysée ne sait pourtant plus très bien s'il faut se réjouir ou s'inquiéter. Car les résultats relativement bons de la droite n'empêchent pas quelques revers personnels pour le président. Et d'abord, donc, à Paris. Le chef de l'Etat sait bien qu'en cas de victoire de la gauche, tout pourra lui être reproché par son camp : le choix de Jean Tiberi comme successeur, la multiplication des révélations sur les « affaires » et, pour finir, le choix de Philippe Séguin comme candidat.

Or, si la droite perd la capitale au second tour, rien n'empêchera les Français d'en conclure que c'est aussi une certaine version du chiraquisme qui aura été désavouée. Même si le mauvais résultat personnel de Philippe Séguin dans le 18^e arrondissement ouvre

la voie à un règlement de comptes dont il pourrait être le bouc émissaire.

La victoire de François Hollande à Tulle et la fragilisation du bastion de Corrèze ne sont pas de meilleur augure. A Toulouse, c'est un allié affiché du président, Philippe Douste-Blazy, qui est en difficulté. Quant à Lyon, le fait que la gauche soit en mesure de l'emporter en raison des divisions au sein de la droite n'est pas une bonne nouvelle. « Il faut que la droite soit bien bête pour se mettre dans une situation pareille », lâchait hier au milieu des rires ironiques, sur France 2, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian. L'Elysée a beau assurer que c'est d'abord François Bayrou qui pâtira d'une défaite de son poulain, Michel Mercier, c'est toute la droite qui souffre de l'affligeant spectacle donné par la majorité sortante lyonnaise.

Et pourtant... L'opposition, de manière plus générale, est loin d'avoir raté ces municipales. C'est aussi cela que les experts de l'Elysée ont noté avec attention. « Il n'y a pas eu de vague rose », n'ont cessé d'expliquer ses dirigeants dimanche soir. Malgré la dissolution de l'Assemblée nationale, malgré la cohabitation, malgré Paris, le socle électoral de droite reste solide. Et c'est justement ce socle qui servira de base à Jacques Chirac, face à Lionel Jospin, en 2002. Que le président réussisse à réunir toute l'opposition derrière lui, et les choses se présenteront au mieux. Il a évidemment tout de sui-

te relevé les fragilités de son adversaire, Lionel Jospin, dont plusieurs ministres ont été battus.

Alain Juppé non plus ne s'y est pas trompé. Réélu, dès le premier tour, à Bordeaux, l'ancien premier ministre a déclaré que « le coup de vent annoncé n'a pas eu lieu ». « Je

Les deux tombeurs de ministres, à Béziers et à Avignon, ont un mérite essentiel aux yeux du couple présidentiel : ils permettent d'afficher la santé de la droite

n'ai pas encore complètement analysé les résultats de Paris, a ajouté M. Juppé, mais il me semble que ce n'est pas fichu. Il reste à savoir ce que va faire Séguin. C'est perdu s'il décide de jouer la politique du pire », a-t-il dit, avant d'ajouter, bon camarade, ce commentaire : « Moi, quand j'ai perdu, on m'a viré. »

Bien que soucieux de ne pas paraître en première ligne parmi les animateurs du projet de France Alternance, M. Juppé n'a pu s'empêcher de décrire ce que pourrait être, selon lui, la future union

de l'opposition : « Une configuration droite-centre, un peu à l'image de ce que Valéry Giscard d'Estaing avait fait il y a trente ans. Avec des adhésions directes, un vrai programme, un drapeau. Cela répond vraiment à une attente des gens. Je sais que cela provoque des réticences de la part des chefs de parti, mais il faut qu'ils comprennent que ce n'est pas fait pour les assassiner. C'est une démarche facile, constructive et qui correspond à l'attente des Français. »

Ces derniers mois, en liaison avec M. Juppé, l'Elysée n'a pas ménagé sa peine pour parvenir à une restructuration de l'opposition qui, à chaque élection depuis 1995, attend la fin de sa débâcle. Le conseiller du président, Jérôme Monod, a reçu tous ceux qui, à droite, fustigent l'archaïsme des partis. Le premier tour des municipales ouvre de bonnes perspectives pour reconstruire une majorité présidentielle sans eux ou à côté d'eux. Il montre que les électeurs de droite sont majoritaires dans beaucoup de villes et que ce sont les querelles partisanes qui empêchent cette majorité d'apparaître. Enfin, la division de l'extrême droite et une certaine capacité de récupération de ses anciens électeurs par des candidats de droite républicaine ont été jugées réconfortantes.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux (avec Pierre Cherruau à Bordeaux)

François Hollande l'emporte à Tulle, au cœur de la « chiraquie profonde »

TULLE

de notre envoyée spéciale
Sur la carte électorale, Tulle et ses environs se situent « dans la chiraquie profonde ». On dit aussi que

REPORTAGE

La dynamique créée serait insuffisante pour faire basculer le département à gauche

Tulle est le « 21^e arrondissement de Paris ». Conclusion : la victoire de François Hollande (PS) à Tulle, dès le premier tour, est le signe que « l'édifice chiraquien est en train non pas de s'écrouler, mais de trembler » ! « Tulle est une ville symbole, la Corrèze n'est pas tout à fait un département comme les autres. La famille du président de la République y a fait campagne » : le message a été délivré en boucle par le premier secrétaire du PS, tête de la liste. Engageons-nous pour Tulle, tout au long de la soirée de dimanche. France 2, TF1, LCI, France 3

Limousin, Europe 1, RTL... Tout le monde était là, dans la salle du conseil municipal de Tulle, pour commenter la seule – ou presque – bonne nouvelle pour la gauche, au soir du 11 mars. Avec 3 944 voix, soit 53,1 % des suffrages exprimés, le député de Corrèze a battu à plates coutures le maire sortant Raymond-Max Aubert, soutenu par Bernadette Chirac (Le Monde du 9 mars) : l'ancien collaborateur de Jacques Chirac à la Mairie de Paris n'a recueilli que 2 567 voix (34,52 %), sans doute affaibli par le score à deux chiffres de la liste socioprofessionnelle de Christian Pradayrol, notaire (12 %).

CADEAU TOMBÉ DU CIEL

Le député de Corrèze était plus souriant que jamais. Un autre cadeau lui est tombé du ciel : la petite commune d'Egletons a basculé à gauche « à quinze voix près » (993 contre 978) et Bort-les-Orgues, la ville du président du conseil général, Jean-Pierre Dupont (RPR), à une voix seulement ! Le score est tellement serré qu'un nou-

veau décompte s'impose à Bort-les-Orgues. D'autant qu'un bulletin de vote portait une « trace de rouge à lèvres », indique la préfecture... « C'est Gore-Bush ! », s'est amusé M. Hollande, et tant pis si la droite finit par l'emporter, comme aux Etats-Unis ! L'important, c'est ce symbole « extraordinaire », « fantastique » : ces deux communes de Haute-Corrèze sont « au cœur de la chiraquie ». Le « cœur du cœur », c'est-à-dire la terre d'élection de Bernadette Chirac, à Saran, n'est tout de même pas atteint : dans cette petite commune de 300 habitants où l'électeur peut rayer le nom d'un candidat ou modifier son ordre sur la liste, l'épouse du chef de l'Etat a réalisé le meilleur score des onze conseillers avec 170 voix.

« Heureusement, il y a la Corrèze », a commenté M. Hollande, qui misait, en début de soirée, sur la dynamique créée à Tulle pour faire basculer le conseil général à gauche, au second tour. Au-delà du département, la gauche n'a pas de quoi se réjouir. « Alors, cette vague rose ? », a ironisé un journaliste... Vite, le premier secrétaire du PS a envoyé un nouveau message en boucle : « Moi, je n'ai jamais parlé de vague, mais de gouttes. Je suis une goutte... ou une perle », s'est-il amusé. « Les municipales sont des élections locales. Il y a une prime au sortant : il ne faut pas jeter la pierre aux ministres qui se lancent dans des territoires pas gagnés d'avance. » Vers 23 heures, au téléphone, le premier ministre lui a fourni un autre argument pour expliquer l'échec des ministres : la culture du non-cumul des mandats s'est diffusée dans l'électorat. « Les gens veulent des maires à plein temps », en a conclu Lionel Jospin.

Une dernière étape chez le préfet, Charles-Henri Rouleaux Duga-gé, pour analyser le score des cantonales. Penché sur les feuilles de résultats, M. Hollande doit se rendre à l'évidence. Sur les dix-huit cantons renouvelables, douze sont à droite. Les conditions requises pour faire basculer le conseil général – enlever quatre cantons à la droite et n'en perdre aucun à gauche – ne semblent pas remplies. Les socialistes ont des chances de conquérir le canton de Tulle-Campagne-Sud ; celui de Tulle-Urbain-Nord, détenu par le maire sortant, devrait revenir à Pierre Diederich (PS), vice-président du conseil général, qui a obtenu 47 % des voix

au premier tour. « Mais là, ce n'est pas gagné », ajoute le préfet, en montrant Beynat et Meyssac, deux cantons convoités par la gauche. Sans oublier la probable perte de Brives-Sud-Ouest, terre du communiste Jacques Chaminade, qui ne se représente pas... Bref, le compte n'y est pas.

Heureusement, il y a Tulle... Dans la voiture qui le ramenait à Paris, dans la nuit de dimanche à lundi, le premier secrétaire du PS était pendu à son téléphone portable. « Félicitations » à Dominique Strauss-Kahn, réélu à Sarcelles. Un conseil à Vincent Peillon, secrétaire national du PS, aux élections, pour le plan média : « Il faut dire que les ministres ont eu du mérite... » et un brin d'autosatisfaction avec Daniel Vaillant (PS), tête de liste dans le 18^e arrondissement de Paris, qui a obtenu le score encourageant de 38 % au premier tour. « Heureusement qu'il y a la Corrèze et Paris... »

Clarisse Fabre

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf V6 4MOTION.
Ce sera certainement la plus attachante des voitures.



Transmission intégrale permanente 4MOTION également disponible sur Golf V5, TDI 115 et GTI TDI 115.

Technologie 4MOTION
4 roues motrices permanentes



Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Elisabeth Guigou essuie un camouflet dans sa tentative pour conquérir Avignon

La ministre de la solidarité et de l'emploi obtient 31,53 % des voix contre 49,81 % à la maire sortante

A Avignon, où la maire sortante, Marie-José Roig (RPR), frôle de 62 voix sa réélection dès le premier tour, les supporters d'Elisabeth Guigou

(PS) ont passé une soirée difficile. Au même moment, devant l'hôtel de ville, les commentateurs des partisans de M^{me} Roig à l'encontre de

la ministre de l'emploi et de la solidarité étaient acerbes. Ici, on ne jurait que par « Marie-Jo », « une véritable Avignonnaise ».

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Neuf heures du soir, place Pie, l'ambiance n'est pas à la rigolade devant la permanence d'Elisabeth Guigou. Les « bo-bo » du centre-ville venus aux nouvelles sont consternés : 31,53 % des voix pour la ministre, c'est encore plus mauvais que ce qu'on pouvait craindre. Les premières estimations ont donné la maire sortante, Marie-José Roig (RPR), à un souffle de la réélection au premier tour ; il faut donc attendre le dépouillement des derniers bulletins pour en avoir le cœur net.

Mais déjà la déception s'exprime avec verve : « Beau triomphe du poujadisme provençal ! », « Roig a ghettoisé les quartiers, et ce sont eux qui votent pour elle ». Martine Gras, colistière de M^{me} Guigou, confirme : « Quand j'ai fait du porte-à-porte, les électeurs qui la rejettent le plus, c'étaient les femmes de plus de soixante ans. Des femmes du Sud, d'une génération où seuls les hommes faisaient de la politique. L'image de la femme de pouvoir, premier-ministrable, ça ne passait pas. » Dans sa colère, elle s'écrie : « Moi, je vends mon commerce et je quitte cette ville. Les Avignonnais auront le maire qu'ils méritent ! » Claude Leroy, l'ancien entraîneur de l'équipe de football de Strasbourg, lui aussi sur la liste, se dit « atterré que les gens d'Avignon n'aient pas été capables de faire le pari de l'intelligence et de l'efficacité ».

« TUER UN MATCH »

Une militante fulmine : « Dans mon bureau, il y avait 27 % pour le Front national en 1995, et seulement 7 % cette fois. A qui on va faire croire que c'est normal ? » Pour elle, comme pour beaucoup de



« guigouistes », le résultat d'Avignon doit se lire en même temps que celui d'Orange. Bompard, le maire FN, réélu avec 60 % à Orange, c'est à leurs yeux la preuve d'une entente en sous-main avec la droite avignonnaise : le FN votait pour M^{me} Roig, et la droite classique donnait ses voix à Jacques Bompard. A 21 h 30, une nouvelle déclenche des applaudissements : « Il y aura un second tour ! » Il a manqué 62 voix à Mme Roig. Claude Leroy, en footballeur expérimenté, ranime les découragés : « Certaines équipes ne savent pas tuer un match et finissent par perdre. » Elisabeth n'a pas encore perdu, elle peut enfin apparaître.

A 300 mètres de là, place de l'Horloge, les partisans de « Marie-Jo » attendent, eux aussi. Les cubiteneurs de côtes-du-rhône sont vides, et Mme est en face, à la mairie, en train de parler à la presse et à ses administrés enthousiastes. « Elle est radieuse. Elle s'exprime

en véritable Avignonnaise ! », s'exclame une dame extatique qui en revient.

La foule sortant de l'hôtel de ville apporte enfin, dans un tumulte, l'héroïne de la soirée. « Ils vont nous l'étouffer », s'alarme une voix. « Si on allait voir chez Guigou la tête qu'ils font ? », suggère une autre. A l'heure d'analyser cette presque victoire de la maire sortante, les militants, qu'ils se proclament RPR ou apolitiques, brodent tous sur un même thème : Avignon aux Avignonnais.

« À 100 % POUR ELLE »

« Mme Guigou a son ministère, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre » ; « les gens d'ici vivent à Avignon, pas dans les avions ou les TGV ». A contrario, « Marie-Jo » est une vraie maire de proximité : « les gens veulent être servis, elle les sert » ; « elle écoute » ; « elle répond toujours présent ». Un vieux harki affirme :

Jean-Claude Gayssot échoue largement à Béziers

BÉZIERES

de notre envoyée spéciale

Une victoire au premier tour, un second mandat, c'est rarissime dans l'histoire biterroise. Et, en prime, pour avoir fait chuter un ministre, un coup de téléphone de félicitation de Jacques Chirac. Dimanche 11 mars, Raymond Couderc a décidé tout gagné, et même la bataille des symboles. Au grand dam de Jean-Claude Gayssot, le maire (DL) de Béziers a fêté sa victoire au Centro, salle mythique de la colonie espagnole biterroise, où, depuis des décennies, la gauche, rouge puis rose, avait fêté toutes ses victoires. On y a dansé jusque tard dans la nuit pendant que, repliés au théâtre du Minotaure, quelques membres de l'équipe du ministre des transports pleuraient.

50,48 % des voix pour le maire contre 34,75 % pour le « camarade ministre » : il n'y aura pas de second tour à Béziers. Jean-Claude Gayssot a marqué le coup. Et attendu les résultats des derniers bureaux de vote pour aller saluer, vers 22 heures, ses militants éplorés. Pour lui, les faibles résultats

de l'extrême droite (11 % environ, pourtant, en additionnant les voix du FN et du MNR) attestent d'« une alliance dès le premier tour avec la droite ». M. Gayssot s'est éponge le front, a demandé de l'air. Sa femme Jacotte l'a emmené à l'écart prendre le frais. Avec ses amis, le ministre a décidé d'annuler les duplex prévus avec les télévisions parisiennes, avant de s'en aller, bien avant minuit.

« LE COCO À DRANCY ! »

De l'autre côté des allées Paul-Riquet, dans une annexe de la mairie, le maire avait tout prévu, et s'en réjouissait. Des câbles, des faisceaux, des tréteaux : « Le dispositif fêria », résumait un employé municipal. Une dernière fois, M. Couderc avait décidé de profiter de l'« effet ministre ». Sur sa route, avait écrit M. Gayssot chez Stock, en janvier. La République dévoyée lui avait répondu monsieur le maire, il y a quelques semaines, chez Privat. Alors, ce soir, même chose mais avec les télé : puisqu'elles sont là, autant en profiter et dire qu'à Béziers, les militants ont fait battre le communiste et le ministre.

Dans la rue, ceux-ci confirment : « Gayssot à Paris ! Le coco à Drancy ! », hurlent-ils en souvenir de l'ancienne circonscription du candidat malheureux. En pile, des tracts rappellent le ton de la fin de campagne. Battu, le « Kamarade » Gayssot, le méchant « Communiste », raconté sur une planche de bande dessinée inspirée de Tintin au pays des soviets. Défait, le « petit chien de Marchais ». M. Couderc, qui se fit connaître il y a deux ans en tentant de soumettre les aides d'urgence municipales à un examen de moralité de l'intéressé et de sa famille (Le Monde du 13 mars 1999), y règle quelques comptes avec l'ancien responsable du PCF. « Les promesses de subventions, d'emplois liés à Airbus, de lignes TGV, c'était n'importe quoi. Les Biterrois n'ont pas besoin d'un sauveur et d'un chouchou des médias », assène le professeur de géographie à Montpellier-III.

Il est 22 h 30, salle de la colonie. Le téléphone du vainqueur sonne : c'est le président de la République. En seconde position sur la liste d'union, Paul-Henri Cugnec (RPR), chef de service à l'hôpital Pompidou,

à Paris, en profite pour rappeler qu'il sera, comme prévu, le candidat de la droite unie à la députation, l'an prochain.

Le député Alain Barrau (PS), qui a conclu le même accord, à gauche, avec Jean-Claude Gayssot, ne quitte pas le ministre d'une semelle. M. Gayssot récapitule : « J'avais dit aux socialistes : si je suis maire de Béziers, je ne me présente ni aux législatives, ni aux régionales. » Le premier sourire de la soirée aux lèvres, il ajoute : « Je me sens libéré de cet engagement. Mais je n'irai pas aux législatives. » Le ministre a en effet une revanche à prendre sur Georges Frêche, le maire socialiste de Montpellier, qui « n'a cessé de lui planter des poignards dans le dos durant toute la campagne », et qu'il viendrait bien boucler dans son fief, aux prochaines élections à l'hôtel de région. « De toute façon, nous déménageons à Béziers vendredi, comme convenu. Pour la retraite », dit Jacotte Gayssot. Elle tire son mari par le bras. « Jean-Claude, on a aussi perdu Alès. Et Drancy est tombée. »

Ariane Chemin

Martine Aubry constate « des impatiences qui montent de plus en plus »

LILLE

de notre envoyée spéciale

« Quelle bêtise, ces sondages ! » Martine Aubry, candidate à Lille, se tue à le répéter : elle ne « [croit] pas à une « vague rose en France » » comme elle « [ne s'attendait] pas » au score « albanais » que beaucoup lui prédisaient pour sa propre liste PS-PCF. « Hier, on a fait une dernière réunion avec les militants. Je leur ai redit : on ne fera pas plus de 34-36 % », affirme-t-elle. Mais tout de même...

Avec près de 10 % de votants en moins aux élections municipales de 1995, l'abstention, à Lille, a atteint un nouveau palier, engendrant une déception certaine dans les rangs socialistes, où l'on se dit « victimes » de l'image d'une victoire trop facile donnée par les sondages.

Certes, l'ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité arrive en tête, avec 34,5 % des voix, devant la liste RPR-UDF-DL de son principal opposant, Christian Decocq (22 %), mais elle fait moins bien que les 40,8 % obtenus il y a six ans

par le maire sortant, Pierre Mauroy... Surtout, les Verts, qui ont choisi de faire cavalier seul, obtiennent 15,5 %. « C'est énorme », s'émeut un collaborateur de M^{me} Aubry. L'extrême gauche, elle-même, se montre « accrocheuse » en totalisant, à travers trois listes différentes, LO, LCR et Parti des travailleurs, plus de 9 % des voix. « Il y a une accentuation du mouvement de gauche avec une répartition différente », déclare M. Mauroy devant la presse. « Forcément, avec six listes... », soupire M^{me} Aubry.

Dans la capitale du Nord, les résultats du premier tour sont tombés au compte-gouttes. Un câble sectionné, dit-on, a provisoirement coupé les télécommunications. Arrivée peu avant 19 heures à la mairie, la candidate à la succession de M. Mauroy n'en est ressortie que deux heures plus tard. Devant sa porte, c'est un incessant va-et-vient. L'annonce des résultats de Faches-Thumesnil, commune voisine de Lille dans la circonscription du député socialiste Bernard Roman, « tombée au premier tour » à droite, sème la zizanie. « Aubry

est à 34,6 %, merde, ça descend encore ! Ils sont où, nos électeurs ? », s'angoisse un membre de l'équipe municipale. « Les gamelles continuent ! Saint-André passe aussi à droite ! », clame un assesseur.

« UN EXCÈS DE CONFIANCE »

Un temps, on croit la communauté urbaine, que veut conserver M. Mauroy, menacée. Le député socialiste Alain Cacheux fait grise mine. « Quinze points de moins dans les bureaux populaires... Nos électeurs ont cru que c'était gagné. Les Verts ont passé leur temps à nous taper dessus. Le problème, c'est qu'on ne leur a jamais répondu », dit-il avec dépit. La secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine, candidate (PCF) sur la liste Aubry, tourne comme une âme en peine : « C'est un bon test pour 2002. Cela prouve qu'il y a encore de la confiance à gagner. » Et son émotion lui inspire un lapsus : « Il faut mettre les guichets doubles ! »

A 21 heures, plutôt détendue, M^{me} Aubry descend dans l'immen-

se hall illuminé. Des militants d'extrême droite l'accueillent par des sifflets aussitôt recouverts par les acclamations - « Martine ! Martine ! » - de ses partisans. « Je suis sereine... », commence-t-elle. « Il n'y a pas de raison de s'inquiéter pour le second tour. La droite s'effondre. Toutes catégories confondues, elle n'a jamais fait un score aussi bas », ajoute l'ancienne ministre en évoquant toutefois « un excès de confiance chez certains de nos électeurs peut-être restés trop au chaud chez eux ». Et, pour le second tour, elle en appelle à la « mobilisation ».

Son message martelé devant les caméras, elle s'enferme de nouveau dans son bureau au premier étage. Des analyses de scrutin continuent de lui être présentées, quartier par quartier. Le téléphone sonne sans arrêt. Un coup d'œil sur l'écran de télévision. « C'est foutu » pour Adeline Azan, une ancienne collaboratrice, confrontée à Reims à une droite divisée mais majoritaire au premier tour. Au plan national, la gauche est au coude à coude avec la droite. « Plusieurs mécanismes ont dû jouer, analyse M^{me} Aubry. Primo : une partie de la

Le maire de Dole est élu au premier tour face à Dominique Voynet

M. Moscovici en ballottage difficile à Montbéliard

BESANÇON

de notre correspondant

Elle a sa tête des mauvais jours, Dominique Voynet. Car le verdict des urnes, dans sa ville de Dole, est cruel. Le maire sortant, Gilbert Barbier (UDF), vient d'être réélu au premier tour avec 50,86 % des suffrages. Sur place, nul n'avait imaginé ce dénouement que même les sondages, qui donnaient tous la ministre battue au deuxième tour, n'avaient osé envisager. Or le chiffre est là, implacable : 33,30 % pour M^{me} Voynet, qui n'a pu rassembler la gauche. « Avec une liste d'extrême droite pour mordre sur l'électorat de Gilbert Barbier, je pensais que ça ne pouvait pas arriver », maugrée un vieux monsieur. Sous la pluie, les rares sympathisants présents se chaillaient. « On ne nous a jamais écoutés, nous les petits qui collions les affiches la nuit », se plaint une militante du Parti radical. « Il n'y en avait que pour les quatre ou cinq proches de la ministre, toujours les mêmes. On voit le résultat. »

Les journalistes ont été conviés à rester dans la rue. Ceux qui ont eu l'imprudence de tenter de pénétrer à l'intérieur de la « Maison verte » ont été poliment, mais très fermement, repoussés à l'extérieur. Les télévisés tentent donc de filmer à travers la vitrine. En tapotant à la porte, il est pourtant possible de se faire communiquer une copie des résultats. Il suffit de les lire, au fil de la soirée, pour comprendre : tous les bureaux de vote confirment la nette avance de M. Barbier. La liste du MNR, sur laquelle les Verts comptaient, sans l'avouer, pour mettre en échec le maire, n'a réuni que 6,29 % des voix. Soit moins de la moitié des 12,88 % obtenus par le Front national en 1995.

Avant son point de presse, la ministre et ses colistiers partent

s'enfermer dans une salle du Bec fin, restaurant voisin réputé pour les « réunions de famille », précise une affiche. Une autre plaque rappelle qu'est né là Léonard Dusillet, maire de Dole de 1815 à 1834, « très dévoué à sa ville ». Au même moment, M. Barbier, qui va entamer son quatrième mandat, se réjouit d'« une victoire de la parité » due, selon lui, « en grande partie au dynamisme de [ses] colistières ». L'homme confesse qu'il était « loin de penser passer au premier tour », suppose que les « critiques très exagérées » émises par sa rivale, « une femme intelligente », l'ont aidé à « mobiliser ». Il vante cette population de Dole « qui aime les choses bien préparées... et finit par plaindre M^{me} Voynet, « qui n'a pas su s'entourer d'une équipe solide ».

« IL N'Y AURA QU'UNE PRISE »

Enfin arrivée à la salle des Tanneurs, où elle doit prendre la parole, la ministre prévient télé et radios « qu'il n'y aura qu'une prise ». Elle admet sa « réelle déception » au vu des résultats de ses collègues du gouvernement, se félicite du « succès des listes autonomes des Verts », jure avoir « reçu le signal » de ces électeurs de la gauche « qui ont voté encore plus à gauche ou qui sont restés chez eux ». Son départ de l'équipe Jospin lui laissera plus de temps pour s'occuper de sa ville, de son parti, de sa vie, explique-t-elle. Au loin, des sirènes de pompiers et de police retentissent : à l'hôtel de ville, une femme de vingt-cinq ans, pensionnaire dans un foyer, a tiré à bout touchant avec un pistolet d'alarme sur le visage de M. Barbier, en l'injuriant. Le verre de ses lunettes s'est brisé, sa joue a été brûlée et entaillée. L'élu, malgré l'émotion, décide de fêter sa victoire avec les siens tandis que la forcenée est emmenée au commissariat.

En apprenant l'information à Montbéliard, non loin de là, Pierre Moscovici n'en revient pas. « La Franche-Comté n'est pas coutumière de ce genre de fait », remarque-t-il. Comme M^{me} Voynet, le ministre délégué aux affaires européennes est amer. Car s'il affrontera, dans un second tour, le sénateur et maire (RPR) Louis Souvet, celui-ci s'annonce mal : 49,41 % des voix à l'élu sortant et 32,77 % seulement à la gauche, plus la perspective d'une triangulaire avec la liste MNR, qui a recueilli 11,91 % des suffrages ! « C'est une déception. Je ne suis pas parvenu à convaincre à quel point je souhaitais m'investir pleinement, quotidiennement, dans cette ville. Les gens n'ont pas cru que nous, les ministres, pouvions renoncer à nos carrières nationales pour nos carrières locales. Dans mon cas, c'était pourtant sincère », affirme M. Moscovici.

Son adversaire a le succès modeste. « Honnêtement, avec quatre listes, je ne m'attendais pas à ce résultat », confie M. Souvet. « Il aurait été présomptueux, face à un ministre, de prétendre réussir aussi bien. A mon avis, il a voulu trop en faire, mais les gens d'ici préfèrent l'ancrage personnel et proche d'eux, qui est le mien, à l'ancrage politique. Son score est d'ailleurs inférieur à celui de 1995. » L'argument fait bondir M. Moscovici. « Mais le sien aussi ! J'ai perdu 500 voix et lui 1 300 ! Contrairement à l'élection précédente, il n'a pas été élu au premier tour. » Le ministre se battra jusqu'à l'ultime seconde, mais le cœur n'y est visiblement plus. « Certains électeurs se complaisent dans la routine et d'autres choisissent la protestation », dit-il. « Ils n'ont trouvé ni l'un ni l'autre dans la gauche. »

Jean-Pierre Tenoux

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

79

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21 h 30

Tél. 01 47 23 68 75

La droite lyonnaise est contrainte de changer de tête de liste

Malgré le succès inattendu de ses listes, Charles Millon, battu de quelques voix dans le 3^e arrondissement, pourrait ne pas être en position de se maintenir. Les triangulaires qu'il provoquerait alors seraient, en effet, très favorables à la gauche

Battu dans le 5^e arrondissement, le candidat de la droite, Michel Mercier (UDF), a décidé de se retirer au profit du RPR Jean-Michel Dubernard. Mais en imposant à ses colistiers cette règle du retrait, M. Mercier

interdit à M. Dubernard de fusionner ses listes avec celles de Charles Millon. Si ce dernier décidait malgré tout de maintenir ses listes, il provoquerait des triangulaires et risquerait d'augmenter les chances de la

gauche. La droite traditionnelle tente donc de lui imposer de jeter l'éponge. En effet, battu de quelques voix dans le 3^e arrondissement lyonnais, l'ancien ministre de la défense, malgré son succès relatif, est dans

une position ambiguë. Il a d'ailleurs réclaté un recompte des voix dans l'arrondissement où il s'était présenté. Pour sa part, la gauche pourrait profiter, en outre, de l'effet repoussoir des idées de M. Millon sur

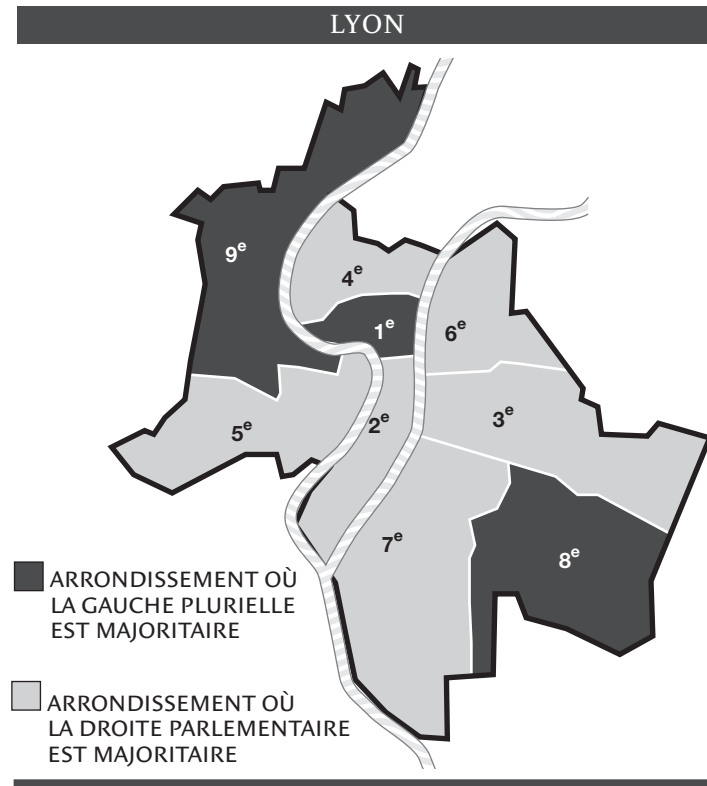
les électeurs de centre droit et accroître son avantage. Tous les sondages d'avant le premier tour avaient donné le candidat socialiste, Gérard Collomb, largement vainqueur dans ce cas de figure.

LYON

de notre correspondante

Michel Mercier est formel, il n'y a jamais eu de tractation avec Charles Millon durant la préparation des élections. Des rencontres pour des débats, oui ; pour mitonner des alliances futures, jamais. Il l'avait annoncé en début de campagne et redit quelques minutes avant l'issue du scrutin, le thème l'a d'ailleurs poursuivi comme un sparadrap : ses listes ne fusionneront pas avec celles de Charles Millon. Le candidat de la droite, dès les premières estimations, est allé en discuter pendant près de deux heures avec Raymond Barre dans son bureau de l'hôtel de ville, accompagné de quelques élus et candidats. L'actuel maire de Lyon, déçu par les résultats de la droite, lui a signifié qu'il était lui-même favorable au retrait.

Pourtant, pendant quelque temps, l'ancien premier ministre avait estimé qu'il « appartenait à Charles Millon de reconquérir son électoral républicain » dans les urnes, semblant indiquer que s'il dépassait un certain score il retrouverait sa place dans le camp des républicains. Arrivé derrière la liste de Charles Millon sur son secteur, le 5^e arrondissement, cette décision de retrait oblige Michel Mercier à jeter personnellement l'éponge. Ni lui ni Marie-Thérèse Geoffroy (RPR), la maire



du 5^e arrondissement, promise au poste de premier adjoint, et qui avait pris la tête du combat anti-Millon, ne peuvent donc se maintenir au second tour. Michel Mercier, trésorier nation-

nal de l'UDF, à qui François Bayrou avait confié la tâche de conserver Lyon dans l'escarcelle centriste, va réintégrer le département qu'il dirige. La droite va changer de tête de liste entre les deux

tours. Ironie de l'histoire, c'est Jean-Michel Dubernard, celui qui s'était opposé à la candidature de Michel Mercier, qui va prendre les rênes du second tour. Michel Mercier l'avait également annoncé : en tant que mandataire unique, il imposera à ses colistiers d'appliquer unanimement cette règle du retrait. Son successeur, Jean-Michel Dubernard, ne pourra donc dévier de cette stratégie et fusionner avec Charles Millon.

Dès lors, deux cas de figure peuvent se présenter. Soit Charles Millon se maintient et provoque des triangulaires qui risquent d'être favorables à la gauche, soit il accepte la proposition de Michel Mercier, et lui-même est obligé de se retirer, puisqu'il est arrivé, à quinze voix près, derrière le député RPR Jean-Michel Dubernard et le premier adjoint de Raymond Barre, Christian Philip, dans le 3^e arrondissement.

C'est cette solution que la droite traditionnelle va tenter d'imposer. Mais comment ? En lui promettant une circonscription législative ? En lui proposant de le réintégrer dans le camp de l'opposition républicaine ? En faisant intervenir Jacques Chirac ? Bien qu'il ne soit arrivé que dans quatre arrondissements devant Michel Mercier, contre cinq pour son adversaire, Charles Millon se situe dans la logique du vainqueur

inattendu, en situation, espère-t-il, de négocier. Dès hier, il a demandé un recompte des voix sur le 3^e arrondissement. Car s'il était arrivé en tête devant la liste Mercier, le scénario eût été tout différent.

Dans cette hypothèse, il pouvait accepter le retrait, qui ne le mettait pas en cause personnellement, et devenir le leader de la droite au second tour. Incroyable

dans ce cas de figure. Sa présence provoquerait un effet repoussoir sur une partie du centre droit.

D'ailleurs, dès avant le premier tour, le candidat socialiste avait tout prévu : lundi, il devait recevoir la visite de Bernard Kouchner, mardi celle de Marek Halter avant de tenir à la célèbre brasserie Georges un « banquet républicain » pour mobiliser les Lyonnais contre Charles Millon. La défaite

Incroyable retournement

pour Charles Millon, mis pendant deux ans en quarantaine au lendemain de son accord passé avec le Front national en 1998

retournement pour cet élu qui a été mis pendant deux ans en quarantaine au lendemain de son accord passé avec le Front national en 1998 pour conserver la présidence de la région Rhône-Alpes.

Pour la gauche, la percée de Charles Millon est pain bénit. Même si elle continue d'attaquer l'homme pour son passé, elle sait que, face à l'ancien ministre de la défense, la victoire est quasiment acquise. Tous les sondages d'avant premier tour ont été unanimes pour donner Gérard Collomb largement vainqueur

de Michel Mercier dans le 5^e était plus que souhaitée. Certains socialistes reconnaissent même qu'ils n'ont pas hésité à voter pour Charles Millon afin d'éliminer le candidat centriste. Charles Millon aussi avait mesuré toute l'importance stratégique de ce 5^e arrondissement. Samedi, il y a consacré sa dernière journée de campagne, alors que Michel Mercier s'accordait une journée de repos.

Sophie Landrin

► www.lemonde.fr/lyon

L'UDF Michel Mercier abandonne les clés du second tour au RPR Jean-Michel Dubernard

LYON

de notre envoyé spécial

Lyon n'est pas encore une ville de gauche, mais elle n'est plus la propriété de l'UDF. En annonçant son retrait à l'issue du premier tour, Michel Mercier a abandonné les clés du second tour au RPR Jean-Michel Dubernard, qui apparaît désormais comme le leader naturel d'une droite tourneboullée par le score inattendu de Charles Millon. L'ancien ministre de la défense a causé la surprise en faisant presque jeu égal avec les listes d'union UDF-RPR (23,11 % contre 24,45 %). Les candidats de M. Millon précédèrent même ceux de la liste officielle de la droite dans quatre arrondissements, en premier lieu dans le 5^e où Bernadette Isaac-Sybille précipite la chute personnelle de Michel Mercier.

La liste Millon arrive même en tête dans le symbolique 6^e arrondissement, fief très bourgeois des anciens maires de Lyon, Louis Pradel et Francisque Collomb. Bien que très implantée, la maire sortante Dominique Nachury (UDF) a été devancée par Nicole Chevassus. L'ancien président de la région Rhône-Alpes, dont l'élection avec l'aide du Front national avait été invalidée en 1998, a même failli réussir un coup d'éclat personnel dans le 3^e arrondissement, là où Raymond Barre avait été élu en 1995. A quinze voix près, il devançait la liste UDF-RPR conduite par Jean-Michel Dubernard, ce qui aurait encore renforcé sa position dans les négociations avec la droite pour le second tour.

La percée de Charles Millon dans tous les arrondissements prend à contre-pied les instituts de sondage qui le créditaient de scores entre 12 % et 26 %. De quoi se maintenir, pas de dicter sa loi. Son succès électoral repose pour une part sur la pugnacité de son travail de terrain. Faut-il y voir aussi, comme le suggère Bruno Gollnisch, le leader dépité d'un Front national réduit à l'un de ses plus bas scores (6,9 %), « un vote utile » de l'électorat de l'extrême droite ? A moins que les Lyonnais continuent de reprocher aux responsables locaux des partis de droite leurs incessantes querelles depuis le retrait forcé de Michel Noir.

La liste UDF-RPR n'arrive en tête que dans le 2^e arrondissement, traditionnellement très ancré à droite, mais en perdant près de dix points par rapport au premier tour de 1995. Et il est à noter que ses performances les moins décevantes sont à

mettre au compte de deux ex-noiristes (Gabriel Caillet dans le 4^e et Marie-Chantal Desbazeille dans le 7^e). L'imbricatio de la situation à droite ferait presque oublier que la gauche arrive en tête dans sept arrondissements sur neuf, et qu'elle a amélioré ses positions de dix points par rapport à 1995. Pourtant, on est en deçà de la vague que la plupart des sondages annonçaient. Dans le 1^{er} arrondissement, Gilles Buna (Verts) est bien placé pour retrouver son fauteuil, mais il a souffert de l'éparpillement des votes sur onze listes (35 % au lieu de 36 %).

INCERTITUDE DANS LE 4^e

Dans le 8^e, le sortant Jean-Louis Touraine (PS) profite de son bon bilan (37 % contre 30 % en 1995), de même que Gérard Collomb dans le 9^e. Celui-ci réussit le meilleur score de toutes les têtes de liste (44,70 %), mais sans doute est-il un peu déçu de n'être pas passé dès le premier tour dans son fief, devenu le laboratoire de la gauche plurielle à Lyon.

Gagner quelques arrondissements supplémentaires n'est pas impossible. Avec sept points de plus par rapport au premier tour de 1995, Jean-Pierre Flaconèche (PS) pourrait faire basculer le 7^e arrondissement. Dans le 5^e, Alexandrine Pes-

son (PS) bénéficie d'une bonne implantation personnelle et d'une donne complètement modifiée par le retrait de M. Mercier. Ce sera difficile pour Martine Roure (PS) dans le 3^e, même si les voix additionnées de M. Dubernard et M. Millon n'atteignent pas 49 %, soit 16 points de moins que Jacques Chirac en 1995. Dans le 4^e enfin, l'incertitude est totale malgré l'avance de Pierre-Alain Muet (PS), car la sociologie de cet arrondissement a beaucoup évolué ces dernières années et personne ne sait comment voteront les « bobos » des pentes de la Croix-Rousse.

La gauche a-t-elle suffisamment de réserves de voix pour confirmer son succès du premier tour ? D'ici au 18 mars, Gérard Collomb et ses collaborateurs vont se pencher, une loupe à la main, sur les scores réalisés par les nombreuses petites listes qui proposent, selon le candidat socialiste, « une vision moderniste de notre société ». Tout particulièrement, ils scrutent avec une curiosité d'entomologistes la liste Civisme à Lyon, qui enregistre un surprenant 4,8 %. Ses animateurs ont plaidé pour un « sursaut citoyen » sans préciser s'il fallait sursauter à droite ou à gauche.

Jean-Jacques Bozonnet

Charles Millon, héros inattendu de la soirée

LYON

de notre correspondante

L'histoire aurait pu s'arrêter avant même d'avoir commencé : la veille du scrutin, samedi 10 mars dans la nuit, la permanence de Gérard Collomb, préparée pour accueillir le gotha de la

REPORTAGE

« Où sont les sondeurs ? », ironisent les très BCBG fans de l'ancien ministre

presse nationale et internationale, a commencé à brûler. En cause, un câble mal installé par une équipe de télévision. Le candidat socialiste devait être le héros de la soirée. Dans la matinée, accompagné de sa jeune épouse, il était aller voter dans le 9^e arrondissement, avant de faire la tournée des bureaux.

Tendu à l'extrême, celui qui se présente pour la quatrième fois à la mairie de Lyon s'est juste accordé une pause pour un repas en famille. Arrivé vers 20 heures à sa permanence centrale, place Bellecour, en même temps que les autres têtes de liste, le candidat est intervenu vers 21 heures, sans attendre les résultats définitifs. « C'est la première fois que la gauche à Lyon arrive en tête dans

tous les arrondissements. C'est une percée tout à fait fondamentale. A droite, les candidats sont en extrême difficulté. » Avant de connaître la décision de Michel Mercier, Gérard Collomb met en garde la droite contre toute tentative de fusion avec les listes de Charles Millon. « On va voir quelle position vont prendre les hommes et les femmes qui avaient dit qu'il n'y aurait jamais d'alliance. »

Le candidat se dit satisfait de son score de 32,9 % : « Il nous reste des réserves de voix, avec les petites listes. Leurs électeurs se reporteront naturellement sur nous. » Mais il reconnaît qu'il faut « rester prudent ». Ce qui semble réjouir surtout le socialiste, c'est le désastre annoncé pour le candidat officiel de la droite, Michel Mercier, sur son secteur.

Les résultats du 5^e ne tardent pas à tomber : le chef de file de la droite est battu dans son arrondissement face à la candidate des listes Millon, la députée UDF Bernadette Isaac-Sybille. Le scénario idéal pour Gérard Collomb, qui redoutait un duel au second tour avec Michel Mercier.

OBJECTIF FUSION

Subitement, le vrai héros de la soirée devient Charles Millon. La presse se hâte de rejoindre la permanence du 6^e arrondissement de celui qui a surpris tout le monde. Bien sûr, l'ancien président de la région avait réalisé une campagne dynamique, proposé un programme tapageur, mais les sondages lui accordaient des scores plafonnant autour de 16 % et, ces derniers jours, il était apparu las et démotivé, doutant de son choix de se présenter dans le 3^e arrondissement, face au député RPR Jean-Michel Dubernard.

Enfermé dans son bureau, l'ancien président de la région a attendu le dépouillement des bureaux de vote pour réagir. Ses partisans très BCBG qui ont envahi les trottoirs sont surchauffés. « Où sont les sondeurs ? », demande l'un. « Notre score, c'est le résultat d'un an et demi de travail », proclame un autre.

Plus la soirée avance, plus monte leur impatience de voir leur leader. Ce dernier fait trois courtes apparitions mais n'intervient qu'à minuit. « Votre vote a servi à quelque chose. C'est un cinglant démenti à tous les sondages dont on a été abreuvé et dont certains avaient fait la base de leur stratégie politique. J'avais annoncé un objectif, tout faire pour que Lyon ne bascule pas à gauche. Je

me tourne vers nos partenaires de la liste Mercier pour leur dire : je suis favorable à une fusion des listes, des équipes et des projets. Souhaitons que, dans les heures qui viennent, soient mises en œuvre des listes communes pour gagner Lyon. »

CONCLAVE À L'HÔTEL DE VILLE

Chez Michel Mercier, l'ambiance n'est pas à la fête. Le slogan « La force de Lyon se mesure à votre sourire » est bien placardé sur tous les murs du salon de l'hôtel Mercure, réservé pour cette soirée, à deux pas de la préfecture, mais les militants font triste mine. Où est passé Michel Mercier ? L'horloge approche minuit et toujours pas de candidat, ni de tête de liste. « Je n'ai jamais vu ça », relève un observateur. Où est-il ? Mystère. Son entourage le dit tantôt en conclave avec ses têtes de liste dans son bureau du conseil général, tantôt annonce son arrivée imminente.


En fait, le sénateur UDF est dans le bureau du maire de Lyon, Raymond Barre, depuis 22 heures pour mettre au point sa déclaration. Il en ressort près de deux heures plus tard et arrive vers minuit et demi après avoir écouté M. Millon. Le sénateur, accompagné du député RPR Jean-Michel Dubernard, a du mal à se frayer un chemin dans le cortège de caméras et de micros.

« Je vous propose d'être aussi calme que moi ! », lance -t-il aux journalistes. Nous avons fait la campagne que nous souhaitons. Les Lyonnais ont placé en tête de la droite et du centre nos listes. Je demande à Charles Millon d'appliquer la règle républicaine du retrait, c'est-à-dire de ne maintenir que ses listes arrivées en tête de la droite. Pour moi, je ne serai pas au deuxième tour. Merci ! »

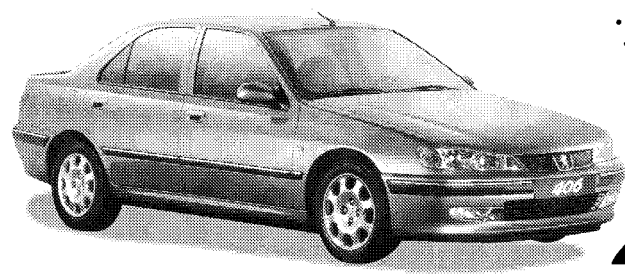
Dans la salle, les militants sont amers. « Ce n'est pas Mercier qui va nous dicter ce que nous devons faire », s'exclame un partisan de la fusion. L'homme a peu de chance d'être entendu, M. Mercier, seul mandataire des listes, est en mesure d'imposer aux candidats de sa liste ses choix stratégiques.

A la préfecture, invités et élus commencent à partir. Alors qu'à Paris les résultats par arrondissement ont été annoncés depuis la mi-soirée, les journalistes lyonnais devront attendre trois heures pour obtenir les chiffres définitifs de Lyon et de Bron.

S. La.




Faites le plein d'équipements pour 119500 francs*



* Prix tarif 01A conseillé au 2/01/2001 pour l'achat d'une 406 SR Pack 1.8L, s. 16V

- Airbags conducteurs et passager
- Condamnation centralisée des portes et du coffre
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Essuie-vitre automatique
- Peinture métallisée ou nacrée
- Autoradio mono CD et RDS
- Antidémarrage électronique
- Projecteurs antibrouillard
- Ordinateur de bord
- Direction assistée
- Air conditionné

406



NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

La déconvenue de l'UDF à Lyon masque ses bons résultats ailleurs

Pour François Bayrou, qui avait bataillé afin d'imposer Michel Mercier sur les rives du Rhône, la pilule est amère. Démocratie libérale, qui conservera Marseille, avait moins de positions à défendre

AU ROYAUME des aveugles, les borgnes sont rois, dit-on. Lui-même lancé vers un second tour pour le moins incertain à Toulouse, où il brigue la succession de Dominique Baudis (lire page 8), Philippe Douste-Blazy a semblé trouver quelque motif de réconfort au vu de l'imbroglie dans lequel se trouve plongée la droite lyonnaise. « Pour Bayrou, c'est une défaite terrible », confiait-il à l'un de ses interlocuteurs qui l'appela sur son téléphone portable, dimanche à 23 heures. Précisons qu'en temps normal, un échec de son rival suffit, compte tenu de leurs relations, à remplir d'aise le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale... Pressentait-il, pour sa part, cette sombre conjoncture ? François Bayrou confiait récemment, en aparté, qu'« il est beaucoup plus facile de l'emporter à Toulouse qu'à Lyon ».

Il n'en demeure pas moins que, pour le président de l'UDF, le coup est rude. M. Bayrou avait en effet dû batailler ferme pour imposer à la droite lyonnaise « son » candidat, en la personne de Michel Mercier, président du conseil général du Rhône et trésorier de l'UDF. Un succès de M. Mercier aurait fourni à M. Bayrou un relais non négligeable dans la perspective de la prochaine campagne présidentielle, dont M. Bayrou aurait pu d'autant mieux tirer parti en cas de défaite de la droite dans l'ancien fief chiraquien de la capitale.

Les électeurs lyonnais en ont décidé autrement, en contraignant M. Mercier - devancé dans son propre arrondissement par la candidate millioniste, Bernadette Isaac-Sibille - à se retirer de la course au soir du premier tour. Cruauté du

sort : si M. Millon acceptait à son tour de se retirer, comme on l'y invite à l'UDF, ce serait le très chiraquien Jean-Michel Dubernard (RPR) qui serait susceptible de porter les couleurs de la droite au second tour face à Gérard Colomb.

Sans rentrer dans ces considérations, M. Bayrou a, de façon générale, appelé au « rassemblement pour le deuxième tour ». « La clef pour concrétiser le très bon score de l'opposition est qu'on se rassemble pour tourner la page sur des années d'affrontements. Le temps est venu d'ouvrir une étape nouvelle », a-t-il précisé. Placé lui-même en ballottage dans son canton de Pau-Sud, où sept candidats étaient en lice, M. Bayrou a trouvé matière à se féliciter en notant que « les principaux emblèmes de la gauche sont battus, parfois assez durement ou cruellement ». Evoquant cette « autre France, qui ne suit pas du tout la pente de Paris » et qui a établi « un équilibre 50-50 » entre la gauche et la droite, le député européen s'est réjoui qu'elle ait « refusé l'enjeu national : elle a fait d'un scrutin local un scrutin pour choisir ceux qui vont gérer les villes ».

LA SURPRISE DE BLOIS

La sévère déconvenue lyonnaise risque fort, pourtant, de masquer les résultats honorables enregistrés par l'UDF dans plusieurs autres villes. La prime au sortant a souvent fait la différence. Placé en ballottage défavorable face au maire socialiste de Tours, Jean Germain, alors même qu'il était parvenu à constituer une liste unique de droite, Renaud Donnedieu de Vabres l'a constaté à ses dépens. D'autres centristes ont, à

l'inverse, profité de cette situation : c'est notamment le cas d'André Rossinot, que l'on disait pourtant en mauvaise posture à Nancy, et qui arrive largement en tête à l'issue du premier tour. A Saint-Etienne, Michel Thiollière aborde dans des conditions plutôt favorables la triangulaire qui l'opposera au socialiste Gérard Lindeperg et au candidat FN Charles Perrot.

Plusieurs candidats UDF placés en situation de challengers ont également fait bonne figure. Le résultat le plus spectaculaire a été enregistré à Blois où, contre toute attente, le jeune centriste Nicolas Perruchot, conseiller général âgé de trente-quatre ans, est parvenu à mettre en difficulté le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang. A Rouen, la liste conduite par le député UDF Pierre Albertini a réussi à devancer celle du maire sortant, Yvon Robert, qui dispose toutefois d'une importante réserve de voix écologistes pour le second tour.

Ayant moins de sortants en lice, Démocratie libérale courait nécessairement moins de dangers. Comme prévu, DL conservera « sa » grande ville, Marseille, où le chiraquien Jean-Claude Gaudin paraît assuré d'une réélection confortable le 18 mars. A Toulon, le président du conseil général du Var, Hubert Falco (DL), est en passe de réussir un pari plus audacieux, puisqu'il est en ballottage très favorable face à la députée socialiste Odette Casanova. A Vannes, le secrétaire politique de DL, François Goulard, qui brigue la succession de Pierre Pavéc (UDF), a manqué de peu une élection dès le premier tour.

Jean-Baptiste de Montvalon

La gauche poursuit son grignotage des départements bretons

Seuls le Morbihan et les Côtes-d'Armor semblent solidement ancrés à droite

Dans une région où la droite manque de chefs de file, la gauche pourrait réitérer ses gains de 1998, où elle avait gagné douze sièges supplémentaires. Cette pou-

sée concerne plus particulièrement le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique. Les socialistes devront néanmoins composer avec les écologistes.

RENNES

de notre correspondante régionale

Ce n'est pas une déferlante, mais plutôt la poursuite d'une lente conquête entamée dans les années 70. Depuis lors, ce vieux fief centriste et catholique que constituait la Bretagne historique s'est progressivement converti au socialisme. Après avoir gagné les grandes villes, puis les petites, la gauche vise cette fois les conseils généraux. Trois départements retiennent particulièrement l'attention lors de ce scrutin : le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique. Le Morbihan et les Côtes-d'Armor semblent en effet bien ancrés à droite pour le premier, où le vote des retraités se fait de plus en plus sensible, à gauche pour le second depuis 1976.

En 1998, le Finistère, alors présidé par un RPR, a basculé d'une voix seulement. Louis Le Pensec (PS), à l'époque ministre de l'agriculture, devait en prendre la tête. Cependant, retenu quelque temps au gouvernement, il avait cédé la place à Pierre Maille (PS), le maire de Brest, populaire dans sa ville mais pas forcément très connu dans le reste du Finistère. Ce dernier a concentré toute son énergie au renforcement de sa position départementale, choisissant pour cela de ne pas briguer de nouveau mandat municipal. En prenant pour test, comme il est d'usage, les trois cantons de Quimper - où la droite s'est efforcée de présenter systématiquement un candidat unique -, il semble que l'objectif de Pierre Maille puisse être atteint, mais de façon mesurée.

Dès le début de la soirée était connue la réélection de Pierre

Méhaignerie (UDF) dans sa ville de Vitré, avec l'admirable score de 65,9 %. Mais les temps changent : frappé par le cumul des mandats, le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine ne siègera plus dans cette assemblée qu'il dirige depuis 1982.

En 1998, la gauche avait gagné douze élus supplémentaires, à la grande surprise de la majorité, qui ne bénéficiait plus, finalement que d'une voix de différence. Le 18 mars, elle pourrait entamer un nouveau mandat avec la même configuration, à moins que ce ne soit l'inverse, cette fois. Enfin, dans la Loire-Atlantique, la gauche plurielle se doit de conquérir six cantons sur trente pour l'emporter ; elle semble en mesure d'en gagner au moins trois. Avant 1998, le rapport de forces était pourtant de 17 sièges pour la gauche, contre 41.

PERTE D'INFLUENCE CENTRISTE

A peu près partout en Bretagne, la droite a fourni de gros efforts pour affronter unie son adversaire socialiste, en tentant d'oublier pour l'occasion que celui-ci n'est pas le seul à avoir prospéré grâce à la perte d'influence centriste. Le RPR aussi s'était engouffré dans la brèche ces dernières années. Néanmoins, cette fois, contrairement aux élections municipales de 1995, ce dernier a accepté de laisser la première place dans la course à la mairie dans nombre de villes : Nantes, Rennes, Brest.

L'UDF est aussi en première ligne à Saint-Malo, Saint-Brieuc, Vannes, etc. Est-ce à cause de cette discipline nouvelle qui a froissé et écarté quelques poids lourds, ou bien de la limitation du cumul

des mandats ? La droite manque en tout cas de chefs de file dans l'Ouest. En Ille-et-Vilaine, elle a fait campagne sans annoncer qui serait susceptible de succéder à M. Méhaignerie en cas de victoire. De même dans le Finistère, où elle avait opté pour deux porte-parole lors du dernier mandat : un RPR représentant le nord du département et un UDF pour le sud. Quant à la Loire-Atlantique, Luc Dejoie (RPR) y est certes candidat à sa propre succession, mais, ces derniers mois, il n'a pas caché sa grave maladie.

Sans doute dans des départements où le vote est de plus en plus citadin, la gauche plurielle a-t-elle bénéficié de la concomitance des élections cantonales et municipales. Des locomotives comme Jean-Marc Ayrault (PS) et Joël Batteux (MDC), réélus à Nantes et à Saint-Nazaire, contribuent à faire vaciller la Loire-Atlantique grâce à plusieurs de leurs colistiers aux municipales. Du coup, la « pluralité » atteint aussi l'échelon cantonal : le PS va devoir composer avec les Verts, et plus généralement les candidats qui se réclament de l'écologie.

En Ille-et-Vilaine, par exemple, les Verts obtiennent des scores bien supérieurs à 10 % dans les cantons urbains de Rennes. Et la majorité départementale dépend entre autres d'un projet d'enfouissement d'ordures à Saint-Aubin-du-Cormier, sur le site d'une célèbre bataille où de nombreux Bretons avaient péri en 1488. Le poids des écologistes et des militants autonomistes s'y annonce déterminant.

Martine Valo

Nous développons des traitements innovants contre les allergies.

Pour que chacun puisse retrouver le chemin de la nature.



Notre challenge c'est la vie

La nature est pour la plupart d'entre nous une source de plaisir. Mais des millions de personnes dans le monde perçoivent la nature bien différemment : ils souffrent d'allergies. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons des traitements efficaces à ces patients. Nos chercheurs s'appuient sur leur expertise et sur des technologies de pointe pour développer également de nouveaux médicaments innovants dans de nombreux domaines thérapeutiques.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Frankfurt et New York. www.aventis.com



A Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UDF) et François Simon (PS) au coude-à-coude

Le résultat final de l'élection municipale à Toulouse s'annonce très serré. Le candidat UDF (41,5 % des voix) arrive en tête, mais dispose de très faibles réserves de voix. Le candidat de la gauche plurielle (27,9 % des voix) devrait au contraire tirer bénéfice du soutien de la liste Motivé-e-s

L'évolution de la campagne électorale le laissait prévoir, le premier tour le confirme : le résultat de l'élection municipale à Toulouse (Haute-Garonne) sera très serré. Philippe Douste-Blazy (UDF), avec 41,5 %

des voix, arrive largement en tête. Mais le succès de celui qui se présente comme le candidat de la continuité est très relatif si on le compare avec les scores réalisés par Dominique Baudis lors des trois précédents

scrutins (de 55 % à 58 % des voix). Au second tour, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale risque de souffrir de ses très faibles réserves de voix. Les leaders de l'extrême droite ont d'ores et déjà

annoncé qu'ils n'appelleraient pas à voter pour M. Douste-Blazy. Au contraire, François Simon (PS), tête de liste de la gauche plurielle, qui ne réalise pas une percée décisive (27,9 % des voix), pourrait bien bénéficier

du report des voix des Verts, de 100 % à gauche, et surtout des Motivé-e-s. Les animateurs de cette liste, qui a rassemblé 12,3 % des suffrages, se mobilisent sans ambiguïté pour le candidat socialiste.

TOULOUSE

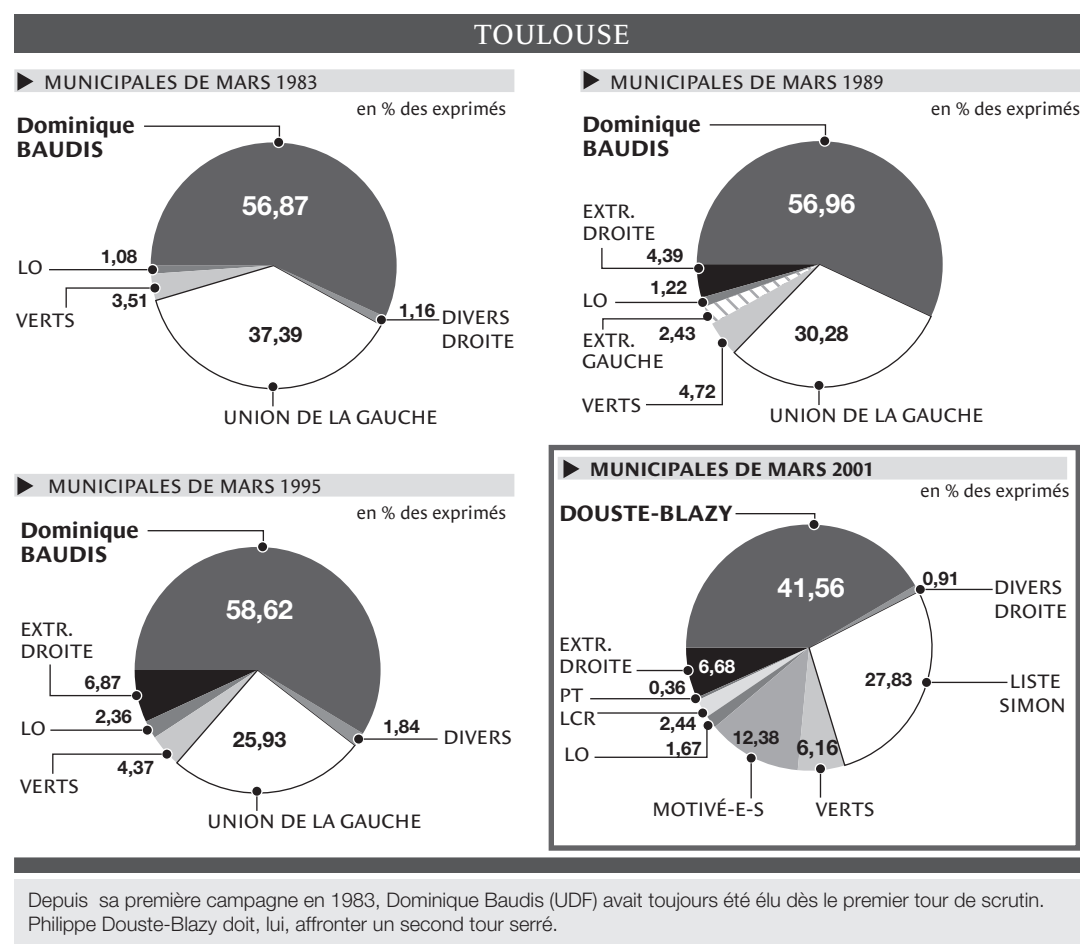
de notre envoyé spécial

Une heure d'incertitude et de silence pesant, avant de crier victoire... Les deux principaux candidats à la mairie de Toulouse (Haute-Garonne), Philippe Douste-Blazy (UDF) et François Simon (PS), ont adopté la même attitude, au soir du dimanche 11 mars, illustrant ainsi, jusque dans la similitude de leur comportement, la réalité du coude-à-coude annoncé pour le soir du second tour.

Longtemps après que les premières estimations « sorties des urnes » furent tombées, les deux rivaux sont encore cloîtrés dans leurs Q. G. respectifs, situés l'un et l'autre à deux pas du Capitole. A 21 h 45, le staff de campagne du candidat socialiste s'efforce de faire patienter encore journalistes et militants rassemblés dans le hall de sa permanence : « François Simon n'interviendra pas tout de suite. Il y a de tels écarts dans les sondages... Et puis Douste-Blazy n'a pas encore parlé, lui non plus. » Même son de cloche au cinquième étage du Crown Plaza, où l'entourage du candidat UDF n'en finit plus d'annoncer son arrivée imminente. Au même moment, sous les arcades du Capitole, où sont projetés sur écran des résultats partiels, l'ancien député (DL) Serge Didier affiche une mine sombre. Conseiller municipal sortant de l'équipe dirigée par Dominique Baudis, aujourd'hui colistier de M. Douste-Blazy, M. Didier se refuse à tout commentaire, justifiant son peu d'enthousiasme par le souvenir d'un passé glorieux et révolu : « Vous savez, quand on est habitué à des scores de l'ordre de 58 % au premier tour, on réfléchit... »

RÉFLEXION PROLONGÉE À HUIS CLOS

Au soir d'un premier tour, le silence ne peut toutefois se prolonger, sous peine d'être perçu comme un signe de faiblesse. A 22 heures, M. Douste-Blazy estime que le temps est venu de se réjouir. Devant micros et caméras, il souligne, tout sourire, que la liste « Toulouse pour tous », qu'il conduit, est « à huit points de la victoire ». « C'est une magnifique récompense pour ceux qui ont travaillé pour Toulouse sans parler de politique, du premier ministre, de la droite ou de la gauche », poursuit le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui n'a eu de cesse, tout au long de sa campagne, de faire en sorte que la Ville rose oublie son « profil national ». « J'habite Toulouse », réplique-t-il ainsi lorsqu'on l'interroge sur les projets de recomposition de la droite au plan national, dont il était, il n'y a pas si longtemps, un infatigable promoteur. La réflexion à huis clos a été suffisamment prolongée pour que M. Douste-Blazy ait répondu à tout. L'interroge-t-on sur le cruel différentiel de près de 20 points qui le sépare des scores enregistrés par M. Baudis ? « Voyez Martine Aubry à Lille, soupirez-t-il, l'air faussement dépité. Quand vous n'êtes pas sortant, vous n'êtes pas sor-



tant... » Doute-t-on de ses réserves de voix pour le second tour ? M. Douste-Blazy renvoie aussitôt aux « bons résultats obtenus par la liste Motivé-e-s dans les quartiers bourgeois du centre-ville ». « Plus d'un tiers de leur électoral, ainsi que de celui des Verts, votera pour moi au second tour », assure-t-il.

Tandis que M. Douste-Blazy crie victoire, M. Simon se décide à entonner le même refrain. Devant la presse, il insiste sur la chute libre enregistrée par la liste de la « droite libérale » par rapport à 1995, et note que « la totalité des listes de gauche se situe aux alentours de 50 % ». Quelques minutes plus

tard, il adresse le même message à plusieurs dizaines de militants, qui l'accueillent par des acclamations. « Les premiers chiffres montrent que nous sommes dans une logique d'alternance politique à Toulouse », assure-t-il, sans préciser que les chiffres en question, qui lui accordent quelque 30 % des suffrages

Les deux candidats espèrent récupérer des voix « bourgeoises »

TOULOUSE

de notre correspondant régional

On s'en doutait au vu de l'évolution de la campagne électorale, mais les résultats du premier tour le confirment : le résultat de l'élection municipale de Toulouse sera serré. « L'incertitude » que le premier ministre avait cru déceler en venant apporter son soutien à la liste de la gauche est bien là. Avant le deuxième tour, gauche et droite sont quasiment à égalité, avec un très léger avantage à la gauche.

Philippe Douste-Blazy, avec 41,5 % des voix, arrive largement en tête et, comme il le dit lui-même, il n'est plus qu'à « quelques points de la victoire ». Ce premier succès est cependant relatif. Son score reste très en deçà de ceux que Dominique Baudis réalisait, élu trois fois successivement au premier tour avec de 55 à 58 % des voix.

L'ancien maire et son équipe n'ont pourtant pas lésiné leur soutien à celui qui se présente d'abord comme le candidat de la continuité. Le résultat de Philippe Douste-

Blazy cache surtout une redoutable faiblesse : il dispose de peu de réserves de voix, sinon du côté d'une petite liste dissidente à droite (M. Fouré-Labro, un conseiller municipal, qui n'atteint pas 1 % des suffrages) et de celui des deux listes d'extrême droite, Front national et Mouvement national républicain, qui recueillent environ 6,5 % des voix. Or, dès dimanche 11 mars au soir, les deux leaders de ces formations, Serge Laroze et Jean-Pascal Serbera, ont fait très clairement savoir qu'ils n'appelleraient pas à voter pour Philippe Douste-Blazy, auquel ils gardent une rançune tenace pour ses positions contre l'extrême droite. On voit mal d'ailleurs M. Douste-Blazy leur faire des avances. Il s'est engagé à ne rien négocier avec quiconque entre les deux tours et son discours électoral, dans la tradition de Dominique Baudis, est resté modéré, y compris sur les questions de sécurité.

A la différence de son adversaire, François Simon, quant à lui, possède des réserves.

Son score du premier tour (27,9 %), bien que supérieur de deux points à celui de la gauche en 1995, ne constitue pas une percée décisive. Mais il peut compter sur les voix des Verts (6,1 %), de 100 % à gauche (2,4 %) et surtout des Motivé-e-s (12,3 %). Seule lutte ouvrière (1,6 %) n'appelle pas à voter pour le candidat du PS.

ARITHMÉTIQUE ET DISCIPLINE

La dispersion des listes à gauche et la déperdition naturelle qui pourrait s'ensuivre rendent cependant sa position fragile. L'arithmétique ne garantit pas la discipline. M. Simon en est conscient. Issu de la gauche socialiste, il compte sur le décalage de sa personnalité par rapport aux caciques traditionnels du Parti socialiste pour réussir ce qu'il appelle « le grand écart entre les radicaux et José Bové ».

Son sort au deuxième tour est particulièrement lié à l'attitude de l'électorat de la liste Motivé-e-s, dont les résultats troublent le jeu. Les animateurs de cette liste se mobi-

sent sans ambiguïté pour le candidat socialiste (lire ci-dessous), mais leurs troupes sont indociles. Après avoir laminé les Verts et l'extrême gauche, qui, lors des scrutins régionaux et européens, avaient réussi des scores importants, feront-ils le lit de la gauche plurielle, dont ils se disent violemment déçus ? Les jeunes des cités les suivront-ils dans leur compagnonnage avec la gauche officielle ? Les électeurs plus huppés du centre-ville qui ont voté pour eux, par effet de mode, par provocation ou par souci de modernité, rejoindront-ils la « majorité de changement » que François Simon appelle de ses vœux ?

Ce n'est pas le moindre paradoxe du deuxième tour, mais c'est aussi sur cette frange d'électeurs « bourgeois » qui se seraient encanaillés que compte Philippe Douste-Blazy pour faire la différence. Tout le monde, décidément, a besoin des Motivé-e-s.

Jean-Paul Besset

Sans « rentrer dans le rang », les Motivé-e-s choisissent la « coalition » avec la gauche plurielle

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Il n'aura pas fallu attendre de longues palabres pour connaître la position de la liste Motivé-e-s

REPORTAGE

« A 83,5 %, vous avez décidé de faire battre la droite. »
Ovation générale

au deuxième tour des élections municipales de Toulouse. Les 263 personnes dûment sélectionnées pour leur participation militante à la campagne ont tôt fait de donner leur avis en choisissant, par vote à bulletins secrets, entre deux hypothèses : se maintenir au deuxième tour pour affirmer l'originalité de la démarche jusqu'au bout, ou faire une « coalition » avec la liste de la gauche plurielle, menée par François Simon.

Salah Amokrane, la mine réjouie, proclame le résultat de ce vote interne : « A 83,5 %, vous avez décidé de faire battre la droite. » Ovation générale. « Mais il n'est pas question pour autant qu'on rentre dans le rang, précise immédiate-

ment la tête de liste. Maintenant, ça ne va plus être pareil. Quel que soit le maire, on va lui coller au cul. »

Les quatre cents personnes réunies dans un café-concert de la ville explosent de joie. La liste Motivé-e-s a mis fin au suspense entretenu sur son positionnement. Malgré ses 12,3 % des voix qui lui permettraient de participer au deuxième tour, ses animateurs ont décidé d'« y aller ». « Et on va y aller à fond, explique Gérard Sautton, animateur du comité de quartier Arnaud-Bernard, un des nombreux militants associatifs toulousains à avoir rejoint la liste Motivé-e-s. On va y aller sans ambiguïté, pour que Douste-Blazy perde et que François Simon gagne. »

UNE AMBIANCE DE FÊTE

Le vote interne des Motivé-e-s s'est déroulé en deux temps, dans une ambiance de fête dont ils ne se départent jamais, mais après de longs et tortueux débats qui ont mobilisé des centaines de personnes ces dernières semaines. Il s'agissait d'abord de savoir si la liste associative garderait son autonomie en se maintenant jusqu'au bout ou si elle rejoindrait la liste

de la gauche plurielle. Puis, dans cette dernière perspective, de déterminer la manière dont cette « coalition » fonctionnerait politiquement. Serait-elle seulement « technique et fonctionnelle » ou, plus fondamentalement, « principale » ?

C'est la première solution qui a largement emporté dans le vote. Si François Simon est élu maire de Toulouse – et il ne peut pas l'être sans la participation massive de l'électorat des Motivé-e-s –, la liste alternative et associative gardera son quant-à-soi, elle ne participera pas à l'exécutif, n'exigera aucun poste d'adjoint et ne signera aucun programme commun. C'est en quelque sorte une formule d'indépendance-association qui est appliquée à un conseil municipal.

Les Motivé-e-s seront donc avec la gauche, mais resteront en retrait. Pas question de « fusion » ou d'engagement « principal », qui signifierait, selon une militante, « la noyade dans la gauche plurielle et la gestion ». Lundi matin, une délégation de la liste associative devait rencontrer le candidat de la gauche, qui l'attend avec impatience. Elle ne négociera rien

exprimés, ne sont qu'une totalisation partielle après dépouillement d'un quart des bureaux de vote. Mettant entre parenthèses les négociations à venir avec Motivé-e-s et les Verts, M. Simon franchit le pas, pour le plus grand plaisir des militants : « Nous savons pertinemment que nous allons fusionner dans les quarante-huit heures avec les deux autres listes de gauche, non par devoir, mais par conviction, pour faire avec eux une majorité de changement. »

Le bain de foule terminé, M. Simon se rend à pied, en compagnie de plusieurs de ses colistiers, en direction des grands cafés du centre-ville, transformés pour l'occasion en studios de télévision. Les cameramen qui le précèdent lui demandent de ralentir l'allure devant l'entrée du Capitole. « C'est chez vous ? », lui demande-t-on. « C'est chez tous les Toulousains », réplique le candidat PS, un rien crispé. Il est vrai qu'à mi-voix, certains de ceux qui l'entourent l'ont déjà ramené sur terre. « Il y aura du travail entre les deux tours », a dit l'une. « Soyons prudents ! », a renchéri un autre.

De part et d'autre, on sait en effet pertinemment que rien n'est joué. Dans le camp de M. Douste-Blazy, les visages aux traits tirés traduisent, pour le moins, la grosse frayeur ressentie lors de premières estimations diffusées en début de soirée. « On a eu un peu peur », confie le président du Stade toulousain, Jean-René Bouscatel, qui assure être désormais « soulagé » : « Si on ne commet pas d'erreur, on a toutes les chances de l'emporter. » De la voix, sinon du regard, Florence Baudis se dit « très satisfaite ». Mais la fille de l'ancien maire sem-

ble chercher un terrain plus solide en évoquant aussitôt l'« héritage fabuleux dont bénéficie Toulouse ».

Bras droit de M. Simon et probable premier adjoint en cas de victoire du candidat socialiste, Jean-Paul Fonvielle fait part de sa « réaction un peu plus mesurée » que celle de son patron. « Il y a un peu de marge, mais pas trop », explique-t-il, en évoquant la nécessité pour la gauche de « s'occuper des abstentionnistes des quartiers populaires ». Revenant sur la « connerie énorme » des Verts, qui ont

« Voyez Martine Aubry à Lille, soupirez M. Douste-Blazy. Quand vous n'êtes pas sortant, vous n'êtes pas sortant... »

choisi de partir seuls à la bataille du premier tour, M. Fonvielle attend désormais beaucoup des Motivé-e-s. « Un plus un ne font jamais deux. Il faudra combler ce déficit-là », concède-t-il, en notant que « le résultat du second tour dépendra de la campagne qu'on fera ensemble ». M. Fonvielle se dit toutefois persuadé que les Motivé-e-s vont « mouiller la chemise ».

Jean-Baptiste de Montvalon

www.lemonde.fr/toulouse

RAFAL

Face à la gare St-Lazare

Habile les hommes

FORTS OU GRANDS

- PARIS 8^e - 15, place du Havre
Tel. : 01.43.87.34.64
- NICE - 18, av. Jean Médecin
Tel. : 04.93.85.46.03
- LYON 2^e - Magasin ROURY
80, rue E. Herriot
Tel. : 04.78.42.54.94
- NIMES - Magasin LA OTÉ
1, place du Grand Temple
Tel. : 04.66.67.21.52

L'extrême gauche et les listes « citoyennes » ont concurrencé la gauche gouvernementale

Lutte ouvrière obtient de bons scores dans le Nord, la LCR en Basse-Normandie

Les listes de l'extrême gauche trotskiste, LCR, LO ou PT, ont enregistré une progression au premier tour des élections municipales, dimanche

PRÉSENTE dans 146 villes pour le Parti des travailleurs (PT), dans 129 pour Lutte ouvrière (LO) et dans 93 pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), l'extrême gauche trotskiste a enregistré, toutes proportions gardées, une poussée significative au premier tour des élections municipales. D'une poignée, le nombre de conseillers municipaux d'extrême gauche pourrait grimper pour atteindre la centaine d'élus.

LO enregistre ses meilleurs scores dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. A Liévin, où le socialiste Jean-Pierre Kucheida a été réélu avec 68 % des suffrages, LO est arrivé en seconde position, devant une liste de communistes dissidents. Avec 19,44 % des voix, elle gagne trois élus. A Villeneuve-d'Ascq, LO recueille 12,24 % des suffrages et trois élus. A Sin-le-Noble (15 000 habitants), dirigée par les communistes, la liste LO conduite par Roger Marie atteint 11,95 % des suffrages exprimés. M. Marie qui est depuis 1998 conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais peut se maintenir et se trouve en situation d'arbitrer le duel entre la droite et la gauche, dans la deuxième ville du Douaisis. C'est le même cas de figure à Laon, (Aisne) sauf que la municipalité sortante est de droite. Avec 10,57 % des suffrages exprimés, Jean-Loup Pernelle peut rester au second tour. Il arrive en troisième position derrière la liste de droite (48,5 %) et celle de gauche plurielle (40,91 %).

En région parisienne, le score de LO oscille en moyenne entre 3 % et 6 %, avec des pointes à 7,81 % à Drancy, ville perdue par le PCF, 7,74 % au Pré-Saint-Gervais et

6,31 % aux Lilas. Dans plusieurs villes où le maire sortant de droite est repassé au premier tour, les voix qui se sont tournées vers l'extrême gauche ont cruellement fait défaut aux listes de la gauche plurielle. C'est le cas à Vierzon et surtout à Bourges, où d'ailleurs LO aura un élu dans chaque ville. A Bourges, Colette Cordat (LO) atteint 5,1 % des suffrages, tandis que le député Jean-Claude Sandrier enregistre 44,7 % des voix et

Porto Alegre inspire Châtenay-Malabry

Parmi les listes réunies à Toulouse pour les états généraux des listes Motivé-e-s, les 3 et 4 février, celle de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) avait fait forte impression. Baptisée « Citoyens unis », elle a atteint, au premier tour, le score exceptionnel de 17,2 %, en fondant son programme sur une expérience de budget participatif, inspirée du modèle de Porto Alegre, au Brésil. Une association, créée depuis cinq ans dans le paysage local, après avoir pris l'initiative de contrôler toutes les factures de la ville, à la suite de la plus forte hausse d'impôts locaux du pays en 1996, a servi de base à cette liste. A Toulouse, ses représentants ont suggéré l'idée, s'ils étaient élus, de créer des binômes – un membre de l'association « surveillant » un élu – afin de préserver l'esprit démocratique et de se garder des démons du pouvoir. Une idée de « démocratie participative » qui avait beaucoup séduit le public des états généraux. Le credo des Citoyens unis est de « rendre les citoyens maîtres des décisions régissant la vie locale ».

que le maire sortant (RPR) Serge Lepeltier est réélu avec 50,2 % des voix.

Pour la LCR, le fait majeur est que les listes « 100 % à gauche », qu'elle soutient, font souvent jeu égal avec LO. Ce phénomène est principalement sensible dans les grandes villes, notamment à Paris, Lyon et Marseille. La LCR enregistre des piques à Millau (10,92 %), à Hérouville (11,66 %), à Louviers (10,11 %) à Saint-Etienne du Rouvray (11 %) à Guesnain (14,85 %).

11 mars. L'organisation d'Arlette Laguiller obtient ses meilleurs résultats dans le Nord et le Pas-de-Calais, celle d'Alain Krivine en Basse-Nor-

mandie et Midi-Pyrénées. Des listes « citoyennes », comme Motivé-e-s à Toulouse, peu nombreuses, ont néanmoins gêné la gauche.

Dans la communauté urbaine de Bordeaux, ses scores se situent en moyenne autour de 6 %, avec une pointe de 11 % à Lormont. A Clermont-Ferrand, les voix de l'extrême gauche atteignent 13 %, lorsque l'on cumule les voix de la LCR (8,57 %) et de LO (5,16 %). L'organisation d'Alain Krivine conserve ses élus à ALENÇON, à Gennevilliers, en gagne à Biarritz et à Saint-Denis. Au Kremlin-Bicêtre, la liste PCF-LCR conduite par Denis Kayser

états généraux les 3 et 4 février (*Le Monde* du 6 février), se sont présentées sur des bases très diverses.

Parmi celles-ci, la liste Motivé-e-s de Rennes affichait un objectif de 15 %. Elle atteint 8,22 %. Ses membres professent leur admiration pour José Bové et clament que « la politique ne doit pas être un métier ». Sa cible était, entre autres, l'extrême gauche, à laquelle certains colistiers ont appartenu. « Les gens sectaires à 0,003 % ne nous intéressent pas ! Nous voulons rassembler et redonner envie de voter à tous les déçus de la politique », lisait-on dans leur journal de campagne. L'extrême gauche, ne leur en déplaise, a atteint 10,5 %, avec 4,8 % à LO, 1,7 % au PT et 4 % à une autre liste.

La politique autrement, c'est aussi le credo de l'universitaire Luc Gwiazdzinski qui, à Strasbourg, avec sa liste Action et initiative républicaine (AIR), parvient au score de 6,2 %. Refusant « le raisonnement de ceux qui disent que faire des listes autonomes, ce serait aider la droite à gagner », il a sans doute pioché des voix dans le réservoir de Catherine Trautmann (PS). La liste Rebondyr à Bondy a, pour sa part, réussi un assez joli résultat en rassemblant près de 13 % des voix, ce qui lui donne voix au chapitre pour le second tour. A Bordeaux, deux listes se réclamaient des Motivé-e-s qui ont récolté chacune 3,7 % des voix, tandis que la liste Citoyens unis à Antony a pu gêner la tête de liste Gauche socialiste, Pascale Le Néouannic, en récoltant 8,7 % des voix.

Alain Beuve-Méry et Béatrice Gurrey

Le maire de Roubaix compte sur les Verts et les associatifs

René Vandierendonck, ancien centriste, a rejoint la gauche plurielle en 1998. A Tourcoing, le socialiste Jean-Pierre Balduick est bien placé pour le second tour

ROUBAIX de notre correspondant régional

Personne ne se serait risqué à faire le moindre pronostic un tant soit peu chiffré sur René Vandierendonck, dont le parcours, à la tête de la mairie de Roubaix (Nord), est pour le moins atypique. Cet ancien directeur du cabinet du centriste André Diligent avait été élu de justesse en 1995, soutenu par le RPR, l'UDF et le CDS, avec 37,1 % des voix, dans une triangulaire qui l'opposait à une liste PS-PCF-Verts (35,8 %) et au FN (27,1 %). Lors des régionales de 1998, il a rejoint les rangs de la gauche plurielle, pour marquer d'une part son opposition à une éventuelle alliance entre son camp et le FN au conseil régional, mais surtout parce qu'il voulait que sa ville profite à plein des crédits et de la politique de développement mis en œuvre par la gauche à la communauté urbaine.

Cette fois, il mène à la bataille une liste de gauche plurielle (PS, PCF, PRG, MDC). Face à lui, deux listes de droite modérée dirigées respectivement par son ancien adjoint, Arnaud Verspieren (UDF, RPR), et par un autre de ses ex-colistiers, Jean-Yves Renouard, qui reproche au premier d'avoir continué à soutenir jusqu'en décembre 2000 le maire passé à gauche. Le FN et le MNR ont aussi chacun leur liste, ainsi que la LCR. Trois autres listes, dont celle des Verts, sont menées par des personnes issues de l'immigration, qui représente, à Roubaix, 40 % de la population (*Le Monde* du 8 mars). Ces dernières ont récolté, ensemble, 16,6 % des voix. Le Vert Slimane Tir, qui avait choisi d'ouvrir largement sa liste aux militants associatifs, ne récolte que 10,5 % des suffra-

ges, alors que ses homologues lillois frôlent les 16 %. Il entend néanmoins négocier chèrement son ralliement à René Vandierendonck qui, avec 29,54 % des voix, pourrait dépasser les 50 % si toutes les voix de gauche et d'extrême gauche se reportent sur lui. L'extrême droite a perdu plus de 8 points par rapport à 1995 et la droite modérée plafonne à moins de 31 %. Le virage politique du maire sortant semble donc lui avoir plutôt bien réussi, mais les abstentionnistes (plus de 50 %) pourraient venir troubler le jeu au second tour.

LES PRONOSTICS DÉJOUÉS

A Tourcoing, le socialiste Jean-Pierre Balduick, élu maire avec 45 % des voix en 1989, avait été reconduit de justesse en 1995 avec 36,82 %, dans une triangulaire qui l'opposait à la droite modérée (34,22 %) et au FN (28,97 %). Christian Vaneste (RPR, UDF, GE, CNI, DL) comptait bien, cette fois, profiter d'une baisse prévisible du FN pour l'emporter. Mais, avec 38,32 %, Jean-Pierre Balduick a déjoué tous les pronostics en obtenant, dès le premier tour, un score supérieur à celui de 1995. Avec l'appui des Verts (7,87 %), il est très bien placé pour la triangulaire prévisible dimanche 18 mars, en dépit des 49,64 % d'abstentionnistes.

Le succès de M. Balduick à Tourcoing et, surtout, le virage à gauche inédit de Roubaix pourraient compenser le passage inattendu à droite de plusieurs petites communes telles Faches-Thumesnil et Saint-André, et permettre à Pierre Mauroy de garder la présidence de la communauté urbaine.

Jean-Paul Dufour

Jusqu'au 31 mars 2001



300 FTTC offerts
sur *alapage.com*
pour tout achat
d'un coffret WAP
Itineris ou OLA*

Bénéfice Net
exclusivement dans votre
Agence France Télécom

Livres, Hifi, CD, Vidéo...
Votre shopping sur le Web
et désormais sur le WAP.



alapage.com

*Offre valable du 1^{er} au 31 mars 2001 inclus sous réserve de l'achat d'un coffret WAP Itineris ou OLA et la souscription concomitante à l'un des forfaits Itineris ou OLA (hors Abonnement à 49 FTTC/mois et Compte Mobile OLA) d'une durée minimum de 12 mois après la Période d'Essai de 3 mois. Frais de mise en service inclus. Forfaits de communications en France métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service. Offre cumulable avec les promotions en cours. Bon d'achat d'une valeur unitaire de 300 FTTC (45,73 €) valable du 01/03/2001 au 30/06/2001 inclus sur www.alapage.com/wap-mars et <http://wap.alapage.com>, hors articles en téléchargement, pour tout achat d'un montant supérieur à 300 FTTC (45,73 €). Ce bon d'achat est non remboursable, non cumulable avec d'autres bons et promotions en cours sur www.alapage.com/wap-mars et <http://wap.alapage.com>. Téléphones utilisables exclusivement sur le réseau Itineris avec la carte SIM incluse dans le coffret Wap. Wireless Application Protocol. Téléphones préprogrammés pour une connexion à la plateforme d'accès au Wap Itineris. Pour changer de plateforme d'accès, appelez le n° 0 800 124 134.



france telecom
bienvenue dans la vie.com

Le Parti socialiste va devoir rassembler au-delà de la gauche plurielle

Une stratégie nécessaire face à des résultats du premier tour jugés décevants

Le PS devrait recentrer sa stratégie pour le second tour autour de deux objectifs : la mobilisation des abstentionnistes et le rassemblement

de « toutes les gauches ». Cette stratégie est jugée d'autant plus nécessaire que, à l'évidence, les résultats du 11 mars ne sont pas à la hauteur

des espérances socialistes. Dans plusieurs villes, la fusion avec les Verts, qui ne se fera pas sans concessions, est le préalable à une victoire.

LA GAUCHE était discrètement plurielle au premier tour des élections municipales, au point d'hésiter à exhiber ses étiquettes. Elle va tenter de se transformer en union de toutes les gauches, sans aucune exclusive, pour le second tour. Revenu de Tulle auréolé par sa brillante victoire au premier tour, François Hollande est bien décidé à recentrer sa stratégie pour le second tour autour d'un double objectif : la mobilisation de tous ceux qui se sont abstenus le 11 mars ; le rassemblement de « toutes les gauches », bien au-delà de la « gauche plurielle » jusqu'aux listes d'extrême gauche. Le premier secrétaire du Parti socialiste devait s'en entretenir, lundi matin, avec Lionel Jospin avant de réunir son bureau national.

Cette stratégie est jugée d'autant plus nécessaire que, à l'évidence, les résultats du 11 mars ne sont pas à la hauteur des espérances socialistes. Au diapason du premier ministre et d'autres dirigeants socialistes, comme l'ex-numéro deux Jean-Christophe Cambadélis, M. Hollande s'était bien gardé de pronostiquer une « vague rose ». Comme pour les élections régionales de 1998, il avait même, à plusieurs reprises, joué les empêcheurs de triompher à l'avance en deman-

dant à ses amis, notamment à Laurent Fabius, très optimiste, de ne pas se laisser euphoriser par les sondages. Pour autant, c'est peu dire qu'il espérait mieux. Si Paris, Lyon et Toulouse restent toujours dans sa ligne de mire, il n'imaginait pas que Jean-Claude Gaysot et Dominique Voynet seraient battus dès le premier tour, ni qu'Elisabeth Guigou et Pierre Moscovici se trouveraient si nettement hors jeu. Même au niveau de ses dirigeants, le bilan est mitigé. François Rebsamen devrait l'emporter à Dijon, mais la partie s'annonce difficile pour Adeline Hazan à Reims.

UN APPOINT INDISPENSABLE

Dimanche soir, le PS voyait dans ces résultats décevants la confirmation que les municipales sont « un scrutin local ». « On constate un phénomène de prime aux maires sortants, quelle que soit leur étiquette politique », note-t-il dans un communiqué en pronostiquant un second tour « très serré ». « On va le politiser pour mobiliser notre électorat mais toujours en fonction d'objectifs locaux », confiait M. Hollande. Le premier secrétaire du PS n'est pas loin de penser que les bons sondages qui ont rythmé la campagne ont démobiliés un électeur qui a trop souvent pensé que les

jeux étaient faits. Il faut donc « remobiliser » et par conséquent rassembler.

Cette volonté devra se manifester d'abord au sein de la gauche plurielle, avec un PCF qui a enregistré de mauvais résultats et des Verts qui ont réalisé souvent, hormis l'échec de M^{me} Voynet, de bons scores. Dans plusieurs villes, la fusion avec les Verts est le préalable à une victoire de second tour. Il en est ainsi à Paris, mais aussi à Lille, où la concurrence des Verts s'est révélée plus forte que prévu pour Martine Aubry, ou dans des villes où les maires sortants ne peuvent espérer être réélus sans cet appoint : à Rennes pour Edmond Hervé, à Rouen pour Yvon Robert, à Tours pour Hubert Germain et à Grenoble pour Michel Destot. Le PS va ainsi être obligé de faire plus de concessions qu'il ne le pensait à ses alliés Verts, sachant que ceux-ci dessinent déjà, à partir des résultats du 11 mars, la carte des circonscriptions qu'ils vont lui réclamer pour les élections législatives de 2002.

Alors que l'alliance avec le PCF – la plus large depuis les origines de l'union de la gauche – n'a pas donné les résultats attendus, le PS va devoir aussi soutenir le dissident communiste arrivé en tête à Arles et obliger Jean-Pierre Sueur, à

Orléans, à composer avec un PCF qu'il avait mis de côté. A Toulouse, François Simon va se livrer à l'exercice compliqué de la double fusion, avec la liste Motivé-e-s comme avec les Verts (lire page 8). Privé de réserves, Jack Lang, en position délicate à Blois, devra son sort aux abstentionnistes et à une liste de... la Ligue communiste révolutionnaire qui dépasse 8 %.

Le PS devra aussi se réconcilier avec ses propres dissidents : l'exercice s'annonce aisé mais sans espoir au Havre, impossible à Strasbourg où, après un premier tour calamiteux, Catherine Trautmann est réduite à espérer que son ancien second, Jean-Claude Petitdemange, ne va pas s'allier avec la droite. A Roanne, le candidat socialiste officiel est déjà prié d'unir ses forces au dissident Jean Auroux, l'ancien maire l'ayant coiffé sur le poteau. Des réconciliations du même ordre sont attendues dans le Calvados à Caen (où la partie est perdue pour Louis Mexandeau) et à Lisieux où encore à Plaisir, dans les Yvelines. Sans oublier Béthune, où le PS n'avait investi personne... sans que cela empêche Jacques Mellick de distancer de 17 points le maire sortant.

Michel Noblecourt

Les Verts confirment une progression quantitative et géographique

L'autonomie a été payante pour les écologistes

BIEN SÛR, il y a la défaite « annoncée » de Dominique Voynet à Dole. Une défaite qui a suscité aussitôt chez les Verts une vague de commentaires en défense de la ministre de l'environnement. Elle a été victime d'une « campagne de dénigrement très injuste » et « paye l'Erika pour tous les ministres », dit le chef de file des Verts à Paris, Yves Contassot. « Prime au sortant, abstention, dispersion des voix de gauche », l'argumentaire de Jacques Archimbaud, conseiller ministériel de la candidate malheureuse, est tout prêt et aussitôt téléphoné aux Verts parisiens, qui prennent connaissance, sourire aux lèvres, de leurs bons résultats dans la capitale. « Son score n'est pas plus mauvais que celui des autres ministres battus », fait aussi observer M. Archimbaud. Le plus malheureux est visiblement Jean-Luc Bennaïm, le secrétaire national des Verts, qui fait une tête de chien battu à la télévision pour commenter le médiocre résultat de la ministre.

Mais les Verts ne se trouvent pas à plaindre au soir du premier tour. Ils ont rempli deux de leurs principaux objectifs. En présentant environ un tiers de leurs candidats sur des listes autonomes, ils voulaient se compter, ce qu'ils ont réussi à faire à leur avantage dans quelques grandes vil-

les symboliques comme Paris et Lille. En allant devant les électeurs en majorité plurielle, ils voulaient gagner des places : ce sera chose faite au soir du second tour. Selon M. Bennaïm, les Verts devraient avoir multiplié leur nombre d'élus par dix.

Décidée au niveau de chaque groupe local, la stratégie d'autonomie n'a pas pourtant fait que des heureux, lorsque les sondages ont commencé à prédire une « vague rose ». Mais celle-ci ne s'est pas produite et les écologistes ont engrangé quelques belles victoires : à Lille (15,5 %) et Paris (12,3 %) donc, mais aussi à Montpellier (12,5 %), Besançon (16,5 %), Talence (18,8 %), Evreux (16,3), Morlaix (16 %), Chartres (14,3 %), Pau (13 %), Roubaix (10,4 %), Rouen (10,3 %), Bordeaux (9,5 %). Dans la région parisienne, où les recrutements d'adhérents ont été importants depuis les européennes de juin 1999, les Verts ont été également heureux de pouvoir se compter : ils atteignent 20 % à Montreuil (Seine-Saint-Denis), 18,3 % à Ivry, 16 % à Epinay, 15,8 % à Nanterre, 11 % à Rueil-Malmaison, 10,5 % à Fontenay-sous-Bois.

M. Archimbaud résume la situation d'une formule : « L'autonomie est payante en termes d'affichage politique, l'alliance le sera en termes d'élus. » « Nous avons montré notre poids dans la vie politique, l'expérience est réussie », renchérit M. Bennaïm. Si le secrétaire national des Verts, que M^{me} Voynet devrait remplacer à l'été, se réjouit « du score de François Hollande à Tulle », il ajoute : « Martine Aubry, Bertrand Delanoë, Yvon Robert à Rouen, s'aperçoivent qu'ils ont besoin de nous. Il va falloir nous prendre avec nos qualités et nos défauts. » Le député de Gironde Noël Mamère, qui a manqué son élection au premier tour à Bègles mais qui devrait retrouver sans problème son fauteuil, fait une analyse assez voisine : « Le PS n'a pas fait les scores qu'il attendait, la droite a bien résisté. Face à ce resserrement, un seul parti émerge, les Verts. »

« PARTENAIRE À PART ENTIERE »

De fait, les Verts confirment une progression quantitative et géographique. Ce n'est pas un spectaculaire bond en avant, mais un travail de consolidation qui fait dire à M. Archimbaud qu'« il y a dans ce pays un électoral vert qui s'élargit et se stabilise ». Très urbain, le vote Vert commence à mordre de façon significative sur les villes moyennes. « Il n'y a plus de zones d'ombre dans le maillage politique », commente M. Mamère. La conséquence politique est vite tirée. Pour les dirigeants Verts, il est évident que le parti écologiste est en train de prendre la deuxième place de la gauche derrière le PS. A la place du PCF. « Nous ne sommes pas une force d'appoint, nous sommes un partenaire à part entière », martèle le candidat putatif des Verts à la présidentielle, ajoutant : « Le PS doit réfléchir à la priorité de ses alliances. » Nul doute que ces arguments seront avancés, lorsqu'il s'agira, dès le lendemain du second tour, de négocier des places pour les élections législatives de 2002. Ayant échoué à imposer la proportionnelle, malgré le durcissement du parti sur cette question au congrès de Toulouse, les Verts devront en effet en passer par la négociation.

Ils auront indéniablement pris des forces lors de ces municipales, mais ils ne peuvent négliger leurs faiblesses. En dehors de leurs problèmes d'organisation internes, auxquels Dominique Voynet s'est promis de remédier, les Verts ont aussi observé que les listes de majorité plurielle n'avaient pas fait partout le plein des voix de gauche. Notamment dans les milieux associatifs, sur des questions d'ordre social, de politique de proximité, de démocratie directe, de cadre de vie. Soit cet électoral, plutôt favorable aux Verts, s'est détourné d'eux parce qu'ils faisaient équipe avec « la vieille gauche », soit les Verts ne savent plus les attirer parce qu'ils ont perdu au contact du pouvoir quelques-unes de leurs qualités initiales. Ils ne pourront faire l'économie de cette réflexion.

A. B.-M.

Béatrice Gurrey

Sans réel espoir de gain, le Parti communiste accumule les déconvenues

Il pourrait ne plus gérer aucune ville de plus de 100 000 habitants et en perdre plusieurs de plus de 30 000

SOMBRE DIMANCHE pour le Parti communiste. La double défaite de Jean-Claude Gaysot à Béziers et à Drancy illustre les déconvenues du parti de Robert Hue. A Béziers, le ministre de l'équipement et des transports perd sèchement au premier tour, face au maire sortant, Roger Couderc (DL). A Drancy (Seine-Saint-Denis), où il fut un maire éphémère en 1998, avant de démissionner pour entrer au gouvernement, son successeur, Gilbert Comte, ne conserve pas cette ville de 62 000 habitants, que le PCF détenait depuis 1935. Avec la perte au premier tour de Montluçon (44 000 habitants), c'est la tradition du communisme rural qui se lézarde. Jean-Claude Micouraud n'a pas su garder la municipalité que lui avait cédée en 1998 Pierre Goldberg, maire depuis 1977, député de l'Allier et conseiller régional d'Auvergne.

En 1995, le PCF avait perdu douze villes de plus de 20 000 habitants, mais en avait reconquis six, dont Sens, dans l'Yonne, repassée à droite dès le premier tour. La perte du Havre avait été compensée par la victoire opportune d'Alain Clary, à Nîmes, dans le cadre d'une quadrangulaire. Dans une semaine, en revanche, il y a de fortes probabilités que le PCF ne gère plus aucune ville de plus de 100 000 habitants. Maxime Gremetz, chef de file de la liste PCF-PS à Amiens, a déjà été battu par Gilles

de Robien. Au Havre, le député Daniel Paul n'a recueilli que 29 %, face au maire (RPR), Antoine Rufenacht, qui part favori avec 46 % des voix. Enfin, à Nîmes, même si la liste de la gauche plurielle du maire communiste sortant progresse de 8 points par rapport à 1995, elle arrive, avec 34 % des voix, au coude à coude avec celle de la droite unie. En l'absence de l'extrême droite, éliminée, le second tour est très incertain pour M. Clary.

Le PCF, qui était très satisfait d'avoir passé un accord national avec le PS, n'en tire absolument pas avantage

Le PCF, qui était très satisfait d'avoir passé un accord national avec le PS, n'en tire absolument pas avantage. Dans aucune des villes dirigées par la droite où il avait été désigné chef de file de la liste d'union, il n'arrive à inquiéter le maire sortant. Les députés Jean-Claude Sandrier, à Bourges (Cher), et Patrick

Malavielle, à Alès (Gard), pourtant présentés comme les meilleurs espoirs de reconquête pour le PCF, sont battus, dès le premier tour, par les maires sortants. Des scénarios identiques se sont reproduits à Corbeil-Essonnes (Essonne), Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), Valenciennes (Nord) et Vierzon (Cher). En revanche, à Sevran (Seine-Saint-Denis), où trois listes de gauche s'affrontaient au premier tour, c'est celle de Stéphane Gatignon (PCF) qui arrive en tête, devant les Verts et le PS. De même, la primaire sauvage organisée à Arles (Bouches-du-Rhône) contre le maire sortant socialiste Paolo Toeschi par son premier adjoint communiste Hervé Schiavetti a tourné à l'avantage de ce dernier. Patron du PS arlésien, Michel Vauzelle a lancé, dès l'annonce des résultats, un appel à l'union.

Sans réel espoir de gains, le PCF est en plus menacé, au soir du second tour, de perdre plusieurs des quarante et une villes de plus de 30 000 habitants qu'il gère actuellement. A La Seyne-sur-Mer (Var) et à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), Daniel Paul et Rosy Sanna sont dans des passes difficiles. Ils arrivent en tête, mais recueillent moins du quart des voix. A Tarbes (Hautes-Pyrénées), Raymond Erraçaret, soixante-seize ans, avec 40 % des voix au premier tour, recule de 7 points par rapport à 1995. A Evreux (Eure), Roland Plaisance est

distancé de 3 points par Jean-Louis Debré, mais devrait bénéficier, au second tour, de l'appui des Verts, qui ont obtenu 16 % des voix.

Dans quelques endroits, le parti de Robert Hue conserve cependant ses bastions. Il devrait logiquement garder deux de ses trois présidences de conseil général, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. En revanche, dans l'Allier, la présidence du PCF est menacée, et le Cher, convoité par les communistes, est hors d'atteinte. Outre l'Île-de-France (lire ci-dessous), le PCF résiste bien en Provence-Alpes-Côte d'Azur. A Gardanne, Martigues et Port-de-Bouc, les maires communistes ont été réélus au premier tour. A Aubagne et à Miramas, ils sont en bonne posture. De même, dans l'Isère, Renzo Sulli a été réélu à Echirolles, tandis que René Proby est en ballottage très favorable à Saint-Martin-d'Hères, deuxième et troisième villes du département. A Calais, Jacky Hélin devrait succéder à lui-même sans difficulté. Dans le Nord, le PCF résiste aussi plutôt bien. En revanche, des rêves de « Midi rouge » escomptés en Languedoc-Roussillon, il ne reste que François Liberti, député de l'Hérault et maire de Sète, qui soit quasi sûr de conserver son port.

Alain Beuve-Méry

En Ile-de-France, la petite couronne reste l'un des derniers bastions du PCF

L'ÎLE-DE-FRANCE, et plus particulièrement la petite ceinture formée par les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, reste la dernière terre d'élection du Parti communiste. Sur les treize villes de plus de 30 000 habitants que le PCF conserve dès le premier tour, il y en a onze en Ile-de-France. Dans le « neuf-quatre », Alain Audoubert est réélu à Vitry-sur-Seine, avec 56,12 % des voix ; Jean-Louis Bargerio à Champigny-sur-Marne, avec 51,8 % des voix ; Daniel Davisse, à Choisy-le-Roi, avec 51,5 % et Claudine Cordillot, avec 50,1 %.

Dans le « neuf-trois », il s'agit du refondateur Patrick Braouezec à Saint-Denis (53 %) et de François

Asensi, qui est proche des refondateurs, au Tremblay (59 %). Les trois autres sont aussi des maires communistes plutôt « modernistes » : Bernard Birsinger à Bobigny (65 %), Michel Beaumale à Stains (60 %) et Gilles Poux, à La Courneuve (57,7 %). Jacques Bourgoïn, qui a succédé sans difficulté (66 %) à Jacques Brunhes, à Gennevilliers, et Catherine Margat à Malakoff (71 %) complètent la série.

Pour le second tour, le PCF est en position très favorable pour ses fiefs du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine. Pierre Gosnat à Ivry-sur-Seine et Daniel Voguet à Fontenay-sous-Bois devraient être aisément réélus, tout comme Jacqueline Fraysse à Nanterre et Jeanine Jam-

bu à Bagneux. Seul Dominique Freilaut, avec seulement 37,7 % à Colombes, connaît un ballottage plus difficile.

En revanche, la terre a tremblé dans la Seine-Saint-Denis. D'abord, le PCF a perdu dès le premier tour Drancy, ville de 62 000 habitants, détenue par le PCF depuis 1935. Gilbert Conte a recueilli 41,35 % contre 50,84 % à Jean-Christophe Lagarde, responsable départemental de l'UDF et 7,81 % à Lutte ouvrière. Ensuite, dans la primaire qui opposait, à Pantin, le député socialiste Bertrand Kern au maire sortant communiste Jacques Isabet, c'est le premier qui a eu l'avantage. Le lieutenant de Claude Bartolone, avec 29,73 %, dépasse d'une courte tête M. Isabet (27,07 %). Enfin, à Romainville, dans le fief de Robert Clément, ancien maire et président du conseil général, Corinne Valls, maire communiste sortante, mais désavouée par son parti et soutenue par les Verts, bat de 62 voix, au premier tour, Jean-Marie Doussin, le candidat officiel du PCF. Seul le candidat du MNR, avec 12,85 % des voix, et les deux listes communistes peuvent se maintenir pour le second tour.

Pour deux refondateurs communistes, l'un jeune, l'autre âgé, la situation semble s'éclaircir pour le

second tour. A Aubervilliers, l'ancien ministre Jack Ralite, âgé de 72 ans, avec 30,72 % des voix, arrive nettement en tête, devant la liste d'union de la droite conduite par Thierry Augy (23,72 %) et devant celle du communiste dissident Jean-Jacques Karman (23,56 %). A Sevran, ville de 49 000 habitants détenue par Jacques Oudot (RPF), qui a fait 30,8 % au premier tour, Stéphane Gatignon, assistant parlementaire de François Asensi, a remporté la primaire à gauche entre les trois listes en présence. Il est arrivé en tête avec 25,1 % des voix, devant la liste verte de Jean-François Baillon (19,28 %) et la liste de la socialiste dissidente Michèle Bouichou (11,27 %). Avec un total des voix de gauche de 55 %, en cas de bon report, M. Gatignon est le candidat communiste le mieux placé pour remporter une ville de droite.

ABSTENTION ÉLEVÉE

Dans la grande couronne d'Ile-de-France, les positions du Parti communiste continuent de s'effriter. Robert Hue a certes été réélu à Montigny-les-Cormeilles, avec 57,3 % des voix, mais Roger Ouvrard, maire d'Argenteuil, la plus grosse ville communiste du Val-d'Oise, est en difficulté. Avec 34 % au premier tour, il fait jeu égal



SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils en cuir, tissus Alcantara.
Contemporain & Art déco

OFFRE EXCEPTIONNELLE
fauteuils club 9 800 F* les 2

meubles Decor Actuel 80, rue Claude-Bernard - 75005 PARIS
Tél. : 01.45.35.08.69

*A partir de. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

Marseille : légère poussée de la droite, stabilité dans les secteurs

Avec 39,79 % des voix, Jean-Claude Gaudin (DL) et Renaud Muselier (RPR) devançant de près de 10 points le socialiste René Olmeta (30,20 %). L'extrême droite obtient 18 %, dont 10,44 % pour Bruno Mégret (MNR). Cinq triangulaires se disputeront dans les sept secteurs en balance

En légère progression par rapport à 1995, Jean-Claude Gaudin (DL) et Renaud Muselier (RPR), avec 39,79 % des voix, ont devancé de près de 10 points, dimanche 11 mars à Marseille, René Olmeta (PS). L'extrême droi-

te a totalisé 18 % des voix, 4 points de moins qu'en 1995, mais le MNR a gagné la compétition des deux familles, avec 10,44 % de l'ensemble des suffrages. Cinq triangulaires auront lieu dans les sept sec-

teurs qui restent à disputer, puisque le maire sortant a été élu au premier tour dans le quatrième secteur. Toutes mettront en présence la droite, la gauche et le MNR. Dimanche soir, M. Gaudin a annoncé que son équi-

pe allait « affronter les triangulaires avec la volonté d'obtenir des Marseillais qu'ils se rassemblent derrière nous ». De son côté, M. Olmeta lançait : « On annonçait une déferlante Gaudin (...) je constate que la

gauche conserve ses positions et que la droite est en tête dans les secteurs qu'elle détenait. » Il faudrait une forte mobilisation des abstentionnistes au second tour pour bouleverser les rapports de forces actuels.

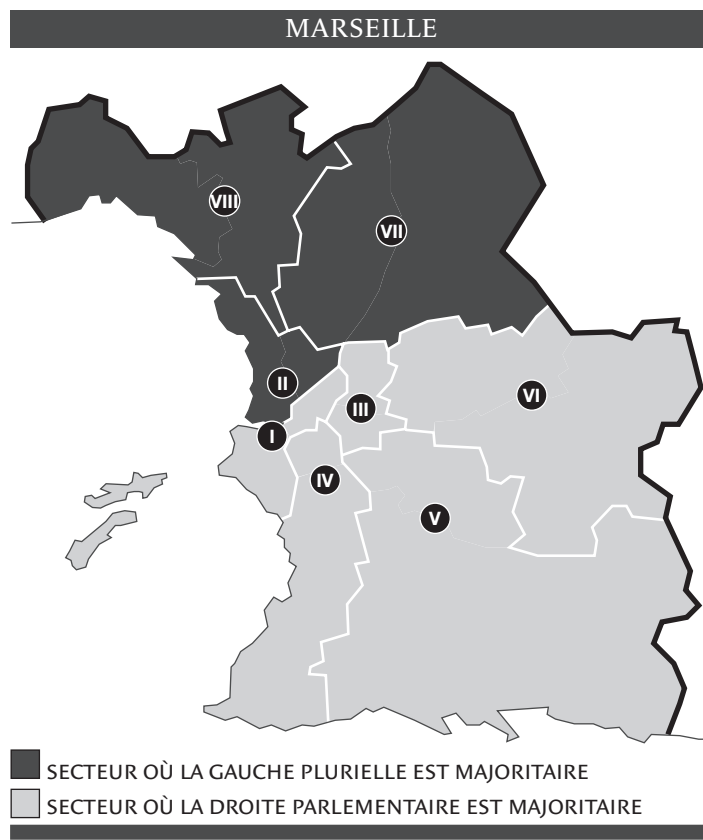
MARSEILLE

de notre correspondant régional

Avec 39,79 % des voix dans l'ensemble de la ville, soit une légère progression par rapport à 1995, Jean-Claude Gaudin (DL) et Renaud Muselier (RPR), ont devancé de près de 10 points, dimanche 11 mars, leur challenger de gauche, René Olmeta (PS), qui en a recueilli 30,20 %. L'extrême droite a totalisé 18 % des voix, 4 points de moins qu'en 1995, mais le MNR de Bruno Mégret a gagné la compétition des deux familles, puisqu'il recueille 10,44 % de l'ensemble des suffrages, alors que le Front national, emmené par Maurice Gros, n'en récolte que 7,31 %. Les listes lepénistes ne peuvent se maintenir dans aucun secteur au second tour, et il n'est pas question, bien entendu, de fusion avec les listes mégréistes.

Cet affaiblissement, qui n'est que relatif, a pour conséquence que cinq triangulaires auront lieu dans les sept secteurs qui restent à disputer, puisque le maire sortant a été élu au premier tour dans le quatrième secteur (6^e et 8^e arrondissements). Toutes mettront en présence la droite, la gauche et le MNR.

Le premier secteur (1^{er} et



7^e arrondissements) verra un duel entre Jean Roatta (DL) et Philippe Sanmarco (PS), qui devrait tourner à l'avantage du premier. Le député libéral a en effet obtenu 43,61 % des voix, et le socialiste, 24,36 %. M. Sanmarco ne peut espérer, au second tour, que les 6,50 % de voix de l'extrême gauche, représentée par Samuel Joshua (LCR).

Dans le deuxième secteur (2^e et 3^e arrondissements), Jean-Noël Guérini (PS), avec 38 %, devrait être réélu sans problème face à Philippe Mazet (Union de la droite, 27,66 %) et au candidat du MNR (10,64 %). Dans le troisième secteur (4^e et 5^e arrondissements), Renaud Muselier (RPR) avec 43,55 % des suffrages, a largement devancé son adversaire, M. Olmeta (25,21 %), qui ne peut compter que sur les abstentionnistes pour progresser un peu le 18 mars.

Le cinquième secteur (9^e et 10^e arrondissements) est resté fidèle à son maire sortant, Guy Tessier (DL), qui totalise 47,98 % des voix et devrait doubler Michel Pezet (PS, 26,61 %) sans mal. La bataille sera plus serrée dans le sixième secteur (11^e et 12^e arrondissements) : Roland Blum (DL) récolte 38,71 % des voix, son adversaire socialiste,

Christophe Masse, 31,43 %, tandis qu'Yvon Claire, du MNR, peut se maintenir, avec 10,50 % des suffrages. Le sort de ce secteur dépend du devenir des 6,68 % de voix du Front national et des abstentionnistes, mais la droite dispose de peti-

Le maire sortant a été élu au premier tour dans le quatrième secteur. Les triangulaires mettront en présence droite, gauche et MNR

tes réserves, puisque le RPF de Charles Pasqua a réuni ici 3,65 % des voix.

Le septième secteur avait été donné par des sondages comme perdu par la gauche. Sylvie Andrieux (PS) devrait pourtant le conserver, étant arrivée en tête,

dimanche, avec 37,18 % des voix, devant Michel Bourgat (Union de la droite), qui n'en obtient que 28,72 % et espérait beaucoup mieux. C'est dans ces quartiers populaires que le Mouvement national républicain, représenté par Bruno Mégret, obtient, avec 14,15 % des voix, son meilleur score marseillais.

Enfin, Guy Hermier (PCF), très affaibli par la maladie et qui a dirigé la campagne à distance, devrait retrouver son siège de maire du huitième secteur (15^e et 16^e arrondissements) : il a réuni 44 points, alors que Bernard Susini (RPR) n'atteint que 21,64 %. Hubert Savon, du MNR, peut se maintenir, mais pas le représentant du FN.

Il faudrait une mobilisation très puissante des abstentionnistes pour transformer les rapports de forces issus du premier tour, qui dessinent un second tour sans grand changement par rapport à la situation actuelle, où la droite détient cinq secteurs, et la gauche trois.

M. Sfr

► www.lemonde.fr/marseille

De part et d'autre du Vieux Port, les militants et leurs chefs étaient fatigués

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Il aura fallu attendre très longtemps pour que, enfin, l'énergie se libère. Jusqu'à 23 h 30, la salle des mariages de la mairie,

REPORTAGE

Jean-Claude Gaudin, flanqué de Renaud Muselier, a remercié les Marseillais avant de s'éclipser

où l'information se concentrait, bruissait d'hypothèses et de commentaires interrogatifs. Les premiers chiffres donnant une nette avance en chiffres globaux au maire sortant ne disaient rien de précis sur chacun des secteurs, ni sur les triangulaires possibles. Les journalistes regardaient les télévisions nationales ou régionales, scrutaient les résultats partiels qui s'alignaient sur d'autres écrans bleus. Mais personne ne

venait les commenter. De l'autre côté du Vieux Port, le siège du PS restait désert, comme celui de la campagne de René Olmeta. Chacune des têtes de liste des camps en présence restait confinée dans son secteur, tandis que les candidats aux cantonales ne se souciaient que de compter leurs voix.

UNE IMPRESSION DE RETENUE

Comme on attendait encore confirmation des tendances, Bruno Mégret venait dans la salle de presse expliquer le bon score de sa femme Catherine, qui appelait « tous les Vitrollais à se rassembler sur [sa] candidature (...) la seule susceptible de battre la gauche et de représenter les 56 % de la droite vitrollaise ». Il pronostiquait quand même un ballottage difficile. Mais il se réjouissait surtout qu'après la division de l'ancien FN son mouvement, « qui est encore jeune, assure la présence de la droite nationale » puisqu'il a dépassé les listes FN de Maurice Gros dans les huit secteurs de Marseille, ainsi que dans toutes les villes des Bouches-du-Rhône.

Vers 23 heures, le directeur de cabinet de Jean-Claude Gaudin descendait du bureau du maire pour tenir son briefing traditionnel. Après avoir expliqué que la droite progressait, que la gauche conserverait probablement les trois secteurs qu'elle détient depuis 1995, Claude Bertrand estimait le nombre des triangulaires à trois ou quatre et commentait les évolutions qui continuaient de s'inscrire sur les écrans.

Sous une tente dressée face à la mairie, une petite affluence discrète passait aux nouvelles, sans passion apparente. Les responsables de l'extrême gauche venaient constater que leurs scores étaient honorables et les dictaient par téléphone à leurs amis. Tout cela donnait l'impression d'une très grande retenue. Par téléphone, le secrétaire fédéral du PS, Guy Bono, qui attendait toujours ses camarades, donnait le même pronostic et lançait l'antienne de gauche de la soirée : les résultats sont « grosso modo ceux de 1995 alors qu'on nous annonçait un raz-de-marée du maire sortant : la gauche res-

te bien présente sur Marseille ». Il se satisfaisait aussi de « l'effondrement de l'extrême droite ».

COLÈRE AU PS

Mais c'est à 23 h 30 que tout cela prenait tournure officielle. Au siège de sa campagne, sur la Canebière, devant une trentaine de personnes et autant de journalistes, Jean-Claude Gaudin, flanqué de Renaud Muselier, remerciait « les Marseillais qui viennent de nous mettre en tête avec 10 points d'avance sur notre concurrent de gauche ». Il annonçait ensuite que son équipe allait « affronter les triangulaires avec la volonté d'obtenir des Marseillais qu'ils se rassemblent derrière nous ». Puis il fila discrètement, tandis que son ami Michel Bourgat, qui espérait ravir le 7^e secteur à Sylvie Andrieux (PS), disait « être désespéré du score de l'extrême droite » (14 % pour le MNR et 9 % pour le FN) et annonçait qu'il continuerait son combat « sur deux fronts, contre elle et contre la gauche caviar ».

Au local de René Olmeta, une demi-heure plus tard, on sentit un peu de passion et beaucoup de colère. Remonté contre le monde entier, le candidat de la gauche plurielle lançait : « On annonçait une déferlante Gaudin, ça devait être sanglant. Et ce soir, malgré une débauche de communication sans précédent, je constate que la gauche conserve ses positions et que la droite est en tête dans les secteurs qu'elle détenait ». Il prédisait ensuite que « Monsieur Gaudin [allait] être obligé de pactiser avec ces 18 % » de voix de l'extrême droite, sans bien expliquer comment. Et bien sûr, il estimait la victoire possible, d'autant que les abstentionnistes, très nombreux, lui semblaient plutôt relever de la gauche.

Il était 0 h 45, les militants et leurs chefs étaient fatigués, rendez-vous était pris pour le second tour et le débat télévisé Olmeta-Gaudin de mercredi soir.

Michel Samson

La scission de l'extrême droite lui enlève tout moyen de pression sur l'opposition

PO-SI-TI-VER ! Les responsables des deux partis d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, pour le Front national, et Bruno Mégret, le président du Mouvement national républicain, ne voulaient voir, dimanche 11 mars au soir, que ce qui pouvait les réjouir. La réélection de Jacques Bompard, membre du bureau politique du FN, à Orange, dès le premier tour, avec 59,97 % des suffrages, a ainsi mis M. Le Pen de bonne humeur pendant quelques minutes. Tout comme le score de la liste de Laurent Guiniot à Noyon (Oise), qui place le FN en tête. Mais aussi – on a les joies que l'on peut – la défaite de Jean-Marie Le Chevallier, son ex-ami, qui a eu l'« audace » de

quitter le FN quelques mois avant les élections européennes. « Il a été châtié, bien châtié, et il l'a mérité », exultait M. Le Pen, en apprenant que le maire sortant de Toulon, soutenu par le MNR, ne pourra même pas se présenter au second tour.

De son côté, M. Mégret se réjouit du score de Daniel Simonpieri, membre du bureau national du MNR, qui, avec 47,81 % des voix contre 16,66 % pour le candidat de la droite unie et 11,69 % pour celui du PS, devrait retrouver son fauteuil de maire de Marignane. La tâche sera plus délicate pour Catherine Mégret, maire sortante de Vitrolles, qui a obtenu 39,14 % des suffra-

ges. M. Mégret lui-même peut se maintenir au second tour dans son secteur de Marseille, mais avec un score médiocre (14,15 %), là où le FN, en 1995, atteignait 27,46 %. Présent dans tous les secteurs de Marseille, le parti lepéniste ne pourra, lui, se maintenir nulle part au second tour.

Pour ce qui concerne les conseillers généraux sortants d'extrême droite, le tableau n'est guère reluisant. A Canisy, dans la Manche, le FN a renoncé à trouver un successeur à Fernand Le Rachinel, et le MNR, pris au dépourvu, n'a pas proposé de candidat. A Dreux-Ouest (Eure-et-Loir), canton détenu par Marie-France Stirbois (FN), partie à Nice, le MNR (4,89 %)

comme le FN (11,99 %) sont éliminés. De même, Eliane de la Brosse (FN), sortante, n'obtient que 8,52 % des voix à Toulon-6 et sera absente du second tour. En revanche, Gérard Freulet (MNR), sortant à Mulhouse-Nord, affrontera, dans un duel, le représentant de la gauche plurielle.

LE FN DEVANT LE MNR

Globalement, ces premiers tours confirment le fléchissement de l'extrême droite, constaté lors de la constitution des listes. On a vu les deux formations peiner pour présenter des listes. La concurrence entre les frères ennemis n'a rien arrangé, en empêchant parfois les deux listes en présence de se pré-

senler le 18 mars. A Paris, Charles de Gaulle (FN), qui se présentait dans le 15^e arrondissement, atteint péniblement 2,74 %, et son rival, le délégué général du MNR, Jean-Yves Le Gallou, 2,40 %. Le meilleur score du MNR dans la capitale est de 2,98 %, celui du FN de 5,16 %. A Dreux, le FN n'a pu présenter de liste, et le MNR décroche deux élus avec 9,84 % des voix (contre 35,16 en 1995 et 36,45 à la partielle de 1996 pour le FN avant la scission). A Lyon, où le MNR n'était présent que dans les 8^e et 9^e, le FN ne dépasse les 10 % que dans le 8^e (10,35 %), alors qu'il avait pu se maintenir partout en 1995.

D'une façon générale, l'extrême droite ne pourra pas, cette année,

exercer sur la droite le pouvoir de nuisance dont le FN avait joué, en 1995, en se maintenant dans de nombreuses villes, faisant ainsi souvent élire un représentant de la gauche.

L'extrême droite résiste mieux dans les villes moyennes, et l'on note quelques bons scores Front national à Cluses (Haute-Savoie) où il arrive en tête, Bollène (Vaucluse), Harnes (Alpes-Maritimes). Le MNR obtient de bons résultats à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) ; à Pierrefitte (Seine-saint-Denis), où il n'y avait pas de représentant de la droite, de même qu'à Vernouillet (Eure-et-Loir) et à Cernay (Haut-Rhin). Sauf exceptions, le FN, qui avait fait imprimer sur ses bulletins de vote une flamme tricolore, devance le MNR.

Les ex-FN ou ex-MNR devenus divers droite ont rarement bénéficié de leur alliance à droite. L'exception : Rillieux-la-Pape (Rhône), où la liste divers droite qui accueille Denis de Bouteiller obtient 35,89 % des voix.

Christiane Chombeau

Réélu à Orange, Jacques Bompard (FN) avait fait campagne, comme toujours, « sans étiquette »

ORANGE

de notre envoyé spécial

Négligeant la mention « République française, liberté, égalité, fraternité », Jacques Bompard, maire sor-

REPORTAGE

Le maire avait repris la devise orangiste « Je maintiendrai ». Pari tenu

tant d'Orange, avait opté sur ses bulletins de vote pour le blason de la ville et la devise orangiste « Je maintiendrai ». Il a tenu très facilement ce pari en l'emportant dès le premier tour avec près de 60 % des voix. Pour réussir cet exploit inattendu, ce membre de l'état-major du Front national s'était présenté,

comme toujours, « sans étiquette ». Jean-Marie Le Pen qui, venant à Avignon, avait négligé de faire un petit détour par Orange. M. Bompard préférerait cela. Pourtant, des quatre maires élus en 1995 et 1997 sous l'étiquette du FN, il est, à la tête de cette ville de 28 000 habitants, le seul resté fidèle à ce parti.

Prêt à prendre la couleur de muraille du théâtre antique pour affermir son fief, ce chirurgien-dentiste quinquagénaire, aux ronds-de-notaire, qui, six ans après sa victoire serrée dans une triangulaire, s'offre une élection impériale, est pourtant le contraire du notable conciliant qu'il s'est efforcé d'incarner, dimanche soir 11 mars, dans son hôtel de ville, où la foule des supporters hurlait son enthousiasme. « Chers amis, pour la première fois depuis quarante ans, les

Orangeois réalisent leur maire et le font dès le premier tour. Ils prouvent ainsi qu'ils ne sont pas versatile, mais exigeants, donc lucides », a martelé M. Bompard, en promettant « d'écrire ensemble la page d'amour qui nous lie à notre ville ».

« CAPITALE DU FRONT NATIONAL »

Il est presque certain de réaliser le doublé en étant élu, le 18 mars, conseiller général du canton d'Orange-Ouest, où il a obtenu plus de 45 % des voix au premier tour. Son épouse, Marie-Claude, est en bonne position à Bollène, où elle a pris la tête d'une liste municipale comportant les plus fidèles lieutenants du maire d'Orange. Le maire lepéniste a concentré ses efforts sur le centre-ville commerçant et a mis en œuvre un clientélisme qui – chacun le reconnaît – pas-

sait par un investissement dans l'écoute de ses administrés. Ce ne peut être un hasard s'il obtient la majorité absolue dans l'ensemble des bureaux de vote, y compris ceux des quartiers sensibles de Fourcheville, de l'Aygues, de La Tour et de Coudoulet.

Assommé par un résultat « inenvisageable » à ses yeux une heure plus tôt, Claude Beroud (PS), tête de liste de la gauche plurielle (sans les Verts) voyait, la mort dans l'âme, retomber « la chape de plomb » qu'il espérait soulever. Ne cherchant pas d'excuse à sa contre-performance – il n'arrive qu'en troisième position avec 15,49 % –, le candidat socialiste observait que « les services de l'Etat ont fait la part belle à Bompard en craignant de le diaboliser ». Un militant de base imputait, lui, une part de la déroute

à la friolité des élus vis-à-vis de la corruption : « Tant que les brebis galeuses ne seront pas indigibles à vie, nous nous exposerons à l'amalgame du "tous pourris" ».

Avec moins de 2 %, la liste des « Jeunes citoyens orangeois », conduite par Aïcha Boukezzoula, n'avait pas la consolation d'une participation de témoignage. Quant à l'union de la droite, emmenée par Alain Agostini (RPR), elle constatait rageusement, avec ses 15,99 %, que ses électeurs avaient franchi le pas irréparable d'un vote extrémiste. « Orange est devenue la capitale du FN ! », se désespérait M. Agostini, tandis qu'une vingtaine de policiers municipaux, armés de matraques, s'efforçaient d'endiguer une petite poussée de colère.

Robert Belleret

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPA. SÉSAME/ACCÈS
■ Stage de Pâques : à partir du 9 avril,
■ Toutes matières,
■ 80% de réussite
Tél. : 01 42 24 10 72

La chute d'un parrain chinois

C'EST un trou d'eau couleur rouille. Un cloaque bordé d'herbes folles. Un cratère à la fange ridée d'auroles par le vent froid d'hiver. Voilà ce qui reste du rêve d'empire de Lai Changxing. En lieu et place du projet de gratte-ciel de 88 étages – le plus haut de la ville ! –, ces quelques grumeaux de boue aperçus derrière le mur qui ceinture un terrain vague en plein cœur de Xiamen, le principal port de la province du Fujian.

Plus pathétiques, deux squelettes d'immeubles dominent l'embryon de chantier. Lai Changxing voulait les cercler de vitres aux reflets d'or, la couleur de l'empire, le scintillement de la puissance. Le temps aura manqué. La façade n'est qu'un patchwork de verres dorés, de béton nu et de brique rèche. Ah, cet or galvaudé ! Cette gloire avortée !

Et puis, il y a plus pitoyable encore. A une heure en bus à la périphérie de Xiamen, Lai Changxing avait fait bâtir une Cité interdite en miniature, autre obsession de trône. Pauvre songe : on a recopié à l'identique la salle de l'Harmonie suprême, les lions de bronze et la rivière aux Eaux d'or. Sauf que le pourpre des piliers est écaillé, que les dalles de l'esplanade sont ébréchées et que, surtout, nul visiteur ne se hasarde plus dans ce Disneyland impérial de pacotille. Une maquette disposée au cœur de la Porte de la paix céleste informe que le palais devait être flanqué d'un parc de loisirs avec piscines, toboggans et montagnes russes. Le projet est enterré. Il n'aura pas survécu à la disgrâce de Lai Changxing.

Aura-t-on jamais autant commenté un naufrage dans la Chine de la « réforme économique » ? Hier parrain suprême de Xiamen et protégé de bien des mandarins à Pékin, Lai Changxing est aujourd'hui un paria. Fuyard au Canada, il a été arrêté à l'automne à la sortie d'un casino près des chutes de Niagara. Il est sous les verrous pour avoir contrevenu aux lois sur l'immigration. Il est surtout un prisonnier éminemment embarrassant pour les autorités canadiennes. Qu'en faire ? Le gouvernement de Pékin exige son extradition. A ses yeux, Lai Changxing est un « criminel » ayant infligé des torts irréparables à l'Etat en montant le plus gros réseau de contrebande que la République populaire ait connu en un demi-siècle d'existence.

Mais le proscrit se pose en réfugié politique. Il clame qu'on le livrera à un peloton d'exécution de retour au pays. Il a raison : quatorze de ses acolytes, dont une majorité d'officiels de la ville de Xiamen ou de la province du Fujian, ont déjà été condamnés à mort. Sept d'entre eux viennent d'être exécutés. D'autres charrettes sont annoncées. L'affaire ébranle jusqu'au sommet du Parti-Etat, car les complicités vont se loger très haut. Elle est un précipité du poison qui gangrène le cours de la réforme en Chine. Ce scandale est l'arrière-cuisine, la part d'ombre du « miracle économique » chinois. C'est aussi un roman noir où se mêlent pouvoir, argent, sexe, espionnage – un cocktail sulfureux que bien des auteurs de thrillers n'auraient pas eu l'audace d'imaginer.

L'histoire a pour décor la province du Fujian – située juste en face de Taïwan – une frange côtière nimbée de mythologies corsaires. Du fameux pirate Koxinga, qui mena le combat contre les premiers maîtres mandchous de la dynastie des Qing (déennie 1650) jusqu'aux triades « Têtes de serpent » qui tissent aujourd'hui les filières de l'immigration clandestine vers l'Amérique du Nord, ce chapelet de crises et d'illots fut de tout temps le paradis des contrebandiers. Tête de pont du pays, Xiamen (jadis Amoy) est le débarcadère de tous les trafics.

Quand Pékin la gratifie en 1979 du statut de « zone économique spéciale », on préfère alors



TAN ZHIGANG, « MEETING », N° 2, 1997, IN « TRANSPARENCE, OPACITÉ ? », ED. DIAGONALES

Illettré mais retors, contrebandier, maître chanteur de haut vol et agent double à l'occasion, Lai Changxing étendait ses filets jusqu'aux sommets de l'Etat. Une « incorruptible » l'a fait tomber. Sept de ses complices viennent d'être exécutés. Portrait d'un forban de la nouvelle Chine

oublier tout ce passé forban. L'urgence est, à la sortie du maoïsme, à la « réforme économique », à l'ouverture sur le monde. Il faut impérativement attirer les capitaux étrangers pour redynamiser un empire anémié par trente ans de chimère autarcique. Tandis qu'à Canton on courtise les investisseurs hongkongais, à Xiamen on fait une cour empressée aux Taïwanais – et peu importe que l'ennemi du Kouomintang règne alors sur l'île nationaliste ! L'incubation de ces capitaux insulaires met Xiamen sur l'orbite du décollage économique. L'atmosphère devient irréaliste. C'est l'ivresse générale de l'enrichissement rapide. Les gratte-ciel champignonnent. Les résidences de luxe – baptisées sans tabou « Celebrity Villas » – essaient. Tous les regards sont tournés vers le port, ce sas de la félicité. Le culte du cargo ensorcelle subitement toute une cité.

LAI CHANGXING est probablement celui qui a le mieux compris le code secret composant le sésame. L'homme est un intuitif absolu. Il est illettré. Front haut, cheveu coupé ras, liséré de moustache coiffant une bouche charnue, il est né il y a quarante-deux ans dans une famille rurale au nord de Xiamen. Il a eu une enfance pauvre. Il a souffert de la faim. Mais il est terriblement rusé. Quand s'ouvre l'ère de la réforme post-maoïste, il bricole dans une fabrique de parapluies et dans une imprimerie. Les affaires tournent plutôt bien. Il constate pourtant que d'autres – bien placés dans l'appareil – réussissent mieux que lui. Il en tire les leçons. « En Chine, le meilleur

investissement est dans le « guanxi » (relation personnelle), et non dans la haute technologie », lui fait dire son biographe dans un livre (*Le Féroce Contrebandier*) récemment sorti à Hongkong. Sa recette se résume à cette formule.

Il l'expérimente sur des petits policiers et des petits douaniers qui lui semblent porteurs d'avenir. Il plante patiemment ses graines au fil des années. La moisson s'avère inespérée. Dans les années 1994-1998, un empire émerge de nulle part. Il a pour nom Yuanhua. La machine à sous, c'est l'arrivée en contrebande de cargaisons entières de véhicules, d'essence, de cigarettes, matériel électronique, etc. Cinquante milliards de francs d'importations illégales entreront ainsi à Xiamen sans que l'Etat perçoive un yuan de taxe...

C'est la culture pirate qui se réveille. Le trafic est pourtant quasi institutionnel. Lai Changxing jouit de l'onction des plus hauts responsables municipaux et provinciaux, car il a acheté le silence de pans entiers de l'appareil du Parti communiste, de l'armée, de la police, de la douane et des banques. Il rend de multiples services à ces légions d'apparatchiks vénaux. Il les arrose, bien sûr, de pots-de-vin. Il s'occupe aussi de leurs rejets, dont il paie les études à l'étranger. Généreux en diable, il héberge les délégations d'officiels de passage à Hongkong dans le somptueux appartement de 8 000 m² qu'il loue dans le quartier chic de Causeway Bay.

On l'utilise, bien sûr. Dans l'atmosphère fébrile qui accompagne la rétrocession du territoire à la mère patrie en 1997, des espions taïwanais prennent langue avec

lui pour l'enrôler au service de l'île nationaliste. Il en informe aussitôt les services secrets chinois, qui lui demandent de mordre à l'hameçon afin de mieux démasquer les réseaux ennemis. Lai Changxing agent double lors des derniers feux de la colonie britannique ? Taupé d'un John Le Carré fin de siècle ? C'est en tout cas ce qu'il expliquera plus tard à la justice canadienne.

ignorent qu'une caméra est cachée. Ils n'imaginent point que leur hôte filme le moindre de leurs ébats. Quand ils le sauront, il sera trop tard. Lai Changxing les tient.

On comprend mieux ainsi l'emprise que le maître chanteur de Xiamen a exercée sur la cité. Les douaniers l'appellent « l'empereur de notre père » : ils savent que Yang Qianxian, un ancien chauff-

Le piège suprême, la trappe fatale, c'est le Pavillon rouge. L'endroit est un temple voué au culte du plaisir. Les cadres du parti et de l'armée s'enivrent de tous ces sortilèges. Ils ignorent qu'une caméra est cachée

Mais, au petit jeu de la manipulation, il est le plus fort. Personne n'échappe plus à ses rets à Xiamen. Le piège suprême, la trappe fatale, c'est le Pavillon rouge, joli nom emprunté à la littérature classique. De l'extérieur, la bâtisse ne paie pas de mine, avec ses six étages de brique et ses vitres bleues fumées. Mais les habitants du quartier ont souvent vu des limousines y déposer des créatures de rêve. L'endroit est un temple voué au culte du plaisir. Un restaurant y sert d'exquises soupes d'aïlleron de requin. Il y a surtout une discothèque, des salons privés et des saunas, où officient les dames de compagnie. Les cadres du parti et de l'armée, qui s'y pressent à l'invitation de Lai Changxing, s'enivrent de tous ces sortilèges. Ils

feur devenu directeur des douanes de la cité, est son obligé. L'armée aussi lui est dévouée. Ses cargaisons illicites sont parfois transportées par les navires de l'Armée populaire de libération (APL). On raconte qu'un jour des douaniers mal informés avaient saisi certaines caisses. Lai Changxing alerta aussitôt ses féaux. Quelques instants plus tard, une escouade de soldats de l'APL faisait irruption dans l'entrepôt récupérer la marchandise et rossait au passage les fonctionnaires naïfs.

Qui peut lui résister ? Ses protecteurs sont haut placés, très haut placés. On en trouve à Pékin au cœur même du pouvoir. Il y a, par exemple, le général Ji Shengde, chef du renseignement de l'armée, et dont le nom appa-

rait dans le scandale des fonds chinois octroyés au candidat Bill Clinton lors de la campagne présidentielle de 1996. Il y a aussi Li Jizhou, le vice-ministre de la sécurité publique (police). Comble du dérèglement général des valeurs, ce Li Jizhou plastronne dans toutes les réunions officielles où claquent les vertueuses proclamations contre la « corruption » et la « décadence ». Acheté par Lai Changxing, il lui fournit les plaques minéralogiques pour les cargaisons de véhicules entrés en contrebande. Il est aussi un visiteur assidu du Pavillon rouge, où il disparaît des journées entières lors de ses passages à Xiamen.

L'organisation, qu'il faut bien appeler mafieuse, était parfaitement huilée. De la base au sommet, Lai Changxing n'avait négligé aucun rouage. Sa seule erreur, qui s'est révélée fatale, est qu'il n'a pas senti le vent politique tourner à Pékin. Aveuglé par l'impunité générale dont il avait longtemps bénéficié, il n'a pas compris que la nomination au printemps 1998 de Zhu Rongji au poste de premier ministre redistribuait le jeu. Figure du mandarin intègre, Zhu trépassait de s'en prendre à ce forban de Xiamen dont les importations illégales infligeaient une concurrence meurtrière à bien des entreprises d'Etat, notamment dans le secteur du pétrole. Mais Zhu s'était systématiquement heurté à la mauvaise volonté de l'armée, partie prenante des réseaux de contrebande de Xiamen ou de Canton.

TOUTES ces résistances finissent par sauter pendant l'été 1998. La direction suprême du Parti, consciente que la corruption instille un poison mortel dans les entrailles du système, consent à nettoyer les écuries de Xiamen et d'ailleurs. Feu sur l'état-major de Lai Changxing ! La plupart de ses protecteurs – mais pas tous, car la purge est sélective – sont arrêtés. C'est la guerre entre Pékin et Xiamen, comme à la belle époque des corsaires. Des brigades d'« incorruptibles » sont dépêchées dans le port « décadent » et s'y comportent comme une force d'occupation. Ces Nordistes ont réquisitionné un hôtel cinq étoiles (L'oise sauvage d'or) pour y loger et mener leurs interrogatoires.

Leur chef, une certaine Liu Liying – surnommée la « Dame de fer », ou encore la « Bao Zheng moderne » (du nom d'un ministre coupeur de têtes sous les Song) – leur interdit de sortir sans autorisation. Car certains de leurs devanciers n'avaient pas résisté à l'hédonisme ambiant. Dans ce climat de commando, des centaines d'officiels locaux sont arrêtés et « cuisinés ». Certains craquent. Un responsable des douanes se suicide en se fichant dans la gorge une paire de baguettes. Mis au parfum par un ami policier de son arrestation imminente, Lai Changxing a, lui, pris le large à temps. C'est de son exil canadien qu'il assiste, impuissant, à la mise à sac de son empire.

Quelques mois après le séisme, Xiamen est encore sous le choc. Une mauvaise déprime pèse sur la cité portuaire. Ici, Lai Changxing n'est pas tenu pour un « criminel », comme disent les Pékinois, mais pour un bienfaiteur. « La contrebande a bien sûr causé des torts à l'Etat, mais elle a apporté la richesse à Xiamen », disent les habitants. D'ailleurs, tout va mal depuis l'effondrement du groupe. Des milliers d'emplois ont été supprimés. Les investisseurs taïwanais boudent. Le prix de l'essence a grimpé. Bien sûr, il y a toujours des petits malins. La rumeur court ainsi que le Pavillon rouge va bientôt être transformé en musée de la vertu. On y organisera des visites expliquant au bon peuple comment des cadres indignes du Parti et de l'armée ont sombré dans le vice. Ici, le sauna et les alcôves, et là, la caméra... Mais, pour l'instant, il n'y a derrière la grille du Pavillon rouge que des soldats en treillis qui jouent au basket.

Algérie : monstrueuses invraisemblances

par Mohamed Ghoulmi

AINSI ce serait l'armée qui massacre ? La réponse définitive à cette question tragique est donnée par M^r Imposimato, avocat italien, dans sa préface au livre *La Sale guerre*. Pour lui, nul besoin de preuves pour le démontrer : c'est l'armée algérienne qui massacre.

Ainsi, l'armée algérienne, caste étrangère à son peuple car composée à plus de 90 % de conscrits et, pour le reste, d'engagés volontaires, tuerait des civils désarmés, bombarderait des villages, brûlerait des enfants, assassinerait des jeunes scouts. Elle assassinerait aussi des jeunes recrues, des officiers et ses propres unités s'entretrueraient, juste pour crédibiliser les infiltrations dans les groupes armés du GIA.

Pourquoi tout cela ? Mais pour se maintenir au pouvoir, pardi !

L'armée algérienne ou ses généraux apportent ainsi une innovation de taille à la pratique politique : pour stabiliser son pouvoir... il faut le déstabiliser. Pour avoir la paix, il ne faut surtout pas cesser de faire la guerre, il faut continuer à l'alimenter. Cette pratique innovante a beaucoup de succès, comme peuvent le constater les esprits lucides.

Qui est depuis de nombreuses années accusé d'incompétence, puis de passivité, puis de complicité et aujourd'hui d'être l'auteur de la majorité des massacres ? Qui est visé par l'insidieuse question du « Qui tue qui ? », par une commission d'enquête internationale et est aujourd'hui menacé de poursuites devant les tribunaux de l'espace judiciaire européen ? L'armée algérienne et ses généraux... masochistes.

Un éditeur et quelques intellectuels, à travers un témoignage tronqué, un ouvrage réécrit, entendent peut-être ouvrir les yeux trop longtemps fermés de millions d'Algériens !

Quelle ignorance et quel mépris pour l'une des opinions publiques les plus vivaces du monde arabe, pour son expression et ses institutions politiques, médiatiques, sociales et culturelles ! Quelle négation du combat quotidien et héroïque des Algériens

contre le terrorisme et pour l'avènement d'un système plus démocratique. S'ils ne sont pas aveugles ou aphones, les Algériens seraient donc des lâches ou des complices de « crimes contre l'humanité » !

Qu'il y ait eu des exactions, des bavures et des dépassements dans la lutte antiterroriste, la presse algérienne n'a cessé d'en faire état et les plus hautes instances officielles ne l'ont jamais caché. Des dizaines de cas ont été identifiés et leurs auteurs traduits devant les tribunaux militaires qui les ont sévèrement sanctionnés.

Quelles que soient les opinions des Algériens – elles combinent souvent la critique radicale du pouvoir politique au rejet sans compromis de l'intégrisme et de l'instrumentation du sacré –, seules quelques voix isolées sollicitent une intervention étrangère pour trouver une solution à leurs

Elle en a affecté toutes les forces vives, toutes les composantes et toutes les institutions.

Elle a, paradoxalement, créé aussi d'immenses virtualités porteuses de modernité et d'avenir, car elle contraint l'Algérie à relever des défis trop longtemps différés dans l'ensemble arabo-musulman : rénovation d'une pensée religieuse sclérosée, séparation du politique et du sacré, légitimité des pouvoirs, transition démocratique, place de la femme, citoyenneté, émergence d'une véritable opinion publique.

S'il est naturel et normal que cette crise interpelle les consciences, elle doit aussi mobiliser les intelligences. Toutes les intelligences, et pas seulement celles qui alimentent un « débat » à sens unique et bénéficient d'une couverture médiatique qui étouffe toutes les autres.

Un éditeur et quelques intellectuels, à travers un témoignage tronqué, un ouvrage réécrit, entendent peut-être ouvrir les yeux trop longtemps fermés de millions d'Algériens !

problèmes. Ce n'est ni par xénophobie ni par fierté démesurée : ils savent dans leur immense majorité faire la part des choses. Ils perçoivent le danger mortel de cette équation qui entend renvoyer dos à dos le terrorisme intégriste et l'action des services de sécurité qui a évité à l'Algérie la « solution afghane ».

La tragédie algérienne ne se déroule malheureusement pas *in vitro* comme le suggèrent certains laborantins de la politique. Comme elle serait facile à résoudre si c'était le cas ! Soyons sérieux ! La tourmente dont l'Algérie émerge progressivement est trop profonde, trop complexe pour être appréhendée à travers des visions simplistes et réductrices.

Elle a menacé les fondements de l'Etat républicain et touché à l'essence même de la société algérienne.

Des opinions inhibées par cette répulsion très française à défendre le « képi » (surtout s'il est algérien), même lorsqu'il défend des valeurs qu'elles partagent, se taisent. Seules quelques voix isolées, noyées dans le tintamarre médiatique, s'élevaient ici en France pour susciter un vrai débat.

N'y a-t-il pas quelque arrogance à exclure de ce débat la quasi-totalité de l'intelligentsia algérienne dès lors qu'elle ne tire pas suffisamment fort sur le pouvoir, les militaires et les institutions de son pays ?

Le débat existe en Algérie, les intellectuels qui le souhaitent peuvent le rencontrer. Ils seront peut-être surpris de constater que tout l'éditeur François Geze que le sous-lieutenant Habib Souaïdia sont interviewés et leurs propos intégralement publiés

par les quotidiens algériens. Les tabous qui hier pesaient sur l'Algérie auraient-ils trouvé l'asile politique en France ? C'est vrai qu'il a fallu attendre quarante ans pour lever ceux qui pesaient sur la guerre d'Algérie !

Alors qu'elle mène toujours une lutte implacable contre un terrorisme aveugle, l'armée, comme toutes les institutions, est au centre d'un débat public digne d'un grand pays démocratique. Si elle bénéficie de larges et sincères soutiens, elle est aussi l'objet de critiques, parfois objectives, mais aussi très souvent motivées par des visées politiques dangereuses pour le pays et sa stabilité.

Une tendance lourde s'affirme cependant qui, non seulement s'oppose vigoureusement à la diabolisation de l'armée, mais œuvre aussi à la protéger et à la préserver à travers l'approfondissement du processus démocratique et la consolidation des précieux acquis de la concorde civile, initiée par le président Abdelaziz Bouteflika, soutenue par l'ensemble des institutions et adoptée à une écrasante majorité par le peuple algérien.

Pour donner des leçons de démocratie, il faut être démocrate. Si l'on veut vraiment aider les Algériens, qu'on ait l'honnêteté élémentaire de les écouter tous et pas seulement ceux qui confortent les préjugés. Qu'on ouvre les grands médias en prime time, comme on l'a fait pour *La Sale Guerre*, aux survivants des massacres, dont les témoignages ne sont entendus ici en France que dans des cercles confidentiels.

Qu'on interroge les Algériens dans leur diversité sur ce qu'ils attendent ou n'attendent pas de ceux qui veulent les aider et qui sont parfois animés des meilleures intentions. Pour cela, nul besoin d'aller ailleurs, des centaines de milliers vivent ici en France, cinq cent mille se rendent chaque année en Algérie, pays lointain, opaque, fermé, occupé par une caste étrangère, peuple bâillonné...

Mohamed Ghoulmi est ambassadeur d'Algérie en France.

Justice !

DEPUIS la parution du livre de Habib Souaïdia *La Sale guerre*, le débat sur les responsabilités dans les exactions de masse contre les civils en Algérie, au cours de ces dernières années, a pris un tour polémique caractérisé par l'agressivité des ripostes dans la confusion des rôles. Pour défendre l'armée, mise en cause dans l'ouvrage pour des crimes d'une exceptionnelle gravité, les attaques et les accusations fusent de toutes parts et quiconque s'interroge de bonne foi sur l'implication de l'armée dans les carnages commis se voit accusé de complots et autres machinations.

Des journalistes, s'arrogeant des mandats policiers et faisant de la Maison de la presse un centre d'audition, tentent, par des procédés d'interrogatoires indignes, de recueillir d'invérifiables démentis. L'allégeance à des décideurs occultes résume les réactions de l'exécutif et des corps constitués. Quant aux parlementaires, dans une large proportion, ils ont voté une résolution de soutien inconditionnel à l'armée. L'écrasante majorité des Algériens, qui ne lira sans doute jamais le livre, interdit, n'a aucun accès au champ d'expression, monopolisé, au prix d'une mobilisation sans précédent, par la minorité qui prétend détenir l'exclusivité de l'honneur national.

Or le témoignage apporté dans ce livre concerne des crimes dont il décrit le déroulement, situe les lieux et les dates et cite le nom des coupables, aussi bien parmi les exécutants que dans la chaîne de commandement. L'état-major, des commandants d'unités, des corps de l'armée avec leur hiérarchie sont mis en cause. La précision du témoignage va au-delà de toutes les charges, déjà accablantes, recueillies par les organisations de défense de droits de l'homme, et dont le livre vient conforter la sincérité.

Dès lors, ni le pouvoir exécutif, ni l'appareil législatif, ni encore moins la presse ne sont compétents pour se prononcer sur la vérité de ces accusations.

Il appartient désormais à l'autorité judiciaire d'intervenir dans son domaine de compétence et le livre lui offre des éléments assez précis pour entamer ses investigations. Il contient suffisamment d'indications pour qualifier les crimes, orienter la recherche de preuves et de témoignages et personnaliser les poursui-

tes. Voilà pourquoi, nous, citoyens algériens soussignés, exigeons qu'une information judiciaire soit ouverte immédiatement pour permettre une enquête sur les mises en cause graves et précises de cadres de l'armée. Les crimes qui leur sont imputés requièrent l'attention de la justice, en raison des enjeux primordiaux de vérité et de justice. En comparaison, les poursuites contre l'auteur du livre, annoncées avec éclat par le ministre de la justice, paraissent bien dérisoires. Il faut que cessent ces mœurs qui permettent aux autorités militaires, intouchables dans leur immunité, d'instruire et de juger par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Nous, citoyens algériens, exigeons qu'une information judiciaire soit ouverte immédiatement pour permettre une enquête sur les mises en cause graves et précises de cadres de l'armée

En sa qualité de premier magistrat du pays, le président de la République algérienne a le pouvoir et le devoir de mettre en œuvre l'action publique pour que la justice fasse la lumière sur des crimes dont trop d'éléments précis et concordants attestent la réalité. Agir dans cette direction n'est pas un complot contre les institutions. A moins qu'il ne soit dit qu'en Algérie la loi ignore, voire conforte, le crime et que la justice ne sera jamais rendue au nom du peuple !

Lahouari Addi, sociologue.
Madjid Benchikh, juriste.
Mourad Bourboune, écrivain.
El-Hadi Chalabi, juriste.
Mohammed Harbi, historien.
Salima Mellah, journaliste.
Khaled Satour, juriste.
Fatiha Talahite, économiste.

A ceux qui crachent dans nos larmes par Yasmina Khadra

JE me rétracte ? Aucunement. Je n'ai pas failli à mes engagements ni changé d'un iota dans mes déclarations. J'ai régulièrement rendu hommage à l'armée à travers les différentes interviews que j'ai accordées à la presse occidentale, arabe et algérienne. A l'heure où la question « Qui tue qui ? » battait son plein, et au risque de compromettre ma carrière littéraire, j'ai dédié *L'Automne des chimères* au soldat et au filic de mon pays ; c'était en avril 1998.

J'avoue que la guerre crapulo-intégriste qui sévit encore en Algérie n'a pas livré tous ses secrets. Beaucoup d'assassinats, de tueries, d'enlèvements ne sont pas près d'être élucidés. Il s'agit d'une guerre plurielle, foncièrement politico-financière, dont les enjeux tentaculaires et innovants vont continuer d'enchevêtrer toutes les pistes susceptibles de dévoiler les tenants de l'une des plus effroyables supercherie que le Bassin méditerranéen ait connues. La confusion qu'entretient des manœuvres subversives à travers les médias et les témoignages livresques ne font, en réalité, que reconforter les véritables coupables jusque-là au-dessus des soupçons.

Aujourd'hui, un autre témoignage impute à l'armée les massacres collectifs revendiqués pourtant, à cor et à cri, par les GIA. Que faire ? Me taire ? Mon silence pourrait être interprété comme un consentement ou un désaveu. Réagir ? Mon intervention risquerait de chahuter ma crédibilité d'écrivain libre. Entre deux maux, je choisis celui qui pèsera probablement sur mes chances de romancier, mais qui aura l'excuse de ne pas peser sur ma conscience.

Je déclare solennellement que, durant huit années de guerre, je n'ai jamais été témoin, ni de près ni de loin, ni soupçonné le moindre massacre de civils susceptible d'être perpétré par l'armée. Par contre, je déclare que l'ensemble des massacres dont j'ai été témoin et sur lesquels j'ai enquêté portent une seule et même signature : les GIA. Les victimes sont des vieillards, des femmes, des enfants et des nourrissons, surpris dans leur misère la plus accablante et assassinés avec une férocité abso-

lue – des bébés ont été embrochés, frits et brûlés vifs. De telles horreurs ne peuvent être commises que par des mystiques ou des forcenés ; en tout cas par des monstres qui ne pourront jamais plus réintégrer la société et prétendre à la reprise d'une vie normale. Pour atteindre un tel degré de barbarie, il faut impérativement avoir divorcé d'avec Dieu et les hommes. Les soldats que j'ai connus dans les maquis gardent encore la foi.

L'armée algérienne, conçue dans le monde obsessionnel d'une menace exclusivement extérieure, a été littéralement débousoyée par l'implosion intégriste. Non préparée à l'éventualité d'une guerre civile et refusant d'admettre que la patrie puisse être martyrisée par ses propres rejetons, l'institution a mis plusieurs années pour se relever de son choc et faire face, avec un minimum de lucidité, à la déferlante extrémiste. Dans la confusion généralisée, savamment dosée par les véritables commanditaires, notamment entre 1992 et 1994, des erreurs gra-

que de discernement effarant ? Il est certain que le drame algérien bouleverse et étonne par les opacités tourbillonnantes qui gravitent autour de lui ; mais une situation floue n'exige-t-elle pas un minimum de retenue ?

J'ai été soldat, et je n'ai pas quitté les arènes algériennes des yeux une seule seconde. Témoignant, n'aurais-je donc pas voix au chapitre ? L'armée algérienne n'est pas un ramassis de barbares et d'assassins. C'est une institution populaire qui essaye de sauver son pays et son âme avec le peu de moyens appropriés dont elle dispose que compensent sa détermination et sa vaillance, et rien d'autre. Présenter le soldat algérien comme un mercenaire ou un légionnaire sans foi et sans conscience est injuste et inhumain, indigne d'hommes éclairés et supposés défendre la vérité et les valeurs fondamentales au nom de toute l'humanité.

Je reviens des maquis, des villages blessés, des villes traumatisées ; je reviens d'un cauchemar qui m'aura définitivement atteint dans ma chair

Je reviens d'un cauchemar qui m'aura définitivement atteint dans ma chair et dans mon esprit. Et que suis-je en train d'entendre ? Que le soldat miraculé que je suis est un tueur d'enfants !

ves et des dérapages ont été constatés. Il s'agissait d'actes isolés (vengeance, incompétence, méprise ou psychose) qui n'impliquent pas l'institution militaire puisque les tribunaux et les asiles psychiatriques ont accueilli un grand nombre de mis en cause.

Que dire de l'attitude de certains intellectuels français devant notre tragédie, sinon mon chagrin et ma déception, moi qui, trente-six ans durant, contre vents et marées, n'ai cherché qu'à les rejoindre et m'instruire auprès d'eux ? Que dire de ces alliés naturels dont je rêvais toutes les nuits et qui, avec une insoutenable prudence, font étalage d'un man-

ment rien fait. Huit années durant, vous avez assisté à une intenable boucherie en spectateurs éblouis, ne tendant la main que pour cueillir nos cris ou nous repousser dans la tourmente à laquelle nous tentions d'échapper.

Que savez-vous de tous ces cadets tués au combat, de ces milliers de soldats fauchés à la fleur de l'âge et dont la majorité n'a jamais embrassé une lèvres aimée ou connu les palpitations d'un amour naissant ? Quels souvenirs gardez-vous de ces visages éteints, de ces corps qui ne bougent plus au pied d'arbres brûlés, de ces bouillies de chair qui indiquent qu'une bombe a explosé à tel ou tel endroit ? Vous n'avez rien vu de notre enfer et vous ne mesurerez jamais l'ampleur de notre chagrin ni l'envergure de notre bravoure.

Nous sommes les enfants de notre pays, des guerriers malgré eux, qui se battent à leur corps défendant. Nous ne tuons pas nos pères, ni nos mères, ni nos propres enfants ; mais nous offrons à tout moment un morceau de notre vie pour préserver un empan de notre terre et de notre dignité. A l'heure où nous nous recueillons sur la tombe de nos chers absents, vous nous chahutez, vous crachez dans nos larmes, bafouez notre deuil et tuez une deuxième fois ces êtres merveilleux qui furent les nôtres, qui n'étaient rien d'autre que des soldats.

Je reste persuadé que, pareillement au destin, nul ne peut se défaire de la vérité. Le crime ne paie pas, la lumière finira inmanquablement par éclairer la beauté ou la laideur de chacun ; et aucun masque, aucun lifting, ne saurait sauver la face impure.

En attendant, l'Algérie continue de subir l'affront de ses rejetons. Que ceux qui n'y peuvent rien aient la décence de nous laisser à notre malheur. A l'usage, nous saurons renâtrer de nos cendres et survivre au pire des cataclysmes : la lâcheté de nos félons et le lâchage de nos « amis ».

Yasmina Khadra est écrivain.

che : on apporte des vêtements ou des jouets. C'est bien, (...) mais au fond, à l'échelon local comme au niveau national, tout le monde semble dépassé. L'Europe, sans doute, est le cadre qui convient ; mais à condition qu'il y ait, rapidement, une politique étrangère « européenne » et que l'on aborde en amont les causes de cet exode. A condition aussi que se définisse une politique mondialisée qui donne davantage aux principes de Porto Allegre qu'à ceux de Davos. Vaste programme, mais peut-il y avoir une démocratie sans cela ? Il y a déjà longtemps que l'on sait recueillir les enfants déposés à la porte des églises, comme ce fut le cas pour d'Alembert, un des auteurs de l'*Encyclopédie*. Combien faudra-t-il attendre encore pour mettre en œuvre une politique d'ensemble ?

Georges Chastanier
Saint-Raphaël (Var)

OPUS DEI

Vous avez fait allusion à l'Opus Dei, à propos de l'entrée de Mgr Cipriani au Sacré Collège des cardinaux (*Le Monde* du 23 février). Je me permettrai de vous faire observer, concernant la prélatrice de l'Opus Dei :

1/ que l'élévation d'un évêque, membre de l'Opus Dei, au cardinalat ne signifie nullement une accession collective de cette institution dans le Sacré Collège ;

2/ que si la première expansion de l'Opus Dei a coïncidé avec l'avènement du nouveau régime en Espagne, c'est tout simplement parce qu'elle avait été retardée par la guerre civile ;

3/ qu'il n'y a eu aucune intimité entre le fondateur de l'Opus Dei et le général Franco ;

4/ qu'il est totalement abusif d'affirmer que les dictatures militaires ont favorisé le développement de l'Opus Dei en Amérique latine (où l'implantation s'est produite depuis les années 1950 dans tous ces pays, quel que soit le régime en place).

François Gondrand, directeur du bureau d'information de la prélatrice de l'Opus Dei en France

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Démocratie locale

AU-DELÀ des enseignements que chaque parti tentera de tirer pour lui-même du premier tour des élections municipales, celui-ci apparaît d'abord comme un vote massif en faveur de la décentralisation. Les Français ont accordé leur préférence, dans une large mesure, aux équipes qui avaient, selon eux, fait leurs preuves, quelle que fût leur couleur politique, et su créer avec la population des liens de confiance. Ils n'ont pas compris que des vedettes gouvernementales tentent de ravir leurs mairies à des personnalités locales qui n'avaient pas démérité. Ils ont refusé que ces élections servent de tremplin à des candidats dont l'ambition était avant tout d'asseoir leur carrière nationale et choisi de maintenir leur confiance à des hommes ou des femmes de terrain dont ils savent qu'ils consacreront tout leur temps à leur mandat municipal.

Cette attitude n'est pas entièrement nouvelle, mais elle s'est accentuée d'une façon spectaculaire, désavouant la pratique, fort ancienne en France, du cumul de fonctions locales et nationales par des notables tout-puissants. De ce vote anti-cumul ont été victimes les principaux ministres du gouvernement Jospin partis à la conquête de municipalités de droite, mais aussi Philippe Séguin à Paris ou Jack Lang à Blois. En revanche, des hommes peu connus hors de leur ville comme Bertrand Delanoë dans la capitale, Gérard Colomb à Lyon ou François Simon à Toulouse ont obtenu les scores

qu'ils espéraient, même si leur victoire n'est pas encore acquise. On pourrait en dire autant de Jacques Bompard, qui conserve au Front national la mairie d'Orange.

La dissociation du scrutin municipal et des scrutins nationaux est ainsi confirmée et même renforcée. L'intuition première de Lionel Jospin, qui avait interdit à ses ministres de conserver leurs mandats de maires, était juste. Son tort est d'avoir laissé entendre que cette règle pourrait être assouplie : les Français attendent de leurs élus qu'ils se dévouent pleinement à leurs tâches : aux maires la gestion de leurs cités, aux ministres celle de l'Etat. Cette évolution doit être saluée : elle exprime la volonté des citoyens d'exercer leurs responsabilités sans se plier à des consignes nationales. La démocratie locale ne peut qu'en être raffermie.

De ce point de vue, la percée des Verts ou les bonnes performances de listes alternatives, qui, comme à Toulouse, détient la clé du second tour sont significatives. Souvent issus d'associations dynamiques, leurs candidats étaient porteurs de thèmes touchant à la vie quotidienne de leurs concitoyens. Les partis traditionnels, à droite comme à gauche, tardent à s'adapter : il est probable que l'abstention, qui continue de progresser, est la sanction de ce retard.

Pour Lionel Jospin comme pour Jacques Chirac, affaiblis l'un par l'échec de ses ministres, l'autre par le vacillement de ses fiefs parisiens et corréziens, la leçon est amère.

Les démocrates déboussolés face à la « bulle Bush »

UNE BULLE peut en cacher une autre. A peine l'Amérique commence-t-elle à se remettre de l'éclatement de la bulle qui l'avait rendue si euphorique, la bulle spéculative des valeurs high-tech, qu'une bulle d'un tout autre ordre, mais sans doute aussi précaire, est en train de se former autour d'un nouveau président qui, malgré l'élection la plus acrobatique du siècle, promène son sourire ravi et serein sur ses administrés, législateurs compris, sans que l'ombre d'un doute vienne troubler son discours. Et cette « bulle Bush » cause beaucoup de soucis à un Parti démocrate qui commence seulement à réaliser à quel point il est désormais exclu du pouvoir, orphelin et déboussolé.

C'est « la bulle heureuse » (« the happy bubble »), dit Frank Bruni, journaliste au *New York Times*. Un bonheur, bien sûr, calculé au millimètre près, sans risque, comme cette première conférence de presse à la Maison Blanche, convoquée à la dernière minute le 22 février dans le sillage d'une autre conférence de presse tenue une heure plus tôt au Congrès, celle d'une élue empêtrée dans les scandales de son mari : Hillary Clinton.

Le même jour, les Américains ont pu voir un leader démocrate, ou du moins une étoile montante du parti à laquelle certains promettaient un avenir présidentiel, pratiquement réduite à renier les actions de son mari, l'ex-président Bill Clinton, pour sauver sa propre

carrière politique, puis, une heure plus tard, le nouveau président républicain tirer parti de cette débâcle clintonienne. « *Le contraste avec l'administration sortante, celle de M. Clinton, est intéressant, ironisait, dimanche 4 mars sur NBC, le vice-président Dick Cheney, et pas forcément à notre désavantage.* »

« UN COUPLE VULGAIRE »

Que Bill Clinton ait quitté la Maison Blanche avec une remarquable cote de popularité et que George W. Bush y soit entré avec un demi-million de voix de moins que son adversaire, Al Gore, ne fait qu'accroître le malaise de l'appareil démocrate, paralysé par les polémiques autour des derniers jours de la présidence Clinton, surpris par l'aisance et l'audace de l'équipe Bush, et en porte à faux avec son électoralat : l'électeur démocrate de base a, en effet, beaucoup plus de mal à digérer les prolongations du scrutin du 7 novembre 2000 et l'issue de la bataille de Floride que l'establishment washingtonien.

Les choses n'étaient pas censées se passer ainsi. En quittant la présidence le 20 janvier, Bill Clinton avait placé aux commandes du parti l'un de ses hommes de confiance, Terry McAuliffe, et l'élection de sa femme au Sénat le maintenait dans l'orbite du pouvoir ; à cinquante-quatre ans, beaucoup le voyaient devenir le leader officieux du mouvement démocrate ancré au centre, celui qui aiderait le parti à reprendre la Maison Blanche en 2004 et, pourquoi pas, le Congrès en 2002.

Six semaines plus tard, c'est un tableau très différent qui s'offre à un Parti démocrate « pathétique », pour reprendre l'expression d'un magazine d'ordinaire plutôt indulgent, *The New Republic* : submergé par les récriminations et les enquêtes sur les conditions dans lesquelles il a amnistié à la hâte un milliardaire en fuite ou un trafiquant de drogue, Bill Clinton en est réduit à s'enfermer à Chappaqua, dans la grande banlieue de New York, dans la maison achetée par sa femme pour se faire élire, quittant même Washington subrepticement par la route une nuit de février avec son escorte du Secret Service, selon *Newsweek*, pour ne pas être vu.

Furieux, de nombreux démocrates, qui avaient tenu bon au moment de l'affaire Lewinsky, ont tourné le dos aux Clinton. « *Avant, il s'agissait de sa vie privée, fait valoir, amère, une riche démocrate de New York. Cette fois-ci il s'agit de clientélisme, de trafic d'influence, de financement de campagne... c'est indéfendable.* » Fidèle chroni-

queur de la gauche, Bob Herbert du *New York Times* a appelé le Parti démocrate à couper les ponts une fois pour toutes avec M. Clinton : « *Bill Clinton a été un désastre pour le Parti démocrate, écrit-il. Renvoyez-le. Quant à M^{me} Clinton, le parti n'a nul besoin de voir en elle un leader. Les Clinton sont un couple vulgaire et dénué de la moindre éthique, et ils ont trahi tous ceux qui ont cru en eux.* »

Dans une tribune tout aussi dévastatrice publiée par le *Wall Street Journal*, Hamilton Jordan, qui fut le secrétaire général du président Carter, a irrémédiablement condamné ce « couple d'escrocs ». Bill Clinton, « *le comte de Chappaqua* », est devenu moins charitablement « *l'albatros des démocrates* », voire « *la princesse Stéphanie des Américains* ».

Au même moment, George W. Bush lance son ambitieux programme de baisse des impôts, l'initiative la plus importante du début de sa présidence. Les sondages révèlent une opinion publique très sceptique sur ce programme, dont elle sait qu'il favorise les revenus les plus élevés et dont elle craint qu'il ne condamne certaines dépenses publiques auxquelles elle est attachée : du pain bénit pour l'opposition démocrate.

« IL RESTE DE L'ARGENT ! »

Pourtant, celle-ci hésite à s'en emparer, sonnée à la fois par le feu vert donné par Alan Greenspan, le président de la Fed, à la réduction d'impôts et par la générosité des prévisions budgétaires ; ces prévisions offrent un tel excédent à la nouvelle administration que M. Bush peut s'offrir le luxe d'affirmer qu'après avoir financé les priorités budgétaires (sociales, notamment), payé les dettes et constitué un fonds pour parer aux imprévus, « *il reste encore de l'argent !* » - qui doit donc être rendu aux contribuables. « *Pourquoi Dieu est si bon pour les républicains me dépasse !* », se lamente le sénateur démocrate Joe Biden.

Le Parti démocrate ne pourra pas faire l'économie du débat que la sortie ratée de M. Clinton a mis au jour : quel parti, quelle orientation, avec quels leaders ? Car l'affaiblissement de la position de l'ancien président renforce l'aile gauche du parti, jusqu'ici marginalisée par le centrisme des « nouveaux démocrates ». Ce n'est pas un hasard si, révèle la revue de gauche *The Nation*, l'un des dirigeants démocrates au Congrès, Richard Gephardt, a récemment invité Ralph Nader, le candidat du parti vert qui a coûté la victoire à Al Gore, à venir le voir.

Sylvie Kauffmann

Les gens par Kerleroux



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les Etats-Unis prêts à employer la bombe atomique

DANS LA DÉPOSITION qu'il avait faite à huis clos à la fin du mois dernier devant les commissions des affaires étrangères et des forces armées des Etats-Unis, et dont la substance avait été jusqu'ici gardée secrète, le général Eisenhower, commandant suprême des forces atlantiques, a exposé ses conceptions stratégiques dans l'éventualité d'une guerre mondiale.

Il a déclaré en particulier que les dirigeants soviétiques seraient « *réellement insensés* » s'ils déclenchaient une guerre mondiale maintenant, parce qu'ils ne pourraient obtenir un « *K.-O. total* » et seraient battus dans une guerre d'usure avec les Etats-Unis.

Le sénateur démocrate Fullbright, qui s'était déclaré inquiet du mouvement d'opinion qui grandit aux Etats-Unis, selon

lequel les Américains ne devraient jamais employer les premiers la bombe atomique, a demandé au général Eisenhower ce qu'il pensait de l'emploi de cette arme.

Le général a répondu : « *Dans mon esprit l'emploi de la bombe atomique devrait être déterminé par les facteurs suivants : est-ce que cela me sera ou non utile en cas de guerre ? Si j'estime qu'en fin de compte le bénéfice reste de mon côté, alors je n'hésiterai pas une seconde, parce que je pars du point de vue que les Etats-Unis ne vont jamais déclarer la guerre les premiers ou mener une campagne d'agression. Ils veulent simplement se défendre, et, si malgré nos desseins pacifiques quelqu'un nous attaque, je pense que nous devons utiliser ce dont nous disposons pour nous défendre.* »

(13 mars 1951.)

La dette amère des pays pauvres

Suite de la première page

Ils ne coupent en effet que le gras et laissent à vif la chair des engagements. Lorsqu'un pays doit trois fois la valeur annuelle de ses exportations, personne ne peut croire en effet qu'il remboursera tout ce qu'il doit. Le gros de la dette est une fiction qui ne correspond pas aux remboursements effectifs qui sont faits par les pays. Tout comme pour l'Allemagne au lendemain de la guerre, la dette déstabilise le pays débiteur, qui vit sous la menace constante de la faillite, mais sans rien ou peu rapporter aux pays créanciers.

Un épisode encore proche éclairera ce qui est ici en jeu. Au cours des années 1980, une autre crise de la dette avait déjà éclaté, celle des pays d'Amérique latine. A l'époque, les créanciers étaient les banques commerciales américaines. Celles-ci ne faisaient pas mystère de l'écart entre la valeur faciale de la dette (le montant nominallement dû) et sa valeur réelle, c'est-à-dire la part qu'elles pensaient recouvrer. La dette d'un pays très endetté comme la Bolivie se négociait ainsi entre banques commerciales à un cours qui a représenté jusqu'à moins de 5 % de sa valeur faciale. Ce chiffre montrait que, sur le milliard de dollars formellement dû par la Bolivie, les créanciers n'escomptaient en fait que le remboursement de 50 millions de dollars !

Ce sont de telles décotes qui ont progressivement convaincu les

banques commerciales qu'elles feraient aussi bien d'annuler la partie non recouvrable de leurs créances, pour se limiter à ce qu'elles estimaient « *raisonnable* ». Sous l'égide de l'administration Bush de l'époque, le « *plan Brady* » avait ainsi annulé des proportions importantes de la dette des principaux débiteurs, au grand soulagement de la communauté financière, qui salua les annulations consenties par une hausse du titre des banques concernées.

NOUVEL ISOLATIONNISME

Dans le cas des pays pauvres, dont la dette est aujourd'hui essentiellement détenue par des institutions publiques, il n'existe aucun moyen d'évaluer directement la valeur réelle de leurs engagements. Parce qu'ils entretiennent une logique purement comptable de leurs actifs, les pays créanciers considèrent qu'en annulant la moitié de la dette ils font un effort significatif qui coûte déjà très cher à leurs contribuables. En laissant en vie l'autre moitié de celle-ci, ils conservent en réalité l'essentiel de la créance effective dont ils disposent sur les pays pauvres.

Pour des niveaux d'endettement comparables à ceux qui sont observés aujourd'hui, les banques commerciales estimaient dans les années 80 la valeur réelle de la dette des pays débiteurs au tiers de sa valeur faciale. En réduisant la moitié seulement de la dette des pays pauvres, les créanciers publics n'ont donc pas même franchi le seuil à partir duquel on pourrait considérer qu'ils ont véritablement réduit la part recouvrable de leurs créances. D'une manière paradoxale dont l'histoire a le secret, il n'est pas exclu toutefois que le débat soit prochainement rouvert par la

nouvelle administration Bush. Dans le domaine financier comme peut-être dans le domaine militaire, le gouvernement américain est tenté par un nouvel isolationnisme. On dit notamment qu'il serait intéressé par le rapport qui avait été commandité par le Congrès républicain à un économiste connu pour ses convictions monétaristes, Allan Meltzer.

Ce rapport recommandait deux choses. D'une part, l'annulation totale de la dette des pays pauvres ; d'autre part, l'arrêt concomitant de tout nouveau crédit à ceux-ci de la part de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, suggérant aux pays riches de se contenter de faire des dons. Faut-il, au motif qu'on soutient la première partie de la démonstration, accepter la seconde ?

La suggestion d'annuler la dette est la bienvenue, et on ne peut que souhaiter, évidemment, que les dons en faveur des pays pauvres soient accrus. L'objectif établi par l'ONU a été fixé à 0,7 % du PIB des pays riches, mais n'est guère atteint que par les pays scandinaves. Pour les autres pays, il ne parvient en moyenne qu'à la moitié de ce chiffre. Outre les dons, faut-il pour autant abandonner les pays pau-

vres aux marchés financiers pour tout projet d'investissement de long terme ? Qu'il faille tirer les leçons des échecs passés, des investissements inutiles, des « *éléphants blancs* » dont l'Afrique est devenue le cimetière, est évidemment indispensable. Mais cet examen de conscience rend urgent de définir une nouvelle stratégie, un nouveau partenariat avec les pays pauvres.

Si la nouvelle administration américaine ne s'y intéresse pas, libre à elle. La tentation isolationniste des Américains devrait ici interpellier l'Europe comme elle le fera peut-être dans d'autres domaines. Il est temps que l'Europe affiche une doctrine. Les obstacles techniques ne sont pas minces, mais on peine à comprendre qu'à minima les pays de la zone euro ne se dotent pas d'un représentant commun au conseil de la Banque et du Fonds qui pourrait faire jeu égal avec le représentant américain. Keynes, qui voulait donner au FMI le pouvoir de créer une monnaie internationale et dont les disciples, tel Robert Triffin, ont été les premiers militants de l'unification monétaire de l'Europe, applaudirait sans doute.

Daniel Cohen pour Le Monde

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MEXIQUE Partie du Chiapas, le 25 février, la marche sur Mexico du sous-commandant Marcos et de ses vingt-trois compagnons de lutte s'est conclue, dimanche 11 mars, par un ras-

semblement de quelque 200 000 personnes sur le Zocalo, la grande place de la capitale. ● LE SOUS-COMMANDANT Marcos, 44 ans, de son vrai nom Rafael Sebastian Guillen Vicente, a été identi-

fié par les autorités comme un professeur de philosophie issu d'une famille aisée. Il est entré en rébellion en 1994 pour défendre le sort des 10 millions d'Indiens du pays. ● LA CARAVA-

NE de l'Armée zapatiste de libération nationale a effectué 3 000 km à travers le pays. Elle a soulevé un intérêt croissant de la part des populations locales. ● LA LOI sur les droits des Indiens et la

culture indigène nécessite une révision de la Constitution. ● POUR LE SOCIOLOGUE Carlos Monsivais, les zapatistes « incarnent la réconciliation du Mexique avec sa composante indigène ».

Le sous-commandant Marcos exige la reconnaissance du droit des Indiens

Dans un discours prononcé dimanche à Mexico, à l'arrivée de la marche zapatiste du Chiapas, le chef rebelle a indiqué qu'il ne quitterait pas la capitale tant que les droits des Indiens ne seraient pas inscrits dans la Constitution du pays

MEXICO

de notre envoyé spécial

Il arrive enfin sur le Zocalo, la place principale de Mexico, symbole de la contestation, surtout depuis 1997, date à laquelle le nouveau maire de gauche avait lancé que le lieu « est à tous les Mexicains ». Quatre hélicoptères survolent le théâtre de ce final de la « longue marche » de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et du sous-commandant Marcos. Une file d'une douzaine de motards avait annoncé l'arrivée imminente de ceux qui en 1994 s'étaient rebellés contre le gouvernement fédéral en se lançant dans une offensive militaire en s'emparant de cinq localités du Chiapas, l'un des Etats les plus pauvres, dans le sud du pays.

Sous les cris de « La lutte continue ! Vous n'êtes pas seuls ! », le convoi venant de l'avenue du 20-Novembre, face à la monumentale cathédrale qui occupe l'un des côtés de la place, s'offre à la foule rassemblée depuis les premières heures de la matinée. La délégation zapatiste, qui, le matin, a quitté Xochimilco, à la périphérie de la capitale, a pris place sur une plateforme tirée par un camion ; derrière, le bus blanc qui pendant plus de deux semaines a transporté la délégation de l'EZLN, suit, vide. Une marée humaine avance dans ce

mouvement et complète les quelques espaces encore vides, préservés pour autoriser le passage.

Le Zocalo a été envahi dès les premières heures de la matinée par des milliers de sympathisants, provenant à pied de la dizaine d'artères qui se jettent sur l'immense esplanade. Ils sont quelque 200 000, une foule jeune, multicolore, identique à celle rencontrée dans les meetings tenus au cours des deux dernières semaines.

« Le peuple est dans la lutte, continuez frères zapatistes ! », proclame une gigantesque banderole face à la tribune. Les « Nous sommes tous des Indiens ! », ou encore « Bienvenue à la marche de la dignité ! », côtoient des slogans qui rejettent la politique néo-libérale du gouvernement et la mondialisation des économies.

« LA COULEUR DE LA TERRE »

Les dirigeants de l'EZLN se relaient à la tribune surmontée d'une banderole qui affirme : « Bienvenue à l'EZLN. Plus jamais un Mexique sans nous ! ». La foule s'impatiente, siffle parfois et réclame « Marcos ! Marcos ! ».

Il prend enfin la parole et prononce un discours qui restera peut-être comme le moins politique, le moins dur de cette quinzaine, sans attaque virulente à l'adresse du

chef de l'Etat, Vicente Fox. Il s'adresse avant tout à ceux qui sont de « la couleur de la terre » et qui, aujourd'hui, « sont là ». Après avoir déclaré qu'il est temps de reconnaître le droit constitutionnel de la culture et des droits des indigènes, il leur dit : « Il est temps que

« Que gagnent les Indiens ! » lance le chef de l'Etat

La stratégie du président Vicente Fox consistant à tendre la main aux zapatistes a été largement saluée par les observateurs. Depuis son élection, début juillet 2000, le chef de l'Etat s'en est tenu à la même stratégie : tenter de régler le conflit du Chiapas par la négociation, faire preuve de flexibilité, approuver la marche zapatiste et même souhaiter la bienvenue à Marcos pour son entrée dans la capitale.

Le politologue Ruben Aguilar estime que le président mexicain « n'est pas tombé dans le piège du discours radical et agressif de Marcos » à son endroit. De fait, à l'approche de l'arrivée de la marche des Indiens à Mexico, le chef de l'Etat avait lancé : « Que gagne le zapatisme, que gagne le sous-commandant Marcos, que gagnent les Indiens ! ». M. Fox a encore souligné que le Mexique était désormais entré de plain-pied dans la démocratie après soixante et onze ans de « dictature parfaite » du Parti révolutionnaire institutionnel.

ce pays cesse d'être une honte. C'est l'heure des peuples indiens ! » Une clameur monte et des milliers de bras, de drapeaux et d'emblèmes s'agitent.

Il explique également, pour rappeler ce qu'ont été les sept dernières années de la guérilla de l'EZLN

au Chiapas, pourquoi la tribune où la délégation a pris place a été installée juste devant le palais du gouvernement. « Dès le début, dit-il, le gouvernement a été derrière nous, avec des hélicoptères armés, avec les paramilitaires, avec des tanks de guerre, avec des offres de reddition,

avec des mensonges, avec des oublis. »

Chef d'une guérilla qui a marché sans armes, masquée de passe-montagnes, Marcos a transformé en une éclatante victoire ce qui fut, il y a sept ans et depuis tout ce temps, une défaite militaire cuisante.

avec des mensonges, avec des oublis. »

Chef d'une guérilla qui a marché sans armes, masquée de passe-montagnes, Marcos a transformé en une éclatante victoire ce qui fut, il y a sept ans et depuis tout ce temps, une défaite militaire cuisante.

te. Cette victoire est aussi, paradoxalement, celle de Vicente Fox, qui, trois mois après son entrée en fonctions, peut se flatter d'avoir sorti le conflit du Chiapas de l'ornière où l'ex-président Ernesto Zedillo avait fait le choix de l'y placer et de l'y maintenir en pariant sur le pourrissement de la situation.

Vicente Fox a pris la mesure de la dimension politique et culturelle de la rébellion zapatiste. Il ne s'en est pas tenu à la réalité militaire, qui fait de l'EZLN une guérilla modeste, regroupant, selon des sources concordantes, entre 300 et 500 combattants, pauvrement armés.

« QUE VA FAIRE MARCOS ? »

« Maintenant, que va faire Marcos ? », s'interrogent les Mexicains. Le chef rebelle doit tenir compte de l'attitude du nouveau gouvernement, qui a radicalement modifié la politique sur le Chiapas, cédé pour l'essentiel aux trois exigences posées par l'EZLN pour aboutir à une reprise du dialogue.

Elu en juillet 2000, après avoir mis fin à 71 années de règne sans partage du Parti révolutionnaire institutionnel, Vicente Fox n'a pas cessé de répéter que cette marche était le signe de la consolidation démocratique au Mexique. Premier à approuver cette marche, pre-

mier à souhaiter la bienvenue à l'EZLN, au cœur de la capitale, il a brouillé à sa manière la donne.

Si la phase en cours n'est en rien le début de négociations directes, elle n'en signe pas moins, avec la rencontre de lundi entre les zapatistes et les parlementaires pour étudier les termes du projet de loi qui accorde une autonomie relative aux peuples indigènes, l'entrée de l'EZLN dans le cadre politique légal. « Bienvenue dans l'arène politique pour un débat d'idées et pour le progrès des 10 millions d'Indiens du pays », a déclaré Vicente Fox, à la veille de l'arrivée de la délégation à Mexico.

Ce qu'a révélé la « longue marche » des zapatistes et la réunion du Zocalo, c'est la montée d'une protestation qui ne se limite pas au problème des peuples indigènes. La présence virulente de nombreux groupes marginalisés, de « globalophobes » ou encore de tous ceux qui ne se reconnaissent ni dans le pouvoir ni dans la gauche, en pleine crise depuis l'échec de son leader à l'élection présidentielle, a montré clairement qu'un accord de paix au Chiapas ne mettra pas fin à leur contestation.

A. A.

► www.lemonde.fr/chiapas

Rendez-vous franco-mexicains pour manifs antimondialisation

MEXICO

correspondance

Le sous-commandant Marcos a eu un entretien, samedi 10 mars, avec plusieurs des antimondialistes français venus soutenir sa marche « pour la dignité des Indiens ». Parmi ceux-ci, M^{me} Danielle Mitterrand, présidente de France Libertés, et José Bové, dirigeant de la Confédération paysanne, arrivés la veille pour assister à l'entrée du chef de la guérilla du Chiapas à Mexico. La réunion, qui n'avait pas été annoncée à la presse, s'est déroulée dans une atmosphère bon enfant, selon des témoins. Elle a eu lieu en présence du dessinateur Georges Wolinski et de Bernard Cassen, président de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen (Attac).

José Bové et le guérillero masqué, qui partagent le même combat – « Le zapatisme correspond à notre combat et s'inscrit dans le cadre d'une lutte contre le système néolibéral », avait déclaré le dirigeant syndicaliste à son arrivée à Mexico –, ont échangé leurs pipes. Le sous-commandant Marcos a également remis sa propre caricature à M^{me} Mitterrand pour « remercier la France de lutter contre la mondialisation », a rapporté José Bové.

« Nous nous sommes rencontrés pour prévoir et voir comment les combats seront menés en commun », a-t-il ajouté, en précisant : « C'était une rencontre de travail pour mettre les mouvements en réseau. Il y aura d'abord le Québec [à l'occasion du sommet des Amériques, qui doit réunir le 20 avril les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du continent] puis l'OMC [Organisation mondiale du commerce]. »

Marcos a indiqué que le passe-montagne qu'il n'a jamais quitté depuis le début de sa guérilla le 1^{er} janvier 1994 commençait à lui peser. « Nous sommes prisonniers du passe-montagne. Plût au ciel que nous puissions lutter pour les droits de l'homme sans le masque, comme le fait Danielle Mitterrand », a-t-il dit, selon un autre témoin de la rencontre. Enfin, Bernard Cassen a invité le chef de la guérilla à se rendre en France, mais celui-ci a estimé que le moment n'était pas encore le plus opportun. Il faudrait sans doute pour cela que Marcos se décide enfin à enlever sa cagoule. Or, a-t-il souligné à diverses reprises, il ne le fera que si la paix est vraiment signée avec le président mexicain Vicente Fox.

André Renaud

La loi en discussion requiert une modification de la Constitution

MEXICO

de notre envoyé spécial

Le 1^{er} janvier 1994, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et le sous-commandant Marcos, qui venaient de s'emparer de plusieurs bourgades du Chiapas, l'un des Etats les plus pauvres du Mexique, déclaraient qu'ils avaient l'intention de marcher sur la capitale pour provoquer la chute du gouvernement et proclamer une nouvelle Constitution.

Après douze jours de combats, l'EZLN acceptait finalement un cessez-le-feu et le dialogue proposé par le gouvernement de l'époque. Des négociations ardues allaient déboucher, en février 1996, sur une série d'accords en matière de droits et de culture indigènes, connus sous le nom de Déclaration de San Andres. Celle-ci n'a

jamais été inscrite dans la Constitution.

La loi sur les droits et la culture indigènes qui va être discutée dans les semaines qui viennent par le Congrès est issue de ces accords de San Andres et des travaux d'une Commission de concorde et de pacification (Cocopa). Le gouvernement de M. Fox et les zapatistes la soutiennent aujourd'hui dans les mêmes termes et vont entamer, dès lundi, en particulier pour l'EZLN, un travail d'explication auprès des parlementaires.

NÉGOCIATIONS DE PAIX

Le négociateur du gouvernement, Luis H. Alvarez, un membre du Parti d'action nationale (PAN), assure que le gouvernement est disposé « à prendre en compte les critiques formulées contre le texte ». Il a invité

le Congrès à en débattre. Il a aussi demandé aux parlementaires de faire preuve de responsabilité et de ne pas rejeter le texte au motif qu'il « ne réglerait pas à lui seul le problème indien dans le pays ». En revanche, la modification du cadre législatif permettra au gouvernement d'agir efficacement sur « les causes qui sont à l'origine du conflit », a-t-il plaidé.

Pour être adopté, le texte, qui nécessite une modification de la Constitution, doit être ratifié à la majorité des deux tiers par les deux chambres du Congrès et par la majorité des Parlements des Etats. De l'avis de nombreux observateurs, la simple arithmétique politique, qui conduit à relever que le président Vicente Fox ne dispose même pas de la majorité simple au Congrès, ne veut rien dire. La dynamique créée par la marche zapatiste et les bonnes dispositions des deux parties devraient permettre de convaincre les parlementaires de donner leur accord.

Par ailleurs, les deux autres conditions posées par l'EZLN pour reprendre des négociations de paix – le retrait de sept bases militaires au Chiapas et la libération de tous les prisonniers zapatistes – ne semblent pas constituer un obstacle.

A. A.

Carlos Monsivais, analyste politique et sociologue

Les zapatistes « incarnent la réconciliation du pays avec sa composante indigène »

MEXICO

de notre envoyé spécial

Analyste politique et sociologue, Carlos Monsivais est l'intellectuel de référence de la gauche mexicaine. Proche conseiller de Cuauhtémoc Cardenas, le dirigeant historique du Parti de la révolution démocratique (PRD), il a dénoncé les intellectuels de gauche qui ont rejoint l'ancien cadre de Coca-Cola Vicente Fox, sur le thème « on ne renie pas ses idées pour une victoire ». Esprit indépendant, il a apporté un soutien constant au sous-commandant Marcos.

« Comment jugez-vous cette marche de plus de deux semaines qui a conduit l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) du Chiapas jusqu'au centre de Mexico ?

– C'est une victoire culturelle énorme, sans précédent, de l'EZLN et de Marcos. Cette marche a provoqué l'ouverture de la nation et la prise de conscience qu'il faut résoudre la question indigène. Nous vivons un moment où la majorité de la population découvre ce qu'a été le passé raciste du pays. L'EZLN incarne la réconciliation du Mexique avec sa composante indigène.

– Quand l'historien Enrique Krauze dit que toute l'histoire du Mexique a été celle du métissage, à la différence de beaucoup

de pays du continent américain, que répondez-vous ?

– Je ne sais pas de quoi vous parlez. Dire qu'il n'y a pas de racisme revient à s'inventer un pays qui n'est pas le nôtre. Oui, il y a un processus de métissage, mais notre société est démesurément raciste, pas comme au Pérou, mais au moins autant qu'en Bolivie. Il n'y a pas un seul indien dans le cabinet du président Vicente Fox, à l'exception de la femme indigène qui s'occupe justement des affaires indigènes. A la télévision, vous ne voyez pas un seul indien, même par hasard. Il n'y a pas un seul gouverneur indien. Il n'est pas pensable qu'en 2001 seulement 6 % des enfants indigènes terminent l'école primaire. Le Mexique a affronté, pour la première fois, cette réalité avec l'insurrection zapatiste, le 1^{er} janvier 1994.

– Que voulez-vous signifier exactement en parlant de victoire culturelle ?

– Politiquement la pression que cette marche exerce sur le Congrès, qui doit se réunir pour approuver ou rejeter le projet de loi déposé par le gouvernement qui accorde une plus large autonomie et une reconnaissance des droits indigènes, est un succès. Mais le plus important, c'est que Marcos a montré que parler de paix au Chiapas, cela revient à prendre en compte la dimension raciste du Mexique et d'une façon plus large de son

mépris pour les pauvres. Et c'est en cela, plus que dans sa dimension militaire ou politique, que la paix est un problème culturel.

– Comment la mesurez-vous, cette victoire ?

– Elle est gigantesque : en sept ans, il s'est plus publié de livres sur la question indienne qu'en un siècle. Cette marche n'était en rien celle d'un groupe de guérilleros, elle n'était en rien violente. Marcos a dit à plusieurs reprises que

« Il n'est pas pensable qu'en 2001 seulement 6 % des enfants indigènes terminent l'école primaire »

l'EZLN est avant tout un mouvement social. C'est cela que les Mexicains ont découvert et c'est ce qui me plaît dans leur marche.

– Cette victoire n'est-elle pas également celle du gouvernement de Vicente Fox, qui a complètement changé, depuis son entrée en fonctions le 1^{er} décembre, l'attitude des autorités sur le problème du Chiapas ?

– C'est avant tout sa victoire, ensuite celle de son gouvernement, mais certainement pas de son parti (Parti d'action nationale, PAN), qui est intolérant et conservateur. Vicente Fox a montré sa volonté de paix ; ses déclarations ont été à la hauteur de la situation.

– La signature d'un accord de paix pourrait intervenir dans quel délai ?

– Quelques mois, moins de six mois. Cela ne dépend que du Congrès.

– Le texte qui revient à adopter une modification de la Constitution doit recueillir une majorité qualifiée des deux tiers de chaque Chambre et le gouvernement ne dispose même pas de la majorité simple...

– Il y a un tel élan que le projet va être adopté. Il y a un secteur du PAN et du Parti révolutionnaire institutionnel qui y sont opposés, mais la majorité du PRI y est favorable. Le PRD votera pour, ainsi que tous les petits partis.

– Ce texte vous convient en l'état ?

– Oui, mais je pense que certains points ne sont pas bien formulés et doivent être modifiés.

– Dans le sens d'une plus grande autonomie ?

– Non, au contraire. Si le texte était adopté dans sa version actuelle, il y aurait des tragédies dans tout le pays, notamment avec l'arti-

cle 27 qui a trait à la possession des terres communales et ouvre la possibilité de les vendre. Les parties traitant de l'autonomie et des us et coutumes sont porteuses de conflits et peuvent entraver les libertés individuelles, mais cela peut se discuter rationnellement avec un débat de bon niveau. Le seul problème c'est que nous avons un Congrès d'ignorants, de gens qui ne savent rien du problème indigène.

– La paix signée, que devient Marcos ? Que devient l'EZLN ? Ils intègrent des partis de la gauche ? L'EZLN se transformera-t-elle en un mouvement politique ?

– Non, je pense qu'elle se reconvertera en un parti régional, sans Marcos. Ce que fera Marcos après la paix, je n'en sais rien ; je ne le vois pas faire de la politique au Chiapas. C'est est un homme d'une intelligence extraordinaire, il l'a prouvé. Je suis certain que sa sortie sera tout aussi intelligente.

– A votre avis, Marcos va-t-il accepter l'invitation à le rencontrer, dès son arrivée à Mexico, que lui a adressée le président Fox ?

– Non. Il ne lui fera pas le cadeau d'une photo, sans la signature d'un accord de paix. »

Propos recueillis par Alain Abellard

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VENTE AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

La communauté albanaise de Macédoine se radicalise

À la frontière du Kosovo, où les accrochages se multiplient avec des commandos armés, le soutien de la population fait craindre une explosion de violence dans cette petite république de l'ex-Yougoslavie

La communauté albanaise de Macédoine donne des signes de radicalisation dans sa lutte contre la majorité slave du pays. Les accrochages se multiplient à la frontière avec la Serbie, et même si l'UCK (l'armée de libération

nationale, en albanais) apparaît encore, dans sa version macédonienne, comme une organisation embryonnaire, elle recueille de plus en plus de soutien au sein de la population albanaise. Cette évolution fait craindre une explo-

sion de violence dans cette petite république de l'ex-Yougoslavie. Et cela d'autant que l'OTAN a échoué dans sa tentative d'instaurer ce week-end un cessez-le-feu dans le sud de la Serbie, se heurtant à un refus de la gué-

rilla albanaise opposée depuis des mois aux forces de Belgrade. Le chef de la délégation de l'OTAN, Peter Feith, qui a multiplié ces derniers jours des navettes entre les deux camps, fait état de sérieuses difficultés.

TETOVO (Macédoine)
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas demain que la statue représentant Mujdin Aliu sera arrachée de la petite place du village de

REPORTAGE

« Il est peut-être temps de se battre, même si je ne souhaite pas la guerre »

Poroj, au nord de la Macédoine. Devant la mobilisation des Albanais de ce village, les autorités macédoniennes avaient déjà dû renoncer, l'année dernière, à relever le buste de bronze de ce « terroriste », selon Skopje, mort le 14 avril 1999 à vingt-cinq ans, dans les rangs de l'ancienne armée de libération du Kosovo (UCK). Aujourd'hui, plus encore qu'hier, une telle initiative tournerait mal. Car près de deux ans après la mort de Mujdin Aliu des jeunes Albanais de Macédoine se disent tentés de suivre son exemple, de rejoindre les rangs d'une nouvelle UCK, l'Ushtria Çlirimtare Kombëtare (« Armée de libération nationale » en albanais). La communauté albanaise de Macédoine donne des signes de radicalisation dans la lutte contre la majorité slave.

L'UCK version macédonienne est certes une organisation armée embryonnaire, et encore largement mystérieuse, apparue en février dans le village de Tanusevi, à la frontière du Kosovo. Mais son capital de sympathie grandit chaque jour chez les Albanais, faisant craindre une explosion de violence dans cette petite république de l'ex-Yougoslavie.

La colère monte chez les paysans en carriole à chevaux comme chez les nouveaux riches aux fortunes suspectes et aux Mercedes neuves de ce village de trois mille âmes, toutes albanaises. « La politique menée

depuis l'indépendance en 1991 est un échec. Nous ne demandions que l'égalité des droits avec les Slaves macédoniens, pas de les dominer. Maintenant, il est peut-être temps de se battre même si, au fond de moi, je ne souhaite pas la guerre », explique Kasam. Il ne s'agirait, selon cet étudiant en économie à l'université parallèle albanaise de Tetovo, que « de gagner, pour moi et pour ma petite fille de dix-huit mois, une liberté que les Slaves nous dénie ». « Nous avons raison et nous avons perdu patience », explique-t-il avec conviction.

« DES PARAVENTS »

L'instituteur albanais du village voisin de Tearce jure pourtant que « globalement la situation des Albanais s'est améliorée depuis dix ans ». Par exemple, en plus de participer au gouvernement, certains dirigent maintenant des commissariats de police et des écoles dans les municipalités où ils sont majoritaires. L'enseignement primaire et secondaire se fait également en albanais. « Ce sont des paravents », s'empare Abduraim, un ingénieur quadragénaire de Tetovo, au chômage pendant de longues années, « parce que les Macédoniens occupent tous les postes de responsabilité ». Il énumère les points de crispation : la sous-représentation des Albanais dans l'admini-



stration des Albanais dans l'administration alors qu'ils forment environ un tiers de la population totale, l'université albanaise de Tetovo que le gouvernement refuse de légaliser, les vexations quotidiennes, les passages à tabac par des policiers, la justice à deux vitesses en fonction de la nationalité...

Dans une taverne de Skopje, Musaffer, carrure de boxeur et nuque rasée, élève lui aussi le ton : « Les Macédoniens tiennent la police, l'ar-

mée et la justice. Ils pensent qu'ils ont tous les droits et ne comprennent que la force. Mais nous n'avons pas peur d'eux. » « Il faut que le gouvernement propose très rapidement des réformes, qu'il change la Constitution [les Albanais réclament le statut de peuple constitutif et non plus seulement de minorité] sinon on ne peut pas présumer de la suite », confirme Burim.

A Poroj, au cœur de cette région où vivent la plupart des Albanais de Macédoine, mais aussi dans le vieux quartier de Skopje, la perspective d'un conflit paraît d'autant moins improbable aux Albanais que les deux communautés vivent en parallèle. Aussi loin qu'il s'en souviennent, Branko, un solide quinquagénaire, contremaître dans l'usine de textile de Tetovo, ne se rappelle pas d'un mariage mixte dans son village de Tearce. « C'est quasiment impossible », dit ce Slave macédonien.

Dans les campagnes surtout, les enfants des deux communautés ne se mélangent pas dans les salles de classe. Plus grand, on fréquente chacun ses cafés, on n'installe pas sa famille dans n'importe quel quartier... « Nous n'avons jamais eu de bonnes

relations avec les Macédoniens », affirme Kasam. Il rêve confusément d'une « grande Albanie » européanisée où, sur l'exemple des germanophones « l'Albanie serait l'Allemagne, le Kosovo l'Autriche et la Macédoine la Suisse ». « Nous ne voulons pas détruire la Macédoine, les groupes armés ne sont pas non plus des terroristes, mais il faut trouver autre chose. Je sais aussi qu'il n'est pas encore temps d'unir tous les Albanais des Balkans », ajoute-t-il. « Dans un mariage, on est censé partager le meilleur comme le pire. Nous, nous n'avons que le pire. L'heure du divorce approche », lance Abduraim.

L'EXEMPLE DU KOSOVO

Et puis, il y a l'exemple du Kosovo, où environ mille Macédoniens albanais ont servi dans les rangs de l'UCK, selon l'IWPR (Institute for War and Peace Reporting). « Que vous [les Occidentaux] le vouliez ou non, le Kosovo est maintenant indépendant. Vous nous avez aidés et nous vous en remercions. Maintenant, l'Albanie et le Kosovo vont nous aider », affirme Kasam. « Si une UCK a réussi, pourquoi pas l'autre ? », ajoute Musaffer avec un air de matador convaincu que les groupes armés sont bardés de bonnes intentions. « D'intérêts individuels », suggèrent pourtant les autorités macédoniennes. Dans sa première déclaration politique portée, samedi 10 mars, par la voix d'un mystérieux commandant Sari, l'UCK dit lutter au nom de tous les Albanais de Macédoine.

« Cette déclaration m'a fait plaisir », dit Kadam. Fin du débat, la probité de l'UCK est prouvée à ses yeux. L'idée que cette poignée d'insurgés perdus dans des montagnes enneigées à la frontière du Kosovo représentent peut-être une solution au problème des Albanais de Macédoine fait donc son chemin dans leur esprit, doucement mais dangeureusement.

Christophe Châtelot

Skopje est « soutenu de façon totale », selon M. Védrine

La Macédoine est « soutenue de façon totale et cohérente » par la communauté internationale, et « les activités de certains groupes terroristes » dans le nord-ouest du pays doivent prendre fin, a estimé, samedi 10 mars à Skopje, Hubert Védrine, à l'issue d'un entretien avec son homologue macédonien Srdjan Kerim, lors d'une visite de quelques heures à Skopje. La France « soutient toutes les mesures prises par la Macédoine vis-à-vis de ces nouveaux événements », a estimé Srdjan Kerim. « Toutes les mesures de sécurité doivent être prises en étroite coordination entre la Macédoine et l'OTAN » qui dirige la KFOR, la force multinationale de paix déployée au Kosovo, a-t-il ajouté.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a d'autre part condamné, dimanche à Berlin, la « violence extrémiste albanaise » en Macédoine et dans le sud de la Serbie, appelant à la mise en œuvre d'une solution « pacifique » dans cette région. - (AFP.)

Les « bergers » serbes de Slobodan Milosevic montent la garde à Belgrade

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Depuis une dizaine de jours, une cinquantaine de partisans de Slobodan Milosevic, qui se sont baptisés la « Garde populaire », se réunissent devant le portail d'Uzicka 11. Les manifestations devant la résidence du président déchu ont débuté après l'arrestation de l'ex-chef de la police secrète, Rade Markovic, et la publication d'articles de presse indiquant qu'une interpellation de M. Milosevic serait imminente.

La justice belgradoise enquête sur des malversations financières et des assassinats d'opposants dont il se serait rendu coupable, ne s'intéressant en revanche pas officiellement au fait que « Sloba » est recherché par la justice internationale pour « crimes contre l'humanité ».

« Nous défendons notre président, car il n'y a aucune raison d'arrêter un homme juste et honnête », dit un homme coiffé d'un canotier. « Nous défendons la dignité et la

liberté de la Serbie, renchérit son voisin, qui exhibe une carte d'ancien combattant. Sloba est le meilleur dirigeant serbe que nous ayons eu depuis la bataille du Champ des Merles [au XIV^e siècle contre les Ottomans, NDLR]. Il a défendu la Serbie contre l'OTAN, contre ces fascistes d'Européens et d'Américains ! Milosevic résistant à l'OTAN, c'est comparable à de Gaulle résistant à Hitler. »

La guerre du Kosovo revient dans chaque conversation, et les cris de haine fusent envers les Kosovars albanais et l'Alliance atlantique. « Les Albanais sont des salauds !, hurle une femme. S'ils n'étaient pas heureux de vivre en Yougoslavie, ils n'avaient qu'à partir en Albanie ! Nous, nous ne sommes pas des Albanais, nous ne sommes pas des gitans, nous ne puons pas ! Alors pourquoi l'Occident s'est-il ligué contre les Serbes ? C'est une honte, un péché. » « Milosevic a combattu contre l'impérialisme, pense son mari. En défendant la Serbie, il a défendu tous les peuples opprimés dans le monde. L'Occident, plu-

tôt que de réclamer son arrestation, devrait demander pardon. »

Les manifestants affirment qu'ils respectent le président Vojislav Kostunica pour son « patriotisme » et son opposition au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye, même si certains contestent encore le résultat de l'élection présidentielle. Leur « ennemi », c'est le premier ministre Zoran Djindjic, accusé d'être prêt à collaborer avec le procureur international Carla Del Ponte pour obtenir l'aide financière occidentale.

LE DERNIER CARRÉ DES FIDÈLES

« Kostunica est un bon président. Et je ne crois qu'il enverra un seul Serbe à La Haye, car il piétinerait alors les os des soldats serbes morts à la guerre. Le problème, c'est Djindjic. Lui a fui au Monténégro pendant les bombardements de l'OTAN, il a encouragé l'attaque contre notre pays, il ne s'intéresse qu'à l'argent : c'est un traître et un voleur ! », affirme un sexagénaire.

Deux cyclistes passent dans la rue Uzicka. L'un d'entre eux, le regard moqueur, lance aux manifestants : « Ça va les bergers ? Vous gardez vos moutons ? » Une femme veut appeler la police : « Ce sont des provocateurs payés par Djindjic. Il faut les arrêter ! »

Le dernier carré des fidèles se réjouit d'avoir aperçu, il y a une semaine, à la faveur d'un après-midi ensoleillé, l'homme qui a fait trembler les Balkans durant une décennie.

Le portail s'est entrouvert, et Slobodan Milosevic est apparu, souriant. « Bonjour mes amis, je tenais à vous saluer, a-t-il dit. Et je tenais à vous dire que tout ce qui est écrit dans les journaux, ce sont des mensonges. » « Vous le savez bien, n'est-ce pas, que ce sont des mensonges ! », a-t-il ajouté. « Oui, nous le savons ! » se sont écriés les volontaires de la « garde populaire ». Puis « Sloba » s'est éclipsé, et le portail s'est refermé.

Rémy Ourdan

Jean-Jacques Annaud sur Internet avec wanadoo.fr

**SI VOUS VOULEZ SAVOIR
POURQUOI JEAN-JACQUES ANNAUD
EST PASSÉ À L'EST,**

**DEMANDEZ-LUI
LE 13 MARS À 19 HEURES.**

Jean-Jacques Annaud répondra en direct à toutes vos questions sur wanadoo.fr, pour la sortie de son nouveau film « Stalingrad ». Pour vous connecter, profitez des nouvelles Intégrales de Wanadoo, les forfaits Internet tout compris.

Le chat de
wanadoo.fr

Wanadoo
INTERNET AVEC FRANCE TELECOM

Pour vous abonner à Wanadoo, appelez le :

N°Azur 0 810 04 9000

ou tapez **wanadoo.fr**

3615 Wanadoo*. Agences France Télécom, grandes surfaces, magasins spécialisés.
*0,85 F TTC/min (0,13 €)

Le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, confirme implicitement son départ

Il demeure au pouvoir pour quelques semaines dans l'attente d'un successeur

Le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, a annoncé, samedi 10 mars, lors d'une réunion de hauts responsables du Parti libéral démocrate, la

convocation en avril de l'élection d'un nouveau président du parti, à laquelle il ne se présenterait pas. Il a démenti, lundi, qu'il s'agisse d'une

démission. M. Mori demeure en fonctions à titre nominal pour se rendre à Washington et à Moscou les 19 et 25 mars.

TOKYO

de notre correspondant

Yoshiro Mori restera dans les annales de la politique japonaise non pas comme l'un des premiers ministres dont le mandat aura été le plus court – au cours des douze dernières années se sont succédés dix chefs de gouvernement – mais sûrement comme celui qui aura été le plus « gaffeur ». Sa dernière « bévue » fut une erreur politique : la légèreté avec laquelle il a réagi à l'annonce de la collision, le 9 février, entre un sous-marin amé-

ricain et un chalutier-école japonais, ne jugeant pas opportun d'interrompre sa partie de golf.

Affaibli depuis novembre par une révolte au sein du Parti libéral-démocrate (PLD) – révolte qui avorta, lui permettant d'échapper de justesse à la censure –, M. Mori était sur un siège éjectable. Il ne devait son maintien dans ses fonctions qu'à l'absence de successeur. L'accident du sous-marin, qui a fait chuter sa popularité à 9 %, a contraint les dirigeants du PLD à s'en défaire. Depuis son accession au pou-

voir, il y a moins d'un an, M. Mori a passé son temps à expliquer ce qu'il avait voulu dire ou à s'excuser de ses maladresses verbales. Quelques semaines après sa désignation à la tête du gouvernement, il déclarait que le Japon était « pays des dieux dont l'empereur est le centre », soulevant un tollé dans l'archipel et chez ses voisins.

L'INTELLIGENCE DE LA GIROUETTE

Puis la presse révéla une déclaration antérieure, tout aussi irresponsable, sur le dossier sensible de l'enlèvement d'une dizaine de Japonais attribué à des agents de la Corée du Nord, qui provoqua une levée de boucliers au sein de son parti et des demandes de démission de la part de l'opposition.

Cacique du PLD, âgé de soixante-quatre ans, Yoshiro Mori avait été choisi au fil des tractations en coulisses de ses pairs à la suite de l'hémorragie cérébrale dont a été victime en avril 2000 son prédécesseur, Keizo Obuchi. Provenant du clan le plus conservateur du PLD, qui fut autrefois celui de Nobusuke Kishi (arrêté pour crime de guerre par les Américains, ce qui ne l'empêcha pas de devenir premier ministre en 1959), et politicien enraciné

dans le Japon profond, M. Mori n'avait guère d'expérience pour être une figure de premier plan dont les moindres propos prennent une signification nationale : ministre du commerce et de l'industrie (MITI), il n'avait jamais détenu de portefeuille-clé tel que les finances ou la politique étrangère. Fils de riches riziculteurs de la préfecture d'Ishikawa, sur la mer du Japon, il avait promené sa haute stature de rugbyman dans les coulisses du PLD, louvoyant dans les méandres de ses luttes d'influence non sans être parfois éclaboussé par des scandales. Ses adversaires disaient de lui qu'il avait l'intelligence de la girouette. Mais le courant dominant du PLD voyait en lui une personnalité facile à manipuler.

Au pouvoir, il s'était engagé à suivre la politique de réforme de son prédécesseur. Il fut l'hôte, en juillet 2000, du sommet du G8 à Okinawa après que son parti eut essuyé une nouvelle défaite électorale. Son passage à la tête du gouvernement n'aura fait qu'aggraver la perte de confiance, déjà grande, de l'électorat en son élite dirigeante.

Philippe Pons

Un départ ambigu

Le chef du gouvernement nippon a annoncé, samedi 10 mars, au cours d'une réunion avec des caciques du Parti libéral-démocrate (PLD), l'avancement de l'élection à la tête du PLD qui, au lieu de se dérouler à l'automne, se tiendra en avril. Le prochain président du PLD deviendra presque certainement le chef du gouvernement en raison de la domination de ce parti sur la politique japonaise. M. Mori a dit ne pas être candidat à sa succession. Il doit confirmer ses intentions mardi à l'ensemble du PLD. Il n'a pas formellement démissionné de son poste, évitant ainsi une humiliation publique mais s'attirant aussi des critiques, en l'absence d'un candidat évident à sa succession.

Le secrétaire général du gouvernement, Yasuo Fukuda, a précisé que M. Mori gèrera les affaires de l'Etat jusqu'à l'élection de son successeur. Il se rendra donc à ses plus importants rendez-vous diplomatiques, avec le président américain George W. Bush et avec le chef de l'Etat russe, Vladimir Poutine, d'ici à la fin du mois. – (AFP.)

Israël juge prématurée une rencontre entre Ariel Sharon et Yasser Arafat

Le nouveau premier ministre demande en préalable un arrêt de la violence

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une rencontre en tête à tête Ariel Sharon-Yasser Arafat n'est pas encore pour demain, même si la presse israélienne, comme des sources officielles palestiniennes, avaient, ces derniers jours, laissé entendre que des contacts préliminaires étaient en cours. Dimanche 11 mars, le gouvernement israélien a mis les points sur les i : la prestation de Yasser Arafat, la veille, devant le Conseil législatif palestinien (Parlement) réuni à Gaza ne permettait pas encore d'envisager une telle rencontre. Cependant, le ton a imperceptiblement changé. L'on ne s'entend toujours pas, mais on se le dit avec moins d'acrimonie.

Samedi, dans une situation tellement bloquée que toute occasion est bonne à prendre, des rumeurs assuraient que le président de l'Autorité palestinienne s'appropriait à prononcer un discours si important qu'il allait, comme par miracle, permettre une exceptionnelle avancée. Le président Arafat s'est bien adressé ce jour-là aux parlementaires palestiniens, mais, pour Israël, le résultat n'est pas à la hauteur des espoirs investis.

Sur un ton qui se voulait aussi arrangeant que celui employé par Ariel Sharon lors de son discours d'investiture à la Knesset, Yasser Arafat a assuré que les options « stratégiques » des Palestiniens n'avaient guère changé : la recherche de la paix et non de l'affrontement avec Israël. « Nos cœurs et

nos mains sont ouverts à la paix des braves, a-t-il déclaré, nous sommes prêts à négocier avec le gouvernement israélien. » Ces négociations, a-t-il dit, devraient partir des ententes établies lors de précédentes rencontres bilatérales, notamment à Taba, en janvier.

C'est là que le bât blesse. Israël

dit-on dans l'entourage de M. Sharon, surtout si ces ententes ne viennent pas à ce dernier.

Ariel Sharon, contrairement à son prédécesseur, refuse de négocier alors que le calme n'est pas revenu. De bonne ou de mauvaise foi, il attendait que Yasser Arafat, tenu par les Israéliens comme le

dit et entamer des négociations, a-t-il déclaré, il faudrait que les hostilités cessent. Ce gouvernement ne négociera pas sous la violence. » Le nouveau ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a pour sa part estimé qu'une rencontre avec le chef palestinien était prématurée.

« Les Palestiniens comprennent parfaitement les besoins des Israéliens en matière de sécurité et de stabilité, a encore affirmé, lors de son discours, un Yasser Arafat conciliant, mais ces derniers doivent aussi comprendre nos besoins et nos droits. » Pour l'instant, cependant, les Israéliens, qui craignent des attentats de grande ampleur, privilégient surtout leurs besoins de sécurité, renforçant le blocus qu'ils imposent aux villes palestiniennes. Sur les routes autour des principales villes de Cisjordanie, des tranchées ont été creusées et des monticules de terre ont été érigés qui interdisent le passage des voitures et embarrassent celui des piétons. L'unique route qui mène de Ramallah à l'université de Bir Zeit a subi le même sort il y a quelques jours.

L'armée assure qu'il s'agit de gêner les terroristes. Selon un journal israélien, les militaires auraient proposé au gouvernement de découper la Cisjordanie en bandes « sûres », où les contraintes seraient levées, et en bandes « dangereuses », où les mesures de coercition seraient renforcées.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

Colin Powell vivement critiqué à propos de Jérusalem

Plusieurs pays arabes ont vivement réprouvé des propos tenus, jeudi 8 mars, par le secrétaire d'Etat américain Colin Powell, qui a qualifié Jérusalem de « capitale d'Israël ». L'Autorité palestinienne a aussitôt rappelé que la Ville sainte faisait « partie des territoires occupés en 1967, conformément aux résolutions internationales » et qu'« aucune partie n'a le droit de modifier son statut » avant la fin des pourparlers. La Syrie, le Qatar – en sa qualité de président en exercice de l'Organisation de la conférence islamique –, le Koweït, l'Arabie saoudite, la Jordanie, les Emirats arabes unis, mais aussi l'Iran ainsi que la Ligue du monde islamique, une organisation non gouvernementale regroupant des ulémas (théologues musulmans) basée à La Mecque, ont, avec plus ou moins de virulence, déploré les propos de M. Powell.

A ce jour, hormis le Costa Rica et le Salvador, aucun pays membre des Nations unies n'a reconnu Jérusalem – dont la partie est a été annexée en 1967 – comme la capitale de l'Etat juif. – (AFP.)

liens et Américains ont toujours assuré que les propositions examinées lors des sommets de Camp David et de Taba deviendraient caduques si un accord définitif n'était pas conclu. Ce qui est précisément le cas. Pour le nouveau gouvernement israélien, il n'est en outre pas question d'être lié par les offres faites par l'équipe précédente. « Nous respectons les accords signés, pas les ententes »,

véritable donneur d'ordres, lance de Gaza un appel à l'arrêt des violences, ce que le président de l'Autorité palestinienne s'est abstenu de faire.

BLOCUS RENFORCÉ

Dimanche, dans un entretien accordé à la presse américaine, le premier ministre israélien se déclarait « déçu » des propos de Yasser Arafat. « Pour organiser une rencon-

Conflit immobilier en Terre sainte : David melkite contre Goliath franciscain

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En matière de science juridique, le Père Jacob et les moines melkites du monastère de Saint-Jean-du-Désert, dans les environs de Jérusalem, ne sont peut-être pas des aigles. Mais question communication, quel talent ! Depuis un quart de siècle, ils vivaient discrètement, connus seulement des touristes avisés et de quelques rares collectionneurs d'icônes. Mais aujourd'hui, leurs noms, leurs photos et leur différend immobilier avec la custodie franciscaine de Jérusalem s'étaient dans toute la presse locale.

Une nouvelle fois, David, cette fois moine catholique de rite oriental, affronte presque à mains nues Goliath, monsignore franciscain qui gère au nom du pape la fortune immobilière et les biens de l'Eglise en Terre sainte. Entre les deux, fuyant toute déclaration, l'Etat d'Israël, dont les juges ont tranché pour le second, contre le premier.

Le droit, comme souvent, était du côté du nanti, c'est-à-dire en faveur de la custodie franciscaine, qui, en 1975, avait loué à une poignée de moines venus de France une ruine sise dans les montagnes de Jérusalem. Loyer symbolique

pour vieilles pierres à l'abandon. En vingt-cinq ans, les locataires ont rénové, reconstruit, aménagé. Niché à flanc de montagne avec vue imprenable sur le reste du village arabe de Sataf, détruit pendant la guerre de 1948, l'hôpital Hadassah et le lotissement chic de Har Nof, où s'abritent les millionnaires juifs ultra-orthodoxes, le monastère de Saint-Jean-du-Désert était devenu, comme disent ses occupants, « un petit paradis sur terre ».

BARRICADÉS DANS LA CHAPELLE

Mais, sourdement, le drame couvait. Depuis plus de dix ans, pour d'obscures raisons, les moines melkites s'affrontaient au propriétaire. Délaissant les procédures internes à l'Eglise, ce dernier finit par s'adresser à la justice israélienne pour exiger l'expulsion de ses locataires. Dans le monde profane, de tels conflits sont rarement sans passion. Dans l'univers religieux, ils sont à peine plus sereins. Rapidement, on s'accusa des pires turpitudes ; puis on s'envoya du papier bleu. Une discrète tentative de conciliation menée par la diplomatie française, à Rome, tourna court.

Après des années de procédure, le custode a

finaleme nt obtenu l'expulsion des moines. Contournant un comité de soutien hâtivement convoqué, un huissier est venu prendre possession des lieux. Les moines se sont aussitôt barricadés dans la chapelle. Le siège a duré trois jours. Dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 février, après une dernière démarche entreprise par le patriarche latin de Jérusalem venu calmer les esprits, les troupes mercenaires du custode, démolisseurs et gros bras hâtivement mobilisés, ont lancé l'assaut. Au bout de quelques heures, tout était terminé : tandis que les derniers soldats melkites, vaincus, étaient expulsés sans ménagement, les franciscains vainqueurs investissaient les lieux, commençant aussitôt les travaux de réfection.

« Dans cette affaire, tout le monde a manqué d'esprit de charité », commentait le lendemain un ecclésiastique, membre d'un des nombreux ordres qui prospèrent à Jérusalem. Haranguant les journalistes devant leur ancien monastère, les moines s'indignaient dans une veine plus radicale, estimant qu'« il y a des choses plus importantes que la propriété privée ».

G. M.

Des heurts entre Malais et Indiens font cinq morts à Kuala Lumpur

KUALA LUMPUR. Quatre jours d'affrontements entre Indiens et Malais ont fait 5 morts et 37 blessés dans une banlieue pauvre de Kuala Lumpur, a annoncé, dimanche 11 mars, la police, qui a procédé à 153 arrestations et saisi une centaine d'armes, dont des bombes de fabrication artisanale, des machettes et des barres de fer. Dans un secteur où la tension aurait été sensible depuis quelque temps entre les deux communautés, deux incidents mineurs auraient provoqué l'explosion. Des témoins ont accusé la police d'avoir réagi mollement et avec retard. Le premier ministre de la Malaisie a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'« affrontements raciaux » et qu'ils n'avaient pas été planifiés. Un calme tendu prévalait, dimanche, dans un quartier sillonné par des unités paramilitaires dépêchées en renfort. Lim Kit Siang, l'un de chefs de l'opposition, a estimé, de son côté, que ces rixes ethniques étaient les plus graves depuis plus de trente ans. – (Corresp.)

Le président iranien laisse entendre qu'il sera candidat à sa propre succession

TÉHÉRAN. Le président iranien, Mohammad Khatami, a dressé dimanche 11 mars un bilan positif de ses quatre ans de mandat à la présidence, sans annoncer explicitement s'il briguerait un second mandat à la présidentielle du 8 juin. « Ce que nous avons accompli est un pas en avant, et, malgré toutes les difficultés, je demeure au service du peuple », a affirmé M. Khatami dans un discours-fluë devant le Parlement. « Aussi longtemps que le peuple le souhaitera, je serai à son service, et s'il ne le désire pas, je serai ailleurs, mais toujours au service du peuple », a-t-il ajouté. Il a estimé que « beaucoup de progrès » avaient été accomplis en Iran depuis quatre ans, citant notamment « l'ouverture » sur le plan diplomatique, le « renforcement » du rial, la monnaie iranienne, la lutte contre l'inflation et la « création de 400 000 emplois ». « L'avenir sera assuré par un processus progressif de réformes, avec calme, modération et sagesse, et sur la base des valeurs et des références du régime islamique », a-t-il estimé. – (AFP.)

Beyrouth proteste contre le meurtre de onze Libanais au Congo-Kinshasa

BEYROUTH. Deux mille personnes ont manifesté, dimanche 11 mars, au Liban, pour réclamer la restitution par la République démocratique du Congo des corps de onze Libanais assassinés en janvier. « Nous voulons récupérer les corps de nos martyrs et nous demandons le châtiement des responsables de ce massacre », a déclaré un député du mouvement chiite Hezbollah devant un millier de personnes rassemblées sur la place centrale du village de Tayr Debba, à l'est de la ville portuaire de Tyr. « Nous exigeons que les autorités libanaises participent à l'enquête », a ajouté Mohammed Raad.

Selon l'Alliance libanaise de RDC, les onze Libanais ont été enlevés et tués par des militaires peu après l'assassinat du président Laurent Désiré Kabila, le 16 janvier. A Kinshasa, le ministre des affaires étrangères, Léonard she Okitundu, a qualifié ces meurtres d'« actes horribles » et affirmé que son pays « veut que toute la lumière soit faite » sur cette affaire. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ LAOS : Le VII^e congrès du Parti populaire révolutionnaire laotien (PPRL, parti unique depuis 1975) se réunit du lundi 12 au mardi 14 mars à Vientiane. De strictes mesures de sécurité ont été prises à la suite d'une série d'explosions dont la capitale du Laos a été le théâtre en 2000. L'annonce officielle de la réunion n'a eu lieu que dimanche. La direction vieillissante du PPRL devrait être légèrement remaniée pour faire davantage place aux jeunes et relancer une économie sinistrée. – (Corresp.)

■ MAROC : le prince Moulay Hicham, cousin du roi Mohammed VI avec qui il entretient des relations conflictuelles, s'est félicité de la fermeture du bagne de Tazmamart et de la libération de ses prisonniers, dans une lettre à l'auteur de *Tazmamart*, cellule 10, Ahmed Marzouki, publiée, vendredi, par l'hebdomadaire marocain *Assahifa*. « A l'instar d'autres nations, a-t-il estimé, il faut que les Marocains affrontent la vérité de notre passé, se réconcilient avec lui et s'attellent à la difficile tâche de construction pour un avenir meilleur. » « Le plus étonnant et le plus significatif, ajoute celui qui l'ornomme « le prince rouge », a été que tu es sorti de cette épreuve sans haine et sans esprit de vengeance. » – (AFP.)

■ UKRAINE : l'opposition au président ukrainien, Leonid Koutchma n'a réussi à mobiliser qu'une centaine de manifestants, dimanche 11 mars, à Kiev devant le ministère de l'intérieur pour réclamer la libération de personnes emprisonnées, vendredi, après une journée d'émeutes sans précédent. Des milliers de manifestants armés de briques et de barres de fer avaient attaqué la présidence avant d'être repoussés avec des grenades lacrymogènes. Les forces de l'ordre avaient immédiatement réagi en interpellant 217 personnes. Dimanche, 87 d'entre elles étaient toujours en détention, ont indiqué les autorités. – (AFP.)

■ GRANDE-BRETAGNE : 25 vingt-cinq nouveaux foyers de fièvre aphteuse ont été découverts en Grande-Bretagne pour la seule journée de dimanche – soit le plus grand nombre en une journée – portant le total à 164, a-t-on appris auprès du ministère de l'agriculture à Londres. Les nouveaux sites se trouvent principalement dans l'ouest de l'Angleterre. – (AFP.)

ipag

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE Paris - Nice

Concours ouvert aux terminales et aux bacheliers

Diplôme visé Bac + 4

10 à 16 mois de stages en France et à l'étranger

68 universités partenaires dans le monde

3 200 anciens élèves

Un 3^{ème} cycle : Programme Start-up

Informations : www.ipag.fr

IPAG Paris - 184, bd St-Germain - 75006 PARIS - Tél : 01 53 63 36 00
IPAG Nice - 4, bd Carabacel - 06000 NICE - Tél : 04 93 13 39 00

Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur

Tous les diplômés de l'IPAG ont une référence à l'étranger d'un semestre minimum. Ils possèdent une solide maîtrise des techniques de gestion, ils ont acquis une spécialisation professionnelle ou internationale, et une bonne connaissance de l'entreprise.

Les diplômés de l'IPAG sont des cadres opérationnels, autonomes et compétents, des hommes et des femmes ouverts, créatifs et responsables.

JUSTICE Le procès de l'affaire Dumas devait reprendre, lundi 12 mars, devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Sophie Portier,

en présence d'Alfred Sirven. ● **ARRÊTÉ LE 2 FÉVRIER** aux Philippines, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf avait été présenté, lors des premières audiences, com-

me le personnage central du dossier par les autres prévenus, et notamment par Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour et Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf. ● **SUR**

LES 3 MILLIARDS de francs d'opérations contestées sous la présidence de M. Le Floch-Prigent, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf est soupçonné d'avoir participé au

détournement de 1,5 milliard de francs. Son nom est cité à 3 649 reprises sur 1 598 procès-verbaux, rapports et documents contenus dans le dossier d'instruction.

Après un mois de suspension, le procès Dumas reprend en présence de M. Sirven

Lors des premières audiences, Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour et Loïk Le Floch-Prigent avaient présenté l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf comme le personnage central de l'affaire. Après son arrestation, Alfred Sirven avait déclaré à la présidente du tribunal qu'il « répondrait à ses questions »

SON ABSENCE a longtemps pesé sur le cours de l'enquête ; sa présence pourrait peser bien davantage. L'interpellation d'Alfred Sirven aux Philippines, le 2 février, son retour en France, le 6 février, et ses premières déclarations au juge Renaud Van Ruymbeke, le 1^{er} mars, ont d'ores et déjà ébranlé le procès de l'affaire Dumas, dont l'audience devait reprendre, lundi 12 mars dans l'après-midi, devant la 11^e chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Ouverts le 22 janvier en l'absence de l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf, les débats avaient, deux semaines durant, placé cet énigmatique personnage, alors en fuite depuis quatre ans, au centre des faits poursuivis. Le tribunal s'était penché sur les conditions dans lesquelles l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, avait été embauchée, de 1989 à 1993, par le groupe pétrolier – un emploi supposé fictif par l'accusation –, mais aussi sur les conditions dans lesquelles M^{me} Deviers-Joncour, poursuivie pour « *recel d'abus de biens sociaux* » au préjudice d'Elf, avait perçu, en 1991 et 1992, deux importantes commissions de 14 et 45 millions de francs versées sur ses comptes suisses. Selon elle, la première avait servi à financer l'achat de son somptueux appartement parisien de la rue de Lille, payé 17 millions de francs.

De son côté, Roland Dumas, ancien président du Conseil constitutionnel, renvoyé pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* », avait catégoriquement nié être



intervenu dans l'embauche et les versements litigieux et avoir sciemment bénéficié, par ricochet, d'avantages pénétrablement répréhensibles.

La perspective d'éventuelles révélations d'Alfred Sirven a suscité, dans l'entourage de chacun des six autres prévenus, un malaise perceptible : certains parce qu'ils redoutent de voir s'accroître le poids des soupçons ; d'autres parce qu'ils estiment n'avoir rien à gagner au renvoi du procès à une date ultérieure, dans l'hypothèse où les propos de M. Sirven conduiraient le tribunal à prendre une telle décision.

Durant la semaine écoulée, les avocats de l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf

– M^{re} Pierre Haïk, Jean-Pierre Gastaud et Eric Turcon – ont discrètement consulté ceux des autres parties. Ils semblaient en avoir tiré le sentiment qu'aucun d'entre eux ne s'opposerait à une demande de report. Lors de la première apparition de M. Sirven dans la salle d'audience, le 7 février, au lendemain d'une nuit partiellement passée au pôle financier du tribunal, où les juges d'instruction Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke lui avaient notifié ses nombreuses mises en examen, Loïk Le Floch-Prigent, Christine Deviers-Joncour, André Tarallo, Gilbert Miara, Roland Dumas et Jean-Claude Vauchez s'étaient levés pour aller le

saluer, en affichant des sourires crispés (*Le Monde* du 9 février). Après avoir embrassé M^{me} Deviers-Joncour, il avait alors lancé à M. Dumas, qui l'avait qualifié de « *factotum* » durant l'instruction, un sonore et ironique : « *Monsieur le ministre... Même vous !* ». Il avait fallu que le substitut du procureur, Jean-Pierre Champrenault, rappelle en quels termes les autres prévenus avaient jusqu'alors évoqué son rôle pour briser l'ambiance de ces retrouvailles.

M. Sirven, qui a lu, depuis son incarcération à la Santé, l'intégralité des notes d'audience, avait en effet été présenté comme le protagoniste principal de toutes les malversations poursuivies et comme le concepteur et manipulateur de cette affaire d'argent, d'amour et de pouvoir. Renvoyé pour « *abus de biens sociaux et complicité* », l'ancien directeur d'Elf a ainsi été décrit comme l'initiateur du recrutement de M^{me} Deviers-Joncour par Elf, en 1989 – « *à la demande de Roland Dumas* », aurait-il dit à l'époque –, l'ordonnateur des versements consentis à la compagne de M. Dumas sur des comptes bancaires suisses pour acheter son appartement, des statuettes antiques à l'ancien ministre, ou simplement pour entretenir son fastueux train de vie. Sur l'enchaînement des faits, sur son implication personnelle, sur le détail de la sortie des fonds extraits des caisses du groupe pétrolier, ainsi peut-être sur les liens précis entre cette affaire et les commissions liées à la vente des frégates de Taïwan, en 1991, les explications de M. Sirven restent attendues.

La possibilité de recueillir les premières réponses de l'ancien fugitif a d'ailleurs suscité une vive concurrence entre magistrats, qui a même tourné à la compétition. Après que M^{me} Vichnievsky eut délivré une première convocation au détenu, le président du tribunal, Jean-Claude Magendie, est intervenu, ainsi que le procureur Jean-Pierre Dintilhac, pour que la priorité soit

terminé les interrogatoires des prévenus. Il reste à vous entendre. Avez-vous le désir de répondre précisément ? ». A quoi M. Sirven avait répondu : « *Madame, je suis là pour répondre à vos questions.* »

Cette certitude s'est toutefois effilochée depuis lors. Ne s'estimant tenu par aucune consigne, l'un des trois juges chargés de l'affaire, Renaud Van Ruymbeke, a adressé à l'ancien directeur d'Elf une autre convocation, à laquelle M. Sirven, jouant la division entre les magistrats, a choisi de répondre. Ses premiers mots, rapportés dans *Le Monde* du 6 mars, ont été pour critiquer la mise en scène de son retour en France, dénoncer les conditions de son procès, destinées selon lui à « *masquer la véritable nature de cette affaire* » – qu'il qualifiait d'« *affaire d'Etat* ».

L'affirmation selon laquelle son départ, en 1997, lui aurait été « *vivement conseillé* » et son séjour à l'étranger présenté comme « *sans risque particulier* » par des interlocuteurs dont il n'a pas livré l'identité a encore ajouté à la confusion déjà constatée après deux semaines de débats. Face à ses juges – et à ses contradicteurs –, il devrait aussi rappeler qu'il ne disposait pas, au sein du groupe Elf, de la signature nécessaire pour ordonner les paiements dont bénéficia M^{me} Deviers-Joncour : 14, puis 45 millions de francs, en 1991 et 1992, dont l'enquête n'a pas complètement éclairci le cheminement.

Jean-Michel Dumay et Hervé Gattegno

Dessins : Noëlle Herrenschmidt

Le rôle du directeur des « affaires générales » d'Elf Aquitaine, décrit à l'audience par les six prévenus



■ ROLAND DUMAS

« *Ne perdons jamais de vue que le personnage central de cette affaire, c'est Sirven. Quand vous l'aurez retrouvé, il vous le confirmera !* »



■ CHRISTINE DEVIERS-JONCOUR

(à propos de l'achat de son appartement rue de Lille) « *En 1988, je travaillais Dumas au corps pour faire nommer M. Le Floch-Prigent. Alfred Sirven m'a dit : "Dis à ton ministre que si Loïk est nommé, il y a une clé en or pour abriter vos amours".* »



■ LOÏK LE FLOCH-PRIGENT

« *Je n'étais pas au courant de l'embauche [de Christine Deviers-Joncour] et elle ne m'a pas été utile. Cela ne veut pas dire que Sirven ne l'a pas utilisée.* »



■ ANDRÉ TARALLO

(à propos de l'embauche par Elf de Christine Deviers-Joncour) « *Je ne me suis pas posé de question. Il était tout à fait normal que l'homme arrivât avec Loïk Le Floch-Prigent [Alfred Sirven] éprouve le besoin d'avoir une collaboratrice.* »



■ JEAN-CLAUDE VAUCHEZ

(signataire des contrats de travail de Christine Deviers-Joncour) « *Mon seul interlocuteur, c'était M. Sirven.* »



■ GILBERT MIARA

(à propos de la commission de 45 millions de francs versée sur son compte et rétrocedée en majeure partie à Christine Deviers-Joncour) « *Pour moi, les fonds venaient d'Alfred Sirven, sur ses deniers personnels. A l'époque, c'était une puissance.* »

Les deux commissions reçues par M^{me} Deviers-Joncour ont-elles pu être versées sans l'aval de M. Le Floch-Prigent ?

L'ÉNIGME reste à résoudre : qui, au sein du groupe Elf-Aquitaine, a donné l'ordre de verser 14 millions, puis 45 millions de francs, en 1991 et 1992, au profit de Christine Deviers-Joncour ? Deux semaines d'audience n'ont pas levé ce mystère, sur lequel l'instruction des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky ne s'était pas attardée.

La chose apparaît pourtant cruciale : tous les témoignages convergent pour certifier qu'Alfred Sirven, alors directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier et homme de confiance du PDG, Loïk Le Floch-Prigent, n'avait pas le pouvoir de mobiliser des fonds pour des versements de « commissions ». Or il semble acquis, puisque seul M. Sirven était en relation directe avec la compagne de Roland Dumas, qu'il fut nécessairement associé à ces transferts de fonds. Seule demeure incertaine l'identité de celui qui en donna l'ordre formel.

Les autres pièces du puzzle sont connues. Par deux fois, les fonds ont

été extraits d'un compte du Crédit lyonnais de Luxembourg : celui d'une filiale suisse d'Elf, la SA Rivunion. Fondée en 1980 pour gérer les trésoreries des filiales étrangères de la compagnie, cette société, dont le siège est situé près de l'aéroport de Genève, constitue aussi le centre financier à partir duquel sont versées les fameuses commissions.

« OPÉRATIONS DIVERSES »

Généralement transférés sur des comptes anonymes, ces fonds étaient, au moins en apparence, destinés à favoriser l'obtention par Elf de permis de recherches ou de forages pétroliers en territoires étrangers. Ils étaient inscrits dans la comptabilité sous l'intitulé : « *Frais de pré-reconnaissance* ». De toute évidence, c'est sous cette appellation qu'ont été dissimulés les virements au profit de M^{me} Deviers-Joncour. Aucun administrateur de Rivunion n'a jamais été interrogé, dans ce dossier, ni aucun document saisi, pour éclairer le processus selon lequel les

sommes prévues pouvaient être transférées à leurs bénéficiaires. Livrée par les anciens responsables de la direction financière du groupe Elf, qui exerçait la tutelle sur Rivunion, l'explication se trouve, en fait, dans l'instruction de l'« affaire Elf » elle-même, qui s'est poursuivie parallèlement à l'enquête sur M. Dumas et son ex-compagne. Mais les avocats du groupe Elf, partie civile dans les deux procédures, se sont vu interdire de puiser dans l'une pour éclairer l'autre.

Recueillies par le juge Renaud Van Ruymbeke à la fin de l'année 2000, les déclarations de l'ancien directeur financier, Philippe Hustache, et de l'un de ses adjoints, Claude Gosselin, mettent en exergue la responsabilité du PDG d'Elf – M. Le Floch-Prigent – dans le versement de chaque commission. « *La direction financière n'intervenait qu'après la décision du président* », a ainsi déclaré M. Hustache, précisant qu'une fois communiquées à son service les « *indications nécessaires* » (montant, numéro du

compte à créditer, localisation de l'opération pétrolière concernée), M. Gosselin téléphonait « *au patron de (...)* Rivunion afin qu'il opère le virement correspondant ».

Instauré à l'époque du contrôle des changes, le mécanisme imposait une autorisation des douanes pour l'ensemble des opérations. Rivunion usait des fonds confiés à sa gestion pour effectuer les versements ordonnés. A la fin de chaque année – et parfois ponctuellement, pour certaines opérations sensibles –, un « *récapitulatif* » des commissions versées était soumis à l'Elysée et à la direction des douanes. Une fois les opérations analysées en haut lieu, la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), maison mère du groupe, reversait à Rivunion les montants correspondants. Si les archives douanières ne semblent plus comporter de trace des deux montants affectés à la compagne de M. Dumas, celles du groupe Elf recèlent en revanche la preuve de leur remboursement : les 14 millions furent reversés à Rivunion le

20 décembre 1991, sous le libellé « *Opérations diverses* » ; les 45 millions, le 23 septembre 1992, à l'intérieur d'un montant plus important, qui incluait d'autres commissions. Aussi peut-on conclure que ces deux sommes furent bien extraites sous couvert d'opérations pétrolières et que leur mobilisation a dû obéir au système interne des commissions.

PIÈCES HORS DE PORTÉE

Qui décidait des sommes à verser et de leurs destinataires ? En dernier ressort, le PDG – ainsi que M. Le Floch-Prigent l'avait admis à l'audience, le 30 janvier. « *Une instruction écrite me parvenait, à indiqué M. Gosselin. Elle était établie de façon manuscrite, soit par le directeur des hydrocarbures [André Tarallo] ou l'un de ses directeurs opérationnels, soit par le chef de cabinet du président. Elle était toujours visée par le président lui-même. Rien ne pouvait se faire en ce domaine sans l'accord écrit du président.* »

Entreposés dans un coffre, les avis

de débit correspondants servaient à établir le dossier destiné aux douanes et à l'Elysée. Les douanes exigeant souvent « *le nom du bénéficiaire* », M. Gosselin s'enquerrait des « *précisions* » nécessaires, qui ne pouvaient lui être fournies que « *par le président ou, lorsqu'elles étaient données par le directeur des hydrocarbures, confirmées par le président* ». Ces pièces pourraient donc révéler sous quel prétexte les deux versements furent ordonnés. Mais elles sont aujourd'hui hors de portée : « *Sur instructions formelles du président, a expliqué M. Gosselin, tous les dossiers étaient détruits au motif que le quitus avait été donné par le ministre du budget.* »

S'il décide de parler, seul M. Sirven devrait pouvoir dire comment ces fonds ont pu être versés à M^{me} Deviers-Joncour. Il lui restera surtout à dire pourquoi.

H. G.

► www.lemonde.fr/elf



M. Sirven est soupçonné d'avoir participé au détournement de 1,5 milliard de francs

EN QUELQUES ANNÉES, Alfred Sirven est devenu le personnage central de l'affaire Elf. Sur les quelque 3 milliards de francs d'opérations contestées sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien « directeur des affaires générales » d'Elf est soupçonné d'avoir participé au détournement de 1,5 milliard. Avant son interpellation à Manille, le 2 février, son nom apparaissait à 3 649 reprises sur 1 598 procès-verbaux, rapports et documents.

● **Les arrangements financiers d'un divorce.**

Témoin du mariage de M. Le Floch-Prigent avec Fatima Belaid, en 1990, Alfred Sirven est soupçonné d'avoir joué un rôle important dans le divorce du couple, en 1992. L'enquête a mis en lumière son intervention dans le règlement du contentieux financier consécutif à la séparation. Outre une série de versements d'argent, M^{me} Belaid s'est fait offrir, en 1992, par l'industriel Maurice Bidermann, ami et partenaire en affaires de M. Le Floch-Prigent, un appartement à Londres, dont le prix (3,25 millions de francs) fut en fait acquitté avec des fonds d'Elf. Une partie de la somme provenait d'un compte bancaire de Lausanne dont l'ayant droit était M. Sirven. En 1996, aux premières heures de l'affaire Elf, une transaction secrète fut organisée à Zurich pour échanger les titres de l'appartement contre une somme de 18 millions de francs. Le paiement s'effectua en quatre chèques, débités sur un autre compte suisse - code « Lille » - détenu par M. Sirven.

● **Des commissions au Venezuela.**

Un autre compte suisse va trahir Alfred Sirven. Ouvert à l'Union bancaire privée (UBP) de Genève sous le numéro 57007 SA, il avait accueilli, en août 1992, une somme de 5 millions de dollars (28 millions de francs) soustraits à une commission versée par Elf pour favoriser son implantation au Venezuela. La commission versée par le groupe pétrolier se montait au total à 20 millions de dollars, qui devaient transiter par une société-écran d'André Guelfi. La moitié de la somme fut en réalité détournée de son objet et répartie entre M. Guelfi lui-même, André Tarallo (2,5 millions de dollars chacun) et Alfred Sirven. Cette découverte avait suscité la délivrance du premier mandat d'arrêt international contre M. Sirven, le 5 mai 1997.

● **Le rachat d'une compagnie de raffinage en Espagne.**

L'omniprésent Alfred Sirven s'est trouvé aux premières loges du rachat par Elf, en 1991, en Espagne, de la compagnie de raffinage et de distribution d'essence Ertoil. Le projet s'inscrivait dans un contexte hautement politique : le capital d'Ertoil était contrôlé par un groupe financier koweïtien, qui avait besoin de liquidités en raison de l'éclatement, quelques mois plus tôt, de la guerre du Golfe. Le montage consista, paradoxalement, à faire transiter les titres convoités par un intermédiaire irakien, Nadhmi Auchy, financier milliardaire résidant à Londres, qui percut, pour son concours, une rémunération de près de 400 millions de francs. L'enquête a mis en lumière les liens directs entretenus par M. Sirven avec ce personnage - aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Dès

1992, soit alors qu'il officiait encore dans le giron d'Elf, M. Sirven avait créé avec lui une société de « négociation internationale », GF Interenergie. Il cultivait en outre des relations privilégiées avec le bras droit de M. Auchy, Nasir Abid : les registres d'un grand antiquaire parisien ont gardé la trace des achats effectués par les deux hommes - souvent ensemble -, entre 1992 à 1995 ; le total dépasse 39 millions de francs...

● **La reprise de la raffinerie de Leuna.**

La reprise de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-service Minol symbolisait la solidarité du couple franco-allemand et apportait un soutien précieux au chancelier Kohl, alors menacé d'une défaite électorale. Dans ce dossier, M. Sirven paraît avoir été directement associé au choix des intermédiaires requis : André Guelfi encore, l'homme d'affaires germanique Dieter Holzer et l'ex-colonel des services secrets français Pierre Lethier. C'est par le premier qu'a transité la commission de 256 millions de francs versée en décembre 1992 par le groupe Elf, qui fut divisée entre les deux autres intermédiaires. Quant à la cheville ouvrière du projet, Hubert Le Blanc-Bellevaux, il obéissait aux consignes de M. Sirven - y compris pour la répartition des sommes.

● **Les emplois présumés fictifs d'Elf-Aquitaine International (EAI).**

Autre information judiciaire instruite par les juges Joly, Vichnievsky et Van Ruymbek, les emplois présumés fictifs d'Elf-Aquitaine International. Porté par M. Le Floch-Prigent à la tête de cette filiale genevoise chargée de rémunérer les consultants extérieurs du groupe pétrolier, M. Sirven en avait fait le cœur de ses réseaux d'influence. Au milieu d'authentiques chargés de mission salariés hors de France, il organisa la prise en charge de personnalités diverses : des proches de François Mitterrand, des collaborateurs de Charles Pasqua, l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti, l'ex-député européen (DL) Yves Verwæerde, ainsi, bien sûr, que Christine Deviers-Joncour, alors compagne de Roland Dumas. Evoquant les faveurs dispensées tous azimuts par M. Sirven via EAI, cette dernière avait parlé de « distribution des caramels ». Les rangs de ces « experts indéfinis » - selon le terme utilisé par l'ancien directeur d'EAI, Jean-Claude Vauchez - auraient compté 105 personnes.

● **Les frégates de Taiwan.**

Ouverte sur une plainte du groupe d'électronique, l'enquête sur le vrai-faux « réseau Elf » qui réclamait, en 1991, une commission de 160 millions de francs sur la vente des navires, a largement démontré le rôle central de M. Sirven. D'évidence, c'est lui qui mobilisa M^{me} Deviers-Joncour pour vaincre l'hostilité de M. Dumas, alors ministre des affaires étrangères, à ce contrat sensible. C'est encore lui qui, lorsque Thomson refusa de payer, ordonna le règlement anticipé, en Suisse, de la compagnie du ministre : 45 millions de francs, extraits d'un compte d'Elf, qui servirent à l'achat de son fameux appartement. Lui enfin qui, selon les agendas de M. Dumas, lui rendit visite dix-neuf fois entre juin 1990 et octobre 1991.

H. G.

La justice est de plus en plus appelée à rétablir les liens entre grands-parents et petits-enfants

Les relations sont fragilisées par la multiplication des divorces et des familles recomposées

Les demandes de droit de visite de grands-parents enregistrées par la justice sont passées de 1 995 en 1994 à 2 628 en 1998. La multipli-

cation des divorces a fragilisé la position des grands-parents, notamment paternels, qui calquent les visites à leurs petits-enfants sur le

droit de visite exercé par leur fils. Or un quart des pères ne voient plus leurs enfants après une séparation.

QUAND elle a créé, en 1994, l'Ecole des grands-parents européens, dans le simple espoir de valoriser le rôle de cette génération, Marie-Françoise Fuchs n'imaginait pas « toute cette souffrance », qui se déverse à longueur de journée sur la ligne de l'association, « Entre grands-parents ». Tous ces témoignages contant le lien rompu avec les petits-enfants. A l'Ecole des parents et des éducateurs, on finit par redouter d'évoquer le sujet tant le service d'écoute « Allô grands-parents » est ensuite saturé.

Les contentieux concernant les relations des grands-parents avec leurs enfants ou petits-enfants « explosent, et sont violents », confirme Danielle Moos, avocate spécialiste du droit de la famille. Ces relations, pourtant, sont consacrées par le Code civil (article 371-4) : « Les pères et mères ne peuvent, sauf motifs graves, faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents. A défaut d'accord entre les parties, les modalités de ces relations sont réglées par le juge aux affaires familiales. » Coupés de leurs petits-enfants, les grands-parents, obligatoirement aidés d'un avocat, peuvent saisir la justice afin d'obtenir un droit de visite et d'hébergement.

Ils s'en privent de moins en moins : dans l'annuaire statistique

de la justice 2000, les demandes relatives au droit de visite des grands-parents sont passées de 1 995 en 1994 à 2 628 en 1998. Les grands-parents connaissent mieux leurs droits, constate Isabelle Pasquier, juriste à l'Ecole des parents, et « ressentent davantage le fait d'être mis à l'écart comme une injustice, comme une situation qui ne saurait être une fatalité », d'autant qu'ils ont souvent été très sollicités durant la petite enfance, puisque les mères travaillent et que les structures de garde sont surchargées. Jamais le lien entre les générations n'a été à ce point valorisé. « Celui qui ne se reconstruit pas dans la jolie image du grand-parent aux côtés de son petit-enfant souffre davantage », poursuit-on à l'Ecole des parents.

La stabilisation à un haut niveau des divorces (116 700 en 1999), la multiplication des séparations et, surtout, des recompositions familiales fragilisent la position des grands-parents. En premier lieu des grands-parents paternels, qui calquent le plus souvent les visites à leurs petits-enfants sur le droit de visite exercé par leur fils. Or un quart des pères ne voient plus leurs enfants après une séparation.

Par ailleurs, complète Marie-Françoise Fuchs, « les parents gardiens sont peu enclins à conserver des rela-

tions avec les parents de la compagne ou du compagnon avec lequel ils sont fâchés ». Résultat : si « la quasi-totalité des parents du parent gardien voient leurs petits-enfants, les liens sont manifestement plus détendus du côté des parents du parent non gardien : ils ne les voient souvent que dans moins d'un cas sur cinq », notait Claude Martin, dans *L'Après-Divorce* (Pres-ses universitaires de Rennes, 1997).

FINIS DE SEMAINE ACROBATIQUES

Aux grands-parents qui la contactent, Marie-Françoise Fuchs conseille de chercher à tout prix un compromis avec leurs enfants plutôt que de saisir la justice. « Ce sont les procédures les plus douloureuses. Pires que les divorces, parce qu'il y a un lien de filiation, et des rancœurs, des secrets d'alcôve qui ressortent », témoigne M^{me} Muriel Laroque-Ruelle, qui, elle aussi, tente de décourager ses clients.

La procédure est longue, accélératrice des conflits, traumatisante pour les grands-parents, qui doivent passer au crible de l'enquête sociale ou de l'expertise psychiatrique, et pour qui le passage en justice vaut avec peu d'échec des relations avec leur progéniture. Au bout du compte, les grands-parents n'obtiennent gain de cause que dans environ la moitié des

cas... et l'exécution des décisions qui leur sont favorables se révèle le plus souvent problématique.

Pour Françoise Dekeuwer-Défossez, professeur de droit à l'université de Lille, les magistrats, de plus en plus souvent sollicités, « raident actuellement leur position devant la multiplication des demandes qu'ils ne veulent pas encourager ». « Ils se méfient de l'intervention des grands-parents, qu'ils soupçonnent de ne pas être neutres dans le conflit parental, ou de vouloir prendre la place des parents, poursuit la juriste. Si la cellule père-mère-enfants ou parent-beau-parent-enfants fonctionne à peu près, les juges préfèrent ne pas compliquer les choses. L'idée prédominante qu'il faut laisser les enfants à l'écart du conflit. » Et ne pas surajouter au droit d'hébergement du parent non gardien un droit d'hébergement des grands-parents, rendant la gestion des fins de semaine des enfants plutôt acrobatique.

Pascal Krémer

★ « Entre grands-parents », ligne d'écoute de l'Ecole des grands-parents européens : 01-45-49-91-91.
★ « Allô grands-parents », ligne d'écoute de l'Ecole des parents : 01-44-93-44-90.

« C'est un peu monstrueux de devoir faire valoir des droits évidents »

UN COUP DE TÉLÉPHONE parmi d'autres, un matin de février, sur la ligne « Entre grands-parents » de l'Ecole des grands-parents européens. Une voix d'homme. Il y a dix

TÉMOIGNAGES

Il y a dix ans, seules les grands-mères appelaient ; aujourd'hui, les « papys » aussi

ans, seules les grands-mères appelaient. Ce n'est plus le cas. « Mes petits-enfants, je ne les ai jamais vus, commence-t-il, bredouillant. L'ainé a quatre ans, l'autre, deux ans et demi. Ma fille a eu un problème psychologique. Je ne veux pas m'étendre, mais elle a cessé toute relation avec nous. On se croise aux enterrements. Pendant longtemps, j'ai pensé que réclamer de voir mes petits-enfants par le biais de la justice risquait d'aggraver les troubles de ma fille. Mais cela commence à bien faire... »

C'est une lettre, parmi des centaines, reçue par la même association. Trois pages d'une écriture fine et régulière, qui débute par : « Si nous vous écrivons cette lettre, c'est que nous sommes malheureux », et s'achève en demandant la « marche à suivre ». « Nous sommes des grands-parents qui voudraient bien de nouveau voir et garder notre petit-fils comme auparavant. Il nous manque beaucoup. Il est tellement heureux quand il est avec nous. Notre fils s'est mis en concubinage voilà quatre ans maintenant, puis est né le petit A. Au début, tout allait bien, nous nous voyions assez souvent. Pour nous, c'était la joie. Les choses se sont gâtées. Les parents se sont séparés. A n'avait que dix-neuf mois. Notre belle-fille est partie, c'est elle qui a eu la garde de l'enfant. »

MÉDIATION REFUSÉE

La lettre continue ainsi : « Les choses se sont de nouveau aggravées : notre fils a refait sa vie, et notre ex-belle-fille n'a plus voulu que notre fils vienne chez nous et emmène A. Voilà un mois, notre belle-fille est partie dans le Midi avec le petit. Elle nous a avoué qu'une des raisons de son départ était que nous étions trop près d'A. Mon mari et moi n'avons pas l'intention d'en rester là. Le petit a besoin de ses grands-parents. Nous ne voulons que son bonheur, nous ne voulons pas l'étouffer. Nous pensons que si notre belle-fille est partie si loin, c'est pour nous faire payer le fait d'être les parents du père de son fils. »

C'est encore ce témoignage d'un homme de soixante-cinq ans, cadre à la retraite, qui a pris conseil auprès de l'association. « Nous sommes

parents d'une fratrie de quatre garçons, raconte-t-il d'une voix calme, mais déterminée. L'ainé, marié depuis huit ans, a eu deux petites filles, qui ont aujourd'hui huit et six ans. Nous les avons eues une année complète à la maison à la demande de leurs parents, parce que notre belle-fille est très fragile psychiatriquement et ne pouvait pas s'en occuper. Tout se passait très bien. Nous étions là pour répondre à leurs demandes. »

Il poursuit : « Mais, il y a deux ans, notre belle-fille a décidé de divorcer. Brutalement, pour empêcher notre fils de voir son enfant, elle a quitté la région parisienne, et elle a décidé unilatéralement que nous, les grands-parents, nous ne pourrions plus voir les enfants. On lui a proposé une médiation, mais elle a refusé. C'est un peu monstrueux d'être obligé de faire valoir en justice des droits évidents, d'engager une procédure pour voir des petits-enfants que nous avons accueillis pendant des années ! La dernière fois que nous avons vu nos petites-filles, c'était le 13 janvier 2000 : on vit ça très douloureusement. D'autant qu'on a toujours essayé d'être à notre place, accueillants. Aujourd'hui, on est en procès. On attend la décision. On écrit ce qu'on vit. Quand nos petites-filles seront grandes, on leur donnera. »

P. Kr.

Un attentat contre la mairie retarde les élections à Tasso (Corse-du-Sud)

UN ATTENTAT À L'EXPLOSIF a gravement endommagé, dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 mars, la mairie de Tasso (Corse-du-Sud), non loin d'Ajaccio, entraînant un report des élections municipales. Au vu des dégâts occasionnés au matériel de vote, la préfecture de Corse-du-Sud a indiqué que les élections municipales étaient reportées dans cette commune aux 18 et 25 mars. La charge, de forte puissance, située au rez-de-chaussée, a explosé vers 2 heures. La déflagration et l'incendie qui s'en est suivi ont causé d'importants dégâts. Aucune victime n'est à déplorer. L'attentat n'a été ni signé ni revendiqué.

DÉPÊCHES

■ **DROGUE : un policier municipal et un agent de médiation sociale ont été mis en examen et écroués**, samedi 10 mars, pour leur participation présumée à un trafic de drogue dans la région de Cannes (Alpes-Maritimes). L'agent de médiation se serait servi de sa fonction pour organiser un commerce de cannabis. Le policier, brigadier-chef à Villeneuve-Loubet, est soupçonné d'avoir « couvert » ses activités.

■ **ACCIDENT : trois wagons d'un train contenant de l'acide fluorhydrique ont déraillé**, samedi 10 mars, en gare de triage de Narbonne (Aude), alors que le convoi roulait à petite vitesse. Très toxique, le produit n'est pas explosif, a indiqué la société Bayer, fournisseur d'un des wagons. Quelle que soit la solution technique retenue pour évacuer les produits - relevage par grue ou transvasage du contenu -, l'opération devrait prendre environ dix jours.

■ **JUSTICE : un couple de Maurepas (Yvelines) qui employait une jeune Malgache « dans des conditions de travail et d'hébergement inhumaines »**, selon elle, a été déferé, samedi 10 mars, au parquet de Versailles. Le couple a été placé sous contrôle judiciaire et devra répondre, devant le tribunal correctionnel de Versailles, d'« aide au séjour irrégulier », « emploi et hébergement contraires à la dignité humaine » et « travail et rétribution contraires à la dignité humaine ».

■ **Le meurtrier présumé d'un policier, renversé et tué**, le 20 janvier à Béziers (Hérault) sur les lieux d'un accident de la route (*Le Monde* du 23 janvier), a été mis en examen, samedi 10 mars, pour homicide volontaire, tentative d'homicide, et écroué. Etienne Ugal, trente ans, a reconnu les faits, vendredi, quelques heures après son interpellation dans un camp de nomades, près de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

cité des sciences & de l'industrie

Questions d'aujourd'hui ? Images d'hier

Les débats du jeudi soir à 18h30

JEUDI 15 MARS

Comment construire une politique de lutte efficace contre les discriminations au travail ?

Discriminations de toutes sortes... le travail continue encore à faire mal, mais différemment. A-t-on aujourd'hui les moyens de faire bouger les choses ?

Avec **Philippe Bataille**, sociologue, Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis), Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS/CNRS)

30, avenue Corentin-Cariou
75019 PARIS
www.cite-sciences.fr

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

PATRIMOINE Selon l'enquête du *Monde*, le nombre de candidats à l'expatriation fiscale a baissé en 2000. ● **LA POLÉMIQUE** sur l'évasion fiscale a culminé, voilà un peu moins

d'un an, lors de « l'affaire Casta ». Depuis, elle est retombée. L'étude publiée à l'époque par le ministère des finances y a contribué puisqu'elle n'évoquait que peu de

départs à l'étranger. Mais d'autres raisons expliquent que cette controverse ait perdu de son acuité. ● **LES MILIEUX PROFESSIONNELS** (notaires, banquiers, etc.) estiment que la chute

des expatriations a été comprise entre 50 % et 70 %, en 2000, en nombre de personnes aussi bien qu'en montant de capitaux. Aucune statistique officielle n'est disponible.

● **LE VOYAGE** que *Le Monde* a effectué, dans les lieux privilégiés des expatriés fiscaux, en Grande-Bretagne, en Suisse ou en Belgique, confirme ce sentiment de repli.

Start-up et grosses fortunes perdent le goût de l'expatriation fiscale

Selon l'enquête réalisée par « Le Monde », le nombre de candidats au départ à l'étranger, comme le montant des capitaux fuyant la France, aurait reculé de 50 % à 70 % en 2000. Très vive voilà un an, lors de « l'affaire Casta », la polémique sur la fuite des cerveaux ou des talents a perdu de son acuité

POURQUOI donc la controverse sur l'expatriation pour raison fiscale est-elle retombée ? Jusqu'à l'an 2000, il n'était question, en France, que de cela. Artistes, footballeurs, jeunes cadres bancaires..., la liste des professions tentées par l'exil pour fuir des impôts réputés trop lourds semblait s'allonger interminablement, alimentant une polémique incessante – « l'affaire Laetitia Casta » est encore dans toutes les mémoires. D'un seul coup, le débat s'est essouffé. Est-ce parce que la réalité de cette fuite des cerveaux ou des talents n'a pas pu être établie ? Ou parce que l'expatriation s'est ralentie ? Les deux phénomènes se sont, en réalité, combinés.

On se souvient que le rapport réalisé voilà un peu moins d'un an par la direction générale des impôts évaluait à moins de 80 par an le nombre des contribuables qui cherchaient à échapper à l'impôt sur le revenu en partant à l'étran-

ger, et guère plus dans le cas de l'impôt sur la fortune (ISF). Mais, dans les milieux d'affaires, ces statistiques ont été accueillies avec scepticisme.

« Après le déplaçonnement de l'ISF en 1996, il y a eu une vague de départs »

A tort ou à raison ? Le fait est que, dans l'intervalle, le climat a changé. De nombreux experts pensent même que les candidats à l'expatriation ont été moins nombreux en 2000. Les fiscalistes, les notaires et les banquiers spécialistes en gestion de patrimoine ont constaté un tassement des mouvements.

« Après le déplaçonnement de l'ISF en 1996, il y a eu une forte vague de départs, très marquée en 1997 et 1998. Elle a déjà commencé à ralentir en 1999, et encore plus nettement en 2000. Depuis l'an dernier, certaines dispositions adoptées dans la loi de finances rendent la délocalisation fiscale beaucoup plus difficile pour les particuliers », explique M^e Bernard Monassier, notaire, président du groupe Monassier France. Au vu des mouvements de ses clients, corroborés par l'impression de ses confrères et de nombreux banquiers, M^e Monassier estime que la chute est de l'ordre de 50 % à 70 % en 2000, à la fois en nombre de personnes et en capitaux, par rapport aux années des plus forts départs.

Depuis la dernière loi de finances, en effet, les gros patrimoines qui veulent s'organiser pour échapper aux droits de succession ou à l'impôt sur les plus-values rencontrent de nouvelles difficultés. L'une des dispositions fiscales qui

rendent plus difficiles les départs consiste à imposer aux détenteurs de valeurs mobilières, soit de vendre leurs actifs et payer immédiatement l'impôt sur les plus-values, soit de laisser une caution bancaire. « Les banques sont assez réticentes à délivrer ces cautions, sauf, quand le portefeuille est essentiellement composé d'actions cotées en Bourse qu'elles peuvent prendre en garantie », relève M^e Monassier. Le notaire constate que les retraités, qui étaient souvent attirés par la Suisse, ne sont plus si tentés et prennent parfois le chemin du retour.

Selon un autre expert, le dégonflement de la bulle de la nouvelle économie a également rendu le départ en Grande-Bretagne et en Californie moins attrayant pour les jeunes créateurs d'entreprises. Pour M^e Roland Poirier, avocat chez Rambaud-Martel, ce mouvement d'expatriation n'était de toute façon pas le plus important, les

considérations fiscales ne primant généralement pas dans la création d'un projet. L'avocat constate en revanche que le mouvement d'expatriation de cadres d'entreprise pour des raisons opérationnelles s'accélère. Il y voit le signe d'une internationalisation et d'une globalisation croissante. « Cela amène de plus en plus de cadres à comparer les fiscalités et à se montrer de plus sensibles à ce sujet. Cela peut entrer dans les motivations d'un départ, mais celui-ci est surtout avant tout une opportunité de carrière », souligne M^e Poirier. Il relève que les pays comme la Belgique, qui ont pris des dispositions pour attirer les sièges d'entreprises en accordant aux dirigeants d'entreprises internationales un régime fiscal intéressant, réussissent bien. Sinon en Europe, en termes d'impôt sur le revenu et de charges sociales, compte tenu des écarts de niveaux de vie, la différence n'est pas si forte, « à l'exception de la Suisse et du

Royaume-Uni, particulièrement intéressant pour les revenus élevés », assure M^e Poirier.

L'attrait de la City pour les financiers est donc de ceux qui ne se dément pas. Un avocat estime que plus de 6 000 jeunes banquiers français y sont partis, même si la mode est un peu passée.

Reste que le chef d'entreprise qui se prépare à réaliser une importante plus-value se pose encore clairement la question du départ. « Le flux de départ n'est donc pas nul. Car s'il s'est ralenti, il partait d'un point assez haut, contrairement à ce que tendait à montrer le rapport de Bercy. Celui-ci se basait sur le nombre de personnes qui paient l'ISF et qui partent, selon M^e Monassier. Or beaucoup de gens partent après avoir vendu leur outil de travail, et donc avant d'avoir jamais commencé à payer l'ISF. »

Sophie Fay
et Laurent Mauduit

En Belgique, dans la « rue des Mulliez »

TOURNAI

de notre envoyé spécial
« La rue des Mulliez » : c'est ainsi que les habitants du village de Néchin ont baptisé la rue Reine-

REPORTAGE

La boulimie d'achat des Français a fait bondir les prix des agences immobilières

Astrid menant à la frontière française. Car cinq familles appartenant au célèbre clan de l'épicerie (Auchan, Saint-Maclou, Leroy-Merlin, Picwick...) sont propriétaires des plus grosses villas de la rue principale de ce gros village sans charme, situé à une dizaine de kilomètres de Tournai. Ni arbres, ni clôtures, ni caméras de surveillance pour les superbes demeures des héritiers, nichées dans cette province du sud de la Belgique : à l'instar des autres exilés fis-

caux du nord de la France qui ont choisi de résider dans le Hainaut, ces entrepreneurs se sont délocalisés en toute légalité.

Qui un gros château de 20 millions de francs français, qui un petit manoir de 8 millions : depuis deux ans, les Français se sont jetés sur les demeures des villages frontaliers. « C'est de la folie. Il leur faut de grandes propriétés, beaucoup de terrain, une piscine et un tennis », explique un agent immobilier de Tournai. « C'est une clientèle très exigeante, qui connaît l'immobilier haut de gamme et sait ce qu'elle veut. Ils paient comptant et ne négocient pas les prix », indique-t-on à l'agence Delta, qui réalise plus de 50 % de son chiffre d'affaires avec les grosses fortunes de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Dans le Nord industriel, un sou est un sou. Pourtant, rien ne semble trop beau ou trop cher pour cette gent cossue, âgée de quarante à soixante ans, héritière dans bien des cas des grandes fortunes du textile,

de l'assurance, de la distribution. Cette boulimie d'achats française a provoqué une fantastique valse des étiquettes dans les agences. Les prix des vieilles maisons ont augmenté de 50 % en deux ans, tandis que ceux des terrains ont triplé en cinq ans. L'exode fiscal des gens du Nord en Belgique a commencé à la fin de 1996, après la levée du plafonnement de l'ISF. La victoire de la gauche en 1997, les 35 heures et le tapage médiatique en France autour des nouveaux paradis fiscaux des milliardaires français ont accéléré les départs vers un pays voisin, dont ils sont sûrs qu'il restera longtemps encore le paradis des rentiers.

UN COCKTAIL ALLÉCHANT

Car il faut se rendre à l'évidence : en taxant lourdement les revenus du travail par rapport à ceux du capital, le système fiscal belge n'est pas loin des pratiques du XIX^e siècle. L'attrait du royaume auprès de ceux qui se trouvent à la tête de grosses fortunes repose sur deux piliers : la non-imposition des plus-values mobilières lors de la cession d'une entreprise et l'absence d'impôt sur la fortune. A ce cocktail alléchant s'ajoutent un secret bancaire, défendu comme un joyau de la Couronne par le gouvernement fédéral, et la désorganisation d'une administration fiscale dépourvue de moyens matériels ou humains à la hauteur de la tâche.

Si les Lillois ont pris le chemin de Tournai, les Parisiens, eux, ont jeté leur dévolu sur Bruxelles. Des « délocalisés » célèbres comme Bernard Tapie ou Lofti Belhassine, le fondateur d'Air Liberté, y ont monté de nouvelles affaires en tirant profit d'une marge de manœuvre fiscale moins étroite qu'en France. Ce n'est pas un hasard si les grandes banques françaises sont en train de rouvrir leurs succursales bruxelloises pour tirer profit de cette manne.

Aujourd'hui, il y aurait quelque 100 000 Français installés dans le royaume. L'afflux serait, toutefois, en train de s'amoindrir. Dans le Tournaisis, la pénurie de grandes propriétés et l'apreté au gain des châteaux locaux ont freiné l'enthousiasme des acquéreurs potentiels. Pour dénicher la perle rare, les candidats à l'exil doivent aujourd'hui pousser jusqu'à Courtrai, en pays flamand. Un déménagement risqué à la lumière du problème linguistique dans cette région charnière entre la Flandre et la Wallonie. Dans la capitale, des quartiers riches en maisons de maître, à l'instar d'Ixelles ou d'Uccle, très prisés par les nouveaux immigrants jet-set, sont devenus hors de prix. Les revenus locatifs à Bruxelles sont bas. Et si demain les règles de taxation doivent être identiques d'un pays à l'autre au sein de l'Union européenne, le déplacement des capitaux français outre-Quévrain n'aurait plus besoin d'être.

M. R.

En Suisse, le paradis des retraités n'est plus ce qu'il était

GENÈVE

de notre envoyé spécial
« Cette cité est l'habitat naturel de la belle bourgeoisie française au tempérament empreint de frilosité, à la recherche d'une certaine tranquillité d'esprit et de sécuri-

REPORTAGE

« Regardez ces visons, ces voitures, ces bijoux... Ici la richesse s'affiche ouvertement. A Paris, on se ferait traiter de sale riche »

té pour les proches. » Le gestionnaire de fonds suisse semble plongé dans sa rêverie. Planté devant la baie vitrée de son bureau de la rue du Rhône, mains croisées, son regard survole la principale artère de la vie des affaires genevoises : « Regardez ces visons, ces Mercedes, ces bijoux. Ici, la richesse s'affiche ouvertement. A Paris, on se ferait traiter de sale riche. »

Qui est la clientèle française de notre interlocuteur, éprise d'anonymat ? Des industriels ou des commerçants ayant voulu leur affaire, ou des héritiers de grandes familles âgés de plus de cinquante-cinq ans. A Genève, ces retraités peuvent bénéficier d'un forfait fiscal négocié directement par le banquier auprès du fisc suisse, valable pour une période de cinq ans. L'évasion fiscale est on ne peut plus légale.

La mise de départ ? Entre 20 et 30 millions de francs disponibles « pour ne pas diminuer son train de vie », indique-t-on. Ce « bas de laine » est investi dans un portefeuille partagé entre obligations et actions dans des sociétés renommées, et l'on garde un peu d'espèces pour l'argent de poche. Les plus gros patrimoines sont gérés au travers des structures juridiques de planification fiscale ou successorale, via ces paradis fiscaux que restent le Liechtenstein ou les îles anglo-normandes.

En Grande-Bretagne, un eldorado fiscal pour yuppies

LONDRES

de notre correspondant à la City
« Non ordinary resident » : ce sésame fiscal est là pour offrir aux citoyens de la République « persé-

REPORTAGE

Un statut unique en Europe, un formidable régime d'exemption

cutés » un havre de paix sur les bords de la Tamise. Ce formidable régime d'exemption fiscale permet aux salariés de n'être imposés que sur le total des rémunérations perçues à Londres, ainsi que sur les revenus patrimoniaux rapatriés au Royaume-Uni. Hérité de l'ère coloniale, ce statut unique en Europe, à mi-chemin entre résident et non-résident, est limité à trois ans. Et grâce aux services d'un grand cabinet comptable, l'exemption peut être prolongée... jusqu'à dix ans.

Les jeunes banquiers français de la City s'accrochent à cette planche de salut féérique qui leur permet de bénéficier d'un double contrat. L'un, conclu en Grande-Bretagne, est taxé à 40 % (contre 54 % en France) ; l'autre, domicilié dans une filiale de leur employeur instal-

« Mes clients français ne veulent pas prendre trop de risques. Ils s'intéressent moins à la performance qu'au service personnalisé et à la discrétion », indique cet autre professionnel installé sur les hauteurs de Malagnou. On les sent pourtant un tantinet inquiets, les banquiers privés suisses. Le secret bancaire a fondu comme neige dans les vallées alpines sous le coup du foehn.

UNE SOLIDE TRADITION DE DÉLATION

Le banquier désormais est tenu de vérifier l'origine des fonds lorsqu'il a affaire à un nouveau client. Depuis que les scandales (blanchiment de fonds de dictateurs ou de narcotrafiquants, controverse sur les fonds juifs en déshérence) ont éclaté, les juges du canton de Léman montrent plus d'entrain à répondre aux demandes d'assistance étrangères en matière de fraude fiscale. Par ailleurs, le contrôle sur la présence effective à Genève de ces résidents fiscaux a été renforcé. Les autorités françaises et suisses vérifient si les exilés respectent les strictes conditions de résidence, en théorie 180 jours minimum ; de fait 220 jours. Factures d'électricité et de téléphone, cartes de crédit et billets d'avion... sont passés au peigne fin. « Il y a une solide tradition de délation, les autorités suisses savent tout sur tout le monde », insiste un expatrié de longue date à propos des enquêtes de voisinage menées par la police locale. L'accès au marché immobilier genevois reste interdit aux étrangers, y compris aux plus grosses fortunes mondiales. Ainsi, le sultan de Brunei, l'un des hommes les plus riches de la planète, s'est vu refuser l'acquisition d'une vaste propriété sur les bords du lac. Et pour des placements « tranquilles », les commissions sont onéreuses, même si elles sont négociables.

L'effectif – 37 000 Français dans le canton du Léman, selon le consulat – se serait stabilisé ces derniers temps. Echaudées par le coût de la vie, certaines petites fortunes seraient rentrées au bercail. *Ubi bene, ubi patria...*

Marc Roche

“Le passage à l'euro... Est-ce que j'y suis bien préparé ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :

- 640 pages
- 320 illustrations
- 800 articles

195 €
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde

M. R.

Les opérateurs de télévision nippons cherchent leurs marques

Sky-PerfecTV perd son monopole dans la diffusion multichaine : un bouquet, lancé en décembre 2000, a permis l'arrivée de chaînes en haute définition. Une troisième plate-forme, prévue en fin d'année, offrira des programmes interactifs. L'économie de ces nouveaux services n'est pas prouvée

TOKYO

correspondance

En pleine expansion, le paysage audiovisuel japonais cherche ses marques. L'arrivée de nouvelles plates-formes satellitaires élargit le choix des téléspectateurs, mais les modèles techniques et économiques choisis risquent de ponctionner les ressources des opérateurs et d'empêcher l'émergence de véritables leaders. L'année 2001 représente un vrai tournant : on assiste à une multiplication des offres.

C'est en décembre qu'a débuté la diffusion numérique par satellite de 28 programmes réalisés par huit nouveaux opérateurs. Cinq d'entre eux sont des émanations des grandes chaînes hertziennes japonaises (TBS, NTV, Asahi, Fuji et Tokyo TV), et émettent gratuitement, en haute définition. Les trois autres proviennent du pôle public, la NHK, de la télévision cryptée privée Wowow et de la chaîne de cinéma, StarChannel codétenue par Rupert Murdoch.

Un deuxième bouquet numérique par satellite verra le jour avant la fin de l'année. Ces deux plates-formes pourront être reçues avec le même matériel de réception. Il

n'existait plus qu'un seul bouquet de chaînes thématiques au Japon, Sky-PerfecTV. Issu de fusions successives entre trois plates-formes concurrentes, il est aujourd'hui détenu par l'américain DirecTV, Sony, Fuji TV, la maison de commerce Hitochu, le groupe News Corp. de Rupert Murdoch et le géant de l'Internet, Softbank. Cette plate-forme de 200 chaînes compte près de 2,5 millions d'abonnés.

Aux côtés de ces trois offres télévisuelles (existantes ou en projet), plusieurs chaînes émises par satellite en analogique sont déjà reçues par 13 millions de foyers japonais. Il s'agit des trois programmes thématiques de la NHK (BS1, BS2 et Hivision, la chaîne haute définition diffusée au standard Muse) et de la chaîne cryptée Wowow. Celles-ci proposeront aussi, à terme, une diffusion en numérique.

Trois mois après le lancement de la nouvelle plate-forme, le bilan est mitigé. L'engouement du public semble certes supérieur aux attentes. Près de 500 000 foyers sont équipés en décodeurs numériques, tandis que plus d'un million reçoivent des chaînes numériques via le câble. Mais le choix de diffuser en haute

définition, adopté par les cinq chaînes hertziennes, se révèle très contraignant en matière de programmation : « Il y a eu des efforts au moment du lancement, mais, en réalité, ces chaînes n'ont pas d'ar-

affirmé Atsushi Takahashi, président de la société de production indépendante Tokyovision, lors du 4^e Tokyo Showcase, une manifestation organisée à Tokyo du 5 au 7 mars, par TV France International

Un marché de 3 millions d'euros pour les Français

Organisé par TVFI et l'ambassade de France à Tokyo, le quatrième Tokyo Showcase aura permis à vingt-sept représentants de sociétés françaises de production ou de diffusion de rencontrer des acheteurs japonais. La vente de programmes audiovisuels français au Japon (hors longs-métrages de cinéma) représente un marché d'environ 20 millions de francs (3 millions d'euros). « Le nombre d'heures vendues augmente, mais les chiffres ont du mal à suivre, les budgets disponibles dans les chaînes japonaises sont en baisse », constate Mathieu Béjot, délégué général de TVFI. Si la NHK reste l'acheteur le plus convoité (qui paie jusqu'à 15 000 dollars l'heure diffusée), les chaînes de Sky-PerfecTV, qui privilégient une programmation thématique, restent fidèles aux programmes français. Destinée à une cible féminine, LalaTV diffuse ainsi la série « Combats de femmes ». Les nouvelles chaînes haute définition font aussi le bonheur des vendeurs des programmes animaliers ou de découverte au format 16/9^e.

gent. Elles ont été créées par des grands groupes qui ne veulent pas perdre la face. On ne parle que de la qualité d'image, mais ça ne suffit pas, il faut que le contenu suive et les programmes de qualité sont rares », a

l'organisme qui regroupe les principaux exportateurs français. Officiellement, les dépenses en production et achat de toutes les chaînes de la récente plate-forme atteindront 490 millions d'euros en

2001, soit quasiment autant que celles du bouquet Sky-PerfecTV.

Les cinq chaînes hertziennes se sont alliées à des maisons de commerce et des fabricants électroniques. Ces derniers souhaitent clairement vendre des décodeurs et accélérer la transition vers les futurs téléviseurs entièrement numériques. Rien ne dit que le modèle soit viable pour les chaînes hertziennes : « Nous allons devoir supporter de lourds investissements pour notre propre numérisation hertzienne dès 2003. Il faudra réfléchir à une politique éditoriale propre à chaque support de diffusion », admet Tadasuke Aoki, vice-président de TBS.

ZAPPER DE LA TÉLÉ AU WEB

Pour Wowow, la chaîne satellitaire cryptée lancée en 1991, la logique est autre. Grâce au numérique, Wowow va pouvoir disposer de trois programmes et mieux exploiter son catalogue : « Nous avions les droits pour l'Eurocup de football. Il sera théoriquement possible de diffuser les 167 matches », explique Hiroaki Ishikawa, directeur exécutif. Directement concurrencée par Sky-PerfecTV depuis 1996, Wowow semble renouer avec le succès. Créée sur le modèle de Canal+, la chaîne n'a pas exactement eu la même destinée que le groupe français, puisqu'elle ne compte « que » 2,5 millions d'abonnés. Il faut dire que le tour de table regroupe une centaine d'opérateurs et de sociétés, un schéma peu apte à bouleverser les consensus. Wowow peut toutefois

se targuer d'avoir permis l'émergence d'une nouvelle vague de cinéastes nippons, puisqu'elle a produit la majorité des révélations de ces dix dernières années, via notamment sa filiale cinéma Suncent Cinemaworks.

Le futur bouquet de chaînes thématiques prévu à la fin de l'année concurrencera frontalement Sky-PerfecTV. Déjà, l'offre lancée en décembre permet d'utiliser des fonctions interactives classiques (réaction des spectateurs, jeux, téléachat, télétexte). Le troisième bouquet a été conçu pour fonctionner avec un site Web. « On pourra zapper d'un écran à l'autre, du programme au site Web. Les opérateurs devront fournir un contenu en ligne qui évolue en même temps que le programme diffusé. Pour l'instant, les opérateurs ont encore du mal à répondre au cahier des charges de la licence », reconnaît Naoki Miyagi, vice-directeur de la division satellite au ministère des télécoms.

Sky-PerfecTV a déjà perdu le monopole de la diffusion multichaine qu'il détenait depuis son absorption de DirecTV en 2000. De nombreuses chaînes de ce bouquet, dont des « danseuses » de grands groupes, sont dans le rouge. Certaines ont fermé. Ce bouquet, qui a acquis les droits de la Coupe du monde de football pour 2002, s'est introduit en Bourse en 2000. Lancé dans une politique agressive de conquête de nouveaux abonnés, il espère atteindre l'équilibre en 2004.

B. Pe.

Le Monde

M A R S 2 0 0 1



L'œil des femmes sur le combat des femmes

Waris Dirie est mannequin vedette. Elle est née en Somalie et comme des dizaines de millions de femmes dans le monde, elle fut excisée. Elle incarne le combat contre les violences et les injustices dont les femmes sont victimes. Pour *Le Monde* 2, de grandes photographes illustrent ce dossier.

N° 5

Belgique : 150 FB - Suisse : 6 FS - Luxembourg : 140 FL

Maroc : 30 DH - Canada : 8 \$ can.

M 5009 - 5 - 20,00 F



20F

MUNICIPALES TRENTÉ ET UN MAIRES PHOTOGRAPHIENT LEUR COMMUNE. TRENÉT CARTES POSTALES D'ÉPOQUE POUR CHANTER SA DOUCE FRANCE. SIRVEN IMAGES RETROUVÉES APRÈS SON ARRÊTATION AU JAPON. STAR WARS LES NOUVELLES ARMES AMÉRICAINES DE L'APRÈS-GUERRE FROIDE. BALTHUS HOMMAGE AU GRAND PEINTRE DES FORMES ET DES LUMIÈRES.



LIRE ET VOIR

ET AUSSI... KABILA : CES ENFANTS-SOLDATS QUI L'ONT ASSASSINÉ. KILIMANDJARO : LES NEIGES NE SONT PLUS ÉTERNELLES. RUGBY : AU BANQUET ANNUEL DES PILIERS DU XV DE FRANCE. CLUB MED : LE TEMPS DES CASES ET DES PAILLOTES. DELORS ET HAVEL : PLAIDOYER POUR LA GRANDE EUROPE. PARIS : PHOTOS DE CANDIDATS EN CAMPAGNE.

TROIS QUESTIONS À...

NAOKI MIYAGI

1 Vous êtes vice-directeur de la division satellite du ministère des télécoms nippon. Croyez-vous au succès des nouvelles chaînes numériques lancées en décembre ?

Le concept de base de ces chaînes est la haute définition. L'idée est qu'après avoir regardé des images en haute définition on ne pourra plus revenir à la qualité standard. Le nombre de foyers équipés pour recevoir ces chaînes numériques a augmenté plus vite que prévu. Au départ, les fabricants d'équipements n'ont pas pu suivre la demande. Ce problème de rupture de stock est en train de se résoudre. Le nombre d'abonnés devrait désormais croître de manière exponentielle et, en retour, les prix des équipements devraient baisser. Nous comptons aussi beaucoup sur la corrélation entre les deux nouveaux bouquets, puisque les équipements seront compatibles. On devrait atteindre, comme prévu, le cap des dix millions d'abonnés d'ici trois ans.

2 A quoi le succès de la télévision interactive au Japon est-il conditionné ?

Au contenu, d'abord. Avec l'interactivité, les opérateurs devront être beaucoup plus sensi-

bles aux attentes des téléspectateurs. Puisque l'offre s'élargit, il faudra les aider à naviguer, à se repérer.

La vitesse de transmission des informations entre le téléspectateur et l'émetteur sera décisive. C'est trop lent aujourd'hui. Beaucoup d'utilisateurs, les amateurs de jeux notamment, risquent de se connecter en même temps. Pour rattraper son retard dans l'Internet, le gouvernement a promis un plan d'équipement des foyers en fibre optique d'ici 2005. Avec une connexion rapide, on peut imaginer que les spectateurs enverront des images vidéo aux télévisions.

3 Que peuvent attendre les fournisseurs de programmes étrangers de l'arrivée des nouvelles plates-formes ?

Pour l'une de ces plates-formes, il faudra fournir des programmes en haute définition. Pour l'autre, la haute définition ne sera pas nécessaire, mais il faudra proposer, sur un site Web, des informations fournies en temps réel avec le programme télévisé. Dans ce domaine, la langue est primordiale. Il faudra du japonais au Japon, c'est un vrai défi pour les fournisseurs de programmes étrangers.

Propos recueillis par
Brice Pedroletti

L'investissement dans les start-up a chuté au second semestre 2000

L'INVESTISSEMENT des 36 fonds de capital-risque français a enregistré une forte chute au second semestre 2000 : il s'est élevé à « seulement » 2,6 milliards de francs (390 millions d'euros) placés dans le capital de 225 start-up technologiques, révèle l'indicateur publié, lundi 12 mars, par le cabinet spécialisé Chausson Finance. Au premier semestre, les capital-risqueurs avaient investi un montant record de 3,4 milliards de francs, au bénéfice de 263 start-up. Mais ces professionnels sont devenus beaucoup plus prudents, réduisant les financements liés à l'Internet. Ils ne concernent plus que trois des dix plus importants apports de fonds, contre sept lors de la dernière étude. Parmi les plus forts investissements, figurent cette fois-ci Webraska, spécialisée dans la cartographie et la navigation assistée ; IDM (biotechnologie), Protegys (éditeur de portail), Cellomics (biotechnologie) et

Teem Photonics (optronique). Les principaux argentiers de ces opérations sont Apax Partners, 3i France et la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

Compte tenu de la chute des cours des valeurs de technologie et donc du gel des introductions en Bourse dans ce secteur, l'activité de capital-risque reste assez soutenue. Les 2,4 milliards de francs attirés au second semestre par les start-up dépassent le montant des financements accordés pour toute l'année 1999.

Sur l'ensemble de l'année 2000, les sommes allouées aux start-up ont été multipliées par plus de 2,5. « L'année 2001 devrait montrer une stabilisation des investissements avec 2,5 milliards investis sur chaque semestre de 2001, soit 5 milliards de francs au total », affirme Christophe Chausson, l'auteur de l'étude.

Adrien de Tricornot

MAGAZINE MENSUEL - 20F

SPORTS L'athlétisme français est reparti satisfait des championnats du monde en salle, qui se sont achevés dimanche 11 mars à Lisbonne. Avec seulement quatorze athlètes

engagés, il a remporté deux médailles, grâce à Nicole Ramalalanirina (60 m haies) et à Romain Mesnil (perche). ● **NOUS LAISSONS** une équipe de France en bon état, a

déclaré Richard Descoux, dont la mission de directeur technique national s'achevait à cette occasion. Son successeur, Robert Poirier, était venu à Lisbonne en « observateur ». ● CES

DEUX MÉDAILLES devraient permettre d'apaiser les tensions nées des incertitudes dans lesquelles évolue l'athlétisme français depuis son échec des Jeux olympiques de Syd-

ney. ● **ROMAIN MESNIL**, futur ingénieur en aéronautique, s'impose comme un des meilleurs perchistes de sa génération et semble prêt à prendre la relève de Jean Galfione.

Deux médailles facilitent la transition à la tête de l'athlétisme français

Les troisièmes places de Nicole Ramalalanirina (60 m haies) et de Romain Mesnil (perche) aux championnats du monde d'athlétisme en salle permettent à l'ancienne équipe technique de partir la tête haute et au passage de témoin avec la nouvelle de se faire de façon plus sereine

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

Des championnats du monde en salle de Lisbonne (9-11 mars), dominés par les Etats-Unis (17 médailles dont 7 d'or), la Russie (15 médailles dont 4 d'or) et la Jamaïque (5 médailles dont 2 d'or), et où la France s'est adjugé deux médailles de bronze grâce à Nicole Ramalalanirina (60 m haies) et Romain Mesnil (perche), Robert Poirier est reparti « rassuré pour l'équipe de France et pour l'athlétisme ». Le nouveau directeur technique national (DTN) a passé ces trois jours dans les tribunes, en observateur, laissant ses prédécesseurs, Richard Descoux et son adjoint Jean-Claude Vollmer, officier pour une dernière mission.

« Les résultats de la France montrent qu'elle a retrouvé sérénité et efficacité, a estimé Robert Poirier. Comme je ne connaissais pas les athlètes, je leur avais simplement demandé d'en offrir à Richard pour sa dernière. » La tendance étant à l'apaisement, Robert Poirier s'est réjoui du pacifisme des troupes tricolores en lice. « Les athlètes étaient concentrés sur leur compétition et leur performance. A l'évidence, les querelles de palais ne les concernent pas et c'est très bien ainsi », a-t-il dit en référence aux tensions relatives à la réorganisation de l'encadrement fédéral générées par son arrivée et à celle du nouveau président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), Bernard Amsalem.



ANDRÉ KOSTERS/AFAP

Nicole Ramalalanirina avait montré la voie dès vendredi en s'adjugeant la médaille de bronze sur 60 m haies.

Réaffirmant sa volonté de dialoguer avec les cadres fédéraux, il considère qu'il a été « mal compris » à son arrivée, la semaine passée : « Depuis Sydney, les cadres sont dans une situation instable. Ils ont entendu qu'il fallait couper des têtes et ont pensé qu'il s'agissait de leurs. Mais je veux examiner tranquillement avec chacun la place qu'il souhaite avoir dans l'athlétisme. » En fin politique, Robert Poirier se garde de préciser si lesdites places se situeront au niveau national ou à un échelon inférieur.

Ce week-end, le nouveau DTN a « affiné » le profil des postes imaginés par lui et encore à pourvoir dans le nouvel organigramme fédéral, notamment ceux de responsable de l'élite et de responsable du haut niveau. Mais il se refuse toujours à avancer le moindre nom. Il devrait poursuivre son tour d'horizon en se rendant les 16 et 17 mars au Challenge européen des lancers à Nice puis les 24 et 25 mars aux championnats du monde de cross-country à Ostende (Belgique), avant de s'envoler d'ici fin avril vers la Californie, où il compte entendre la sprinteuse Christine Arron et l'heptathlonienne Eunice Barber sur les raisons de leur exil sportif. Enfin, une visite aux Antilles et en Guyane est prévue pour faire un état des lieux en vue de la mise en place d'un pôle France pour les athlètes locaux et d'un camp d'entraînement d'hiver pour les athlètes métropolitains.

Eloigné de l'athlétisme pendant

de nombreuses années, cet ancien international du 400 m haies âgé de cinquante-huit ans a pris à Lisbonne la mesure de l'athlétisme contemporain. « La salle d'échauffement est une marmite, a-t-il constaté. Ca bouillonne et ça grenouille, même. Que les entraîneurs ou le staff médical y soient présents, d'accord, mais il faudrait en ces moments de concentration protéger

« L'équipe technique que j'ai mise en place va s'en aller, mais elle laisse une équipe de France en bon état » Le DTN sortant

les athlètes de la présence des partenaires, des avocats, des managers, de ces gens qui ne sont pas directement impliqués dans la performance... Je serais hors du temps si je n'intégrais pas cette dimension, mais il faut la contrôler. »

Des échanges avec Laurent Bocquillet et Alain Blondel, deux des managers français les mieux établis dans le milieu de l'athlétisme, ont débouché sur une convergence de vues reconfortante pour le nouveau DTN.

Avec quatorze athlètes français engagés, le bilan de ces champion-

nats du monde rend un peu de couleurs à une équipe qui aurait pu subir le contrecoup de l'échec des Jeux olympiques de Sydney. Une troisième médaille était même envisageable sans la contre-performance de Muriel Hurtis en demi-finale du 200 m, qui l'a privée pour quatre centièmes d'un couloir plus favorable en finale.

« Ces résultats sont un pied de nez au destin, dit Richard Descoux. Ces deux médailles prouvent que, même en l'absence de nos quatre ou cinq vedettes, nous sommes capables de résultats et que nous ne sommes pas suspendus à leur forme. Après les cinq mois de sinistrose qu'on a vécus, on constate aujourd'hui que des entraîneurs et leurs athlètes ont continué à se préparer et à bien travailler. L'équipe technique que j'ai mise en place va s'en aller, mais elle laisse une équipe de France en bon état. »

Le DTN sortant n'a même pas regretté l'élimination d'Eric Dubus en séries du 3 000 m (« Il remplaçait un autre athlète et se préparait pour le cross court lorsqu'on l'a sollicité, il a manqué un peu de rythme ») ni les deux faux-départs de Sandra Cítetté qui ont valu à celle-ci une disqualification en demi-finale du 60 m (« Je lui avais demandé de prendre des risques »). Les deux médailles de bronze de Romain Mesnil et Nicole Ramalalanirina auront en tout cas facilité le passage de témoin d'un DTN à l'autre.

Patricia Jolly

Le perchiste Romain Mesnil sort de l'ombre de Jean Galfione

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

Invité de dernière minute aux championnats du monde en salle, Romain Mesnil a remporté sa première médaille chez les seniors en terminant troisième du concours de saut à la perche, avec un bond à 5,85 m, derrière le vice-champion olympique américain Lawrence Johnson (5,95 m) et son compatriote Tye Harvey (5,90 m). L'Albigeois, âgé de vingt-trois ans et contraint par ses études d'aéronautique de débiter sa saison en salle il y a seulement un mois, n'a dû sa sélection pour Lisbonne qu'à un saut de 5,86 m réalisé il y a une semaine, lors de l'étape toulousaine du Perche Elite tour, un circuit intégré au calendrier officiel.

Au Portugal, Romain Mesnil a prouvé qu'il était parvenu à maturité. « Pour exister dans le monde de la perche, dit-il, il faut être régulier à 5,80 m. Réussir deux fois 5,85 m dans la même saison, ça donne confiance. Jusqu'ici je m'étais planté aux qualifications dans toutes les compétitions seniors. J'ai mis deux ans à apprendre le haut niveau, maintenant j'y suis. » Champion d'Europe espoirs en plein air en 1999 avec 5,93 m, Romain Mesnil avait en effet toujours connus des difficultés dans les qualifications des compéti-

tions seniors, manquant ainsi la finale olympique de Sydney.

En débutant son concours de Lisbonne à 5,45 m, le Français a longtemps fait figure de vainqueur potentiel, réussissant toutes les barres tentées au premier essai (5,70 m, 5,80 m et 5,85 m) avant d'échouer à sa première tentative à 5,90 m puis de manquer ses deux derniers essais à 5,95 m en optant pour une perche plus grosse et plus rigide.

« On a espéré à tort que Romain évoluerait plus vite, a commenté Richard Descoux en saluant la performance du jeune Français. Or, il a eu la sagesse d'assimiler de petits détails à son rythme. Dans le passé, je me souviens avoir demandé à son entraîneur pourquoi Romain ne se recouvrait pas entre les essais, pourquoi il ne demandait pas davantage de conseils depuis la piste. Là, il a fait tout cela, il a communiqué avec son coach et bien géré l'attente. Il est en train de réaliser qu'il représente l'après-Galfione, que ses deux victoires sur Jean en championnats de France ne sont pas des accidents. »

Romain Mesnil se pose désormais comme un sérieux concurrent pour le champion olympique de 1996. « Etre le seul perchiste français à Lisbonne m'a peut-être permis de prendre mes responsabilités, reconnaît-il.

Avant, je faisais mes concours par rapport à ceux de Jean et, médiatiquement, j'étais celui qui suivait. »

Gymnaste de bon niveau dans son enfance, Romain Mesnil s'est d'abord consacré aux épreuves combinées avant d'opter pour le saut à la perche en junior. Responsable du suivi de la spécialité dans la région Midi-Pyrénées, son entraîneur actuel, Bernard Astoul, se souvient de leur première rencontre sur un stade : « Il n'était que cadet première année, mais le voir courir avec une perche attirait l'œil », dit-il. A partir de là, Bernard Astoul n'a eu de cesse de multiplier les contacts avec Dominique Bonnet, à l'époque entraîneur de Romain Mesnil à Albi.

FUTUR INGÉNIEUR AÉRONAUTIQUE

Installé depuis plus de cinq ans à Toulouse pour ses études, le perchiste - actuellement étudiant en dernière année à l'INSA (Institut national supérieur d'aéronautique) - y travaille avec Bernard Astoul, qui a toujours tenu compte des impératifs scolaires de son protégé. « En première année, Romain ne s'entraînait que quatre fois par semaine, ce qui ne l'a pas empêché d'aller aux championnats du monde juniors », dit-il. Cet hiver, Bernard Astoul a purement et simple-

ment supprimé les entraînements qui coïncidaient avec une période d'examen.

Romain Mesnil effectue en ce moment son stage de fin d'études à l'Aérospatiale, en espérant obtenir en juin son diplôme d'ingénieur en informatique industrielle. « Avec Khalid et Taoufik Lâche [les jumeaux perchistes internationaux et polytechniciens], ça fera trois intellos à la perche, dit Bernard Astoul. Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir eu entre les mains un étudiant doué d'un potentiel athlétique et de le voir au rendez-vous cinq ans plus tard. »

« Lorsque j'ai commencé mes études, je ne franchissais que 5,15 m, donc les cours étaient forcément prioritaires, explique Romain Mesnil. Mener des études parallèlement à ma carrière sportive m'a beaucoup équilibré. J'ai un peu peur maintenant de me lancer complètement dans le saut à la perche. » Le jeune homme n'aura pas le loisir de se poser beaucoup de questions une fois son diplôme en poche : la saison estivale va ramener les meilleurs perchistes mondiaux sur les sautoirs. Et aux championnats du monde d'Edmonton (Canada), du 3 au 12 août, Romain Mesnil visera l'or, sans complexes.

P. Jo.

Cédric Kuentz est l'équipe de France de patinage de vitesse à lui tout seul

IL Y A, dans sa voix, une pointe d'amertume, comme un soupçon de rancœur. Cédric Kuentz est pourtant habitué à la solitude. Meilleur patineur de vitesse fran-

PORTRAIT

Après trop de rendez-vous ratés, le Chamoniard vise les Jeux de 2002

çais, ce Chamoniard âgé de vingt-cinq ans réside en Allemagne. Exilé outre-Rhin dans le groupe d'entraînement de Markus Eicher, à Inzell, Cédric Kuentz vit loin de son épouse, restée à Chamonix, loin des cadres parisiens de la Fédération française des sports de glace (FFSG), loin de ses amis savoyards, loin de ses montagnes. Bref, loin de tout.

« Je suis installé en Allemagne depuis l'automne 1999, explique-t-il. Là-bas, je suis le seul étranger. Je suis un peu blasé : j'ai presque toujours patiné dans la solitude. En fait, je suis l'équipe de France à

moi tout seul. » Aux championnats du monde par distance, qui se sont achevés dimanche 11 mars à Salt Lake City, sur l'anneau des prochains Jeux olympiques d'hiver, il était le seul patineur à défendre les couleurs tricolores.

Vice-champion d'Europe sur 1 500 m en 1998 et récent médaillé de bronze sur la même distance aux championnats d'Europe de Baseldga di Pine (Italie), Cédric Kuentz fait actuellement partie des douze meilleurs mondiaux. « Je patine avec le mot France floqué sur la cuisse, mais je me sens en décalage, regrette-t-il. Je suis français, mais, parfois, j'ai l'impression d'être un étranger. Je n'y suis pour rien. Le patinage de vitesse est un sport abandonné dans mon pays. »

Même s'il reconnaît que les subsides du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et les aides financières de la FFSG lui permettent de joindre les deux bouts, ce bricoleur a vécu de l'intérieur la déliquescence de sa discipline. Inscrit dès son plus jeune âge dans le club de Chamonix, il intègre rapidement l'équipe de

France espoirs. Ses qualités de vitesse et son sens aiguisé du patinage le propulsent parmi l'élite. Mais, quelques mois avant les Jeux d'Albertville, il éprouve sa première déconvenue.

UN SPORT MORIBOND

« Aux Jeux d'Albertville, en 1992, la Fédération avait décidé de n'envoyer qu'un seul patineur [Thierry Lambertson] alors que plusieurs autres athlètes auraient pu prétendre à une sélection, se souvient-il. Moi, j'avais à peine dix-neuf ans et j'ai été marqué par ces moments. Après les Jeux, les meilleurs Français ont arrêté. Personnellement, j'avais encore envie de patiner car les Jeux de Lillehammer avaient lieu deux ans après ceux d'Albertville. »

Mauvaise pioche : en 1994, il regarde les finales olympiques devant sa télévision, franchement déprimé. « Puis, en 1995, j'ai été obligé d'arrêter, se souvient-il. A cette époque, la FFSG a connu de graves problèmes financiers et j'ai dû mettre un terme à ma carrière. Après une année laborieuse, on

revient frapper à sa porte. La Fédération a besoin de lui pour raviver un sport moribond. Il hésite. Mais, estimant qu'il doit connaître la « magie des Jeux olympiques », il rempile, en capitaine Courage.

Hélas, aux Jeux de Nagano, Cédric Kuentz tombe malade quelques jours avant les épreuves. Forfait sur 500 m, il termine 19^e du 5 000 m et 37^e du 1 500, sa distance de prédilection. « Il voulait tout arrêter après cela, se souvient Carole, son épouse. Au Japon, il n'a pas réussi à démontrer ses réelles qualités. C'est une des raisons pour laquelle il a voulu persévérer. »

Pour Cédric Kuentz, les Jeux de Nagano resteront longtemps synonymes de cauchemar : « J'étais seul, sans entraîneur. Mon coach de l'époque, l'Américain Peter Müller, n'était pas disponible. Par chance, j'ai déniché un Italien et un Autrichien. C'était ubuesque ! »

Et tout est à l'avenant. Jusqu'en 1999, Cédric Kuentz résidait aux Pays-Bas, la patrie du patinage de vitesse. Membre d'une équipe professionnelle dirigée par Peter Müller, champion olympique en

1976, il vivait en marge du groupe, esseulé. « Les Hollandais ne l'ont jamais vraiment intégré dans leur équipe, explique Carole Kuentz. Dans son nouveau club allemand, la situation est différente. Là-bas, il fait partie d'une vraie famille. »

En France, le contexte est compliqué. Cédric Michaud, son partenaire de toujours en équipe de France, vient de raccrocher les patins pour se consacrer au marathon sur glace, aux Pays-Bas. Résultat : Cédric Kuentz se retrouve une nouvelle fois seul, sachant que la survie du patinage de vitesse français ne dépend que de lui. « Il n'y a plus de piste en France et la culture du patinage de vitesse n'y existe pas, constate Merry Saint-Geniès, manager de l'équipe de France. Quand Cédric prendra sa retraite, personne ne sait ce qu'il adviendra de la grande piste. »

Peu importe. Cédric Kuentz n'a qu'une idée en tête : se qualifier en finale des Jeux de 2002 pour, enfin, se retrouver en position de briguer un podium olympique.

Paul Miquel

Les faits marquants

● **Perche dames.** Stacy Dragila, championne olympique, championne du monde en plein air en 1999 et recordwoman du monde en salle (4,70 m), ne s'est classée que quatrième, avec un bond à 4,51 m, d'un concours remporté par la Tchèque Pavla Hamackova (4,56 m).

● **Longueur féminin.** L'Américaine Dawn Burrell a gagné un concours très relevé grâce à un saut de 7,03 m au dernier essai. L'Allemande Heike Drechsler, championne olympique, s'est contentée de la cinquième place (6,75 m).

● **3 000 m féminin.** La Russe Olga Yegorova a mis fin à six années de domination de Gabriela Szabo en s'imposant en 8 min 37 s 48. Championne olympique du 5 000 m, la Roumaine, âgée de vingt-cinq ans, brigait son quatrième titre mondial indoor consécutif et avait amélioré le record du monde de la distance le 18 février à Birmingham (8 min 32 s 88). Elle a terminé deuxième en 8 min 39 s 65.

● **3 000 m masculin.** Le Marocain Hicham El-Guerrouj, vice-champion olympique du 1 500 m, double champion du monde en salle (1995 et 1997) et en plein air (1997 et 1999) et recordman du monde du 1 500 m en plein air, a devancé le Belge Mohammed Mourhit (7 min 38 s 94).

● **800 m masculin.** Le Russe Yuri Borzakovsky, âgé de dix-neuf ans, champion d'Europe indoor en 2000 et sixième des Jeux olympiques de Sydney alors qu'il était encore junior, s'est imposé en 1 min 44 s 49, devant le Sud-Africain Johan Botha, champion sortant (1 min 46 s 42).

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

En Mars : 2^{ème} pantalon offert

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

Gheorghe Hagi, le « Maradona des Carpates », se plaît toujours à jouer les divas colériques

A trente-six ans, le meneur de jeu roumain de Galatasaray est menacé d'une longue suspension

Avant d'affronter le Paris - Saint-Germain, mercredi 14 mars, au Parc des Princes, à l'occasion d'une rencontre de la 6^e journée de la deuxième

phase de la Ligue des champions, le club turc de Galatasaray devait une nouvelle fois ramener au calme son meneur de jeu roumain, Gheorghe

Hagi, menacé d'une suspension en championnat national d'au moins sept mois pour avoir insulté et molesté un arbitre.

ANKARA (Turquie)
correspondance

Le « Maradona des Carpates » a sans doute perdu un peu de sa rapidité et de sa puissance de frappe,

PORTRAIT

Le « footballeur roumain du siècle » joue sans doute sa dernière saison

mais les années n'ont en rien tempéré les excès de son caractère. Qu'un de ses partenaires du club de Galatasaray ne soit pas à sa place au moment de la passe décisive, et Gheorghe Hagi s'emporte, trépigne. Ne maîtrisant pas les finesesses du turc des vestiaires, il s'exprime alors avec de grands gestes fort explicites. Qu'un défenseur adverse prenne son rôle trop à cœur, et les colères du joueur roumain peuvent aller jusqu'au coup de poing. Même les arbitres ne sont pas à l'abri.

Samedi 10 mars, il a été exclu du terrain lors d'un match du championnat de Turquie qui opposait son équipe à Gençlerbirliği (2-1), après avoir insulté et tenté de frapper le directeur de jeu non sans lui avoir, au préalable, craché à la figure. Dans son édition de dimanche, le quotidien *Hurriyet* a assuré que Gheorghe Hagi comparait lundi devant une commission de discipline qui pourrait le suspendre pour au moins sept mois. Fâché tout rouge, il a déclaré qu'il ne jouerait plus en Turquie. « Je vais rentrer en Roumanie pour prendre un peu de vacances. Un mois ou peut-être un an », a-t-il ajouté.

Il est vrai qu'à trente-six ans Gheorghe Hagi, dont il était initialement prévu qu'il affronte le Paris-Saint-Germain, mercredi 14 mars, au Parc des Princes, en Ligue des champions, dispose d'un confortable matelas de lauriers sur lesquels il pourrait choisir de se reposer. Ses compatriotes l'ont sacré en décembre 1999 footballeur roumain du siècle, et le président de la République, Emil Constantinescu, l'a honoré, en octobre 2000, de l'ordre du Service national. Un stade porte désormais son nom à Constanta, ville des bords de la mer Noire où il a fait ses débuts de professionnel, et une souscription a été lancée en juin, après ses adieux à la sélection roumaine, pour lui ériger une statue au cœur de Bucarest.

« Gheorghe Hagi a été plus important pour la Roumanie que tous nos politiciens, nos ministres, et même que le président de ce pays, pendant les dix-sept ans durant lesquels il a joué au sein de l'équipe nationale », avait alors résumé Troian Basescu, le maire de la ville. Depuis 1983, le footballeur natif de Sacele, près de Constanta, a su faire oublier à ses compatriotes les crises politiques et économiques dans lesquelles se débat leur pays.

Avec le Steaua de Bucarest, où il avait été transféré sur ordre du dictateur Nicolae Ceausescu, ce fils d'immigrés macédoniens a donné en 1986 son premier titre européen à la Roumanie. Joueur le plus capé de l'histoire du football roumain - 124 sélections et 35 buts -, Gheorghe Hagi a par la suite hissé à trois reprises - en 1990, 1994 et 1998 - l'équipe nationale jusqu'au seuil du deuxième tour de la

Coupe du monde, la propulsant même en quarts de finale en 1994 grâce à un but décisif face à l'Argentine. Ses exploits avec le Real Madrid (1990-1992), Brescia (1992-1994) et le FC Barcelone (1994-1996) ont également contribué à forger sa légende.

RECONVERSION À COURT TERME

Racheté en 1996 par Galatasaray, le talentueux gaucher aurait pu, comme d'autres avant lui, s'installer dans une retraite paisible et dorée sur les rives du Bosphore. Mais le Roumain est tenace. Depuis son arrivée, le club stambouliote trône à la tête du championnat turc et s'est arrogé, le 20 mai 2000, sa première Coupe de l'UEFA.

S'il arrive aujourd'hui à Gheorghe Hagi de passer à côté d'un match, sa vision du jeu reste lumineuse et ses coups de pied sont toujours d'une étonnante précision.

LA SEMAINE EUROPÉENNE

Ligue des champions

2^e phase, 6^e journée

Mardi 13 mars

FC Valence (Esp.)-Panathinaïkos (Grè.)
Manchester United (Ang.)-Sturm Graz (Aut.)

Groupe B

Milan AC (Ita.) - La Corogne (Esp.)

Paris-SG (Fr.) - Galatasaray (Tur.)

Mercredi 14 mars

Bayern Munich (All.)-Arsenal (Ang.)

Spartak Moscou (Rus.)-Lyon (Fr.)

Groupe D

Leeds (Ang.)-Lazio Rome (Ita.)

Anderlecht (Bel.)-Real Madrid (Esp.)

Coupe de l'UEFA

Quarts de finale retour

Jeudi 15 mars

PSV Eindhoven (PB)-Kaiserslautern (All.)

Celta Vigo (Esp.)-FC Barcelone (Esp.)

Rayo Vallecano (Esp.)-Alavés Vitoria (Esp.)

Liverpool (Ang.)-FC Porto (Por.)

sion. Avec le Brésilien Mario Jardel, à l'avant, et son compatriote et ami Gheorghe Popescu, dans la défense centrale, il compose l'armature de l'équipe turque. « Hagi insuffle au jeu une grande ambition et rend le football de Galatasaray spectaculaire », commente Turgay Vardar, l'attaché de presse du club stambouliote.

Ses qualités de joueur lui valent d'être apprécié par tous les amateurs de football en Turquie, jusqu'aux fans de Besiktas et Fenerbahce, les deux autres grandes formations d'Istanbul, d'habitude franchement hostiles aux joueurs de Galatasaray. Il n'est pas de politicien qui ne se pâme devant son jeu, de mannequin qui n'avoue une passion secrète pour le petit brun au visage buriné.

Les meilleures choses ont cependant une fin, et Gheorghe Hagi devrait, de l'avis de Turgay Vardar, décrocher les crampons à la fin de la saison 2000-2001 pour commencer une carrière de directeur technique. Reste à savoir si « l'incident » de samedi précipitera son choix.

Quoi qu'il en soit, la sélection nationale roumaine lui tend d'ores et déjà les bras. « Mon rêve serait que Hagi devienne le prochain entraîneur de la Roumanie », déclarait, au lendemain de l'Euro 2000, Emeric Ienei, l'actuel coach de l'équipe. Le Steaua Bucarest et le Farul Constanta l'attendent également. D'ici là, le « footballeur roumain du siècle » effectuera son grand retour à Bucarest à l'occasion de son jubilé, le 25 avril au Stade national.

Nicolas Chevron

La Coupe de France offre une nouvelle jeunesse au Stade de Reims

Le club-phare des années 1950, qui évolue en National, a éliminé Bastia (D 1)

DANS LA SÉRIE « les grands clubs ne meurent jamais », le Stade de Reims a entretenu la légende, samedi 10 mars, en se qualifiant (1-0) pour les quarts de finale de la Coupe de France aux dépens de Bastia, classé neuvième du championnat de France de D 1. Pour pimenter l'affaire, c'est le défenseur David Ducourtioux, stagiaire du club corse entre 1996 et 1999, qui a marqué l'unique but de la rencontre en fin de première mi-temps. « Les dirigeants bastiais se sont trompés en ne me gardant pas mais je ne vais pas leur faire un bras d'honneur, il y a des choses plus importantes que le football », a déclaré, magnanime, le jeune homme (vingt-trois ans).

Dix ans après le dépôt de bilan et la rétrogradation en division d'honneur, le Stade de Reims a entrepris, depuis l'arrivée à la présidence de Christophe Chenut en

1996, une opération réhabilitation. Septième du championnat de National (l'équivalent de la troisième division) avec un budget de 13 millions de francs, l'équipe entraînée par Marc Collat est certes encore loin de renouer avec son prestigieux passé (deux finales de Coupe des champions, six titres de champion de France et deux Coupes de France) mais les bases du renouveau ont été jetées. Pour la venue de Bastia, l'antique stade Auguste-Delaune affichait complet avec près de 7 000 spectateurs. Si la capacité de l'arène n'avait pas été réduite pour des raisons de sécurité, 20 000 personnes auraient assisté à l'exploit des Rémois.

Ce nouvel engouement de la cité des Sacres pour le football conforte Christophe Chenut dans sa croisade pour la construction d'une nouvelle enceinte. Le dossier a été

un des grands enjeux des élections municipales. Le maire sortant, Jean-Louis Schneider (UDF), milite pour une nouvelle enceinte sur le site d'Auguste-Delaune d'une capacité de 22 000 places assises et couvertes pour un coût de 204 millions de francs. L'architecte Michel Rémon a été choisi le 29 janvier pour en dessiner les plans. Ce choix serait probablement remis en cause si la candidate de la gauche plurielle, Adeline Hazan, arrivée en tête du premier tour à la faveur de la primaire qui opposait M. Schneider au député RPR Jean-Claude Thomas, s'emparait de l'hôtel de ville. Pendant la campagne, Adeline Hazan a évoqué la construction d'un stade à la périphérie de Reims, ce qui faciliterait l'accès et diminuerait le montant des travaux. Quel que soit le projet retenu, le Stade de Reims devrait profiter de ses nouvelles installations en 2006, avec l'espoir d'avoir retrouvé la D 1 d'ici là.

LES LYONNAIS ACCROCHÉS

Dans le sillage des Rémois, deux autres représentants du National se sont distingués. Grenoble s'est imposé (0-2) sur le terrain de Châteauroux (D 2) alors qu'Amiens a réédité sa performance de la Coupe de la Ligue en éliminant une nouvelle fois Le Mans (D 2) au terme d'une partie équilibrée (0-0 après prolongation et 4 tirs au but à 2). Mais la grande surprise de ces huitièmes de finale a failli se produire à Fontenay-le-Comte, qui a inquiété jusqu'au bout l'Olympique lyonnais. Après avoir sorti Sedan au tour précédent, les Vendéens, qui évoluent en CFA (quatrième division), ont mené au score jusqu'à la 85^e minute. Ni l'égalisation de Sydney Govou ni même le but de Christophe Delmotte en début de prolongation n'ont entamé le moral des amateurs qui sont revenus à la marque par Sébastien Ducourneau (118'). A l'exercice des tirs au but, l'OL s'est finalement dépêtré d'extrême justesse du piège (5-3). « L'histoire de la Coupe de France ne retient que les vainqueurs. C'est une terrible frustration personnelle, pour les joueurs et pour le public. La déception est

là, vraiment très difficile à digérer », a commenté l'entraîneur de Fontenay-le-Comte, Olivier Floze.

Des cinq clubs de l'élite toujours en course, le FC Nantes-Atlantique s'est montré le plus expéditif en dominant 0-3 Carcassonne (CFA 2) à la faveur d'une rencontre à laquelle les joueurs audois ont donné un relief physique certain. Auxerre s'est contenté du

Nantes victime des cadences infernales

Le FC Nantes a des problèmes d'effectif pour son déplacement, mardi 13 mars, à Troyes, à l'occasion d'un quart de finale de la Coupe de la Ligue (lequel restait toutefois suspendu à l'évolution des conditions météorologiques, très défavorables dans l'Aube dimanche), et il fallait attendre l'entraînement de lundi pour connaître la composition du groupe. En effet, le défenseur latéral Nicolas Laspalles fait l'objet d'une suspension automatique à la suite de son exclusion, samedi, à Carcassonne, en Coupe de France (3-0). Lors de cette même rencontre, Sylvain Armand a été blessé à la cheville droite à la suite d'un tacle sévère du Carcassonnais Christian Mazerm. De surcroît, Mario Silva, susceptible de le suppléer sur le flanc gauche, n'est pas du tout certain de pouvoir tenir sa place du fait de douleurs musculaires abdominales. Problèmes également en attaque, où Alioune Touré (entorse de la cheville gauche) et Marama Vahirua (lésion de la cuisse droite) sont très incertains.

minimum (1-2) à Vannes (CFA) de même que Troyes face à Wasquehal (1-0), une équipe de D 2. Dès vendredi 9 mars, Strasbourg s'était qualifié (0-2) à Valence (National). Le tirage au sort des quarts de finale sera effectué dimanche 18 mars, et les rencontres auront lieu le 31 mars.

Elie Barth

Greg LeMond retransverse l'Atlantique à vélo

L'ancien champion américain est le porte-parole de l'équipe Mercury-Viatel, qui participe à Paris-Nice

IL A PRIS DES JOUES mais son sourire et son accent n'ont pas changé. Voilà six ans qu'il avait quitté les pelotons cyclistes professionnels pour se consacrer à son affaire de commerce de cycles, aux Etats-Unis. « Maintenant, je suis deuxième des ventes de vélo sur route », lance-t-il. Son commerce se porte donc bien et il a choisi le prologue de Paris-Nice, emporté dimanche 11 mars, à Nevers (Nièvre) par le Belge Nico Mattan (Cofidis) pour renouer avec ce milieu. Il a ainsi retrouvé son ancien rival, Laurent Fignon, qu'il avait battu de huit petites secondes au soir de l'ultime étape du Tour de France 1989, couru en contre-la-montre dans Paris.

A l'instar du patron de Paris-Nice, Greg LeMond entame une nouvelle carrière ; il devient porte-parole de la formation Mercury-Viatel, engagée dans cette 68^e édition de la « course au soleil ». A quarante ans, le premier Américain vainqueur du Tour de France (1986, 1989, 1990) se promène toujours avec quarante plombs éparpillés dans le corps, souvenir d'un accident de chasse, qui, en 1987, failli lui coûter la vie. « Ils sont peut-être la cause de la maladie que j'ai développée au début des années 1990 et qui m'a contraint à arrêter le cyclisme », explique-t-il. Atteint d'une myopathie dont il est désormais en partie guéri, il se sentait trop diminué pour poursuivre normalement son métier de coureur. C'est donc un peu forcé que Greg LeMond s'était éloigné d'un sport dont il affirme avoir conservé la passion, même si son enthousiasme s'est émoussé au fil des révélations concernant le dopage.

« Vu des Etats-Unis, j'ai suivi difficilement, dit-il. Les choses se sont-elles transformées depuis ? Aujourd'hui, je ne sais pas trop quoi penser encore. » Selon lui, l'Union cycliste internationale (UCI) a tardé à réagir face à ces dérives. « Il y a deux ans, l'UCI a manqué de fermeté, mais je crois que maintenant, en matière de lutte contre le dopage, le cyclisme est plus avancé que les autres sports », dit-il. Greg LeMond se souvient de ses dernières années

de ces courses qui s'emballaient sitôt le départ donné et dont l'allure ne cessait de croître au fil des kilomètres. « Le pire pour moi a sûrement été l'étape de Nantes dans le Tour 1991. On avait roulé à près de 50 km/h de moyenne. Heureusement, il y avait eu deux passages à niveau fermé, raconte-t-il. Cette année-là, j'étais au mieux de ma forme. Mieux que l'année précédente. Et pourtant, au bout de deux semaines, j'étais épuisé. »

UNE FORMATION AMBITIEUSE

Greg LeMond n'a jamais conçu la moindre rancune à l'égard d'adversaires aux performances améliorées par des adjuvants chimiques illicites. En revanche, il ne mâche pas ses mots à l'égard des médecins italiens Francesco Conconi et Michele Ferrari, aujourd'hui inquiétés par la justice de leur pays, qu'il considère comme responsables de la prolifération et de la banalisation du dopage dans le cyclisme. « Ils devraient être condamnés, déclare-t-il. En 1993 et 1994, on savait que Ferrari prenait 10 % des gains des coureurs qu'il traitait. Dans ces conditions, un médecin pense plus à gagner de l'argent qu'à la santé de son client. »

S'il revient avec une équipe nantie d'un budget d'environ 35 à 40 millions de francs, c'est évidemment avec l'ambition de l'aligner sur la Grande Boucle. Il veut croire en des jours meilleurs et à une évolution importante des mentalités, mais il ne nourrit guère d'illusion. « C'est un problème de société dont les solutions dépendent des politiques. La lutte antidopage doit être indépendante des institutions sportives, assène-t-il. Le dopage a changé le vélo mais la compétition n'a pas changé. » Pour en sortir définitivement, Greg LeMond se dit favorable à la congélation des échantillons d'urine et de sang des coureurs afin de les tester le jour où les contrôles deviendront vraiment efficaces. Il insiste : « Les tricheurs doivent savoir qu'ils finiront par être sanctionnés. »

Yves Bordenave

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi Lancer) a gagné le rallye du Portugal, 3^e épreuve du championnat du monde, dimanche 11 mars.

■ **FOOTBALL** : le Real Madrid, large vainqueur de la Real Sociedad (4-0), a maintenu son avance de cinq points en tête du championnat d'Espagne sur le Deportivo La Corogne, vainqueur à Numancia (1-4), lors de la 26^e journée, dimanche 11 mars.

■ **L'AS Rome**, qui a battu Brescia (3-1), a conservé son avance de six points en tête du championnat d'Italie devant la Juventus Turin, victorieuse (1-0) de la Reggina, au cours de la 22^e journée, jouée dimanche 11 mars.

■ **Le Bayern Munich** a mis fin à sa série noire en dominant Cottbus (2-0), et repris la tête du classement lors de la 2^e journée du championnat d'Allemagne de football, dimanche 11 mars, aux dépens de Dortmund tenu en échec à Fribourg (2-2).

■ **Wycombe (D 3) a défait Leicester (D 1)** sur le score de 2-1, en quarts de finale de la Coupe d'Angleterre de football, tandis que d'autres équipes de l'élite, Arsenal, Liverpool et Tottenham, s'imposaient contre Blackburn (D 2), Tranmere (D 2) et West Ham (D 1), samedi 10 et dimanche 11 mars.

■ **GOLF** : le Français Olivier Edmond a obtenu la quatrième place du Qatar Masters, comptant pour le circuit européen, remporté par le Zimbabwéen Tony Johnstone avec un score de 14 sous le par. Sur l'Evian Tour, le circuit féminin européen, les Françaises Patricia Meunier Lebouc et Marine Monnet ont fini huitièmes ex-aequo de l'Open d'Australie, à onze coups de la Suédoise Sophie Gustafson, qui s'est imposée pour la deuxième année consécutive.

■ **RUGBY** : Montferrand, qui a arraché, dimanche 11 mars, le match nul à Biarritz (35-35), a repris la tête de la poule 2 du championnat de France au cours de la 15^e journée. Dans la poule 1 (12^e journée), le Stade Français a conservé la tête en écrasant Bègles-Bordeaux (55-19) samedi.

■ **SKI ALPIN** : l'Autrichien Hermann Maier, déjà double vainqueur de la Coupe du monde générale et de la Coupe du monde de super G, s'est adjugé, samedi 10 mars, la coupe du monde de slalom géant en enlevant la dernière épreuve de la saison à Aare (Suède). Quant à la Croate Jeanica Kostelic, qui a aligné huit victoires consécutives en slalom, elle a enlevé la Coupe du monde générale.

LOTO

■ **Résultats des tirages n°20** effectués samedi 10 mars. Premier tirage : 2, 19, 27, 37, 42, 46 ; numéro complémentaire le 8. Rapports pour 6 numéros : 3 313 210 F (505 096 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 86 190 F (13 140 €) ; 5 numéros : 9 170 F (1398 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 328 F (50 €) ; 4 numéros : 164 F (25 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,9 €) ; 3 numéros : 16 F (2,44 €). Second tirage : 12, 14, 22, 27, 32, 39 ; numéro complémentaire le 26. Rapports pour 6 numéros : 14 180 935 F (2 161 870 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 98 295 F (14 985 €) ; 5 numéros : 7 525 F (1 147 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 320 F (49 €) ; 4 numéros : 160 F (24,4 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,29 €).

SALON MONDIAL DU TOURISME

15-18 mars



SOIF DE VOYAGES ?
Goûtez à nos
150 destinations

TARIF PRÉFÉRENTIEL de 40F

P^{re}MIÈRE DE VERSAILLES 10^h-19^h

NOCT. JEUDI ET VENDREDI 21^e

Temps toujours perturbé

MARDI. Le temps reste très perturbé, avec une zone dépressionnaire au sud de l'Islande. Une perturbation traverse la France lundi, suivie d'une nouvelle mardi. Les températures restent douces.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après de la pluie en matinée, nuages et éclaircies alternent, avec quelques averses. Le vent d'ouest sera fort, aux environs de 80 à 90 km/h. Les températures seront douces, aux environs de 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages deviendront de plus en plus nombreux et la pluie arrivera en matinée. Elle persistera ensuite une bonne partie de la journée. Il fera entre 10 et 13 degrés. Le vent de sud-ouest se renforcera, de 60 à 70 km/h.

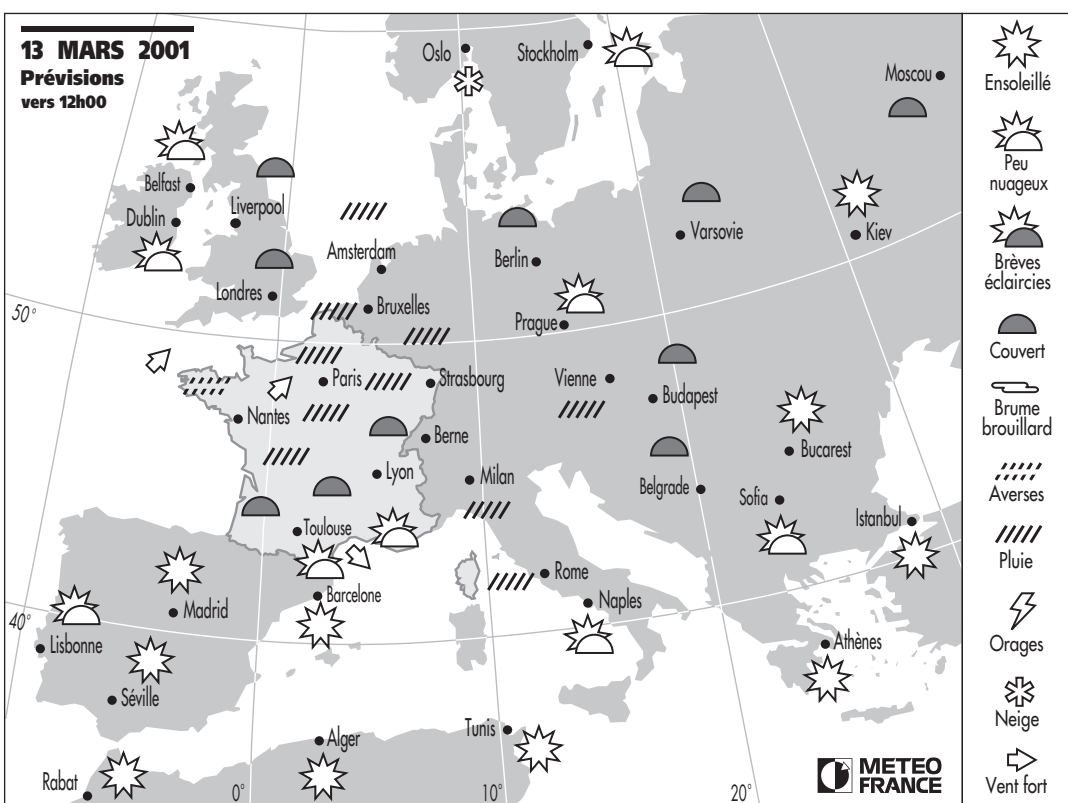
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages seront de plus en plus nombreux et la pluie reviendra dans l'après-midi. Le thermomètre

indiquera entre 8 et 11 degrés. Le vent de sud-ouest atteindra 80 km/h environ dans la soirée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Il pleuvra sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Près des Pyrénées, quelques éclaircies perceront. Le vent d'ouest atteindra 70 km/h sur les côtes. Les températures seront comprises entre 12 et 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages se feront de plus en plus nombreux et la pluie arrivera dans l'après-midi. Il neigera sur les Alpes du Nord à partir de 1 200 mètres. Les températures seront comprises entre 9 et 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le temps sera plutôt ensoleillé, avec des passages de nuages élevés. La tramontane et le vent d'ouest souffleront à 70 à 80 km/h environ. Les températures seront comprises entre 15 et 17 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Filiale de British Airways, Go proposera, à compter du jeudi 3 mai, un vol quotidien Nice-Londres/Stansted au prix de 650 F TTC (99 €) l'aller-retour. La compagnie à bas prix entre ainsi directement en concurrence avec la britannique Easy Jet qui, en 2000, avait, sur le même trajet et grâce à des tarifs séduisants (à partir de 488 F TTC, 74 €, l'aller-retour), transporté davantage de passagers que British Airways.

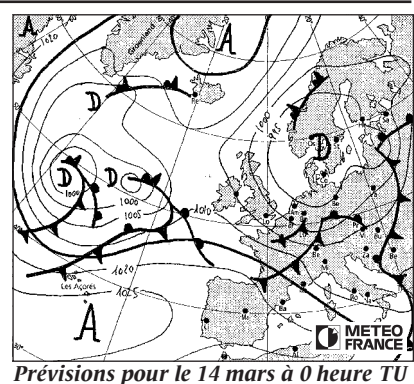
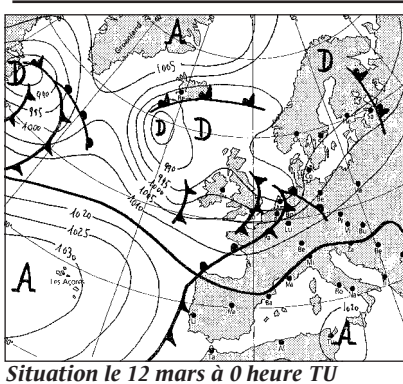
■ **NICE.** Avec 160 000 entrées payantes en trois semaines et environ 1,3 million de spectateurs (aux deux tiers français), le Carnaval de Nice a enregistré cette année des résultats meilleurs qu'en 2000. Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une météo souvent maussade qui a obligé notamment à annuler les corsos prévus le 27 février, jour de Mardi-Gras. De plus, la durée totale des festivités a été réduite d'une semaine.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	10/17 S	NANTES
BIARRITZ	8/14 C	NICE
BORDEAUX	8/14 C	PARIS
BOURGES	6/12 P	PAU
BREST	7/12 P	PERPIGNAN
CAEN	7/12 P	RENNES
CHERBOURG	7/12 P	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	5/12 C	STRASBOURG
DIJON	5/12 P	TOULOUSE
GRENOBLE	5/13 N	TOURS
LILLE	6/10 P	FRANCE outre-mer
LYOGES	7/13 C	CAYENNE
LIMON	6/12 C	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	8/16 N	NOUMEA

PAPEETE	25/30 P	KIEV	6/14 S	VENISE	7/11 P	LE CAIRE	12/22 S	
POINTE-A-PIT.	22/31 S	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	5/11 P	NAIROBI	17/28 S	
ST-DENIS-RE.	24/29 S	LIVERPOOL	5/10 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/23 P	
EUROPE			LONDRES	5/11 C	BRASILIA	19/25 C	RABAT	10/19 S
AMSTERDAM	5/8 P	LUXEMBOURG	2/7 P	BUENOS AIR.	21/29 S	TUNIS	12/18 S	
MADRID	12/19 S	MILAN	5/13 S	CARACAS	21/28 S			
BARCELONE	5/14 S	MUNICH	8/17 P	CHICAGO	-2/5 C			
BELFAST	2/7 S	MOSCOW	3/8 C	LIMA	20/26 P			
BELGRADE	8/20 C	MUNICH	5/8 P	LOS ANGELES	12/20 S			
BERLIN	5/9 C	NAPLES	12/17 S	MEXICO	7/27 S			
BERNE	3/8 C	OSLO	-4/1 *	MONTREAL	-6/2 P			
BRUXELLES	5/8 C	PALMA DE M.	4/15 S	NEW YORK	3/10 P			
BUCAREST	1/19 S	PRAGUE	4/9 S	SAN FRANCISCO	9/16 S			
BUDAPEST	6/16 C	ROME	10/15 P	SANTIAGO/CHI	11/30 S			
COPENHAGUE	0/6 C	SEVILLE	8/20 S	TORONTO	1/5 C			
DUBLIN	2/7 S	SOFIA	7/17 S	WASHINGTON	8/19 P			
FRANCFORT	3/8 C	ST-PETERSB.	2/6 C	AFRIQUE				
GENEVE	7/9 P	STOCKHOLM	2/5 S	ALGER	6/19 S			
HELSINKI	22/28 S	STOCKHOLM	10/14 C	DAKAR	16/22 S			
ISTANBUL	12/17 S	VARSOVIE	4/11 C	KINSHASA	22/29 P			



ASTRONOMIE

Habitants célestes : le Bouvier

ÉTRANGE ciel que le nôtre où vivent un bouvier sans ses bœufs et un cocher sans son coche... En réalité, pour le premier de ces deux personnages tout au moins, l'absence d'attributs n'est qu'apparente. Car, dissimulés sous un nom d'« emprunt », des bœufs existent bel et bien au firmament : il s'agit des sept principales étoiles de la Grande Ourse que certains, dans l'Antiquité, avaient assimilées à sept bœufs de labour (*Le Monde* du 17 octobre 1998). Ces sept triones donnèrent par la suite le mot « septentrion », désignant poétiquement le nord puisque la constellation de la Grande Ourse

passé l'année à tourner autour de l'étoile Polaire. Le Bouvier a d'ailleurs traditionnellement la tête tournée vers les astres du nord, qu'il semble surveiller.

Une autre interprétation se base sur le nom de la principale composante du Bouvier, Arcturus, qui signifie « gardien » ou « montreur d'ours ». La constellation représenterait alors un personnage conduisant éternellement la Petite et la Grande Ourse dans leur voyage circulaire autour du pôle céleste. Toujours en relation avec la Grande Ourse que, dans l'Antiquité et au Moyen Age, on appelait fréquemment le Chariot, d'aucuns ont vu un roulier dans cette forme de cerf volant allongé ressemblant vaguement à un parachute.

Georges Brassens appelait le « jus d'octobre ». Le dieu avait une double raison de témoigner sa reconnaissance à son hôte puisqu'il avait profité de son séjour pour séduire Erigone, la fille d'Icaros, qui mit au monde le héros Staphylo...

Lorsque Dionysos fut parti, Icaros donna du vin aux bergers athéniens, sans leur préciser, car il l'ignorait, que la « liqueur de la treille » (dixit Brassens, toujours) devait être consommée avec modération. Vite saouls, les pâtres prirent leur griserie pour un empoisonnement et, ivres – aussi – de colère envers Icaros, se jetèrent sur lui, le rouèrent de coups de bâton et abandonnèrent son cadavre. Le drame n'était cependant pas achevé, car l'histoire raconte encore que les fidèles chiens d'Icaros menèrent Erigone jusqu'à l'endroit où gisait la dépouille mortelle de son père. A la vue de ce spectacle, la jeune femme se pendit. Toute la scène est reproduite au ciel, si l'on considère que le Bouvier est Icaros et la Vierge, toute proche, Erigone. Quant aux Chiens de chasse, petite constellation tardivement inventée par l'astronome polonais Johannes Hevelius au

XVII^e siècle, ils complètent ce macabre tableau et sont souvent représentés, dans la cosmographie moderne, comme tenus en laisse par le Bouvier.

Quatrième sur la liste des étoiles les plus brillantes du ciel, Arcturus constitue la principale curiosité du Bouvier. Relativement proche puisqu'elle est située à 36 années-lumière de nous, cette géante rouge vingt-cinq fois plus grosse que le Soleil projette un éclat nettement orangé. On la repère sans difficulté en prolongeant la queue courbée de la Grande Ourse. Comme le rapporte *Le Grand Livre du ciel* (éditions Bordas, 1999), le nom d'Arcturus est « mentionné pour la première fois par Hésiode au VIII^e siècle av. J.-C. (...). Hippocrate lui attribuait une très grande influence sur la santé humaine. C'est la première étoile qui ait été observée en plein jour (en 1635, à la lunette, par le Français J. B. Morin). En 1933, on utilisa sa lumière, focalisée par un télescope sur une cellule photoélectrique, pour déclencher l'interrupteur qui commandait l'éclairage de l'Exposition universelle de Chicago »



Le Bouvier, imaginé par l'Italien Giovanni Paolo Gallucci dans son atlas céleste, « Theatrum mundi », publié à Venise en 1588.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 061

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Le cinquième élément... et ce n'est pas du cinéma. - II. Venu d'en bas, il vaut mieux l'éviter. Allemand dans la résistance. - III. Stimulant en pharmacie. Reçus bien mal. - IV. Assure le partage. Même les plus beaux cachent l'essentiel. - V. Bleue, rouge ou verte, elle vit dans l'eau. Lucy et ses amis peuplaient sa vallée. - VI. Broyé quand ça va mal. Fournisseur très apprécié d'or noir. - VII. En dernier. Est de mise quand il y a procédure. Mesure prise sur la Muraille. - VIII. Dans la majorité

plurielle. Marque le dépit. Pour comparer ses coups sur le terrain. - IX. Fait la queue. Anime les Egyptiens. Laisée au passage. - X. A la Chambre, ça va... en dehors, elles feraient mieux de la fermer.

VERTICALEMENT

I. Il lui manque toujours quelque chose. - 2. Grecque. Egyptien brillant. - 3. Américain sombre et dur. Américain armé. Anglo-saxonne à l'origine, elle envahit les ondes dans les années 60. - 4. Donnent du relief aux feuilles. - 5. Choisie avec soin.

Au bout du compte. - 6. Cent une fois remis en place. Où l'on pourra tout trouver. - 7. Arrose l'effort. Remué à l'intérieur. - 8. Petit patron. Ouvre et ferme la clé. - 9. Son héroïne mena l'existence des pionniers. Cours primaire. - 10. La première à nous suivre. Les premiers ont été faits avec la précédente. - 11. Gris la nuit. Renvoie tout ce qu'elle reçoit. - 12. Envoyés spéciaux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 060

Horizontalement

I. Croquignolet. - II. Locuste. Ur. - III. Abri. Empêché. - IV. Puant. Môle. - V. PS. Zoreilles. - VI. Etoile. Net. - VII. Massicot. Emu. - VIII. Eteules. Et. - IX. Nb. Ere. Aigle. - X. Tasse. Bûcher.

Verticalement

1. Clappement. - 2. Robusta. BA. - 3. Ocre. Osé. - 4. Quinzistes. - 5. Us. Tôlière. - 6. Ite. Reçue. - 7. Gemme. Ol. - 8. Pointeau. - 9. Ocelle. Sic. - 10. Celte. Gh. - 11. Euh. Mélé. - 12. Tressauter.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunstbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 214

La quadrature du rectangle

SUR LE PLAN ci-contre, on distingue le champ rectangulaire de M. Ducoq (en gris), bordé par les chemins départementaux CD1 et CD2.

A l'occasion d'un remembrement, il est décidé que M. Ducoq possèdera dorénavant un champ de même aire, mais de forme carrée, toujours bordé par le CD1 et le CD2.

Pouvez-vous, à l'aide d'un compas et d'une règle non graduée, tracer les contours du nouveau champ Ducoq ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 20 mars.



Solution du jeu n° 213 paru dans *Le Monde* du 6 mars.

Les coefficients sont 5, 1 et 6. Pour trouver ces coefficients, disons x, y et z, on écrit les inégalités à vérifier pour que Charlotte passe devant Bernard et Bernard devant André :

$$3x > 2y + 2z$$

$$6z > 5y + 6x$$

On constate que le plus petit

des coefficients sera y. En essayant avec y = 1, la plus petite solution qui apparaît donne x = 5 et z = 6

Les solutions avec y = 2 ou plus donnent un total de coefficients plus important.

Classement affiché : Charlotte (130), Bernard (129), André (128).

PATRIMOINE Des sources indépendantes ont confirmé, dimanche 11 mars, que l'essentiel des deux bouddhas géants de Bamiyan, en Afghanistan, avait été détruit à l'ex-

posif par les talibans. ● LA VISITE du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, n'aura pas suffi à les dissuader. « La destruction des statues est une affaire purement interne », a

déclaré le ministre taliban des affaires étrangères. ● AU SEIN même des talibans, cette démolition oppose l'aile modérée aux « durs » du mouvement religieux. ● LE STATUT de l'ima-

ge est controversé dans l'islam : le Coran prescrit la lutte contre les idoles, mais tolère les icônes. L'attitude des talibans s'explique par l'influence rigoriste wahhabite. ● L'UNESCO a

échoué à sauver les bouddhas. « Trop d'intérêts politiques et financiers parasitent ses efforts », accuse Saïd Zulficar, secrétaire général de l'ONG Patrimoine sans frontières.

La destruction des bouddhas ne fait pas l'unanimité chez les talibans

Contraire aux engagements pris en 1999, la démolition des statues géantes de Bamiyan, en dépit de la mobilisation internationale, témoigne des luttes d'influence au sein du mouvement religieux afghan. Selon des sources concordantes, les deux bouddhas auraient déjà presque disparu

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Des sources indépendantes ont confirmé, dimanche 11 mars à Islamabad, que les deux bouddhas géants de Bamiyan avaient, pour l'essentiel, été détruits de façon très professionnelle, à l'aide d'explosifs jeudi 8 mars et vendredi 9 mars. « Considérez les deux bouddhas finis », a renchéri de Kandahar, siège du chef suprême des talibans, mollah Mohammed Omar, son secrétaire personnel et porte-parole, Abdul Hai Mutmaen.

Sans confirmer la destruction totale, le ministre des affaires étrangères taliban, le maulawi Wakil Ahmad Mutawakil, a pour sa part déclaré : « Il n'en reste pas grand-chose. » Le ministre a précisé qu'il avait expliqué au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qu'il venait de rencontrer à Islamabad, que « la destruction des statues était une affaire purement interne et basée sur des édits religieux, et que les talibans n'avaient aucune intention en agissant de la sorte de heurter la sensibilité de quiconque. Nous respectons et continuerons à respecter l'héritage culturel de l'Afghanistan, mais la part qui contredit directement notre foi ne sera plus tolérée », a-t-il ajouté.

Interrogé sur les interprétations différentes faites par des autorités religieuses islamiques, M. Mutawakil a affirmé : « Celles-ci ne nous ont pas apporté de fatwa contredisant la nôtre et ne nous ont donné aucun argument religieux » pour justifier la préservation de ces statues.

Mollah Omar avait ordonné il y a deux semaines la destruction de toutes les statues, affirmant qu'elles étaient contraires à l'islam. Le ministre s'est réjoui de la venue de nombreuses délégations à Kandahar, affirmant que cela donnait l'occasion aux talibans d'expliquer leur point de vue et le bien-fondé théologique de leur décision. Les religieux afghans tentaient dimanche soir 11 mars de convaincre de la justesse de leur cause une importante délégation de l'Organisation de la conférence islamique, comprenant notamment le mufti d'Égypte, Cheikh Nasr Farid Wassel, et deux théologiens du Golfe, venus plaider l'arrêt des destructions. Le 9 mars, une délégation parlementaire japonaise et, samedi 10 mars, le ministre de l'intérieur pakistanais étaient déjà repartis les mains vides de Kandahar.

Toute cette affaire, qui ne peut qu'aggraver l'isolement des talibans, semble avoir été déclenchée à l'occasion de la très brève réouverture du Musée de Kaboul, en présence du ministre des affaires étrangères, en août dernier. Des mollahs auraient été choqués de voir des statues de bouddhas exposées. L'un d'entre eux aurait saisi une cour de sharia (loi islamique) pour demander au nom de quoi les talibans protégeaient ces statues non islamiques. Cette cour aurait pris une première fatwa donnant raison au mollah et affirmant que ces statues devaient être détruites.

Dès le mois d'octobre 2000, des rumeurs de destruction au Musée de Kaboul avaient alerté la communauté internationale. Elles s'intensifiaient en janvier, et la Société pour la préservation de l'héritage culturel afghan (Spach, en anglais) décidait d'envoyer une délégation à Kaboul le 25 février. Selon d'autres sources, un vol par effraction aurait eu lieu au Musée de Kaboul fin janvier et plusieurs statues auraient été emportées, non

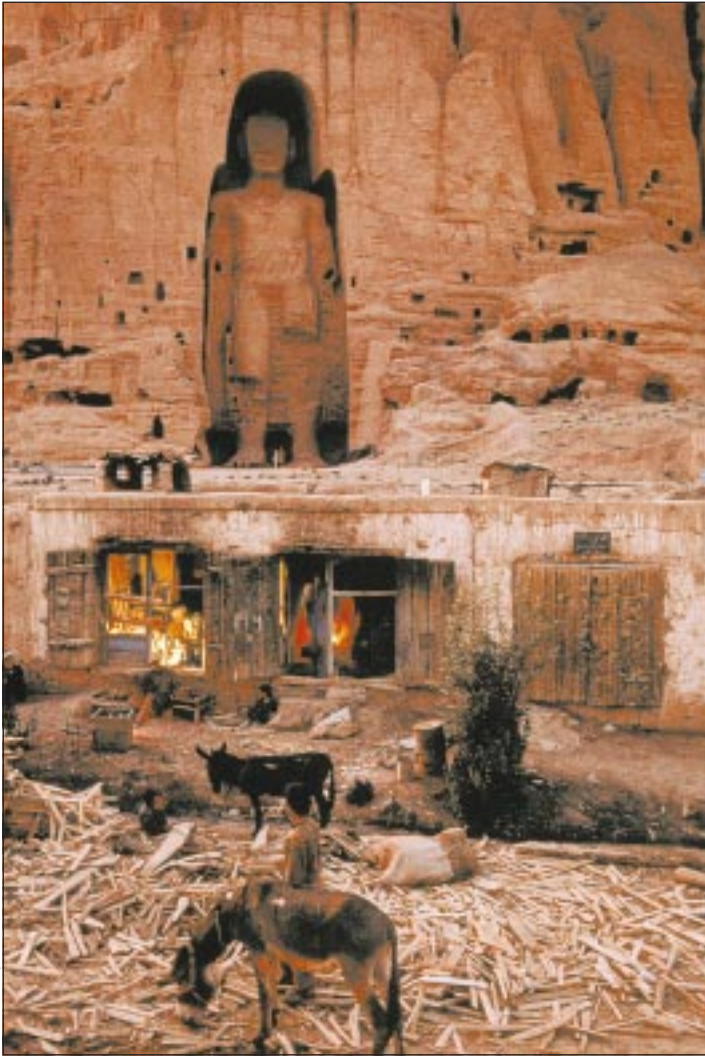
Des mollahs auraient été choqués de voir des bouddhas exposés au Musée de Kaboul.

Tout est parti de là

pour être détruites, mais pour être vendues. Peut-être y a-t-il eu à la fois destruction et brigandage.

De son côté, le chef suprême des talibans, mollah Mohammad Omar, à la suite de la première fatwa et devant les premières réactions internationales, réunissait une choura et décidait de soumettre le cas à la Cour suprême. Celle-ci décidait alors que ces statues non islamiques devaient être détruites. L'annonce en a été faite alors que la délégation de la Spach venait de terminer des entretiens positifs avec les autorités talibans à Kaboul.

Selon Dimitri Loudras, ambassadeur de Grèce au Pakistan et membre de cette délégation, les trois responsables talibans rencon-



Le grand bouddha de Bamiyan (55 mètres de haut), vieux de 1 500 ans. Selon les talibans, « il n'en reste pas grand chose ».

trés – le ministre de la culture et de l'information, son adjoint et le ministre des affaires étrangères – reconnaissent que des membres du ministère de la prévention du vice et de la propagation de la vertu (police religieuse) ont détruit des statues, mais ils affirment : « Ce qui a été fait est fait, mais à partir de maintenant nous allons collaborer avec vous. Aidez-nous et on vous aidera. »

En dépit de leurs demandes, les membres de la délégation n'ont pas été autorisés à visiter le Musée. « Jusqu'à cette affaire, nous avions de bonnes relations avec les talibans », affirme aujourd'hui Brigitte Neubacher, porte-parole de la Spach. De 1996, date de l'arrivée des talibans à Kaboul, à fin 2000, le

ministère de l'information et de la culture, en collaboration avec la Spach, avait en effet répertorié 6 000 pièces du Musée de Kaboul, « pour la plupart des fragments sans grande signification », précise toutefois M^{me} Neubacher. Cette coopération était d'autant plus naturelle que, dans un décret pris par Mollah Omar en juillet 1999, celui-ci affirmait : « Tout l'héritage culturel historique de l'Afghanistan fait partie intégrante de l'héritage afghan et appartient donc à l'Afghanistan mais aussi naturellement à la communauté internationale. Toute fouille, tout commerce d'objets est strictement interdit et sera puni par la loi. »

Dans un paragraphe spécifique aux bouddhas géants de Bamiyan,

mollah Omar précisait : « Les fameuses statues bouddhistes de Bamiyan ont été sculptées avant l'avènement de l'islam en Afghanistan. Il n'y a plus de bouddhistes en Afghanistan pour les révéler. Depuis l'avènement de l'islam jusqu'à maintenant, ces statues n'ont pas été abîmées. Le gouvernement les considère avec le plus grand respect, et elles doivent bénéficier aujourd'hui de la même protection qu'avant. Le gouvernement estime d'autre part que ces statues sont un exemple d'une source de revenus majeurs venant des visiteurs internationaux. (...) Le gouvernement taliban déclare que Bamiyan ne doit pas être détruit mais protégé. »

Pourquoi alors ce revirement ? Celui-ci semble s'inscrire dans la lutte qui oppose au sein des talibans les durs aux plus « modérés » ou plutôt aux plus ouverts, qui ont

décret n'obéissait qu'à des considérations religieuses, il est clair qu'il ne faisait pas l'unanimité au sein des hauts responsables talibans, mais les « modérés » n'avaient rien à opposer aux durs pour les convaincre d'entendre au moins les voix islamiques qui s'élevaient en faveur de la protection des statues.

M. Mutawakil a fait allusion à cela en déclarant dimanche : « Nous aurions aimé que la communauté internationale, qui a réagi avec beaucoup d'exagération à ce décret, n'ait pas oublié la décision de bannir la drogue. » Plus direct, l'ambassadeur afghan au Pakistan, Abdul Salam Zaeef, nous affirmait : « Il est ironique que le monde se mobilise sur des statues mais pas sur les souffrances des Afghans. Si la communauté internationale avait admis la réalité du terrain (les tali-

Des statues géantes sculptées dans la falaise

Datant de plus de 1 500 ans, les bouddhas géants de Bamiyan, qui ont été presque complètement détruits, étaient sculptés à même une falaise de grès qui domine la plaine de Bamiyan, à 145 km au nord-ouest de Kaboul. Incrustés dans des niches, les deux bouddhas étaient accessibles par un escalier taillé dans la falaise. Le plus grand d'entre eux, haut de 55 mètres, était déjà très abîmé par le temps. Fendue horizontalement, la partie supérieure de la face était lisse et on ne distinguait plus que la bouche et le menton. Celle-ci avait été noircie en 2000 par des pneus brûlés. La jambe gauche était coupée au fémur et la droite, au genou. Des éléments de la draperie grecque qui l'habillait étaient encore visibles. Mieux conservé, le petit bouddha (33 mètres) avait eu la tête explosée en 1998 par un commandant taliban. Les fresques de la voûte étaient presque complètement effacées. Au pied de la falaise, les nombreuses grottes qui abritaient les moines (plus de mille au temps du bouddhisme florissant) et les pèlerins servent de dépôts d'armes et de munitions, et les peintures ont elles aussi beaucoup souffert.

compris que les talibans devaient quelque peu composer avec la communauté internationale. Les gestes consentis depuis plusieurs mois par les talibans, qui ont par exemple lâché un tout petit peu de lest sur l'éducation des filles, le travail des femmes, et banni la culture de l'opium, ne leur ont rien apporté en termes de reconnaissance.

Au contraire, en janvier, sous la pression des Etats-Unis, qui exigent que les talibans livrent l'islamista d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, l'ONU a imposé de nouvelles sanctions au moment où la communauté internationale ne répond que très faiblement à la crise humanitaire des réfugiés et déplacés afghans. Même si ce

bans contrôlent 95 % de l'Afghanistan mais l'ONU reconnaît toujours le gouvernement du président Rabbani) et avait fait quelque chose pour soulager les souffrances du peuple afghan, nous aurions répondu de la même manière. Mais elle a toujours été contre nous. »

Cette affaire va toutefois radicaliser les comportements des uns et des autres et ne va certainement pas aider, comme l'a souligné le secrétaire général des Nations unies, le million d'Afghans qui, selon l'ONU, sont menacés de famine si rien n'est rapidement fait pour leur venir en aide.

Françoise Chipaux

► www.lemonde.fr/afghanistan

A Berne, les batailles théologiques de l'Europe médiévale et l'iconoclasme

ICONOCLASME, VIE ET MORT DE L'IMAGE MÉDIÉVALE. Musée d'histoire de Berne, Helvetiaplatz 5, 3005 Berne. Tél : 00-41-31-350-77-11. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures, le mercredi de 10 heures à 20 heures. Entrée : 13 FS (8,6 €). Catalogue : 460 p., 62 FS (41 €). Jusqu'au 16 avril.

BERNE

de notre correspondant

L'actualité immédiate donne un relief particulier à l'exposition organisée par le Musée historique de Berne et le Musée de l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg sous le titre « Iconoclasme, vie et mort de l'image médiévale ». Première surprise en franchissant le porche du château pseudo-moyenâgeux qui l'abrite, le libellé en allemand et en anglais est nettement moins neutre : « Iconoclasme, folie ou volonté de dieu ? »

D'emblée, le ton est donné, cernant à la fois l'ambivalence du thème abordé et l'ambiguïté de la traduction.

Elaborée à partir de l'idée de la Réforme, la présentation évolue selon un principe didactique autour de trois axes : la rupture amenée par les théologiens protestants du XVI^e siècle dans le sillage de la relecture de la Bible ; la destruction systématique des images,

icônes et sculptures comme expressions dévoyées de la foi ; enfin, quelque trois cents objets rituels ou artistiques endommagés, souvent détournés de leur signification première ou cachés pendant des années ou des siècles, en pro-

venance de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, de France et des Pays-Bas.

Des travaux d'assainissement urbain leur permettent parfois de revoir le jour, fournissant du même coup matière à réflexion aux contemporains, comme cela

s'est passé pour certaines sculptures plus ou moins mutilées, enfouies en 1528 et trouvées en 1986, lors de l'aménagement du parvis de la cathédrale de Berne.

L'exposition le rappelle : les premiers chrétiens étaient très réticents face aux images, comme les juifs, même si le Concile de Nicée admet en 787 que « quiconque adore une icône adore l'être qu'elle représente ». Dans l'Empire byzantin, la crise d'iconoclasme dure de 726 à 843. Le livre de l'Exode était clair à ce propos : « Tu ne feras aucune image, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux là-haut, ou sur la terre ici-bas. »

RÉPANDRE LE MESSAGE DIVIN

En fait, c'est à partir du X^e siècle que le christianisme commence vraiment à s'accommoder des images : une intéressante Vierge assise à l'enfant du XII^e siècle, venue d'Auvergne, témoigne de cette volonté de l'Eglise de mettre les arts plastiques à contribution pour répandre plus largement son message.

L'image peinte ou sculptée s'enrichit et devient le véhicule symbolique de la puissance divine. Elle ne tarde guère à endosser aussi la fonction de « livre » pour ouvrir les yeux des illettrés. Bientôt, détruire une image équivaut à un sacrilège punissable de mort.

L'avènement de la Réforme jette

une autre lumière sur la bataille engagée désormais entre l'Eglise, qui se veut protectrice de la tradition, et les contestataires, qui prônent une austérité à leurs yeux plus conforme au dogme. Il n'em pêche : c'est également l'époque où les conquistadors, qui viennent de découvrir l'Amérique, saccaquent et pillent sans états d'âme les temples autochtones pour imposer leur propre foi, tandis que les envahisseurs mahométans font de même en Inde ou sur la Route de la soie.

Divers courants se manifestent parmi les nouveaux théologiens : ainsi, si Erasme et Luther se prononcent contre le culte des images, ils ne sont pas iconoclastes, alors que Calvin ou Zwingli le sont résolument.

De leur côté, les catholiques s'estiment volés et dépouillés de biens consacrés à Dieu. Sans doute derrière cet antagonisme exacerbé se dessine également en filigrane ce qui sera plus tard connu sous l'appellation de lutte des classes ou de redistribution des richesses...

Quoi qu'il en soit, avec ses aperçus révélateurs sur les pèlerinages, l'adoration des saints ou encore les objets liturgiques, et en dépit d'une modeste mise en scène façon Musée Grévin – voire sortie tout droit d'un musée de l'athéisme naguère cher aux régimes socialistes, l'exposition de Berne

renvoie au regard humain, qui change selon les moments historiques et les intérêts immédiats du pouvoir en place.

Alors, les iconoclastes sont-ils toujours parmi nous ? Au-delà de la levée de boucliers autour des menaces qui visent les statues de Bamiyan, il n'y a pas si longtemps, flambaient les autodafés nazis, et une révolution dite culturelle faisait table rase du passé au Tibet comme en Chine.

Si tant est qu'ils aient existé, les âges d'or ont toujours été passagers, et les seuls vestiges de ces moments de répit sont des témoignages artistiques. Reste aux hommes à les interpréter – en fonction d'un coup de folie, ou de ce qu'ils prennent parfois pour une volonté divine.

Jean-Claude Buhner



GAP

Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne

Cotations express location longue durée

Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans

Les tarifs et les stocks GAP

www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

Théâtre de la Ville

PARIS

SAM. 17 MARS 17H

ULHAS KASHALKAR

chant khyal Inde du Nord

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e

01 42 74 22 77

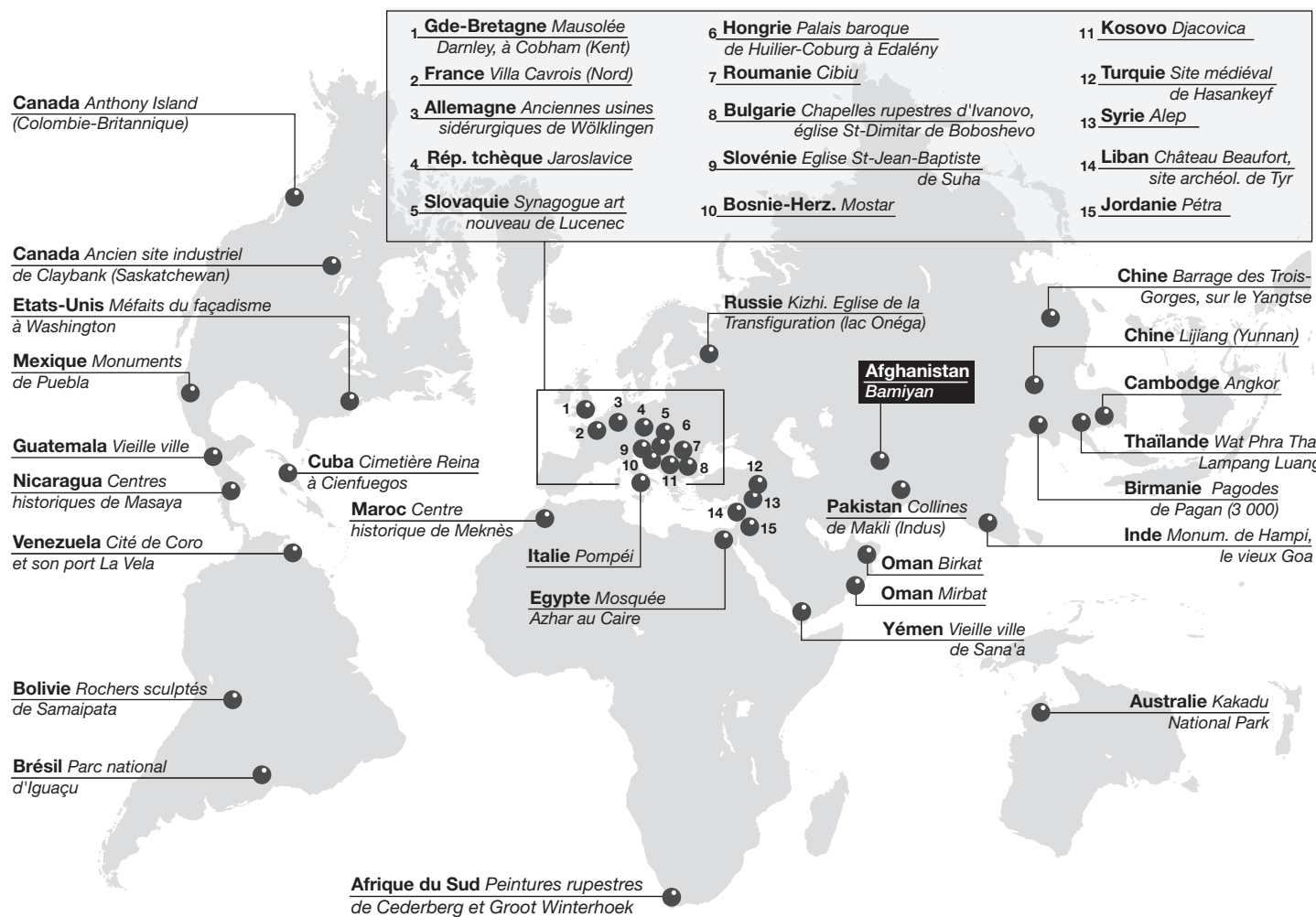
95F

Des sites historiques menacés sur tous les continents

Un premier rapport mondial sur le patrimoine en péril a été élaboré par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), une organisation non

gouvernementale, née en 1965, chargée de la conservation et de la promotion du patrimoine architectural. En fonction des indications recueillies par les corres-

pondants locaux d'ICOMOS, l'ONG recense plus de 200 sites menacés, la liste est loin d'être exhaustive. Nous en avons repéré quelques uns.



Source : Icomos

Saïd Zulficar, secrétaire général de Patrimoine sans frontières

« Trop d'intérêts politiques et financiers parasitent les efforts de l'Unesco »

SAÏD ZULFICAR, de nationalité égyptienne, a travaillé pendant trente ans à l'Unesco, qu'il a quittée en 1995 avec le titre de directeur-adjoint du patrimoine mondial. Il est aujourd'hui secrétaire général d'une ONG, Patrimoine sans frontières, basée à Paris.

« Comment expliquez-vous l'engrenage qui a conduit les talibans à annoncer la destruction du patrimoine préislamique de l'Afghanistan ?

« C'est incompréhensible à première vue, car les talibans sont au pouvoir depuis plus de quatre ans et, après avoir effectivement annoncé qu'ils détruiraient les "idoles", ils n'en ont rien fait. Un caractère optimiste pourra en déduire que l'annonce en question n'est, en réalité, qu'un chantage destiné à monnayer leur "non-intervention". Dans ce cas, le patrimoine préislamique menacé ne serait pas détruit. Si on est pessimiste, on peut estimer que les fondamentalistes les plus extrémistes ont finalement eu gain de cause contre les "modérés" et le patrimoine serait alors détruit ou en voie de l'être.

« Il est curieux, en revanche, que les "parrains" des maîtres de l'Afghanistan, c'est-à-dire l'Arabie saoudite et le Pakistan, les deux seuls pays avec les Emirats arabes unis à avoir reconnu ce régime, n'aient rien pu faire dans ce domaine, sinon protester vertueusement. Ils disposent pourtant de puissants moyens de pressions. Economiques pour l'Arabie, militaires pour le Pakistan, dont les instructeurs encadrent les forces armées talibans, notamment les aviateurs.

« La valeur du patrimoine afghan est tout à fait connue au Pakistan puisqu'une grande partie des objets pillés pendant la guerre civile - l'essentiel du Musée de Kaboul - se trouvent au Pakistan, ou ont transité par ce pays. Mais sans doute le souci principal du gouvernement pakistanais est-il d'assurer ses frontières occidentales avec un régime afghan à sa

dévotion. Cette sécurité vaut bien quelques bouddhas.

« Ces considérations géopolitiques sont-elles aussi celles de l'Arabie saoudite ?

« Non. Mais il ne faut pas oublier que l'idéologie religieuse qui anime les talibans est directement issue du wahhabisme, un mouvement fondamentaliste, puritain et iconoclaste, né en Arabie au XVIII^e siècle parmi les nomades du Nejd (Arabie centrale) et toujours à l'ordre du jour dans la péninsule. Il faut se souvenir aussi que lorsque, dans les années 1920, Ibn Saoud, chef et imam de cette secte, est entré à La Mecque et à Médine, à la tête de ses troupes, il a fait détruire tous les mausolées des compagnons du Prophète datant du VII^e siècle, des éléments considérables du patrimoine islamique. Ce vandalisme s'est fait au nom de la pureté de l'islam, comme en Afghanistan aujourd'hui. La famille royale saoudienne appartient toujours à cette mouvance.

« C'est peu de dire que les wahhabites et le mouvement salafite qui les englobe ne sont point concernés par la sauvegarde des monuments ou des traditions culturelles. Cette secte considère comme hérétiques et idolâtres la plupart des pratiques traditionnelles répandues dans le monde musulman, dont la prière pour les morts, l'érection des stèles funéraires et des mausolées ou la décoration des mosquées, souvent ornées de fresques.

« Aussi, quand le Comité saoudien de soutien au peuple du Kosovo, officiellement une organisation non gouvernementale, en réalité une agence para-étatique établie par décret royal et largement financée par des crédits du gouvernement, propose son aide pour rénover les mosquées du Kosovo, il s'empresse d'effacer toutes les traces identitaires du patrimoine kosovar.

« De la même manière, en Malaisie, les mosquées en bois, construites dans un style qui rap-

pelle les pagodes, sont remplacées par les mêmes cubes blancs. Là encore, les Saoudiens sont les bailleurs des fonds nécessaires à cette transformation.

« Il ne s'agit pas là de destruction mais de rénovation...

« Certaines rénovations valent des destructions. La mosquée de Xi'an, en Chine, qui date du X^e siècle, n'a plus grand-chose à voir avec l'original, depuis sa rénovation. En Egypte, un grand nombre de bâtiments construits sous les Fatimides ont été irrémédiablement défigurés par des travaux de rénovation. Notamment ceux qui ont été entrepris par la secte religieuse Bohra, des ismaéliens dissidents, très actifs entre Bombay et Nairobi.

« Il est curieux que l'Arabie saoudite et le Pakistan n'aient rien pu faire, sinon protester vertueusement »

« C'est ainsi qu'au Caire les vénérables mosquées fatimides El Hakim, El Aqmar, Salah el Talai et Gioushi sont devenues des monuments vaguement indiens. L'Unesco a essayé d'intervenir, mais le dossier lui a été retiré. On s'est contenté de déclasser ces mosquées, qui étaient inscrites au patrimoine mondial. La même chose est arrivée à la grande mosquée de Damas, qui conservait des traces importantes de son ancien passé d'église byzantine et de temple romain. Tous ces vestiges ont disparu après une campagne de rénovation payée par le Koweït.

« Le vandalisme a parfois partie liée avec le tourisme. C'est ainsi que le site de Pétra, en Jordanie, inscrit sur la liste du patrimoine

mondial de l'Unesco, a été défiguré, entre 1994 et 1997, par la construction, sur la falaise qui l'entoure, de onze hôtels cinq étoiles. L'Unesco n'a rien pu faire pour empêcher cette agression et l'Etat jordanien est intervenu pour que Pétra continue de figurer sur la liste du patrimoine mondial.

« Que peut l'Unesco dans la défense du patrimoine ?

« On voit l'Unesco s'agiter beaucoup actuellement. Un ambassadeur extraordinaire, Pierre Lafrance, a été envoyé au Pakistan et en Afghanistan pour rencontrer des représentants du pouvoir en place. Ces négociations débouchent-elles sur quelque chose ? On peut l'espérer.

« Mais, d'une manière générale, l'Unesco a de plus en plus de mal à agir. Comme ses ressources financières sont médiocres, l'organisation internationale doit avoir un indiscutable poids moral. L'a-t-elle encore ? On peut en douter. Trop d'intérêts, politiques et financiers, parasitent ses efforts et sapent son éthique. Aussi, cette très lourde machine, très bureaucratique, a-t-elle perdu peu à peu une partie de son aura et de la passion qui l'animait.

« Enfin, elle est paralysée par les interventions de plus en plus fréquentes des gouvernements. Quand la Chine a massivement détruit le patrimoine tibétain, l'Unesco n'a pas élevé de protestations. A une autre échelle, si on a réussi à bloquer l'autoroute qui devait passer au pied des pyramides de Gizeh, c'est plus aux campagnes de presse internationales qu'aux interventions tardives de l'Unesco qu'on le doit.

« Pensez-vous que la campagne médiatique en cours pourra intimider les talibans ?

« C'est un contre-exemple. Les talibans vivent en vase clos, ils ignorent le reste du monde et se moquent donc des médias. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

L'image dans l'islam, un statut controversé

Le Coran prescrit la lutte contre les idoles, mais les icônes et autres représentations peuvent servir de support à la parole divine

« UNE INJONCTION de l'islam » : mais où le mollah Muhammad Omar, chef suprême des talibans, est-il allé puiser ce prétendu ordre divin de destruction

ANALYSE

L'attitude des talibans s'explique par l'influence wahhabite, la plus rigoriste

des bouddhas géants de Bamiyan et autres sites préislamiques d'Afghanistan ? Rien dans la lettre du Coran ne justifie une telle haine iconoclaste - le mot « images » (çûra) n'y figure même pas -, encore moins quand elle est dirigée contre une autre religion.

Si, comme les autres religions monothéistes, l'islam a toujours été divisé par le statut de l'image, par le droit de reproduire et de vénérer des effigies à motif divin, l'attitude présente des talibans s'explique surtout par l'influence de l'école wahhabite, la plus rigoriste - celle de l'Arabie saoudite, qui a financé les écoles religieuses en Afghanistan - et par une prétention totalitaire de détenir l'absolue vérité de l'islam révélé et d'en imposer au monde la version la plus intransigeante.

Dans la droite ligne de l'Exode et du Deutéronome - ces « colonnes » de l'Ancien testament sur lesquelles s'appuie aussi, chez Mahomet, la Révélation divine -, le Coran récuse toute attitude idolâtre. « Le vin, les jeux de hasard, les idoles sont des abominations inventées par Satan. Abstenez-vous-en », commande le livre sacré des musulmans. Ou, dans un autre verset, « Fuyez l'abomination des idoles ». La lutte contre les idoles (al-âçnâm) est une prescription absolue de l'islam, comme des autres religions monothéistes qui ne tolèrent aucune concurrence faite au Dieu unique. En revanche, les calligraphies et autres représentations, conçues comme méditations vers une transcendance ou supports d'une parole divine, ne souffrent d'aucun interdit.

UNE QUESTION DE REGARD

Une icône ne devient une idole que dans le regard porté sur elle. D'où les fureurs iconoclastes qui, au-delà des textes, ont pu embrasser l'Empire chrétien byzantin au cours du premier millénaire et l'islam lui-même, de son origine jusqu'à sa version afghane d'aujourd'hui. A La Mecque, le prophète Mahomet n'a pas commencé par détruire les représentations - peintures murales, statues - existant dans les sanctuaires préislamiques. C'est tardivement, à la suite d'une volonté de dépeuplement absolu du premier lieu saint musulman, qu'il s'est mis à briser, à coups de canne, selon le célèbre épisode raconté par l'historien Azraqûi, quelques 360 idoles, n'épargnant que des peintures murales, dont celle de la Vierge Marie. A l'inverse, à la mosquée de Damas, les mosaïques de l'époque chrétienne n'ont jamais fait l'objet de déprédations et sont restées presque intactes jusqu'à aujourd'hui.

Comme dans l'Empire byzantin du Moyen Age, divisé entre iconophiles et iconoclastes, le débat sur les images a aussi opposé les juristes musulmans et les principaux commentateurs des hadith

du Prophète. Dès les premiers siècles, un auteur comme Muhammad al-Bukhari, d'origine persane (810-870), a rapporté des « dits » du Prophète qui auraient réprouvé toute production ou consommation d'images et de statues, confondues avec des idoles : « Les anges n'entrent pas dans une maison qui abrite un chien et une effigie (timthal). » Ceux qui reproduisent la figure de Dieu se prétendent les « égaux » de Dieu et ils seront « châtiés » le jour du Jugement dernier.

Bien avant lui, en 720, un sultan comme Yazid II d'Egypte avait fait détruire, à l'instar des talibans d'aujourd'hui, des « idoles » de son pays - coptes chrétiennes - avant la conquête de l'islam. Plus tard, au XIII^e siècle, la fatwa de Nawâwi, qui interdit toute fabrication d'images et autres copies idolâtres de l'activité créatrice de Dieu, a inspiré les lectures les plus rigoristes de l'islam, notamment celles de l'école wahhabite en Arabie saoudite à partir du XVIII^e siècle.

PROPAGATION DE LA FOI

En revanche, également au XIII^e siècle, une autre tradition mystique et soufie s'est imposée, tolérant parfaitement le rôle de la calligraphie en particulier comme support de méditation religieuse. Pour des auteurs aussi célèbres que Muhiy al-dîn Ibn Arabi (1165-1241) ou Jamal Ibn Wâsil (1207-1298), ces icônes - bien loin d'être des idoles - sont des illustrations d'origine proprement divine. Il n'y a pas de forme qui n'émane pas de Dieu, pouvait dire Ibn Arabi, donnant naissance à cette théorie de l'« imaginabilité » développée par Henri Corbin. Cette version s'est historiquement imposée dans l'islam sunnite et surtout chiite (les miniatures persanes) où, à l'exemple de la tradition saint-sulpicienne, l'image pieuse est devenue au XX^e siècle instrument de propagation de la foi musulmane, comme les cassettes aujourd'hui.

Autrement dit, l'islam tolère les images, mais entend chasser tout risque de confusion avec l'idolâtrie. D'où le souci, qui a traversé les siècles et les empires, d'éviter toute imagerie trop figurative et de s'en tenir le plus souvent à des miniatures de visages humains ou d'animaux. En ce sens peut-être, la taille - géante - des statues de bouddhas de Bamiyan n'aurait pas dû choquer les talibans, comme elle n'avait jamais choqué un seul musulman de la région.

Pour sa part, l'islam maghrébin s'en est toujours tenu à un art en général non figuratif. Mais le record de rigorisme a été atteint chez les wahhabites, « parrains » de l'islam taliban. Dès le début du XIX^e siècle, les Saoudiens ont détruit les tombeaux chiites de Karbala et de Nadjaf en Iran et il a fallu vingt ans de débat avant que les oulémas n'autorisent l'entrée de la télévision dans le royaume saoudien.

Rien, donc, ni dans la lettre du Coran ni dans la tradition de la sunna ni dans la plupart des expériences historiques de l'islam, ne peut justifier la destruction systématique de symboles religieux telle que celle décrétée par l'émir Omar à Kaboul.

Henri Tincq

E. LECLERC PARRAINE

PRINTEMPS MUSICAL A PARIS

Programme et réservations : SALLE GAVEAU Tél. : 01 49 53 05 07

SALLE GAVEAU 15, 16, 17, 18 MARS 2001

Quatuor Borodine, Youri Bachmet, Yulii Milkis, Ludmilla Berlinskaïa, Alain Meunier, D. de Williencourt

ÉGLISE SAINT EUSTACHE 19 MARS 2001

Quatuor Borodine, Jean Guillou

SIEMENS, YAMAHA, E. LECLERC, Telerama, ACCOR France musiques, Région Ile de France

La danse de fer d'Angelin Preljocaj

La Biennale du Val-de-Marne a présenté ses spectacles « Helikopter » et « MC 14/22 », exercices de survie et chocs musculaires

ANGELIN PRELJOCAJ. BIENNALE DE LA DANSE DU VAL-DE-MARNE. 4, route de Fontainebleau, 94407 Vitry-sur-Seine. Tél. : 01-46-86-70-70. Le 8 mars à 20 h 30. Prochains spectacles : *In Between* de Michèle Noiret, Maison des arts de Créteil, du 15 au 17 mars à 19 h 30. De 55 F à 100 F. Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi, le 24 mars à 20 h 30. De 70 F à 100 F. Création du chorégraphe Marco Bertolini, les 16 et 17 mars au lycée Maximilien-Perret d'Alfortville à 20 h 30. De 40 F à 60 F. Jusqu'au 6 avril.

Pour Angelin Preljocaj, la danse est une affaire de résistance. Qu'il s'agisse, enfant, de suivre des cours de classique contre l'avis de ses parents (des immigrés albanais installés à Champigny-sur-Marne), de s'arc-bouter à un thème comme Jeanne d'Arc dans *Hallali Roméo* (1987) ou de s'attaquer à des monuments du répertoire comme *Roméo et Juliette* (1990), le chorégraphe, directeur du Ballet Preljocaj d'Aix-en-Provence, a le goût de l'affrontement, du dépassement, un désir pressant de domination qui le pousse sur des terrains garantis accidentés.

Preuve supplémentaire, son spectacle *Helikopter*, commande de la Biennale de danse du Val-de-Marne, qui lançait la manifestation le 8 mars à la Maison des Arts de Créteil et ouvrait le lendemain le festival Exit (*Le Monde* du 9 mars), où il affronte la musique de Karlheinz Stockhausen, *Helikopter Quartet*, une partition composée des vrombissements de quatre engins zébrés de violons stridents.

BEAUTÉ IMPÉRIEUSE

Ce mariage se révèle d'une beauté impérieuse, exigeant de la danse qu'elle relève le nez, hausse le plafond pour ne pas être pulvérisée. Dans un puits de lumière et les projections au sol du plasticien allemand Holger Försterer, qui la saisissent dans un filet de signes, elle se défend avec une vigueur tranchante. Sur des images abstraites qui s'ouvrent et se ferment au gré du mouvement (on croit voir les danseurs évoluer sur un lac aux ondes magiques), les six interprètes semblent se courir après, harcelés par une partition gestuelle remontée à bloc. Un bras de fer (mais une seule idée au fond sur le plateau) à la mesure du savoir-faire d'Angelin Preljocaj.

L'exercice de survie se poursuit avec la seconde pièce de la soirée,



« Helikopter », d'Angelin Preljocaj. Les six interprètes semblent harcelés par une partition gestuelle remontée à bloc.

MC 14/22 (*Ceci est mon corps*), conçue pour douze danseurs sur une création sonore de Teed Zahmal. On peut suivre la piste des apôtres au gré de différentes stations : lavement, Cène... On peut aussi considérer ces hommes au torse nu comme une troupe de beaux légionnaires, de lutteurs, d'officiers. Figures fantasmées d'un masculin hyper-viril, ils flanquent leur brutalité sur la table comme seule et unique preuve de leur identité. Et quand l'un d'entre eux veut l'ouvrir d'une voix de rossignol, il se fait étendre.

VISION UNIVOQUE

L'homme chez Preljocaj n'entend pas la nuance. Le chorégraphe voulait interroger la notion de masculin « dans un monde où

la virtualité galopante prend le pas sur l'expérience physique ». Soit. Mais il nous inflige une vision univoque sur laquelle il campe si longuement qu'on oublie qu'il aurait peut-être désiré la dénoncer. *MC 14/22* fait dans le choc musculaire, accule la danse, non sans effroi, à la violence. Désir d'échapper aux acquis d'une écriture trop repérée, trop articulée ?

Le chorégraphe fouille le vif du corps, taille dans la masse. Mais qu'il jette les danseurs dans une tourmente léchée ou les retourne comme des crêpes, Angelin Preljocaj coupe le souffle de sa danse et la blinde dans une mécanique à qui on demande d'abord d'avoir du rendement.

Rosita Boisseau

Jeu de masques de Benno Besson pour saluer Brecht

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN, de Bertolt Brecht. Traduction : Benno Besson et Geneviève Serreau. Mise en scène : Benno Besson. Avec Claude Barichasse, François Berté, Delphine Bibet, Laurent Boulanger, Bruno Dani, Mathieu Delmonté, Akonio Dolo, Christian Hecq, Zoé Lebreton, Olivier Loréan, Philippe Marteau, Patricia Pottier, Gilles Privat, Emmanuelle Ramu, Coline Serreau, Nicolas Serreau, Daniel Vouillamoze, Peter Wilkinson. THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. M^e Gambetta. Tél. : 01-42-62-52-52. Mardi, à 19 h 30 ; de mercredi à samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 h 30. 80 F (12,20 €) à 160 F (24,39 €). Durée : 2 h 30. Jusqu'au 15 avril.

Bertolt Brecht a écrit *Le Cercle de craie caucasien* pendant son exil en Scandinavie, au cours de la seconde guerre mondiale. Il a espéré faire jouer la pièce à Broadway, quand son exil l'a mené aux Etats-Unis. Finalement, c'est au Berliner Ensemble qu'il l'a créée, en 1954, après un an de répétitions intensives. Au cœur du *Cercle de craie caucasien*, il y a un enfant, Michel, abandonné par sa

mère – femme du gouverneur –, à la suite d'une insurrection, et pris en charge par une servante, qui l'élève et le protège.

A la fin, quand l'insurrection est matée, la mère veut récupérer son fils, que la servante considère comme sien. Un juge ordonne alors un jugement de Salomon. Il trace un cercle de craie, met l'enfant à l'intérieur, et demande à chaque « mère » de le tirer à elle. La mère biologique use de toutes ses forces, elle veut reprendre son bien. La mère nourricière n'ose pas tirer trop fort, de peur de blesser l'enfant. Le juge tranche en sa faveur.

UNE FABLE INTEMPORELLE

Pour Brecht, cet enfant, Michel, c'était l'Allemagne, écartelée entre le communisme et le capitalisme, l'Union soviétique et les Etats-Unis. Pour Benno Besson, qui apprit le théâtre au Berliner Ensemble, du temps de Brecht, *Le Cercle de craie caucasien* est une histoire à raconter, une fable intemporelle pour aujourd'hui. Benno Besson prend donc la liberté de couper la pièce. Tant mieux : nous voilà débarrassés du prologue sur fond de kolkhoze, dont la langue de bois communiste fera peut-être rire dans vingt ans.

Au Théâtre de la Colline, nous

n'allons pas sur le chemin de la politique. Mais sur le terrain du jeu, ce jeu de masques qui signe le style de Benno Besson.

Qu'ont-elles à nous dire, aujourd'hui, ces deux mères qui se disputent Michel ? Qu'un enfant est à celle qui l'élève, oui, bien sûr. Mais l'attitude de Groucha, la servante, n'est pas si simple. Michel lui pèse. Le nourrir est une charge ; le protéger, une difficulté. Elle l'élève et l'aime parce que ça ne se fait pas, de laisser un enfant. Elle agit ainsi au nom d'une antique morale, détachée de toute considération sur l'instinct maternel.

Ce « ça ne se fait pas » est incarné par Colline Serreau, qui joue Groucha avec une belle vitalité simple, énergique. Elle ressemble

à cette femme extraordinaire qui, au début du *Tambour*, de Schlöndorff, cache un enfant sous ses jupons. Autour d'elle, les autres personnages tiennent leur rang. La mise en scène les cadre dans des images de tableaux vivants animés, la direction d'acteurs leur demande de jouer comme s'ils étaient les créatures de Gepetto – exercice difficile, et réussi. Vu par Benno Besson, *Le Cercle de craie caucasien* est vraiment une fable, dans le fond et la forme. C'est du théâtre fait pour rassembler, dans le plaisir et le sentiment. Au risque de laisser sur leur faim ceux qui n'aiment pas les communions.

Brigitte Salino

CONCERTS

Auditorium du Louvre

Mercredi 14 mars à 20h00
Jeudi 15 mars à 12h30

Giovanni Bellucci, piano

BELLINI/THALBERG, VERDI/LISZT
BELLINI/LISZT

LOC : 01 40 20 84 00

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Sir R. Norrington, dir
Camerata Salzburg

Leonidas Kavakos, violon
œuvres de W. A. Mozart
20 mars > 20h

Bach / Sellars
Cantates 82 et 199

Peter Sellars, mise en scène
Lorraine Hunt, mezzo-soprano
Emmanuel Meuc
23 et 25 mars

David Robertson, dir
Orchestre de Paris

concert pour les jeunes
Pierre-Laurent Aimard,
piano
œuvres de Mozart et Bartók
24 mars > 11h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

MERCREDI 21 MARS
JEUDI 22 MARS - 20 H

SALLE PLEYEL

DAVID ROBERTSON direction
PIERRE-LAURENT AIMARD piano

RICHARD STRAUSS
Métamorphoses

WOLFGANG AMADEUS MOZART
Symphonie n° 40

BÉLA BARTÓK
Concerto pour piano et orchestre n° 2

de 60 F à 250 F - tarif jeunes : 50 F
RÉSERVATIONS
0 825 000 821 (0,99/1mn)
www.ticketclik.fr

GAVEAU
Le Salon Musical de Paris

01-49-53-05-07

21 MARS - 20 H 30

FLORENCE

DELAAGE

piano

Bach-Schubert-Chopin-Fauré-Debussy

marek
Janowski
Philharmonique de Dresde
Webern, Strauss, Wagner

SALLE PLEYEL
vendredi 23 mars, 20 h 30

0 825 000 252
(0,99 FF/mn)

SORTIR

PARIS

Le deuil sied à Electre
Jean-Louis Martinelli reprend la dernière mise en scène qu'il signa au Théâtre national de Strasbourg. Une longue et belle traversée du *Deuil sied à Electre*, d'Eugène O'Neill. Une saga familiale qui emprunte à l'*Orestie*, dans l'Amérique de la guerre de Sécession. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. M^e Franklin-D.-Roosevelt. 20 heures, du mardi au vendredi ; 19 heures, le samedi ; relâche dimanche soir et lundi. Jusqu'au 12 avril. Tél. : 01-44-95-98-10.

Christophe Haleb
Pour la première fois au Théâtre des Abbesses, le chorégraphe Christophe Haleb et sa compagnie la Zouze déploient une pièce éprise de bonheur, amoureuse de l'amour et soucieuse d'harmonie. Son titre beau comme une promesse : *Idyllique*. Avec six interprètes, Christophe Haleb pose la revendication d'un corps non formaté, jouisseur et singulier. Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^e Abbesses. 20 h 30, du 13 au 17. Tél. : 01-42-74-22-77. Prix : 85 F.

Manu Dibango
Son premier Olympia, c'était en 1973, l'année où il triomphe aux

Etats-Unis (du jamais vu encore là-bas pour un artiste africain), avec *Soul Makossa*. Cette fois, outre quelques invités (Fabrice Di Falco et Thomas Bloch – voix et orgue de verre –, les chanteurs Douleu et Werrason) Manu Dibango sera accompagné du formidable London Community Gospel Choir. Une manière pour le saxophoniste camerounais, doyen de la world music en France, de revenir à ses premières amours musicales (il accompagnait, dans un temple protestant, sa mère, chanteuse de la chorale des femmes de Douala où son oreille s'est d'abord éduquée.)

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 190 F.

Bill Evans
Le saxophoniste, révélé auprès de Miles Davis, est sorti peu à peu du tout-venant du jazz-rock pour ancrer son propos dans un swing funky et soul bien plus intéressant comme dans le récent album *Soul Insider*. Avec Evans on entendra l'organiste Ricky Peterson et derrière la batterie, l'excellent Vinnie Colaiuta.

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 heures, le 13. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Reflets d'Extrême Asie (5^e édition)
Ouverture du festival (20 h 30, le 13) avec, en avant-première *Les Démons à ma porte* (Chine, 2001), de Jiang Wen. Clôture (20 heures, le 29) avec *Yi-yi*, (Taiwan, 2000), en présence du réalisateur Edward Yang. Mayenne (53). Atmosphères 53, 12, rue Guimond-des-Riveries. Tél. : 02-43-04-20-46. 60 F, 120 F, 180 F (abonnements).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-12 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Gilles Aillaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrière, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 21 avril.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Banquet de la Sainte-Cécile
de et par Jean-Pierre Bodin, mise en scène de François Chattot. Théâtre André-Malraux, place des Arts, Rueil-Malmaison (92). 20 h 45, le 13. Tél. : 01-47-32-24-42. 120 F.

La Camoufle
de Rémi de Vos, mise en scène de Laurent Vacher. Théâtre des Arts, place des Arts, Cergy (95). 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-34-20-14-14. De 40 F à 80 F.

Médée
de Hans Henny Jahnn, mise en scène de Christine Letaillieur. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). A partir du 13. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 8 avril.

Médée
de Hans Henny Jahnn, d'après Euripide, mise en scène d'Anita Picchiarini. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^e Gambetta. 21 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, le dimanche ; 19 heures et 21 heures, le mardi. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 15 avril.

W
de Sophie Renauld, mise en scène de l'auteur. Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. A partir du 13. 21 heures, les 13,

15, 16 ; 19 h 30, les 14 et 17 ; 16 heures, le 18. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 31 mars.

Compagnie les DanSES de Dom
Dominique Jégou : Une infinie ressemblance.

Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4^e. M^e Saint-Paul. 19 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-74-06-44. 60 F.

Marie Kobayashi (mezzo-soprano), Jeff Cohen (piano)
Œuvres de Messiaen.

Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. 19 heures, le 13. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Œuvres de Schumann, Mendelssohn. Lang Lang (piano), John Nelson (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marcéau. 20 heures, le 13. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Paul Badura-Skoda (piano)
Œuvres de Bach, Mozart, Martin, Chopin, Schubert.

Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8^e. M^e Miromesnil. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 250 F.

Tom Harrel Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Châteaud'Éau. 21 heures, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Laurent Coq Quartet
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-40-26-21-25.

Drake-Kessler-Vandermark Trio
Drancy (93). Espace culturel du parc, place Aristide-Briand. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-48-96-50-87. De 75 F à 95 F.

John Butcher
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Têtes raides
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. M^e Oberkampf. 20 heures, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-43-14-35-35. 143 F.

Marie-Paule Belle chante Barbara
Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 h 30, les 13, 14, 15, 17, 20, 21, 22, 23, 24 et 27. Jusqu'au 7 avril. Tél. : 01-46-06-10-17. De 120 F à 150 F.

Les Elles
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17^e. M^e Place-de-Clichy. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23 et 24. Tél. : 01-43-87-97-13. De 105 F à 130 F.

RÉGIONS

Compagnie Lanicolacheur
Olivia Grandville et Xavier Marchand : Punus Armenia.

Marseille (13). La Friche Belle-de-Mai, 23, rue Guibal. 19 heures, les 14, 15, 21 et 22 ; 20 h 30, les 16, 17, 20, 23 et 24 ; 17 heures, le 18. Tél. : 04-91-11-45-65. 90 F.

THEATRE DE NICE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL NICE COTE D'AZUR
PROMENADE DES ARTS 06300 NICE 00 33 (0)4 93 13 90 90 • 3615 THEA

CYRANO DE BERGERAC

EDMOND ROSTAND · MISE EN SCÈNE JACQUES WEBER

avec Xavier Gallais, Marina Hands

Élodie Ajart, Florient Azoulay, Mélanie Biesemans, Thomas Blanchard

Wilfried Bosch, Thomas Cerisola, Olivier Chauvel, Élise Clary

Loïc Corbery, Vincent Debost, Sébastien Goyon, Thibault Lacroix

Anne Marion-Gallois, Virginie Normand, Dimitri Rataud

Élodie Saos, Sébastien Sfédj, Mar Sodupe, Xavier Thiam

Décor Philippe Mlesch · Lumière André Diot · Son André Serré

Costumes Emmanuel Peduzzi · Maquillage Annie Marandin

Chorégraphie Blanca Li · Maître d'armes François Rostain

Production Théâtre de Nice CDN Nice Côte d'Azur

Bien avant que Rostand ne lui fisse l'étoffe du héros, Cyrano est au XVII^e siècle un homme de liberté et de lumière ; hors la loi, immigré sur la terre, sa patrie est la lune ; il batille, provoque, boit et écrit. Une bande de jeunes gens s'empare de ce texte largement centenaire mais toujours là, privilégié dans le courant profond de l'émotion populaire. Jacques Weber

22 MARS → 8 AVRIL

CIRQUE POCHEROS
LA MAISON AUTRE
CRÉATION COLLECTIVE POUR
SEPT ARTISTES ET UN CHAPITEAU

DU 14 MARS AU 6 MAI 2001
ESPACE CHAPITEAUX
MÉTRO PORTE DE LA VILLETTE
INFO - RÉSA : 01 40 03 75 75
WWW.LA-VILLETTE.COM

LA VILLETTE

AU CARNET DU « MONDE »

Noces de diamant

Pierre et Hélène

13 mars 1941 - 13 mars 2001.

Vos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Et toute la famille Duvergé, sont très heureux de pouvoir fêter avec vous vos noces de diamant.

Décès

- Toulouse. Versailles.

M. et M^{me} Alain Chabrol, M^{me} Marguerite Chabrol, M. Guillaume Chabrol, M. et M^{me} André Proeschel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul CHABROL, conservateur honoraire des Eaux et Forêts, correspondant de l'Académie d'agriculture de France, officier de la Légion d'honneur,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle,

survenu le 1^{er} mars 2001, en son domicile de Toulouse, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Solaize (Rhône), le 7 mars.

« Mais après que je les aurai arrachés, j'aurai de nouveau compassion d'eux et je les ramènerai chacun dans son héritage, chacun dans son pays. » Jérémie, XII-15.

- M^{me} Robert Chalon, son épouse, Tristan Chalon, Eric et Claudine Chalon, ses enfants, Isabelle et Audrey, ses petites-filles, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CHALON,

survenu le 3 mars 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

15, rue Rousselet,
75007 Paris.

- Claude Guy et Rachel Frouard et leur fille Judith sont dans la peine.

Claude FROUARD,

père de Rachel et homme de qualité, est mort le 9 mars 2001, à soixante-six ans, après un dur combat.

- Jennifer & Véronique, Mylène & Herminie-Andrée, ont la tristesse de faire savoir que

Stéphane GLIKOU

s'est envolé sur le pavé parisien, le 1^{er} mars 2001, à 15 heures.

Un service religieux aura lieu le jeudi 15 mars, à 10 h 15, à l'oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}, et sera suivi d'une incinération au Père-Lachaise, à 11 h 45.

Fleurs blanches, merci.

50, rue Trosy,
92140 Clamart.

- Renée Zauberman et René Lévy, Norbert Zauberman et Christine Amado, ses enfants,

Yedidia, Yaël, Adam, Ludivine et Ophélie, ses petits-enfants, Joseph et Marie Zauberman, Guy et Charlotte Granat, leurs enfants et petits-enfants, Toute sa famille et ses amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Fajga ZAUBERMAN,
née ROSSET,

le vendredi 9 mars 2001.

Ils rappellent la mémoire de

Albert (Alter),

son époux,

et de

Jenny,

sa fille.

L'inhumation a eu lieu le lundi 12 mars, au cimetière parisien de Bagneux.

13, rue Emmanuel-Chauvière,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

- Le 12 mars 2000, le soleil brillait dehors mais la nuit est tombée sur les yeux bleus de maman qui rejoignait alors papa qui nous avait quittés le 3 février 2000.

A Jean et Lucienne LUTZ-MANGEOT,

E. et J. RL.

- Il y a cinq ans, le 13 mars 1996, disparaissait

Marcel REGGUL.

Sa famille, Ses amis, se souviennent.

« Toute rencontre est une grâce L'amitié est ma richesse. »

Souvenir

- La famille, Les patients, du

docteur S. E. ASSÉO

rappellent le souvenir de l'homme et du médecin.

- Claude, Jacques-Olivier, Béatrice et leurs enfants vous invitent à vous souvenir de

Bruno et Vincent GORIN,

leurs fils, frères et oncles.

Toujours présents dans leurs cœurs.

- Il y a deux ans déjà, le 13 mars 1999,

Bertrand MAIN

a quitté, bien trop tôt, ceux et celles qui l'aimaient.

« Tu auras pour survivre Des collines de tendresse Les barques d'un ailleurs Le delta de l'amour. » Andrée Chedid.

- Il y a dix ans, nous quittait

Jacques, Frédéric BIRR,

toujours dans nos cœurs.

- Un an déjà,

Béatrice HIRIART.

Ses amis et collègues de BNP PARIBAS.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Conférence
Arnold Davidson : « L'éthique comme ascétique : Michel Foucault ». 21 mars, 18 heures-20 heures, auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5^e.

Séminaires
François-David Sebbah : « Atelier de lecture de textes philosophiques (V). Textes de phénoménologie à propos de l'espace ». 16 mars, 6 avril, 18 mai, 15 juin, 10 h 30-12 h 30, salle K230, centre P-Guillaumat, université de technologie, rue Albert-Schweitzer, Compiègne.

Jean-Michel Salanskis et François-David Sebbah : « Les usages contemporains de la phénoménologie (V) ». 16 mars, 6 avril, 18 mai, 15 juin, 18 heures-20 heures, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Colloque
« De l'art comme réalité à la réalité des arts », sous la responsabilité d'Alain Badiou, Ciro Giordano Bruni et Catherine Perret. 15 mars, 10 heures-18 heures, Aula magna de l'Accademia di Belle Arti, Dorsoduro, campo della Carità, Venise.

16 et 17 mars, 10 heures-18 heures, Aula magna de l'Istituto universitario di Architettura, Tolentini, Santa Croce 191, Venise.

Samedi autour d'un livre
« La raison poétique » de Michel Deguy, sous la responsabilité d'Alain David. Avec Alain David, Michel Deguy, Benjamin Farges, Pierre-Jean Labarrière, Jean-Pierre Moussaron, Philippe Verstraten. 17 mars, 9 h 30-12 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Assemblées générales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'association Jeunesse et Marine tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 24 mars 2001, à 14 heures, au Centre européen, 69 ter, rue de la Chapelle, Paris-18^e (M^o Porte-de-la-Chapelle).

Conférences-débats

Cercle Amical - Centre V. Medem

Mercredi 14 mars, à 20 h 30, **Antoine Spire**, journaliste et écrivain, présentera son livre : *L'Obsession des origines*, éd. Verticales

52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

CNRS ÉDITIONS vous convie à une

conférence-débat :

« La démocratie locale

à l'heure d'Internet »,

mardi 13 mars 2001,

de 18 h 30 à 20 heures,

au palais du Luxembourg,

salle Monnerville,

15 ter, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

Sous le parrainage de Claude Huriet, sénateur de Meurthe-et-Moselle, questeur du Sénat, avec la participation de Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, et en présence des auteurs.

Cette conférence-débat est organisée à l'occasion de la sortie de l'ouvrage www.democratielocale.fr

coordonné par Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith, publié par CNRS ÉDITIONS, dans la collection « HERMÈS. Cognition, communication politique » dirigée par Dominique Wolton.

Confrontée aux promesses des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont Internet, qu'en est-il de la démocratie locale aujourd'hui ? Réservation impérative au 01-53-10-27-13.

Conférences de l'Etoile :

- Le mercredi 14 mars, à 20 h 30 : « Qu'est-ce que le protestantisme ? », avec les pasteurs A. Houziaux et L. Pernot.

Et ensuite : quatre débats contradictoires, quatre jeudis de suite, à 20 h 30 :

- « La vie éternelle, peut-on y croire ? », le 15 mars, avec le Père C. Geffré et le pasteur L. Schweitzer ;

- « Jésus-Christ est-il Dieu ? », le 22 mars, avec le pasteur R. Picon et le Père Stan Rougier ;

- « Si Dieu est bon, pourquoi le mal ? », le 29 mars, avec les professeurs H. C. Askani et H. Blocher ;

- « Dieu existe-t-il vraiment ? », le 5 avril, avec le professeur L. Gagnebin et le pasteur S. Oberkampff.

Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Libre participation aux frais.

Soutenances de thèse

- **Romain Duval** soutiendra sa thèse intitulée : « Déterminants de long terme des taux de change réels », le lundi 19 mars 2001, à 15 h 30, à la Maison des relations internationales, 58, boulevard Arago, 75013 Paris.

Le jury sera composé des professeurs Michel Aglietta, Patrick Artus, Christian de Boissieu, Gérard Lafaye et Jérôme Stein.

Communications diverses

ANCIENS ÉLÈVES DE BUFFON

Le banquet annuel de l'amicale, sous la présidence du docteur Roger Lichtenberg, radiologue, auteur, égyptologue, « médecin » de la momie de Ramsès II, aura lieu au lycée le mercredi 21 mars, à 20 heures, dès 19 heures pour l'apéritif. Contact téléphonique après 19 heures : 01-46-55-24-71 01-42-79-96-99 01-45-67-11-46 01-45-32-41-33

- Le Görres-Gymnasium, un collège-lycée au cœur de Düsseldorf, offre à des collèges et lycées français la possibilité d'établir un partenariat dans le cadre d'échanges scolaires. Cela permettrait de réaliser un travail en commun entre deux « nations sœurs » à l'aube de l'Union européenne. Contactez-nous.

Adresse : Görres-Gymnasium (M^{me} Desombre), Königsallee 57, 40212 Düsseldorf. Fax : 0049-211-8929470.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

MARS 2001 N° 555

CAHIERS DU CINÉMA

www.cahiersducinema.com

ENQUÊTE
La guerre des catalogues

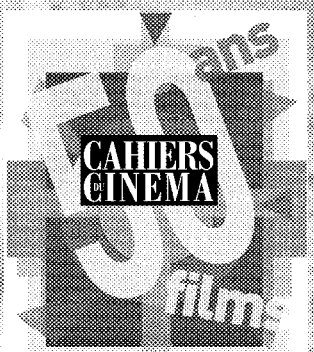
RÉPLIQUES
Parole et cinéma, par Manoel de Oliveira



AVERTY
Merdre à la télé

RAOUL WALSH

Action !



M 1293 - 555 - 35,00 F



NUMÉRO DE MARS EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Élections cantonales

Les résultats complets des 2 021 cantons concernés. Un cahier spécial résultats pour tout savoir des futurs conseils généraux

mardi 13 mars

Le Monde
daté 14

LUNDI 12 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.15 Le Club LCI.**
Décryptage des municipales. LCI
- 21.00 Quand une femme aime une femme.** Forum
- 22.00 Les Seins**
dans tous leurs états. Forum
- 23.00 Mots croisés.** Débat de l'entre-deux tours des municipales.
Invités : Jean Tibéri ; Noël Mamère ; Jean-Claude Gaudin ; Roselyne Bachelot ; Françoise de Panafieu ; Catherine Trautmann ; Marie-Noëlle Lienemann ; Jean-Claude Gaysot ; Jean-Louis Borloo ; Elisabeth Guigou. France 2

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs.** Invités : Arielle Dombasle ; Vanessa Paradis. Canal +
- 21.00 La Route.** Invitées : Christine Orban et Daniela Lumbruso. Canal Jimmy
- 22.40 Y'a pas pas photo.**
Les héritiers. TF 1
- 0.05 Strip-tease.** Une délégation de très haut niveau. France 3
- DOCUMENTAIRES**
- 19.00 Le Rêve de Kaboul.** Planète
- 19.05 Une histoire**
de crocodiles. Odyssee
- 19.15 Michel Rocard,** une certaine idée de la gauche. [1/4]. Histoire

- 19.45 Les Mystères de l'Histoire.**
Le sexe et l'armée. La Chaîne Histoire
- 20.15 La Vie en feuilleton.** Cinq filles et une balance. L'alliance antikilos. Arte
- 20.25 La Terre en question.**
[18/20]. L'avenir du Botswana. Odyssee
- 20.35 Tibet, la fin**
d'une civilisation. Chaîne Histoire
- 20.55 Chanteurs séducteurs.**
Le choix des femmes. France 3
- 21.40 Légendes.**
Vanessa Redgrave. Téva
- 22.40 L'Opium des Talibans.** Odyssee
- 22.55 Biographie.** Le Corbusier. [3/3]. 1945-1965. La Chaîne Histoire
- 23.10 La vie en question.**
Un cruel héritage. France 3
- 1.00 La Case de l'oncle Doc.** Retour en Irlande avec Martine Franck. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Tennis.** Tournoi messieurs d'Indian Wells (Arizona). 1^{er} jour. Pathé Sport
- 20.30 Tennis.**
Tournoi féminin d'Indian Wells. Huitièmes de finale. Eurosport
- 20.55 Football.** Championnat d'Italie. Parme - Bari. Canal + vert
- 22.20 Boxe.**
Réunion du Palais des Sports. Canal +
- MUSIQUE**
- 21.00 Henze.** Le Prince de Hombourg. Par l'Orchestre d'Etat de Bavière, dir. Wolfgang Sawallisch. Muzzik

- 21.00 Faisons un opéra !**
Opéra de Britten. Par le Birmingham Symphony Chorus et le Birmingham Youth Chorus, chef de chœur : Simon Halsey. Mezzo
- 22.40 Dvorak.**
Symphonie n° 9 en mi mineur, dite Du Nouveau Monde, opus 95. Enregistré en 1993. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Libor Pesek. Mezzo
- 23.50 Sonny Rollins.** Montréal, 1982. Muzzik
- 0.40 Jazz 6.** « Jazz à Vienne 2000 ». The Temptations. M 6

TÉLÉFILMS

- 20.45 Baignade interdite.**
Bob Misiorowski. TF 6
- 21.00 Rastignac ou les ambitieux.**
Alain Tasma. [3/4]. France 2
- 22.25 Victoire**
ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant. [2/3]. Festival

SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues.**
La Rue. Monte-Carlo TMC
- 20.00 Les Anges du bonheur.**
Les mots de la vie. Téva
- 20.55 Joséphine, ange gardien.**
Le Tableau noir. TF 1
- 21.00 Le Drame cathare.**
L'Inquisition. Histoire
- 21.25 3^e planète après le Soleil.**
Dick-in-Law (v.o.). Série Club
- 21.45 Les Soprano.**
Egarement. Canal Jimmy

FILMS

- 20.30 Désiré** ■ ■ ■
Sacha Guitry (France, 1937, 100 min) O. Ciné Classics
- 20.45 Masquerade** ■ ■ ■
Bob Swaim (Etats-Unis, 1988, 95 min). 13^{ème} Rue
- 20.45 Sonatine, mélodie mortelle** ■ ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1993, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
- 21.00 On a volé la Joconde** ■ ■ ■
Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min) O. Cinétoile
- 22.20 Fin août, début septembre** ■ ■ ■
Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 1



- 22.20 Hana-bi** ■ ■ ■
Takeshi Kitano. Avec Takeshi Kitano, Kayoto Kishimoto (Japon, 1997, v.o., 98 min) O. Arte
- 22.20 Oublier Palerme** ■ ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1990, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.45 Nos plus belles années** ■ ■ ■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1973, 120 min) O. Canal Jimmy
- 23.00 Ghost in the Shell** ■ ■ ■
Mamoru Oshii (GB - Jap., 1995, 90 min) O. M 6
- 0.10 Go Now** ■ ■ ■
Michael Winterbottom (GB, 1996, 80 min) O. Cinéstar 1
- 0.10 Bébert et l'omnibus** ■ ■ ■
Yves Robert (France, 1963, 90 min) O. Cinétoile
- 0.20 Kanzo Sensei** ■ ■ ■
Shohei Imamura (France - Japon, 1998, v.o., 135 min) O. Canal +
- 0.20 La Forêt interdite** ■ ■ ■
Nicholas Ray (Etats-Unis, 1958, v.o., 100 min). TCM
- 0.25 Le Bel Antonio** ■ ■ ■
Mauro Bolognini (Italie, 1960, v.o., 100 min) O. Arte
- 1.55 Les Fleurs de Shanghai** ■ ■ ■
Hou Hsiao-Hsien (Taiwan, 1998, 110 min) O. Cinéfaz

Le Monde
TELEVISION

France 2

21.00 Rastignac ou les ambitieux
Troisième et avant-dernier volet de la série librement inspirée de l'œuvre de Balzac, réalisée par Alain Tasma et produite par Serge Moati. On avait remarqué que dans le deuxième épisode le scénario parlait dans tous les sens. Le défaut s'accroît dans celui-ci. Cette mini-série aura au moins eu le mérite de révéler au grand public un prometteur jeune acteur, Jocelyn Quivrin, excellent Rastignac.

Cinéstar 1

22.15 Fin août, début septembre ■ ■ ■
Une comédie d'Olivier Assayas au tempo chaleureux, qui met en scène un jeune homme en galère dans le milieu de l'édition, Gabriel (Mathieu Amalric), et son ami Adrien, écrivain célèbre (François Cluzet). Une histoire d'amour, de famille, de mensonges, de création... Légèreté de touche de la mise en scène. Septième film du réalisateur de *L'Eau froide*.

Arte

22.20 Hana-bi ■ ■ ■
Septième film de Takeshi Kitano, le plus important cinéaste japonais en activité. La question posée par cet extraordinaire mélodrame est : qu'advient-il d'un monde sans devenir ? *Hana-bi* offre une belle réponse, très complexe car le film a tout pour désarçonner le téléspectateur. Il y a une sensibilité et une fragilité absentes des premières œuvres du cinéaste. Un chef-d'œuvre. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI.** LCI
- 21.05 Carte blanche à...**
Albert Uderzo. Forum
- 22.05 Radio,**
« ces chers auditeurs ». Forum
- 23.05 Quelle défense**
pour l'Europe ? Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre.**
Justice - Société : Enfants à l'abandon. Invités : Marie-Anne Baulon ; Frédéric Klaus. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall.**
Serge Reggiani. Téléphone. Paris Première
- 18.30 L'Invité de PLS.** LCI
- 18.30 Nulle part ailleurs.**
Invités : Darren Aronofsky ; maître Jacques Vergès. Canal +
- 19.00 Archimède.**
Voir : Attention départ. Expérience : Racines. Histoire : Aux frontières de l'homme. Sciences animées : Samarkand. Portrait : Pierre Jouvantin. Mise au point : Trou d'ozone. Arte
- 19.30 et 0.10 Rive droite,**
rive gauche. Paris Première
- 20.55 Un an de plus.**
Le Mozambique. L'affaire Anelka. L'équipe de football de Calais. C Jérôme disparaissait. Les chefs étoilés du guide Michelin. Invités : Alain De Greef ; Remy Bricka ; Julie Snyder ; Marc Merger ; Romain Lucas ; Hermann Lamirand. France 3
- 21.55 Le Gai Savoir.**
Ya-t-il une nouvelle littérature française ? Invités : Pierre-Jean Rémy ; Charles Dantzig ; Nicolas Fargues ; Martin Page ; Christian Montalbertti. Paris Première
- 23.15 Alors, heureux ?**
Invitée : Astrid Veillon. France 2
- 23.25 Howard Stern.** Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 18.05 Le Monde des animaux.** [13/24]
Une mère héroïque. La Cinquième
- 18.30 L'Eau vive,**
un miracle fragile. Odyssee
- 18.30 L'Actors Studio.**
Stanley Donen. Paris Première
- 19.15 Un pont sur le rideau**
de fer. Planète
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire.**
Toutankhamon, l'éternel mystère. La Chaîne Histoire
- 20.00 Ally McBeal,**
l'envers du décor. Téva
- 20.05 Jazz Heroes.** [5/6]. Planète

Le Monde
TELEVISION

Arte

20.45 La Vie en face :
Des épines au cœur
Un documentaire allemand sur le drame kurde, qui prend parti pour une avocate kurde acharnée à défendre les siens et plus particulièrement les femmes, « systématiquement violées » par les membres des forces de l'ordre turques. C'est accablant mais unilatéral. Les Turcs n'ont pas la parole et il n'est pas question du PKK, organisation kurde singulièrement violente.

Odyssee

21.45 Kurdistan,
les montagnes de la haine
Egalement sur les Kurdes, ce documentaire, qui arrive à point quand viennent de s'échouer sur la Côte d'Azur neuf cents « boat people » kurdes irakiens, remémore le déchirement d'un peuple persécuté en Irak, en Turquie et en Iran. Traitant uniquement du Kurdistan irakien, il rappelle les crimes de Saddam Hussein et décrit la guerre fratricide de que se livrent les partis kurdes.

Ciné Classics

22.10 L'Ange bleu ■ ■ ■
Ce film de Josef von Sternberg a mal vieilli, mais il reste un prodigieux document sur la rencontre Sternberg-Marlene Dietrich. Aux images finales, le cinéaste a fait sortir du cocon d'un drame naturaliste et du physique d'une jolie fille potelée, un peu canaille, un mythe troublant dont la transformation va s'achever dans *Morocco* (en français *Cœurs brûlés*), diffusé à la suite à minuit.

MARDI 13 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.15 La Vie en feuilleton.**
[2/5] Cinq filles et une balance. Fini l'opulence. Arte
- 20.25 Les Tournants de la Seconde**
Guerre mondiale. Les batailles terrestres. La Chaîne Histoire
- 20.30 L'Arche,** 2 000 ans après. [11/16]. Les éléphants. Planète
- 20.45 La Vie en face**
Des épines au cœur. Eren Keskin, une avocate kurde accuse. Arte
- 21.00 Henri Matisse.** Mezzo
- 21.00 Treize journées**
dans la vie de Pablo Picasso. [2/3]. Des ballets russes à l'occupation. Histoire
- 21.30 Histoire du XX^e siècle.** L'atome et le tabou. La Chaîne Histoire
- 21.45 Le Kurdistan,** les montagnes de la haine. Odyssee
- 21.51 Thema.** Paul Morand le voyageur. La traversée du siècle. Arte
- 22.00 Retour au baroque.**
A la recherche du son perdu. Mezzo
- 22.15 André Masson.** [6/6]. Histoire
- 22.30 Le 13^e jour.** Peine de mort : Condamnés à mort. 13^{ème} RUE
- 22.45 Nuit de nocces à Tunis.** Planète
- 23.00 La Légende des animaux.**
Le dauphin et l'homme au chapeau. Canal +
- 23.15 Made in Hongkong.** Planète
- 23.45 Les Mystères de l'Histoire.**
Le sexe et l'armée. La Chaîne Histoire
- 23.45 Soweto,** histoire d'un ghetto. [1 et 2/6]. Les premiers « townships ». Diviser pour mieux régner. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 Cyclisme.** Paris - Nice (2^e étape) : Clermont-Ferrand - Saint-Etienne. Eurosport
- 17.50 Football.**
Coupe de la Ligue. Quart de finale. Troyes - Nantes. France 2
- 19.00 Tennis.** Masters Series. Tournoi messieurs d'Indian Wells (2^e jour). Pathé Sport
- 20.45 Football.**
Ligue des champions (2^e phase, 6^e et dernière journée, Groupe B) : Paris SG - Galatasaray. Canal +
- 20.45 Football.**
Ligue des champions (2^e phase, 6^e et dernière journée, Groupe B) : Milan AC - Deportivo La Corogne. Canal + vert
- 21.00 Tennis.** Tournoi féminin d'Indian Wells (Arizona) (1^{er} quart de finale). Eurosport

MUSIQUE

- 18.30 Claudio Arrau.**
Au Lincoln Center de New York, en 1983. Mezzo
- 19.45 L'Opera buffa napolitain**
ou l'Art de la métamorphose. Lors du Festival de Wallonie, en 1999. Avec Roberta Invernizzi, soprano ; Roberta Andalo, soprano ; Giuseppe di Vittorio, ténor ; Rosario Totaro, ténor ; Giuseppe Naviglio, baryton. Muzzik
- 21.00 Chefs-d'œuvre de la musique**
du XX^e siècle. Par l'Orchestre et les Chœurs du Sinfonia de Lyon, dir. Jean-Claude Guérinot. Muzzik
- 23.15 Les Troyens.**
Opéra de Berlioz. Par l'Orchestre de Paris, le Konzertvereinigung Wiener Staatsopernchor, le Slowakischer Philharmonischer Chor, le Tölzer Knabenchor, dir. Sylvain Cambreling. Mezzo
- 23.15 Lionel Hampton**
and His Orchestra. A Montréal, en 1997, lors du Festival international de jazz. Muzzik

- 20.15 La Vie en feuilleton.**
[2/5] Cinq filles et une balance. Fini l'opulence. Arte
- 20.25 Les Tournants de la Seconde**
Guerre mondiale. Les batailles terrestres. La Chaîne Histoire
- 20.30 L'Arche,** 2 000 ans après. [11/16]. Les éléphants. Planète
- 20.45 La Vie en face**
Des épines au cœur. Eren Keskin, une avocate kurde accuse. Arte
- 21.00 Henri Matisse.** Mezzo
- 21.00 Treize journées**
dans la vie de Pablo Picasso. [2/3]. Des ballets russes à l'occupation. Histoire
- 21.30 Histoire du XX^e siècle.** L'atome et le tabou. La Chaîne Histoire
- 21.45 Le Kurdistan,** les montagnes de la haine. Odyssee
- 21.51 Thema.** Paul Morand le voyageur. La traversée du siècle. Arte
- 22.00 Retour au baroque.**
A la recherche du son perdu. Mezzo
- 22.15 André Masson.** [6/6]. Histoire
- 22.30 Le 13^e jour.** Peine de mort : Condamnés à mort. 13^{ème} RUE
- 22.45 Nuit de nocces à Tunis.** Planète
- 23.00 La Légende des animaux.**
Le dauphin et l'homme au chapeau. Canal +
- 23.15 Made in Hongkong.** Planète
- 23.45 Les Mystères de l'Histoire.**
Le sexe et l'armée. La Chaîne Histoire
- 23.45 Soweto,** histoire d'un ghetto. [1 et 2/6]. Les premiers « townships ». Diviser pour mieux régner. Histoire

TÉLÉFILMS

- 20.30 Que reste-t-il.**
Etienne Périer. Festival
- 20.45 Dangereuse rencontre.**
Robert Lewis O. TF 6
- 20.55 La Bête.**
Jeff Bleckner [1 et 2/2] O. M 6
- 22.05 L'Homme de Suez.**
Christian-Jaque [2/3]. Festival
- 23.35 Milady.**
François Leterrier. Arte
- 23.50 Terminal Force.**
Richard Pepin O. TF 6
- 23.55 Une femme derrière l'objectif.**
Lawrence Schiller. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.55 Libre court.** *Dent pour dent.*
Emil Stang Lund. France 3

SÉRIES

- 17.45 Code Quantum.**
[2/2]. Lee Harvey Oswald O. TF 6
- 19.25 Hill Street Blues.** Morceau de choix O. Monte-Carlo TMC
- 20.15 Friends.** Celui qui devait casser la baraque. RTL 9
- 20.50 Ally McBeal.**
The Musical, Almost (v.o.) O. Téva
- 21.25 The Crow, Stairway to Heaven.**
Transferts. O. Série Club
- 21.30 Friends.** The One with the Ring (v.o.) O. Canal Jimmy
- 22.25 Babes in the Wood.** Drague à tout va (v.o.) O. Canal Jimmy
- 22.50 Two Fat Ladies.**
Les nonnes (v.o.) O. Canal Jimmy
- 23.00 Les Chroniques**
de San Francisco. [3/12] Téva
- 0.30 La Quatrième Dimension.**
Retour forcé. O. Série Club

FILMS

- 14.10 La Nuit américaine** ■ ■ ■
François Truffaut (France, 1973, 115 min) O. Cinétoile
- 15.20 Health** ■ ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1979, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 15.35 Retour à Howards End** ■ ■ ■
James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 1
- 16.05 La Prisonnière du désert** ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1956, 115 min) O. Cinétoile
- 18.45 Oublier Palerme** ■ ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1990, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.30 L'Homme aux cols d'or** ■ ■ ■
Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.45 Kids Return** ■ ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1996, 110 min) O. Cinéfaz
- 20.55 La Rivière sans retour** ■ ■ ■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, 90 min) O. TMC
- 21.00 Fin août, début septembre** ■ ■ ■
Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 2
- 22.10 L'Ange bleu** ■ ■ ■
Josef von Sternberg (Allemagne, N., 1930, 105 min) O. Ciné Classics
- 22.20 Le Silence des agneaux** ■ ■ ■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, 115 min) O. TSR



- 22.30 Jackie Brown** ■ ■ ■
Quentin Tarantino. Avec Pam Grier, Samuel L. Jackson, Robert Forster (Etats-Unis, 1997, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.35 Dead Again** ■ ■ ■
Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1991, 105 min) O. RTL 9
- 22.40 La vie secrète**
de Walter Mitty ■ ■ ■
Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1947, v.o., 110 min) O. Cinétoile
- 22.45 San Francisco** ■ ■ ■
W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1936, 115 min). TCM
- 22.50 La Kermesse des aigles** ■ ■ ■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3



- 0.00 Cœurs brûlés (Morocco)** ■ ■ ■
Josef von Sternberg. Avec Gary Cooper, Marlene Dietrich (EU, 1930, v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 0.30 Victor, Victoria** ■ ■ ■
Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.**
18.25 et 0.40 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.**
20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Joséphine, ange gardien.**
Le Tableau noir.
- 22.40 Y a pas photo !**
Les héritiers.
- 0.10 Ligue des Champions.**
1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.35 Viper.**
18.25 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?**
19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.**
21.00 Rastignac ou les ambitieux. Téléfilm. Alain Tasma [3/4] O.
- 23.00 Mots croisés.**
0.35 Journal, Météo.
- 1.00 Musiques au cœur.**
Quoi de neuf ce printemps ?

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.**
18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.**
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.**
20.20 Tous égaux.
- 20.55 Chanteurs séducteurs.**
Le choix des femmes.
- 22.45 Météo, Soir 3.**
23.10 La vie en question. Un cruel héritage.
- 0.05 Strip-tease.**
1.00 La Case de l'oncle Doc. Retour en Irlande avec Martine Franck.

CANAL +

- 16.15 Le Dernier Harem**
Film. Ferzan Ozpetek O.
- En clair jusqu'à 19.00
- 18.00 Les Griffin.**
- 18.30 Nulle part ailleurs.**
- 20.35 Soirée Johnny Hallyday.**
Concert à l'Olympia en 2000.
- 22.25 Love Me.**
Film. Laetitia Masson.
- 0.20 Bande(s) à part.**
Kanzo Sensei ■ ■ ■
Film. Shohei Imamura (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.**
14.50 Sécurité maximum.
- 16.40 Les Dessous de Palm Beach.**
17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.**
20.55 L'île aux pirates. Film. Renny Harlin O.
- 23.10 Ciel mon mardi !**
1.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 13.45 Expression directe.**
13.55 Derrick O.
- 16.00 Tiercé.**
16.15 En quête de preuves.
- 17.05 Un livre.**
17.10 Des chiffres et des lettres.
- 17.35 Planque et caméra.**
17.50 Football. Coupe de la Ligue. Troyes - Nantes
- 20.00 Journal, Météo.**
20.50 Sept ans au Tibet. Film. Jean-Jacques Annaud O.
- 23.15 Alors, heureux ?**
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.**
14.55 Le Dernier Justicier.
- 16.35 MNK.**
17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.**
18.15 Un livre, un jour. *Festin d'amour*, de Charles Baxter.
- 18.20 Questions pour un champion.**
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.**
20.20 Tous égaux.
- 20.55 Un an de plus.**
Le Mozambique. L'affaire Anelka. L'équipe de football de Calais. C Jérôme disparaissait. Les chefs étoilés du guide Michelin.
- 22.50 Météo, Soir 3.**
23.15 La Traque. Film. Serge Leroy O.
- 0.55 Libre court.**
Dent pour dent. Court métrage.
- 1.05 Nocturnales.**

CANAL +

- 13.45 Vive nous !**
Film. Camille de Casabianca O.
- 15.20 Un monde de brutes ?**
16.10 La Cape et l'Épée.
- 16.25 Phantoms** ■ ■ ■
Film. Joe Chappelle O.
- En clair jusqu'à 20.15
- 18.00 Les Griffin.**
- 18.30 Nulle part ailleurs.**
- 20.15 Football.**
Ligue des Champions. PSG - Galatasaray.
- 22.45 Milan A C - La Corogne.**
Le dauphin et l'homme au chapeau O.
- 23.30 Mister G**
Film. Stephen Herek (v.o.) O.
- 1.20 Une femme d'extérieur**
Film. Christophe Blanc O.

ARTE

- 19.00 Nature.** Enterrés vivants.
- 19.45 Météo, Arte info.**
- 20.15 La Vie en feuilleton.**
[1/5] Cinq filles et une balance. L'alliance antikilos.
- 20.45 La Nouvelle Eye** ■ ■ ■
Film. Catherine Corsini O.
- 22.20 Hana-bi** ■ ■ ■
Film. Takeshi Kitano (v.o.) O.
- 23.58 Court-circuit.** *La Dernière Balle.*
Court métrage. Nuray Sahin.
- 0.25 Le Bel Antonio** ■ ■ ■
Film. Mauro Bolognini (v.o.) O.

M 6

- 18.55 Buffy contre les vampires.**
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nounou d'enfer.**
20.45 Décrochages info.
- 20.55 USS Alabama**
Film. Tony Scott O.
- 23.00 Ghost in the Shell** ■ ■ ■
Film. Mamoru Oshii O.
- 0.40 Jazz 6.**
The Temptations Review.
- 1.40 M comme musique.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

Les insondables

par Pierre Georges

ALLONS, ne jetons pas la pierre aux sondages ! Ils se sont un peu, beaucoup trompés ? On les a trompés ! Ce peuple de France est devenu insondable, qui ment précisément comme il est sondé. Et qui, en plus, a une approche consumériste et sociétale des urnes municipales plutôt que strictement politique.

Ce peuple est d'abord insondablement logique. Prenons quelques-uns des ministres du gouvernement. Et non des moins. Ils s'en furent battre la campagne, guigner quelques villes. Et ils reviennent tout cabossés, battus ou en situation de l'être. Quoi d'illogique à cela ? On ne saurait tenir deux langages : dire que l'exercice d'un ministère est incompatible avec un mandat électif. Et prétendre ensuite au cumul des fonctions. Au motif que la condition de maire-ministre est de celles qui honorent et avantagent une cité. Ce type de discours à géométrie variable est même devenu furieusement suicidaire. Aux élections municipales, citoyen, on élit qui ? Un maire, entre autres. Pas un ministre. Se fût-il même détroqué pour les besoins de la et de sa cause.

Ce peuple est insondablement franc. On lui demande, par sondage : avez-vous arrêté votre choix ? Et un petit tiers, un bon quart des citoyens consultés répond non. Non, pas encore. Non, je suis dans l'indécision. Non, je me déciderai au dernier moment. C'est terrible, un sondé-indécis-zappeur-électeur ! Bien plus terrible que le mytique « bobo », cet étrange mutant, cœur à gauche, fric à droite, dont on nous a dit qu'il ferait l'élection. C'est terrible, un citoyen dont on ne peut savoir de quel pied politique il se lèvera, le beau et bon dimanche.

Ce peuple est insondablement fidèle en municipalité. Comme l'on dirait en amitié. Quand il estime avoir choisi un bon maire – et puisqu'il l'a choisi, il a toutes raisons de le trouver bon –, il n'en démord pas si facilement. Sortez les sortants ! Ce n'est point trop le genre de la maison qu'est un hôtel de ville. Pour qu'un maire soit viré, électoralement viré, il faut vraiment qu'il ait multiplié les bêtises, ou gouverné sa ville en dépit du bon sens. Un maire, c'est Monsieur le Maire, Madame le Maire. Trois bonnes longueurs d'avance et de notabilité sur la ligne de départ !

Ce peuple est insondablement troublé par le changement d'herbage. Prenons trois villes dont on a beaucoup parlé : Paris, Lyon, Toulouse. Qu'ont-elles en commun ? Rien. Ou tout. Ce tout, précisément, du changement de maire nécessaire ou imposé. De fermé par l'habitude, le jeu redevient ouvert par l'obligatoire succession. Les instituts de sondage ne se sont pas trompés sur l'essentiel, concernant ces trois villes. Ils ont dit que les villes ne se lèguent pas par donation. Et encore moins par réfutation véhémente de l'héritage. Ils ont dit qu'elles pouvaient changer de couleur politique et le peuvent. Le feront-elles ?

Mais, au-delà, que d'erreurs d'appréciation ! A Paris, quelle sous-estimation du vote Vert et du vote tibériste ! Tenez, cela fait penser à ce fameux débat sur Canal+. Ils débattirent à deux, sûrs d'eux. Par un prompt renfort, ils se retrouvent à quatre, en arrivant au port. Et voici l'heure saignante et nécessaire des fusions, plus que des effusions.

La confusion politique au Japon fait chuter la Bourse

TOKYO

de notre correspondant

Bien que les statistiques du dernier trimestre 2000 (octobre-décembre), publiées lundi 12 mars, indiquent que l'économie japonaise a évité de justesse de retomber dans la récession avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 0,8 %, l'indice Nikkei a, lui, chuté de 3,3 %, tandis que le yen continuait à glisser par rapport à la devise américaine, atteignant son niveau le plus bas en vingt mois (120,36 yens pour 1 dollar).

Ni les résultats trimestriels moins mauvais que prévu, après une chute de l'activité de 0,6 % au trimestre précédent, ni le plan d'urgence annoncé en fin de semaine dernière, destiné à enrayer la dégradation de l'économie, n'ont remédié à la méfiance des marchés. La semi-démission du premier ministre, Yoshiro Mori, n'a fait qu'ajouter à une confusion politique qui tourne au ridicule et dont la première victime est l'économie. En effet, après avoir annon-

cé samedi son intention d'avancer à avril l'élection du président du Parti libéral démocrate – qui, étant donné le poids de ce parti, devient chef du gouvernement –, impliquant qu'il se retirait, il a démenti une nouvelle fois lundi devant la commission budgétaire son intention de démissionner.

Les nouvelles mesures comportent des incitations fiscales, destinées à stimuler les marchés boursiers et immobiliers, et la création d'un organisme de rachat des participations croisées des banques (*Le Monde* du 10 mars). Mais la plupart des analystes estiment qu'elles seront sans grand effet et que le léger sursaut de croissance du dernier trimestre est sans lendemain : les entreprises réduisent en effet leur production et leurs investissements, principal moteur de croissance, alors que la consommation (60 % du PIB) continue à stagner.

Philippe Pons

Lire également page 17

Concorde : Air France indemnise les familles des victimes allemandes

LES FAMILLES des 97 victimes allemandes de la catastrophe du Concorde survenue le 25 juillet 2000, près de Roissy, auraient conclu un accord d'indemnisation avec Air France, selon le journal dominical *Bild am Sonntag*. « Les proches vont obtenir par victime et selon le degré de parenté un dédommagement atteignant jusqu'à sept chiffres, ce qui va bien au-delà des sommes versées en Allemagne dans des cas semblables », a affirmé M^e Elmar Giemulla, un des avocats des familles. Selon la Convention de Varsovie, qui régit le droit aérien international, c'est la législation du pays de destination qui compte pour définir des dédommagements. En l'espèce, le Concorde avait décollé pour New York. Les familles pourraient ainsi toucher un total de 51 millions d'euros de la compagnie aérienne française. Des chiffres non confirmés par un autre des avocats des victimes, Ronald Schmid, qui a affirmé dimanche que les négociations avec Air France étaient « proches d'aboutir » mais pas « terminées ».

■ **À NOS LECTEURS.** En raison des élections municipales et cantonales, ce numéro paraît exceptionnellement sans certaines rubriques habituelles : Régions, Horizons-Entretiens et les trois pages de cotations boursières.

Tirage du *Monde* daté dimanche 11 - lundi 12 mars 2001 : 619 322 exemplaires. 1-3

Deux membres présumés de l'ETA ont été arrêtés dans les Landes

Selon le gouvernement espagnol, il s'agit de « membres importants » de l'organisation

DEUX MEMBRES présumés de l'ETA, de nationalité espagnole, ont été arrêtés, samedi 10 mars, à Montfort-en-Chalosse (Landes). Il s'agit de Zorion Zamakola-Ibaibarriaga, dit « Bost », trente-cinq ans, membre présumé de la structure de recrutement de l'ETA, et de Lander Etxeberria-San Sebastian, trente-deux ans, membre présumé de l'appareil international de l'ETA. Les deux hommes circulaient à bord d'une Renault Scénic munie de fausses plaques d'immatriculation. Ils portaient une arme de poing et avaient de faux papiers d'identité.

Ils ont été placés en garde à vue à la gendarmerie locale avant d'être conduits à l'antenne de police judiciaire de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

L'opération a été menée conjointement par le service régional de police judiciaire de Bordeaux, la division nationale antiterroriste (DNAT) et l'office central de répression du grand banditisme (OCRB). Ces arrestations font suite à l'opération menée la semaine dernière par la police espagnole contre Haïka, le mouvement de

jeunesse indépendantiste basque.

Selon le ministre espagnol de l'intérieur, Mariano Rajoy, ces deux hommes sont des « membres importants » de l'organisation armée. La police espagnole considère que Zorion Zamakola était proche de l'ancien chef de l'appareil militaire, Javier García Gaztelu, alias Txapote, arrêté le 22 février en France. Zorion Zamakola, natif d'Ermua, aurait fui en France en 1992 après la chute du commando de Biscaye, auquel il aurait appartenu. Condamné quatre fois par contumace, par les tribunaux français, il aurait, en février 1998, menacé avec un pistolet deux policiers à Toulouse. L'autre personne arrêtée, Lander Etxeberria, ex-militant de Jarrai, aurait fui en 2000 pour la France.

Par ailleurs, deux militants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA arrêtés en France la semaine dernière, Philippe Berre et Bernard Sansebastian, ont été mis en examen dimanche 11 mars, à Paris, pour « association de malfaiteurs ayant pour objet la préparation d'un acte ter-

roriste » par la juge d'instruction antiterroriste, Laurence Le Vert.

Arrêté mardi 6 mars dans les environs de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Philippe Berre a fait l'objet d'un mandat de dépôt. Interpellé trois jours plus tard par la police judiciaire à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), où il était employé comme jardinier par la commune, Bernard Sansebastian, qui avait été condamné en appel en 1997 à six ans de prison pour détention d'armes et d'explosifs, a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Philippe Berre est également mis en examen pour abus de confiance et usage de fausses plaques d'immatriculation et Bernard Sansebastian pour complicité de ce dernier chef de mise en examen.

Enfin, Gregorio Vicario Setien, arrêté jeudi 8 mars à Annonay (Ardèche) après un vol d'explosifs près de Grenoble, devait être présenté, lundi 12 mars, à un juge parisien. Il aurait été reconnu par plusieurs témoins comme un membre du commando qui a volé 1,6 tonne d'explosifs à Veurey (Isère).

Un ancien maire de Bosnie se rend au TPI

BELGRADE. Un ancien maire de Bosnie, recherché par le Tribunal pénal international (TPI), Blagoje Simic, s'est rendu, lundi 12 mars, à annoncé son avocat. Il a pris un avion à destination d'Amsterdam. Il est le premier ressortissant de l'actuelle République fédérale de Yougoslavie (RFY) à se constituer prisonnier. Le TPI l'avait inculpé en 1995 pour crimes de guerre commis pendant le conflit entre 1992-1995.

Avant de s'embarquer, à Belgrade, M. Simic a déclaré à des journalistes : « Je veux libérer de ce poids moi-même et ma famille, ainsi que le peuple yougoslave et serbe. Je suis persuadé de mon innocence et je suis sûr que je la prouverai. »

Blagoje Simic, qui était accompagné par son avocat, a affirmé que sa décision était absolument volontaire et qu'il n'avait subi aucune pression. Né en 1960, ancien maire de Samac, il est accusé d'y avoir planifié une campagne de nettoyage ethnique quand les forces serbes prirent le contrôle de la ville, en avril 1992. – (AFP, Reuters.)

MITSUBISHI
SPACE STAR

A PARTIR DE

76.900 F*

CAPITAL REPRISE DÉDUIT

10.000 F



• Direction assistée • Vitres avant électriques • ABS • 2 coussins gonflables de sécurité • Rétroviseurs électriques et dégivrants • Condamnation centralisée des portes à distance • Intérieur

Un nouvel espace de vie s'ouvre à vous.

modulable et nombreux espaces de rangement • Existe également en version Turbo Diesel à injection directe Common Rail à partir de 96.900 F** capital reprise de 10.000 F déduit.



www.mitsubishi-motor.fr

Modèle présenté : Space Star 1.3 avec option peinture

métallisée : 2.300 F. *Dédution faite de la prime reprise de 10.000 F.

Offre soumise à conditions valable jusqu'au 30/04/01

sur les Mitsubishi Space Star modèles 2000 et 2001 (excepté 1.3 Basic).

**Space Star 1.9 Di-D. Tarif TTC clés en main hors options au 01/12/00.

le meilleur chemin pour y arriver



EUROPE

Le Luxembourg, paradis fiscal est aussi le meilleur élève de la classe mondiale, avec un revenu national brut par habitant de

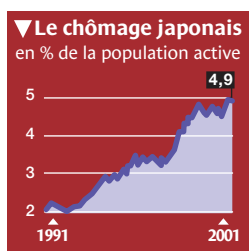
38 000 dollars en 1999 (page IV)



BOUSSOLE

L'économie japonaise toujours en plein marasme.

En janvier 2001, la propension à consommer des ménages salariés a reculé, de 75,6 % à 71,7 %, et la production industrielle a diminué de 3,9 % (page V)



EMPLOI

● **9 millions** Le nombre de Français qui ont déclaré avoir bénéficié d'une formation entre janvier 1999 et février 2000 (page VIII)

● **73 %** des RMistes seraient mieux rémunérés en basculant dans l'emploi (page IX)

● Les informaticiens pénalement responsables du contrôle par l'entreprise du courrier électronique (page X)

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances p. XI et XII
- Conseil p. XIII et XIV
- Gestion et administration p. XV à XVIII
- High-tech p. XIX à XXVII
- Industrie p. XXVIII et XXX
- Marketing p. XXXI et XXXII
- Carrières internationales p. XXXIII
- Collectivités territoriales p. XXXIV

Fièvre aphteuse, « vache folle », marées noires, effet de serre... Etat et entreprises sont sommés de réguler le marché

Nouveaux risques : quand la raison économique déraile...

Un gendarme pour contrôler les crises

NOMBRE DE NOUVEAUX CAS D'ESB CONFIRMÉS

en EUROPE (hors Royaume-Uni) et au ROYAUME-UNI

Année	Europe (hors RU)	Royaume-Uni
1987	~50	~5000
1989	~100	~10000
1991	~200	~20000
1993	~400	~35000
1995	~300	~25000
1997	~150	~10000
1999	~100	~5000
2000	~150	~10000

Source : Office international des épizooties

LES ACCIDENTS DE TRAIN EN GRANDE-BRETAGNE

en nombre de décès

Année	Nombre de décès
1975	43
1988	36
1993	6
1997	31
1999	4
2000	10

1993 : privatisation des chemins de fer britanniques

Source : AFP

TRAVAILLEURS EXPOSÉS À DES RISQUES PHYSIQUES

Risque	1990	1995	2000
au bruit intense	27	28	29
aux postures douloureuses et pénibles	43	45	47
à la manutention de charges lourdes	31	33	37

Source : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

23 MARÉES NOIRES

(plus de 50 000 tonnes de pétrole répandu à chaque catastrophe) ENTRE 1967 ET 1996

Source : Quid

Il est pour le moins inacceptable de considérer comme clos, avant d'avoir été ouvert, le débat sur la répartition du risque, au motif que la société capitaliste est, par définition, une société du risque», écrit Corinne Lepage ancien ministre de l'environnement, dans l'ouvrage qu'elle vient de consacrer, avec François Guéry, à *La Politique de précaution* (PUF, 2001).

«La concentration des actions dans les mains des institutionnels, rend désormais liquide le droit de propriété lui-même. Il en résulte que, pour la première fois dans l'histoire des capitalismes, les entreprises sont gérées selon l'objectif unique de maximisation des profits», relève de son côté Pierre-Noël Giraud, professeur à l'École des mines de Paris dans son livre, *Le Commerce des promesses* (lire page VII).

Pendant que ces deux auteurs dissertent sur les maux d'une société trop vite convertie au primat de la rationalité économique et aux dommages «volontairement consentis» pour que continue à fonctionner – et fructifier – le libre-marché, les projecteurs de l'actualité jettent une lumière blafarde sur une logique désormais remise en cause.

Quand 39 groupes pharmaceutiques mondiaux intentent un procès à l'Afrique du Sud, accusée de se lancer dans la fabrication de médicaments génériques destinés à lutter contre le Sida, il est clair que l'invocation du respect du droit sur les brevets est de peu de poids au regard du sort – de vie ou de mort – réservé aux 5 millions de Sud-Africains séropositifs. Santé, alimentation, transports, maladies propres à l'entreprise, la liste s'allonge des nouveaux déséquilibres dont l'interprétation est désormais reniée aux seuls experts. Différents dans leur nature, mais similaires par les enjeux économiques et sociaux qu'ils impliquent, ils ne doivent rien aux caprices de Dame Nature.

Le déraillement trop fréquent des chemins de fer britanniques a conduit à remettre en cause la dénationalisation voulue en son temps par Margaret Thatcher. De même la privatisation des services sanitaires britanniques est à présent invoquée pour expliquer les déboires sanitaires de ce pays, qu'il s'agisse de la «vache folle» ou de l'épizootie de fièvre aphteuse. Les pollutions maritimes en série, souvent dues à l'affrètement de «poubelles» flottantes, sont la conséquence directe de la course à la rentabilité. Enfin, à l'intérieur de l'entreprise, la productivité, signe de

santé, a aussi entraîné son lot de dérèglements. Dans la dernière parution de la revue *Risques*, Hubert Curien, vice-président de l'Académie des sciences, mentionne «l'homme au travail, le rapport de l'homme avec ses inventions» parmi les «grands risques» auxquels nous sommes confrontés.

Longtemps tenue en suspicion légitime par le marché – et trop contente de lui transférer ses responsabilités –, la puissance publique est à présent fermement invitée à réhabiliter la notion d'intérêt général. La décision du gouvernement de Tony Blair de proposer aux laboratoires pharmaceutiques des incitations fiscales, pour peu qu'ils consentent une aide médicale réelle aux pays en développement, est un premier signe.

Face aux poussées de fièvre de la société civile, l'entreprise est aussi contrainte de bouger. «Nous avons oublié qu'entre le produit et le marché, il y a la société», confesse un responsable de Monsanto France. A l'échelon de la «gouvernance»

mondiale, la réflexion s'affine sur la possibilité d'établir des normes à partir desquelles les Etats, comme les entreprises, pourront être notés. «Il s'agit en fait de relayer les aspirations collectives. Cela passe par la prise en main du problème par la société civile qui vient en aide à la puissance publique pour forcer sa refondation», explique Michelle Debonneuil, chef des études économiques au Commissariat au Plan, lequel vient de mettre en place un séminaire de haut niveau consacré à ces risques.

Une façon de répondre à Ernest-Antoine Seillière lorsque, dans un entretien accordé aux *Cahiers de l'assurance*, le président du Medef s'insurgeait contre le fait que «quand on ne peut plus combattre l'entreprise au nom du profit et de l'exploitation, on utilise le risque, la protection de la santé et l'environnement». Etrange propos qui témoigne d'un dernier risque : celui de cécité.

Serge Marti

HEC Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole, d'une maîtrise ou d'un DEA, d'un MBA ou d'un Master of Science,

Rejoignez le DOCTORAT HEC

- SPÉCIALISATIONS : Finance - Information, Contrôle et Organisation - Marketing - Ressources Humaines et Organisation - Stratégie et Management
- Une pédagogie, une formation à la recherche et un encadrement de qualité
- Des bourses et des aides financières tout au long de la scolarité
- Un placement dans des institutions françaises et internationales de renom
- Partenaire de 2 Ecoles Doctorales avec l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

UN DIPLÔME NATIONAL HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DEPUIS 1985

LES 3 ACCRÉDITATIONS ACADÉMIQUES INTERNATIONALES DU GROUPE HEC

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Date limite de réception des dossiers : 1^{er} Mai 2001

Contact : Tél. 01 39 67 72 38
E-mail : doctorat@hec.fr Web : http://www.hec.fr

CRISES

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que le principe de précaution ?

Le principe de précaution a été énoncé pour la première fois au cours des années 1980, à l'occasion de débats sur l'environnement. Ce terme a reçu une consécration publique en 1992, à l'occasion de la conférence de Rio.

La France est le premier pays à l'avoir inscrit dans son droit. La loi du 2 février 1995, dite « loi Barnier », dispose que « l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ».

Cet énoncé n'est pas exclusivement applicable aux questions d'environnement. Le principe de précaution est de plus en plus souvent invoqué à l'occasion de problèmes relatifs à l'alimentation et à la santé.

2 A quand remonte la crise de la vache folle ?

L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou BSE pour *Bovine Spongiform Encephalopathy* en anglais) est mise en lumière pour la première fois au Royaume-Uni en novembre 1986, par le Laboratoire vétérinaire central britannique. Le Spongiform Encephalopathy Advisory Committee, chargé d'instruire le dossier, est mis en place en 1988. Le 8 juillet de la même année, le gouvernement britannique annonce que tous les bovins atteints d'ESB seront abattus et détruits à titre préventif.

13 août 1989 : la France décide d'interdire l'importation de farines animales britanniques.

2 mars 1991 : la France découvre son premier cas de vache folle. La même année, le premier cas d'ESB chez une vache née après l'interdiction des farines animales est rapporté au Royaume-Uni.

1993 : la maladie atteint son point culminant au Royaume-Uni, avec près de huit cents cas par semaine.

6 février 1996 : en Allemagne, plusieurs Länder suspendent les importations de viande bovine anglaise. Le 20 mars le ministre de la santé britannique, Stephen Dorell, informe le public que dix personnes ont été atteintes par une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, appelée MCJ atypique, dont huit ont déjà trouvé la mort.

3 Qu'est-ce que l'effet de serre ?

La première description de l'effet de serre remonte à 1827. Mais c'est en 1957 que les premières mesures systématiques de CO₂ sont faites à Hawaï. Dix ans plus tard, naissent les estimations d'un doublement de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère d'ici à 2000.

1979 : première conférence sur le climat.

Juin 1992 : à Rio, les pays développés s'engagent à stabiliser leurs émissions de CO₂ au niveau de 1990.

1995 : le rapport du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit, d'ici à 2100, un réchauffement moyen de 1° à 3,5° et une remontée du niveau de la mer de 15 à 95 centimètres.

1997 : le protocole de Kyoto fixe l'objectif de réduire de 5,2 % les émissions en 2008-2012.

4 Quelles sont les grandes dates de la pollution maritime ?

1967 : 130 000 tonnes de pétrole du *Torrey-Canyon* s'échouent sur les côtes de granit rose de Ploumanach. Les dégâts sont estimés à des millions de francs.

1978 : 233 000 tonnes de pétrole de l'*Amoco-Cadiz* envahissent les côtes de Bretagne.

1979 : L'*Atlantic-Express*, un supertanker, heurte un autre pétrolier en mer des Caraïbes, au large de l'île de Tobago : 476 000 tonnes de brut sont à bord des deux navires. Heureusement, l'un des deux bâtiments parvient à rejoindre un port de la mer des Caraïbes. L'autre perd 300 000 tonnes de pétrole avant de sombrer. Les nappes fluides seront mises à feu pour éviter la pollution des côtes.

1989 : L'*Exxon-Valdez*, un tanker américain, s'échoue sur les côtes de l'Alaska, perdant 40 000 tonnes de pétrole.

C'est en France – et plus précisément à la pointe de la Bretagne, une zone de trafic important – que l'on trouve une des plus grandes concentrations de marées noires :

– *Olympic-Bravery*, 24 janvier 1976, au large d'Ouessant ;

– *Boehlen*, 14 octobre 1976, au sud d'Ouessant ;

– *Amoco-Cadiz* ;

– *Gino*, 28 avril 1979, au large d'Ouessant ;

– *Tanio*, 7 mars 1980, Côtes-du-Nord, 8 000 tonnes répandues ;

– *Amazzone*, 1988, 3 000 tonnes répandues au large d'Ouessant ;

– *Erika*, 12 décembre 1999.

Vache folle, fièvre aphteuse, pollution maritime : la réduction des coûts pour dénominateur commun

Vache folle, marées noires, accidents ferroviaires, fièvre aphteuse... Aucun lien ne permet de placer ces risques sur une même grille de lecture. Les dossiers font appel à des domaines d'expertise séparés et exigent des solutions sur mesure, sans rapport les unes avec les autres. Leur point commun, ironisent certains sociologues, réside uniquement dans leur perception sous l'étiquette « risques majeurs » par l'opinion publique.

Reste qu'un examen attentif des causes révèle que ces sinistres ont des raisons communes : à savoir une volonté de rentabilité qui pousse les opérateurs – patrons de sociétés de transport ferroviaire, de fret maritime, gouvernements qui subventionnent l'agriculture, sociétés de fabrication des farines animales – à économiser sur les coûts, c'est-à-dire sur la sécurité, pour accroître leurs marges bénéficiaires.

NAVIRES VÉTUSTES

Le cas du transport pétrolier est caricatural. Beaucoup des rapports d'expertise ont mis en cause la vétusté des navires. Dans le cas de l'*Erika*, qui a coulé le 12 décembre 1999 au large des côtes bretonnes, le rapport préliminaire d'enquête rédigé par le ministère de l'équipement, des transports et du logement, a conclu que la structure du navire était « *exagérément fatiguée, ce qui a été la cause première de la fuite d'une partie du chargement* ».

La vétusté des navires est-elle la cause première des marées noires ? Les choses ne sont pas si simples. Sur les 77 pétroliers accidentés entre 1992 et 1999, les erreurs humaines de navigation ont prédominé. Mais les rapports officiels ne précisent pas si les contraintes éco-

La volonté de rentabilité pousse à rogner sur les dépenses de sécurité

nomiques n'ont pas obligé les commandants de navire à sous-estimer les conditions météorologiques pour éviter de mettre en panne et donc livrer leur cargaison d'hydrocarbures en retard. En revanche, toutes les études mettent en cause l'embauche d'équipages inexpérimentés pour réduire les coûts salariaux...

Lorsqu'une erreur humaine entraîne un accident, la vétusté devient un agent démultipliateur du risque de pollution. Selon un rapport de la Commission européenne en date du 21 mars 2000, destiné à servir de base à l'élaboration d'une directive européenne sur « la sécurité maritime du transport pétrolier », « il existe une corrélation générale entre l'âge des navires et les accidents survenus : 60 des 77 pétroliers perdus entre 1992 et 1999 avaient plus de vingt ans d'âge ».

Quelques pollutions de grande ampleur ont certes été causées par des bateaux récents, mais, nombre d'entre elles sont dues à des défaillances dans la coque des navires : une corrosion considérable du ballast qui entraîne la cassure du bateau en deux.

En réalité, c'est toute la chaîne sécuritaire qui est pervertie : les agences de classification chargées de noter la sécurité des navires de transport « *subissent des pressions commerciales* », affirme le même

rapport européen, et la multiplicité des organismes qui opèrent dans ce domaine « *sans disposer des compétences et de l'expérience suffisantes* » représente un contournement des dispositifs de sécurité.

Ces défaillances d'origine économique se retrouvent dans les catastrophes ferroviaires anglaises. Un sous-investissement chronique dans le réseau ferré après la nationalisation du rail en 1947 a vu ses effets démultipliés après la privatisation du rail en janvier 1993. Cette privatisation du réseau ferré – séparée de l'exploitation du transport – au 1^{er} janvier 1993 s'est effectuée en bloc, ce qui a abouti à un monopole privé en place d'un monopole public. En dissociant la gestion de l'infrastructure de la gestion des transports, le gouvernement a cassé la culture « *cheminote* » qui structurait l'organisation du travail, les plans de carrière et la communication.

Contrairement à celle du réseau ferré, la privatisation du transport a eu lieu de manière éclatée et dans la précipitation : des zones de trafic ont été cédées à des opérateurs sans expérience, et les investissements à réaliser se sont parfois avérés si lourds que ces opérateurs les ont repoussés, négligeant ainsi le facteur sécurité. Les risques pris ont été d'autant plus lourds de conséquences que le trafic voyageurs s'est accru d'un tiers après la privatisation.

VACCINATION

Idem pour les farines animales. A priori, le prion n'a guère de raison économique. Sauf que toutes les enquêtes ont révélé un lien entre certaines modifications du processus de fabrication des farines animales anglaises et le surgissement du prion. En 1981, les fabri-

cants britanniques sautent une étape du processus de fabrication : ils réduisent la température (économie d'énergie) et suppriment les solvants (économie de matières premières). Ces deux modifications empêchent l'éradication du prion. Celui-ci peut alors s'épanouir. Les scientifiques ont remarqué que l'agent infectieux disparaissait soit après un traitement à la soude ou à l'eau de Javel, soit après un chauffage supérieur à 134 degrés pendant au moins vingt minutes.

Quant à l'épizootie de fièvre aphteuse, elle est aussi, en partie, la conséquence d'un calcul de coût : la vaccination a été abandonnée en 1991 « *parce que la Communauté européenne avait réussi à éradiquer la maladie. Cette décision a représenté une économie de plus d'un milliard d'euros* » peut-on lire sur le site Internet de la Commission européenne. La vaccination deux fois par an d'un cheptel de plus de 300 millions d'animaux implique en effet une logistique et des coûts importants. En outre la vaccination n'est efficace que pour une souche virale donnée et peut s'avérer sans effet en cas de mutation du virus.

Toutefois, la vaccination procure des avantages puisqu'elle favorise les exportations en direction de pays qui tiennent fermement à l'achat de viandes indemnes de risques de fièvre aphteuse. Pourquoi, dans ces conditions, la vaccination a-t-elle été abandonnée et n'a-t-elle aucune chance d'être rétablie ? Parce que, comme l'énonce un mémo de Bruxelles du 7 mars 2001, « *les coûts de la vaccination dépassent très largement les avantages* ». Autrement dit, les bénéfices liés à l'exportation ne justifient pas les coûts de la prévention. CQFD ?

Yves Mamou

27 % des salariés européens craignent pour leur santé

Plus d'un Européen sur quatre estime aujourd'hui que sa santé ou sa sécurité sont menacées au travail. Même si ce chiffre est en très légère baisse par rapport à 1995, il reste élevé. Les résultats de l'enquête 2000 de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail montrent que de plus en plus de travailleurs sont exposés au bruit intense (29 % contre 27 % il y a dix ans), aux postures douloureuses et pénibles (47 % contre 43 %) et à la manutention des charges lourdes (37 % contre 31 %).

La France ne fait pas exception. Fin février, lors de l'assemblée annuelle du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, mettait en garde contre « *la précarisation et l'intensification du travail* ». Les accidents du travail sont en augmentation dans l'Hexagone (+ 3,24 % sur un an). S'il faut,

bien sûr, y voir une conséquence mécanique de la reprise économique qui a permis le retour professionnel de milliers de demandeurs d'emploi, « *il y a aussi matière à s'inquiéter sur l'attitude de certains patrons qui se montrent négligents, surtout vis-à-vis des populations de salariés précaires, intérimaires, contrats à durée déterminée, etc.* », estime Pascale Mercieca, chargée de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). *Si les entreprises faisaient davantage attention à leurs sous-traitants et à la sécurité, ces chiffres n'augmenteraient pas ainsi.* »

RYTHMES ÉLEVÉS

En réalité, les risques professionnels peuvent, eux aussi, être reliés sans difficulté à la volonté d'économiser des charges financières supplémentaires et aux exigences dictées par le marché. Les statistiques de la Fondation européenne sont, là encore, éloquentes. En

2000, plus de la moitié des travailleurs signalent des rythmes de travail élevés et des délais serrés à respecter pendant au moins un quart de leur temps de travail.

Entre 1995 et 2000, le rythme de travail, poursuivent les experts, a été de plus en plus induit par les contraintes de l'offre et de la demande (exigences des clients, des passagers, des usagers, des patients, etc.) et par le travail effectué par des collègues.

« *Cette analyse est récurrente, confirme Henri Vacquin, sociologue. Mais elle se retrouve accentuée car il est impossible aujourd'hui de différencier le salarié du consommateur et du citoyen qu'il est également. Et je suis frappé de voir dans les entreprises combien les gens sont angoissés par les problèmes sociétaux actuels et par l'incapacité des hommes politiques à les maîtriser...* ».

Marie-Béatrice Baudet

Sous la contrainte, les entreprises adaptent leur gestion du risque

Nous avons oublié qu'entre le produit et le marché, il y a la société. Stéphane Pasteau, directeur des relations extérieures de Monsanto France, résumait ainsi, lors du Forum des technologies en décembre dernier à Paris, la réaction du géant américain des biotechnologies à la mise en cause des organismes génétiquement modifiés. « *Nous pensions qu'il suffisait d'avoir scientifiquement raison, et que des technologies d'amélioration de l'agriculture étaient évidemment légitimes. De ce fait, nous n'avons pas répondu aux questions d'éthique, de confiance, de démocratie et de position dominante, qui étaient posées.* »

SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis 1999, l'entreprise a mené 150 entretiens avec des responsables de la société civile – politiques, associations, scientifiques, etc., du monde entier –, dont les conclusions ont abouti à un programme d'action : publication de bases de gènes végétaux, licences gratuites au bénéfice de pays en voie de développement (une mesure toutefois controversée), jusqu'à l'envoi en formation du top management pour lui apprendre... à être moins arrogant !

Face au naufrage de l'*Erika*, Total a d'abord réagi en dégageant

Le champ de l'inacceptable s'est mondialisé au même rythme que l'économie

sa responsabilité, sur la base d'arguments fournis par sa direction juridique. En oubliant le coût énorme de la marée noire. Tout aussi sûres de leur « bon droit », les grandes firmes pharmaceutiques accusent le gouvernement sud-africain de favoriser les médicaments génériques contre le sida aux dépens de leurs droits de propriété industrielle, oubliant l'hécatombe dont leur recherche du profit est partiellement responsable.

En 1999, confronté au soupçon d'empoisonnement de ses bouteilles issues de son usine de Dunquerque, Coca Cola suspendait leur commercialisation, voyait son cours de Bourse chuter de 13 % en seize jours et ses ambitions sur le français Orangina mises à mal.

Une étude épidémiologique effectuée après-coup a démontré que le plus grand nombre de cas ont été enregistrés dans les trois jours après l'annonce de la suspension de la commercialisation et

qu'il y a eu autant de cas dans le nord de la France que dans le sud (où ces bouteilles n'étaient pourtant pas distribuées). Bref, qu'il s'agissait d'un magnifique cas de Mass Sociogenic Illness (MSI), c'est-à-dire de « *multiples symptômes d'une maladie organique sans cause identifiée survenant chez plusieurs personnes qui partagent des convictions quant à leur origine* »...

En fait, la certitude de l'ingénieur d'avoir pris toutes les mesures de sécurité nécessaires, celle du *risk-manager* d'avoir assuré tout ce qui pouvait l'être, celle du juriste d'être du côté de la loi, celle du communicant d'avoir dit « la vérité », ne suffisent plus à garantir l'entreprise contre les risques de son activité. Car si la nature des risques eux-mêmes n'a guère changé au fil de l'histoire industrielle, leur perception a été totalement modifiée.

« *Le travail des enfants à la mine a été une grande cause sociale en France au XIXe siècle, elle ne l'a plus été lorsque l'industrie a été contrainte de l'interdire ; elle l'est redevenue parce que les nouvelles technologies de l'information véhiculent l'image d'un enfant chinois dans une mine aussi vite que l'accélération des échanges commerciaux amène dans nos villes le charbon qu'il extrait* », observe Claude Frantzen, président de l'Institut européen des cin-

dyniques (qui regroupe chercheurs et « spécialistes du danger » – en grec *kindunos* – de grandes entreprises) de la crise est considérée comme le symptôme de l'inadaptation de l'entreprise à une modification de son environnement. L'objectif est alors de changer, pour s'adapter à la nouvelle situation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion des risques d'entreprise, dit Claude Frantzen, a suivi quatre grandes étapes dans les trente dernières années – même si la plupart des entreprises en sont restées à l'une ou l'autre de ces étapes. La première est le « déni », le refus de modifier une approche qui croit avoir prévu tous les dangers. La deuxième est la « gestion de crise », c'est-à-dire l'analyse des accidents déjà survenus, leur prévention, leur traitement lorsqu'ils surviennent : l'objectif est d'en effacer

les conséquences pour revenir à la situation antérieure. La troisième étape est celle de la « gestion des ruptures » : la crise est considérée comme le symptôme de l'inadaptation de l'entreprise à une modification de son environnement. L'objectif est alors de changer, pour s'adapter à la nouvelle situation. La quatrième étape, que Patrick Lagadec, directeur de recherche à l'École polytechnique, appelle les « ruptures créatrices », consiste à percevoir l'imminence de ces changements de façon à anticiper les crises et en faire les points forts de la stratégie d'entreprise.

Signe de ces évolutions, Thierry Raes, associé chez PricewaterhouseCoopers (PwC), anime le département « développement durable » du cabinet, qui emploie 800

consultants dans le monde. Leur mission ? « *Etablir un diagnostic de ce qui est fait par le client en matière de développement durable (lutte antipollution, respect des droits fondamentaux des salariés, commerce équitable, etc.)*, l'aider à fixer des objectifs réalistes dans ces domaines, auditer la conformité des actions à ces objectifs ».

PwC réalise 10 000 audits d'entreprises sous-traitantes par an, essentiellement en Asie du Sud-Est, afin de vérifier que leurs pratiques ne rejalliront pas sur la réputation du donneur d'ordre. Trente entreprises françaises font aujourd'hui auditer et certifier la publication de leurs actions de développement durable par le cabinet. Mais « *il nous est arrivé de refuser de signer de tels rapports* », dit Thierry Raes.

Car, souligne Claude Frantzen, « *ni les entreprises, ni les actionnaires, ni même les salariés ne sont éthiques par nature. Le régulateur éthique en dernier ressort est l'opinion médiatisée par le marché. Si un fonds de placement préfère aujourd'hui l'entreprise qui a déjà investi dans le développement durable à celle qui ne l'a pas fait, c'est parce qu'il estime que la seconde devra tôt ou tard investir à son tour, sous la contrainte de la loi ou de l'opinion* ».

Antoine Reverchon

Bibliographie

- **La Politique de précaution**, de Corinne Lepage et François Guéry (PUF), « Questions actuelles », 2001, 78 p., 128 F, 19,51 €.
- **Principes écologiques et sociaux du marché**, de Beat Bürgenmeier (Economica, 2000, 307 p., 198 F, 30,18 €).
- **Comprendre et gérer les risques sociotechnologiques**,

d'Hélène Denis (Presses internationales, Polytechnique, 1998, 342 p., 291 F, 44,36 €).

- **Ruptures créatrices**, de Patrick Lagadec (Editions d'Organisation, 2000, 624 p., 160 F, 24,39 €).
- **Risques collectifs et situations de crise**, actes du colloque du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) du 7 au 9 février 2001, Paris. A paraître.

Michèle Debonneuil, chef du service des études économiques au Plan

« On en vient à confondre bien-être de la société et maximisation du profit des multinationales »

« Montée de la violence et de l'exclusion, vache folle, marées noires, infections en milieu hospitalier, effet de serre... ces risques majeurs prennent les sociétés modernes au dépourvu. Quelque chose s'est-il détraqué dans le fonctionnement politique et social ?

« Une catastrophe n'est pas une punition des dieux. Elle est seulement le résultat d'un manque d'intelligence qui aurait permis d'éviter qu'une situation dégénère en crise, ou d'éviter qu'une crise ne prenne l'aspect d'une crise systémique mettant en péril les systèmes complexes qui composent nos sociétés. Ce genre de situation de crise se produit en particulier à la suite d'évolutions importantes (travail des femmes, nouvelles technologies, mobilité du capital et du travail...)»

« En favorisant l'exploitation de ces nouvelles opportunités, le fonctionnement politique et social a méconnu les nouveaux risques et les nouvelles contraintes qu'ils impliquent, négligeant ainsi de repenser le problème de la société dans son ensemble. Alors, la prise en compte partielle du problème conduit à des comportements qui risquent de relever davantage du slogan et de la fuite en avant que de la prise de décision éclairée.

« On en vient par exemple à confondre bien-être de la société avec maximisation du profit des entreprises mondialisées, autorité des parents et des enseignants dans un cadre construit pour développer des comportements civils avec l'autorité répressive... Autrement dit, on invente des politiques « de l'aval » qui gèrent les effets, au lieu d'imaginer des politiques « de l'amont » qui s'attaqueraient aux causes.

« Pourquoi la puissance publique peine-t-elle à apporter des réponses crédibles aux risques nouveaux ?

« Elle peine surtout à redonner du sens à son action. Une métaphore fera mieux qu'un long discours. Il me semble que nous vivons une période qui ressemble à celles qu'ont vécues les Eglises au moment des hérésies. Pourquoi ces hérésies ? Précisément, parce que les pratiques initialement porteuses de sens en ont été progressivement vidées par un dogme et un

culte qui n'utilisaient plus l'intelligence des situations, mais fournissaient des réponses toutes prêtes.

« Les hérésies apparaissent dans ces périodes intermédiaires où le sens s'est perdu : un groupe d'individus surgi de nulle part occupe alors le devant de la scène et dénonce la perte collective de sens que favorisent ces pratiques alors qu'elles étaient censées entretenir la recherche de sens. Si le schisme réussit, les hérétiques d'hier deviennent les bâtisseurs d'une nouvelle Eglise qui retrouve sa mission originelle, avec de nouvelles institutions et un nouveau droit canon. Jusqu'à l'hérésie suivante...»

« Etre à l'écoute, prévoir... c'est pourtant la définition même de gouverner ?

« Il s'agit en fait de relayer les aspirations collectives, car dans ces situations, l'issue est toujours la même. Elle passe par la prise en main du problème par la société civile, qui vient en aide à la puissance publique pour forcer sa refondation. Il est en effet très difficile d'admettre que les solutions existent quand elles obligent à remettre en cause le fonctionnement de chacun.

« Pourtant, dans le cas du risque d'exclusion en particulier, il faut à tout prix éviter d'arriver à ce point de blocage où les élites baisseraient les bras en accusant les exclus d'avoir choisi de s'exclure. Le pire serait que chacun se mette à penser que finalement l'exclusion n'est pas une perte réelle pour la partie qui continue d'être intégrée par le travail. Mais on n'en est pas là.

« De nouvelles formes d'organisation peuvent-elles empêcher l'exclusion, la violence, les marées noires, l'effet de serre, ou la diffusion d'épidémies dans les hôpitaux ?

« Le processus est déjà en route. Les catastrophes engendrent déjà des réponses multiformes, qui sont à la fois des protestations et des solutions. On voit naître des formes d'organisation citoyennes nouvelles, nationales et internationales, qui ne sont pas dénuées d'efficacité. La montée en puissance des organisations non gouvernementales (ONG) dans le dialogue diplomatique en est la meilleure preuve. Dans l'industrie, on a commencé à

voir poindre les « systèmes productifs locaux ». Il s'agit de nouvelles formes d'organisation de la production, entre PME, pour pallier les pressions sur les coûts que les sous-traitants subissent de la part de leurs donneurs d'ordres, les grandes entreprises. Dans l'agriculture, les coopératives créées par les producteurs de toutes tailles sur la base du « un homme, une voix », pour établir un rapport de négociation équilibré avec les distributeurs, doivent refonder leur organisation pour l'adapter à des conditions de production et de distribution totalement nouvelles.

« Dans les lycées où se développe la violence, on commence à admettre qu'aucune tentative – si admirable soit-elle – des éducateurs sur le terrain ne pourra porter des fruits sans une certaine remise en question de l'attitude du reste de la société. Ce ne sont encore que des petits pas. Les élèves d'un lycée de la banlieue nord de Paris, situé dans une zone en difficulté, ont rencontré, à la suite



Michèle Debonneuil

● Economiste, diplômée de l'Ecole nationale de la statistique, Michèle Debonneuil est chef du service économique, financier et international au commissariat du Plan.
● Elle a été précédemment chef conjoncture à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) [1974-1986], conseiller économique du directeur du Trésor (1987-1989), directeur des études économiques à Indosuez (1990-1996), conseiller à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [1997-1998].

d'une demande du proviseur de leur établissement, les élèves du lycée Fénélon. La peur de rencontrer l'autre était grande des deux côtés, mais depuis, les liens sont établis et portent leurs fruits.

« Vous voulez dire que l'avenir de l'Etat ou du marché, c'est la société civile ?

« Je n'affirme rien. Je regarde, et je m'aperçois que les menaces perçues par les citoyens secrètent des réponses concrètes qui surgissent de la société civile. Des formes d'organisation nouvelles ont déjà commencé à poindre, qui suscitent l'intérêt des pouvoirs publics. Et ces mouvements ne peuvent que continuer de se développer sur des thèmes liés à l'environnement, aux femmes, au travail. C'est la capacité de ces mouvements à bâtir des ripostes crédibles qui incitera l'Etat à retrouver son rôle d'arbitre pour privilégier l'intérêt général.

« Finalement, ce n'est pas un raisonnement d'économiste que vous tenez. C'est un discours de sociologue !

« Une réflexion sur les risques dépasse le cadre de l'économie puisqu'elle pose la question du sens dont découle le « bon » rôle de l'économie. L'économie ne traite pas du sens ; elle est au service d'une fin qu'il ne faut pas perdre de vue : le bien-être collectif. Si on l'enferme dans une série de slogans et de techniques en perdant de vue ses buts fondamentaux, alors elle risque de bloquer la recherche de solutions plus globales.

« Le séminaire « Prévention des risques » que le Commissariat du Plan vient de mettre en place est-il aussi une réponse ?

« Ce séminaire est la preuve d'une prise de conscience. Il se concentre sur les risques alimentaires et climatiques, qui sont aujourd'hui au centre des débats sur les risques. Lors de son introduction magistrale, Jean-Pierre Dupuy, directeur du centre de recherche en épistémologie appliqué à Polytechnique, a néanmoins présenté une approche globale, intégrant a priori toutes les formes de risques, en particulier les risques économiques et sociaux sur lesquels nous insistons ici plus spécialement. »

Propos recueillis par Yves Mamou

Trois scénarios-fictions pour une régulation mondiale

Face au risque de rejet croissant de la mondialisation par les opinions publiques, nombre de gouvernements – du Nord comme du Sud – reconnaissent l'idée qu'il faut inventer des formes de régulations mondiales. Pour corriger ou prévenir les risques liés à ce marché unique planétaire.

Les institutions internationales chargées d'orchestrer cette libéralisation à l'œuvre depuis vingt ans, commencent, elles aussi, à l'admettre. Pour l'instant, il n'existe, au niveau mondial, aucune instance politique capable d'appréhender les différents enjeux de cette globalisation économique. Et les gouvernements, s'ils font souvent aveu d'impuissance face à des règles du jeu économique définies à l'échelon mondial, conservent avant tout des réflexes nationaux.

Dans les cartons des experts, il existe pourtant au moins trois scénarios pour relever collectivement ces défis. Inventaire.

INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Le premier est en apparence le plus simple à mettre sur pied. Il consisterait à élargir en une instance de concertation mondiale l'actuel G-7, groupe des sept pays les plus industrialisés du monde, créé en 1975 pour régler les différends monétaires entre les grandes puissances. Les chefs d'Etat, qui se réunissent une fois par an, abordent aujourd'hui tous les sujets. C'est dans ce cadre qu'ont été, par exemple, prises les initiatives successives en faveur de la réduction de la dette des pays les plus pauvres en 1994.

Le G-7 a été élargi à la Russie en 1997. Et en 1999, les pays riches

Les gouvernements conservent souvent avant tout des réflexes nationaux

ont accepté d'ouvrir l'enceinte – après des assauts répétés – à une douzaine de pays émergents donnant ainsi naissance au G-20 dont le poids n'a évidemment rien de comparable à celui du G-7. Son ambition se limite à « entretenir un dialogue entre les membres ». Pour créer un « directoire » mondial représentatif, il faudrait pousser le nombre des participants à plus de 200, ce qui, disent les détracteurs de ce scénario, serait un gage assuré d'inefficacité. Les difficultés de l'Europe à se construire politiquement leur donnent de solides arguments.

Deuxième scénario : renforcer le rôle des institutions internationales, et surtout celui de l'Organisation des Nations unies (ONU) dont la mission était à l'origine d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationale et de développer la coopération dans les domaines économique et social. Dans les faits, l'ONU s'est fait souffler le leadership par les institutions de Bretton Woods, Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI), dont la force de frappe financière – elles accordent à discrétion des crédits aux pays en difficultés – leur a permis d'orienter les choix économiques des gouvernements.

Mais les critiques aujourd'hui portées contre le libéralisme remettent en scène plusieurs agences

des Nations unies comme la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) ou le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dont les idées sont en phase avec la montée des prises de position en faveur d'une « mondialisation à visage humain ».

Cette option implique de remettre de l'ordre dans la hiérarchie des institutions. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui existe comme un « électron libre » dans cette constellation d'organisations, est directement visée. Une telle réforme conduirait à subordonner la question du commerce à d'autres enjeux comme celui des droits sociaux dont est aujourd'hui chargée – mais sans aucun pouvoir – l'Organisation internationale du travail (OIT), ou encore celui de la préservation de l'environnement.

VINGT SUJETS

Poussant ce raisonnement à l'extrême, Riccardo Petrella, professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL, Belgique) imagine une Organisation mondiale du développement social, organisation unique « où se traiteraient les grands enjeux de l'humanité ». Mais il le reconnaît, c'est un projet à cinquante ans. Alors que faire d'ici là ? Une troisième idée est avancée, novatrice par rapport aux formes actuelles d'organisations de la coopération internationale. Elle consiste à faire la liste des problèmes que doit ou va devoir affronter le monde dans les vingt prochaines années et à réunir autour de ces sujets, sous formes de réseaux, des politiques, des experts ainsi que des représentants de la société

civile et des grandes entreprises. Jean-François Richard, vice-président de la Banque mondiale, défend, à titre personnel, cette nouvelle approche. Il retient vingt sujets ; par exemple, le réchauffement de la planète, la lutte contre la pauvreté, l'architecture financière internationale, la question des droits de propriété intellectuelle ou encore la fiscalité.

« Ce sont des sujets qui concernent tout le monde, explique-t-il, et qui nourrissent l'angoisse de ceux qui protestent contre la mondialisation car ils ont le sentiment, avec raison, que, pour tous ces sujets, il n'y a pas de pilote dans l'avion. » Selon lui, la méthode des réunions intergouvernementales a montré ses limites, tout comme celle qui consiste à adopter des traités ou des conventions internationales. Au niveau mondial, seule la convention réglementant la production de chlorofluorocarbones pour préserver la couche d'ozone a été un succès.

L'objectif ne serait pas de produire de la législation, mais des normes à partir desquelles les Etats comme les entreprises pourraient être notés. Il imagine que cette pression du « rating » sera suffisamment puissante pour modifier les comportements. Le pari est audacieux, mais il n'est pas totalement utopique. C'est bien sous la pression des agences de rating social, créées pour répondre à une demande de la société civile, que certaines grandes entreprises sont aujourd'hui en train d'intégrer une idée qui leur était étrangère, il y a quelques années : le développement durable.

Laurence Caramel

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

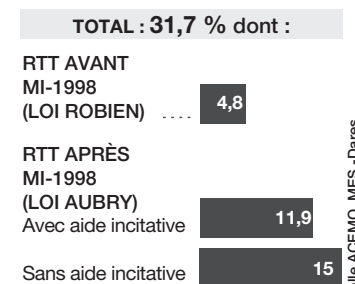
Le nœud coulant des 35 heures

Décidément, il est écrit que rien n'ira jamais entre le gouvernement et le Medef. Il est dit, aussi, que la refondation sociale doit buter sur des difficultés paroxystiques. Une fois de plus, ce sont les 35 heures qui mettent le feu aux poudres. Ou, plutôt, leur financement, puisque le coût des allègements de charges accordés aux entreprises dépasse les prévisions et que la Sécurité sociale se retrouve dans la situation d'avoir à en supporter le poids, au moins partiellement.

Tout juste évoquée, l'hypothèse d'une contribution à ravivée des menaces à peine voilées qui avaient déjà été formulées quand, au tout début de l'affaire, Martine Aubry avait envisagé de faire payer une partie du prix de la réduction du temps de travail par les réserves de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage. A l'époque, comme aujourd'hui, au nom de l'autonomie de gestion, le patronat s'était déclaré prêt à quitter les instances du paritarisme. Dans son refus de voir des fonds collectés sur la base de cotisations salariales servir à autre chose qu'à leur objet, il avait même obtenu le soutien des organisations syndicales, unies comme jamais dans un front commun. Or une telle alliance a toutes les chances de se renouveler, si le nouveau projet est mis à exécution. Déjà, Jean-Luc Cazettes, président de la CFE-CGC, a prédit une « unanimité », « les mêmes causes produisant les mêmes effets ».

Proportion de salariés ayant bénéficié d'une réduction du temps de travail fin 1999

DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ en pourcentage



NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE RTT (en milliers) : 10 243

* Y compris administrations, éducation, santé et action sociale du secteur privé

Source : Enquête annuelle ACEMO, MES - Dares

Travailler moins

C'est encore ce qui est en train de se produire autour du dossier des retraites et de l'accord intervenu avec la CFDT et la CFTE. En décrétant unilatéralement la suspension du versement des cotisations à l'association pour la structure financière (ASF), au premier trimestre, avec un manque à gagner de 11 milliards de francs pour les retraites, le Medef a envenimé les choses. Ce à quoi vient s'ajouter, presque en forme de réplique, la décision d'Elisabeth Guigou de ponctionner le Fonds de solidarité vieillesse, prévu initialement pour financer les retraites de solidarité, pour pouvoir élargir le champ de la nouvelle prestation dépendance des personnes âgées.

Au fur et à mesure, c'est la nature même de la refondation sociale qui change irrémédiablement. Ambivalente, à l'origine, présentée comme un vaste programme de réformes, elle se transforme en machine de guerre, en outil à produire de l'affrontement et de la crispation, au mépris des avancées et des résultats. Sur les huit chantiers, trois ont connu des conclusions contestées (assurance-chômage, santé au travail, retraites) et cela restreint les chances des suivants.

Ainsi l'assurance maladie fait partie des dossiers explosifs. Et le fait que le gouvernement songe à utiliser les fonds de la Sécurité sociale, pour les 35 heures, ne fait que compliquer davantage une négociation qui s'engageait sous les plus mauvais auspices.

Qui provoque ? Qui joue avec le feu ? Peu importe, de ce point de vue, que les besoins soient de 12 milliards, comme le prétend le ministère de l'emploi et de la solidarité, ou de 28 à 32 milliards, comme l'assure le sénateur Charles Descours (RPR), rapporteur des lois de financement de la Sécurité sociale. Il reste que, dans ce combat engagé depuis 1997, la réduction du temps de travail agit comme un nœud coulant. Il est des vengeances qui aveuglent. De part et d'autre.



Consultant, un métier qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

L'IDCE®
Le spécialiste de la formation au conseil

Vous propose son parcours
« PROFESSIONNEL DU CONSEIL »

(délivre le diplôme de « Consultant » homologué au niveau II par l'Etat)

Rentrées les 2 Avril, 9 Juillet et 8 Octobre 2001
à Angers, Paris, Lyon, Lannion ou Carmaux.
Réunions d'information mensuelles
dans plusieurs villes de France

Pour tout renseignement, contactez Sonia Raimbault au 02 41 66 13 34
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01
info@idce.com - http://www.idce.com

La Commission veut privilégier le mérite plutôt que l'ancienneté pour les carrières de ses agents

BRUXELLES
de notre bureau européen
Les six syndicats de la fonction publique européenne ont appelé à une grève, lundi 19 mars, pour protester contre le projet de réforme de la gestion des ressources humaines, adopté mercredi 28 février par le collège des commissaires, et soumis à la négociation jusqu'au mois de juillet.

Les organisations syndicales se demandent jusqu'à quel point elles pourront négocier avec le vice-président en charge de la réforme de la Commission, Neil Kinnock, alors qu'elles considèrent qu'il les a « court-circuitées » jusqu'à présent, en dialoguant directement avec le personnel, par la voie du courrier électronique. Elles déplorent aussi que Neil Kinnock veuille supprimer près de la moitié de leurs « décharges » de travail pour activités syndicales, au moment même où il leur propose de négocier.

Manifestement, Neil Kinnock n'a pas réussi à associer les syndicats à son projet, qui tente de faire prévaloir le mérite sur l'ancienneté. Les représentants du personnel en dénoncent le caractère « anglo-saxon », et affirment qu'il va définitivement chasser la culture française traditionnelle de la Commission.

Pourtant, la notation, à laquelle la Commission essaie de redonner du sens, est un concept bien français, imposé en 1945 par Maurice Thorez, alors secrétaire général du Parti communiste français et ministre d'Etat chargé de la fonction publique par le général de Gaulle. La notation devait sanctionner la valeur professionnelle de l'agent et constituer un élément de stimulation. Elle constituait la contrepartie de l'introduction du droit syndical.

Au début des années 1980, le ministère de l'équipement français s'est efforcé de lui redonner de la

Un fonctionnaire peut rester seize ans dans le même grade et bénéficier de sept augmentations, qui peuvent représenter 40 % du salaire de départ

valeur, et le gouvernement a promu l'un des auteurs de cette expérimentation directeur général de l'administration et de la fonction publique. Le projet de la Commission Prodi s'inspire fortement – sans peut-être le savoir – de cette réforme.

Il part du constat que la note ne sert à rien : les chefs de service voulant s'assurer la paix sociale, tous les fonctionnaires ont la même note, excellente au demeurant, ce qui ne permet pas de les départager. Les promotions se font donc à l'ancienneté. Les notes sont tellement inutiles à la Commission, que ce sont les fonctionnaires eux-mêmes qui remplissent leur propre fiche d'évaluation !

Le donnant-donnant sur les salaires

Neil Kinnock compte expliquer aux syndicalistes qu'ils doivent soutenir la réforme de la gestion des ressources humaines... s'ils veulent qu'il se batte pour le maintien de leurs salaires. Il leur a déjà donné quelques gages, puisqu'il a obtenu du Conseil un moratoire de deux ans sur la révision de la « méthode » d'adaptation des traitements, qui arrivait à échéance le 30 juin 2001, et qui aurait dû être réexaminée à l'automne. Il pourra donc présenter simultanément à cette institution une réforme statutaire et une proposition salariale, dans le but non avoué de troquer l'une contre l'autre.

Neil Kinnock propose d'intégrer au statut la méthode d'adaptation des salaires, en vigueur depuis toujours. Fondée sur la moyenne pondérée de l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux, elle a permis par exemple que, depuis 1991, les eurocrates ne perdent que 0,5 % de leur pouvoir d'achat en francs constants.

Désormais, tout fonctionnaire européen sera noté chaque année par son supérieur hiérarchique direct (seul à même d'évaluer son travail), à partir d'objectifs qui lui auront été fixés. Un entretien, qui ne sera pas que de pure forme, devra avoir lieu avec cet évaluateur. La notation entraînera l'attribution de points, qui devrait être inégalitaire, afin de récompenser les plus travailleurs – ceux qui, par exemple, sont encore joignables dans leur bureau après 17 heures. Toutefois, et c'est une des faiblesses de la proposition communautaire, rien n'est prévu pour imposer une certaine amplitude aux notes. Rien ne garantit donc que les chefs de service ne distribueront pas la même à chacun, pour continuer d'avoir la paix, bien que la Commission promette de les former au management.

Cette réforme de la notation s'accompagne d'un changement de la structure de la carrière. Actuellement, la carrière, calquée sur le modèle français, est divisée en quatre catégories (A, administrateurs, B, secrétaires, C et D, agents d'exécution). Ces catégories sont elles-mêmes divisées en grades. On est censé passer au grade supérieur de sa catégorie au mérite ; en fait, c'est l'ancienneté qui prévaut, ce que veut changer la Commission.

On n'accède actuellement au premier grade d'une catégorie supérieure qu'en passant des concours internes. Or, ces concours sont très rares. Ils sont d'autant moins fréquents que les places de fonctionnaire sont souvent pourvues par un système de titularisation, sur mesure, de contractuels recrutés par affinités, voire par copinage. La Commission vient d'abandonner ce système, vivement critiqué par le Comité des sages, mais le Parlement européen et le Conseil continuent d'en faire usage.

CONCOURS INTERNES

La Commission entend supprimer les concours internes, pour les remplacer par de la promotion au mérite, mais les syndicats craignent que les choix ne se fassent à la tête du client. Pour tenter d'en limiter la subjectivité, la Commission soumettra les notations à un second évaluateur.

Les grades sont eux-mêmes divisés en échelons, que l'on franchit à l'ancienneté, tous les deux ans. Actuellement, il y a environ huit échelons par grade, ce qui fait que n'importe quel agent peut rester seize ans dans le même grade et bénéficier de sept augmentations de salaire (qui peuvent représenter, *in fine*, 40 % du salaire de départ), sans accomplir de performances particulières.

La Commission entend réduire le nombre des échelons à trois par grade. Les syndicats sont hostiles à ce projet, qui ferait qu'au bout de quatre ans, un fonctionnaire cesserait d'avancer automatiquement. Ils craignent aussi que l'autorité budgétaire (Conseil et Parlement) ne réduise le nombre d'emplois par grade – une objection non dénuée de fondement : cette décision priverait les fonctionnaires de tout espoir de carrière, et enlèverait tout son sens à la réforme de la Commission.

Rafaële Rivais

Le Luxembourg profite de vingt années de croissance ininterrompue

Paradis fiscal connu, le Luxembourg est aussi le meilleur élève de la classe mondiale. On croit souvent que la Suisse ou les Etats-Unis sont les pays les plus riches et les plus performants de la planète. Il n'en est rien. Ce tout petit pays de 424 000 habitants, coincé entre l'Allemagne, la Belgique et la France, caracole en tête de tous les palmarès depuis vingt ans, ignorant crises et chômage.

Côté richesse, les statistiques sont parlantes : le revenu national brut par habitant des Luxembourgeois est le plus important du monde avec quelque 38 000 dollars en 1999, alors que celui des Américains n'excédait pas 35 000 dollars et celui des Suisses, 30 000.

Côté croissance, les résultats ne sont pas moins impressionnants : quand le reste de l'Europe connaît un ralentissement de son activité, la croissance du PIB du Grand Duché accélère : + 7,5 % en 1999 et + 8 % en 2000 ! Depuis vingt ans, la croissance moyenne annuelle est de 5 %.

Le Luxembourg profite d'un marché du travail en pleine forme. La croissance de l'emploi a atteint + 5 % en 1999 et + 5,5 % en 2000, faisant tomber à 3,6 % le taux de chômage à la fin du mois de novembre 2000.

Les finances publiques sont dans un état très satisfaisant et enregistrent un excédent budgétaire d'environ 4 % du PIB, quand le traité de Maastricht exige des membres de l'Union européenne que leurs déficits publics ne dépassent pas 3 %.

Cette situation florissante a permis au gouvernement de lancer une réduction d'impôts aussi bien pour les ménages que pour les entreprises. Les premiers verront les taux de l'impôt sur le revenu baisser de deux points en 2001 et de quatre en 2002 et le taux marginal revenir de 46 % à 38 %. Les secondes profiteront d'une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés qui tombera, en 2001, de 37,45 % à 30 %. L'excédent budgétaire n'en sera réduit que d'un point.

Les travailleurs frontaliers représentent 28 % de la main-d'œuvre du Grand Duché. Ils contribuent à amortir tous les chocs

La petite taille du Luxembourg n'explique pas cette prospérité. Il aurait pu succomber aux maux qui ont frappé les régions voisines de la Belgique ou de la Lorraine française. En fait, le Grand Duché a réussi sa reconversion quand le secteur sidérurgique est entré en crise dans les années 1970. Il a su se tourner rapidement vers des services à forte valeur ajoutée, notamment vers les services financiers qui représentent un cinquième du PIB.

Le Luxembourg est parvenu à drainer les capitaux de toute l'Europe, et bien au-delà, grâce à une réglementation financière et fiscale qui leur garantit confidentialité et forte rémunération. Ses fonds d'investissement se classent au deuxième

me rang mondial avec 900 milliards d'euros d'actifs gérés. On comprend pourquoi son gouvernement s'est opposé avec force aux demandes de ses partenaires au sein des Quinze qui voulaient qu'il lève le secret des mouvements de capitaux de ses non-résidents et cesse d'être un paradis fiscal.

Le Luxembourg a fini par se rallier, lors du sommet de Feira (Portugal), en juin 2000, à un projet de directive qui le ramène dans le droit commun européen en matière d'imposition de l'épargne des non-résidents : après une période de transition durant laquelle le taux des retenues à la source sera d'au moins 15 %, il devra fournir automatiquement aux autres administrations fiscales des informations sur les flux financiers transfrontaliers. Mais ce projet d'abandon du secret bancaire, signé par le Luxembourg s'appliquera seulement si les Etats Unis, la Suisse et les îles Anglo-Normandes en font autant...

L'autre cause de la bonne fortune luxembourgeoise est que ce pays utilise une grande proportion de travailleurs frontaliers. Ceux-ci représentent 28 % de la main-d'œuvre employée. Les frontaliers contribuent à amortir tous les chocs : leur présence atténue les pressions à la

hausse sur les salaires lorsque la demande de main-d'œuvre augmente et elle réduit les entrées au chômage lorsque la demande diminue.

Il existe pourtant quelques ombres, qui concernent surtout le marché du travail, dans ce tableau idyllique, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'applique à les débiter (« Luxembourg », *Etudes économiques de l'OCDE*, février 2001, 190,22 F, 29 €).

Il y a tout d'abord l'inflation qui a culminé à 3 % en 2000, en raison de la hausse des cours du pétrole. L'OCDE préconise que celle-ci ne soit plus prise en compte pour l'application de l'indexation des rémunérations sur l'inflation.

FEMMES ET SENIORS

L'organisation redoute un retournement de conjoncture qui pourrait mettre à mal le système de protection sociale luxembourgeois. Selon elle, une généreuse indemnisation du chômage, des aides sociales sans limitation de durée, un faible taux d'emploi des femmes et des seniors risquent de « compromettre gravement la viabilité du système de pensions par répartition », si la conjoncture se retournait. L'OCDE préconise de décourager les départs anticipés à la retraite en abaissant le niveau des pensions versées et en repoussant l'âge auquel les salariés peuvent y prétendre (à l'heure actuelle, 57 ans).

En ce qui concerne le travail des femmes, il est suggéré de faire disparaître les obstacles techniques et réglementaires au travail à temps partiel. L'OCDE voudrait que le gouvernement envisage d'adopter comme unité d'imposition fiscale l'individu et non le ménage, afin d'inciter les femmes à entrer dans la vie active. Ces adaptations, estiment les auteurs, « augmenteraient les chances du Luxembourg de maintenir sa remarquable performance économique pendant de nombreuses années encore ».

Alain Faujas

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

Quand Stockholm fait ses comptes

C'est la première fois que la Suède assure la présidence de l'Union et c'est la première fois qu'un pays annonce ce que cela lui coûtera. Un coût d'ailleurs élevé puisque le Parlement suédois a voté un budget de 835 millions de couronnes, soit 610 millions de francs, très supérieur au coût des présidences française et finlandaise, aujourd'hui estimé à 320-340 millions de francs. Un surcoût qui s'explique par le choix de la décentralisation, conduisant à tenir de nombreuses réunions dans les différentes provinces du pays, et par les recrutements de personnels. Tandis que la France se contentait d'affecter quelques-uns des 36 000 fonctionnaires civils de l'administration centrale à l'organisation de la présidence, la Suède, « qui n'a pas la même tradition administrative », doit recruter massivement pour y faire face. Une dépense supplémentaire, qui risque d'alimenter les eurosceptiques, qui trouvent notamment que l'Europe coûte cher.

Il est vrai que le dossier budgétaire n'est pas le plus facile à défendre et que la Suède est, sur ce point, vis-à-vis de son opinion publique, dans une situation plutôt embarrassante. Dès avant son adhésion, en 1995, la Suède savait qu'elle serait contributeur net au budget communautaire. Une contribution, calculée par différence entre la participation au budget et les dépenses du budget communautaire en Suède, évaluée à 2,86 milliards d'écus entre 1995 et 1999 (autant d'euros aujourd'hui). « Une bonne affaire budgétaire » pour la Communauté, selon l'expression du sénateur Serge Vinçon, rapporteur au Sénat du traité d'adhésion.

Las, la contribution nette a été largement supérieure aux prévisions. Entre 1995 et 1999, la Suède a financé environ 2,8 % du budget communautaire (2,15 milliards d'euros en moyenne annuelle), mais n'a reçu que 1,5 % des dépenses ventilées entre les Etats membres (1,08 milliard d'euros). Le solde net est de 5,26 milliards en cinq ans, selon les données de la Cour des comptes européenne, soit près du double de ce qui était prévu !

Ce déficit s'explique d'abord par des raisons objectives. La Suède bénéficie peu des deux principales politiques de l'Union que sont la politique agricole commune (PAC) et la politique structurelle, malgré les aides créées en 1995 spécialement pour la Suède et la Finlande destinées aux régions très peu peuplées (dit objectif 6). Mais ce handicap s'est aussi accompagné d'une relative négligence dans la gestion des crédits.

Trois ans après l'adhésion, la Suède n'avait effectivement engagé que 45 % des aides structurelles européennes dont elle pouvait bénéficier, contre 57 % pour l'Autriche et la Finlande. De même, alors que la Suède est le pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui consacre le plus d'argent à la recherche (3,4 % du PIB), le nombre d'institutions suédoises participant au programme-cadre de recherche était inférieur à celui de la Belgique alors que ce pays compte deux fois moins de chercheurs qu'en Suède.

Au total, la Suède est l'un des trois pays qui connaît le plus mauvais taux de retour de l'Union. Quand elle verse 100 au budget communautaire, elle ne récupère qu'à peine 50. Un déficit que ne vient pas compenser l'« effet d'intégration », c'est-à-dire l'effet dynamique des adhésions sur les échanges intracommunautaires. Cet effet, normalement positif, connaît une exception : la Suède, pourtant totalement intégrée au circuit commercial communautaire depuis les années 1980. Selon les données

d'Eurostat, la part des pays de l'Union dans les échanges suédois a même chuté de près de trois points dans les trois années qui ont suivi l'adhésion. D'ailleurs, le Parlement européen reconnaissait alors que « la Suède réussissait moins bien que les autres Etats membres ».

Même si, comme le rappelle l'ambassadeur de Suède à Paris, l'euroscepticisme est plus fondé sur un mauvais concours de circonstances – l'adhésion ayant coïncidé avec la récession et l'assainissement des finances publiques nationales – que sur une comptabilité, l'expérience montre qu'un déficit excessif vis-à-vis du budget communautaire peut aussi déraper en argument politique. Notamment quand ses deux voisins ont choisi des voies différentes. Après les Norvégiens, qui ont voté non à l'Union, les Danois ont voté non à l'euro, contre l'avis quasi unanime de la classe politique. Devant ce constat, la Suède, en 1998, a rejoint le camp de ceux qui, derrière l'Allemagne, ont tenté de renégocier leur participation au budget communautaire, sur le modèle de la « correction britannique ». En mars 1999, le Conseil européen de Berlin a décidé quelques aménagements mineurs pour réduire cette participation. Mais il a surtout réaffirmé la position définie en 1984 à Fontainebleau selon laquelle il « devait être remédié aux déséquilibres budgétaires au moyen de la politique des dépenses » et non par une diminution des contributions. Il fallait donc attendre la suite.

Les perspectives sont en effet meilleures. En premier lieu, la PAC, jusque-là dominée par les soutiens financiers aux revenus et aux produits agricoles, s'est dotée d'un « second pilier » consacré au « développement rural » et aux mesures agri-environnementales dans lesquelles les Suédois sont actifs. Tandis que la Suède ne recevait que 1,8 % des dépenses de la PAC traditionnelle, elle devrait bénéficier de 3,4 % de l'enveloppe nouvelle consacrée au développement rural (10 % des crédits de la PAC). En second lieu, la programmation 2000-2006 des fonds structurels lui est également favorable. L'ancien objectif 6 a disparu, il est fusionné avec le nouvel objectif 1 consacré aux régions en retard de développement ; mais la Suède n'a pas perdu au change puisque la nouvelle dotation est 2,5 fois plus importante que l'ancienne.

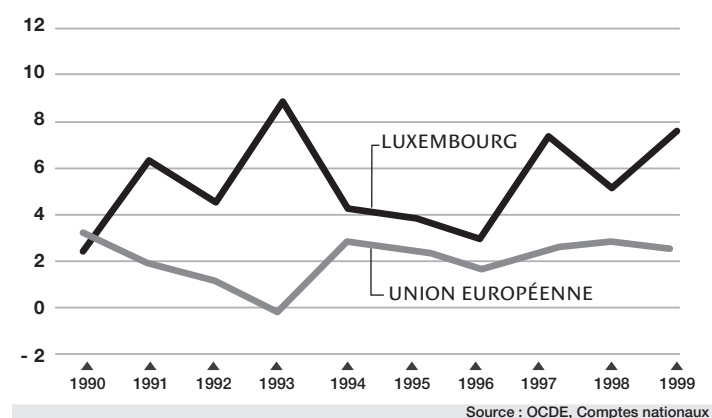
Au total, tous objectifs confondus, la Suède devrait bénéficier au titre des fonds structurels de 2 186 millions d'euros pour les sept années couvertes par la nouvelle programmation contre 1 315 millions d'écus pour la période 1995-1999, soit une augmentation annuelle de 19 %. Il s'agit de l'une des progressions les plus importantes parmi les Quinze. Enfin, la Suède a le désir d'être plus active dans les politiques internes, notamment la recherche et surtout l'environnement, qui sont des thématiques fortes pour le pays. Après cinq ans de suivi à distance, la présidence devrait constituer une occasion de reprendre les rênes.

Nicolas-Jean Brehon est enseignant à l'université Paris-I - Sorbonne.

Le premier de la classe

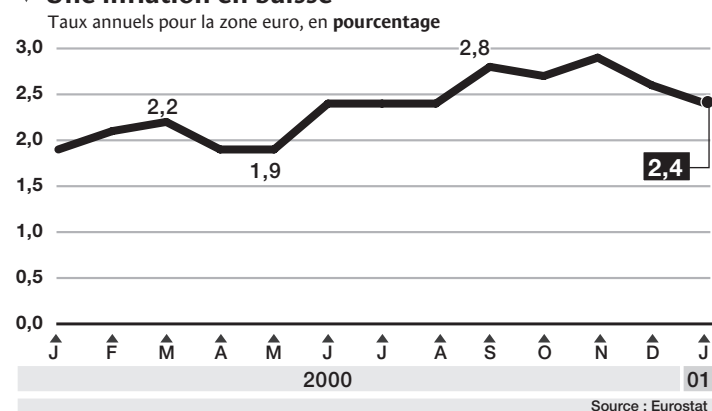
CROISSANCE DU PIB

en pourcentage de variation par rapport à l'année précédente



EUROPE

Une inflation en baisse



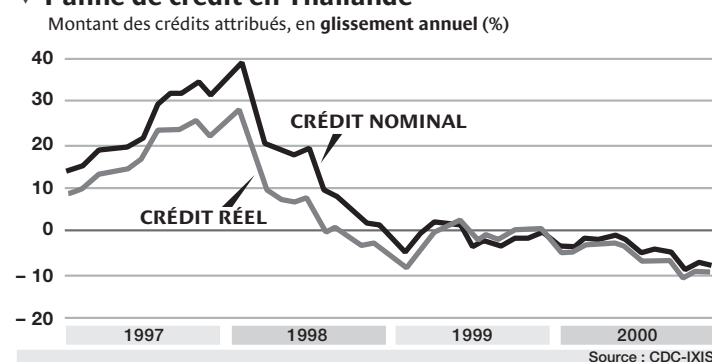
■ **LA CHUTE DES PRIX DE L'ÉNERGIE** observée ces derniers mois (-1,6 % en janvier par rapport à décembre) a contribué à la poursuite de la baisse de l'inflation constatée depuis trois mois dans la zone euro. Le secteur des communications a également vu ses prix fortement diminuer (-4,6 % sur un an).

■ **CE SONT LES PAYS-BAS ET LE PORTUGAL** qui, parmi les membres de la zone euro, ont enregistré la plus forte accélération de leur inflation annuelle de décembre à janvier, passant respectivement de 1,6 % à 4,5 % et de 1,9 % à 4,4 %. L'Irlande s'est maintenue à un taux élevé (3,9 % en janvier), mais en ralentissement depuis quelques mois.

■ **LE ROYAUME-UNI**, avec un taux de 0,9 % en janvier, a la plus faible inflation de l'Union européenne. Aux Etats-Unis, l'inflation est remontée de 3,4 % à 3,7 %.

PAYS ÉMERGENTS

Panne de crédit en Thaïlande



■ **LA CRISE FINANCIÈRE DE 1997** continue de paralyser le système bancaire thaïlandais. Les établissements bancaires, toujours lésés par d'abondantes créances douteuses, rechignent à s'engager sur de nouveaux prêts. Le montant des taux d'intérêt n'est pas en cause puisque ceux-ci sont orientés à la baisse.

■ **LE « NETTOYAGE »** du bilan de la plus grande banque publique, la Krug Thai Bank, en août dernier, aurait dû permettre d'assainir sensiblement la situation. En réalité, on assiste depuis l'automne à une nouvelle augmentation des mauvaises créances. Et contrairement à ses promesses électorales, le nouveau premier ministre n'envisage de traiter que celles des banques publiques. Laisant une nouvelle fois de côté le sort des établissements privés. (Source : CDC-IXIS)

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (déc. 2000, en %)											
Sur un an	8,0	7,2	10,3	7,3	Nov. 2000	4,6	13,1	7,2	1,8	6,3 (oct.)	3,9 (oct.)
Sur un mois	2,0	1,4	1,5	1,1	-0,8	0,1	2,4	6,0	-0,6	0,2 (oct.)	-3,5 (oct.)
PRIX À LA CONSOMMATION (jan. 2000, en %)											
Sur un an	2,4*	2,2*	2,2	2,8	3,8	1,4*	2,7	4,5*	0,9	3,7	-0,2 (déc.)
Sur un mois	-0,1*	-0,2*	0,3	-1,5	0,2	-0,5	0,1	1,3*	-0,9	0,6	-0,0 (déc.)
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	3,3	3,4	3,4	3,1	3,9	3,0	2,5	3,6	3,0	5,2	0,8**
Sur trois mois	0,6	0,7	0,6	0,4	0,6	0,6	0,6	0,8	0,7	0,5	1,0**
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,3	-1,4	-0,7	-1,1	-1,8	-1,9	1,0	1,3	1,0	-7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, déc. 2000)											
	-4,8*	0,7*	Nov. 2000	4,5	0,4	Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000
						-3,1	-0,1	-0,6	0,5	-5,1	8,2
										8,2	8,2
INVESTISSEMENT (FBCF) (3^e trimestre 2000, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	-0,7	-0,5	0,6	1,4**

* provisoire **2^e trimestre 2000

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

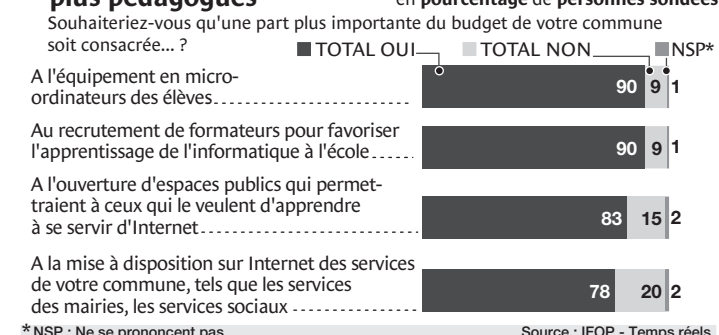
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	+0,8 % (novembre)	+2,9 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,7 % (2 ^e trim. 00)	-0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,3 % (2 ^e trim. 00)	+1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)		
	-0,2 (déc. 00)	-0,7
	+12,2 (00/99)	-95,3
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*		
	+5 (février)	-2**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production		
	+13 (février)	+33**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	23 540 (décembre)	+6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***		
	3 497 (novembre)	+16,2 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication
Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Les Français souhaitent que leurs communes soient plus pédagogiques



■ **LES FRANÇAIS** souhaiteraient que leurs municipalités investissent davantage dans le recrutement de formateurs pour enseigner l'informatique à leurs chères têtes blondes. Ils réclament également davantage d'ordinateurs dans les écoles, selon le sondage réalisé par l'IFOP pour Temps réels (« section virtuelle et technotrope » du Parti socialiste).

■ **LES OUVRIERS** et les artisans-commerçants expriment les attentes les plus fortes. « Ce sont les groupes sociaux les plus fragilisés face aux technologies de l'information », estime les auteurs de l'étude.

■ **LES HABITANTS DU NORD** de la France sont les plus demandeurs en matière d'équipements, ceux du sud en matière de formateurs, et ceux du sud-est pour l'ouverture d'espaces publics.

UN CHIFFRE
+0,4 %

LE SOLDE BUDGÉTAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES FRANÇAISES, EN POURCENTAGE DU PIB

Les collectivités locales européennes se portent bien depuis qu'elles ont mis de l'ordre dans leurs finances à partir de 1994. Et les françaises figurent parmi les mieux classées puisqu'elles ont réalisé, en 1999, l'excédent budgétaire le plus important des grands pays de l'Union avec 0,4 % du PIB (après un déficit de 0,2 % en 1994). Leur désendettement a été réel : la dette représente aujourd'hui 7,1 % du PIB contre 8,7 % en 1995. Les dépenses d'investissement ont été intégralement financées par les subventions et par l'épargne.

Le Royaume-Uni arrive en deuxième position avec un excédent budgétaire de 0,2 %. L'Espagne, elle, a effectué le redressement le plus spectaculaire puisque ses collectivités locales sont passées d'un déficit de -0,9 % en 1994 à -0,2 % en 1999, grâce à la bonne conjoncture économique, mais aussi au « pacte de discipline budgétaire » imposé par l'Etat.

Le poids économique des collectivités locales européennes demeure important : leurs dépenses pèsent 11 % dans le PIB européen, mais ce calcul est faussé par le fait que, dans certains pays, les collectivités locales assurent les frais de fonctionnement des hôpitaux et de tout ou partie du système éducatif, et dans d'autres, non.

La part des investissements locaux dans le PIB s'élève en moyenne à 9 %, la France et l'Italie excédant les 13 %. Les moins présents sont, dans l'ordre, la Suède, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark et la Belgique.

L'économie japonaise toujours en plein marasme

Les autorités japonaises commencent à manquer d'arguments pour convaincre que le Japon reste sur les rails de la reprise. Taro Aso, ministre des affaires économiques, a indiqué que la prévision de croissance gouvernementale de 1,2 % serait difficile à tenir pour l'année fiscale qui s'achève en avril 2001. Il est vrai que les mauvaises nouvelles s'accumulent dans un archipel qui ne peut plus tabler sur l'exceptionnel dynamisme des Etats-Unis. Le pays a même enregistré en janvier son premier déficit commercial depuis 1997 (95 milliards de yens, soit 860 millions d'euros).

En devenant premier ministre à l'été 1998, Keizo Obuchi avait entamé une politique d'assainissement financier laissant espérer le retour d'une croissance auto-entretenue. Son successeur, Yoshiro Mori, est ramené à la case départ et affronte le doute de ses concitoyens et de ses soutiens politiques. Moins de 10 % des Japonais lui accordent encore leur confiance, tandis que le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir lui cherche ouvertement un remplaçant. Pendant ce temps, le gouvernement et la Banque du Japon se chamaillent sur la conduite à tenir et se renvoient la responsabilité de la rechute. Shizuka Kamei, ténor du PLD, incrimine directement l'institut d'émission qui a infléchi sa politique de taux zéro en août 2000.

DÉFLATION

Force est d'admettre que le Japon n'est pas parvenu à harmoniser sa politique gouvernementale et les interventions de sa banque centrale comme ont su le faire les Etats-Unis. Après plusieurs décennies durant lesquelles la Banque du Japon a été inféodée au ministère des finances, ces couacs ne sont pas surprenants. Pour juger de l'état de la crise au Japon, il suffit de rappeler que l'indice Nikkei avait atteint un sommet de 38 915 points en décembre 1989, à la fin de la période d'inflation des actifs financiers. Passé sous les 13 000 points aujourd'hui, le Nikkei est revenu quinze ans en arrière, confirmant que le Japon n'en finit

La propension à consommer des ménages salariés a reculé de 75,6 % à 71,7 % en janvier 2001

pas d'apurer la « bulle » des années 1980. Les banques portent encore dans leurs bilans les traces des dérivés de cette période et des atterrissements de la décennie suivante : l'Agence des services financiers estime qu'elles recèlent encore 32 000 milliards de yens de créances douteuses (290 milliards d'euros).

Les banques nippones sont de plus frappées par la baisse de la Bourse. Elles voient fondre leurs portefeuilles d'actions dont les plus-values potentielles sont indispensables à leur équilibre financier. Les mégafusions bancaires de 2000 n'auront pas suffi à rendre la santé à un secteur qui commence à peine la rationalisation de ses structures.

Dans ce contexte, le débat récurrent sur la déflation ressurgit, après l'annonce d'une baisse des prix à la consommation de 0,7 % en 2000. Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, dit être préoccupé par l'effet sur les prix d'une faible demande. Taro Aso est plus direct en avançant que « la déflation observée au Japon depuis environ deux ans pose un problème de taille ».

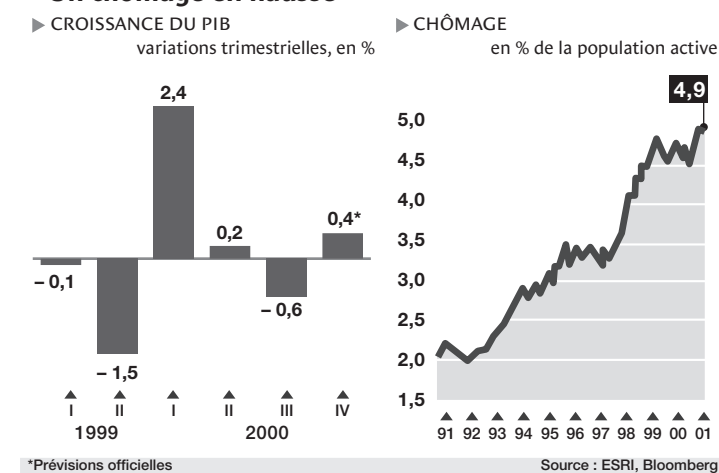
L'orientation de la demande des ménages ne devrait pas se modifier rapidement, notamment en raison des inquiétudes persistantes sur l'emploi. Le taux de chômage a atteint, en janvier 2001, 4,9 %, soit le plus haut niveau depuis cinquante ans ; le nombre de chômeurs a augmenté de 80 000 en janvier jusqu'à 3,17 millions. Si le taux de chômage paraît encore très modeste par rapport à celui de l'Union européenne (8,8 % en moyenne), sa progression est vécue très durement par les Japonais qui y voient l'effritement du contrat social des « quarante glorieuses ».

Comme la demande des ménages représente 60 % du PIB, l'humeur des consommateurs nippons est un paramètre déterminant. Or l'orientation actuelle est mauvaise : la propension à consommer des ménages salariés a reculé en janvier 2001 de 75,6 % à 71,7 %. On peut douter de la capacité des entreprises à relayer les ménages sachant que, ce même mois, la production industrielle a diminué de 3,9 %.

Il convient toutefois de rester prudent car le Japon donne à commenter des indicateurs conjoncturels très volatils depuis des années. Malgré cette réserve, il est manifeste que les principaux voyants sont au rouge. La situation est d'autant plus délicate que les agents économiques nippons ont une claire conscience de l'étroitesse des marges de manœuvre. Sous la pression, la Banque du Japon a réduit le taux au jour le jour de 0,25 à 0,15 et le taux d'escompte de 0,35 à 0,25. Si cette mesure a été saluée par le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, sa portée ne sera probablement que symbolique (tout en faisant peser le doute sur l'indépendance réelle de la banque centrale). Aussi, le gouvernement en est-il rendu à l'élaboration d'un nouveau plan de relance, faisant suite à celui d'octobre 2000 d'un montant global de 11 000 milliards de yens (100 milliards d'euros).

L'objectif principal serait cette fois d'aider les banques à accélérer le nettoyage de leur bilan. Des mesures de soutien du marché des actions et du marché immobilier sont également envisagées. Ces initiatives sont perçues comme une réponse ad hoc sans stratégie d'ensemble et qui, surtout, n'améliorent guère la visibilité des agents économiques. Après avoir injecté dans son économie, en deux ans, l'équivalent de la production annuelle de la France, le Japon aura bientôt un taux d'endettement public représentant 120 % de son PIB. Le ministre des finances a d'ailleurs commencé à évoquer, parmi les mesures de réforme fiscales nécessaires, un accroissement de la TVA de 5 % à 10 %. Histoire de rappeler, sans doute, que le Japon ne pourra pas

Un chômage en hausse



indéfiniment rester en apesanteur budgétaire.

C'est le moment jugé opportun par Standard and Poor's pour baisser la note de la dette en yens et en devises à long terme du Japon de AAA à AA+. La définition d'une nouvelle stratégie politique ne sera probablement pas confiée au titulaire actuel du poste de premier ministre, Yoshiro Mori. L'un de ses prédécesseurs, Ryutaro Hashimoto, chargé de la réforme administrative dans le gouvernement actuel, a reconnu que la situation est « très grave » ; il parle en expert, pour avoir connu une forte impopularité au moment de sa chute en juillet 1998. Sans doute son commentaire est-il aussi dicté par la volonté d'occuper à nouveau cette fonction...

Les discussions sont intenses au sein du PLD, et avec le Nouveau Komeito et le Parti conservateur pour éviter une déroute aux élections de la Chambre haute, l'été prochain. Mais on voit mal les mesures originales qui pourraient être promues par un nouveau premier ministre issu de cette coalition dominée par le PLD. Ce parti avait montré sa capacité à impulser - avec une bureaucratie puissante - le rattrapage japonais de l'après-guerre aux années 1980. Il a révélé une totale incapacité à diriger l'économie japonaise dans la crise.

Patrice Geoffron
Professeur
à l'université Paris-XIII
(geoffron@seg.univ-paris13.fr)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Venez nous rencontrer au Salon Bac+4 et 5 - Porte de Champerret
28 février / 1^{er} mars 2001 - Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Trois scénarios pour réduire l'impact négatif du vieillissement sur l'économie

Le vieillissement de la population est un sujet trop important pour être cantonné à la rubrique « crise financière des systèmes de retraite ». Telle est la thèse de Jan Mantel, économiste de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch et auteur d'une étude consacrée à « L'impact du vieillissement sur l'économie ». Estimant cette problématique trop étriquée, l'auteur estime que la montée en âge de la génération du baby-boom pose un problème qui doit être élargi à l'ensemble de la sphère économique. En d'autres termes, si les baby-boomers sont à l'origine de la croissance économique et de la valorisation continue des actifs boursiers, « la grande question est de savoir ce qui se produira quand cette génération partira à la retraite ».

La problématique de Jan Mantel repose sur le postulat qu'une population nombreuse et en âge de travailler engendre un cycle vertueux : croissance économique, croissance des actifs boursiers, réduction du chômage, etc. A contrario, le départ en retraite massif de la génération la plus nombreuse pourrait engendrer un effet dépressif qui se répercutera bien au-delà du simple financement des retraites. « Si l'on réussit à réduire l'impact négatif du vieillissement sur l'ensemble de l'économie, on aura résolu l'ensemble des autres problèmes, y compris celui du financement des retraites », affirme l'auteur.

Pour Jan Mantel, les difficultés liées au vieillissement reposent en grande partie sur le fait que l'écart va aller croissant entre la partie de la population qui participe à des activités de production et celle qui s'en tient – pour des raisons souvent indépendantes de sa volonté – à l'écart. Réduire le chômage, réinsérer dans la sphère productive cette part de la population active que divers mécanismes obligent à partir en retraite précoce par exemple, pourrait être effectué sans trop

Une étude de Merrill Lynch considère comme impératif le relèvement de l'âge de la retraite en Europe

d'interventions gouvernementales. « L'alliance d'un chômage réduit et d'un élargissement de la population active (par un recul de l'âge de départ en retraite principalement) peut compenser presque totalement l'effet négatif du vieillissement sur le fonctionnement économique. »

Si, comme le Conseil européen des chefs d'Etat l'a décidé en mars 2000 à Lisbonne, l'objectif européen d'accroître le taux d'insertion professionnelle de la popu-

Des retraites

« trop généreuses » ?

L'étude de Merrill Lynch estime que l'Europe a fait des progrès substantiels dans la réforme des systèmes de retraite. « Mais il faut aller plus loin », ajoute l'auteur, qui préconise de réduire le montant des pensions jugées trop généreuses.

L'auteur estime aussi que le vieillissement va pénaliser les fonds de pension par capitalisation, mais il prône tout de même leur introduction : cette mesure partielle, « accompagnée d'autres, peut aider à résoudre le financement futur des retraites ». La capitalisation peut également encourager l'épargne, ajoute l'étude. Pourtant, ce système n'a pas eu d'effets spécialement positifs sur le taux d'épargne aux Etats-Unis, l'un des plus bas du monde occidental...

lation active de 61 % à 70 % d'ici à 2010 est tenu, alors une grande partie du problème sera résolue.

Le raisonnement de Merrill Lynch repose également sur une analyse classique – i.e. libérale – du marché du travail européen. Législation « non flexible » et syndicats puissants auraient empêché la loi de l'offre et de la demande de jouer sur le marché de l'emploi, notamment en France et en Allemagne. La hausse continue des salaires en France et en Allemagne, en période de chômage croissant, a ainsi contribué à creuser le fossé entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, obligeant les entreprises à investir massivement en capital pour réduire le coût d'une main-d'œuvre de plus en plus onéreuse.

Soumettre le prix du travail à la loi de l'offre et de la demande est au cœur du raisonnement de Merrill Lynch. Mais cette condition nécessaire est toutefois loin d'être suffisante. L'étude envisage plusieurs scénarios qu'il est recommandé de combiner pour réduire l'impact global du vieillissement sur l'économie.

Le premier suppose que les gouvernements aient conscience du problème et mènent une politique adéquate de stabilisation de la dette publique : d'ici à 2020, les Etats-Unis et l'Union européenne devraient avoir réduit leur dette à 23 % du PIB pour les premiers et 37 % pour la seconde. Cette seule stabilisation de la dette devrait mener à une hausse du PIB de 0,1 % par an.

Un deuxième scénario implique une stabilisation de la dette et un recul de l'âge de départ à la retraite... jusqu'au moins 70 ans. Deux mesures qui pourraient, selon l'auteur, entraîner une hausse de la croissance d'au moins 0,3 % par an au Japon et en Europe.

Le troisième scénario passe par différentes mesures susceptibles d'élargir la population active. Au

Japon, ce scénario implique l'ouverture de la sphère productive aux femmes qui quittent massivement leur travail au moment du mariage. En Europe, cela signifie que les entreprises cessent de se débarrasser de leurs salariés âgés et les conservent dans leurs fonctions dans les mêmes proportions... qu'au Japon. Ce scénario aurait les effets les plus positifs pour l'Europe, qui pourrait voir son PIB croître mécaniquement jusqu'à 0,4 % par an.

INTERACTIONS

Bien entendu, aucun de ces scénarios ne peut, à lui seul, venir à bout des conséquences globales du vieillissement. C'est l'interaction des différentes propositions qui peut produire des effets « conjuratoires » sur le vieillissement. En Europe surtout, le relèvement de l'âge de la retraite est considéré par Merrill Lynch comme un pari-impératif. Mais si les politiques de stabilisation des dépenses publiques ne sont pas menées simultanément, cette hausse de la population active sera de peu d'effet.

Même si l'étude de Merrill Lynch concerne principalement l'Europe, l'auteur précise que le système de retraite par capitalisation sera lui aussi affecté par le vieillissement de la population. L'allongement de la durée de la vie obligera, dans un premier temps, l'ensemble des fonds de pension à accroître massivement leurs actifs pour financer le nombre croissant des pensions à partir de 2005. Mais très rapidement, il ne serait pas « impossible qu'à horizon 2030, les fonds soient obligés de céder leurs actifs pour financer les pensions de retraite ». Sans parler du fait que les fonds arbitreront plutôt en faveur des obligations que des actions, s'ils souhaitent pallier l'inévitable chute des cours consécutive à leurs cessions massives de titres.

Yves Mamou

Principe de précaution et renouveau démocratique

Avec l'émergence des nouveaux risques sanitaires, le principe de précaution s'est imposé dans le débat public et tente de faire son chemin dans le droit international. Réunis le 5 mars à l'initiative de l'Institut des hautes études internationales (université Panthéon-Assas - Paris-II), juristes mais aussi philosophes et sociologues ont tenté de voir en quoi cette notion modifie l'ordre juridique et les processus de décision publique.

Sur fond de crise alimentaire liée à la vache folle et de contestation des organismes génétiquement modifiés (OGM), « le principe de précaution est l'instrument qui tente de s'adapter aux transformations de la gestion des risques dans une société technologique », estime Catherine Larrère, professeur de philosophie à l'université de Bordeaux-III.

Alors que la prévention est en relation avec un risque avéré, la précaution concerne les risques potentiels, non encore avérés. « Si elle continue à faire appel à la compétence scientifique, la précaution pose aussi des problèmes politiques – au travers des procédures mises en œuvre dans la décision –, juridiques sur la normativité du principe et la responsabilité qu'il implique, et éthiques avec la définition des critères de décision », selon le professeur de Bordeaux-III.

SCÉNARIOS

Dans une situation relevant du principe de précaution, on se trouve nécessairement en pleine controverse scientifique, avec différents scénarios de gravité variable et plus ou moins probables. Cette marge d'incertitude renforce le rôle des responsables politiques dans la décision à mettre en œuvre, mais aussi le débat public.

Pour Marie-Angèle Hermitte, directeur de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), le principe de précaution est porteur « d'une capacité subversive pour l'ensemble de l'ordre juridique et ouvre la voie à un grand renouveau démocratique ». Car avec la prise en compte de l'avis scientifique minoritaire,

Dans une situation de controverse scientifique, la marge d'incertitude renforce le rôle des responsables politiques dans la décision à mettre en œuvre, mais aussi le débat public

ce n'est plus le consensus qui fonde la décision : celle-ci doit s'appuyer sur la controverse et l'incertitude scientifique.

« Deux types de rationalité politique s'opposent autour du principe de précaution, d'après Marie-Angèle Hermitte, avec d'un côté les classiques et, de l'autre, les tenants d'une nouvelle culture du risque. »

Pour les classiques, priment la liberté d'entreprise et la liberté de circulation, notamment des marchandises. Cette libre circulation provoque des dommages qui sont en quelque sorte le prix à payer. Il faut les repérer a posteriori, établir un lien de cause à effet entre les dommages et leur cause, les réparer, et mettre en place des structures de prévention. Sans porter ombrage, pour autant, au secret des affaires.

Mais cette logique s'est heurtée à une série de crises qui ont suscité des réactions fortes du public, avec la constitution d'associations de victimes. Elles se sont constituées en France avec l'affaire du sang contaminé et, plus récemment, après l'apparition de cas d'ESBv chez les êtres humains.

« Ces associations cherchent à démêler la pelote d'une décision apparemment collective et se battent afin d'obtenir des changements législatifs pour éviter de l'avenir de telles catastrophes », estime Marie-Angèle Hermitte. A travers ces crises, les mécanismes institutionnels

classiques de l'Etat de droit montrent leurs limites à maîtriser la technologie, ou du moins ses effets.

Par le passé, on a vu la création d'instances comme le Comité national d'éthique ou l'office d'évaluation parlementaire pour corriger ces imperfections. « Les Parlements, largement privés de leur pouvoir législatif, ont surfé sur ces crises en réalisant des rapports parlementaires, et, depuis 1993, un certain nombre de lois se sont succédé qui ont permis une réforme de l'Etat, avec un déplacement de la sphère technique vers des autorités administratives indépendantes », continue Marie-Angèle Hermitte. Mais, déplore-t-elle, la société civile reste trop absente du débat, en dehors des guérillas contentieuses ou juridictionnelles.

Théofanis Christoforou, conseiller au service juridique de la Commission européenne, partage cet avis. S'exprimant à titre personnel, il a souhaité que les organisations non gouvernementales (ONG) soient associées à l'évaluation du risque afin que celui-ci ne reste pas l'apanage de comités d'experts. « Les avis minoritaires doivent pouvoir s'exprimer librement pour éviter que les intérêts réglementaires ou privés occupent trop le terrain », a-t-il estimé.

Le principe de précaution est d'autant plus difficile à appréhender pour les juristes qu'il fait entrer dans le droit « la notion de

souçon », estime Laurence Boisson de Chazournes, professeur de droit international à l'université de Genève. Par ailleurs, la question du niveau de risque tolérable peut avoir des réponses à géométrie variable selon les nations. Il faut également prendre en compte, dans la définition du risque, le problème de la « capacité » des Etats à mettre en œuvre des mesures de précaution, à la fois en termes financier et technologique.

SOUVERAINETÉ

Pour Olivier Godard, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le principe de précaution est à l'origine « d'une réactivation de la souveraineté ». « Mais parallèlement, explique-t-il, des Etats revendiquent un droit de regard sur ce que font les autres au nom du contrôle de ce qui rentre chez soi. »

« Le principe de précaution va continuer d'influencer les décisions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) même s'il n'est pas inscrit en tant que tel dans les textes », estime Gabrielle Marceau, de la direction des affaires juridiques de l'OMC qui s'exprimait à titre personnel. Le statut actuel de ce principe dans le droit international est certes insatisfaisant mais en pleine évolution, comme en témoigne la jurisprudence communautaire avec l'affaire de la vache folle.

Martine Laronche

L'environnement pionnier

Principe d'action publique qui autorise les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour faire face à des risques en situation d'incertitude scientifique, le principe de précaution entre dans le droit international à propos de l'environnement avec la déclaration de Rio en 1992, lors du Sommet de la Terre ; dans le droit communautaire avec le traité de Maastricht, la même année ; et dans le droit français avec la loi Barnier sur la protection de l'environnement, en 1995.

Avec l'affaire du sang contaminé et plus récemment de la vache folle, il s'étend aux questions sanitaires. La Cour de justice européenne y a fait expressément référence dans l'arrêt National Farmers Union du 5 mai 1998, à propos de l'embargo décidé en 1996 par la Commission sur le bœuf britannique, même si ce principe ne concerne, dans le traité de Maastricht, que le domaine de l'environnement. Par ailleurs, le 30 janvier 2000, a été adopté le protocole sur la biodiversité qui permet de refuser l'importation d'organismes génétiquement modifiés en invoquant le principe de précaution.

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Joan Robinson, ou la concurrence imparfaite

Chaque 8 mars est l'occasion de s'interroger sur la place des femmes au sein de la société. Si l'on examine leur contribution aux sciences économiques, on constate qu'elles sont grandement absentes jusqu'au début du XX^e siècle ; mais, depuis, elles ont fait leur entrée dans cette discipline grâce à de fortes personnalités comme l'Anglaise Joan Robinson.

Née en 1903, formée à Cambridge, elle devient économiste sous l'influence d'Alfred Marshall, son professeur, et d'Austin Robinson, son futur mari. Elle rejoint le Cambridge Circus, un groupe de jeunes économistes qui rêvent de secouer le cocotier marshallien et font de Keynes leur héros puis leur héros. Sa contribution aux travaux du groupe porte sur trois domaines : la théorie de la concurrence, celle de la croissance et l'examen des dévaluations.

Jamais pleinement satisfaite d'une théorie, elle se rend célèbre pour son esprit critique – que certains qualifient d'esprit de critique – qu'elle nourrit d'une vaste culture à la fois historique et philosophique. Elle publie son premier livre *Economie de la concurrence imparfaite* en 1933. Se référant aux œuvres de Cournot, elle critique la théorie néoclassique de la concurrence. Selon le modèle néoclassique, une entreprise communique avec ses clients exclusivement par l'intermédiaire de ses prix. Il existe deux types d'entreprises : celles en situation de concurrence, contraintes à adopter les prix fixés par le marché ; et les monopoles, libres de les fixer, avec toutefois une limite, la possible désaffection des consommateurs. Selon Joan Robinson, ces deux situations sont des extrêmes qui ne correspondent pas à la réalité. Une entreprise soumise à la concurrence cherche à se distinguer des autres pour accroître ses débouchés. Ne pouvant modifier ses prix, elle utilise d'autres moyens comme la publicité. Vouloir décrire le marché impose donc de dépasser le mécanisme de fixation des prix pour s'interroger sur l'impact des stratégies non tarifaires.

En analysant cette capacité des entreprises à corriger la concurrence, Joan Robinson initie les théories de la concurrence imparfaite. Remettant en cause la vision optimiste de Marshall d'une économie concurrentielle trouvant l'équilibre, celles-ci ont conduit à deux visions contradictoires de la politique économique. Dans la première, que Joan Robinson approuve, l'économie vit dans une dynamique de déséquilibre, caractérisé par la distorsion entre l'offre et la demande. En particulier, le marché du travail ne se stabilise pas, si bien que l'économie oscille entre des périodes de manque de main-d'œuvre et d'inflation, et des périodes de chômage nécessitant une intervention de l'Etat pour assurer un plein-emploi durable. Tandis que cette première approche, plutôt pessimiste, est une condamnation du modèle néoclassique, la seconde considère que tout doit être fait pour ramener l'économie vers la situation décrite par ce modèle. Elle implique que l'Etat intervienne, pour rétablir la concurrence.

A son départ

à la retraite,

Joan Robinson écrit

une lettre d'excuses

au contribuable

britannique

pour avoir, en tant

qu'économiste,

été payée

à ne rien faire d'utile.

Mais elle réfléchit

toujours

aux évolutions

de la société,

et réintroduit

une dimension

morale et politique

en économie

ment de cause à effet original puisque, pour elle, ce n'est pas le profit qui fait la croissance, mais c'est pour atteindre certains objectifs de profit que les capitalistes suscitent la croissance.

Obliant ses préventions à l'égard des méthodes quantitatives, elle entreprend de mesurer statistiquement l'efficacité des dévaluations comme moyen de résorber un déficit extérieur. Une dévaluation a deux effets : une augmentation du prix des importations et un accroissement des débouchés pour les exportations devenues moins chères. Ramenant son étude à celle d'un échantillon de vingt-sept pays, Joan Robinson analyse la combinaison du premier effet qui détériore la balance commerciale avec le second qui l'améliore. Elle donne ainsi son nom au théorème selon lequel une dévaluation réussit quand le pays dévaluateur exporte des produits dont la demande réagit fortement à une baisse des prix, des produits de consommation courante le plus souvent. Un pays producteur de matières premières, dont les débouchés sont contrôlés par quelques opérateurs mondiaux, n'a en revanche aucun intérêt à dévaluer.

Xénophon, Aristote et Platon sont les compagnons de ses dernières années. Déçu de ne pas avoir eu le prix Nobel, elle se désintéresse de l'économie. Un de ses traits d'humour les plus connus est d'avoir écrit à son départ à la retraite une lettre d'excuses au contribuable britannique pour avoir, en tant qu'économiste, été payée à ne rien faire d'utile. Néanmoins, elle réfléchit toujours aux évolutions de la société. Elle fait partie de ceux qui, après la mathématisation de la fin du XIX^e siècle, ont réintroduit en économie une dimension morale et politique. Elle joint à la réflexion théorique une analyse historique des faits, ainsi que de la personnalité des théoriciens.

Très engagée à gauche, elle admire Marx mais déclare faire la part dans son œuvre entre sa vision scientifique du capitalisme et ses discours haineux. Outrée par l'opportunisme des travaillistes, elle mène ses derniers combats, comme celui contre la guerre du Vietnam, hors de toute structure militante. Incrédule, elle assiste à la victoire de Margaret Thatcher et des monétaristes. L'échec du keynésianisme de sa jeunesse, sanctionné politiquement pour avoir créé l'inflation sans apporter le plein-emploi, achève de lui ôter ses illusions. Elle meurt en 1983, laissant le souvenir d'une femme intelligente ayant su s'affirmer dans un monde universitaire souvent passéiste.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

La Californie en panne d'approvisionnement électrique

par Jean-Marie Chevalier et Scott Foster

Dire que la Californie connaît aujourd'hui des pannes d'électricité est un euphémisme. La Californie souffre depuis cette année d'un profond déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité qui oblige à des coupures programmées. Ce déséquilibre, mesuré par un déficit de capacité d'environ 5 000 MW (soit, en référence française, l'équivalent de cinq à six tranches nucléaires de 900 MW), ne peut être résorbé en quelques mois. Cela devrait entraîner une multiplication des coupures, surtout si l'été est chaud, et de très sérieuses perturbations dans le quotidien d'un Etat qui, en tant que puissance économique, pourrait être la sixième du monde, connue comme étant à la pointe des innovations les plus sophistiquées et de la nouvelle économie.

Comment en est-on arrivé là ? Quelles sont les solutions envisagées ? Quelles leçons peut-on en tirer ? Certains n'hésitent pas à affirmer que la crise californienne démontre que la libéralisation du secteur électrique conduit à l'échec. En réalité, ce n'est pas le processus de libéralisation lui-même qui est en cause, mais la façon très maladroite avec laquelle il a été mis en œuvre en Californie.

La Californie a été, en 1996, l'un des premiers Etats à se lancer dans la dérégulation de son industrie électrique, avec comme objectif principal une baisse des prix à un moment où les prix californiens étaient parmi les plus élevés du pays. A cette date, l'Etat disposait d'une capacité de production électrique largement excédentaire. La croissance économique (de l'ordre de 32 % sur cinq ans entre 1996 et 2001, avec une croissance de 24 % de la demande d'électricité) a très rapidement épuisé cet excédent, tandis qu'une nouvelle centrale ne se construisait et que la capacité disponible était même en diminution du fait de certains déclassements.

Plusieurs éléments expliquent le développement, parfaitement prévisible, de ce déséquilibre. Une première aberration économique concerne la relation entre les prix de gros et les prix de détail. Les premiers, qui se déterminent sur un marché libre, sont très volatils. Leur niveau moyen a beaucoup augmenté, reflétant le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande. Les prix de détail, prix de vente des

compagnies de distribution à leurs clients finals, sont en revanche réglementairement plafonnés. Au cours des derniers mois écoulés (2000-2001), les compagnies de distribution achetaient l'électricité à un prix supérieur à 0,13 dollar par kWh pour la revendre à 0,06 ou 0,07 dollar. Ces compagnies, menacées par la faillite si rien n'est fait, ont perdu environ 12 milliards de dollars en quelques mois. Au cours de la même période, les compagnies de production ont affiché des profits importants et une enquête est en cours pour savoir s'il y a eu ou non des manipulations de prix sur le marché de gros.

En second lieu, le marché de l'électricité qui a été mis en place en Californie est un marché obligatoire, et les compagnies de distribution, condamnées à acheter en gros sur le marché spot, ne peuvent pas couvrir leurs approvisionnements futurs par des contrats de long terme qui assurent une certaine marge de stabilité.

Enfin, troisième élément d'explication, les contraintes environnementales mises en place en Californie rendent de plus en plus long, difficile et hasardeux le processus d'approbation pour les demandes d'implantation de nouvelles capacités. Au moment où se révélait l'ampleur de la crise actuelle, en décembre 2000, le conseil municipal de San José refusait encore un permis de construire. Pratiquement aucune centrale n'a été construite depuis dix ans. Quelques-unes devraient entrer en service avant la fin de l'année, mais elles ne suffiront pas à rétablir l'équilibre, même en tenant compte des unités construites dans les Etats voisins.

Concilier un prix bas de l'électricité, facteur de compétitivité, avec des contraintes d'environnement qui augmentent le prix des permis à polluer et qui rendent très difficiles, très longues et très coûteuses, voire impossibles, les constructions de nouvelles centrales est une contradiction qu'on pourrait éventuellement retrouver dans d'autres pays.

La Californie a créé par elle-même les conditions de la crise actuelle. Celle-ci est devenue un enjeu politique majeur, notamment pour le gouverneur démocrate de l'Etat, Gray Davis, dont le mandat électif arrive à échéance en 2002. L'une des solutions envisagées pourrait

être un « retour de l'Etat » qui prendrait à sa charge les dettes des entreprises, se substituerait à elles pour acheter l'électricité et pourrait éventuellement, en compensation, récupérer la propriété du réseau de transport. Cette évolution est de nature à créer des distorsions, car elle aurait pour effet de neutraliser encore davantage les véritables signaux économiques de marché.

Ainsi, la crise californienne n'exprime pas la faillite de la libéralisation qui, dans d'autres Etats américains, le Texas par exemple, donne les résultats attendus, c'est-à-dire une baisse des prix et un équilibre soutenable entre l'offre et la demande. La crise californienne est un exemple de libéralisation mal conçue et mal réalisée. On ne peut pas à la fois protéger le consommateur contre des prix élevés et restreindre la construction de capacités nouvelles.

Deux leçons majeures peuvent être tirées de cet événement. La première, c'est qu'il n'y a pas, pour l'instant, de modèle optimal d'organisation d'un système électrique valable en tout temps et en tout lieu. Chaque dispositif doit tenir compte des spécificités climatiques, économiques et politiques locales. La deuxième leçon, c'est qu'un système électrique ouvert et libéralisé doit faire place à une assez large variété de marchés, variétés dont il tire sa flexibilité et son adaptabilité. Le tort des Californiens, c'est d'avoir pensé qu'un marché instantané et obligatoire était suffisant. L'expérience des autres modèles en fonctionnement tend à montrer qu'il faut combiner, d'une façon assez empirique, des marchés instantanés et obligatoires (le marché de l'ajustement à très court terme par exemple), des marchés courts et non obligatoires (les marchés spots), et enfin des contrats à moyen ou long terme qui assurent la viabilité à terme du système de fourniture.

La crise californienne n'est pas un pur élément de conjoncture. Ce sont les structures mises en place qui sont en cause. Les développements de cette crise doivent être analysés avec soin et prudence. Ils nous aideront sans doute à réfléchir sur la façon de conduire une sage libéralisation des systèmes électriques qui soit bénéfique à tous, aussi bien dans le court terme que dans le long terme.

Jean-Marie Chevalier, professeur à l'université Paris-Dauphine, et Scott Foster sont directeurs au Cambridge Energy Research Associates.

LIVRES

par Laurence Caramel

La victoire de l'épargnant

LE COMMERCE DES PROMESSES

de Pierre-Noël Giraud,
Le Seuil, 370 p., 140 F, 21,34 €.

Depuis la publication en 1996 de *L'Inégalité du monde*, Pierre-Noël Giraud, professeur à l'école des Mines de Paris, poursuit le même travail : décrypter et expliquer les effets de la mondialisation. Après avoir abordé le sujet sous l'angle de la répartition des richesses, il s'attaque à la finance. Les deux sujets sont évidemment liés. Le procès des manipulateurs de capitaux – celui des fonds de pension anglo-saxons et des spéculateurs – depuis la crise mexicaine de 1995, régulièrement instruit pour expliquer la chute brutale des économies émergentes. Il l'est aussi quand les grandes entreprises cotées en Bourse arbitrent en faveur de leurs actionnaires au détriment de leurs salariés.

Pour autant, le livre de Pierre-Noël Giraud n'est pas un pamphlet de plus contre la globalisation financière. La circulation sans contraintes des capitaux, la profonde mutation dans la propriété des entreprises avec l'arrivée de nouveaux actionnaires, l'exigence de taux de rentabilité – le fameux 15 % réclamé par les fonds de pension, peu soutenable à long terme –, génèrent un système instable dont il faut s'attendre à voir les contradictions se résoudre périodiquement par des « purges » brutales. « La concentration des actions dans les mains des institutionnels rend désormais liquide le droit de propriété lui-même. Il en résulte que, pour la première fois dans l'histoire des capitalismes, les entreprises sont gérées selon l'objectif unique de "maximisation des profits" », écrit-il. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette globalisation financière. Puisque ce sont les salariés – les premiers à se plaindre, et à juste titre, de certains effets de la mondialisation – qui sont les artisans de cette course à la rentabilité à travers l'épargne qu'ils confient aux investisseurs institutionnels.

Pourtant l'auteur soutient aussi qu'il existe une face heureuse de cette globalisation. Selon lui, elle « est à l'origine de la révolution technologique » actuelle, car elle contraint les firmes qui veulent survivre à adopter rapidement les innovations techniques. Avec à la clé davantage de croissance pour l'économie mondiale.

Reste que, pour Pierre-Noël Giraud, on ne peut réellement comprendre le fonctionnement de la sphère financière sans se débarrasser d'un certain nombre de croyances. En particulier l'idée que les cours boursiers, comme ceux de n'importe quels autres actifs, sont déterminés par ces fameux « fondamentaux » qu'invoquent les opérateurs de marché pour justifier « leurs prises de position ». Par nature, l'avenir est « contingent », et un actif financier n'est jamais qu'un droit portant sur une richesse à venir, dont nul ne peut être certain. Les « fondamentaux » n'auraient alors qu'une valeur d'anxiolytique pour les investisseurs et les épargnants – ces épargnants qui sont les véritables gagnants de cette globalisation financière. La libéralisation a été voulue par les pays riches, et notamment les Etats-Unis, au moment où arrivait à maturité la classe d'âge des baby-boomers, rappelle-t-il, au moment où ceux-ci avaient besoin de faire fructifier leur patrimoine en ayant éliminé le risque de l'inflation. Un mal honni pardessus tout par les marchés.

L'agriculture biologique : une opportunité à ne pas rater

par Philippe Desbrosses

Le Salon de l'agriculture vient de fermer ses portes sur une inflation d'articles concernant l'agriculture biologique. Cette méthode, pratiquée en Europe par 100 000 opérateurs sur 4 millions d'hectares, occupe le devant de la scène de manière presque insolente, alors que s'effondre le « Titanic agricole » de quarante années de productivisme.

Ce phénomène suscite des réactions contradictoires et passionnelles de la part des lobbies agro-industriels qui se sont exprimés abondamment sur les forces et les faiblesses de l'agriculture biologique.

Ainsi les produits bio ne seraient pas meilleurs, et, selon quelques mandarins de l'Académie de médecine, ils seraient même plus dangereux, en raison de la présence « supposée » de mycotoxines. Cet argument, largement repris, se fonde sur un raisonnement très simpliste : étant donné que l'agriculture biologique n'utilise pas de fongicides, elle est obligatoirement infestée des redoutables aflatoxines, patuline, etc. Les études scientifiques réalisées à ce jour montrent que, au contraire, il y a moins de mycotoxines dans les produits bio, pour de simples raisons d'équilibres microbiens.

Il est étonnant de voir comment des personnalités scientifiques peuvent énoncer de telles contre-vérités alors que les intoxications alimentaires graves de ces dernières années (listériose, salmonellose) n'ont eu lieu que dans des productions industrielles.

L'agriculture est une activité de base qui doit répondre au plus fondamental de tous les besoins : la sécurité alimentaire des populations. Parallèlement, elle a pour vocation d'assurer la préservation des ressources et des paysages dans des campagnes vivantes.

Elle a pour autre fonction essentielle de maintenir l'équilibre des écosystèmes et la pérennité des espèces. Sauvegarder la biodiversité est l'une de ses missions pour arrêter l'hémorragie des cent espèces qui disparaissent chaque jour. Nous avons perdu en un siècle 75 % des variétés comestibles, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies (FAO). Sous la pression de la déforestation et de l'agriculture déraisonnée, un hectare passe au désert toutes les quatre secondes, alors que

nous avons trois bouches de plus à nourrir chaque seconde...

La capacité des végétaux à transformer et à métaboliser l'énergie solaire donne à l'agriculture un rôle fondamental de productrice d'énergie renouvelable. Paradoxalement, elle est devenue, en cinquante ans, la principale consommatrice d'énergie fossile. Elle devra dorénavant avoir recours à des technologies non polluantes, plus économes et autonomes, en rétablissant les cycles écologiques d'épuration et de restitution des déchets de la chaîne trophique (le fumier, l'or noir des étalles), qui seule peut valoriser une agriculture plus « organique et fermentaire » que « minérale et chimique ».

Le principal enjeu du XXI^e siècle est de nourrir sainement et économiquement une population mondiale en croissance exponentielle, alors que les ressources en terre et en eau s'amenuisent, ainsi que les paysans, autre espèce en voie de disparition. Une exploitation disparaît toutes les vingt minutes en France, ce qui représente près de 100 000 emplois, directs

et indirects, chaque année. Cette hémorragie silencieuse dure depuis quarante ans sans faire les gros titres de la presse. Pauvreté et dégradation de l'environnement vont de pair avec ce phénomène d'abandon des terroirs. En anéantissant les économies rurales, le modèle productiviste condamne toutes perspectives de rétablissement de l'emploi et d'intégration sociale dans des zones devenues durablement désertiques. Pourtant, 17 millions de personnes vivent encore de l'agriculture en Europe, sans compter les activités qui s'y rattachent. Il faut inverser la tendance et donner priorité aux petites entreprises dynamiques et créatives pour la diversification, l'innovation, la qualité.

Le paysage rural est une part inaliénable de la vie culturelle et le fondement même de bonnes conditions de vie dans les régions. Sa diversité est immense et les conditions requises pour le préserver sont très variables. Les réformes à venir devront tenir compte de ces impératifs culturels et ouvrir la voie à une agriculture écologiquement durable et socialement responsable.

L'agriculture biologique, plébiscitée aujourd'hui par 40 % des consommateurs, répond parfaitement à l'ensemble de ces impératifs. Pour-

tant la France, qui en fut leader dans les années 1980, est aujourd'hui à la traîne des autres pays européens. Elle importe entre 60 % et 70 % de ses besoins en produits bio. Cette situation est paradoxale dans un pays réputé pour sa vocation agricole et ses terroirs.

La France reste éloignée depuis dix ans d'une opportunité exceptionnelle de la demande mondiale qui lui permettrait de rehausser son image et de bénéficier d'un marché à haute valeur ajoutée. Elle bénéficierait en même temps de créations d'emplois ; le coefficient d'utilisation de main-d'œuvre en agriculture biologique est 1,5 fois plus élevé que celui de l'agriculture classique. Elle profiterait également d'une amélioration de la qualité de son environnement et pourrait redynamiser des zones rurales en difficulté.

Ces conséquences ne sont pas négligeables lorsqu'on sait l'impact de l'agriculture sur d'autres activités comme le tourisme, qui représente chaque année un chiffre d'affaires très supérieur à celui qu'une agriculture intelligente se doit de ne pas compromettre. Globalement, le marché des produits biologiques est en forte progression dans tous les pays développés. Le gouvernement allemand vient d'annoncer la suppression de subventions à l'agriculture intensive pour attribuer 1,6 milliard de francs à l'agriculture biologique. Les Français, recevant douze fois moins d'aides, pourront-ils faire face à cette distorsion de concurrence, ou perdront-ils encore des parts de marché et importeront-ils davantage de l'étranger ?

Le marché des produits bio est un marché porteur, évalué en France à 15 milliards de francs pour 2005 (ces chiffres sont antérieurs à la crise de la vache folle). Dans le contexte actuel, il est en train d'exploser.

Les Américains viennent d'ajuster leur réglementation bio officielle au Règlement européen, avec l'objectif affiché de prendre des parts de marché en Europe. L'agriculture biologique n'est déjà plus une niche aux Etats-Unis, avec un chiffre d'affaires de 46,8 milliards de francs, en augmentation constante de 25 % l'an. Les instituts de sondage (BVA, Ipsos) et les observatoires de la consommation annoncent tous que le marché de l'agriculture biologique est un marché d'avenir et que cette tendance va s'amplifier durablement. Il est temps que nos pouvoirs publics prennent la mesure de ces enjeux.

Philippe Desbrosses est agriculteur, docteur en environnement, directeur du Centre pilote européen de la ferme de Sainte-Marthe (41).

PARUTION

● « LE COMMERCE MONDIAL », CAHIERS FRANÇAIS

A l'approche de la réunion, le 20 mars à Genève, des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la déréglementation des services, la lecture de ce numéro spécial est à recommander. Trois thèmes sont traités : l'état du commerce mondial, sa régionalisation, les suites de Seattle (Cahiers français, n° 299, La Documentation française, 80 p., 57,72 F, 8,80 €). S. M.

MS
ESCP-EAP



Choisissez
votre métier

Les 16 Mastères Spécialisés ESCP-EAP sont ouverts à des jeunes diplômés d'une Grande École ou d'un 3^e cycle universitaire. 400 heures de cours à Paris, une thèse professionnelle, 4 mois de stage, un voyage d'étude à l'étranger : une année pleine qui fera de vous un expert recherché.

Les diplômés MS s'insèrent dans le réseau des 19 000 anciens élèves ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

- E-Business ■ Technologies de l'Information, Stratégie et Organisation ■ Innover et Entreprendre ■ Management des Hommes et des Organisations ■ Qualité et Organisation ■ Management des projets internationaux ■ Droit et Management International ■ Ingénierie financière et fiscale ■ Finance et Trésorerie ■ Gestion de Patrimoine ■ Contrôle de Gestion, management de la performance ■ Audit et Conseil ■ Marketing et Communication ■ Médias ■ Management de l'Édition ■ Management Médical

Début des programmes en septembre. Inscriptions avant le 4 mai 2001. Sélection sur dossier, épreuves écrites et entretien

www.escp-eap.net

masters@escp-eap.net - 01 49 23 21 40
79, avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP

OXFORD PARIS
MADRID BERLIN

European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.®

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Les partenaires sociaux vont à nouveau discuter, le 29 mars, le principe d'un « droit individuel à la formation continue ».

Une étude démontre que les Français, salariés ou non, recourent à la formation plus qu'on ne le croit, mais sous d'autres formes que les stages traditionnels offerts par l'entreprise

Un quart des Français se forment sans avoir recours à un stage

Il existe mille et une façons de se former. Pourtant la législation et le fisc ne reconnaissent guère que le stage ou le cours en bonne et due forme comme investissement donnant droit à dégrèvement des taxes liées à la formation continue. Selon une enquête menée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en collaboration avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), neuf millions de personnes déclaraient avoir bénéficié, entre janvier 1999 et février 2000, de formations, dont 25 % n'étaient pas des stages.

Cette enquête – la première qui part de l'expérience personnelle des Français en matière de formation et non des déclarations fiscales des entreprises – fait émerger deux autres modalités d'apprentissage : la formation en situation de travail (Fest) – faisant l'objet d'un encadrement et d'un temps spécifique –, qui représente 20 % des expériences ; l'auto-formation – les périodes passées à se former seul au travers de différents médias (livres, Internet, etc., mais aussi conférence) –, qui en représente 5 %.

Au total, les 9 millions de formés ont vécu quinze millions de situa-

tions d'apprentissage, puisque 21 % d'entre eux en ont suivi deux, 10 % trois, 4 % quatre et 3 % cinq et plus.

L'enquête permet aussi, pour la première fois, de mesurer l'accès et les modalités de formation d'autres catégories que les salariés d'entreprise, tels que les employés du secteur public, mais également les indépendants, les chômeurs, les inactifs, retraités ou non. L'accès à la formation apparaît ainsi fort inégalement réparti entre les catégories de Français, diront les pessimistes en notant que ce sont les salariés du secteur public qui en bénéficient le plus (45 % d'entre eux), suivis des salariés du privé (32 %), et des chômeurs : 22% seulement, alors que ce sont a

priori ces derniers qui en ont le plus besoin. Les optimistes noteront que 17 % des indépendants et 11 % des inactifs, malgré un statut qui les éloigne du système mis en place par la loi de 1971, en bénéficient néanmoins.

INÉGALITÉS

Toutes les enquêtes antérieures sur la formation continue ont montré, à partir des déclarations des entreprises, que l'accès à la formation était extrêmement inégalitaire au sein même du monde du salariat, privilégiant les plus diplômés, les plus jeunes, les plus qualifiés. Elles ont également montré que la durée des formations allait décroissante, privilégiant l'adaptation immédiate à l'emploi, voire au pos-

te de travail, aux dépens des objectifs de formation permanente et de développement humain. L'enquête confirme globalement ces caractéristiques, mais croise ces données avec les situations de formation moins classiques que les stages est riche d'enseignements.

Ainsi, selon l'enquête, 40% des diplômés du supérieur accèdent à la formation, contre 18% des diplômés de CAP-BEP. Mais cette inégalité disparaît quasiment pour les Fest (7 % contre 6 %), et réapparaît pour l'auto-formation (4 % contre 1 %). Autrement dit, la Fest permet de former des catégories qui, sinon, n'auraient pas accès à de nouvelles compétences ; et les entreprises semblent en mesure, plus qu'il n'est coutume de l'admettre, de trouver en interne les ressources qui leur permettent de former certains de leurs salariés.

L'enquête confirme également la faible durée des situations de formation : 11 % d'entre elles ont duré moins d'une journée, 55 % de un jour à une semaine, 25 % de une semaine à deux mois, et 9 % deux mois et plus. Si cette répartition concerne autant les stages que les Fest, les situations d'auto-formation apparaissent en revanche de plus longue durée : 37%

d'entre elles ont duré plus de deux mois, contre 8 % des stages. De même, le recours à l'auto-formation corrige partiellement les obstacles rencontrés par les plus jeunes ou les plus âgés pour accéder aux stages : ces deux catégories y recourent plus fréquemment que la moyenne.

Au final, si le stage ou la Fest correspondent bien à l'objectif d'adaptation à l'emploi exprimé comme « attente principale » vis-à-vis de leur démarche de formation par 69 % des personnes formées, l'auto-formation apparaît comme un instrument important pour les 20 % qui déclarent poursuivre des objectifs de développement personnel, d'acquisition de compétences dans les domaines culturels, sportifs, associatifs, syndicaux, ou encore d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification reconnue.

Les auteurs de l'enquête notent en passant que si la part des personnes déclarant vouloir préparer un diplôme par la voie de la formation continue peut paraître faible rapportée au total des formés (7,6 %), ce ratio représente tout de même...600 000 personnes, soit l'équivalent d'une classe d'âge sortant du système éducatif !

Antoine Reverchon

C.J. Plast, une entreprise où l'on apprend tous les jours

LORIOI (DRÔME)
de notre envoyé spécial

Les douze ouvriers de l'entreprise d'extrusion C.J. Plast, créée à Loriol (Drôme) en 1994, n'avaient ni diplôme ni expérience lorsqu'ils ont été embauchés. « Je n'avais aucune formation », dit Stéphane Maisonnat, 28 ans. « Je ne connaissais rien à l'extrusion » – procédé industriel de mise en forme –, renchérit Franck Planckeel, chef d'équipe de 35 ans.

S'ils ont aujourd'hui un métier, s'ils savent aussi bien surveiller la machine qui fabrique le film supérieur des skis Rossignol, que conditionner des barrières de jardin en plastique pour les expédier, c'est que cette PME, qui réalise un chiffre d'affaires de 21 millions de francs, a mis en place un système de formation permanente plutôt rare dans une entreprise de 23 salariés travaillant en 3x8.

Les fondateurs de l'entreprise, Jacky Collignon, son PDG, et Régis Manceaux, son directeur technique, se sont dit qu'une formation interne leur reviendrait moins cher qu'une formation externe et compenserait l'absence de culture de la plasturgie dans la région. Ils ont donc mis en place un système qui permet de réunir à tour de rôle les salariés.

Au cours de rendez-vous ritualisés – tous les mardis de 14 heures à 15 heures –, les équipes se retrouvent, par roulement, avec l'un des « formateurs », c'est-à-dire le PDG, le directeur technique ou le chef d'atelier. Les sujets de la formation-informations ? Les incidents constatés ou encore les critiques de la clientèle. Parmi les thèmes déjà abordés : l'usure anormale des patins sur une machine mal étalonnée, le montage incorrect des prises de courant triphasés, la chute d'outils dans un broyeur... jusqu'à la charte d'utilisation du réfectoire.

Il ne s'agit pas d'un cours magistral, mais d'un dialogue au cours duquel les intéressés donnent leur point de vue. « Nous leur ensei-

La PME du secteur de la plasturgie a mis en place un système de formation permanente

gnons les choses à faire ou à ne pas faire, résume Jacky Collignon. Leurs erreurs partent souvent de l'intention de vouloir bien faire. Parfois, elles sont plus simplement liées à l'ignorance. »

A vrai dire, la formation commence dès l'embauche. Le nouvel employé de C.J. Plast reçoit un livret d'accueil où il apprend comment est fabriqué le PVC et l'usage que l'on en fait dans l'isolation des portes et des fenêtres. A l'aide de dessins, le livret lui montre les dangers des parties chaudes des machines et de l'eau omniprésente pour le refroidissement. Pendant une semaine, la nouvelle recrue est prise en charge par Thibault Raspail, le chef d'atelier. A 27 ans, ce dernier ne se sent pas dépaycé par cette fonction pédagogique, car il est aussi entraîneur d'une équipe de rugby.

Combien coûte cet effort de formation ? « C'est le cadet de mes soucis, puisque ça contribue à la bonne marche de l'entreprise », répond Jacky Collignon. En revanche, je sais ce que ça me coûte quand le client n'est pas content ! »

C.J. Plast a été sélectionnée par la chambre de commerce et d'industrie de Valence parmi les douze entreprises bénéficiaires d'une formation subventionnée par l'Union européenne : « Production au plus juste » (PPJ). Le programme de quarante jours a permis de former par roulement tous les salariés à un démarrage parfait des machines. Il en a coûté à l'entreprise 21 000 francs sur les 250 000 facturés.

Cela n'a pas été sans réticences : retirer de la production un ouvrier

en formation sur quatre réduit de 25 % les effectifs, ce qui est beaucoup et a donc fait tempêter le directeur technique. De même, le fait que la formation soit dispensée en externe avait inquiété Jacky Collignon, qui n'en attendait pas grand-chose de bon. « Eh bien, je me trompais, reconnaît le PDG, car j'avais oublié que rencontrer des salariés d'autres entreprises et déjeuner au restaurant valorise son homme ! »

Dans le cadre de PPJ et en interne, les ouvriers se sont attelés à un autre objectif : réfléchir à un meilleur usage de la « servante », nom du chariot sur lequel est placé l'outillage nécessaire à l'entretien et à la réparation des machines. Photos numériques à l'appui, tout le monde a pu constater que la pagaïlle qui envahissait la « servante » nuisait à l'efficacité du travail.

« Il leur a fallu un mois et demi pour trouver les bonnes solutions, alors que l'encadrement aurait pu les formuler en une demi-heure, commente Jacky Collignon. Mais l'important était qu'ils en discutent et qu'ils s'approprient les procédures pour mieux les respecter. Je pense que le secret de la bonne santé d'une entreprise, c'est la reconnaissance de l'importance de chaque salarié dans la production et l'acquisition d'une réelle autonomie. N'oublions pas que l'équipe de nuit doit se débrouiller seule avec ses problèmes. »

Il y a quelques jours, chefs d'atelier et d'équipe se sont inquiétés d'un manque de commandes, alors que le chiffre d'affaires suit fidèlement la pente d'une augmentation de 5 %. Jacky Collignon est ravi de ce fantasme : « Ils avaient l'impression de moins travailler, dit-il. Cela veut dire que la formation porte ses fruits : ils se compliquent moins le boulot, ils ont amélioré leur productivité et, du coup, le nombre d'heures supplémentaires est moins élevé. » Et l'entreprise a fait 700 000 francs de bénéfices en l'an 2000.

Alain Faujas

▼ Des formules diversifiées

Répartition des formés par type de formation

	ALTERNANCE		STAGES, COURS		FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL (FEST)		AUTO-FORMATION		TOTAL	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
SALARIÉS DU PUBLIC	9 498	≈ 0	2 185 736	78	487 977	18	122 389	4	2 805 600	100
SALARIÉS DU PRIVÉ	60 583	1	3 043 707	69	1 114 986	25	194 305	5	4 413 581	100
AUTRES (indépendants, chômeurs, inactifs...)	116 662	6,5	1 357 343	75,5	148 330	8	176 807	10	1 799 142	100
ENSEMBLE	186 743	2	6 586 786	73	1 751 293	20	493 501	5	9 018 323	100

Lecture : 25 % des formés salariés du privé ont réalisé une FEST

Source : Insee-Cereq

Le secteur public, un modèle ou un particularisme ?

A en croire les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), le secteur public ferait figure d'employeur modèle en matière de formation. Si, entre janvier 1999 et février 2000, un peu plus de 30 % des salariés d'entreprises privées ont bénéficié d'une formation, c'était le cas de 45 % de leurs homologues du secteur public.

De plus, la formation est moins inégalitaire dans le public : le taux d'accès est le même pour les hommes que pour les femmes (alors qu'il est de 32 % et 30 % respectivement dans le privé) ; il est de 36 % pour les hommes et de 41 % pour les femmes de plus de 50 ans dans le public, contre 24 % et 23 % dans le privé. Enfin, la durée des formations est généralement plus longue dans le public que dans le privé.

Mais s'agit-il d'une saine gestion prévisionnelle des compétences qui permet à l'employeur public de développer le professionnalisme de ses agents ? Ou bien d'un avantage supplémentaire conféré par le « statut » ? Le groupe de travail qui, à la demande de la déléga-

45 % des salariés du public ont bénéficié d'une formation, contre un peu plus de 30 % pour le privé

tion à la réforme de l'Etat, vient d'être mis en place au Commissariat général du Plan, doit procéder, par exemple, à une évaluation de la politique de formation dans la fonction publique d'Etat.

« Dans l'administration, l'accès à la formation se fonde encore beaucoup sur une logique de droit individuel, observe Thierry Laplanche, consultant à IDRH, cabinet conseil en ressources humaines. La mobilité des agents est essentiellement fondée sur des critères de grade et d'ancienneté. Néanmoins, les stages suivis aujourd'hui par les agents répondent aussi à des besoins et des objectifs définis par les services. Il existe encore de fortes disparités d'un ministère à un autre, mais la défense ou l'équipement, par exemple, s'appuient sur une analyse rigoureuse des besoins. »

78 % des salariés du secteur public ayant bénéficié d'une for-

mation (80 % dans le privé) indiquent viser une plus grande « adaptation à l'emploi ». Bien sûr, on se forme davantage à la « pédagogie » et au « médico-social » dans le public, aux « techniques industrielles » ou au « commerce » dans le privé. En revanche, l'accès aux « disciplines générales » (non professionnelles) concerne 7 % des formés du public, contre 3 % de ceux du privé.

Autre différence marquante : dans le public, 78 % des bénéficiaires d'une formation l'ont suivie par le biais d'un stage, contre 69 % de leurs homologues du privé ; la formation en situation de travail a concerné 18 % des premiers et 25 % des seconds.

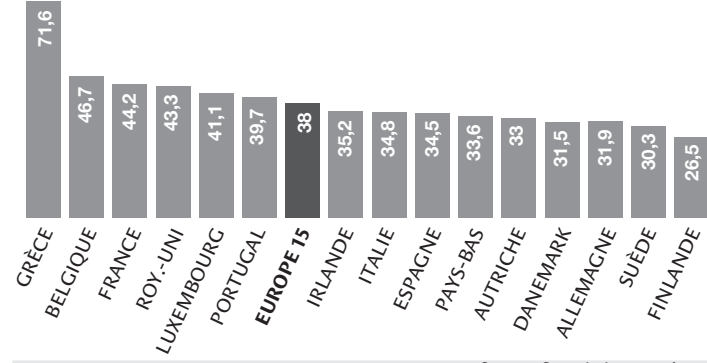
« La formation doit tendre davantage vers une gestion plus dynamique des ressources humaines », souligne Jacky Richard, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et président du groupe de travail du Plan, qui s'empresse d'ajouter : « Une gestion dynamique ne signifie pas tirer un trait sur le besoin légitime de culture et de promotion des agents. Il est possible de conjuguer attentes des personnes et enjeux du service public. »

Laetitia Van Eeckhout

EUROPE

Les Finlandais, Européens tranquilles

Proportion de personnes se sentant régulièrement stressées, en pourcentage



Source : Commission européenne

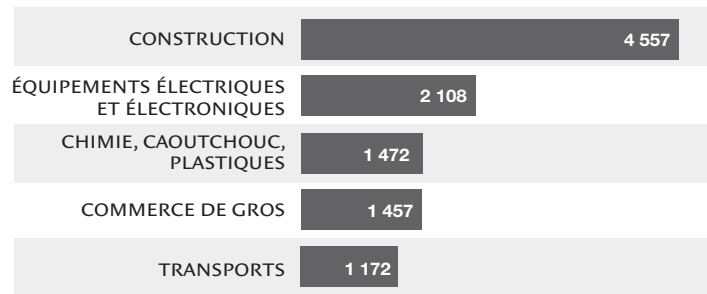
SELON LES RÉSULTATS d'une enquête de la Commission européenne, en 1999, 83 % des citoyens européens estimaient qu'ils menaient une vie saine. 76 % pensent qu'ils mangent de façon équilibrée, mais seulement 40 % font de l'exercice au moins deux fois par semaine. 39 % boivent de l'alcool régulièrement, 34 % déclarent fumer, et 39 % disent être sujets au stress.

LES GRECS (71,6 %), les Belges (44,2 %) et les Français (44,2 %) sont les plus stressés, alors que les trois pays scandinaves – Finlande (26,5 %), Suède (30,3 %) et Danemark (31,5 %) – ont les plus faibles taux de personnes stressées. Les femmes (42 %) ont plus que les hommes (36 %) tendance à se dire stressées ; c'est également le cas des 25-39 ans (48 %) par rapport aux 55 ans et plus (25 %) ; et celui des cadres (50 %), suivis par les travailleurs indépendants (49 %), les employés (47 %), les travailleurs manuels (45 %) et les personnes sans emploi (42 %).

FLASH SETT/ « LE MONDE »

L'intérim breton est surtout industriel

Nombre d'intérimaires en équivalent emplois temps plein



Poids de ces cinq secteurs d'activité dans l'ensemble de l'emploi intérimaire de la région : 42 %
Source : ministère de l'emploi-Dares-SETT

LA BRETAGNE est la sixième région française en volume d'emploi intérimaire. Le travail temporaire représente 26 375 salariés en équivalent emplois à temps plein, soit 3 % de l'emploi salarié de la région. La croissance de l'intérim y a été supérieure à celle observée au plan national en 1999 (+15,5 % contre 12,5 %).

L'ILLE-ET-VILAINE est le département où se concentre la majeure partie de l'emploi intérimaire (38 %), suivi par le Finistère (28 %), le Morbihan (20 %) et les Côtes-du-Nord (14 %).

L'INDUSTRIE est le secteur qui a le plus recours au travail temporaire, employant 60 % des intérimaires de la région. Viennent ensuite les services qui en occupent 5 500, dont près de la moitié dans le commerce.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	-0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	8	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62*	60*	65*	75	55	62	53*	71*	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49*	45*	48*	39	45	49	38*	50*	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4*	39,7*	40,1*	38,5	40,6	38,9	38,5*	39*	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3^e trim. 2000											
	+3,9	+3,9	+3,7	+1,8	+3,6	+5,5	+0,8	+5,2	+3,9	+4,6 (2 ^e tri.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JANVIER 2000 (en %)											
							oct. 00	déc. 00	nov. 00	janv.01	déc.00
Hommes + femmes.....	8	8,8	7,8	6,8	13,7	8,7	10,1	2,8	5,4	4,2	4,9
Moins de 25 ans.....	16	17,2	8,5	16,8	25	18,5	30,1	5,9	12,8	9,4	10,3
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

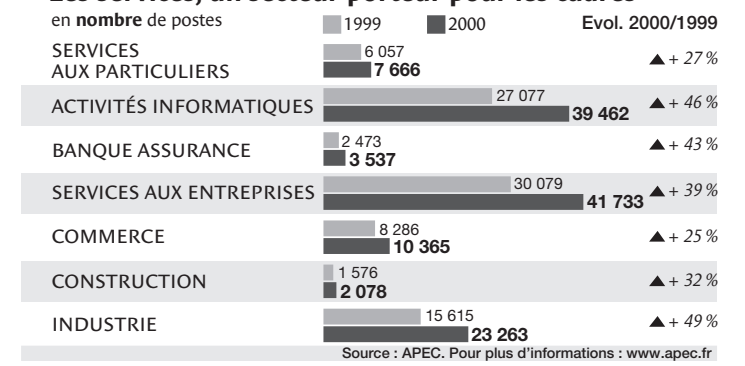
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,5 % (janv.)	-18
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,1 % (janv.)	-25,5
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / « LE MONDE »

Les services, un secteur porteur pour les cadres



Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

PRÈS D'UN RECRUTEMENT SUR TROIS (32 %) confié à l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) concerne le secteur des services aux entreprises et près d'un sur trois (31 %) se situe dans l'informatique. Si l'on ajoute les services aux particuliers (6 %) et la banque-assurances (3 %), l'ensemble des services se taille la part du lion dans les recrutements des cadres (72 %).

SUR UN AN, plusieurs secteurs ont fortement augmenté le nombre de leurs embauches. A commencer, bien sûr, par l'informatique (+ 46 %) et les services aux entreprises (+ 39 %).

MAIS LES RÉSULTATS enregistrés dans l'industrie (+ 49 %) et la banque-assurances (+ 43 %) sont tout aussi remarquables. C'est le secteur du commerce (+ 25 %) qui se montre le moins dynamique.

73 % des RMistes seraient mieux rémunérés en basculant dans l'emploi

Les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) ont-ils, financièrement, intérêt à occuper un emploi ? La question revient régulièrement lors des débats sur « la trappe à inactivité », où l'on suppose qu'une partie des bénéficiaires de minima sociaux, s'ils travaillaient, ne gagneraient pas plus – ou à peine plus – que le revenu dont ils disposent.

Cette problématique, qui s'inscrit dans le débat actuel sur « la prime à l'emploi » et l'impôt négatif, s'est largement posée au regard de l'augmentation, au cours des années 1990, du nombre de travailleurs pauvres (« working poors »), titulaires d'un emploi à mi-temps ou d'un contrat emploi-solidarité (CES), rémunérés un demi-SMIC, un montant proche du RMI.

DISPARITÉS

Dans un document publié par le Centre d'études de l'emploi (CEE), intitulé « Revenu minimum d'insertion et revenus du travail », deux chercheurs tentent de faire le point sur les gains que représente un emploi par rapport au RMI. Marc Gurgand et David Margolis ont ainsi évalué les salaires auxquels les RMistes pourraient prétendre s'ils trouvaient un travail. Pour ce faire, ils ont déterminé un échantillon représentatif de RMistes et observé un an plus tard, en janvier 1998, les salaires de ceux qui avaient un emploi, soit un tiers d'entre eux (dont 34 % payés un demi-SMIC en tant que titulaires d'un CES). Puis, en s'appuyant sur trois caractéristiques de ceux qui travaillent – l'âge, le diplôme et le sexe –, ils ont simulé les salaires que les deux autres tiers de RMistes pourraient percevoir s'ils occupaient, eux aussi, un emploi en janvier 1998. Ils ont ensuite calculé leur revenu disponible potentiel et l'ont comparé à celui dont ils disposent en étant au RMI. Dans leur simulation, les chercheurs ne retiennent que la notion

Le gain par rapport au revenu minimum est évalué à 1 800 francs par mois, portant la rémunération à 5 500 francs en moyenne

de revenu potentiel « à long terme », c'est-à-dire au-delà de la période transitoire qui suit l'accès à l'emploi, et durant laquelle les diverses prestations sont ajustées, et le salaire cumulé avec une partie du RMI. Ils n'ont pas tenu compte de coûts tels que la garde d'enfants ou le transport, qui s'ajoutent lorsque l'on occupe un emploi.

Cette simulation indique que « 73 % des ménages verraient leur revenu disponible augmenter si un membre du ménage prenait un emploi à son salaire potentiel », constate l'étude. Le gain par rapport au RMI est évalué à 1 800 francs par mois, portant le revenu à 5 500 francs en moyenne. Pour les 27 % restants, il n'y aurait aucun gain financier ; 3 % des ménages connaîtraient même une perte de revenu potentiel, car leur

salaire potentiel serait trop élevé pour justifier le maintien du RMI, ce qui occasionnerait en outre une baisse de leur allocation-logement. Ce résultat masque de grandes disparités. Ainsi la catégorie des personnes seules sans enfant réunit la plus forte proportion de gains potentiels. 84 % d'entre elles verraient leur revenu mensuel disponible augmenter, en moyenne, de 1 900 francs, pour atteindre 4 500 francs.

A l'autre extrême, se trouvent les femmes seules avec enfants, dont moins de la moitié (43 %) connaîtraient un gain, de 1 300 francs en moyenne. « En effet, précise l'étude, ces femmes jeunes et peu diplômées se trouvent dans le bas de la distribution des salaires potentiels. » Tandis que la présence d'enfants leur assure des prestations de RMI plus élevées que la moyenne (4 500 francs).

Dans l'ensemble, les salaires auxquels accèdent les bénéficiaires du RMI « sont extrêmement bas », souligne l'étude, ce qui explique que seuls trois quarts des ménages enregistreraient un gain. Dans l'échantillon, la distribution des salaires observés montre pour les hommes une concentration des rémunérations autour du demi-SMIC et une autre autour du SMIC ; pour les femmes, il n'y a qu'une seule concentration,

autour du demi-SMIC. Cette situation est « le fait d'un marché du travail dans lequel les emplois à mi-temps au SMIC sont nombreux. La politique de l'emploi contribue largement à ce phénomène, à travers la mise en place de CES, souvent destinés aux bénéficiaires du RMI ».

LIENS SOCIAUX

Les résultats de cette recherche devraient donc, logiquement, être sensibles à la conjoncture économique comme à l'évolution des politiques publiques. Si par exemple, on excluait les CES des emplois potentiels, la proportion de ménages enregistrant des gains par rapport au RMI passerait de 73 % à 79 %, et la moyenne des gains de 1 800 francs à 2 500 francs, estime l'étude. Que conclure sur l'attitude vis-à-vis de l'emploi des personnes percevant un RMI ? Pour les chercheurs, « les déterminants de l'activité ne se résument pas à des motifs financiers ». Le besoin de statut social, ou de liens sociaux, par exemple, peut entrer en ligne de compte.

En outre, « le calcul des gains potentiels est indépendant des chances que les personnes ont d'obtenir effectivement un emploi », poursuit l'étude, chances qui sont fonction de la sélection pratiquée par les employeurs, notamment. Ces aspects devraient faire l'objet d'une prochaine étude.

Mais auparavant, les deux chercheurs ont voulu traiter le thème du gain monétaire « sur lequel le débat se focalise et qui produit des fantasmes selon lesquels les RMistes n'ont pas intérêt, financièrement, à travailler, précise Marc Gurgand. Or, il est inexact de considérer que toutes les personnes au RMI ne peuvent prétendre qu'à des emplois à mi-temps payés un demi-SMIC. Il existe aussi des postes mieux rémunérés et la proportion de personnes qui en tireraient un gain monétaire n'est pas négligeable ».

Francine Aizicovici

AGENDA

● TRAVAIL. La Cité des sciences et de l'industrie, à La Villette (Paris), organise une série de débats sur l'avenir du travail, autour de l'exposition « Quel travail ? », qui retrace l'histoire et les représentations du travail à travers photos, films et œuvres artistiques. Renseignements : www.cite-sciences.fr

● FORMATION. Les responsables de formation d'entreprises tiennent salon les 21 et 22 mars à Paris-la Défense, sous le nom de TOPPrf. La moitié des ateliers proposés par les quelque 130 exposants concernent les enjeux de la formation en ligne. Renseignements : 01-41-86-41-63.

● EXCLUSION. Les personnes handicapées ne bénéficient pas spontanément de la reprise économique ; partant de ce constat, l'Association lotoise d'initiatives sociales et éducatives (Alisé) organise, en partenariat avec l'association Pratiques sociales, un colloque le 30 mars à Cahors, salle Estival. Des spécialistes, dont le philosophe et sociologue Saül Karsz, interviendront au cours de cette journée d'études intitulée « Croissance économique et exclusion : logique et enjeux ». Renseignements : 05-65-23-20-20 ; alisse.46@wanadoo.fr

● DÉVELOPPEMENT DURABLE. 65 intervenants de 21 pays aborderont l'ensemble des thèmes du développement durable (entreprise et environnement, agriculture, forêts, aménagement du territoire, transports, gestion des déchets, ressources en eau, villes, nouvelles technologies, énergie et climat...) lors de la septième International Sustainable Development Research Conference, organisée les 5 et 6 avril à Manchester (Royaume-Uni) par Erp Environment, une association britannique regroupant de nombreux laboratoires, organisations non gouvernementales et experts du développement durable. Renseignements : www.erpenvironment.org/cfrence

PRÉCISIONS

● A propos de la tribune intitulée « Mémoire et sciences économiques » parue dans « Le Monde Economie » du 6 mars 2001, il convient de noter que les dix textes-clés mentionnés ont été présentés à la Société d'économie politique et non pas sélectionnés par elle.

● Suite à l'article « Les régions de la matière grise » (« Le Monde Campus » du 5 mars), Jacques Martineau précise qu'il n'est pas président mais délégué général d'Ecrin et, regrettant la tonalité négative des propos cités, souligne que « les organismes de recherche et les grandes entreprises poursuivent une politique équilibrée d'offre et de demande de services en y associant écoles, universités et PME ».

Les 3 écoles de commerce

BAC + 5
CONCOURS EN TERMINALE

ACCÈS	ESSCA	IESEG	ESDES
	Angers/Paris	Lille	Lyon
	0811 811 881	03 20 54 58 92	04 72 32 50 48
	www.concours-accès.com		
	Clôture des inscriptions le 25 avril 2001		
	Établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État		

Savoir résister aux sirènes des coupeurs de coûts

Chez DaimlerChrysler 26 000 suppressions d'emplois sont annoncées sur trois ans. 16 000 chez Lucent, 10 000 chez le canadien Nortel, 4 000 chez Xerox... Depuis le début de l'année, les plans de licenciement s'affichent à la chaîne sur le continent nord-américain. Ces annonces en série ne sont pas sans rappeler celles de la fin des années 1980 et du début des années 1990, quand *downsizing* et *reengineering* étaient les mots-clés de tous les consultants.

Mais, aujourd'hui, ces derniers ont changé de discours. Pour les experts des stratégies, les plans de licenciement ne sont plus dans l'air du temps. Sans doute la concomitance de l'éventuelle récession annoncée et de la pénurie d'effectifs dans certains secteurs d'activité incite à la réflexion. Certains groupes qui s'étaient séparés de leurs informaticiens il y a dix ans doivent s'interroger aujourd'hui, alors qu'ils peinent à recruter.

LONG TERME

Pour les grands cabinets de conseil, la prudence consisterait à ne pas trop serrer les vis et les bouillons en réduisant la masse salariale de façon drastique. Car de telles mesures, si elles sont rentables à court terme, ne le sont guère à moyen et à long terme. Les programmes de réduction des coûts, et en particulier ceux fondés sur des programmes massifs de diminution d'effectifs, n'auraient pas du tout eu les effets escomptés ; bien au contraire.

Le cabinet de conseil en stratégie Mercer a ainsi analysé les performances de 800 entreprises durant la période 1987-1992 et identifié 120 « coupeurs de coûts ». Parmi ces derniers, 68 % n'ont pas réussi à croître profitablement durant les cinq ans qui ont suivi, concluent les auteurs de ce rapport publié le 23 janvier.

Une autre étude de Watson Wyatt s'achève sur une corrélation patente entre le succès d'une entreprise et une culture managériale

Si récession il y avait, les suppressions d'emplois devraient être l'une des dernières armes à utiliser, estiment les consultants

qui encourage l'implication de ses employés. Or la sécurité de l'emploi serait l'un des principaux facteurs nécessaires à cet engagement à l'entreprise.

Ces résultats viennent confirmer ceux obtenus il y a déjà deux ans par le cabinet américain Bain. Il avait alors analysé l'impact des licenciements sur les résultats des grandes entreprises américaines. Il a passé au crible les performances des firmes appartenant au classement Fortune 500 (c'est-à-dire les 500 plus grandes entreprises) et a comparé celles qui avaient annoncé des réductions d'effectifs supérieures à 3 % de leur masse salariale entre 1989 et 1992 et les autres. Il apparaît qu'en moyenne les licenciements n'ont pas amélioré la performance boursière des firmes. Après trois ans, leurs performances

étaient même plutôt négatives. Certains groupes qui ont associé réduction d'effectifs et redéploiement (via des acquisitions par exemple) comme General Electric, ou American Express, ont vu leur valeur progresser. Mais, à part ces quelques cas, de nombreux autres groupes ont vu leur valeur régresser, surtout ceux qui se sont livrés à des plans répétés dans le temps. « Les coûts nécessaires pour réembaucher, former, retenir les employés quand les conditions s'améliorent sont supérieurs aux bénéfices du downsizing », estiment les auteurs de l'étude. Sans parler de l'atteinte au moral des troupes et à leur capacité d'innovation.

De telles conséquences sont d'autant plus à prendre en considération que la durée des phases de récession est de plus en plus courte. « Aux Etats-Unis, une récession dure en moyenne moins de onze mois », affirme Olivier Marchal, le nouveau responsable de Bain en France.

Mais la leçon semble bien difficile à faire passer. Selon une autre étude réalisée le mois dernier par le même cabinet, et fondée sur les interviews de cent dirigeants américains, il semble que les réflexes soient toujours les mêmes. En cas de récession, 39 % des personnes interrogées procéderaient à des licenciements. Certes, ce type de

mesure arrive en cinquième position, derrière la réduction des investissements (citée par 55 % des répondants), un accroissement de la pression auprès des fournisseurs pour l'obtention de rabais (48 %), une réduction des dépenses de marketing (44 %), une réduction des résultats (41 %). « Quand une période de récession se profile, les dirigeants ne voient que le court terme, prennent des décisions apparemment raisonnables mais qui nuisent à leur position concurrentielle et à leurs performances financières », regrette Darrell K. Rigby, directeur chez Bain aux Etats-Unis.

CERCLE VERTUEUX

Plutôt que d'attendre d'être au cœur de la tourmente, mieux vaut prendre un certain nombre de mesures avant que la situation ne se détériore, estime-t-on chez Mercer. En confortant ses plans de financement alors que le crédit est encore facile et bon marché, par exemple ; en dressant une liste d'acquisitions, pour être à même de saisir ces opportunités quand leurs valeurs seront revues à la baisse en raison de la mauvaise conjoncture ; en numérisant les activités qui peuvent tirer parti des nouvelles technologies ; en faisant tout ce qu'il est possible pour garder le personnel talentueux plutôt que de le laisser partir chez le concurrent, etc. « On ne crée de la valeur pour l'actionnaire que si l'on en crée chez le client, ce qui n'est possible que si les collaborateurs sont performants ; c'est un cercle vertueux », explique Jean-Pierre Gaben, responsable de Mercer France.

En Europe et en France, l'impact négatif à long terme des licenciements est encore plus important qu'aux Etats-Unis : « Plus chers, plus longs à réaliser, plus difficiles à mettre en œuvre, les plans de licenciement sont encore moins attractifs et souhaitables, surtout pour un simple trou d'air », conclut Olivier Marchal.

Annie Kahn

Le modèle Schwab

Chez Charles Schwab and Co, le premier courtier en ligne américain, « on réduit les coûts de façon créative », explique Michael Durand, le porte-parole de l'entreprise. La firme n'a jamais procédé à des suppressions d'emplois. En revanche, en 1988, puis en 1992, en 1994, en 1998, et... en 2001, elle a gelé les embauches, et/ou réduit les salaires, ou encore proposé à ses employés de ne pas venir travailler certains jours sur la base du volontariat.

Ainsi, les 2 et 16 février et le 2 mars, de nombreux salariés ne sont pas venus à leur bureau. Ces jours de repos ont été prélevés sur leur quota de congés payés ou ont été considérés comme jours chômés non rémunérés. Parallèlement, les embauches sont actuellement gelées, les frais de déplacement sont sévèrement contrôlés, les salaires des dirigeants ont été réduits, et les primes de fin de premier trimestre seront distribuées sous forme de stock-options et non de cash. « C'est une question de culture. Nous voulons établir une relation satisfaisante et durable avec nos employés », commente Michael Durand.

Les informaticiens responsables du contrôle du courrier électronique par l'entreprise

Les directeurs informatiques et les responsables des ressources humaines feront-ils les frais du développement de l'usage d'Internet dans les entreprises ? Si le « flitage électronique » en milieu professionnel n'a pas encore donné lieu à des contentieux judiciaires, ces derniers ne devraient pas manquer de se développer dans les années à venir, et ces cadres chargés d'administrer le réseau et d'organiser le contrôle de son utilisation dans l'entreprise pourraient bien servir de fusibles

Les atteintes à la vie privée des salariés sont considérées comme des infractions pénales

lors des règlements de comptes. « Il est rare que ce soit l'employeur lui-même qui se charge d'installer un système de contrôle de l'utilisation d'Internet par les salariés : en général, il en laisse le soin au directeur informatique ou à un autre cadre de l'entreprise », observe Marc Richevaux, juriste spécialisé en droit pénal du travail, du laboratoire Redéploiement industriel et Innovation de l'université du Littoral-côte d'Opale, à Dunkerque.

« Or, explique-t-il, la mise en place de moyens de contrôle de l'utilisation d'Internet peut conduire à des atteintes à la vie privée des salariés, atteintes qui sont considérées comme des infractions pénales. Et, en droit pénal, l'auteur de l'infraction est celui qui commet les faits incriminés. Et cela même si la personne agit non pas de sa propre initiative, mais sur ordre de son employeur. En cas de contentieux, ce dernier pourra être qualifié de complice, mais l'auteur principal sera celui qui administre le réseau et organise le contrôle. »

POSSIBILITÉ DE CHOIX

Il existe ici un conflit entre le droit du travail et le droit pénal. Car, si du point de vue de la législation du travail, un salarié peut être considéré comme agissant sur ordre de son employeur (sous peine de recevoir un avertissement, voire d'être licencié), en droit pénal, suivre une instruction n'est pas jugé comme une contrainte de nature à faire disparaître la responsabilité. Pour les juridictions correctionnelles, la contrainte n'existe qu'en cas d'impossibilité absolue, et, pour elles, le salarié a toujours

une possibilité de choix, même difficile. « A moins qu'un élément technique ne justifie une différenciation juridique, il n'y a pas de raisons que le monde virtuel n'ait pas les mêmes règles que le monde réel », estime Alain Bensoussan, avocat qui, comme nombre de ses confrères spécialisés dans le secteur des nouvelles technologies, souligne que l'entrée d'Internet dans l'entreprise ne peut se faire sans un certain nombre de précautions

« Si le conflit entre le droit du travail et le droit pénal pose un vrai problème, la question de l'atteinte à la vie privée des salariés ne saurait être traitée sans savoir si une information préalable des salariés avait été organisée, et si les objectifs ayant présidé à la mise en place du système de contrôle ont clairement été exposés par l'employeur, sachant que la loi informatique et libertés exige que le contrôle soit proportionnel au but recherché », relève M^e Olivier Iteau, président de la section française de l'Internet Society (Isoc), sorte de « think tank » de l'Internet au niveau mondial.

Selon le code du travail, l'introduction et la consultation préalable du comité d'entreprise est un préliminaire obligatoire à l'introduction dans l'entreprise de nouvelles technologies. Internet n'échappe pas à cette règle. Si, dans quelques grandes entreprises, des accords spécifiques ont été signés avec les représentants du personnel, nombre d'employeurs ignorent encore cette obligation qui, pourtant, faute d'être respectée, peut leur être opposée, voire les exposer aux peines prévues pour le délit d'entrave aux prérogatives du comité d'entreprise.

Alain Bensoussan invite ainsi les sociétés, quelle que soit leur taille, à élaborer avec leurs salariés une charte sur l'utilisation d'Internet dans l'entreprise afin de bien circonscrire les usages qui peuvent être faits de ce nouvel outil et d'explicitier les modalités du contrôle mis en place. L'élaboration d'une telle charte est d'autant plus néces-

saire aujourd'hui que le mail est pleinement assimilé à un courrier comme un autre, couvert par le secret de la correspondance, dont la violation est passible de sanction pénale.

Dans une affaire opposant un ancien étudiant à trois cadres de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle (ESPCI), le tribunal correctionnel de Paris a reconnu, le 2 novembre 2000, la confidentialité des mails, jugeant que « l'envoi de messages électroniques de personne à personne constitue de la correspondance privée et que cette relation est protégée par la loi dès lors que le contenu qu'elle véhicule est exclusivement destiné par une personne dénommée à une autre également individualisée, à la différence de message mis à la disposition du public ».

RÉALISME

En cas de contentieux, une entreprise qui n'aurait pas respecté les procédures d'information préalable des salariés a toutes les chances, désormais, de se voir opposer cet arrêt. Toutefois, si ce jugement reconnaît le caractère confidentiel des mails, cela ne signifie pas, selon Alain Bensoussan et Valérie Sédaillan, également avocate, qu'il soit définitivement interdit aux employeurs de procéder à l'ouverture de telles correspondances.

« Il faut faire preuve de réalisme, relève M^e Sédaillan. Une entreprise peut légitimement avoir besoin d'ouvrir, pour des motifs professionnels, les mails d'un salarié en vacances ou absent pour raison médicale, ou parce qu'un virus traîne sur le réseau. Ces cas de figure ne sont aujourd'hui pas prévus par le droit pénal, mais une charte permet de cadrer les circonstances dans lesquelles l'employeur est autorisé à ouvrir les mails. En cas de contentieux, cette charte sera regardée, et les moyens de contrôle seront appréciés au regard de l'activité de l'entreprise. »

Laetitia Van Eeckhout

VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

Réévaluer l'évaluation

On évalue un patrimoine, le débit d'un fleuve ou la population d'un territoire : l'évaluation est devenue le signe extérieur de dignité de la démarche scientifique. Par mimétisme ou par vanité on évalue ce qui n'est pas objectif : des intentions (comme les intentions de vote), le stress, voire la dépression, on évalue même l'intelligence ! N'y a-t-il donc pas de limite à l'évaluation ?

Le domaine du travail est lui aussi concerné. Or toute situation de travail se caractérise par l'écart irréductible entre conception, organisation, procédures et prescriptions, d'un côté ; modes opératoires, coups de main, ficelles, « tacit skills » (habiletés tacites), de l'autre. Quelles que soient la nature de la production (de biens ou de services) et la méthode d'organisation du travail, y compris dans les chaînes de montage lorsque les cycles de travail sont inférieurs à 60 secondes, les travailleurs ne respectent pas les prescriptions. Ils réajustent, ils trichent, ils « bidouillent », ils improvisent, etc.

Pourquoi ? Pour deux raisons principalement. D'abord, pour être efficaces. Le travail à faire ne se présente jamais exactement comme prévu : pièces mal calibrées, machines usées, outils défectueux, contraintes de temps incompatibles avec le contrôle de la qualité, incidents, pannes, etc. Travailler, c'est d'abord compenser tout ce qui n'est pas prévu, ce qui suppose de réajuster et de réinventer constamment les modes opératoires.

Pour épargner l'effort, ensuite, et préserver autant que faire se peut sa santé de l'usure, des douleurs et de la maladie. Si les travailleurs étaient disciplinés, c'est-à-dire s'ils respectaient scrupuleusement les prescriptions, ils feraient ce qu'on appelle la grève du zèle. Aucune production, aucune entreprise, aucune organisation, aucune armée ne serait opérationnelle si les travailleurs exécutaient les ordres. Travailler suppose toujours des infractions aux règlements, aux procédures, aux prescriptions. Une véritable malédiction, car la partie la plus difficile du travail est aussi celle qui risque le plus de faire encourir la sanction. Raison suffisante pour ne pas la révéler.

Travailler, de plus, implique de mobiliser son intelligence dans la mesure où les ajustements à faire ne sont pas prescrits. Face à l'inédit, à l'inattendu, on doit inventer. Pour ce faire, il faut d'abord échouer, recommencer, échouer à nouveau pour s'imprégner, pour acquérir l'intimité avec ce qui résiste. Puis il faut expérimenter, tenter différents aménagements, mémoriser les impasses, repérer les

Aucune production, aucune entreprise, aucune organisation, aucune armée ne serait opérationnelle si les travailleurs exécutaient les ordres. Travailler suppose toujours des infractions aux règlements, aux procédures, aux prescriptions

passages possibles. Toute cette activité, on ne la déploie que lorsqu'on est à l'abri des regards indiscrets. Il faut bien l'admettre, dans le contexte de la surveillance et du contrôle ordinaires du travail, l'intelligence se déploie dans une semi-clandestinité. Et pour venir à bout des difficultés techniques, il faut parfois enrager, s'obstiner, en avoir des insomnies, en rêver la nuit.

Ainsi l'intelligence au travail est-elle tout à la fois engagement du corps, sensibilité, souffrance, mobilisation de la volonté, opiniâtreté, implication affective, imagination, activité de penser. Il faut d'abord rencontrer l'échec, éprouver l'impuissance, la déception, la colère car c'est à partir de la souffrance même que l'intelligence se redéploie vers le travail, dans l'espoir de se dépasser elle-même en découvrant la solution. C'est la souffrance qui guide l'intelligence et qui oriente l'intuition vers la trouvaille.

L'intelligence subjective mobilisée par le technicien efficace est tellement prise dans l'expérience vécue, elle est tellement appropriée par le corps et sa virtuosité, que le sujet lui-même éprouve souvent des difficultés à rendre compte de son activité réelle. Les mots manquent. La connaissance reste à l'état d'expérience et ne s'élabore pas aisément en connaissance symbolisée et transmissible. Bien souvent, il s'avère que ceux qui travaillent sont plus intelligents qu'ils ne le savent eux-mêmes, que leur intelligence est en avance sur la conscience qu'ils en ont.

Si le travail est fait de subjectivité, alors il n'appartient pas au monde visible. Comme toute expérience affective (douleur, plaisir, désir, angoisse, amour), la subjectivité s'éprouve mais ne se voit pas. Or il n'y a d'évaluation quantitative et objective que de ce qui appartient au monde visible. Que sont donc les évaluations face à l'inaccessibilité de l'intelligence et de la subjectivité réellement engagées dans le travail ? Il est facile de montrer que n'existe aucune proportionnalité entre ce que l'on quantifie en matière de production de biens ou de services et le travail réel de ceux qui produisent. Par exemple, on compte le nombre de dossiers de chômeurs traité par chaque agent de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), sans tenir compte des difficultés très inégales entre dossiers, qu'on ne sait ni prévoir ni évaluer.

Comme il faut bien se préoccuper de notation, l'intelligence au travail consiste à se défausser des dossiers les plus lourds sur les collègues les moins expérimentés. D'où résultent des sentiments d'injustice. On atteint, ici et là, les limites du tolérable, en particulier dans les hôpitaux, la maintenance industrielle, les collèges, où fermente la colère sociale.

Contrairement à ce que l'on admet communément, tout en ce monde n'est pas évaluable. L'évaluation objective du travail dans l'état actuel des connaissances scientifiques est incohérente. Est-ce à dire qu'il faudrait renoncer à évaluer le travail ? Si, vis-à-vis de la subjectivité des travailleurs, on reconnaissait la validité du principe de précaution devenu si célèbre, il faudrait effectivement suspendre les évaluations. Mais ce serait omettre de la discussion que les travailleurs eux-mêmes souhaitent une évaluation sans laquelle aucune justice ne serait possible. Il existe d'autres moyens que les évaluations quantitatives pour forger un jugement équitable sur le travail de chaque travailleur individuellement et des travailleurs en équipe ou en collectif. En particulier la reconnaissance. Mais il s'agit cette fois d'une évaluation qualitative, qui passe par des procédures spécifiques impliquant la référence aux règles de métier. Réhabiliter cette pratique traditionnelle serait un progrès. Sans doute sera-t-elle encore insuffisante en raison de l'apparition des nouveaux métiers dont les règles seront longues à stabiliser. N'en déplaise aux quantificateurs convaincus, l'évaluation est à réévaluer.

Christophe Dejours est professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

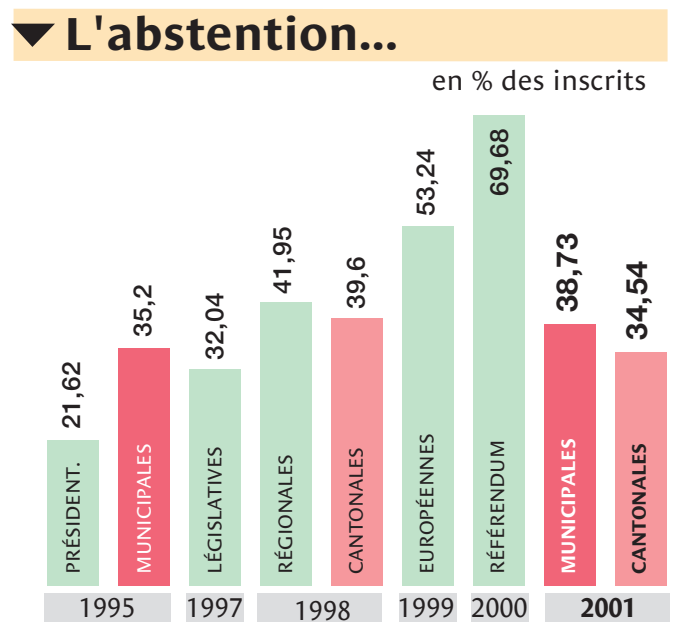
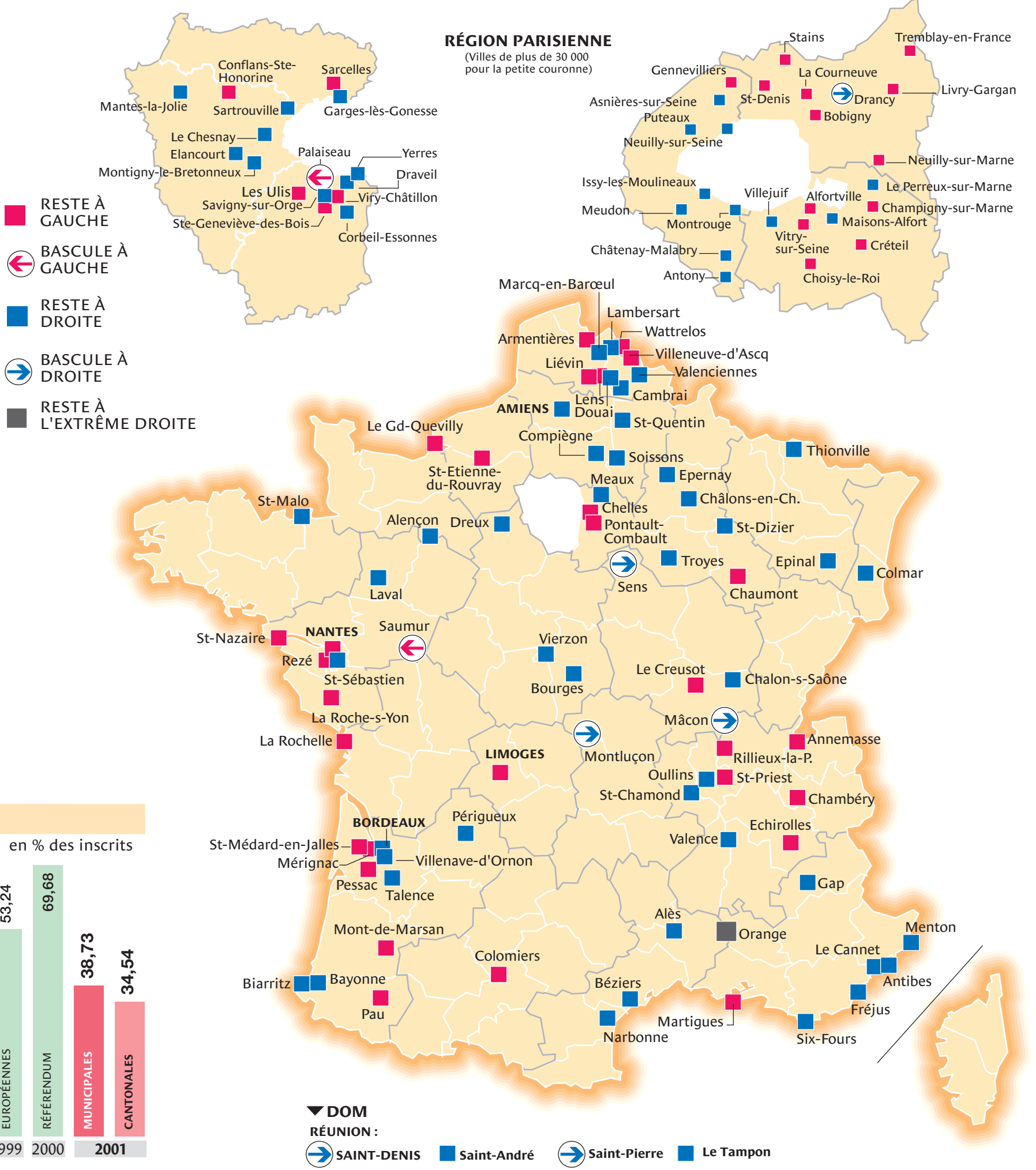
Les résultats du premier tour des élections municipales

Les villes pourvues (Villes de plus de 25 000 habitants)

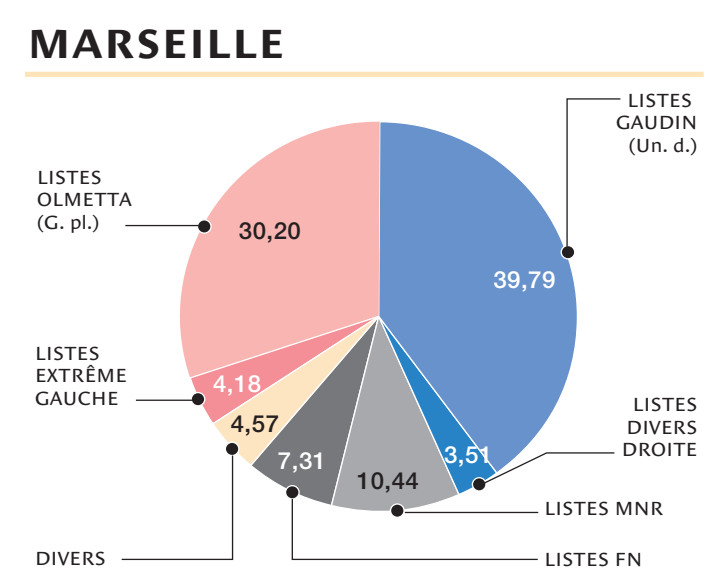
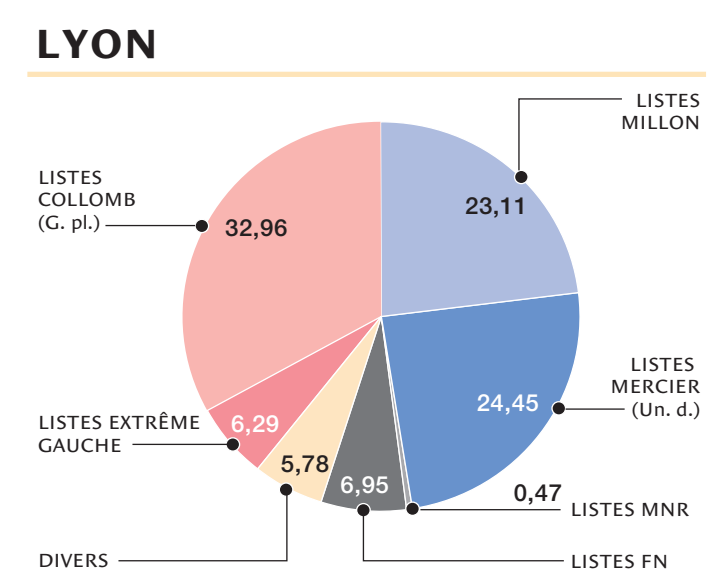
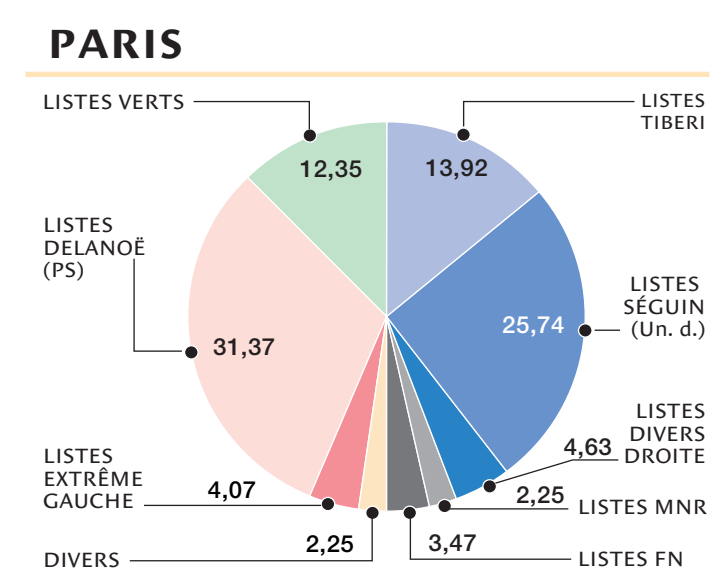
PARIS INCERTAIN entre la droite et la gauche ; Lyon suspendu à l'attitude de Charles Millon après le retrait du candidat officiel de la droite, Michel Mercier ; Toulouse indécise entre Philippe Douste-Blazy (UDF) et le candidat de la gauche, François Simon (PS) : le premier tour des élections municipales a prolongé le suspense dans les villes qui ont constitué les principaux points chauds de la campagne.

PLUSIEURS MINISTRES de Lionel Jospin regrettent qu'il n'en aille pas de même pour eux. Jean-Claude Gayssot, à Béziers, et Dominique Voynet, à Dole, sont sèchement battus dès le premier tour. Elisabeth Guigou, à Avignon, et Pierre Moscovici, à Montbéliard, devraient connaître le même sort le 18 mars et même Jack Lang devra faire flèche de tout bois pour rétablir sa situation à Blois. Seul Roger-Gérard Schwartzberg remporte son pari en enlevant la mairie de Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne. Le camp jospiniste peut trouver une consolation dans la victoire symbolique de François Hollande à Tulle, au cœur de la Corrèze chiraquienne.

POUR LA DROITE, le premier tour a d'abord été un soulagement. Elles conforte ses bastions de Marseille et de Bordeaux, où Alain Juppé est réélu. Elle ne cède pas de terrain au Havre, à Bourges, à Angoulême, elle conquiert Montluçon. L'opposition a d'autant plus apprécié ce répit qu'elle redoute de le voir s'évanouir au second tour.



Le rapport des forces à... RÉPARTITION DES VOIX EN POURCENTAGE



MODE D'EMPLOI

NOUS PUBLIONS les résultats du premier tour des élections municipales dans les villes de plus de quinze mille habitants en Ile-de-France et dans le département du Nord, et dans les villes de plus de dix mille habitants dans les autres départements métropolitains. Pour les départements dont les principales communes n'atteignent pas ce critère de population, nous donnons les résultats des trois villes les plus peuplées.

Ces résultats sont présentés par régions, classées par ordre alphabétique. Au sein de chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique. Dans chaque département, les résultats sont précédés d'un commentaire. La première ville de chaque département dont nous publions les résultats est le chef-lieu. Les autres villes sont classées par ordre alphabétique. Quand une ville est dotée d'une communauté urbaine, son nom est écrit en lettres **CAPITALES**. Les villes membres de cette communauté urbaine suivent dans l'ordre alphabétique ; elles sont précédées d'un -. Quand une ville est dotée d'une communauté d'agglomération, son nom est écrit en *italiques*.

Pour chaque ville, nous rappelons les résultats du premier tour des élections municipales de 1995. L'étiquette politique du maire sortant figure entre parenthèses à côté du nom de la ville. En cas d'élection au premier tour, figure en fin de ligne le nombre de sièges obtenu par chaque liste ayant obtenu des élus. En cas de ballottage, les listes admises à participer au second tour sont signalées en fin de ligne par **BA**.

Chaque liste est désignée par une étiquette politique qui résume les soutiens officiels dont elle bénéficie, le cas échéant. Pour chaque liste, nous indiquons le nom de la tête de liste. Lorsque l'étiquette de la tête de liste diffère de celle de la liste, elle est précisée. A droite, les listes investies par le RPR, l'UDF et DL - ces trois partis ayant négocié des candidatures communes - sont désignées par le sigle Un. d. (Union de la droite). A gauche, l'étiquette G. pl. (gauche plurielle) est réservée aux listes qui représentent à elles seules les cinq composantes de la majorité (PS, PC, Vets, PRG et MDC). En revanche, lorsque plusieurs listes émanent des partis de la majorité plurielle, aucune d'entre elles ne bénéficie de ce label. Les listes sont alors désignées par l'étiquette du candidat tête de liste. Si plusieurs partis de la majorité sont représentés sur une de ces listes, un signe + est accolé à l'étiquette.

MANDATS

s. : maire sortant.
d. : député.
sén. : sénateur.
d.e. : député européen.
min. : ministre.
s.E. : secrétaire d'Etat.

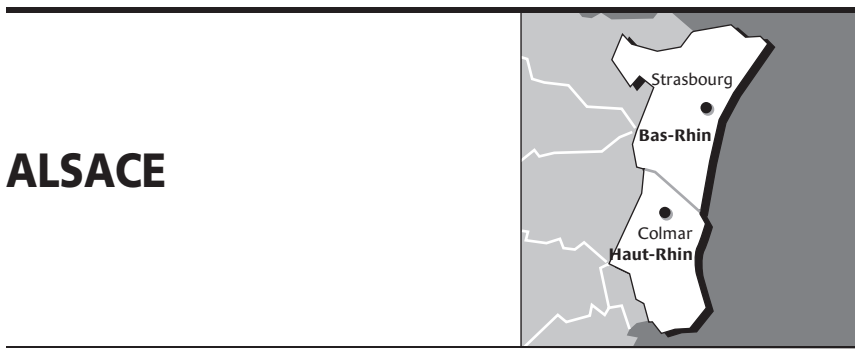
ÉTIQUETTES POLITIQUES

Ab. : Abertzale.
AC : A Cuncolta (nationalistes corses).
Alt. : Alternatifs.
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste (ex-PC).
CNI : Centre national des indépendants.
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions.
DL : Démocratie libérale.
DLC : Droite libérale chrétienne, présidée par Charles Millon.
div. : divers inclassables.
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : divers écologistes.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
FN : Front national.
GE : Génération écologie.
G. pl. : gauche plurielle.
ind. : indépendantistes.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Luttes ouvrières.
MDC : Mouvement des citoyens, présidé par Jean-Pierre Chevènement.
MEI : Mouvement écologiste indépendant.
MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais.
MNR : Mouvement national républicain, présidé par Bruno Mégret.
MPF : Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers.
MPM : Mouvement populaire mahorais.
nat. : nationalistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste gadeloupéen.
PCM : Parti communiste martiniquais.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PPDG : Parti progressiste démocratique gadeloupéen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PRG : Parti radical de gauche.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
rég. : régionalistes.

RPCR : Rassemblement pour la Calédonie dans la République, anti-indépendantiste.
RPF : Rassemblement pour la France, présidé par Charles Pasqua.
RPGR : Rassemblement pour la Guyane dans la République.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDB : Union démocratique bretonne, régionalistes.
UDF : Union pour la démocratie française.
Un. d. : Union de la droite.
UPC : Union du peuple corse.
UPLG : Union pour la libération de la Gadeloupe.
Wal. : Walwari (Guyane).

La mention **diss.** signale les dissidents.

ALSACE



BAS-RHIN

La gauche souffre. A Strasbourg, Catherine Trautmann (majorité plurielle) arrive 264 voix derrière Fabienne Keller, à la tête d'une liste UDF-RPR, et affrontera donc un second tour très difficile. L'ancienne ministre de la culture paie sans doute l'éloignement de Strasbourg quand elle était au gouvernement, mais aussi la rupture avec son ancien adjoint, Jean-Claude Petitdemange. L'ancien « patron » de la fédération PS du Bas-Rhin peut se maintenir au second tour et laisse soigneusement planer le doute sur ses intentions. La gauche souffre aussi dans la couronne de Strasbourg. A Ostwald, détenu par la gauche depuis 1977, le maire sortant PS, Jean-Marie Beutel, est battu par Danièle Meyer-Traver (divers droite). A Schiltigheim, Alfred Muller (divers gauche) se voit imposer le ballottage par Denis Maurer, un écologiste non soutenu par les Vets. A Illkirch-Graffenstaden, Jacques Bigot perd du terrain par rapport à 1995 et se retrouve en ballottage. La gauche peine enfin à Sélestat, où une liste inclassable, celle de François Simon, arbitra le second tour. L'extrême droite, divisée entre FN et MNR, subit une véritable érosion. A Strasbourg, l'ancien député FN Robert Spieler, créateur du Mouvement régional d'Alsace, ne franchit pas la barre des 10 %. Quant au président (UDF) du conseil régional d'Alsace, Adrien Zeller, qui avait renoncé à la mairie de Saverne, mais figurait en milieu de liste, il subit un camouflet avec le ballottage de son dauphin désigné, Thierry Carbiener.

STRASBOURG (PS)

L, 124 297 ; *V*, 67 987 ; *A*, 45,30 % ; *E*, 65 982
Un. d. (Keller, UDF)..... 19 467 (29,50) **BA**
G. pl. (Trautmann, s., PS)..... 19 203 (29,10)
div. g. (Petitdemange)..... 7 989 (12,11)
ext. d. (Spieler)..... 6 076 (9,21)
FN (Wehr)..... 4 947 (7,50)
div. (Gwiazdzinski)..... 4 112 (6,23)
LO (Robert)..... 1 835 (2,78)
LCR (Meyer)..... 1 346 (2,04)
PT (Hoffmann)..... 692 (1,05)
div. (Bennmann)..... 315 (0,48)

1995. - *L*, 132 028 ; *A*, 42,07 % ; *E*, 75 498. - Un. g. (Trautmann, PS, d.e., m.), 39 643 (52,51) ; Un. d. (Richard, UDF-CDS), 19 971 (26,45) ; FN (Blot), 7 135 (9,45) ; ext. d. (Spieler), 3 817 (5,06) ; écol. (Buchmann), 1 997 (2,65) ; Vets (Brom), 1 743 (2,31) ; div. (Taubes, ext. g.), 598 (0,79) ; div. (Wolff), 594 (0,79).

- Bischheim (UDF)

L, 8 271 ; *V*, 4 406 ; *A*, 46,73 % ; *E*, 4 057
Un. d. (Klein-Mosser, s., UDF)..... 2 651 (65,34) **28**
G. pl. (Sancho-Andreio, PS)..... 1 406 (34,66) **5**
1995. - *L*, 9 641 ; *A*, 48,17 % ; *E*, 4 888. - Un. d. (Klein-Mosser, UDF-CDS, m.), 2 422 (49,55) ; PC (Haefner), 1 069 (21,87) ; FN (Monteillet), 986 (20,17) ; PS (Hartmann), 411 (8,41).

- Hoenheim (RPR)

L, 6 907 ; *V*, 4 020 ; *A*, 41,80 % ; *E*, 3 838
Un. d. (Schneider, s., RPR, d.)... 1 915 (49,90) **BA**
G. pl. (Wehring, PS)..... 695 (18,11)
MNR (Bourhis)..... 613 (15,97)
div. d. (Steiner)..... 610 (15,89)

- Illkirch-Graffenstaden (PS)

L, 16 160 ; *V*, 8 742 ; *A*, 45,90 % ; *E*, 8 521
PS+ (Bigot, s.)..... 3 042 (35,70) **BA**
Un. d. (Tretz, div. d.)..... 2 522 (29,60)
MNR (Noth)..... 1 519 (17,83)
Vets (Carbiener)..... 1 438 (16,88)
1995. - *L*, 15 818 ; *A*, 42,69 % ; *E*, 8 853. - Un. g. (Bigot, PS), 2 569 (29,02) ; Un. d. (Koestel, div. d.), 2 161 (24,41) ; FN (Noth), 1 545 (17,45) ; div. d. (Zugmeyer), 1 131 (12,78) ; div. g. (Loeb), 802 (9,06) ; div. d. (Trontin), 645 (7,29).

- Lingolsheim (UDF)

L, 11 257 ; *V*, 6 135 ; *A*, 45,50 % ; *E*, 5 828
Un. d. (Bur, s., UDF, d.)..... 4 064 (69,73) **28**
G. pl. (Bitz, PS)..... 1 764 (30,27) **5**
1995. - *L*, 11 622 ; *A*, 47,41 % ; *E*, 5 856. - Un. d. (Bur, UDF-CDS), 4 213 (71,94) ; Un. g. (Peyré, PS), 1 643 (28,06).

- Ostwald (PS)

L, 7 331 ; *V*, 4 631 ; *A*, 36,83 % ; *E*, 4 471
Un. d. (Meyer-Traber, div. d.)... 2 276 (50,91) **25**
G. pl. (Beutel, s., PS)..... 2 195 (49,09) **8**
1995. - *L*, 7 163 ; *A*, 37,32 % ; *E*, 4 342. - Un. g. (Beutel, PS, m.), 2 258 (52,00) ; Un. d. (Meyer-Traber, div. d.), 1 221 (28,12) ; div. d. (Weitbruch), 863 (19,88).

- Schiltigheim (div. g.)

L, 15 934 ; *V*, 7 614 ; *A*, 52,22 % ; *E*, 7 264
G. pl. (Muller, s., div. g.)..... 2 932 (40,36) **BA**
écol. (Maurer)..... 1 650 (22,71)
Un. d. (Heydt, UDF)..... 1 382 (19,03)
div. g. (Fiegel)..... 1 300 (17,90)
1995. - *L*, 18 271 ; *A*, 46,91 % ; *E*, 9 557. - div. (Muller, div. g., d., m.), 4 300 (44,99) ; Un. g. (Nisand, PS), 2 520 (26,37) ; FN (Fuchs), 1 239 (12,96) ; Un. d. (Stoffels, MPF), 1 053 (11,02) ; Vets (Maurer), 445 (4,66).

Bischwiller (div. d.)

L, 5 624 ; *V*, 3 655 ; *A*, 35,01 % ; *E*, 3 394
div. d. (Hirtler, s.)..... 1 873 (55,19) **26**
div. d. (Muller)..... 1 140 (33,59) **6**
MNR (Voelckel)..... 381 (11,23) **1**
1995. - *L*, 5 562 ; *A*, 34,66 % ; *E*, 3 491. - Un. d. (Hirtler, RPR, m.), 1 495 (42,82) ; div. d. (Fischer), 1 131 (32,40) ; PS (Brousse, div. g.), 440 (12,60) ; div. d. (Audineau), 425 (12,17).

Haguenau (div. d.)

L, 19 212 ; *V*, 11 435 ; *A*, 40,48 % ; *E*, 10 825
Un. d. (Strasser, s., div. d.)..... 4 649 (42,95) **BA**
div. g. (Garcia)..... 3 072 (28,38)
div. d. (Caillaud)..... 1 850 (17,09)
G. pl. (Witzmann, PS)..... 1 254 (11,58)
1995. - *L*, 19 055 ; *A*, 34,27 % ; *E*, 12 321. - div. d. (Strasser, m.), 6 823 (55,38) ; Un. d. (Wirth, UDF-CDS), 2 853 (23,16) ; FN (Schultz), 1 583 (12,85) ; PS (Bauer, div. g.), 1 062 (8,62).

Obernai (div. d.)

L, 7 573 ; *V*, 4 473 ; *A*, 40,93 % ; *E*, 4 252
Un. d. (Fischer, div. d.)..... 2 299 (54,07) **23**
G. pl. (Freyemuth, PS)..... 815 (19,17) **3**
div. (Gagnina-Greiner)..... 707 (16,63) **2**
MNR (Hager)..... 431 (10,14) **1**
Hugues Hartleyb n.s.r.p.

Saverne (UDF)

L, 6 567 ; *V*, 4 022 ; *A*, 38,75 % ; *E*, 3 651
Un. d. (Carbiener, div. d.)..... 1 587 (43,47) **BA**
G. pl. (Bloch, div. g.)..... 1 094 (29,96)
div. d. (Rocher)..... 970 (26,57)
Adrien Zeller figure sur la liste de Thierry Carbiener.

1995. - *L*, 6 329 ; *A*, 33,02 % ; *E*, 4 103. - Un. d. (Zeller, UDF-CDS, d., m.), 2 398 (58,45) ; div. d. (Brandel), 820 (19,99) ; FN (Wees), 513 (12,50) ; Un. g. (Bloch, div. g.), 372 (9,07).

Sélestat (div. g.)

L, 11 238 ; *V*, 7 443 ; *A*, 33,77 % ; *E*, 7 104
Un. d. (Bauer, RPR)..... 3 221 (45,34) **BA**
G. pl. (Renaudet, PS)..... 2 965 (41,74)
div. (Simon)..... 918 (12,92)
Pierre Giersch n.s.r.p.
1995. - *L*, 10 988 ; *A*, 27,65 % ; *E*, 7 575. - PS (Estève, m.), 5 395 (71,22) ; Un. d. (Debes-Sigwalt, UDF-PR), 2 180 (28,78).

HAUT-RHIN

Le premier tour des municipales à Mulhouse a été marqué par un faible taux de participation (50,6 %) et un tassement de l'extrême droite, dont le score baisse, mais reste à un niveau élevé. Avec 45,08 % des suffrages, le maire sortant, Jean-Marie Bockel (PS), arrive nettement en tête devant le candidat de la droite républicaine, Bernard Stoessel (22,61 %), qui reste loin de la barre des 30 %, alors qu'un sondage du journal *L'Alsace* l'avait crédité, fin février, de 31 % des intentions de vote. Autre grand battu à Mulhouse, Gérard Freulet (MNR) se retrouve en troisième place (20,11 %), après avoir été le principal rival de M. Bockel il y a six ans. Avec les voix du candidat du Front national (6,80 %), l'extrême droite comptabilise près de 27 % des voix à Mulhouse, soit 3,5 points de moins qu'au premier tour des municipales de 1995. Qualifiant son score de « *résultat excellent* », M. Bockel peut envisager tranquillement un troisième mandat de maire après la triangulaire qui se profile pour le second tour. A Colmar, Gilbert Meyer (RPR) a été réélu dès le premier tour (50,73 %), améliorant de 5 points son score de 1995. Son challenger socialiste, Serge Rosenblieh (26,6 %), a progressé de 2,5 points. Dans les autres villes du Haut-Rhin, un seul maire sortant a été battu : à Wittelsheim, où Denis Riesemann a écarté Pierre Vogt. A Wittenheim, où le maire socialiste sortant ne se représentait pas, Paul Zwingelstein, qui menait une liste de la gauche plurielle, a été élu dès le premier tour.

Colmar (RPR)

L, 40 091 ; *V*, 22 203 ; *A*, 44,62 % ; *E*, 21 290
Un. d. (Meyer, s., RPR, d.)..... 10 800 (50,73) **39**
G. pl. (Rosenblieh, PS)..... 5 672 (26,64) **7**
div. d. (Gruenewald)..... 1 621 (7,61) **2**
MNR (Becker)..... 1 491 (7,00) **1**
div. d. (Peter)..... 882 (4,14)
LO (Roussel)..... 824 (3,87)
FN (Haebig)..... 0 (0,00)

1995. - *L*, 38 011 ; *A*, 42,30 % ; *E*, 21 360. - Un. d. (Meyer, RPR, d.), 9 798 (45,87) ; div. g. (Rosenblieh, PS), 5 158 (24,15) ; FN (Becker), 2 449 (11,47) ; div. d. (Peter, UDF-CDS), 1 692 (7,92) ; écol. (Waeheren, Vets), 1 395 (6,53) ; div. g. (Koch), 868 (4,06).

Cernay (RPR)

L, 6 719 ; *V*, 4 161 ; *A*, 38,07 % ; *E*, 3 795
Un. d. (Sordi, s., RPR)..... 1 957 (51,57) **26**
MNR (Schneider)..... 1 019 (26,85) **4**
G. pl. (Delbarre, PS)..... 819 (21,58) **3**

1995. - *L*, 6 496 ; *A*, 35,28 % ; *E*, 4 056. - Un. d. (Sordi, RPR), 1 261 (31,09) ; div. d. (Gory), 999 (24,63) ; div. (Kastner, FN), 833 (20,54) ; div. g. (Delbarre, PS), 529 (13,04) ; div. d. (Grifanti), 434 (10,70).

Guebwiller (RPR)

L, 6 834 ; *V*, 4 454 ; *A*, 34,83 % ; *E*, 4 243
div. d. (Weber)..... 1 850 (43,60) **BA**
div. d. (Meistermann)..... 827 (19,49)
G. pl. (Muller, Vets)..... 685 (16,14)
div. (Fachin)..... 610 (14,38)
LO (Schmidt)..... 271 (6,39)

Charles Haby n.s.r.p.

1995. - *L*, 6 900 ; *A*, 34,20 % ; *E*, 4 314. - div. d. (Haby, m.), 2 167 (50,23) ; div. d. (Meistermann), 944 (21,88) ; div. g. (David), 667 (15,46) ; div. (Zusslin, div. d.), 536 (12,42).

Illzach (UDF)

L, 9 394 ; *V*, 5 082 ; *A*, 45,90 % ; *E*, 4 757
Un. d. (Eckenspieler, s., UDF, s.n.)..... 3 321 (69,81) **28**
G. pl. (Deleury, PS)..... 1 436 (30,19) **5**
1995. - *L*, 9 683 ; *A*, 41,98 % ; *E*, 5 471. - Un. d. (Eckenspieler, UDF-CDS, m.), 3 721 (68,01) ; div. d. (Fallot, MPF), 788 (14,40) ; Un. g. (Deleury, PS), 692 (12,65) ; div. (Reinhardt), 270 (4,94).

Kingsheim (PS)

L, 8 562 ; *V*, 5 202 ; *A*, 39,24 % ; *E*, 4 946
G. pl. (Spiegel, s., PS)..... 2 702 (54,63) **26**
div. d. (Brombacher, RPR)..... 1 722 (34,82) **6**
MNR (Tresch)..... 522 (10,55) **1**
1995. - *L*, 7 657 ; *A*, 35,56 % ; *E*, 4 773. - div. g. (Spiegel, PS, m.), 3 084 (64,61) ; div. d. (Vinel, RPR), 1 274 (26,69) ; Un. d. (Beckert, RPR), 415 (8,69).

Mulhouse (PS)

L, 53 779 ; *V*, 27 243 ; *A*, 49,34 % ; *E*, 25 484
G. pl. (Bockel, s., PS, d.)..... 11 488 (45,08) **BA**
Un. d. (Stoessel, UDF)..... 5 761 (22,61)
MNR (Freulet)..... 5 126 (20,11)
FN (Binder)..... 1 734 (6,80)
LO (Ruch)..... 1 375 (5,40)

1995. - *L*, 57 823 ; *A*, 38,88 % ; *E*, 34 830. - PS (Bockel, m.), 12 856 (36,91) ; FN (Freulet), 10 630 (30,52) ; UDF (Klifa, UDF-PSD, d.), 4 431 (12,72) ; RPR (Arnaud), 3 851 (11,06) ; écol. (Waechter, MEI), 1 194 (3,43) ; div. d. (Muller), 612 (1,76) ; LO (Ruch), 496 (1,42) ; PC (Kuntz), 413 (1,19) ; div. d. (Frey), 347 (1,00).

Riedisheim (UDF)

L, 8 701 ; *V*, 5 126 ; *A*, 41,09 % ; *E*, 4 863
Un. d. (Buttner, s., UDF)..... 3 548 (72,96) **29**
G. pl. (Olivier, PS)..... 1 315 (27,04) **4**
1995. - *L*, 8 688 ; *A*, 50,02 % ; *E*, 3 678. - Un. d. (Buttner, UDF-CDS, m.), 3 678 (100).

Rixheim (RPR)

L, 8 920 ; *V*, 5 554 ; *A*, 37,74 % ; *E*, 5 309
Un. d. (Hanser, s., RPR)..... 1 981 (37,31) **BA**
PS+ (Becht)..... 1 681 (31,66)
Vets (Forestier)..... 857 (16,14)
div. d. (Nuffer)..... 790 (14,88)

1995. - *L*, 8 217 ; *A*, 37,86 % ; *E*, 4 901. - div. d. (Hanser, RPR), 2 201 (44,91) ; Un. d. (Tritz, UDF-CDS, m.), 1 226 (25,02) ; écol. (Forestier, Vets), 714 (14,57) ; div. g. (Kasser, PS), 394 (8,04) ; div. (Renaux), 366 (7,47).

AQUITAINE

DORDOGNE

A Périgueux, Michel Moyrand, premier secrétaire du PS en Dordogne, n'a pas réussi à atteindre le score réalisé par la gauche en 1995. Xavier Darcos, le maire (RPR) sortant, a été réélu avec près de 60 % des voix. Dans l'agglomération périgourdine, présidée par le maire de la ville-centre, la prime au sortant a joué, sauf dans deux communes, où le débat sur le fonctionnement de la communauté d'agglomération a été très vif : à Marçac, il a profité à l'opposition divers gauche ; à Notre-Dame-de-Sanilhac, le ballottage est très serré. A Sarlat, l'ancien ministre RPR M. de Peretti, est réélu dès le premier tour, face à la liste de la gauche plurielle emmenée par le communiste Louis Delmon. A Nontron, le socialiste Aquilino Morelle, conseiller du premier ministre, n'a pas réussi son parachutage face au maire RPR sortant, Pierre Giry. Il en va de même pour Béatrice Patrie : la députée européenne du Mouvement des citoyens (MDC) n'a pas réussi à bousculer le maire (RPR) de Montpon, Pierre Fauret. La gauche peut espérer gagner Bergerac, grâce au chevronnement Michel Suchod (MDC), mais les divisions internes au sein de la majorité risquent de ne pas s'effacer entre les deux tours, avec la radicale de gauche Christiane Doré. De quoi rassurer le maire sortant, Daniel Garrigue, président départemental du RPR, qui est en ballottage favorable.

Périgueux (RPR)

L, 18 338 ; *V*, 11 794 ; *A*, 35,69 % ; *E*, 11 114
Un. d. (Darcos, s., RPR, sén.)... 6 638 (59,73) **32**
G. pl. (Moyrand, PS)..... 3 724 (33,51) **6**
MNR (Géry)..... 752 (6,77) **1**
1995. - *L*, 20 041 ; *A*, 34,67 % ; *E*, 12 250. - Un. d. (Guéna, RPR, m.), 7 447 (60,79) ; Un. g. (Gadrat, PS), 4 803 (39,21).

Bergerac (RPR)

L, 19 169 ; *V*, 12 249 ; *A*, 36,10 % ; *E*, 11 608
Un. d. (Garrigue, s., RPR)..... 5 081 (43,77) **BA**
MDC+ (Suchod, d.)..... 2 952 (25,43)
PRG+ (Doré)..... 1 844 (15,89)
MNR (Durin)..... 1 731 (14,91)
1995. - *L*, 19 560 ; *A*, 30,62 % ; *E*, 13 039. - Un. d. (Garrigue, RPR, d.), 5 781 (44,34) ; Un. g. (Denoyelle, PS, m.), 4 411 (33,83) ; div. g. (Rabat), 1 967 (15,09) ; FN (Baconnet), 880 (6,75).

Sarlat-la-Canéda (RPR)

L, 7 164 ; *V*, 5 540 ; *A*, 22,67 % ; *E*, 5 154
<

- Gradignan (div. d.)
 L, 14 227 ; V, 8 935 ; A, 37,20 % ; E, 8 677

Un. d. (Canivenc, s., div. d.)..... 3 251 (37,47) **BA**
div. d. (Ruggiu)..... 2 352 (27,11)
PS+ (Delalande)..... 2 007 (23,13)
Verts (Dufour)..... 1 067 (12,30)

1995. - L, 13 937 ; A, 38,62 % ; E, 8 327 - Un. d. (Canivenc, div. d., m.), 4 901 (58,86) ; PS (Soria), 2 188 (26,28) ; Un. g. (Moresmau, PC), 653 (7,84) ; Verts (Refay), 585 (7,03) .

- Lormont (PS)
 L, 9 889 ; V, 5 312 ; A, 46,28 % ; E, 4 978

PS (Touzeau, s.)..... 3 042 (61,11) **29**
Un. d. (Moretti, DL)..... 1 366 (27,44) **4**
LCR (Delage)..... 570 (11,45) **2**

1995. - L, 10 244 ; A, 40,74 % ; E, 5 868 - Un. g. (Touzeau, PS), 3 642 (62,07) ; FN (Mallet), 1 003 (17,09) ; Un. d. (Gamracy, RPR), 988 (16,84) ; ext. g. (Teillet, PT), 235 (4,00) .

- Mérignac (PS)
 L, 37 816 ; V, 20 926 ; A, 44,66 % ; E, 19 806

G. pl. (Sainte-Marie, s., PS)..... 11 926 (60,21) **40**
Un. d. (Millet, UDF)..... 5 973 (30,16) **8**
LO (Malaty)..... 1 188 (6,00) **1**
LCR (Grimbert)..... 719 (3,63)

1995. - L, 37 901 ; A, 37,74 % ; E, 23 078 - Un. g. (Sainte-Marie, PS, m.), 13 163 (57,04) ; Un. d. (Millet, UDF), 6 743 (29,22) ; FN (Taveau), 1 422 (6,16) ; Verts (Chausset), 1 121 (4,86) ; LO (Barthélémy), 629 (2,73) .

- Pessac (PS)
 L, 34 947 ; V, 18 727 ; A, 46,41 % ; E, 17 829

G. pl. (Roussel, s., PS)..... 12 610 (70,73) **39**
Un. d. (Belloc, DL)..... 4 060 (22,77) **5**
LCR (Ufferte)..... 1 159 (6,50) **1**

1995. - L, 34 039 ; A, 39,94 % ; E, 20 125 - Un. g. (Roussel, PS, m.), 13 183 (65,51) ; Un. d. (Clemens, UDF-CDS), 4 372 (21,72) ; FN (Moralès), 1 181 (5,87) ; Verts (Dubois), 924 (4,59) ; LO (Malaty), 465 (2,31) .

- Saint-Médard-en-Jalles (PS)
 L, 17 467 ; V, 11 456 ; A, 34,41 % ; E, 10 980

PS (Lamaison, s.)..... 5 684 (51,77) **27**
Un. d. (Mangon, UDF)..... 3 534 (32,19) **6**
div. d. (Larribet)..... 1 155 (10,52) **1**
LCR (Benaben)..... 607 (5,53) **1**

1995. - L, 17 105 ; A, 31,38 % ; E, 11 398 - Un. g. (Lamaison, PS, m.), 6 608 (57,98) ; RPR (Bequain, CNI), 4 165 (36,54) ; Verts (Rocher), 625 (5,48) .

- Talence (UDF)
 L, 18 850 ; V, 11 417 ; A, 39,43 % ; E, 10 972

Un. d. (Cazabonne, s., UDF)..... 5 620 (51,22) **30**
PS+ (Redon)..... 3 284 (29,93) **6**
Verts (de Marco)..... 2 068 (18,85) **3**

1995. - L, 20 072 ; A, 42,21 % ; E, 11 310 - Un. d. (Cazabonne, UDF-CDS, m.), 5 194 (45,92) ; Un. g. (Redon, PS), 3 568 (31,55) ; Verts (de Marco), 917 (8,11) ; div. g. (Lacaze), 828 (7,32) ; FN (Lastrade), 803 (7,10) .

- Villenave-d'Ornon (UDF)
 L, 17 217 ; V, 10 998 ; A, 36,12 % ; E, 10 441

Un. d. (Pujol, s., UDF)..... 5 719 (54,77) **28**
G. pl. (Dutil, PS)..... 3 736 (35,78) **6**
div. g. (Raynaud)..... 986 (9,44) **1**

1995. - L, 17 408 ; A, 37,13 % ; E, 10 660 - Un. d. (Pujol, UDF-PSD), 4 012 (37,64) ; Un. g. (Bouillot, PS, m.), 3 676 (34,48) ; Verts (Nougues), 1 304 (12,23) ; Rad. (Barbe), 980 (9,19) ; FN (Sanchez), 688 (6,45) .

Arcachon (RPR)
 L, 10 655 ; V, 6 830 ; A, 35,90 % ; E, 6 709

div. d. (Foulon, RPR diss.)..... 3 314 (49,40) **BA**
RPR-DL (Lataillade, s., RPR)..... 1 972 (29,39)
PS (Pouyadou)..... 726 (10,82)
Verts (Oaverat)..... 431 (6,42)
UDF-RPF (Paris, UDF)..... 266 (3,96)

1995. - L, 10 314 ; A, 33,24 % ; E, 6 753 - Un. d. (Lataillade, RPR, m.), 2 183 (32,33) ; div. d. (Fleury, UDF), 1 666 (24,67) ; Un. g. (Acot-Mirande, PS), 1 363 (20,18) ; div. d. (Hannequin, CNI), 1 214 (17,98) ; FN (Gamelin), 327 (4,84) .

Cestas (PS)
 L, 12 609 ; V, 8 237 ; A, 34,67 % ; E, 7 919

PS (Ducout, s., d.)..... 6 300 (79,56) **30**
Un. d. (Boinot, RPR)..... 1 142 (14,42) **2**
LCR (Lafon)..... 477 (6,02) **1**

1995. - L, 11 892 ; A, 30,15 % ; E, 8 089 - Un. g. (Ducout, PS, d., m.), 6 641 (82,10) ; Un. d. (Guimpier, RPR), 1 448 (17,90) .

Gujan-Mestras (div. d.)
 L, 11 395 ; V, 7 554 ; A, 33,71 % ; E, 7 216

div. d. (Béziau, s.)..... 4 173 (57,83) **26**
div. g. (Malvaës)..... 1 772 (24,56) **4**
PS (Robert)..... 1 271 (17,61) **3**

1995. - L, 9 881 ; A, 27,66 % ; E, 6 967 - div. d. (Béziau, m.), 3 456 (49,61) ; div. d. (des Esquaux, RPR), 2 075 (29,78) ; Un. g. (Robert, PS), 1 436 (20,61) .

Libourne (PS)
 L, 14 630 ; V, 9 471 ; A, 35,26 % ; E, 8 930

G. pl. (Mitterrand, s., PS, d.)..... 4 575 (51,23) **27**
Un. d. (Momiott, DL)..... 4 355 (48,77) **8**

1995. - L, 14 724 ; A, 29,86 % ; E, 10 069 - Un. g. (Mitterrand, PS, m.), 5 192 (51,56) ; Un. d. (Bireau, RPR, d.), 3 790 (37,64) ; FN (Labégorre), 654 (6,50) ; écol. (Robert), 433 (4,30) .

La Teste-de-Buch (UDF)
 L, 14 490 ; V, 9 787 ; A, 32,46 % ; E, 9 431

Un. d. (Espied, s., UDF)..... 4 030 (42,73) **BA**
div. g. (Acot-Mirande, PS)..... 4 002 (42,43)
div. (Biehler)..... 1 399 (14,83)

LANDES

A Dax, le maire sortant, Jacques Fortet (DL), qui était pourtant confronté à deux autres listes de droite, enregistre un score inattendu (46,6 %), lui assurant un second tour assez confortable face au socialiste Gabriel Bellocq (36,6 %). Parmi quelques autres surprises, il faut noter la défaite du maire sortant de Soustons, Yves Montus - il fut un proche de François Mitterrand dans les Landes -, qui est battu de 40 voix par Charles Mauvoisin (UDF). A Biscarrosse, le maire sortant, Pierre Junca, président départemental de la nouvelle UDF, est en position de ballottage défavorable derrière Alain Dudon, sans étiquette, qui a un peu plus de 3 points d'avance sur lui. Le candidat socialiste, Marc Allimand, ayant obtenu 23,5 % des voix, il y aura une triangulaire au second tour. A Hagetmau, le maire, Serge Lansaman (RPR), paraissait menacé. Il se retrouve en fait en ballottage favorable avec 44,5 % des voix, et il a de grandes chances de remporter la triangulaire qui devrait l'opposer à son ancien adjoint Serge Borredon et à l'ancien maire et actuel conseiller général Alain Dutoya (radical de gauche). Autre surprise à Saint-Pierre-du-Mont, où le maire socialiste sortant, Jean-Pierre Jullian, confirme la victoire remportée de justesse il y a six ans.

Mont-de-Marsan (PS)
 L, 19 628 ; V, 12 079 ; A, 38,46 % ; E, 11 338

G. pl. (Labeyrie, s., PS, sén.)... 6 262 (55,23) **28**
div. (Dubos)..... 2 750 (24,25) **4**
Un. d. (Bertrand, div. d.)..... 2 326 (20,52) **3**

1995. - L, 19 537 ; A, 27,42 % ; E, 13 754 - Un. g. (Labeyrie, PS, m.), 7 837 (56,98) ; Un. d. (Duvignac, RPR), 5 917 (43,02) .

Dax (DL)
 L, 13 972 ; V, 8 398 ; A, 39,89 % ; E, 8 012

div. d. (Forté, s., DL)..... 3 736 (46,63) **BA**
G. pl. (Bellocq, PS)..... 2 909 (36,31)
div. d. (Labadie-Baudet, RPR)..... 938 (11,71)
div. d. (Cazalis)..... 429 (5,35)

1995. - L, 13 792 ; A, 36,06 % ; E, 8 571 - div. d. (Forté), 2 991 (34,90) ; Un. d. (Coussebaire-Dupin, UDF, m.), 2 361 (27,55) ; PS (Bellocq), 2 279 (26,59) ; PC (Pinaud), 563 (6,57) ; FN (Balanceu), 377 (4,40) .

Saint-Paul-lès-Dax (PS)
 L, 7 355 ; V, 4 953 ; A, 32,66 % ; E, 4 603

G. pl. (Michel, PS)..... 3 130 (68,00) **25**
div. d. (Lacouture)..... 1 473 (32,00) **4**

Jean-Pierre Pénicaud figure sur la liste de Danielle Michel

1995. - L, 7 452 ; A, 30,74 % ; E, 4 908 - Un. g. (Pénicaud, PS, m.), 3 239 (65,99) ; Un. d. (Bonamy, UDF), 1 669 (34,01) .

Tarnos (PC)
 L, 7 614 ; V, 5 412 ; A, 28,92 % ; E, 5 120

G. pl. (Fontenas, s., PC)..... 2 602 (50,82) **23**
Un. d. (Dupouy, RPR)..... 1 609 (31,43) **4**
div. (Desclaux)..... 909 (17,75) **2**

1995. - L, 7 358 ; A, 30,20 % ; E, 4 981 - Un. d. (Dupouy, RPR), 2 076 (41,68) ; PC (Fontenas), 2 003 (40,21) ; PS (Largounez), 902 (18,11) .

LOT-ET-GARONNE

Les trois députés socialistes du département, qui sont candidats aux élections municipales, se retrouvent dans des situations diverses. A Marmande, Gérard Gouzes, le maire sortant, est en ballottage favorable. La candidature de Bernard Manier, militant socialiste à la tête d'une liste de centre gauche, l'empêche de l'emporter dès le premier tour. M. Gouzes peut toutefois espérer retrouver son fauteuil le 18 mars. A Agen, où il se présentait pour la première fois, Alain Veyret arrive en tête, mais il se prépare à un second tour serré face à Philippe Lacaze (RPR), qui porte les couleurs de la droite unie après la décision du maire sortant, Paul Chollet (UDF), de ne pas se représenter. Le résultat dépendra du report éventuel des voix des électeurs de Patrick Pouzelgues (MPF) et de Françoise Grolet (FN) vers la liste de Philippe Lacaze. Si on se réfère aux élections législatives, Alain Veyret peut, de son côté, améliorer son score. A Villeneuve-sur-Lot, enfin, Jérôme Cahuzac, parti à l'assaut de la mairie tenue par Michel Gonelle (RPR), arrive en tête mais se prépare à un second tour délicat. Son sort dépend en grande partie du choix de Serge Léonard (ex-PS) de se désister ou de se maintenir au second tour.

Agén (UDF)
 L, 17 024 ; V, 11 278 ; A, 33,75 % ; E, 10 570

G. pl. (Veyret, PS, d.)..... 4 744 (44,88) **BA**
Un. d. (Lacaze, RPR)..... 4 200 (39,74)
FN (Grolet)..... 951 (9,00)
div. d. (Pouzelgues, MPF)..... 675 (6,39)

Paul Chollet n.s.r.p.

Marmande (PS)
 L, 13 473 ; V, 8 752 ; A, 35,04 % ; E, 7 960

G. pl. (Gouzes, s., PS, d.)..... 3 643 (45,77) **BA**
Un. d. (Goupillat, RPR)..... 2 996 (37,64)
div. g. (Manier, PS diss.)..... 1 321 (16,60)

1995. - L, 12 850 ; A, 24,95 % ; E, 9 148 - Un. g. (Gouzes, PS, m.), 4 646 (50,79) ; Un. d. (Benquet, UDF-CDS), 3 981 (43,52) ; div. d. (Tachioires, RPR diss.), 521 (5,70) .

Villeneuve-sur-Lot (RPR)
 L, 16 084 ; V, 10 160 ; A, 36,83 % ; E, 5 553

G. pl. (Cahuzac, PS, d.)..... 3 582 (37,50) **BA**
Un. d. (Gonelle, s., RPR)..... 3 160 (33,08)
div. (Barré)..... 1 149 (12,03)
div. g. (Léonard)..... 971 (10,16)
div. d. (Larribeau, RPF)..... 691 (7,23)

1995. - L, 16 230 ; A, 37,94 % ; E, 9 488 - Un. d. (Gonelle, RPR, m.), 5 233 (55,15) ; PS (Descayrac), 2 260 (23,82) ; div. d. (Boussier), 1 078 (11,36) ; PC (Garrigue), 917 (9,66) .

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

La prime aux sortants a été accordée dans les grandes villes du Béarn et du Pays basque, où ont été reconduits, cette fois dès le premier tour, les maires UDF de Bayonne et Biarritz. Comme son collègue RPR de Billère, Michèle Alliot-Marie est réélue sans coup férir à Saint-Jean-de-Luz, où l'on s'attendait pourtant à une seconde manche très disputée, comme il y a six ans. Réédition de 1995, il n'y aura pas de second tour pour l'ancien ministre socialiste André Labarrère, à Pau, où il va donc exercer un sixième mandat consécutif. A l'inverse, la gauche plurielle paraît en danger dans deux de ses places fortes béarnaises. Des dissidences en son sein ont aussi permis à la droite d'arriver en tête à Oloron-Sainte-Marie et à Orthez, dont le premier magistrat est un habitué des élections sur le fil. Autour de Bayonne, le PCF a repris son fief historique de Boucau, ravi par l'UDF en 1995, tandis que, sur la côte, les nationalistes basques maintiennent leurs positions autour de 10 % des suffrages exprimés. Ils opèrent même des percées à la périphérie. C'est le cas à Saint-Pierre d'Irube, à Ustaritz ou à Ciboure. Une succession étant à assurer, un second tour est nécessaire pour le PS à Hendaye et pour l'UDF à Anglet, où le député socialiste, Jean Espilondo, réalise un bon score. Cependant, quoi qu'il arrive dans cette cité, la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz restera entre les mains de la formation centriste.

Moulins (RPR)
 L, 14 153 ; V, 8 201 ; A, 42,05 % ; E, 7 802

Un. d. (Périssoil, s., RPR)..... 4 552 (58,34) **28**
G. pl. (Mercier-Rayet, PS)..... 2 684 (34,40) **6**
div. d. (Velez)..... 566 (7,25) **1**

1995. - L, 14 731 ; A, 36,05 % ; E, 9 221 - Un. d. (Périssoil, RPR, min.), 5 016 (54,40) ; Un. g. (Mairal, PC), 3 418 (37,07) ; FN (De Salvert), 476 (5,16) ; écol. (Bréant, GE), 311 (3,37) .

Cusset (div. d.)
 L, 8 611 ; V, 6 128 ; A, 28,84 % ; E, 5 742

G. pl. (Bardet, PC)..... 2 609 (45,44) **BA**
Un. d. (Blethon, s., div. d.)..... 2 406 (41,90)
div. d. (Geneste)..... 727 (12,66)

1995. - L, 9 852 ; A, 34,07 % ; E, 6 188 - Un. d. (Blethon, UDF), 2 221 (35,89) ; Un. g. (Milliet, PS, m.), 2 151 (34,76) ; div. g. (Rostan, PS diss.), 1 231 (19,89) ; div. g. (Daubernard), 585 (9,45) .

Montluçon (PC)
 L, 27 557 ; V, 18 310 ; A, 33,56 % ; E, 17 018

Un. d. (Dugléry, div. d.)..... 9 775 (57,44) **34**
G. pl. (Micouraud, s., PC)..... 7 243 (42,56) **9**

1995. - L, 30 059 ; A, 35,46 % ; E, 18 776 - Un. g. (Goldberg, PC, m.), 10 206 (54,36) ; Un. d. (Gravier, UDF, d.), 6 885 (36,67) ; écol. (Fizouat), 1 685 (8,97) .

Vichy (DL)
 L, 17 446 ; V, 11 059 ; A, 36,61 % ; E, 10 715

Un. d. (Malhuret, s., DL)..... 3 721 (34,73) **BA**
PRG+ (Charasse, d.)..... 3 306 (30,85)
div. d. (Collard)..... 2 472 (23,07)
MNR (Mayadoux)..... 658 (6,14)
Verts (Rondepierre)..... 558 (5,21)

1995. - L, 18 559 ; A, 41,97 % ; E, 10 347 - Un. d. (Malhuret, UDF-PR, d., m.), 4 669 (45,12) ; Un. g. (Perisse, PS), 2 025 (19,57) ; div. d. (Wirth, UDF diss.), 1 956 (18,90) ; FN (Gosp), 1 697 (16,40) .

Yzeure (PS)
 L, 9 539 ; V, 6 065 ; A, 36,42 % ; E, 5 629

G. pl. (Chambefort, s., PS)..... 4 221 (74,99) **29**
Un. d. (Canac, UDF)..... 1 408 (25,01) **4**

1995. - L, 9 588 ; A, 30,16 % ; E, 6 452 - Un. g. (Chambefort, PS, m.), 4 852 (75,20) ; Un. d. (Comot, UDF), 1 600 (24,80) .

Anglet (UDF)
 L, 27 057 ; V, 16 064 ; A, 40,63 % ; E, 15 194

Un. d. (Villenave, s., UDF)..... 6 951 (45,75) **BA**
G. pl. (Espilondo, PS, d.)..... 6 279 (41,33)
div. d. (Lamoure)..... 1 964 (12,93)

1995. - L, 25 037 ; A, 38,97 % ; E, 14 661 - div. d. (Bonnet, UDF-CDS, m.), 7 141 (48,71) ; Un. g. (Lagareste, PS), 4 401 (30,02) ; div. d. (Poncinii), 1 823 (12,43) ; aut. (Ithurbide), 1 296 (8,84) .

Bayonne (UDF)
 L, 24 562 ; V, 14 115 ; A, 42,53 % ; E, 13 507

Un. d. (Grenet, s., UDF)..... 7 746 (57,35) **31**
G. pl. (Capdevielle, PS)..... 3 586 (26,55) **5**
nat. (Larralde, Ab.)..... 1 307 (9,68) **2**
LCR (Endewelt)..... 868 (6,43) **1**

1995. - L, 23 664 ; A, 36,51 % ; E, 14 738 - div. d. (Grenet, d., m.), 6 199 (42,06) ; div. g. (Péry, PS, d.e.), 4 272 (28,99) ; div. (Domerque, UDF-PR), 2 528 (17,15) ; Aut. E. (Bisaute, Verts), 874 (5,93) ; div. g. (Desez, PC), 865 (5,87) .

Biarritz (UDF)
 L, 22 635 ; V, 12 303 ; A, 45,65 % ; E, 11 640

UDF-DL (Borotra, s., UDF, sén.)..... 6 388 (54,88) **31**
G. pl. (Labégorrie, PS)..... 2 758 (23,69) **4**
div. d. (Saint-Cricq, RPR)..... 2 494 (21,43) **4**

1995. - L, 21 846 ; A, 42,28 % ; E, 12 163 - div. (Borotra, UDF-CDS, m.), 5 615 (46,16) ; div. d. (Brisson, RPR), 3 918 (32,21) ; Un. g. (Svensen, PS), 1 891 (15,55) ; div. d. (Segot), 739 (6,08) .

Billère (RPR)
 L, 8 509 ; V, 5 125 ; A, 39,77 % ; E, 4 793

Un. d. (Arriau, s., RPR)..... 2 751 (57,40) **26**
G. pl. (Delourme, PS)..... 2 042 (42,60) **7**

1995. - L, 8 605 ; A, 33,63 % ; E, 5 461 - div. d. (Arriau, RPR, m.), 3 103 (56,82) ; Un. g. (Delourme, PS), 2 358 (43,18) .

Hendaye (PS)
 L, 8 393 ; V, 5 335 ; A, 36,44 % ; E, 4 980

G. pl. (Ecenarro, PS)..... 2 168 (43,53) **BA**
Un. d. (Hiribarren, div. d.)..... 894 (17,95)
div. (Sallaberry)..... 814 (16,35)
div. g. (Butori)..... 676 (13,57)
nat. (Arrambide, Ab.)..... 428 (8,59)

Raphaël Lassalette n.s.r.p.

ALLIER

C'est de Montluçon que vient la grosse surprise, avec la défaite du communiste Jean-Claude Micouraud face à Daniel Dugléry (divers d.). Le candidat de l'opposition l'emporte avec une confortable avance, en recueillant 57,44 % des suffrages face au sortant, qui avait succédé en 1998 à Pierre Goldberg, maire de ce bastion communiste depuis 1977. L'usure du pouvoir, le manque de renouvellement des élus, et surtout la détermination de M. Dugléry entraînent ce tournant. Ce n'est d'ailleurs pas la seule surprise enregistrée dans ce bassin ouvrier, puisqu'à Commenry, première commune à se doter d'un maire socialiste (en 1882), Jean-Louis Gaby (Union droite) s'impose face au maire sortant, Guy Formet (PS). A Vichy, Claude Malhuret (Un. d.), le maire sortant, arrive en tête avec 34,73 % des voix, mais il n'a pas pour autant partie gagnée. Le député PRG Gérard Charasse est en seconde position, avec 30,85 % des voix. alors que l'avocat Gilbert Collard (div. d.), avec 23,07 % des suffrages exprimés, s'annonce comme l'arbitre du second tour, qui mettra en jeu une triangulaire. A Moulins, l'ancien ministre du logement, Pierre-André Périssol (RPR), conforte son implantation et s'impose, avec plus de 58 % des suffrages.



AUVERGNE

Aurillac (MDC)
 L, 19 841 ; V, 14 058 ; A, 29,15 % ; E, 13 407

PS+ (Souchon)..... 5 699 (42,51) **BA**
MDC+ (Bec, s.)..... 4 377 (32,65)
Un. d. (Coussain, UDF, d.)..... 3 331 (24,85)

1995. - L, 20 414 ; A, 28,62 % ; E, 14 176 - Un. g. (Souchon, PS, m.), 5 877 (41,46) ; div. g. (Bec), 4 308 (30,39) ; Un. d. (Jiolat, RPR), 3 991 (28,15) .

Arpajon-sur-Cère (PS)
 L, 4 367 ; V, 3 088 ; A, 29,29 % ; E, 2 128

G. pl. (Destannes, s., PS)..... 2 128 (100) **29**

1995. - L, 4 142 ; A, 18,52 % ; E, 3 228 - Un. g. (Destannes, PS, m.), 1 712 (53,04) ; Un. d. (Coussain, UDF, d.), 1 516 (46,96) .

Saint-Flour (UDF)
 L, 4 646 ; V, 3 478 ; A, 25,14 % ; E, 3 199

Un. d. (Jarlier, s., UDF, sén.)... 2 353 (73,55) **26**
G. pl. (Meyroneinc, PS)..... 846 (26,45) **3**

1995. - L, 4 606 ; A, 21,69 % ; E, 3 417 - Un. d. (Jarlier, UDF, m.), 2 116 (61,93) ; div. d. (Albisson), 714 (20,90) ; Un. g. (Meyroneinc, PS), 587 (17,18) .

Chaque jeudi avec

Le Monde
 DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
 DES LIVRES

Lons

HAUTE-LOIRE

Le Puy-en-Velay passe à gauche, Brioude reste à droite et Yssingéaux est en ballottage incertain, tels sont les résultats majeurs du scrutin en Haute-Loire. Après soixante-sept ans de règne sans partage, la droite cède les commandes de la ville chef-lieu. Le maire sortant UDF, Serge Monnier, suppléant du député Jacques Barrot, est battu assez nettement par une femme, Arlette Arnadu-Landau, tête de liste de la gauche plurielle. Il faudra attendre les résultats des vingt-huit autres communes, pour savoir si la communauté d'agglomération suivra le même chemin. Une chose est sûre, le président sortant de cette collectivité, Jean Pierre Alix (div. d.), ne sera pas reconduit. A Yssingéaux, les trois listes sont au coude à coude. Madeleine Dubois, UDF, dauphine désignée de Jacques Barrot, qui ne se représentait pas, arrive en deuxième position derrière le docteur Bernard Gallot (div. d.), conseiller municipal démissionnaire. La liste de gauche conduite par Michel Saby arrive en troisième position. Le ballottage, au second tour, pourra se traduire par une triangulaire a priori défavorable à Madeleine Dubois. Brioude, la droite conserve la sous-préfecture, où Jean-Jacques Faucher (div. d.) est réélu avec 53,3 % des suffrages.

Le Puy-en-Velay (UDF)

L, 11 926; V, 7 928; A, 33,52 %; E, 7 428
G. pl. (Arnadu-Landau, PS) 3 890 (52,37) **27**
Un. d. (Monnier, s. UDF) 3 538 (47,63) **8**

Brioude (div. d.)

L, 4 742; V, 3 478; A, 26,66 %; E, 3 137
Un. d. (Faucher, s., div. d.) 1 672 (53,30) **23**
G. pl. (Lhéritier, PS) 1 064 (33,92) **5**
div. d. (Jouve) 401 (12,78) **1**
1995. - L, 4 670; A, 22,10 %; E, 3 433. - Un. d. (Faucher, div. d.), 1 916 (55,81); PS diss. (Lhéritier), 1 312 (38,22); PS (Chapaveire), 205 (5,97).

Yssingéaux (UDF)

L, 5 013; V, 3 829; A, 23,62 %; E, 3 564
div. d. (Gallot) 1 240 (34,79) **BA**
Un. d. (Dubois, UDF) 1 183 (33,19)
div. g. (Saby) 1 141 (32,01)
Jacques Barrot, d., n.s.r.p.
1995. - L, 4 740; A, 21,35 %; E, 3 431. - Un. d. (Barrot, UDF-CDS, pr. c.g., m.), 1 956 (57,01); Un. g. (Dupuy, PS), 1 475 (42,99).

PUY-DE-DÔME

A Clermont-Ferrand, le sénateur et maire socialiste sortant, Serge Godard, devrait retrouver son fauteuil au second tour, puisque la liste de la gauche plurielle qu'il conduisait a bénéficié d'une majorité très nette, face à une droite déchirée qui ne présentait pas moins de trois listes. Celle de la candidate officielle, Paule Oudot (UDF), suppléante de Valéry Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale, n'a pas dépassé les 17 %, alors que les deux listes dissidentes, de Michel Fanget, conseiller général UDF, et de Claudine Lafaye, également conseillère générale UDF, ont recueilli ensemble plus de 20 %. La droite ne bénéficie donc d'aucun avantage, même si l'on prend en compte le résultat obtenu par Abel Poitribeau, le candidat MNR, qui a amélioré de 1 point le score du FN en 1995. L'attitude des deux candidats dissidents de droite, à même de se maintenir, sera fondamentale. Avant le premier tour, Paule Oudot avait rejeté toute idée de fusion ou de désistement. Favorable à une entente, Michel

Fanger a, de son côté, fait savoir qu'il resterait en lice si l'union ne pouvait se réaliser. A gauche, l'extrême gauche a réussi une réelle avancée, sans parvenir toutefois à se qualifier pour le second tour. Le candidat de la LCR, Alain Laffont, recueille 8,5 % des suffrages, tandis que Daniel Séguay, pour Lutte ouvrière, dépasse les 5 %. En dehors de la bataille pour Clermont-Ferrand, le scrutin dans les autres villes du département du Puy-de-Dôme montre une grande stabilité.

Clermont-Ferrand (PS)

L, 68 924; V, 38 061; A, 44,78 %; E, 35 892
G. pl. (Godard, s., PS, sén.) 15 599 (43,46) **BA**
Un. d. (Oudot, UDF) 5 907 (16,46)
div. d. (Fanget, UDF diss.) 5 207 (14,51)
LCR (Laffont) 3 077 (8,57)
div. d. (Lafaye, UDF) 2 149 (5,99)
MNR (Poitribeau) 2 101 (5,85)
LO (Séguay) 1 852 (5,16)
1995. - L, 71 106; A, 36,50 %; E, 44 339. - Un. g. (Quilliot, PS, m.), 18 565 (41,87); Un. d. (Giscard d'Estaing, UDF, pr. Rép., d.), 17 938 (40,46); Verts (Auroi), 2 661 (6,00); div. (Michy), 2 139 (4,82); FN (Jaffrès), 1 956 (4,41); LO (Séguay), 1 080 (2,44).

Beaumont (DL)

L, 7 990; V, 5 106; A, 36,10 %; E, 4 916
Un. d. (Dumeil, s., DL) 1 586 (32,26) **BA**
div. g.+ (Saint-André) 1 330 (27,05)
PS+ (Néhémie) 945 (19,22)
div. d. (Rouchon) 727 (14,79)
div. g. (Besset) 638 (6,67)
1995. - L, 7 343; A, 34,52 %; E, 4 659. - div. d. (Dumeil, UDF), 1 725 (37,03); div. d. (Couvaut, UDF), 1 209 (25,95); écol. (Saumureau, Verts), 1 005 (21,57); Un. g. (Berthier, PS), 720 (15,45).

Chamalières (UDF)

L, 12 420; V, 7 376; A, 40,61 %; E, 6 759
Un. d. (Wolff, s., UDF) 4 459 (65,97) **28**
G. pl. (Thévenot, PS) 2 300 (34,03) **5**
1995. - L, 12 305; A, 37,83 %; E, 7 210. - Un. d. (Wolff, UDF, m.), 4 938 (68,49); Un. g. (Gendre, PS), 2 272 (31,51).

Cournon-d'Auvergne (PS)

L, 13 045; V, 8 337; A, 36,09 %; E, 7 893
PS+ (Pasciuto) 2 513 (31,84) **BA**
div. d. (Cheron) 1 889 (23,93)
div. g.+ (Arnal, MDC) 1 884 (23,87)
Un. d. (Pouyet, RPR) 1 607 (20,36)
Catherine Guy-Quint, d.e., n.s.r.p.
1995. - L, 12 786; A, 28,12 %; E, 8 782. - Un. g. (Guy-Quint, PS, m.), 5 082 (57,87); Un. d. (Gardet, UDF), 3 700 (42,13).

Issoire (RPR)

L, 8 684; V, 5 954; A, 31,44 %; E, 5 624
RPR-UDF (Pascallon, s., RPR, d.) 2 476 (44,03) **BA**
div. d. (Guillet, div. g.) 1 922 (34,17)
Verts+ (Fourvel-Pelletier) 644 (11,45)
div. d. (Peytour, RPF) 582 (10,35)
1995. - L, 8 750; A, 33,29 %; E, 5 553. - Un. d. (Pascallon, RPR, d., m.), 2 730 (49,16); Un. g. (Veissière, PS), 1 288 (23,19); div. g. (Bard), 1 228 (22,11); div. d. (Ray), 307 (5,53).

Riom (PS)

L, 11 284; V, 7 238; A, 35,86 %; E, 6 840
PS+ (Zycola, s.) 2 559 (37,41) **BA**
Un. d. (Liebermann, UDF) 2 311 (33,79)
div. d. (Laurençon) 1 221 (17,85)
Verts (Mollon) 749 (10,95)
1995. - L, 11 935; A, 33,51 %; E, 7 669. - Un. d. (Liebermann, UDF-CDS, m.), 3 382 (44,10); Un. g. (Bonté), 3 310 (43,16); div. (Gourvès, écol.), 667 (8,70); Verts (Molon), 310 (4,04).

Thiers (PS)

L, 8 910; V, 5 849; A, 34,35 %; E, 5 528
G. pl. (Adevah-Poeuf, s., PS, d.) 2 143 (38,77) **BA**
div. (Deglon) 1 986 (35,93)
Un. d. (Chartoire, DL) 1 399 (25,31)
1995. - L, 9 126; A, 26,16 %; E, 6 310. - Un. g. (Adevah-Poeuf, PS), 3 846 (60,95); Un. d. (Chartoire, UDF, d.), 2 464 (39,05).



BOURGOGNE

CÔTE-D'OR

A Dijon, où le député-maire RPR Robert Poujade ne brigait pas un sixième mandat, la gauche arrive pour la première fois en tête. La liste conduite par le socialiste François Rebsamen engrange 1 000 voix d'avance sur celle du RPR Jean-François Bazin, soutenue par le maire sortant. La gauche améliore nettement son score par rapport aux dernières municipales et semble en mesure de l'emporter au second tour. Il lui faudra pour cela rassembler les voix du chevènementiste Pierre-Emmanuel Pertus. La droite, pourtant unie, est loin de faire le plein de ses suffrages par rapport au scrutin de 1995, où Robert Poujade avait dû affronter une liste concurrente. Pour espérer l'emporter, il lui faudra mobiliser les abstentionnistes et piocher dans le réservoir des électeurs de l'extrême droite, qui, même divisés, progressent légèrement. A Chenôve, le Mouvement des citoyens perd son fief, longtemps détenu par le défunt Roland Carraz. Son épouse, Guislaine, a totalisé moins de voix que le socialiste Jean Esmonin, réélu au premier tour. A Beaune, le maire RPR sortant, Alain Suguenot, sera en ballottage favorable lors d'une triangulaire, le leader du FN, Pierre Jaboulet-Vercherre, perdant nettement du terrain.

Dijon (RPR)

L, 72 166; V, 42 752; A, 40,76 %; E, 41 187
PS+ (Rebsamen) 17 365 (42,16) **BA**
Un. d. (Bazin, RPR) 16 375 (39,76)
FN (Cavin) 2 349 (5,70)
MDC (Pertus) 2 291 (5,56)
MNR (Gillaizeau) 1 107 (2,69)
LO (Lambert) 1 063 (2,58)
PT (Perron) 637 (1,55)
Robert Poujade, d., n.s.r.p.
1995. - L, 77 854; A, 45,65 %; E, 41 687. - Un. d. (Poujade, RPR, d., m.), 16 446 (39,45); Un. g. (Rebsamen, PS), 10 950 (26,27); div. d. (Japiot), 6 989 (16,77); FN (Jubault), 3 258 (7,82); écol. (Masson, Verts), 1 516 (3,64); écol. (Caignot), 916 (2,20); PT (Carruge), 861 (2,07); LO (Simon), 751 (1,80).

Beaune (RPR)

L, 13 112; V, 8 146; A, 37,87 %; E, 7 889
Un. d. (Suguenot, s., RPR) 3 765 (47,72) **BA**
div. d. (Rousseau) 2 087 (26,45)
G. pl. (Thomas, Verts) 1 498 (18,99)
FN (Jaboulet-Vercherre) 539 (6,83)
1995. - L, 12 979; A, 36,47 %; E, 8 077. - RPR (Suguenot, d.), 3 232 (40,01); UDF (Demoisier), 2 130 (26,37); Un. g. (Agnéta, PS), 1 592 (19,71); FN (Jaboulet-Vercherre), 1 123 (13,90).

Chenôve (PS)

L, 8 524; V, 4 592; A, 46,13 %; E, 4 322
PS+ (Esmonin, s.) 2 234 (51,69) **26**
MDC (Carraz) 1 024 (23,69) **4**
FN (Gaillard) 797 (18,44) **3**
LO (Niang) 142 (3,29)
PT (Villaume) 125 (2,89)
1995. - L, 9 721; A, 40,43 %; E, 5 669. - Un. g. (Carraz, MDC, m.), 2 858 (50,41); FN (Cavin), 1 350 (23,81); Un. d. (Dodet, UDF-CDS), 1 281 (22,60); PT (Villaume), 180 (3,18).

Chevigny-Saint-Sauveur (CNI)

L, 6 654; V, 4 054; A, 39,07 %; E, 3 869
Un. d. (Brenot, s., CNI) 2 631 (68,00)
G. pl. (Beaux, PS) 1 238 (32,00)

1995. - L, 6 033; A, 32,45 %; E, 3 930. - Un. d. (Brenot, div. d.), 2 781 (70,76); Un. g. (Audard, PS), 1 149 (29,24).

Talent (RPR)

L, 8 294; V, 4 670; A, 43,69 %; E, 4 497

Un. d. (Menut, s., DL) 2 097 (46,63) **BA**
G. pl. (Merle, PS) 1 412 (31,40)
div. d. (Peignelin) 754 (16,77)
LO (Coste) 234 (5,20)

1995. - L, 8 430; A, 34,74 %; E, 5 361. - Un. d. (Carmignati, RPR, m.), 2 468 (46,04); Un. g. (Varray, PS), 1 454 (27,12); div. d. (Xolin), 1 047 (19,53); FN (Boisson), 392 (7,31).

NIÈVRE

Présentée le jour de la clôture des inscriptions, aKeurOuvert, une liste de solidarité conduite par Christian Mechin, a pesé dans le scrutin à Nevers. Sans elle, le député et maire Didier Boulaud (PS) aurait pu, dès dimanche soir, retrouver son siège. Ce devrait être le cas au soir du second tour, face à la liste conduite par le conseiller régional Philippe Morel (PR). M. Boulaud devrait rassembler la majorité des électeurs qui ont voté pour la liste aKeurOuvert et pour celle de Lutte ouvrière qui, malgré un bon score, perd, de ce fait, son seul conseiller municipal. A Cosne-sur-Loire, Didier Béguin est reconduit pour un troisième mandat. La liste de gauche du socialiste Jean-Claude Deslot, désertée par le député Gaëtan Gorce (PS) qui se présentait à La Charité-sur-Loire, enregistre un score bien en deçà de celui réalisé lors des deux précédents scrutins. A Varennes-Vauzelles, le duel est largement favorable au maire communiste sortant, André Périnaud. Un premier magistrat qui, juste avant les élections, avait accepté le principe d'une adhésion à la communauté de communes de Nevers, après des années de refus. A Lormes, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a été réélu.

Nevers (PS)

L, 25 813; V, 13 901; A, 46,15 %; E, 12 990
G. pl. (Boulaud, s., PS, d.) 6 315 (48,61) **BA**
Un. d. (Morel, UDF) 4 725 (36,37)
LO (Lemoine) 1 127 (8,68)
div. (Mechin) 823 (6,34)
1995. - L, 26 711; A, 38,49 %; E, 15 846. - Un. g. (Boulaud, PS, d., m.), 8 719 (55,02); Un. d. (Rostein, RPR), 6 127 (38,67); LO (Dupuis), 1 000 (6,31).

Cosne-Cours-sur-Loire (UDF)

L, 7 086; V, 4 425; A, 37,55 %; E, 4 167
Un. d. (Béguin, s., UDF) 2 733 (65,59) **28**
G. pl. (Deslot, PS) 1 434 (34,41) **5**

Varennes-Vauzelles (PCF)

L, 7 730; V, 4 918; A, 36,38 %; E, 4 594
G. pl. (Périnaud, s., PC) 3 474 (75,62) **29**
div. (Curtenaz) 1 120 (24,38) **4**
1995. - L, 7 681; A, 42,72 %; E, 3 592. - Un. g. (Périnaud, PC, m.), 3 592 (100).

SAÔNE-ET-LOIRE

Dans quatre des cinq plus grandes villes du département, les maires ont été élus dès le premier tour. Il n'y a pas de changement au Creusot, qui reste à gauche avec le socialiste André Billardon. Il remporte cependant l'élection sur le fil du rasoir, avec 122 voix d'avance sur son unique adversaire de droite, Anne Bouthier. Didier Mathus, maire sortant socialiste à Montceau-les-Mines, gagne un siège au conseil municipal. A Chalon-sur-Saône, malgré cinq listes en présence, le député et maire RPR sortant, Dominique Perben, commence un quatrième mandat dès le premier tour. A Mâcon, la victoire est nette pour le sénateur RPR Jean-Patrick Courtois. Il l'emporte sur le socialiste Christian Hamonic, qui n'a pas su créer un nouveau dynamisme après les quatre mandats successifs du maire socialiste, Antoine Rognard. A Autun, Rémy Rebeyrotte, candidat non investi par le PS, devance de 100 voix le maire sortant socialiste, Didier Martinet. Il est peu probable que ce dernier se désiste en faveur de son ex-premier adjoint. A droite, seul Renaud Abord de Châtillon, UDF, reste en course au second tour. A la surprise générale, Chauffailles, 4 119 habitants, a élu à sa tête une candidate du Front national, Marie-Christine Bignon.

Mâcon (PS)

L, 19 804; V, 12 269; A, 38,05 %; E, 11 635
Un. d. (Courtois, RPR, sén.) 6 606 (56,78) **31**
G. pl. (Hamonic, PS) 5 029 (43,22) **8**

Antoine Rognard n.s.r.p.

1995. - L, 20 637; A, 41,92 %; E, 11 686. - Un. g. (Rognard, PS, m.), 4 391 (37,57); Un. d. (Falconnet, RPR), 3 389 (29,00); div. d. (Couturier, RPR diss.), 2 064 (17,66); FN (Martin), 1 041 (8,91); div. (Poli), 801 (6,85).

Autun (PS)

L, 8 494; V, 6 001; A, 29,35 %; E, 5 681
div. g. (Rebeyrotte) 2 109 (37,12) **BA**
G. pl. (Martinet, s., PS) 2 009 (35,36)
div. d. (Abord de Châtillon, UDF) 972 (17,11)
div. d. (Morot-Gaudry, UDF) 387 (6,81)
FN (Champmartin) 204 (3,59)

1995. - L, 8 875; A, 25,84 %; E, 6 332. - Un. d. (Anciaux, RPR, d.), 2 605 (41,14); div. g. (Martinet), 2 085 (32,93); div. g. (Rebeyrotte, PS), 1 321 (20,86); div. (Morot-Gaudry, div. g.), 321 (5,07).

Chalon-sur-Saône (RPR)

L, 30 195; V, 16 536; A, 45,24 %; E, 15 909
Un. d. (Perben, s., RPR, d.) 8 716 (54,79) **37**
G. pl. (Laville, PS) 5 150 (32,72) **8**
MNR (Coupot) 751 (4,77)
LO (Dufraigne) 666 (4,19)
FN (Launay) 626 (3,93)
1995. - L, 31 552; A, 41,22 %; E, 18 153. - Un. d. (Perben, RPR, m.), 10 100 (55,64); Un. g. (Segaud, PS), 6 142 (33,83); FN (Coupot), 1 911 (10,53).

LE CREUSOT (PS)

L, 17 149; V, 9 195; A, 46,38 %; E, 8 322
G. pl. (Billardon, s., PS, d.) 4 222 (50,73) **27**
Un. d. (Bouthier, DL) 4 100 (49,27) **8**
1995. - L, 17 943; A, 36,74 %; E, 10 844. - Un. g. (Billardon, PS), 6 228 (57,43); Un. d. (Lequin, UDF), 4 616 (42,57).

Montceau-les-Mines (PS)

L, 14 488; V, 8 246; A, 43,08 %; E, 7 760

G. pl. (Mathus, s., PS, d.) 4 377 (56,40) **28**
Un. d. (André, RPR) 3 388 (43,66) **7**

1995. - L, 16 406; A, 37,38 %; E, 10 056. - Un. g. (Mathus, PS, d.), 5 152 (51,23); Un. d. (Lorot, RPR), 4 225 (42,01); FN (Collinet), 679 (6,75).

YONNE

Le premier tour a été fatal au Parti communiste, qui perd deux villes importantes du département. Jean Cordillot (PC) n'aura géré Sens, la deuxième cité de l'Yonne, que le temps d'une mandature. Elu en 1995 à la faveur d'une lutte fratricide qui opposait les différents candidats de la droite, il a été battu dès le premier tour par Marie-Louise Fort (DL), qui a su fédérer les partis d'opposition. La vice-présidente du conseil régional de Bourgogne avait axé sa campagne sur des thèmes sécuritaires. Le PC perd également Migennes, bastion qu'il détenait depuis 1977. François Meyroune, le maire sortant, s'incline face à François Boucher (DL). A Auxerre, trois anciens adjoints de Jean-Pierre Soisson briguent la succession de l'UDF Jean Garnault, qui ne se représente pas. Le socialiste Guy Ferez est en ballottage favorable devant le RPR Jean-Louis Hussonnois et le centriste Bernard Revest. Il peut d'ores et déjà compter sur le soutien du Vert Denis Roycourt, alors que le désistement de Bernard Revest en faveur de Jean-Louis Hussonnois n'est pas acquis. Enfin, le RPR Yves Van Haeck, maire sortant d'Avallon, cède son fauteuil au socialiste Jean-Yves Caullet.

Auxerre (UDF)

L, 22 314; V, 12 874; A, 42,31 %; E, 12 362

PS+ (Férez) 3 522 (28,49) **BA**
Un. d. (Hussonnois, RPR) 3 027 (24,49)
div. d. (Revest) 2 890 (23,38)
Verts (Roycourt) 1 320 (10,68)
FN (Martinet) 761 (6,16)
MPF (Dassié) 550 (4,45)
PT (Villerey) 292 (2,36)

Jean Garnault n.s.r.p.

1995. - L, 22 713; A, 44,53 %; E, 12 027. - Un. d. (Soisson, MDR, d., m.), 5 083 (42,26); PS (Férez), 2 124 (17,66); FN (Moreau), 1 442 (11,99); PC (Langoureau), 1 228 (10,21); Verts (Roycourt), 987 (8,21); div. (Liotard), 910 (7,57); PT (Villerey), 253 (2,10).

Joigny (RPR)

L, 6 119; V, 3 570; A, 41,66 %; E, 3 293
Un. d. (Auberger, s., RPR, d.) 1 721 (52,26) **25**
G. pl. (Moraine, div. g.) 972 (29,52) **5**
div. d. (Thomas) 600 (18,22) **3**

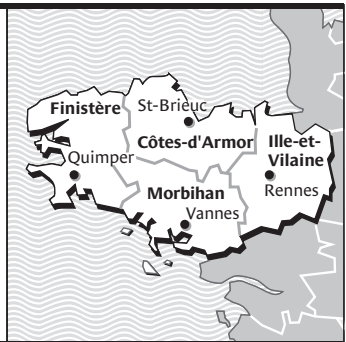
1995. - L, 6 147; A, 34,50 %; E, 3 910. - Un. d. (Auberger, RPR, d., m.), 1 939 (49,59); div. d. (Fleury), 1 063 (27,19); Un. g. (Josselin, PS), 580 (14,83); FN (Cotte), 328 (8,39).

Sens (PC)

L, 14 801; V, 8 783; A, 40,66 %; E, 8 348
Un. d. (Fort, DL) 4 244 (50,84) **28**
G. pl. (Cordillot, s., PC) 2 474 (29,64) **5**
FN (Ferrand) 814 (9,75) **1**
div. d. (Vivier) 462 (5,53) **1**
div. g. (Dakrè) 354 (4,24)

1995. - L, 15 158; A, 36,75 %; E, 9 152. - Un. g. (Cordillot, PC), 2 938 (32,10); Un. d. (Serré, UDF-PR, m.), 2 937 (32,09); div. d. (Braun), 1 280 (13,99); div. d. (Vivier), 1 171 (12,80); FN (Thery), 826 (9,03).

BRETAGNE



CÔTES-D'ARMOR

- Plougastel-Daoulas (div. g.)
L, 9 326 ; V, 6 463 ; A, 30,70 % ; E, 6 325

G. pl. (Le Gac, s., div. g.)..... 2 271 (35,91) **BA**
Un. d. (Cap, div. d.)..... 2 181 (34,48)
div. g. (Denis, PS diss.)..... 1 081 (17,09)
div. d. (de Cadenet)..... 792 (12,52)

1995. - *L, 8 706 ; A, 28,04 % ; E, 6 129.* - Un. g. (Le Gac, div. g., m.), 3 773 (61,56) ; Un. d. (Le Léanec, div. d.), 2 356 (38,44).

- Plouzané (PS)
L, 8 550 ; V, 5 303 ; A, 37,98 % ; E, 5 041

Un. d. (Pages, UDF)..... 2 070 (41,06) **BA**
G. pl. (Guérec, PS)..... 1 501 (29,78)
div. g. (Le Guen)..... 1 470 (29,16)

Yvette Duval n.s.r.p.

1995. - *L, 7 938 ; A, 32,00 % ; E, 5 115.* - Un. g. (Duval, PS, m.), 2 850 (55,72) ; Un. d. (Page, UDF-CDS), 2 265 (44,28).

- Le Relecq-Kerhuon (div. d.)
L, 7 919 ; V, 5 421 ; A, 31,54 % ; E, 5 242

Un. d. (Dantec, s., div. d.)..... 2 755 (52,56) **25**
G. pl. (Urien, PS)..... 2 487 (47,44) **8**

1995. - *L, 7 718 ; A, 32,56 % ; E, 5 027.* - Un. d. (Le Bourdonnec, div. d.), 2 212 (44,00) ; PS (Urien), 1 775 (35,31) ; PC (Liziar), 1 040 (20,69).

Concarneau (PS)
L, 15 016 ; V, 8 790 ; A, 41,46 % ; E, 8 334

PS+ (Le Bris, s., div. g.)..... 3 139 (37,66) **BA**
Un. d. (Tanguy-Gallen, UDF)..... 2 408 (28,89)
Verts (Morvan)..... 1 448 (17,37)
div. d. (Sciberras)..... 1 339 (16,07)

1995. - *L, 14 761 ; A, 36,14 % ; E, 9 051.* - PS (Le Bris, m.), 3 339 (36,89) ; Un. d. (Quiniou, UDF-CDS), 1 691 (18,68) ; ext. g. (Quéroù, div. g.), 1 568 (17,32) ; div. d. (Colin, UDF-CDS), 1 249 (13,80) ; div. g. (L'elgouac'h), 646 (7,14) ; PC (Le Gaignec), 558 (6,17).

Douarnenez (div. d.)
L, 12 823 ; V, 8 126 ; A, 36,63 % ; E, 7 867

div. g.+ (Prévost)..... 3 347 (42,54) **BA**
Un. d. (Poitevin, s., div. d.)..... 3 188 (40,52)
div. g.+ (Guigo)..... 674 (8,57)
div. d. (Glin, RPR diss.)..... 658 (8,36)

1995. - *L, 12 903 ; A, 32,34 % ; E, 8 538.* - Un. d. (Tré-tout, UDF), 3 709 (43,44) ; Un. g. (Mazeas, PC, m.), 3 390 (39,70) ; ext. g. (Boccou), 1 439 (16,85).

Landerneau (PS)
L, 10 089 ; V, 6 445 ; A, 36,12 % ; E, 6 217

G. pl. (Thomin, s., PS)..... 1 967 (31,64) **BA**
Un. d. (Gourlay, div. d.)..... 1 715 (27,59)
div. g. (Meurice)..... 1 571 (25,27)
écol. (Winkler)..... 964 (15,51)

1995. - *L, 10 226 ; A, 31,57 % ; E, 6 863.* - Un. g. (Thomin, PS, m.), 3 524 (51,35) ; Un. d. (Cuic, RPR), 2 799 (40,78) ; Verts (Borvon), 540 (7,87).

Morlaix (PS)
L, 10 550 ; V, 6 473 ; A, 38,64 % ; E, 6 168

G. pl. (Lebranch, PS, min.)..... 2 709 (43,92) **BA**
Un. d. (Caroff, div. d.)..... 2 472 (40,08)
Verts (Le Saint, écol.)..... 987 (16,00)

Michel Le Goff est candidat sur la liste de Marylise Lebranchu

1995. - *L, 11 008 ; A, 29,36 % ; E, 7 588.* - Un. g. (Lebranch, PS), 3 833 (50,51) ; Un. d. (Cazin d'Hohinchtun, UDF-CDS, m.), 3 755 (49,49).

Quimper (div. d.)
L, 9 799 ; V, 5 213 ; A, 34,67 % ; E, 5 011

G. pl. (Le Bars, PS)..... 2 297 (45,84) **BA**
Un. d. (Tusseau, s., div. d.)..... 1 761 (35,14)
div. g. (Kha)..... 953 (19,02)

1995. - *L, 7 908 ; A, 29,07 % ; E, 5 358.* - Un. d. (Tusseau, div. d.), 2 686 (50,13) ; Un. g. (Stervinou, PS), 2 672 (49,87).

ILLE-ET-VILAINE

Un second tour va être nécessaire à Rennes avant d'officialiser le cinquième mandat du socialiste Edmond Hervé, dont le score de 44,64 % des suffrages est inférieur de 4 points à celui qu'il avait obtenu lors du premier tour des élections de 1995. Son challenger UDF, Loïc Le Brun, améliore l'audience de la droite par rapport aux résultats obtenus par le RPR Yvon Jacob en 1995, et surtout en comparaison avec le score du centriste Gérard Pourchet en 1989. Dans l'agglomération rennaise, la gauche perd de 11 voix la mairie de Noyal-sur-Seiche, mais confirme son implantation dans la plupart des autres villes de la périphérie. A Redon, Jean-Michel Bollé (div. droite), qui assure la difficile succession du maire sortant Alain Madelin, se trouve en ballottage délicat face à Jean-René Marsac (PS), qui devra composer au second tour avec l'autonomiste-écologiste Emile Graville (UDB). A Dol-de-Bretagne, le sénateur RPR Michel Esneu confirme son implantation locale, avec 66,33 % des suffrages. Même situation à Vitré, où l'actuel président du conseil général, le député (UDF) Pierre Méhaignerie, retrouve pour la cinquième fois son mandat de maire, avec plus de 66 % des voix. Un autre ancien ministre, Brice Lalonde (Génération écologie), obtient sa réélection au premier tour à Saint-Briac-sur-Mer. A Saint-Malo, René Couanau garde son fauteuil dès le premier tour. A Fougères, le total des deux listes de droite laisse présager un second tour difficile pour le maire sortant PS, Jacques Faucheu.

Rennes (PS)
L, 113 696 ; V, 59 694 ; A, 47,50 % ; E, 57 465

G. pl. (Hervé, s., PS, d.)..... 25 654 (44,64) **BA**
Un. d. (Le Brun, UDF)..... 18 395 (32,01)
div. g. (Mainguéné)..... 4 725 (8,22)
LO (Maced)..... 2 811 (4,89)
ext. g. (Bagnaud, LCR)..... 2 324 (4,04)
FN (Neveux)..... 1 545 (2,69)
MNR (Janton)..... 1 027 (1,79)
PT (Tual)..... 984 (1,71)

1995. - *L, 121 080 ; A, 44,28 % ; E, 66 456.* - Un. g. (Hervé, PS, m.), 32 353 (48,68) ; Un. d. (Jacob, RPR, d.), 20 520 (30,47) ; Verts (Cochet), 5 182 (7,80) ; FN (Maugendre), 2 744 (4,13) ; div. (Taillandier), 2 268 (3,41) ; LO (Maced), 1 620 (2,44) ; div. (Baudoux), 1 406 (2,12) ; PT (Réty), 633 (0,95).

Bruz (div. d.)
L, 8 759 ; V, 5 598 ; A, 36,09 % ; E, 5 392

Un. d. (Barré, s., div. d.)..... 2 866 (53,15) **26**
G. pl. (Déchar, PS)..... 1 811 (33,59) **5**
div. d. (Lorand)..... 715 (13,26) **2**

1995. - *L, 7 136 ; A, 29,15 % ; E, 4 841.* - Un. d. (Barre, UDF), 3 139 (64,84) ; Un. g. (Coudron, PS), 1 702 (35,16).

Cesson-Sévigné (div. d.)
L, 11 178 ; V, 7 444 ; A, 33,40 % ; E, 7 242

div. d. (Roze, s.)..... 3 063 (42,29) **BA**
G. pl. (Bihan, PS)..... 2 375 (32,79)
div. d. (Leprince)..... 1 804 (24,91)

1995. - *L, 10 394 ; A, 32,07 % ; E, 6 861.* - Un. d. (Belliard, div. d., m.), 3 781 (55,11) ; div. g. (Thomas), 2 420 (35,27) ; Un. g. (Anneix, div. g.), 660 (9,62).

Dinard (div. d.)
L, 8 088 ; V, 5 619 ; A, 30,53 % ; E, 5 349

div. d. (Mallet, s.)..... 2 545 (47,58) **BA**
div. d. (Billot)..... 2 204 (41,20)
G. pl. (Collet, PS)..... 600 (11,22)

1995. - *L, 7 633 ; A, 27,20 % ; E, 5 326.* - div. d. (Oudinot, UDF), 2 421 (45,46) ; div. d. (Body), 1 531 (28,75) ; div. d. (Mallet, UDF), 1 374 (25,80).

Fougères (PS)
L, 15 932 ; V, 9 883 ; A, 37,97 % ; E, 9 293

G. pl. (Faucheu, s., PS)..... 4 293 (46,20) **BA**
Un. d. (Coire, div. d.)..... 2 905 (31,26)
div. d. (Allain)..... 2 095 (22,54)

1995. - *L, 16 533 ; A, 32,99 % ; E, 10 555.* - Un. g. (Faucheu, PS, m.), 6 328 (59,95) ; Un. d. (Desroziers, RPR), 4 227 (40,05).

Saint-Malo (UDF)
L, 36 200 ; V, 22 408 ; A, 38,10 % ; E, 21 307

Un. d. (Couanau, s., UDF, d.)..... 12 511 (58,72) **35**
G. pl. (Le Menn, PS)..... 7 329 (34,40) **7**
PT (Perrier)..... 1 467 (6,89) **1**

1995. - *L, 37 221 ; A, 40,23 % ; E, 21 627.* - Un. d. (Couanau, UDF-CDS, d., m.), 11 744 (54,30) ; Un. g. (Chopier, PS), 5 124 (23,69) ; div. g. (Delforge, PS), 1 861 (8,60) ; FN (Dore), 1 221 (5,65) ; Verts (Le Brelot), 1 146 (5,30) ; div. g. (CAuro), 531 (2,46).

Vitré (UDF)
L, 11 423 ; V, 7 140 ; A, 37,49 % ; E, 6 780

Un. d. (Méhaignerie, s., UDF)..... 4 468 (65,90) **28**
PS+ (Tireau)..... 1 590 (23,45) **4**
Verts (Morin)..... 722 (10,65) **1**

1995. - *L, 10 995 ; A, 37,27 % ; E, 6 569.* - Un. d. (Méhaignerie, UDF-CDS, m.), 4 290 (65,31) ; Un. g. (Crochet, PS), 1 845 (28,09) ; écol. (Lacour), 434 (6,61).

MORBIHAN

Pour les sept principales villes du Morbihan, c'est un scrutin dans la continuité qui s'est déroulé dimanche. A Lorient, Norbert Métairie (PS) devrait être élu au second tour. Il a succédé en cours de mandat à Jean-Yves Le Drian, député et conseiller régional, qui a laissé son fauteuil pour devenir président de la communauté d'agglomération. Dans la ville voisine de Lanester, le maire sortant, Jean-Pierre Anfré (PCF), est donné battu, mais la ville devrait rester à gauche. Jean-Claude Perron (div. g.), conseiller général et adjoint au maire, qui est entré en dissidence avec M. Anfré, a les meilleures chances de l'emporter. En revanche, le PCF consolide sa position à Auray, où le maire sortant, Michel Le Scouarnec, élu en 1995 à la faveur d'un conflit au sein de la droite, a de nouveau profité d'une situation analogue. A Pontivy, Jean-Pierre Le Roch (PS) est élu pour la deuxième fois dans une ville qui avait été conquise sur la droite il y a six ans. A Ploemeur, Loïc Le Meur (PS) est menacé, un accord de désistement ayant été passé entre le candidat RPR et le candidat UDF arrivé en tête d'une droite divisée au premier tour. A Vannes, malgré une candidature dissidente à droite, François Goulard, député, conseiller général, secrétaire national de Démocratie libérale, devrait succéder sans difficulté au mai-

re sortant, Pierre Pavec (UDF), qui ne se représentait pas. La tête de liste de la gauche plurielle aurait pu faire un meilleur score sans, là encore, une candidature dissidente à gauche.

Vannes (UDF)
L, 31 015 ; V, 18 677 ; A, 39,78 % ; E, 18 118

Un. d. (Goulard, DL, d.)..... 8 841 (48,80) **BA**
G. pl. (Rakotonirina, PS)..... 6 463 (35,67)
div. d. (Thépaout)..... 1 822 (10,06)
div. g. (Giachoncelli)..... 992 (5,48)

Pierre Pavec n.s.r.p.

1995. - *L, 30 130 ; A, 41,37 % ; E, 17 335.* - Un. d. (Pavec, UDF, m.), 8 211 (47,37) ; Un. g. (Meyer, PS), 4 675 (26,97) ; écol. (Guillais, Verts), 1 563 (9,02) ; div. d. (Decker), 1 461 (8,43) ; FN (Petit), 1 425 (8,22).

Auray (PC)
L, 7 599 ; V, 4 837 ; A, 36,35 % ; E, 5 535

G. pl. (Le Scouarnec, s., PC) ... 2 376 (52,39) **26**
div. d. (Le Quinquis)..... 1 117 (24,63) **4**
div. d. (Bourneau, RPR)..... 1 042 (22,98) **3**

1995. - *L, 7 134 ; A, 34,29 % ; E, 4 543.* - Un. d. (Bourneau, RPR), 1 754 (38,61) ; Un. g. (Le Scouarnec, PC), 1 579 (34,76) ; div. d. (Bonnet), 1 210 (26,63).

Hennebont (PC)
L, 10 162 ; V, 6 346 ; A, 37,55 % ; E, 5 956

PC+ (Perron, s.)..... 2 810 (47,18) **BA**
Un. d. (Frémion, RPR)..... 2 256 (37,88)
Verts (Rolland)..... 890 (14,94)

1995. - *L, 10 310 ; A, 31,05 % ; E, 9 921.* - Un. g. (Lebor-gne, PC, m.), 3 494 (50,48) ; Un. d. (Hillion, div. d.), 2 587 (37,38) ; div. (Le Gourrière), 840 (12,14).

Lanester (PC)
L, 15 946 ; V, 9 854 ; A, 38,20 % ; E, 9 528

div. g. (Perron)..... 4 507 (47,30) **BA**
PC+ (Anfré, s.)..... 3 080 (32,33)
div. d. (Couturier, RPR)..... 1 489 (15,63)
LO (Le Bail)..... 452 (4,74)

1995. - *L, 16 180 ; A, 37,97 % ; E, 9 504.* - Un. g. (Maurice, PC, m.), 6 028 (63,43) ; Un. d. (Coail, RPR), 3 476 (36,57).

Lorient (PS)
L, 40 359 ; V, 19 713 ; A, 51,16 % ; E, 18 621

G. pl. (Métairie, s., PS)..... 8 800 (47,26) **BA**
Un. d. (Loher, UDF)..... 5 548 (29,79)
div. d. (Morin, DL diss.)..... 1 671 (8,97)
ext. g. (Loiseau)..... 1 483 (7,96)
MNR (Mettetal)..... 1 119 (6,01)

1995. - *L, 42 910 ; A, 44,42 % ; E, 23 148.* - Un. g. (Le Drian, PS, m.), 10 840 (46,83) ; Un. d. (Le Hégarat, RPR), 7 187 (31,05) ; FN (Bergeron), 1 737 (7,50) ; ext. g. (Le Sann), 1 613 (6,97) ; div. d. (Bellanger), 1 154 (4,99) ; div. (Hourès, Rad.), 617 (2,67).

Ploemeur (PS)
L, 14 591 ; V, 8 872 ; A, 39,20 % ; E, 8 519

G. pl. (Le Meur, s., PS)..... 4 184 (49,11) **BA**
div. d. (Le Hen, UDF)..... 2 317 (27,20)
RPR (Tonnerre)..... 2 018 (23,69)

1995. - *L, 13 001 ; A, 32,79 % ; E, 8 422.* - Un. d. (Godard, UDF-P et R, d., m.), 3 909 (46,41) ; PS (Le Meur, div. g.), 3 494 (41,49) ; PC (Champeaux), 1 019 (12,10).

Pontivy (PS)
L, 9 271 ; V, 6 026 ; A, 35,00 % ; E, 5 640

PS+ (Le Roch, s.)..... 3 270 (57,98) **27**
div. d. (Le Roux)..... 1 783 (31,61) **5**
Verts (Collet)..... 587 (10,41) **1**

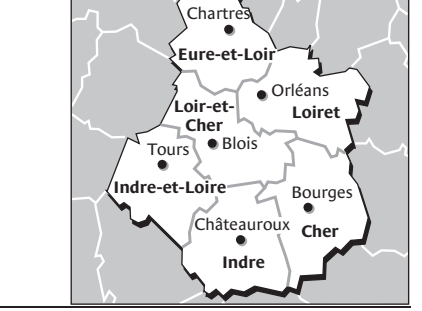
1995. - *L, 9 251 ; A, 26,03 % ; E, 6 550.* - Un. g. (Le Roch, PS), 2 941 (44,90) ; Un. d. (Lécuyer, UDF-CDS, m.), 2 576 (39,33) ; div. (Coste, écol.), 1 033 (15,77).

Vierzon (div. d.)
L, 19 759 ; V, 12 688 ; A, 35,79 % ; E, 12 196

Un. d. (Rousseau, s., div. d.)... 6 379 (52,30) **27**
G. pl. (Dumon, PC)..... 4 944 (40,54) **7**
LO (Robin)..... 873 (7,16) **1**

1995. - *L, 20 633 ; A, 34,74 % ; E, 12 910.* - Un. d. (Rousseau, GE, m.), 6 819 (52,82) ; Un. g. (Dumon, PC), 5 421 (41,99) ; LO (Robin), 670 (5,19).

EURE-ET-LOIR



CHER

La droite remporte dans le Cher un sérieux succès en étant réélue dès le premier tour dans les quatre villes les plus importantes : Bourges, Vierzon, Saint-Amand-Montrond et Saint-Doulchard. Pour le PCF, c'est un sérieux revers. Celui-ci s'était en effet donné pour objectif de reconquérir Bourges, qu'il avait perdue en 1995, et Vierzon, que la droite avait gagnée à l'occasion d'élections partielles en 1990. Le PCF pourrait même perdre Saint-Florent-sur-Cher, où le maire, Roger Jacquet, est en ballottage très défavorable, avec 49,35 % des suffrages exprimés pour la droite. Ces élections municipales paraissent sonner le glas de l'enracinement départemental traditionnel du Parti communiste. A Bourges, la gauche plurielle a mené une campagne insipide, sous la houlette du communiste Jean-Claude Sandrier, entouré de deux socialistes, Irène Félix et le jeune député Yann Galut. La droite a bénéficié dans cette ville de l'absence d'une liste d'extrême droite. A Vierzon, Jean Rousseau, ex-socialiste aujourd'hui UDF, connaît son heure de gloire en passant dès le premier tour. Enfin, à Saint-Amand-Montrond, le sénateur et maire RPR, Serge Vinçon, consolide sa position dans un fief peu discuté.

EURE-ET-LOIR

Dans l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir, la gauche atteint des scores plutôt faibles. C'est d'abord le cas à Chartres, où la liste conduite par Pascal Ory (PS) dépasse à peine les 27 % des suffrages exprimés, là où le vieil édile Georges Lemoine frôlait la majorité absolue en 1995. Les socialistes vont donc devoir engager des discussions qui s'annoncent difficiles avec les Verts, emmenés par Philippe Méry. A droite, la dynamique unitaire joue désormais en faveur de Jean-Pierre Gorges (DL), qui précède son rival UDF Eric Chevée. A Dreux, le Front national, désormais absent d'une ville qui avait pourtant été l'un de ses premiers bastions, appelait à l'abstention. Le maire sortant (RPR), Gérard Hamel, a été élu triomphalement dès le premier tour dans un contexte de faible participation électorale (47 %). Dans cette ville, la gauche fait son retour au conseil municipal, mais avec un profil bas. A Châteaudun, le maire sortant (RPR), Alain Venot, conforte un pouvoir que l'on disait pourtant menacé par la députée Verte Marie-Hélène Aubert. Il l'emporte nettement sur cette rivale. A Nogent-le-Rotrou, François Huwart (PRG), notable confortablement installé, confirme sa suprématie dans un rapport de forces devenu habituel pour ce type de scrutin. Mainvilliers permet à la gauche de conserver assez facilement un autre de ses fiefs traditionnels. En revanche, à Lucé, le maire sortant, radical de gauche, François Mira, subit une grave déconfiture : il n'arrive qu'en quatrième position.

Chartres (div. g.)
L, 21 664 ; V, 11 862 ; A, 45,25 % ; E, 11 333

PS+ (Ory)..... 3 080 (27,18) **BA**
DL (Gorges)..... 2 557 (22,56)
UDF-RPR (Chevée, UDF)..... 2 333 (20,59)
Verts (Méry)..... 1 621 (14,30)
MNR (Rey, ext. d.)..... 718 (6,34)
LO (Aubert)..... 708 (6,25)
PT (Gelinotte)..... 316 (2,79)

Jean-Louis Guillaïn est candidat sur la liste de Pascal Ory

1995. - *L, 23 270 ; A, 40,06 % ; E, 13 683.* - div. g. (Lemoine, m.), 3 760 (49,40) ; Un. d. (Chauvigné-Bourlaud, UDF-RPR), 6 300 (24,12) ; FN (Ginébre), 1 190 (8,70) ; div. d. (Brétilard), 922 (6,74) ; div. g. (Méry), 814 (5,95) ; PC (Padois), 697 (5,09).

Châteaudun (RPR)
L, 8 815 ; V, 5 756 ; A, 34,70 % ; E, 5 252

Un. d. (Venot, s., RPR)..... 2 966 (53,70) **26**
G. pl. (Aubert, Verts, d.)..... 1 686 (30,53) **5**
div. (Barrault)..... 871 (15,77) **2**

1995. - *L, 9 183 ; A, 34,34 % ; E, 5 775.* - Un. d. (Venot, RPR, m.), 2 559 (44,31) ; div. d. (Bachelet), 1 460 (25,28) ; PS (Daumarie), 1 022 (17,70) ; PC (Hardy), 734 (12,71).

Dreux (RPR)
L, 15 400 ; V, 7 247 ; A, 52,94 % ; E, 6 868

Un. d. (Hamel, s., RPR, d.)..... 3 815 (55,55) **31**
G. pl. (Lesage, PS)..... 2 125 (30,94) **6**
MNR (Crepin)..... 676 (9,84) **2**
PT (Jaffrenou)..... 252 (3,67)

17 novembre 1996. - *L, 15 745 ; A, 39,21 % ; E, 9 380.* - FN (Stirbois), 3 419 (36,45) ; Un. d. (Hamel, RPR), 3 258 (34,73) ; Un. g. (Ravanne, PS), 2 323 (24,77) ; LCR (Bréaud), 213 (2,27) ; PT (Jaffrenou), 167 (1,78).

1995. - *L, 16 211 ; A, 40,49 % ; E, 9 477.* - FN (Stirbois, d.e.), 3 332 (35,16) ; Un. d. (Hamel, RPR, d.), 2 637 (27,83) ; Un. g. (Ravanne, PS), 1 713 (18,08) ; div. g. (Cauchon), 1 502 (15,85) ; PT (Jaffrenou), 293 (3,09).

Lucé (PRG)
L, 11 296 ; V, 5 750 ; A, 49,10 % ; E, 5 285

div. g. (Latimier, PRG)..... 1 335 (25,26) **BA**
div. d. (Morland, DL)..... 1 242 (23,50)
FN (Loiseau)..... 1 082 (20,47)
div. g. (Mira, s., PRG)..... 922 (17,45)
div. d. (Pic, UDF)..... 704 (13,32)

1995. - *L, 11 467 ; A, 44,53 % ; E, 6 096.* - div. g. (Mira, Rad.), 1 941 (31,84) ; Un. d. (LeCaur, RPR), 1 600 (26,25) ; div. g. (Benoit, m.), 1 041 (17,08) ; Un. g. (Chansard, PS), 890 (14,60) ; div. g. (Morland), 624 (10,24).

Mainvilliers (PS)
L, 6 016 ; V, 3 466 ; A, 42,39 % ; E, 3 237

G. pl. (Chatel, PS)..... 1 696 (52,39) **22**
div. d. (Blanc, RPR)..... 1 541 (47,61) **7**

Jean Charpentier n.s.r.p.

1995. - *L, 6 253 ; A, 40,83 % ; E, 3 532.* - Un. g.-div. (Charpentier, PS), 1 769 (50,08) ; div. d. (Delarue), 1 353 (38,31) ; ext. g. (Moreau, PT), 410 (11,61).

Nogent-le-Rotrou (div. g.)
L, 7 901 ; V, 5 191 ; A, 34,30 % ; E, 4 936

G. pl. (Huwart, PRG, s.E.)..... 3 024 (61,26) **27**
div. d. (Bagland)..... 1 912 (38,74) **6**

Willy Decraemere est candidat sur la liste de François Huwart

1995. - *L, 8 476 ; A, 27,96 % ; E, 5 975.* - div. g. (Huwart, Rad., m.), 2 767 (46,31) ; Un. d. (H

1995. - *L.*, 29 495 ; *A.*, 39 499 ; *E.*, 17 357. - PS (Lang, d.e., m.), 8 514 (49,05) ; Un. d. (Chauvin, RPR), 5 013 (28,88) ; FN (de Peyrecave), 2 425 (13,97) ; PC (Le Moing), 1 405 (8,09).

Romorantin-Lanthenay (PS)
L., 11 921 ; *V.*, 8 024 ; *A.*, 32,69 % ; *E.*, 7 683

PS+ (Lorgeoux, s.)..... 4 518 (58,81) **27**
Un. d. (Germain, RPR)..... 2 415 (31,43) **5**
PC+ (Chéry)..... 750 (9,76) **1**
1995. - *L.*, 12 126 ; *A.*, 27,87 % ; *E.*, 8 448. - PS (Lorgeoux, m.), 4 416 (52,27) ; div. d. (Mocquery), 1 793 (21,22) ; Un. d. (Bozec, RPR), 1 089 (12,89) ; FN (Gabillas), 643 (7,61) ; PC (Delanoue), 507 (6,00).

Vendôme (PS)
L., 11 641 ; *V.*, 7 834 ; *A.*, 32,70 % ; *E.*, 7 428

G. pl. (Chanel, s., PS)..... 3 785 (50,96) **25**
Un. d. (Leroy, UDF, d.)..... 3 643 (49,04) **8**
1995. - *L.*, 11 962 ; *A.*, 31,09 % ; *E.*, 7 972. - PS (Chanel, m.), 3 114 (39,06) ; Un. d. (Violet, RPR), 2 340 (29,35) ; div. d. (Boutard), 1 969 (24,70) ; PC (Breton), 549 (6,89).

LOIRET

La droite ne s'attendait pas à arriver en tête à Orléans. Elle a remporté plus de suffrages que le maire sortant socialiste, Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales de 1991 à 1993, qui sollicite un troisième mandat. Son challenger, Serge Grouard (RPR), quarante-quatre ans, conseiller municipal sortant, est pourtant un quasi-inconnu en politique, même s'il a été membre du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris. Mais M. Grouard a probablement profité de l'absence de listes d'extrême-droite. Le responsable local du Front national s'est d'ailleurs largement répandu en fin de campagne en « propos aimables » en direction de certains membres de la liste de droite. Même s'il ne perd que trois points par rapport au scrutin de 1995, ce résultat sonne comme un coup de semonce pour Jean-Pierre Sueur, qui était donné largement favori. Les électeurs ont peut-être ainsi marqué leur lassitude à l'égard de sa politique de grands travaux. Pour autant, la gauche est en ballottage favorable. Et le maire d'Orléans devra composer avec la liste communiste où se trouvent également des représentants de la Ligue communiste révolutionnaire et de certaines associations. Pierre Bauchet (UDF) à Fleury-les-Aubrais, Christophe Chaillou (PS) à Saint-Jean-de-la-Ruelle et Jean Louis (PC) à Châlette-sur-Loing ont été réélus sans problème. A Saint-Jean-de-Braye, en revanche, Jean-Pierre Lapaire (PS), qui sollicite un quatrième mandat, est en ballottage défavorable.

Orléans (PS)

L., 60 152 ; *V.*, 31 344 ; *A.*, 47,89 % ; *E.*, 29 765
Un. d. (Grouard, RPR)..... 13 100 (44,01) **BA**
PS+ (Sueur, s.)..... 12 659 (42,53)
PC (Ricoud)..... 2 668 (8,96)
LO (Hauchère)..... 1 338 (4,50)
1995. - *L.*, 59 904 ; *A.*, 41,47 % ; *E.*, 34 520. - PS (Sueur, m.), 15 492 (44,88) ; Un. d. (Bernard, UDF-rad., d.), 12 248 (35,48) ; FN (Habert), 2 859 (8,28) ; écol. (Duvail, MEI), 1 669 (4,83) ; PC (Ricoud), 1 645 (4,77) ; LO (Hauchère), 607 (1,76).

Amilly (div. d.)

L., 7 843 ; *V.*, 5 025 ; *A.*, 35,93 % ; *E.*, 4 745
Un. d. (Dupaty, s., div. d.)..... 3 475 (73,23) **29**
G. pl. (Nogaret, PS)..... 1 270 (26,77) **4**
1995. - *L.*, 8 016 ; *A.*, 33,58 % ; *E.*, 5 233. - div. d. (Dupaty, m.), 2 697 (51,54) ; PS (Catalinois), 745 (14,24) ; FN (Fesard), 670 (12,80) ; PC (Pastre), 630 (12,04) ; RPR (Rousselet), 491 (9,38).

Châlette-sur-Loing (PC)

L., 6 810 ; *V.*, 4 079 ; *A.*, 40,10 % ; *E.*, 3 885

G. pl. (Louis, s., PC)..... 2 447 (62,99) **27**
MNR (Lebaube)..... 751 (19,33) **3**
Un. d. (Dalix, RPR)..... 687 (17,68) **3**

1995. - *L.*, 7 365 ; *A.*, 31,01 % ; *E.*, 4 759. - Un. g. (Louis, PC, m.), 3 125 (65,67) ; FN (Lebaube), 1 634 (34,33).

Fleury-les-Aubrais (UDF)

L., 13 050 ; *V.*, 7 469 ; *A.*, 42,77 % ; *E.*, 7 117

Un. d. (Bauchet, s., UDF)..... 3 772 (53,00) **27**
G. pl. (Roméro, PC)..... 2 699 (37,92) **7**
LO (Lamiable)..... 646 (9,08) **1**

17 novembre 1996 - *L.*, 13 346 ; *A.*, 38,26 % ; *E.*, 8 010. - Un. d. (Bauchet, UDF-FD), 3 793 (47,35) ; Un. g. (Roméro, PC), 3 518 (43,92) ; div. d. (Lambert), 699 (8,73).

1995. - *L.*, 13 443 ; *A.*, 38,85 % ; *E.*, 7 936. - PC (Romero), 2 739 (34,51) ; Un. d. (Beauchet, UDF-CDS), 2 414 (30,42) ; PS (Sireygeol), 1 029 (12,97) ; div. g. (Orselly), 928 (11,69) ; div. d. (Lambert), 826 (10,41).

Gien (RPR)

L., 8 141 ; *V.*, 5 065 ; *A.*, 37,78 % ; *E.*, 4 658

div. d. (Hurtiger, s.)..... 1 992 (42,77) **BA**
div. d. (Desplat)..... 1 142 (24,52)
div. g. (Boulmier)..... 1 032 (22,16)
PC (Vauvilliers)..... 492 (10,56)

1995. - *L.*, 8 575 ; *A.*, 31,65 % ; *E.*, 5 736. - div. d. (Hurtiger, RPR), 1 633 (28,47) ; div. d. (Cathely), 1 419 (24,74) ; div. d. (Szysz), 1 063 (18,53) ; FN (Lerda), 992 (17,29) ; PC (Renault), 629 (10,97).

Montargis (PC)

L., 8 745 ; *V.*, 5 001 ; *A.*, 42,81 % ; *E.*, 4 865

Un. d. (Door, RPR)..... 1 957 (40,23) **BA**
PC+ (Reboul, s.)..... 1 789 (36,77)
MNR (Etienne)..... 585 (12,02)
Verts+ (Burgunder)..... 534 (10,98)

10 mars 1996 - *L.*, 9 237 ; *A.*, 36,00 % ; *E.*, 5 791. - Un. g. (Nublart, PC), 2 918 (50,39) ; Un. d. (Butor, RPR, c.m. de Montargis), 2 132 (36,82) ; FN (Etienne), 741 (12,80).

1995. - *L.*, 9 138 ; *A.*, 37,05 % ; *E.*, 5 641. - Un. g. (Nublart, PC, m.), 2 233 (39,59) ; RPR (Butor), 1 535 (27,21) ; RPR (Brisson), 1 012 (17,94) ; FN (Etienne), 861 (15,26).

Olivet (div. d.)

L., 12 308 ; *V.*, 7 739 ; *A.*, 37,12 % ; *E.*, 7 491

Un. d. (Saury, div. d.)..... 4 225 (56,40) **26**
PS+ (Martinez)..... 1 560 (20,82) **3**
div. g. (Plisson)..... 1 279 (17,07) **3**
PC (Guillet)..... 427 (5,70) **1**

Monique Faller, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Braye (PS)

L., 10 944 ; *V.*, 6 557 ; *A.*, 40,09 % ; *E.*, 6 206

Un. d. (Chevalier, UDF)..... 2 926 (47,15) **BA**
G. pl. (Lapaire, s., PS)..... 2 309 (37,21)
div. d. (Bélouet, UDF diss.)..... 971 (15,65)

1995. - *L.*, 11 575 ; *A.*, 41,47 % ; *E.*, 6 543. - PS (Lapaire, m.), 3 241 (49,53) ; Un. d. (Baranger, RPR), 1 489 (22,76) ; div. d. (Belouet, UDF), 1 097 (16,77) ; FN (de Laprade), 716 (10,94).

Saint-Jean-de-la-Ruelle (PS)

L., 8 953 ; *V.*, 5 241 ; *A.*, 41,46 % ; *E.*, 4 873

G. pl. (Chaillou, s., PS)..... 2 942 (60,37) **27**
Un. d. (Huyghues des Etages, div. d.)..... 1 065 (21,86) **3**
div. d. (Dos Reis)..... 866 (17,77) **3**

1995. - *L.*, 10 065 ; *A.*, 40,66 % ; *E.*, 5 681. - Un. g. (Porthault, PS, m.), 2 799 (49,27) ; Un. d. (Lamarque, UDF-PR), 2 238 (39,39) ; div. d. (Huet), 644 (11,34).

Saran (PC)

L., 9 408 ; *V.*, 6 109 ; *A.*, 35,07 % ; *E.*, 5 851

PC (Guérin, s.)..... 3 176 (54,28) **26**
Un. d. (Defouloy, RPR)..... 1 358 (23,21) **4**
PS+ (Tafforeau)..... 1 317 (22,51) **3**

1995. - *L.*, 9 066 ; *A.*, 30,09 % ; *E.*, 6 226. - PC (Guérin, m.), 2 753 (44,22) ; Un. d. (Defouloy, div. d.), 1 615 (25,94) ; PS (Tafforeau), 1 325 (21,28) ; FN (Rothe), 533 (8,56).

le même temps, le maire PS de Saint-André-les-Vergers a cédé son fauteuil au RPR Alain Balland. A La Chapelle-Saint-Luc, un autre RPR, Yves Rehn, pourrait devancer le maire PRG, Pierre Pitois, si le représentant de Lutte ouvrière se maintient au second tour.

Troyes (RPR)

L., 31 166 ; *V.*, 15 478 ; *A.*, 50,34 % ; *E.*, 14 899

Un. d. (Baroin, s., RPR, d.)..... 7 970 (53,49) **35**
G. pl. (Bret, PS)..... 5 151 (34,57) **8**
FN (Subtil)..... 1 778 (11,93) **2**

1995. - *L.*, 32 437 ; *A.*, 41,78 % ; *E.*, 18 494. - Un. d. (Baroin, RPR, s.e.), 9 072 (49,05) ; Un. g. (Cherain, PS), 7 118 (38,49) ; FN (Subtil), 2 304 (12,46).

La Chapelle-Saint-Luc (PRG)

L., 6 503 ; *V.*, 3 952 ; *A.*, 39,23 % ; *E.*, 3 769

Un. d. (Rehn, RPR)..... 1 735 (46,03) **BA**
G. pl. (Pitois, s., PRG)..... 1 529 (40,57)
LO (Bissey)..... 505 (13,40)

1995. - *L.*, 7 269 ; *A.*, 41,90 % ; *E.*, 4 106. - div. d. (Boeglin), 1 644 (40,04) ; div. g. (Pitois, m.), 1 598 (38,92) ; PC (Champagne), 540 (13,15) ; div. d. (Acharde), 324 (7,89).

Romilly-sur-Seine (PRG)

L., 8 713 ; *V.*, 5 175 ; *A.*, 40,61 % ; *E.*, 4 891

PC+ (Triché)..... 1 936 (39,58) **BA**
div. (Cartelet, s., PRG)..... 1 845 (37,72)
div. d. (Herszkowicz, UDF)..... 1 110 (22,69)
1995. - *L.*, 9 538 ; *A.*, 33,51 % ; *E.*, 5 993. - div. (Cartelet, div. g., m.), 3 190 (53,23) ; Un. g. (Didier, PC), 2 803 (46,77).

Saint-André-les-Vergers (PS)

L., 7 301 ; *V.*, 4 346 ; *A.*, 40,47 % ; *E.*, 4 097

Un. d. (Balland, RPR)..... 2 134 (52,09) **25**
G. pl. (Royer, s., PS)..... 1 963 (47,91) **8**
1995. - *L.*, 7 839 ; *A.*, 33,15 % ; *E.*, 5 030. - Un. g. (Royer, PS), 3 033 (60,30) ; Un. d. (Royer, UDF-PR, m.), 1 997 (39,70).

Sainte-Savine (UDF)

L., 6 805 ; *V.*, 3 949 ; *A.*, 41,97 % ; *E.*, 3 616

G. pl. (Arnaud, PS)..... 1 896 (52,43) **25**
Un. d. (Coillot, s., UDF)..... 1 720 (47,57) **8**

1995. - *L.*, 7 034 ; *A.*, 36,86 % ; *E.*, 4 315. - Un. d. (Coillot, UDF), 2 458 (56,96) ; Un. g. (Arnaud, PS), 1 468 (34,02) ; FN (Constant), 389 (9,02).

MARNE

Avec moins de 24 % des voix, le député (RPR) Jean-Claude Thomas, dauphin désigné de l'ancien député et maire Jean Falala (RPR), se retire pour le second tour. M. Falala avait pourtant tout fait pour peser dans cette bataille, sa compagnie et l'un de ses fils, tous deux titulaires de mandats politiques, occupant respectivement les deuxième et troisième places sur la liste de Jean-Claude Thomas. Arrivée en première place, la socialiste Adeline Hazan, tête de liste de la gauche plurielle, ne détient qu'une avance très fragile pour affronter au second tour le maire sortant, Jean-Louis Schneider (divers droite). Face à une gauche divisée, le député et maire RPR de Châlons-en-Champagne, Bruno Bourg-Broc, a été réélu dès le premier tour. Comme souvent dans la préfecture, le PS s'est déchiré entre deux courants, et l'union de la gauche s'est construite avec le courant dissident derrière le Parti communiste. A Eprenay, Franck Leroy (divers droite), qui avait succédé en cours de mandat à Bernard Stasi, est également réélu. Il n'avait qu'un adversaire, Jean-Paul Angers (PS), pour la gauche plurielle. Celui-ci avait dû remplacer au pied levé, il y a quelques semaines, son collègue Daniel Lemaire, contraint de se retirer au motif qu'il n'habitait pas Eprenay.

Châlons-en-Champagne (RPR)

L., 27 991 ; *V.*, 13 784 ; *A.*, 50,76 % ; *E.*, 13 230

Un. d. (Bourg-Broc, s., RPR)..... 6 721 (50,80) **33**
PC+ (Barberousse)..... 2 631 (19,89) **4**
PS (Berthiot)..... 2 526 (19,09) **4**
FN (Mothé)..... 1 352 (10,22) **2**

Eprenay (div. d.)

L., 16 019 ; *V.*, 8 366 ; *A.*, 47,77 % ; *E.*, 7 951

Un. d. (Leroy, s., div. d.)..... 4 568 (57,45) **28**
G. pl. (Angers, PS)..... 3 383 (42,55) **7**

1995. - *L.*, 16 954 ; *A.*, 46,14 % ; *E.*, 8 841. - Un. d. (Stasi, UDF-CDS, d.e., m.), 4 336 (49,04) ; PS (Lemaire), 2 105 (23,81) ; PC (Galataud), 1 586 (17,94) ; div. (Deleonet), 814 (9,21).

Reims (div. d.)

L., 95 999 ; *V.*, 49 318 ; *A.*, 48,63 % ; *E.*, 47 389

G. pl. (Hazan, PS, d.e.)..... 16 512 (34,84) **BA**
UDF-DL (Schneider, s., div. d.)..... 14 236 (30,04)
RPR (Thomas, d.)..... 11 255 (23,75)
LO (Rose)..... 2 530 (5,34)
LCR (Smirth)..... 1 687 (3,56)
div. d. (Catté)..... 1 169 (2,47)

1995. - *L.*, 99 386 ; *A.*, 48,59 % ; *E.*, 49 906. - Un. d. (Falala, RPR, d., m.), 26 260 (52,62) ; Un. g. (Laval, PS), 11 665 (23,37) ; FN (Mengin), 3 983 (7,98) ; div. (Legrand, écol.), 1 981 (3,97) ; div. (Saizé), 1 868 (3,74) ; Verts (Crouzet), 1 837 (3,68) ; LO (Gigerich), 1 259 (2,52) ; div. (Gaudé), 803 (1,61) ; AP (Richoux), 250 (0,50).

Tinqueux (div. d.)

L., 7 299 ; *V.*, 4 479 ; *A.*, 38,64 % ; *E.*, 4 311

Un. d. (Fortune, s., div. d.)..... 2 653 (61,54) **27**
G. pl. (Hébrard, PS)..... 1 658 (38,46) **6**

Vitry-le-François (PS)

L., 9 045 ; *V.*, 5 336 ; *A.*, 41,01 % ; *E.*, 5 069

G. pl. (Bouquet, s., PS)..... 2 176 (42,93) **BA**
Un. d. (Biard, RPR)..... 2 035 (40,15)
FN (Erte)..... 858 (16,93)

1995. - *L.*, 9 379 ; *A.*, 31,83 % ; *E.*, 6 244. - Un. g. (Bouquet, PS, m.), 3 202 (51,28) ; Un. d. (Arvois, UDF-PR), 1 854 (29,69) ; FN (Malarmey), 1 188 (19,03).

HAUTE-MARNE

Les maires des deux principales villes du département ont bénéficié de la prime aux sortants même si le scrutin a été marqué par une abstention plus élevée qu'en 1995. A Saint-Dizier, François Comut-Gentille est largement réélu dès le premier tour. Le député RPR de la deuxième circonscription de la Haute-Marne a même amélioré son score de 1995. L'extrême droite, qui détenait quatre sièges dans le conseil municipal sortant, n'a pas sollicité cette année les suffrages des électeurs. De son côté, la gauche conserve Chaumont, conquise en 1995, où le député (apparenté PS) et maire sortant Jean-Claude Daniel est réélu dès le premier tour. M. Daniel n'avait face à lui qu'une liste sans étiquette, l'emportant avec un peu moins de

500 voix d'avance, alors qu'il avait totalisé près de 62% des voix en 1995. A Langres, en revanche, Marie-Odile Jacques (PS), successeur désigné du maire socialiste Guy Baillet, qui ne se représentait pas, est nettement distancée par Christian Nolot, adjoint aux finances de la municipalité sortante. Malgré ce couac, la gauche semble en mesure de conserver la mairie à moins que les deux listes de gauche ne réussissent à fusionner correctement entre les deux tours.

Chaumont (div. g.)

L., 16 461 ; *V.*, 9 576 ; *A.*, 41,83 % ; *E.*, 8 668

G. pl. (Daniel, s., div. g., d.)..... 4 576 (52,79) **27**
Un. d. (Guillemy, div. d.)..... 4 092 (47,21) **8**

1995. - *L.*, 16 969 ; *A.*, 37,52 % ; *E.*, 10 088. - div. g. (Daniel), 4 187 (41,50) ; div. d. (Herber), 2 971 (29,45) ; div. d. (de Rouvre, m.), 2 930 (29,04).

Langres (PS)

L., 5 350 ; *V.*, 3 672 ; *A.*, 31,36 % ; *E.*, 3 543

div. g. (Nolot)..... 1 136 (32,06) **BA**
div. d. (Loiseau, RPR)..... 947 (26,73)
G. pl. (Jacques, PS)..... 836 (23,60)
div. d. (Voillemin, RPR)..... 624 (17,61)

Guy Baillet n.s.r.p.

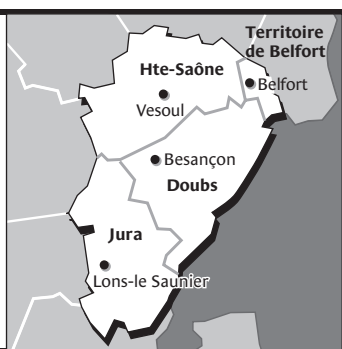
1995. - *L.*, 5 748 ; *A.*, 31,09 % ; *E.*, 3 806. - div. g. (Baillet, PS, m.), 993 (26,09) ; div. d. (Loiseau, RPR), 965 (25,35) ; div. d. (Voillemin, RPR), 855 (22,46) ; div. g. (Chevalier, PS diss.), 688 (18,08) ; ext. g. (Covelli), 305 (8,01).

Saint-Dizier (RPR)

L., 18 148 ; *V.*, 9 813 ; *A.*, 45,93 % ; *E.*, 9 266

Un. d. (Comut-Gentille, s., RPR, d.)..... 6 427 (69,36) **33**
G. pl. (Sauvaget, PS)..... 2 839 (30,64) **6**
div. (Hassani)

FRANCHE-COMTÉ



Vesoul (RPR)
L, 9 736 ; V, 6 519 ; A, 33,04 % ; E, 6 192

Un. d. (Joyandet, s., RPR, sén.)	3 360 (54,26)	26
PS+ (Niepceyron)	1 518 (24,52)	4
PC (Bernabé)	841 (13,58)	2
MNR (Brissaud)	473 (7,64)	1

1995. - *L, 10 154 ; A, 27,66 % ; E, 7 090*. - Un. d. (Joyandet, RPR), 3 270 (46,12) ; PS (Niepceyron, m.), 2 594 (36,59) ; PC (Bernabé), 899 (12,68) ; div. (Batlogg), 327 (4,61).

Héricourt (MDC)
L, 6 485 ; V, 3 992 ; A, 38,44 % ; E, 3 312

G. pl. (Michel, s., MDC, d.)	2 192 (66,18)	28
Un. d. (Duchêne, RPR)	1 120 (33,82)	5

Lure (div. g.)
L, 4 995 ; V, 3 105 ; A, 37,84 % ; E, 2 828

div. g. (Federspiel, s.)	1 390 (49,15)	BA
Un. d. (Oulevey, RPR)	998 (35,29)	
Verts (Genestier, div. g.)	440 (15,56)	

DOUBS

La prime au sortant a bien fonctionné dans le Doubs, où deux maires ont été réélus dès le premier tour, Martial Bourquin (PS) à Audincourt, et Patrick Genre (div. dr.) à Pontarlier. En dépit d'un combat annoncé difficile et de la présence d'une liste d'extrême droite (MNR), le sénateur et maire de Montbéliard, Louis Souvet (RPR), a, lui aussi, failli l'emporter face au ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici (PS), mais quelques suffrages lui ont fait défaut. Il devra revenir au second tour : son score ne laisse cependant guère planer de doute sur l'issue favorable du scrutin. A Besançon, la principale surprise est venue des Verts, qui avec 16,05 % des suffrages ont pratiquement réédité l'excellent résultat de Daniel Cohn-Bendit aux européennes. La négociation sera donc beaucoup plus difficile que prévu pour Jean-Louis Fousseret, député (PS) du Doubs, qui brigue la succession de Robert Schwint (div. g.). A droite, la division a fait des ravages : au niveau de la participation, d'abord, puisque 45,57 % des électeurs sont restés chez eux ; du résultat, ensuite, puisque la liste RPR et la liste DL n'ont réuni que 29,22 % des voix, soit moins que la seule liste de M. Fousseret.

Dole (UDF)
L, 15 032 ; V, 10 194 ; A, 32,18 % ; E, 9 834

Un. d. (Barbier, s., UDF)	5 002 (50,86)	28
G. pl. (Voynet, Verts, min.)	3 275 (33,30)	6
MNR (Mermoz)	618 (6,28)	1
LO (Revo)	420 (4,27)	
div. (El Hattab El Ibrahim)	374 (3,80)	
PT (Berthaut)	145 (1,47)	

1995. - *L, 15 536 ; A, 33,08 % ; E, 10 199*. - Un. d. (Barbier, UDF, d., m.), 4 260 (41,77) ; Un. g. (Roche, PS), 2 095 (20,54) ; Verts (Voynet), 1 707 (16,74) ; FN (Normand), 1 324 (12,98) ; div. g. (Beaujard), 813 (7,97).

Saint-Claude (PC)
L, 5 928 ; V, 3 673 ; A, 38,04 % ; E, 3 497

MPF (Millet)	1 422 (40,66)	BA
G. pl. (Lahaut, s., PC)	1 373 (39,26)	
Un. d. (Chapel, UDF)	702 (20,07)	

1995. - *L, 5 903 ; A, 34,25 % ; E, 3 782*. - div. d. (Millet), 1 363 (36,04) ; Un. g. (Lahaut, PC), 1 363 (36,04) ; UDF (Guichard, UDF-CDS, m.), 1 056 (29,92).

HAUTE-SAÔNE

Il n'y a aucun changement dans six des sept villes de plus de 3 500 habitants en Haute-Saône, un département rural historiquement à droite. Le sénateur et maire RPR de Vesoul, Alain Joyandet, est confortablement réélu. Il affrontait son prédécesseur, Loïc Niepceyron (PS), qu'il n'avait pourtant battu que de 364 voix en 1995. Celui-ci a été gêné par la liste communiste. Le MNR s'assure un conseiller municipal, alors que l'extrême droite n'avait pas de candidat en 1995. Le député et maire d'Héricourt, Jean-Pierre Michel (MDC), est également très bien réélu. A Lure, le ballottage est nettement favorable au maire sortant, Michel Federspiel (divers gauche), qui, malgré la concurrence d'une liste soutenue par les Verts, ne manque sa réélection que de quelques voix. Le seul changement notable concerne la « cité du meuble », Saint-Loup-sur-Semouse, où le maire sortant - par ailleurs conseiller général en grande difficulté - Jean-Louis Mariey (PS), n'obtient que 38 % des suffrages. La liste de droite, conduite par Christiane Jansen (RPR), a fait campagne sur le thème de la sécurité, dans cette ville à fort pourcentage de population immigrée. Dans les villes principales, deux listes seulement sur dix-huit étaient conduites par des femmes.

TERRITOIRE DE BELFORT

Huit listes, contre sept en 1995, étaient en présence à Belfort. Contrairement aux précédentes élections municipales, Jean-Pierre Chevènement sera contraint à un second tour. Bien qu'arrivant largement en tête avec 40 % des suffrages exprimés il ne retrouve pas son score (53,3 %) d'il y a six ans. Ce résultat quelque peu décevant pour la liste MDC-PS semble dû à une plus faible mobilisation des électeurs de M. Chevènement. L'abstention est en effet plus élevée de dix points qu'en 1995 (46,1 % contre 36,6 % en 1995). Le recul de M. Chevènement profite à toutes les autres listes qui grappillent quelques points. C'est le cas, notamment, de la liste RPR-UDF, Christophe Grudler recueillant 27,4 % contre 25,8 % à Pierre Bonnes en 1995. Lutte ouvrière progresse aussi sensiblement : à 4,7 % contre 3,3 %. Quant à l'extrême droite, elle ne paie pas ses divisions. Le total des voix obtenues par le Front national (8,7 %) et par le MNR (5,5 %) dépasse celui obtenu il y a six ans par le seul FN. En résumé, M. Chevènement devrait aisément l'emporter au second tour, l'ampleur de sa victoire dépendant de l'attitude des Verts. Alain Fousseret, qui n'a pas atteint la barre des 10 % exprimés, ne pourra pas se maintenir.

Belfort (MDC)
L, 26 277 ; V, 14 003 ; A, 46,71 % ; E, 13 325

MDC + (Chevènement, d.)	5 333 (40,02)	BA
Un. d. (Grudler, RPR)	3 656 (27,44)	
Verts (Fousseret)	1 246 (9,35)	
FN (Munnier)	1 152 (8,65)	
MNR (Lajeanne)	754 (5,66)	
LO (Belot)	621 (4,66)	
div. g. (Saighi)	339 (2,54)	
PT (Grasseler)	224 (1,68)	

Jackie Drouet figure sur la liste de Jean-Pierre Chevènement.

1995. - *L, 27 741 ; A, 36,57 % ; E, 17 127*. - Un. g. (Chevènement, MDC, d., m.), 9 034 (52,75) ; Un. d. (Rossetot, RPR, d.), 4 427 (25,85) ; FN (Daude), 2 351 (13,73) ; LO (Belot), 576 (3,36) ; Rad. (Allimant), 519 (3,03) ; ext. g. (Meyer, PT), 220 (1,28).

Besançon (div. g.)
L, 60 975 ; V, 33 191 ; A, 45,57 % ; E, 31 909

PS + (Fousseret, d.)	10 119 (31,71)	BA
RPR-UDF (Rossetot, RPR)	6 137 (19,23)	
Verts (Alauzet)	5 121 (16,05)	
DL (Weinman)	3 564 (11,17)	
FN (Montel)	2 319 (7,27)	
PF (Allenbach)	1 303 (4,08)	
div. g. (Vuillemin)	1 274 (3,99)	
LO (Roche)	1 223 (3,83)	
MNR (Belin)	849 (2,66)	

Robert Schwint n.s.r.p.

1995. - *L, 63 277 ; A, 40,76 % ; E, 36 642*. - PS (Schwint, m.), 16 585 (45,26) ; Un. d. (Jacquemin, UDF-CDS, d.), 11 967 (32,66) ; FN (Sennerich), 3 795 (10,36) ; ext. g. (Reboux), 1 537 (4,19) ; écol. (Nachin, MEI), 1 518 (4,14) ; PC (Carrez), 1 240 (3,38).

Audincourt (PS)
L, 8 285 ; V, 4 887 ; A, 41,01 % ; E, 4 656

G. pl. (Bourquin, s., PS)	2 643 (56,77)	27
Un. d. (Assolari, RPR)	1 009 (21,67)	3
FN (Sébillé)	593 (12,74)	2
div. g. (Pujol, Verts diss.)	411 (8,83)	1

1995. - *L, 9 124 ; A, 40,73 % ; E, 5 234*. - Un. g. (Paganeli, div. g., m.), 2 437 (46,56) ; Un. d. (Contini, RPR), 1 606 (30,68) ; FN (Sébillé), 1 191 (22,76).

Montbéliard (RPR)
L, 15 661 ; V, 9 773 ; A, 37,60 % ; E, 9 501

Un. d. (Souvet, s., RPR, sén.)	4 695 (49,42)	BA
G. pl. (Moscovici, PS, min.)	3 114 (32,78)	
MNR (Grisot)	1 132 (11,91)	
LO (Driano)	560 (5,89)	

1995. - *L, 16 786 ; A, 36,05 % ; E, 10 421*. - Un. d. (Souvet, RPR, m.), 6 058 (58,13) ; Un. g. (Moscovici, PS), 3 678 (35,29) ; LO (Driano), 685 (6,57).

Pontarlier (div. d.)
L, 11 175 ; V, 6 982 ; A, 37,52 % ; E, 6 599

Un. d. (Genre, s., div. d.)	4 935 (74,78)	29
G. pl. (Lucchesi, PS)	1 664 (25,22)	4

1995. - *L, 11 510 ; A, 33,53 % ; E, 7 312*. - div. d. (Cuienet, UDF-PR), 4 284 (58,59) ; div. g. (Malfroy, PS), 1 928 (26,37) ; div. g. (Emilli, Rad.), 1 100 (15,04).

Valentigney (MDC)
L, 7 356 ; V, 4 501 ; A, 38,81 % ; E, 4 263

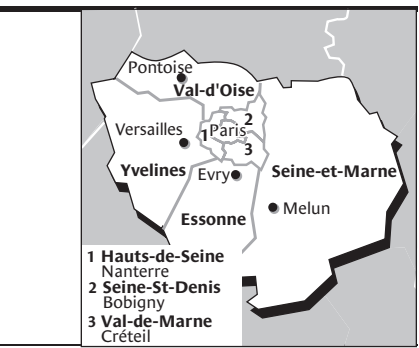
div. g. (Guenat)	1 391 (32,63)	BA
G. pl. (Massacrier, s., MDC)	1 348 (31,62)	
Un. d. (Maillois, div. d.)	1 228 (28,81)	
LO (Treppo)	296 (6,94)	

1995. - *L, 7 882 ; A, 35,09 % ; E, 4 877*. - div. g. (Massacrier, MDC, m.), 2 481 (50,87) ; div. d. (Daget), 2 396 (49,13).

JURA

Il n'aura fallu qu'un tour au maire sortant de Dole, Gilbert Barbier (UDF), pour battre la ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Dominique Voynet. M. Barbier, qui conduisait une liste d'union RPR-UDF-DL contre la liste de gauche plurielle (Verts-PS-PCF-PRG) de la ministre verte, est réélu pour la quatrième fois. M^{me} Voynet avait pourtant battu M. Barbier aux élections législatives de 1997 en rassemblant 55,21 % des Dolois sous la bannière de la gauche plurielle. La ministre de l'environnement a notamment pâti de l'éparpillement des listes, dont deux d'extrême gauche. A Lons-le-Saunier, la droite l'emporte également au premier tour, par une victoire sans appel du maire sortant : Jacques Pélissard (RPR), à la tête d'une liste RPR-UDF-DL, est élu pour un troisième mandat, battant son adversaire de la gauche plurielle, Yves Colmou, conseiller du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. A Saint-Claude, le maire sortant, Francis Lahaut (PCF), soutenu par le PS et par les Verts, est en ballottage défavorable. Il est devancé par le MPF Jean-Louis Millet, qui conduisait une liste d'ouverture. Si le candidat UDF, Gérard Chapel, se désiste, le maire communiste pourrait ne pas retrouver son siège.

ILE-DE-FRANCE



Paris (div. d.)
L, 1 015 644 ; V, 634 307 ; A, 37,55 % ; E, 618 778

PS+ (Delanoë, sén.)	193 726 (31,31)	BA
Un. d. (Séguin, RPR, d.)	159 279 (25,74)	
div. d. (Tiberi, s., d.)	86 147 (13,92)	
Verts (Contassot)	76 441 (12,35)	
div. d. (.)	28 626 (4,63)	
FN (de Gaulle)	21 500 (3,47)	
MNR (Le Gallou)	13 908 (2,25)	
LO	12 932 (2,09)	
div. d. (.)	8 688 (1,40)	
LCR	7 363 (1,19)	
écol. (.)	4 785 (0,77)	
PT	3 093 (0,50)	
ext. g. (.)	1 809 (0,29)	
div. g. (.)	481 (0,08)	

PARIS

Le chef de file des partis de droite à Paris, Philippe Séguin (RPR), est la principale victime du premier tour. A titre personnel, il enregistre un score (moins de 20 %) très médiocre dans le 18^e arrondissement, où il affrontait Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Sur l'ensemble de la capitale, ses listes recueillent en moyenne 25,74 %, soit un score inférieur de moitié à celui réalisé par l'ensemble de la droite aux municipales de 1995. Dans quatre arrondissements (les 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e), elles sont même devancées par les listes du maire sortant. C'est, en effet, l'autre enseignement du premier tour : Jean Tiberi fait mieux que sauver les meubles. Non seulement il est bien placé pour conserver son fief du 5^e arrondissement, mais ses listes recueillent en moyenne 13,92 % et dépassent la barre des 10 % dans dix-huit des vingt arrondissements parisiens. La gauche plurielle enregistre, globalement, son meilleur résultat dans la capitale, avec 43,66 % des suffrages exprimés, soit 6 points de mieux qu'en 1995 et 2 points de mieux qu'aux européennes de 1999. Mais Bertrand Delanoë, chef de file du PS, aborde le second tour dans une position moins confortable qu'il ne l'espérait : avec 12,35 % des suffrages exprimés (contre 31,31 % aux listes Delanoë), les Verts sont en mesure de négocier au prix fort le rattachement et la fusion de leurs listes pour le second tour. Si la gauche paraît en mesure de l'emporter dans les 13^e et 14^e arrondissements, ainsi que dans le 4^e et le 9^e, sa situation est très serrée dans le 12^e, où la victoire lui assurera la majorité au Conseil de Paris.

Paris, 1^{er} arrondissement (RPR)

L, 8 838 ; V, 5 615 ; A, 36,47 % ; E, 5 496

PS+ (Le Garrec)	1 829 (33,28)	BA
div. d. (Legaret, s., RPR diss.)	1 456 (26,49)	
Un. d. (Longuepée, RPR)	1 229 (22,36)	
Verts (Billard)	741 (13,48)	
FN (Lombard)	141 (2,57)	
MNR (Bozomet)	100 (1,82)	

1995. - *L, 10 261 ; A, 54,27 % ; E, 4 635*. - Un. d. (Caldaguès, RPR, m.), 2 410 (52,00) ; Un. g. (Le Garrec, PS), 1 347 (29,06) ; FN (Lombard), 471 (10,16) ; écol. (Chaleyat, Verts), 348 (7,51) ; div. (Mouminous), 59 (1,27).

Paris, 2^e arrondissement (div. d.)

L, 9 160 ; V, 5 785 ; A, 36,84 % ; E, 5 685

div. d. (Taffin, s.)	2 013 (35,41)	BA
PS+ (Schapira)	1 794 (31,56)	
Verts (Boutault)	954 (16,78)	
Un. d. (Giouannucci, RPR)	399 (7,02)	
div. d. (Lasnier)	275 (4,84)	
LO (Allain)	111 (1,95)	
FN (Philippon)	86 (1,51)	
MNR (Pages-Schweitzer)	53 (0,93)	

1995. - *L, 10 160 ; A, 52,70 % ; E, 4 755*. - RPR (Taffin, UDF, m.), 1 844 (38,78) ; Un. g. (Schapira, PS), 1 452 (30,54) ; Un. d. (Anglade, RPR), 729 (15,33) ; FN (Gasser), 350 (7,36) ; écol. (Bonnet), 285 (5,99) ; PH (Macrez), 72 (1,51) ; div. (Marquis), 23 (0,48).

Paris, 3^e arrondissement (PS)

L, 16 735 ; V, 10 770 ; A, 35,64 % ; E, 10 537

PS+ (Aidenbaum, s.)	4 016 (38,11)	BA
Verts (Contassot)	2 412 (22,89)	
div. d. (Bobbot, DL diss.)	1 705 (16,18)	
Un. d. (Stasi, UDF)	1 594 (15,13)	
LO (Boulinier)	251 (2,38)	
FN (Lebraud)	243 (2,31)	
PT (Jeanne)	184 (1,75)	
MNR (Collement)	132 (1,25)	

1995. - *L, 19 949 ; A, 51,02 % ; E, 9 632*. - Un. d. (Dominati, UDF, m.), 4 286 (44,50) ; Un. g. (Aidenbaum, PS), 3 526 (36,61) ; écol. (Contassot, Verts), 786 (8,16) ; FN (Serre), 582 (6,04) ; div. g. (Jeanne, div.), 242 (2,51) ; Rad. (Cohen-Steiner), 210 (2,18).

Paris, 4^e arrondissement (UDF)

L, 15 870 ; V, 10 281 ; A, 35,22 % ; E, 10 025

PS+ (Bertinotti)	3 546 (35,37)	BA
div. d. (Dominati, DL diss., d.)	2 482 (24,76)	
div. d. (Bobbot, DL diss.)	1 705 (16,18)	
Un. d. (Stasi, UDF)	1 594 (15,13)	
LO (Boulinier)	251 (2,38)	
FN (Lebraud)	243 (2,31)	
PT (Jeanne)	184 (1,75)	
MNR (Collement)	132 (1,25)	

1995. - *L, 19 949 ; A, 51,02 % ; E, 9 632*. - Un. d. (Dominati, UDF, m.), 4 286 (44,50) ; Un. g. (Aidenbaum, PS), 3 526 (36,61) ; écol. (Contassot, Verts), 786 (8,16) ; FN (Serre), 582 (6,04) ; div. g. (Jeanne, div.), 242 (2,51) ; Rad. (Cohen-Steiner), 210 (2,18).

Paris, 5^e arrondissement (RPR)

L, 15 870 ; V, 10 281 ; A, 35,22 % ; E, 10 025

PS+ (Bertinotti)	3 546 (35,37)	BA
div. d. (Dominati, DL diss., d.)	2 482 (24,76)	
div. d. (Bobbot, DL diss.)	1 705 (16,18)	
Un. d. (Stasi, UDF)	1 594 (15,13)	
LO (Boulinier)	251 (2,38)	
FN (Lebraud)	243 (2,31)	
PT (Jeanne)	184 (1,75)	
MNR (Collement)	132 (1,25)	

1995. - *L, 19 949 ; A, 51,02 % ; E, 9 632*. - Un. d. (Dominati, UDF, m.), 4 286 (44,50) ; Un. g. (Aidenbaum, PS), 3 526 (36,61) ; écol. (Contassot, Verts), 786 (8,16) ; FN (Serre), 582 (6,04) ; div. g. (Jeanne, div.), 242 (2,51) ; Rad. (Cohen-Steiner), 210 (2,18).

1995. - *L, 18 911 ; A, 51,68 % ; E, 9 014*. - Un. d. (Krieg, RPR, m.), 4 243 (47,07) ; Un. g. (Bertinotti, PS), 3 280 (36,39) ; écol. (Pagel, Verts), 773 (8,58) ; FN (Receveur), 718 (7,97).

Paris, 6^e arrondissement (RPR)

L, 34 317 ; V, 23 696 ; A, 30,95 % ; E, 23 323

div. d. (Tiberi, d.)	9 346 (40,07)	BA
PS+ (Cohen-Solal)	6 316 (27,08)	
Verts (Filippetti)	3 208 (13,75)	
Un. d. (Guaino, RPR)	2 260 (9,69)	
ext. g. (Luyckx)	535 (2,29)	
div. (Bonhomme)	405 (1,74)	
LO (Dalmas)	380 (1,63)	
FN (Simonnot)	299 (1,28)	
PT (Fitoussi)	260 (1,11)	
MNR (Bigot)	161 (0,69)	
div. d. (de Vincenti)	153 (0,66)	

Jean-Charles Bardou est candidat sur la liste de Jean Tiberi

1995. - *L, 42 369 ; A, 45,00 % ; E, 22 942*. - Un. d. (Tiberi, RPR, d., m.), 13 088 (57,05) ; Un. g. (Chauvet, PS), 6 448 (28,11) ; écol. (Frémion, Verts), 2 196 (9,57) ; FN (Lacherte), 1 210 (5,27).

Paris, 7^e arrondissement (RPR)

L, 24 457 ; V, 15 884 ; A, 35,05 % ; E, 15 581

PS+ (Morell)	4 475 (28,72)	BA
div. d. (Lecoq, s., RPR diss.)	4 201 (26,96)	
Un. d. (Giuliani, UDF)	2 676 (17,17)	
Verts (Boyer)	2 003 (12,86)	
div. d. (Roland, RPR diss.)	1 749 (11,23)	
FN (Beaudu)	295 (1,89)	
MNR (Dor)	182 (1,17)	

1995. - *L, 29 338 ; A, 50,03 % ; E, 14 488*. - Un. d. (Lecoq, RPR, m.), 7 967 (54,99) ; Un. g. (Morell, PS), 4 029 (27,81) ; écol. (Godard), 1 470 (10,15) ; FN (Rudent), 1 022 (7,05).

Paris, 8^e arrondissement (RPR)

L, 29 204 ; V, 17 832 ; A, 38,94 % ; E, 17 465

Un. d. (Aurillac, s., RPR, d.)	7 505 (42,97)	BA
div. d. (Hubin, UDF diss.)	3 705 (21,21)	
PS+ (Kalck)	3 399 (19,46)	
Verts (Cazal)	1 405 (8,04)	
div. (Poquet de Livonnière)	629 (3,60)	
FN (Vialatet)	558 (3,19)	
MNR (Sicard)	264 (1,51)	

1995. - *L, 35 634 ; A, 50,90 % ; E, 17 325*. - Un. d. (Aurillac, RPR, d., m.), 7 849 (45,30) ; RPR diss. (Hubin, RPR), 4 307 (24,86) ; Un. g. (Valette Desforges, PS), 2 677 (15,45) ; FN (Le Hénaud), 1 387 (8,01) ; écol. (Olejniczak), 805 (4,65) ; div. (Tranchimand), 298 (1,72) ; div. (Simon), 2 (0,01).

Paris, 9^e arrondissement (RPR)

L, 18 507 ; V, 11 118 ; A, 39,93 % ; E,

le maire sortant socialiste, Bernard Bragard, perd dès le premier tour face à un candidat RPR, Stéphane Beaudet. Le PS récupère, en revanche, une commune avec Palaiseau, où le député François Lamy l'emporte facilement face à Jacques Allain (RPR), maire sortant.

Evry (PS)

L, 9 927 ; V, 10 142 ; A, 49,10 % ; E, 9 350
G. pl. (Valls, PS) 3 561 (38,09) **BA**
div. g. (Banuls) 2 471 (26,43)
Un. d. (de Boishue, RPR) 2 412 (25,80)
LCR (Couvdat) 906 (9,69)
Christian Olivier n.s.r.p.
1995. - *L, 22 603 ; A, 46,04 % ; E, 11 851.* - Un. g. (Guyard, PS, d., m.), 4 421 (37,30) ; Un. d. (Mertuk, RPR), 2 828 (23,86) ; FN (Grueire), 2 158 (18,21) ; div. g. (Cuffini, écol.), 1 250 (10,55) ; LCR (Couvdat), 498 (4,20) ; div. d. (Domínguez, UDF diss.), 388 (3,27) ; PT (Cullet), 308 (2,60).

Athis-Mons (PS)

L, 15 461 ; V, 8 760 ; A, 43,34 % ; E, 8 261
PS+ (Lienemann, s., d.e.) 3 648 (44,16) **BA**
Un. d. (Gering, UDF) 2 090 (25,30)
Un. d. (German, RPR) 1 937 (23,45)
div. g. (Nakache, PRG) 586 (7,09)
1995. - *L, 16 333 ; A, 36,75 % ; E, 10 087.* - Un. d. (Lienemann, PS, m.), 5 419 (53,72) ; Un. d. (Descombis, RPR), 3 718 (36,86) ; div. d. (Guiseppone), 950 (9,42).

Brétigny-sur-Orge (RPR)

L, 12 199 ; V, 6 986 ; A, 42,73 % ; E, 6 630
G. pl. (Decaux, PS) 2 462 (37,13) **BA**
Un. d. (Dion, RPR) 1 547 (23,33)
div. d. (Ribes) 1 515 (22,85)
div. g. (Steevy) 821 (12,38)
PT (Labatut) 285 (4,30)
Jean de Boishue est candidat à Evry
1995. - *L, 12 997 ; A, 37,25 % ; E, 7 990.* - Un. d. (de Boishue, RPR, s.e., m.), 3 392 (42,45) ; Un. g. (Simon, div. g.), 3 083 (38,59) ; FN (Sallanié), 789 (9,87) ; div. d. (Michelon), 726 (9,09).

Brunoy (RPR)

L, 14 670 ; V, 8 680 ; A, 40,83 % ; E, 8 403
Un. d. (Bétéille, s., RPR, sén.) 2 966 (35,30) **BA**
Un. d. (Le Roux) 2 072 (24,66)
div. p. (Malcor, PS) 1 948 (23,18)
Verts (Chemla) 922 (10,97)
div. d. (Couédel) 495 (5,89)
1995. - *L, 16 434 ; A, 44,28 % ; E, 9 038.* - Un. d. (Bétéille, RPR, m.), 3 508 (38,81) ; PS (de Rive), 2 166 (23,97) ; div. d. (Gauthier), 1 972 (21,82) ; FN (Laurendeau), 870 (9,63) ; PC (Maréchal), 522 (5,78).

Chilly-Mazarin (PS)

L, 10 739 ; V, 5 577 ; A, 48,07 % ; E, 5 277
G. pl. (Funès, s., PS) 4 113 (77,94) **30**
Un. d. (Belgeot, UDF) 1 164 (22,06) **3**
1995. - *L, 10 878 ; A, 37,95 % ; E, 5 990.* - Un. g. (Funès, PS, m.), 4 273 (64,84) ; Un. d. (Vayrac, RPR), 1 917 (29,09) ; div. d. (Gouffier, RPR diss.), 400 (6,07).

Corbeil-Essonnes (RPR)

L, 18 400 ; V, 10 945 ; A, 40,52 % ; E, 10 603
Un. d. (Dassault, s., RPR) 5 474 (51,63) **31**
PC+ (Piriou) 2 071 (19,53) **4**
div. d. (Dantu) 1 069 (10,08) **2**
div. g. (Alboux) 855 (8,06) **1**
Verts (Picard) 816 (7,70) **1**
LO (Rémond) 318 (3,00)
1995. - *L, 18 954 ; A, 34,27 % ; E, 12 182.* - Un. d. (Dassault, RPR), 5 836 (47,91) ; Un. g. (Lesage, PC, m.), 4 415 (36,24) ; div. d. (Gering), 1 246 (10,23) ; écol. (Picard, Verts), 685 (5,62).

Draveil (RPR)

L, 17 375 ; V, 11 052 ; A, 36,39 % ; E, 10 618
Un. d. (Tron, s., RPR, d.) 6 715 (63,24) **29**
G. pl. (Lejeune, PS) 3 903 (36,76) **6**
1995. - *L, 18 132 ; A, 38,14 % ; E, 11 063.* - div. d. (Tron, RPR, d.), 4 182 (37,80) ; Un. g. (Doucet, PS), 3 073 (27,78) ; div. d. (Tournier-Lasserre, m.), 3 047 (27,54) ; FN (Bertin), 761 (6,88).

Étampes (RPR)

L, 10 224 ; V, 6 514 ; A, 36,29 % ; E, 6 160
Un. d. (Marlin, s., RPR, d.) 3 891 (63,17) **29**
G. pl. (Auffret-Deme, PC) 1 593 (25,86) **4**
div. g. (Causse-Giovanardi) 676 (10,97) **2**
1995. - *L, 11 933 ; A, 29,77 % ; E, 8 161.* - Un. d. (Marlin, RPR), 4 049 (49,61) ; Un. g. (Lefranc, PC, m.), 2 838 (34,78) ; FN (Laban), 1 141 (13,98) ; div. (Rahby, France Plus), 133 (1,63).

Gif-sur-Yvette (RPR)

L, 14 823 ; V, 9 083 ; A, 38,72 % ; E, 8 816
G. pl. (Sanguoat, PS) 3 040 (34,48) **BA**
div. d. (Bournat) 2 902 (32,92)
div. d. (Lasbordes, RPR) 2 874 (32,60)
Robert Trimbach n.s.r.p.
1995. - *L, 15 084 ; A, 41,69 % ; E, 8 605.* - Un. d. (Trimbach, RPR, m.), 3 673 (42,68) ; div. d. (Bournat), 2 473 (28,74) ; Un. g. (Sanguoat, PS), 2 459 (28,58).

Grigny (PC)

L, 9 350 ; V, 5 051 ; A, 45,98 % ; E, 4 929
G. pl. (Vasquez, s., PC) 2 396 (48,61) **BA**
div. g. (Fonillard, PS diss.) 1 420 (28,81)
Un. d. (Mourgeon, RPR) 561 (11,38)
FN (Noël) 552 (11,20)
1995. - *L, 10 657 ; A, 46,84 % ; E, 5 527.* - Un. g. (Vasquez, PC, m.), 2 510 (45,41) ; Un. d. (Barroux, RPR), 1 487 (26,90) ; FN (Noël), 1 051 (19,02) ; div. (Rohart, div. d.), 479 (8,67).

Longjumeau (PS)

L, 12 257 ; V, 6 673 ; A, 45,56 % ; E, 6 431
Un. d. (Wiltzer, UDF, d.) 2 328 (36,20) **BA**
G. pl. (Schmit, s., PS) 1 758 (27,34)
div. g. (Ferrand) 1 242 (19,31)
MNR (Frölich) 558 (8,68)
div. g. (Puléo) 545 (8,47)
1995. - *L, 12 342 ; A, 35,07 % ; E, 7 761.* - Un. g. (Schmit, PS, m.), 3 968 (51,13) ; Un. d. (Wiltzer, UDF, d.), 3 386 (43,63) ; div. (Weisset), 407 (5,24).

Massy (div. d.)

L, 5 281 ; V, 3 332 ; A, 36,91 % ; E, 3 225
Un. d. (Delahaye, s., div. d.) 1 583 (49,09) **BA**
G. pl. (Guedj, PS) 1 126 (34,91)
div. g. (Germon) 435 (13,49)
PT (Prieto-Perez) 81 (2,51)
1995. - *L, 23 057 ; A, 44,58 % ; E, 12 440.* - Un. d. (Delahaye, UDF-PR), 5 356 (43,05) ; Un. g. (Germon, PS, m.), 5 005 (40,23) ; écol. (Bonneau), 1 144 (9,20) ; div. g. (Mateos, Rad.), 579 (4,65) ; PT (Olzak), 356 (2,86).

Montgeron (PS)

L, 14 780 ; V, 8 335 ; A, 43,61 % ; E, 7 876
G. pl. (Hérault, s., PS) 3 541 (44,96) **BA**
RPR (Banquy) 1 800 (22,85)
div. d. (Josse) 1 393 (17,69)
UDF (Bernard) 810 (10,28)
div. d. (Amar) 332 (4,22)
1995. - *L, 15 112 ; A, 39,49 % ; E, 8 952.* - Un. g. (Hérault, PS), 3 147 (35,15) ; div. (Chassagnoux), 1 522 (17,00) ; Un. d. (Banquy, RPR), 1 483 (16,57) ; div. d. (Veyssière), 1 174 (13,11) ; div. d. (Mialet), 926 (10,34) ; FN (Deschanel), 700 (7,82).

Morsang-sur-Orge (PC)

L, 12 248 ; V, 6 802 ; A, 44,46 % ; E, 6 526
G. pl. (Rauze, s., PC) 3 249 (49,79) **BA**
div. d. (Gaudin) 1 426 (21,85)
div. d. (Chocq, UDF) 1 330 (20,38)
FN (Delmas) 521 (7,98)
9 mars 1997. - *L, 12 096 ; A, 35,49 % ; E, 7 641.* - Un. g. (Rauze, PCF, m.), 4 341 (56,81) ; Un. d. (Charrin, UDF-PR, c.m.), 2 287 (29,93) ; FN (Delmas), 1 013 (13,26).
1995. - *L, 12 024 ; A, 36,02 % ; E, 7 449.* - Un. g. (Rodríguez, PC, m.), 3 371 (45,25) ; Un. d. (Charrin, UDF-PR), 3 326 (44,65) ; div. d. (Eudeline), 752 (10,10).

Orsay (UDF)

L, 9 929 ; V, 6 720 ; A, 32,32 % ; E, 6 487
Un. d. (Aubry, s., UDF) 3 748 (57,78) **26**
G. pl. (Parcollet, PS) 2 739 (42,22) **7**
8 décembre 1996. - *L, 10 293 ; A, 46,52 % ; E, 5 379.* - Un. d. (Aubry, UDF-PR), 2 629 (48,88) ; Un. g. (Hervé, PS), 2 035 (37,83) ; div. g. (Thomas), 715 (13,29).
1995. - *L, 10 364 ; A, 36,31 % ; E, 6 467.* - div. d. (Aubry, UDF), 2 518 (38,94) ; Un. g. (Laurent, PS), 2 246 (34,73) ; div. d. (Lochet), 920 (14,23) ; div. g. (Thomas), 783 (12,11).

Palaiseau (RPR)

L, 17 849 ; V, 10 963 ; A, 38,58 % ; E, 10 452
G. pl. (Lamy, PS, d.) 5 732 (54,84) **27**
Un. d. (Allain, s., RPR) 4 720 (45,16) **8**
1995. - *L, 19 176 ; A, 37,69 % ; E, 11 790.* - Un. d. (Allain, RPR), 4 270 (36,22) ; PC (Vizet), 2 712 (23,00) ; PS (Lamy), 2 043 (17,33) ; div. d. (Moirin, RPR diss., d.), 1 587 (13,46) ; écol. (Costes, div. g.), 1 178 (9,99).

Ris-Orangis (PS)

L, 13 846 ; V, 8 032 ; A, 41,99 % ; E, 7 629
G. pl. (Mandon, s., PS) 3 316 (43,47) **BA**
Un. d. (Garcia, div. d.) 1 995 (26,15)
div. g. (Henni) 1 220 (15,99)
MNR (Lespagnon) 1 098 (14,39)
1995. - *L, 15 188 ; A, 39,00 % ; E, 9 167.* - PS (Mandon), 2 786 (30,39) ; Un. d. (Ravier, RPR), 2 227 (24,29) ; PC (Perrin, m.), 1 803 (19,67) ; FN (Lespagnon), 1 132 (12,35) ; div. d. (Minier, UDF), 586 (6,39) ; écol. (Chastanet), 356 (3,88) ; div. g. (Pouffrille), 277 (3,02).

Sainte-Geneviève-des-Bois (div. g.)

L, 17 832 ; V, 10 151 ; A, 43,07 % ; E, 9 547
G. pl. (Champion, s., div. g.) 6 485 (67,93) **33**
Un. d. (Prérot, div. d.) 3 062 (32,07) **6**
1995. - *L, 18 844 ; A, 39,40 % ; E, 11 185.* - div. g. (Champion, m.), 6 401 (57,23) ; Un. d. (Roth, RPR), 2 211 (19,77) ; div. d. (Prevôt), 1 068 (9,55) ; FN (Lamy), 1 032 (9,23) ; écol. (Sarroyan), 473 (4,23).

Saint-Michel-sur-Orge (div. g.)

L, 11 579 ; V, 6 560 ; A, 43,35 % ; E, 6 292
div. g. (Fournier, s.) 3 035 (48,24) **BA**
Un. d. (Jouvelot, RPR) 2 157 (34,28)
Verts (Soubra) 1 100 (17,48)
1995. - *L, 12 790 ; A, 39,04 % ; E, 7 427.* - Un. g. (Englander, div. g., m.), 3 990 (53,72) ; Un. d. (Decoux, UDF), 2 521 (33,94) ; FN (de Rostolan), 916 (12,33).

Savigny-sur-Orge (RPR)

L, 22 088 ; V, 12 293 ; A, 44,35 % ; E, 11 828
Un. d. (Marsaudon, s., RPR) 6 171 (52,17) **30**
G. pl. (Roze des Ordon, PS) 3 938 (33,29) **7**
div. g. (Estiville) 998 (8,44) **1**
MNR (Dangeuger) 721 (6,10) **1**
1995. - *L, 22 328 ; A, 42,29 % ; E, 12 646.* - Un. d. (Marsaudon, RPR, d., m.), 5 610 (44,36) ; Un. g. (Roze des Ordon, PS), 4 538 (35,88) ; FN (Dangeuger), 1 360 (10,75) ; div. g. (Estivill, Rad.), 676 (5,35) ; écol. (Le Pont, MEI), 462 (3,65).

Les Ulis (MDC)

L, 10 286 ; V, 5 882 ; A, 42,82 % ; E, 5 609
G. pl. (Loridan, s., MDC, sén.) 2 945 (52,50) **28**
Un. d. (Curnier, RPR) 1 575 (28,08) **5**
LO (Paxion) 500 (8,91) **1**
div. (El Midaoui) 363 (6,47) **1**
PT (Bachelier) 226 (4,03)

Verrières-le-Buisson (div. d.)

L, 10 380 ; V, 6 640 ; A, 36,03 % ; E, 6 371
div. d. (Mantienne, s.) 4 471 (70,18) **28**
G. pl. (Guyard, PS) 1 900 (29,82) **5**
1995. - *L, 11 143 ; A, 40,29 % ; E, 6 461.* - Un. d. (Mantienne, div. d., m.), 4 546 (70,36) ; Un. g. (Guyard, PS), 1 915 (29,64).

Vigneux-sur-Seine (PC)

L, 13 682 ; V, 6 994 ; A, 48,88 % ; E, 6 644
G. pl. (Lagrange, s., PC) 2 874 (43,26) **BA**
Un. d. (Poinsot, RPR) 2 564 (38,59)
div. g. (Besson) 610 (9,18)
LO (Leborgne) 596 (8,97)
1995. - *L, 14 915 ; A, 46,48 % ; E, 7 771.* - Un. g. (Lagrange, PC, m.), 3 135 (40,34) ; div. (Perriolat), 1 543 (19,86) ; Rad. (Finel), 1 052 (13,54) ; Un. d. (Peschard, UDF-rad.), 1 009 (12,98) ; div. g. (Besson), 624 (8,03) ; LO (Leborgne), 408 (5,25).

Viry-Châtillon (PS)

L, 16 814 ; V, 9 890 ; A, 41,18 % ; E, 9 454
G. pl. (Amar, s., PS) 5 123 (54,19) **30**
Un. d. (Granier-Bompard, UDF) 4 331 (45,81) **9**
1995. - *L, 17 143 ; A, 43,02 % ; E, 9 570.* - Un. g. (Amar, d.), 3 106 (32,46) ; Un. d. (Chastel, UDF-CDS, m.), 2 735 (28,58) ; div. d. (Renard, RPR diss.), 1 647 (17,21) ; FN (Delmas), 1 480 (15,46) ; div. g. (Geneste, Rad.), 602 (6,29).

Yerres (RPR)

L, 18 314 ; V, 11 697 ; A, 36,13 % ; E, 11 342
Un. d. (Dupont-Aignan, s., RPR, d.) 8 637 (76,15) **32**
G. pl. (Bétant, PS) 2 335 (20,59) **3**
FN (Gauthier) 370 (3,26)
1995. - *L, 18 533 ; A, 38,00 % ; E, 11 093.* - Un. d. (Dupont-Aignan, RPR), 5 752 (51,85) ; Un. g. (Lucas, PS, m.), 3 448 (31,08) ; FN (Gauthier), 944 (8,51) ; div. d. (Koutzine), 523 (4,71) ; div. d. (Joubert de Pallières), 426 (3,84).

HAUTS-DE-SEINE

Les Hauts-de-Seine enregistrent une remarquable stabilité politique. La droite y conforte plutôt des positions déjà solidement assises. André Santini (UDF) à Issy-les-Moulineaux, Patrick Devedjian (RPR) à Antony, Manuel Aeschlimann (RPR) à Asnières se sont ainsi assurés de confortables réélections. Au total, sur vingt-quatre communes détenues par la droite, quinze maires ont été reconduits au premier tour. Les rêves de conquête de la gauche ont donc été contrariés, notamment à Châtillon, où la liste sortante de droite est également passée au premier tour. La gauche peut tout au plus espérer au second tour une bonne surprise à Clamart mais elle pourrait avoir du mal à conserver Vanves, conquise en 1995. A Levallois-Perret, la candidate PS n'arrive qu'en troisième position. Dans cette ville, Patrick Balkany (div. d.), chassé de la mairie par des ennus judiciaires, arrive largement en tête de ce premier tour devant son successeur, Olivier de Chazeaux (RPR), et se retrouve donc en position favorable. Sans doute en raison de l'absence de suspense, l'abstention aura été dans le département supérieure à la moyenne nationale (41,60 %). Des niveaux records proches de 50 % ont été atteints à Gennevilliers, à Malakoff et à Nanterre, des fiefs du PC. Autre phénomène marquant, l'effondrement de l'extrême droite. Elle réalise des scores de moitié inférieurs à ses précédents résultats. Elle avait même disparu des listes électorales à Gennevilliers, ville où elle dépassait en 1995 les 20 %.

Nanterre (PC)

L, 36 821 ; V, 18 729 ; A, 49,14 % ; E, 17 680
PC+ (Frayse, s., d.) 7 871 (44,52) **BA**
Un. d. (Creuzet, UDF) 5 889 (33,31)
Verts+ (Demercastel) 2 802 (15,85)
LCR (Schweizer) 794 (4,49)
PT (Vilotic) 324 (1,83)
1995. - *L, 39 650 ; A, 39,22 % ; E, 23 631.* - Un. g. (Frayse, PC, m.), 11 292 (47,78) ; Un. d. (Montillot, UDF), 8 511 (36,02) ; FN (Schmit), 2 750 (11,64) ; div. g. (Bab), 795 (3,36) ; ext. g. (Allain), 283 (1,20).

Antony (RPR)

L, 37 143 ; V, 22 322 ; A, 39,90 % ; E, 21 394
Un. d. (Devedjian, s., RPR, d.) 10 866 (50,79) **34**
G. pl. (Le Néouannic, PS) 6 417 (29,99) **7**
div. g. (Colmez) 2 242 (10,48) **2**
div. g. (Homassel) 1 869 (8,74) **2**
1995. - *L, 38 057 ; A, 38,45 % ; E, 23 056.* - Un. d. (Devedjian, RPR, d., m.), 8 994 (39,01) ; Un. g. (Pompier, PS), 5 586 (24,23) ; div. g. (Colmez), 2 628 (11,40) ; div. d. (Lopez, RPR diss.), 2 485 (10,78) ; FN (Gazzola), 1 979 (8,58) ; div. d. (Hovasse), 1 384 (6,00).

Asnières-sur-Seine (RPR)

L, 33 089 ; V, 19 426 ; A, 41,29 % ; E, 18 416
Un. d. (Aeschlimann, s., RPR) 9 230 (50,12) **38**
G. pl. (Riera, PS) 5 168 (28,06) **7**
div. d. (Casari, UDF diss.) 2 031 (11,03) **2**
MNR (Massol) 1 987 (10,79) **2**
1995. - *L, 39 163 ; A, 49,46 % ; E, 19 342.* - Un. d. (Taittinger, RPR, d., m.), 9 144 (47,28) ; Un. g. (Riera, PS), 4 513 (23,33) ; FN (Massol), 3 733 (19,30) ; div. d. (Prou-Cesole), 1 952 (10,09).

Bagneux (PC)

L, 19 931 ; V, 10 182 ; A, 48,91 % ; E, 9 619
G. pl. (Jambu, s., PC, d.) 4 605 (47,87) **BA**
Un. d. (Sueur, RPR) 3 815 (39,66)
div. g. (Corouge) 1 199 (12,46)
1995. - *L, 20 205 ; A, 37,86 % ; E, 12 084.* - Un. g. (Jambu, PC, d., m.), 6 343 (52,49) ; Un. d. (Robert, RPR), 5 741 (47,51).

Bois-Colombes (RPF)

Lagny-sur-Marne (div. d.)
L, 11 473 ; V, 5 834 ; A, 49,15 % ; E, 5 696

div. d. (Pagny, s., div.)..... 2 069 (36,32) **BA**
RPR-UDF (Perroux, RPR)..... 1 288 (22,61)
div. d. (Altwies)..... 1 040 (18,26)
PS+ (Le Poulain)..... 786 (13,80)
Verts (Roland)..... 513 (9,01)

1995. - *L, 11 261 ; A, 45,53 % ; E, 5 986.* - div. d. (Pagny), 2 081 (34,76) ; Un. d. (Altwies, div. d.), 1 467 (24,51) ; Un. g. (Desclaux, PS), 1 232 (20,58) ; div. d. (Roederer, RPR), 1 206 (20,15).

Meaux (RPR)
L, 21 757 ; V, 13 847 ; A, 36,36 % ; E, 13 300

Un. d. (Copé, s., RPR)..... 9 072 (68,21) **37**
G. pl. (Bricq, PS, d.)..... 4 228 (31,79) **6**

1995. - *L, 22 724 ; A, 38,85 % ; E, 13 624.* - Un. g. (Lion, PS, m.), 5 048 (37,05) ; RPR (Copé, d.), 4 192 (30,77) ; FN (Jalkh), 2 297 (16,86) ; Un. d. (Quillet, RPR, d.), 2 087 (15,32).

Le Mée-sur-Seine (UDF)
L, 10 823 ; V, 5 698 ; A, 47,35 % ; E, 4 426

Un. d. (Agostini, UDF)..... 2 931 (54,02) **27**
G. pl. (Samyn, PS)..... 2 495 (45,98) **8**
René André, n.s.r.p.

1995. - *L, 11 844 ; A, 46,81 % ; E, 6 169.* - Un. d. (André, UDF-PSD, m.), 2 570 (41,66) ; Un. g. (Samyn, PS), 2 135 (34,61) ; FN (Collette), 1 464 (23,73).

Mitry-Mory (PC)
L, 9 711 ; V, 5 988 ; A, 38,34 % ; E, 5 622

G. pl. (Bontoux, s., PC)..... 3 208 (57,06) **26**
Un. d. (Barré, RPR)..... 2 414 (42,94) **7**

1995. - *L, 9 938 ; A, 36,60 % ; E, 6 165.* - Un. g. (Bontoux, PC, m.), 3 154 (51,16) ; Un. d. (Barré, MPF), 2 462 (39,94) ; écol. (Gouleau), 549 (8,91).

Montereau-Fault-Yonne (RPR)
L, 7 483 ; V, 4 909 ; A, 34,40 % ; E, 4 700

Un. d. (Jego, s., RPR)..... 3 001 (63,85) **28**
G. pl. (Ruiz, PC)..... 1 343 (28,57) **4**
div. g. (Belarbi)..... 356 (7,57) **1**

Noisiel (PS)
L, 7 851 ; V, 3 615 ; A, 53,95 % ; E, 3 471

G. pl. (Vachez, s., PS, d.)..... 1 718 (49,50) **BA**
Un. d. (Classe, RPR)..... 909 (26,19)
div. g. (Medienne)..... 844 (24,32)

1995. - *L, 7 612 ; A, 45,53 % ; E, 3 897.* - Un. g. (Vachez, PS, m.), 2 425 (62,23) ; Un. d. (Tarrida, UDF), 1 472 (37,77).

Ozoir-la-Ferrière (PS)
L, 11 556 ; V, 6 711 ; A, 41,93 % ; E, 6 455

PS+ (Loyer, s.)..... 2 098 (32,50) **BA**
div. d. (Oneto)..... 1 893 (29,33)
Un. d. (Brunel, DL)..... 1 185 (18,36)
écol. (Cardoso, Verts)..... 721 (11,17)
div. d. (Dulac, RPR)..... 325 (5,03)
PT (Alloncle)..... 233 (3,61)

1995. - *L, 10 882 ; A, 41,21 % ; E, 6 257.* - UDF (Oneto), 1 509 (24,12) ; PS (Loyer), 1 235 (19,74) ; FN (Tabary), 873 (13,95) ; div. d. (Jarrige, UDF), 676 (10,80) ; div. d. (Dulac), 601 (9,61) ; div. d. (André), 594 (9,49) ; PC (Alloncle), 387 (6,19) ; div. d. (Sternat), 246 (3,93) ; ext. g. (Laforge, PT), 136 (2,17).

Pontault-Combault (PS)
L, 16 516 ; V, 8 843 ; A, 46,46 % ; E, 8 337

G. pl. (Heudin, s., PS, d.)..... 5 603 (67,21) **33**
Un. d. (Hauer, RPR)..... 2 734 (32,79) **6**

1995. - *L, 16 529 ; A, 38,10 % ; E, 9 939.* - PS (Heudin, m.), 5 263 (52,95) ; Un. d. (Cognat, RPR, d.), 3 421 (34,42) ; PC (Graziano), 1 255 (12,63).

Provins (RPR)
L, 5 826 ; V, 3 716 ; A, 36,22 % ; E, 3 595

RPR (Jacob, d.)..... 1 335 (37,13) **BA**
div. d. (Chevalier, s., RPR diss.)..... 1 239 (34,46)
G. pl. (Caparroy, PS)..... 1 021 (28,40)

1995. - *L, 6 268 ; A, 36,66 % ; E, 3 871.* - Un. d. (Peyrefitte, RPR, d., m.), 1 624 (41,95) ; div. d. (Lebeau), 1 282 (33,12) ; Un. g. (Caparroy, PS), 965 (24,93).

Roissy-en-Brie (RPR)
L, 10 830 ; V, 6 073 ; A, 43,92 % ; E, 5 797

div. d. (Courant, s., RPR)..... 2 291 (39,52) **BA**
PS+ (Béraud)..... 1 948 (33,60)
PC (Vacheret)..... 1 103 (19,03)
DL (Badré)..... 455 (7,85)

1995. - *L, 10 933 ; A, 43,95 % ; E, 5 975.* - div. g. (Reboul, PS, m.), 1 659 (27,77) ; Un. d. (Courant, RPR), 1 618 (27,08) ; FN (Heintz), 1 138 (19,05) ; Un. g. (Vacheret, PC), 1 026 (17,17) ; ext. g. (Pageot, PT), 534 (8,94).

Savigny-le-Temple (PS)
L, 10 904 ; V, 6 166 ; A, 43,45 % ; E, 5 863

G. pl. (Mouton, s., PS)..... 2 710 (46,22) **BA**
Un. d. (Fouché, div. d.)..... 1 754 (29,92)
Verts (Cangeni)..... 809 (13,80)
ext. g. (Desphelipon)..... 590 (10,06)

1995. - *L, 10 569 ; A, 41,87 % ; E, 5 956.* - Un. g. (Mouton, PS, m.), 2 758 (46,31) ; Un. d. (Quessel, RPR), 1 904 (31,97) ; Verts (Aniel), 491 (8,24) ; div. d. (Martin), 482 (8,09) ; div. d. (Coconni), 321 (5,39).

Torcy (PS)
L, 9 622 ; V, 4 924 ; A, 48,83 % ; E, 4 707

G. pl. (Chapron, s., PS)..... 3 028 (64,33) **29**
Un. d. (Cheval, UDF)..... 1 679 (35,67) **6**

1995. - *L, 9 934 ; A, 45,74 % ; E, 5 251.* - Un. g. (Chapron, PS), 2 125 (40,47) ; Un. d. (Jeffray, UDF-PR, d., m.), 1 775 (33,80) ; div. d. (Omnès), 799 (15,22) ; MDC (Rouan), 552 (10,51).

Villeparisis (PS)
L, 11 561 ; V, 5 783 ; A, 49,98 % ; E, 5 502

G. pl. (Hennequin, s., PS)..... 3 413 (62,03) **29**
RPR (Farrugia)..... 997 (18,12) **3**
MNR (Vandenbroucke)..... 738 (13,41) **2**
RPF (Maury)..... 354 (6,43) **1**

1995. - *L, 11 395 ; A, 44,16 % ; E, 6 219.* - Un. g. (Hennequin, PS), 2 646 (42,55) ; Un. d. (Bouige, RPR, m.), 1 735 (27,90) ; div. d. (Monteil, UDF), 1 318 (21,19) ; div. d. (Devaux, UDF), 520 (8,36).

SEINE-SAINT-DENIS

Le premier tour des municipales en Seine-Saint-Denis a été marqué par la victoire surprise du candidat UDF, Jean-Christophe Lagarde, à Drancy, bastion détenu par le parti communiste depuis 1935 et occupé brièvement par Jean-Claude Gayssot avant qu'il ne devienne ministre. Le scrutin a également été marqué par un fort taux d'abstention, dépassant les 50 % dans neuf communes du département, toutes des villes communistes. Les appétits de certains partis, les dissensions, les rivalités, les duels fratricides ont compromis la réélection de plusieurs maires sortants dès le premier tour. C'est le cas d'Eric Raoult (RPR) au Raincy, qui a dû affronter son premier adjoint, Jean-Michel Genestier (en congé de l'UDF). A Pantin, le député socialiste Bertrand Kern, qui s'est présenté avec le soutien des Verts, devance le maire sortant communiste Jacques Isabet. A Romainville, la maire sortante Corinne Valls, désavouée par les siens, devance d'une courte tête, le candidat officiel communiste Jean-Marie Doussin. A Sevran, le candidat communiste, Stéphane Gatignon, est arrivé en tête d'une triangulaire avec le candidat vert, soutenu par le parti socialiste, et une candidate socialiste dissidente. Mais il n'est pas sûr qu'il parvienne à

conserver l'ensemble des voix de gauche du premier tour (55 %). A Villepinte, les divisions de la droite et de la gauche permettent, en théorie, à cinq candidats de se maintenir au second tour ! A l'issue de ce premier tour de scrutin, 17 maires ont été élus.

Bobigny (PC)
L, 18 415 ; V, 8 127 ; A, 55,87 % ; E, 7 582

G. pl. (Birsinger, s., PC, d.)..... 4 934 (65,08) **36**
MNR (Marchenoir)..... 1 381 (18,21) **4**
Un. d. (Bonhomme, div. d.)..... 1 267 (16,71) **3**

1995. - *L, 19 055 ; A, 45,62 % ; E, 10 113.* - Un. g. (Valbon, PC, m.), 5 177 (51,19) ; Un. d. (Roméro, RPR), 2 852 (28,20) ; FN (Camard), 1 822 (18,02) ; PT (Le Comte), 262 (2,59).

Aubervilliers (PC)
L, 22 771 ; V, 10 938 ; A, 51,97 % ; E, 10 295

G. pl. (Ralite, s., PC, sén.)..... 3 163 (30,72) **BA**
Un. d. (Augy, UDF)..... 2 442 (23,72)
div. g. (Karmar, PC diss.)..... 2 426 (23,56)
div. d. (Labois)..... 1 127 (10,95)
LO (Jouannin)..... 627 (6,09)
LCR (Golom)..... 298 (2,89)
PT (Clause)..... 212 (2,06)

1995. - *L, 28 355 ; A, 48,75 % ; E, 14 248.* - Un. g. (Ralite, PC, m.), 4 442 (31,18) ; Un. d. (Labois, div. d.), 3 450 (24,21) ; FN (Fiquet), 2 780 (19,51) ; ext. g. (Karmar, PC diss.), 2 705 (18,99) ; LO (Jouannin), 330 (2,32) ; div. g. (Hadj Larbi), 326 (2,29) ; PT (Peltier), 215 (1,51).

Aulnay-sous-Bois (RPR)
L, 37 128 ; V, 18 980 ; A, 48,88 % ; E, 18 389

Un. d. (Abrioux, s., RPR, d.)..... 8 290 (45,08) **BA**
G. pl. (Ségura, PS)..... 6 357 (34,57)
FN (Roset)..... 1 545 (8,40)
MNR (Milliau)..... 968 (5,26)
LO (Guillemot)..... 854 (4,64)
PT (Neveu)..... 375 (2,04)

1995. - *L, 37 575 ; A, 43,98 % ; E, 20 709.* - Un. d. (Abrioux, RPR, d., m.), 6 126 (29,58) ; FN (Roset), 4 155 (20,06) ; PC (Labbé), 3 781 (18,26) ; PS (Gente), 3 443 (16,63) ; div. d. (Dellinger, RPR diss.), 2 333 (11,27) ; div. d. (Painblanc, UDF diss.), 382 (1,84) ; div. g. (Pélazez), 310 (1,50) ; PT (Nepveu), 179 (0,86).

Bagnolet (PC)
L, 13 983 ; V, 6 916 ; A, 50,54 % ; E, 6 488

PC+ (Mongeau, s.)..... 2 774 (42,76) **BA**
Verts (Mathon)..... 1 332 (20,53)
Un. d. (Nidiua, RPF)..... 900 (13,87)
FN (Charitakis)..... 857 (13,21)
ext. g. (Lombardo)..... 625 (9,63)

1995. - *L, 16 076 ; A, 49,29 % ; E, 7 985.* - Un. g. (Mongeau, PC, m.), 3 428 (42,93) ; Un. d. (Perrier, RPR), 1 533 (19,20) ; FN (Robert), 1 396 (17,48) ; Verts (Mathon), 762 (9,54) ; div. g. (Lombardo, PC diss.), 545 (6,83) ; div. g. (Chappellier), 321 (4,02).

Le Blanc-Mesnil (PC)
L, 21 547 ; V, 10 938 ; A, 49,24 % ; E, 10 349

PC+ (Feurtet, s., d.)..... 4 843 (46,80) **BA**
div. d. (Boulanger)..... 1 720 (16,62)
Un. d. (Garreau, RPF)..... 1 601 (15,47)
FN (Baudoin)..... 1 536 (14,84)
div. g. (Mahi)..... 649 (6,27)

1995. - *L, 24 276 ; A, 44,64 % ; E, 13 119.* - Un. g. (Feurtet, PC, m.), 6 411 (48,87) ; Un. d. (Boussaguet, RPR), 3 508 (26,74) ; FN (Baudouin), 3 200 (24,39).

Bondy (PS)
L, 20 323 ; V, 11 298 ; A, 44,41 % ; E, 10 648

G. pl. (Roger, s., PS)..... 4 882 (45,85) **BA**
FN (Préjean)..... 1 812 (17,02)
DL (Vincent)..... 1 619 (15,20)
div. g. (Toumoulin)..... 1 373 (12,89)
RPR (Dedoncker)..... 962 (9,03)

1995. - *L, 23 737 ; A, 43,76 % ; E, 13 089.* - Un. g. (Roger, PS), 4 945 (37,78) ; FN (Préjean), 3 713 (28,37) ; Un. d. (Angenault, RPR), 2 674 (20,43) ; Verts (Sollier), 1 280 (9,78) ; div. g. (Coronado), 477 (3,64).

Clichy-sous-Bois (PS)
L, 7 758 ; V, 4 123 ; A, 46,85 % ; E, 3 985

G. pl. (Dilain, s., PS)..... 2 467 (61,91) **29**
Un. d. (Verge, UDF)..... 813 (20,40) **3**
FN (Mettelet)..... 705 (17,69) **3**

1995. - *L, 8 666 ; A, 40,51 % ; E, 5 044.* - FN (Pérère), 1 597 (31,66) ; Un. d. (Probert, UDF-rad, m.), 1 559 (30,91) ; Un. g. (Dilain, PS), 1 491 (29,56) ; div. g. (Sainjon, Rad, d.e.), 397 (7,87).

La Courneuve (PC)
L, 12 953 ; V, 5 633 ; A, 56,51 % ; E, 5 295

G. pl. (Poux, s., PC)..... 3 043 (57,47) **31**
Un. d. (Peyronnel, div. d.)..... 1 406 (26,55) **5**
LO (Duchêne)..... 570 (10,76) **2**
PT (Boughas)..... 276 (5,21) **1**

1995. - *L, 14 455 ; A, 46,04 % ; E, 7 622.* - Un. g. (Marson, PC, m.), 4 355 (57,14) ; FN (Raducka), 1 657 (21,74) ; div. d. (Fejean), 1 610 (21,12).

Drancy (PC)
L, 29 838 ; V, 16 322 ; A, 45,30 % ; E, 15 542

Un. d. (Lagarde, UDF)..... 7 901 (50,84) **38**
G. pl. (Conte, s., PC)..... 6 427 (41,35) **10**
LO (Valdenebro)..... 1 214 (7,81) **1**

1995. - *L, 34 593 ; A, 43,16 % ; E, 19 389.* - Un. g. (Nièls, PC, m.), 8 816 (45,47) ; Un. d. (Lagarde, UDF-CDS), 5 963 (30,75) ; FN (Personnaz), 3 725 (19,21) ; div. g. (Hache), 885 (4,56).

Epinay-sur-Seine (PS)
L, 21 057 ; V, 9 518 ; A, 54,80 % ; E, 9 010

PS+ (Le Roux, s., d.)..... 4 055 (45,01) **BA**
Un. d. (Chevreau, UDF)..... 3 518 (39,05)
Verts (Terras)..... 1 437 (15,95)

1995. - *L, 24 906 ; A, 47,46 % ; E, 12 797.* - Un. g. (Le Roux, PS), 5 388 (42,10) ; Un. d. (Bétéille, RPR, d.), 4 564 (35,66) ; FN (Sidots), 2 249 (17,57) ; div. g. (Denojean), 596 (4,66).

Gagny (RPR)
L, 20 293 ; V, 11 713 ; A, 42,28 % ; E, 11 363

Un. d. (Teulet, s., RPR)..... 4 958 (43,63) **BA**
G. pl. (Durand, PS)..... 3 152 (27,74)
div. d. (Valenet)..... 2 125 (18,70)
FN (Laroche)..... 624 (5,49)
MNR (Lebeau)..... 504 (4,44)

1995. - *L, 21 116 ; A, 39,62 % ; E, 12 563.* - div. d. (Teulet, RPR diss.), 3 701 (29,46) ; Un. g. (Le Beller, PS), 3 107 (24,73) ; Un. d. (Valenet, RPR, m.), 3 074 (24,47) ; FN (Laroche), 2 002 (15,94) ; écol. (Pruski, div. g.), 679 (5,40).

Les Lilas (UDF)
L, 11 632 ; V, 6 670 ; A, 42,66 % ; E, 6 464

Un. d. (Salles, s., UDF)..... 2 710 (41,92) **BA**
G. pl. (Guiraud, PS)..... 2 441 (37,96)
div. d. (Constantini, RPR diss.)..... 716 (11,08)
LO (Petitjean)..... 408 (6,31)
PT (Lax)..... 189 (2,92)

1995. - *L, 11 730 ; A, 40,48 % ; E, 6 777.* - Un. d. (Salles, UDF-CDS, m.), 3 764 (55,54) ; Un. g. (Vignaud, PS), 1 770 (26,12) ; LO (Laguiller), 1 059 (15,63) ; ext. g. (Fillion), 184 (2,72).

Livry-Gargan (div. g.)
L, 21 904 ; V, 12 423 ; A, 43,28 % ; E, 11 877

G. pl. (Calmat, s., div. g., d.)..... 6 493 (54,67) **32**
Un. d. (Thiébaux, RPR)..... 2 874 (24,20) **5**
MNR (Labour)..... 1 436 (12,09) **2**
ext. g. (Farnedi)..... 572 (4,82)
LO (Demongeot)..... 502 (4,23)

1995. - *L, 22 215 ; A, 37,61 % ; E, 13 561.* - Un. g. (Calmat, div. g.), 6 504 (47,96) ; Un. d. (Leroy, UDF-PR), 4 134 (30,48) ; FN (Allibé), 2 923 (21,55).

Montfermeil (div. d.)
L, 10 818 ; V, 6 061 ; A, 43,97 % ; E, 5 790

div. d. (Bernard, s.)..... 3 082 (53,23) **27**
G. pl. (Girault, PC)..... 2 708 (46,77) **8**

1995. - *L, 11 275 ; A, 36,79 % ; E, 6 945.* - Un. d. (Bernard, div. d., m.), 3 448 (49,65) ; Un. g. (Girault, PCF), 2 190 (31,53) ; FN (Dufour), 1 307 (18,82).

Montreuil (PC)
L, 44 635 ; V, 21 311 ; A, 52,25 % ; E, 20 326

PC+ (Brard, s., d.)..... 7 907 (38,90) **BA**
Verts (Petitjean)..... 4 100 (20,17)
Un. d. (Attia, RPR)..... 3 424 (16,85)
MNR (Bouiges)..... 2 326 (11,44)
LO (Rieupet)..... 961 (4,37)
LCR (Mailloux)..... 895 (4,40)
PT (Keiser)..... 713 (3,51)

1995. - *L, 46 654 ; A, 45,16 % ; E, 24 932.* - Un. g. (Brard, PC, d., m.), 10 683 (42,85) ; Un. d. (Revon, RPR), 7 186 (28,82) ; FN (Balassi), 3 599 (14,44) ; div. g. (Romeo), 1 066 (4,28) ; LO (Rieupet), 987 (3,96) ; ext. g. (Zafari), 901 (3,61) ; PT (Keiser), 510 (2,05).

Neuilly-Plaisance (RPR)
L, 11 154 ; V, 6 463 ; A, 42,06 % ; E, 6 277

Un. d. (Demuyck, s., RPR, sén.)..... 4 051 (64,54) **28**
div. g. (Solibiéba, PS diss.)..... 1 440 (22,94) **3**
G. pl. (Feuilleil, Verts)..... 786 (12,52) **2**

1995. - *L, 10 711 ; A, 38,11 % ; E, 6 541.* - Un. d. (Demuyck, RPR, d., m.), 3 728 (56,99) ; Un. g. (Adriaenssens, PS), 1 492 (22,81) ; FN (Sellier), 842 (12,87) ; Verts (Feuilleil), 479 (7,32).

Neuilly-sur-Marne (PS)
L, 16 587 ; V, 8 795 ; A, 46,98 % ; E, 8 348

G. pl. (Mahéas, s., PS, sén.)..... 6 359 (76,17) **35**
Un. d. (Rohobert, RPR)..... 1 119 (13,40) **2**
MNR (Fardeau)..... 870 (10,42) **2**

1995. - *L, 17 615 ; A, 44,55 % ; E, 9 364.* - Un. g. (Mahéas, PS, m.), 6 203 (66,24) ; Un. d. (Misrak, UDF), 2 071 (22,12) ; div. g. (Rameau, Rad.), 1 090 (11,64).

Noisy-le-Grand (PS)
L, 27 830 ; V, 14 477 ; A, 47,98 % ; E, 13 948

PS+ (Pajon, s., d.)..... 5 161 (37,00) **BA**
RPR (Morère)..... 1 942 (13,92)
Verts (Bennahmias)..... 1 691 (12,12)
DL (Martins)..... 1 558 (11,17)
FN (Viala)..... 1 120 (8,03)
div. g. (Frasquet-Vila)..... 779 (5,59)
MNR (Paulin)..... 640 (4,59)
div. g. (Bencheitrit)..... 434 (3,11)
LCR (Dias Das Almas)..... 421 (3,02)
PT (Bourdet)..... 202 (1,45)

1995. - *L, 27 842 ; A, 42,69 % ; E, 15 575.* - Un. g. (Pajon, PS), 4 944 (31,74) ; FN (Paulin), 3 701 (23,76) ; Un. d. (Pontone, UDF-PR, m.), 2 814 (18,07) ; div. d. (Mahier, RPR diss.), 2 160 (13,87) ; div. g. (August), 731 (4,69) ; div. g. (Mellot), 684 (4,39) ; div. g. (Serresseque), 308 (1,98) ; PT (O'Brien), 233 (1,50).

Noisy-le-Sec (PC)
L, 16 762 ; V, 8 635 ; A, 48,48 % ; E, 8 212

PC+ (Mons, s.)..... 3 327 (40,51) **BA**
UDF-DL (Rivoire, UDF)..... 1 2

Ivry-sur-Seine (PC)	
<i>L</i> , 23 569 ; <i>V</i> , 12 381 ; <i>A</i> , 47,47 % ; <i>E</i> , 11 937	
PC+ (Gosnat, s.)	5 615 (47,04) BA
Un. d. (Bachschmidt, RPR)	2 732 (22,89)
Verts (Mathelin-Duchêne)	2 195 (18,39)
LO (Pernin)	645 (5,40)
div. g. (Masraf)	555 (4,65)
PT (Charpiat)	195 (1,63)
1995 - <i>L</i> , 26 636 ; <i>A</i> , 45,30 % ; <i>E</i> , 14 185 - PC (Laloë, m.), 6 701 (47,24) ; Un. d. (Alexandre, UDF-PR), 3 935 (27,74) ; PS (Span), 2 384 (16,81) ; LO (Riche), 623 (4,39) ; div. g. (Moussaoui), 542 (3,82).	

Joinville-le-Pont (div. d.)	
<i>L</i> , 10 861 ; <i>V</i> , 6 365 ; <i>A</i> , 41,40 % ; <i>E</i> , 6 050	
Un. d. (Aubry, s., div. d., d.)	2 469 (40,81) BA
G. pl. (Willot, PS)	1 262 (20,86)
div. d. (Philipot)	917 (15,16)
MEI (Laval)	824 (13,62)
MNR (Olivo)	578 (9,55)
1995 - <i>L</i> , 10 720 ; <i>A</i> , 35,60 % ; <i>E</i> , 6 799 - Un. d. (Aubry, div. d., m.), 3 736 (54,95) ; PS (Secail), 974 (14,33) ; Verts (Laval), 761 (11,19) ; PC (Gibout), 726 (10,68) ; FN (Souche), 602 (8,85).	

Le Kremlin-Bicêtre (MDC)	
<i>L</i> , 10 956 ; <i>V</i> , 6 434 ; <i>A</i> , 41,27 % ; <i>E</i> , 6 132	
MDC+ (Laurent, s.)	2 399 (39,12) BA
Un. d. (Tanguy, RPR)	1 862 (30,37)
(Kaysner, PC)	901 (14,69)
FN (Laprevotte)	406 (6,62)
LO (Guillard)	290 (4,73)
MNR (Kriegel)	274 (4,47)
1995 - <i>L</i> , 11 375 ; <i>A</i> , 40 % ; <i>E</i> , 6 720 - Un. d. (Decimo, RPR, m.), 2 044 (30,42) ; MDC (Laurent), 1 681 (25,01) ; PC (Desmarest), 990 (14,73) ; PS (Domenach-Chich), 926 (13,78) ; FN (Anthonioz), 735 (10,94) ; div. d. (Bondu), 344 (5,12).	

Limeil-Brévanes (PS)	
<i>L</i> , 8 612 ; <i>V</i> , 5 334 ; <i>A</i> , 38,06 % ; <i>E</i> , 5 080	
G. pl. (Rossignol, s., PS, d.)	2 428 (47,80) BA
Un. d. (Patzynski, RPR)	1 614 (31,77)
div. d. (Reitz)	1 038 (20,43)
1995 - <i>L</i> , 9 123 ; <i>A</i> , 35,69 % ; <i>E</i> , 5 734 - Un. g. (Rossignol, PS), 1 756 (30,62) ; RPR (Bessière, m.), 1 566 (27,31) ; div. d. (Blondel), 1 183 (20,63) ; UDF (Noël), 578 (10,08) ; FN (Giraud), 474 (8,27) ; div. g. (Lamarque), 177 (3,09).	

Maisons-Alfort (DL)	
<i>L</i> , 31 980 ; <i>V</i> , 18 155 ; <i>A</i> , 43,23 % ; <i>E</i> , 17 572	
Un. d. (Herbillon, s., DL, d.)	10 578 (60,20) 38
PS+ (Arcal)	2 552 (14,52)
RPF (Olivier, ext. d.)	1 695 (9,65)
Verts (Fanantzis)	1 674 (9,53)
LO (King)	761 (4,33)
PT (Guipont)	312 (1,78)
1995 - <i>L</i> , 32 658 ; <i>A</i> , 41,72 % ; <i>E</i> , 18 577 - Un. d. (Herbillon, UDF-PR, m.), 7 976 (42,93) ; Un. g. (Riquier, PS), 3 913 (21,06) ; FN (Olivier), 3 485 (18,76) ; div. d. (de Mellis), 2 641 (14,22) ; PT (Chambonnet), 562 (3,03).	

Nogent-sur-Marne (UDF)	
<i>L</i> , 17 298 ; <i>V</i> , 10 536 ; <i>A</i> , 39,09 % ; <i>E</i> , 10 176	
UDF-DL (Debaecker, s.)	3 897 (38,30) BA
RPR-RPF (Martin, RPR)	3 471 (34,11)
G. pl. (Mastroianni, PS)	2 156 (21,19)
MNR (Luciani)	652 (6,41)
1995 - <i>L</i> , 17 892 ; <i>A</i> , 43,73 % ; <i>E</i> , 9 900 - Un. d. (Nungesser, RPR, d., m.), 3 627 (36,64) ; div. d. (Debaecker), 3 131 (31,63) ; Un. g. (Devynck, PS), 1 983 (20,03) ; FN (Luciani), 1 159 (11,71).	

Orly (CAP)	
<i>L</i> , 10 049 ; <i>V</i> , 5 574 ; <i>A</i> , 44,53 % ; <i>E</i> , 5 172	
G. pl. (Viens, s., CAP)	2 198 (42,50) BA
div. g. (Philippon)	1 900 (36,74)
Un. d. (Vaudel, RPR)	1 074 (20,77)
1995 - <i>L</i> , 10 480 ; <i>A</i> , 42,15 % ; <i>E</i> , 5 871 - ADS (Viens, m.), 2 832 (48,24) ; PC (Girard), 1 552 (26,44) ; Un. d. (Vaudel, RPR), 1 487 (25,33).	

Le Perreux-sur-Seine (RPR)	
<i>L</i> , 18 644 ; <i>V</i> , 10 399 ; <i>A</i> , 44,22 % ; <i>E</i> , 9 907	
Un. d. (Carrez, s., RPR, d.)	6 852 (69,16) 33
G. pl. (Aubert, PS)	3 055 (30,84) 6
1995 - <i>L</i> , 18 422 ; <i>A</i> , 44,58 % ; <i>E</i> , 10 009 - Un. d. (Carrez, RPR, d., m.), 5 952 (59,47) ; Un. g. (Dairien, PS), 2 597 (25,95) ; FN (Wiedemann), 1 460 (14,59).	

Le Plessis-Trévise (UDF)	
<i>L</i> , 8 700 ; <i>V</i> , 5 626 ; <i>A</i> , 35,33 % ; <i>E</i> , 5 336	
Un. d. (Jégou, s., UDF, d.)	3 298 (61,81) 27
G. pl. (Gérard, PS)	2 038 (38,19) 6
1995 - <i>L</i> , 8 574 ; <i>A</i> , 34,30 % ; <i>E</i> , 5 480 - Un. d. (Jégou, UDF), 1 813 (33,08) ; FN (Collet), 1 495 (27,28) ; div. d. (Milczarek), 780 (14,23) ; PS (Pique), 771 (14,07) ; PC (Guedj), 621 (11,33).	

Saint-Mandé (RPR)	
<i>L</i> , 12 218 ; <i>V</i> , 7 272 ; <i>A</i> , 40,48 % ; <i>E</i> , 6 946	
RPR-DL (Beaudouin, s., RPR)	3 928 (56,55) 27
PS+ (Touati)	951 (13,69) 2
Verts (Buchallat)	888 (12,78) 2
UDF (Dussud)	887 (12,77) 2
div. d. (Bensahel)	292 (4,20)
1995 - <i>L</i> , 12 794 ; <i>A</i> , 43,91 % ; <i>E</i> , 7 064 - Un. d. (Beaudouin, RPR, m.), 3 639 (51,51) ; Un. g. (Jousselin, PS), 1 285 (18,19) ; div. d. (Dussud, UDF-CDS diss.), 1 256 (17,78) ; FN (Léger), 556 (7,87) ; div. (Plessis), 328 (4,64).	

Saint-Maur-des-Fossés (div. d.)	
<i>L</i> , 45 369 ; <i>V</i> , 27 642 ; <i>A</i> , 39,07 % ; <i>E</i> , 26 981	
div. d. (Beaumont, s.)	7 087 (26,27) BA
RPR-DL (Vicens, RPR)	6 661 (24,69)
UDF (Plagnol, d.)	6 575 (24,37)
G. pl. (Haberstrau, PS)	3 807 (14,11)
écol. (Gineste, MEI)	1 870 (6,93)
PT (Denis)	981 (3,64)
1995 - <i>L</i> , 46 933 ; <i>A</i> , 45,22 % ; <i>E</i> , 24 907 - Un. d. (Beaumont, div. d., m.), 15 470 (62,11) ; Un. g. (Renollet, PS), 4 097 (16,45) ; FN (Bouzard), 2 327 (9,34) ; Verts (Gineste), 1 733 (6,96) ; PT (Denis), 1 280 (5,14).	

Sucy-en-Brie (UDF)	
<i>L</i> , 15 771 ; <i>V</i> , 9 478 ; <i>A</i> , 39,90 % ; <i>E</i> , 9 136	
Un. d. (Poirier, s., UDF, sén.)	4 056 (44,40) BA
G. pl. (Ville, PS)	2 071 (22,67)
écol. (Spido)	1 689 (18,49)
div. d. (Noël)	736 (8,06)
écol. (Brand, MEI)	584 (6,39)
1995 - <i>L</i> , 16 130 ; <i>A</i> , 40,99 % ; <i>E</i> , 9 287 - Un. d. (Poirier, UDF, m.), 4 884 (52,59) ; PS (Ville), 2 726 (29,35) ; FN (Favre), 1 071 (11,53) ; PC (Barbier), 606 (6,53).	

Thiais (RPR)	
<i>L</i> , 14 489 ; <i>V</i> , 8 224 ; <i>A</i> , 43,24 % ; <i>E</i> , 7 930	
Un. d. (Dell'Agnola, s., RPR)	4 721 (59,53) 28
G. pl. (Cornette, PS)	2 225 (28,06) 5
LO (Boutet)	540 (6,81) 1
div. d. (Ernst)	444 (5,60) 1
1995 - <i>L</i> , 15 381 ; <i>A</i> , 44,15 % ; <i>E</i> , 8 295 - Un. d. (Dell'Agnola, RPR, d., m.), 5 510 (66,43) ; PS (Cornette), 1 491 (17,97) ; PC (Picq), 1 294 (15,60).	

Villejuif (PC)	
<i>L</i> , 24 341 ; <i>V</i> , 11 705 ; <i>A</i> , 51,91 % ; <i>E</i> , 11 182	
PC+ (Cordillot, s.)	5 597 (50,05) 33
div. d. (Harel)	3 006 (26,88) 5
Verts (Lipietz, d.e.)	2 579 (23,06) 5
20 avril 1997 - <i>L</i> , 24 580 ; <i>A</i> , 45,13 % ; <i>E</i> , 13 166 - Un. g. (Cosnier, PCF, m.), 7 272 (55,23) ; Un. d. (Richard, RPR), 3 773 (28,66) ; Verts (Lipietz), 1 249 (9,49) ; div. (Siraud, div. g.), 872 (6,62) ; ext. g. (Benizeau), 0 (0,00).	

Villeneuve-le-Roi (PC)	
<i>L</i> , 9 871 ; <i>V</i> , 5 971 ; <i>A</i> , 39,51 % ; <i>E</i> , 5 601	
PC+ (Herry, s.)	2 418 (43,17) BA
Un. d. (Gonzales, DL)	2 318 (41,39)
Verts (Colignon)	865 (15,44)
1995 - <i>L</i> , 10 511 ; <i>A</i> , 34,22 % ; <i>E</i> , 6 729 - Un. g. (Herry, PC, m.), 3 176 (47,20) ; div. d. (Guerin, Rad.), 1 896 (28,18) ; Un. d. (Gonzales, div. d.), 1 513 (22,48) ; PT (Canet), 144 (2,14).	

Villeneuve-Saint-Georges (div. d.)	
<i>L</i> , 12 816 ; <i>V</i> , 7 310 ; <i>A</i> , 42,96 % ; <i>E</i> , 7 101	
PRG+ (Schwartzberg, s.E.)	3 752 (52,84) 28
div. d. (Gaudin)	1 330 (18,73) 3
Un. d. (Gresil, s., div. d.)	1 225 (17,25) 3
Verts (Germany)	570 (8,03) 1
LO (Geindreau)	224 (3,15)
1995 - <i>L</i> , 14 592 ; <i>A</i> , 41,79 % ; <i>E</i> , 8 287 - Un. g. (Schwartzberg, Rad, m.), 2 652 (32,00) ; Un. d. (Gresil, UDF-PR), 2 293 (27,67) ; FN (Vinell), 1 250 (15,08) ; div. d. (Gaudin), 1 158 (13,97) ; div. g. (Humbert), 355 (4,28) ; AREV (Dayot), 241 (2,91) ; PT (Ponce), 170 (2,05) ; écol. (Huot), 168 (2,03).	

Villiers-sur-Marne (UDF)	
<i>L</i> , 13 782 ; <i>V</i> , 8 215 ; <i>A</i> , 40,39 % ; <i>E</i> , 7 831	
Un. d. (Benisti, s., UDF)	4 315 (55,10) 28
PS+ (Mezières)	2 440 (31,16) 5
Verts (Sauvage)	1 076 (13,74) 2
1995 - <i>L</i> , 13 481 ; <i>A</i> , 36,46 % ; <i>E</i> , 8 320 - Un. g. (Delaporte, PS, m.), 3 122 (37,52) ; Un. d. (Benisti, UDF-PR), 2 985 (35,88) ; div. d. (Crette), 1 223 (14,70) ; écol. (Sauvage, GE), 990 (11,90).	

Vincennes (DL)	
<i>L</i> , 24 845 ; <i>V</i> , 14 665 ; <i>A</i> , 40,97 % ; <i>E</i> , 14 172	
Un. d. (Gérard, s., DL)	6 212 (43,83) BA
PS+ (Sulter)	2 476 (17,47)
Verts (Serme)	2 011 (14,19)
div. d. (Pinçon)	2 003 (14,13)
div. d. (Quinson)	1 470 (10,37)
1995 - <i>L</i> , 27 368 ; <i>A</i> , 44,60 % ; <i>E</i> , 14 918 - Un. d. (Clouet, UDF-PR, m.), 6 170 (41,36) ; div. d. (Quinson), 3 557 (23,84) ; PS (Sulter), 2 763 (18,52) ; FN (Simier), 1 459 (9,78) ; PC (Moulin), 969 (6,50).	

Vitry-sur-Seine (PC)	
<i>L</i> , 39 736 ; <i>V</i> , 19 075 ; <i>A</i> , 52,00 % ; <i>E</i> , 17 675	
G. pl. (Audoubert, s., PC)	9 920 (56,12) 39
Un. d. (Rindzinski, DL)	2 977 (16,84) 4
RPF (Aubert)	2 669 (15,10) 4
LCR (Poupardin)	1 520 (8,60) 2
PT (Aulclerc)	589 (3,33)
1995 - <i>L</i> , 39 875 ; <i>A</i> , 44,84 % ; <i>E</i> , 21 517 - Un. g. (Merçiera, PC, d., m.), 10 296 (47,85) ; Un. d. (Bannel, UDF-PR), 5 374 (24,98) ; FN (Cayre), 3 180 (14,78) ; Verts (Brett), 1 802 (8,37) ; div. g. (Terrada), 504 (2,34) ; PT (Chiche), 361 (1,68).	

VAL-D'OISE	
<i>L</i> , 13 782 ; <i>V</i> , 8 215 ; <i>A</i> , 40,39 % ; <i>E</i> , 7 831	
Un. d. (Gérard, s., DL)	6 212 (43,83) BA
PS+ (Sulter)	2 476 (17,47)
Verts (Serme)	2 011 (14,19)
div. d. (Pinçon)	2 003 (14,13)
div. d. (Quinson)	1 470 (10,37)
1995 - <i>L</i> , 27 368 ; <i>A</i> , 44,60 % ; <i>E</i> , 14 918 - Un. d. (Clouet, UDF-PR, m.), 6 170 (41,36) ; div. d. (Quinson), 3 557 (23,84) ; PS (Sulter), 2 763 (18,52) ; FN (Simier), 1 459 (9,78) ; PC (Moulin), 969 (6,50).	

Val-d'Oise	
<i>L</i> , 39 736 ; <i>V</i> , 19 075 ; <i>A</i> , 52,00 % ; <i>E</i> , 17 675	
G. pl. (Audoubert, s., PC)	9 920 (56,12) 39
Un. d. (Rindzinski, DL)	2 977 (16,84) 4
RPF (Aubert)	2 669 (15,10) 4
LCR (Poupardin)	1 520 (8,60) 2
PT (Aulclerc)	589 (3,33)
1995 - <i>L</i> , 39 875 ; <i>A</i> , 44,84 % ; <i>E</i> , 21 517 - Un. g. (Merçiera, PC, d., m.), 10 296 (47,85) ; Un. d. (Bannel, UDF-PR), 5 374 (24,98) ; FN (Cayre), 3 180 (14,78) ; Verts (Brett), 1 802 (8,37) ; div. g. (Terrada), 504 (2,34) ; PT (Chiche), 361 (1,68).	

Val-d'Oise	
<i>L</i> , 13 782 ; <i>V</i> , 8 215 ; <i>A</i> , 40,39 % ; <i>E</i> , 7 831	
Un. d. (Gérard, s., DL)	6 212 (43,83) BA
PS+ (Sulter)	2 476 (17,47)
Verts (Serme)	2 011 (14,19)
div. d. (Pinçon)	2 003 (14,13)
div. d. (Quinson)	1 470 (10,37)
1995 - <i>L</i> , 27 368 ; <i>A</i> , 44,60 % ; <i>E</i> , 14 918 - Un. d. (Clouet, UDF-PR, m.), 6 170 (41,36) ; div. d. (Quinson), 3 557 (23,84) ; PS (Sulter), 2 763 (18,52) ; FN (Simier), 1 459 (9,78) ; PC (Moulin), 969 (6,50).	

Val-d'Oise	
<i>L</i> , 13 782 ; <i>V</i> , 8 215 ; <i>A</i> , 40,39 % ; <i>E</i> , 7 831	
Un. d. (Gérard, s., DL)	6 212 (43,83) BA
PS+ (Sulter)	2 476 (17,47)
Verts (Serme)	2 011 (14,19)
div. d. (Pinçon)	2 003 (14,13)
div. d. (Quinson)	1 470 (10,37)
1995 - <i>L</i> , 27 368 ; <i>A</i> , 44,60 % ; <i>E</i> , 14 918 - Un. d. (Clouet, UDF-PR, m.), 6 170 (41,36) ; div. d. (Quinson), 3 557 (23,84) ; PS (Sulter), 2 763 (18,52) ; FN (Simier), 1 459 (9,78) ; PC (Moulin), 969 (6,50).	

Val-d'Oise	
<i>L</i> , 13 782 ; <i>V</i> , 8 215 ; <i>A</i> , 40,39 % ; <i>E</i> , 7 831	
Un. d. (Gérard, s., DL)	6 212 (43,83) BA
PS+ (Sulter)	2 476 (17,47)
Verts (Serme)	2 011 (14,19)
div. d. (Pinçon)	2 003 (14,13)
div. d. (Quinson)	1 470 (10,37)
1995 - <i>L</i> , 27 368 ; <i>A</i> , 44,60 % ; <i>E</i> , 14 918 - Un. d. (Clouet, UDF-PR, m.), 6 170 (41,36) ; div. d. (Quinson), 3 557 (23,84) ; PS (Sulter), 2 763 (18,52) ; FN (Simier), 1 459 (9,78) ; PC (Moulin), 969 (6,50).	

La gauche conforte ses positions dans le Val-d'Oise au terme de ce premier tour. Après son échec à l'élection cantonale partielle de février à Pontoise, Jean-Michel Rollot, maire (PS), était donné perdant. En fait, il est en ballottage favorable face à Philippe Houillon, député (DL). L'enjeu est de taille : si, malgré tout, M. Rollot était battu, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise échapperait à la gauche. Actuellement, c'est Alain Richard, ministre de la défense, qui en assure la présidence. Dans sa ville de Saint-Ouen-l'Aumône, M. Richard rate de 12 voix la majorité absolue. Les Verts devraient se reporter sur son nom, même si un différend avait abouti à la constitution de listes séparées. Mais, ayant obtenu plus de 10 % des voix, ils peuvent provoquer une triangulaire avec la droite. Autre ministre en exercice, Dominique Gillot, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, se trouve aussi en ballottage favorable à Eragny et pourrait reprendre à l'UDF cette ville traditionnellement communiste avant 1995. Quant à Robert Hue, le secrétaire national du PCF, il obtient plus de 57 % des voix, tout comme François Pupponi (PS), le successeur de Dominique Strauss-Kahn à Sarcelles. La droite résiste bien dans ses fiefs, comme Saint-Gratien, Cormeilles-en-Parisis et Garges-lès-Gonesse. Elle pourrait même prendre Goussainville au PCF. Il y a six ans, quatre grandes villes du département avaient élu leur conseil municipal au premier tour. Elles sont quinze à l'avoir fait cette année.

Garges-lès-Gonesse (RPR)	
<i>L</i> , 13 243 ; <i>V</i> , 7 902 ; <i>A</i> , 40,33 % ; <i>E</i> , 7 634	
Un. d. (Olin, s., RPR, sén.)	4 737 (62,05) 35

Le Pecq (RPR)
L, 10 086 ; V, 5 871 ; A, 41,79 % ; E, 5 635

Un. d. (Gournac, s., RPR)..... 4 094 (72,65) **29**
G. pl. (Camet, PS)..... 1 541 (27,35) **4**

1995. - L, 11 862 ; A, 48,20 % ; E, 5 919. - Un. d. (Gournac, RPR, m.), 4 337 (73,27) ; Un. g. (Stoffel, PS), 1 582 (26,73).

Plaisir (PS)
L, 16 606 ; V, 10 223 ; A, 38,44 % ; E, 9 851

Un. d. (Régnault, div. d.)..... 4 199 (42,63) **BA**
G. pl. (Bonnal, PS)..... 3 043 (30,89)
PS diss. (Lecourtillier, s.)..... 2 255 (22,89)
PC diss. (Schaeffner)..... 354 (3,59)

1995. - L, 16 728 ; A, 39,89 % ; E, 9 822. - Un. d. (Pauquier, UDF), 4 108 (41,82) ; PS (Lecourtillier, m.), 3 110 (31,66) ; div. g. (Bonat), 2 231 (22,71) ; PC (Lieb), 373 (3,80).

Poissy (RPR)
L, 19 029 ; V, 11 403 ; A, 40,08 % ; E, 10 898

Un. d. (Masdeu-Arus, s., RPR)..... 5 242 (48,10) **BA**
G. pl. (Metzger, PS)..... 4 395 (40,33)
MNR (Mosnier)..... 1 261 (11,57)

1995. - L, 20 838 ; A, 39,73 % ; E, 12 237. - Un. d. (Masdeu-Arus, RPR, d., m.), 5 299 (43,30) ; Un. g. (Betbeder, PS), 3 327 (27,19) ; div. d. (Rouzel), 2 204 (18,01) ; div. g. (Alzais), 1 407 (11,50).

Rambouillet (RPR)
L, 16 727 ; V, 9 837 ; A, 41,19 % ; E, 9 532

Un. d. (Larcher, s., RPR, sén.)..... 6 767 (70,99) **31**
G. pl. (Lefoull, PS)..... 1 966 (20,63) **3**
ext. g. (Dumas)..... 799 (8,38) **1**

1995. - L, 16 712 ; A, 39,40 % ; E, 9 874. - Un. d. (Larcher, RPR, m.), 6 321 (64,02) ; Un. g. (Pinel, PS), 2 717 (27,52) ; FN (Michel), 836 (8,47).

Saint-Germain-en-Laye (RPR)
L, 23 838 ; V, 13 546 ; A, 43,17 % ; E, 13 236

Un. d. (Lamy, s., RPR)..... 6 600 (49,86) **BA**
G. pl. (Frydman, Verts)..... 2 690 (20,32)
UDF diss. (Lebray)..... 2 004 (15,14)
div. d. (Gruselle)..... 1 106 (8,36)
FN (Fournier)..... 836 (6,32)

1995. - L, 25 012 ; A, 46,23 % ; E, 12 760. - Un. d. (Pécard, RPR, d., m.), 9 088 (71,22) ; Un. g. (Laurent, PS), 3 672 (28,78).

Sartrouville (RPR)
L, 24 381 ; V, 14 547 ; A, 40,33 % ; E, 14 202

Un. d. (Fond, s., RPR)..... 7 760 (54,64) **36**
G. pl. (Scarbonchi, PRG)..... 4 219 (29,71) **7**
MNR (Bay)..... 1 598 (11,25) **2**
PT (Prost)..... 625 (4,40)

1995. - L, 26 650 ; A, 38,76 % ; E, 15 982. - Un. d. (Fond, RPR), 5 440 (34,04) ; div. d. (Wetzel, m.), 3 683 (23,04) ; PS (Gruel), 3 521 (22,03) ; PC (Colombani), 2 965 (18,55) ; div. g. (Vergne), 373 (2,33).

Trappes (PC)
L, 11 005 ; V, 6 027 ; A, 45,23 % ; E, 5 642

PS diss. (Malandain, d.)..... 2 246 (39,81) **BA**
G. pl. (Monquaut, s., PC)..... 2 008 (35,59)
Un. d. (Santsch, RPR)..... 1 388 (24,60)

1995. - L, 11 071 ; A, 40,28 % ; E, 6 470. - Un. g. (Hugo, PC, m.), 2 566 (39,66) ; Un. d. (Cayet, UDF-PR), 2 428 (37,53) ; div. g. (Malandain, PS diss.), 1 476 (22,81).

Vélizy-Villacoublay (RPR)
L, 14 873 ; V, 8 346 ; A, 43,88 % ; E, 8 030

Un. d. (Loisel, s., RPR)..... 3 656 (45,53) **BA**
G. pl. (Derriennic, PS)..... 2 110 (26,28)
div. d. (Boucher)..... 1 029 (12,81)
RPF (Bigot)..... 668 (8,32)
div. d. (Darcourt)..... 567 (7,06)

1995. - L, 15 293 ; A, 42,17 % ; E, 8 627. - Un. d. (Loisel, RPR, m.), 2 504 (29,03) ; Un. g. (Brierre, PS), 1 848 (21,42) ; div. d. (Trani), 1 726 (20,01) ; div. d. (Maingreaud), 1 515 (17,56) ; div. d. (Piroette), 1 034 (11,99).

Le Vésinet (RPR)
L, 11 012 ; V, 6 605 ; A, 40,02 % ; E, 6 493

RPR (Foy, s.)..... 2 741 (42,21) **BA**
div. d. (Varese)..... 1 420 (21,87)
div. d. (Jonemann)..... 1 124 (17,31)
G. pl. (Michel, PS)..... 883 (13,60)
MNR (Schleiter)..... 325 (5,01)

1995. - L, 11 823 ; A, 42,87 % ; E, 6 593. - Un. d. (Foy, RPR), 3 331 (50,52) ; div. d. (de Vienne), 2 345 (35,57) ; Un. g. (Desvaux, PS), 917 (13,91).

Viroflay (UDF)
L, 10 213 ; V, 6 379 ; A, 37,54 % ; E, 6 080

Un. d. (Martin, s., UDF)..... 3 073 (50,54) **26**
G. pl. (Marguerit, PS)..... 1 614 (26,55) **4**
div. d. (Calviac)..... 1 078 (17,73) **3**
FN (Lemaire)..... 315 (5,18)

1995. - L, 10 782 ; A, 40,39 % ; E, 6 197. - div. d. (Martin, UDF), 3 247 (52,40) ; PS (Maget), 1 939 (31,29) ; FN (Lemaire), 738 (11,91) ; PC (Lavollay), 273 (4,41).

Saint-Gilles (UDF)
L, 7 351 ; V, 5 162 ; A, 29,78 % ; E, 4 849

Un. d. (Gronchi, s., UDF)..... 1 407 (29,02) **BA**
RPF (Lapierre)..... 843 (17,39)
div. g.+ (Di Matteo)..... 769 (15,86)
div. d. (Blanc)..... 761 (15,69)
FN (Janin)..... 623 (12,85)
PS (Soler)..... 446 (9,20)

1995. - L, 7 473 ; A, 30,19 % ; E, 5 043. - div. d. (de Chambrun), 1 133 (22,47) ; div. (Gronchi, UDF, m.), 1 129 (22,39) ; FN (Bernard), 1 031 (20,44) ; div. g. (Dimattéo, PC), 961 (19,06) ; div. d. (Blanc), 789 (15,65).

Vauvert (PS)
L, 7 143 ; V, 4 976 ; A, 30,34 % ; E, 3 376

G. pl. (Roca, s., PS)..... 1 877 (55,60) **26**
FN (Berthézène)..... 768 (22,75) **4**
div. d. (Courrée)..... 731 (21,65) **3**
div. d. (André)..... 0 (0,00)

1995. - L, 6 765 ; A, 24,52 % ; E, 4 926. - Un. g. (Roca, PS, m.), 1 793 (36,40) ; Un. d. (André, UDF-PR), 1 640 (33,29) ; FN (Allieu), 816 (16,57) ; div. g. (Bonicolli), 415 (8,42) ; div. g. (Cabanis, Verts), 262 (5,32).

Villeneuve-lès-Avignon (RPR)
L, 8 567 ; V, 5 941 ; A, 30,65 % ; E, 5 594

Un. d. (Roubaud, s., RPR)..... 3 427 (61,26) **27**
G. pl. (Montal, PS)..... 1 712 (30,60) **5**
FN (Bonnieux)..... 455 (8,13) **1**

1995. - L, 7 865 ; A, 27,16 % ; E, 5 588. - Un. d. (Roubaud, RPR), 1 944 (34,79) ; PS (Montal, m.), 1 855 (33,20) ; div. d. (Bonfils), 1 003 (17,95) ; PC (Johannès), 406 (7,27) ; FN (Escorbiac), 380 (6,80).

Sète (PC)
L, 30 904 ; V, 20 282 ; A, 34,37 % ; E, 19 054

PC+ d. (Commeinhes, RPR)..... 8 153 (42,79) **BA**
div. d. (Liberti, s., d.)..... 5 702 (29,93)
FN (Garcia)..... 1 689 (8,86)
Un. d. (Diener, DL)..... 1 419 (7,45)
Verts (Giordano)..... 1 188 (6,23)
div. d. (Misiaszek)..... 903 (4,74)

17 mars 1996. - L, 30 777 ; A, 25,06 % ; E, 22 490. - Un. g. (Liberti, PC), 10 428 (46,37) ; Un. d. (Marchand, UDF-FD), 9 601 (42,69) ; FN (Roques), 1 907 (8,48) ; div. (Cazes), 554 (2,46).

1995. - L, 30 427 ; A, 27,71 % ; E, 21 478. - Un. d. (Marchand, UDF-CDS, d., m.), 8 049 (37,48) ; Un. g. (Liberti, PC), 7 065 (32,89) ; div. g. (Grossi), 4 694 (21,85) ; div. d. (Pons), 1 231 (5,73) ; div. (Caze), 439 (2,04).

Lozère

Aux municipales en Lozère, la prime aux sortants a pleinement joué : à Mende, Jean-Jacques Delmas (UDF), en dépit de son échec aux dernières législatives, conserve sa mairie et devance de 313 voix son adversaire socialiste, Alain Bertrand, qui avait pourtant pris la tête d'une liste d'ouverture sur laquelle figuraient plusieurs socioprofessionnels. Déjà, en 1989 et 1995, la gauche avait échoué dans sa conquête de la municipalité de Mende. Il lui avait manqué 223, puis 377 voix, pour l'emporter. A Marvejols, Jean Roujon (RPR), dont le père était sénateur de la Lozère et qui appartient à une vieille famille politique de la région, est lui aussi, réélu aisément avec 56,2 % des voix, contre 43,7 % à Jean-Paul Chedanne, le candidat socialiste. Enfin, à Saint-Chély-d'Apcher, la primaire à droite a tourné nettement à l'avantage de Pierre Lafont (RPR), qui se trouve en ballottage favorable pour le second tour face à la liste de gauche conduite par un enseignant à la retraite, Guy Galvier, une figure du Parti communiste en Lozère. Dans certaines communes rurales, les maires sortants obtiennent des pourcentages considérables : c'est notamment le cas à Rieutort-de-Randon, où le maire, Francis Saint Léger (RPR), est réélu avec 84,58 %.

Montpellier (PS)
L, 111 874 ; V, 61 383 ; A, 45,13 % ; E, 58 924

PS+ (Frêche, s., d.)..... 22 836 (38,76) **BA**
RPR-UDF (Dugrip, RPR)..... 10 444 (17,72)
Verts+ (Roumégas)..... 7 391 (12,54)
DL (Loubatières, div. d.)..... 4 916 (8,34)
FN (Jamet)..... 4 411 (7,49)
LCR (Galissaires)..... 2 763 (4,69)
MNR (Gravelot)..... 2 377 (4,03)
écol. (Straumann)..... 1 789 (3,04)
LO (Chaynes)..... 1 666 (2,83)
PT (Aranega)..... 331 (0,56)

1995. - L, 117 052 ; A, 41,05 % ; E, 67 753. - Un. g. (Frêche, PS, m.), 31 856 (47,02) ; Un. d. (Christol, div. d.), 20 310 (29,98) ; FN (Jamet), 7 726 (11,40) ; Verts (Moschetti-Stamm), 3 344 (4,94) ; div. (Voyer), 2 338 (3,45) ; PS diss. (Couderc), 2 179 (3,22).

Agde (PS)
L, 15 991 ; V, 11 483 ; A, 28,19 % ; E, 10 967

G. pl. (Passerieux, s., PS)..... 4 553 (41,52) **BA**
Un. d. (d'Etorre, div. d.)..... 3 600 (32,83)
div. d. (Ignatoff, RPR diss.)..... 1 809 (16,49)
div. g. (Frey)..... 1 005 (9,16)

1995. - L, 14 467 ; A, 25,62 % ; E, 10 431. - Un. g. (Passerieux, PS, m.), 5 255 (50,38) ; Un. d. (Ignatoff, RPR), 2 293 (21,98) ; RPR diss. (Tourreau), 2 206 (21,15) ; RPR diss. (Gimenez), 677 (6,49).

Béziers (DL)
L, 45 794 ; V, 28 893 ; A, 36,91 % ; E, 27 957

Un. d. (Couderc, s., DL)..... 14 113 (50,48) **39**
PC+ (Gayssot, min.)..... 9 716 (34,75) **9**
FN (Lopez-Commenge)..... 1 974 (7,06) **1**
Verts (Hortoland)..... 1 103 (3,95)
MNR (Untereiner)..... 1 051 (3,76)

1995. - L, 48 481 ; A, 34,05 % ; E, 31 208. - UDF (Couderc, UDF-PR, d.), 8 498 (27,23) ; Un. g. (Barrau, PS, m.), 8 416 (26,97) ; RPR (Tressol), 6 916 (22,16) ; FN (Untereiner), 3 750 (12,02) ; écol. (Coulouma), 1 339 (4,29) ; Rad. (Hortoland), 1 022 (3,27) ; div. (Cavalié), 857 (2,75) ; div. d. (Quiliès), 410 (1,31).

Castelnau-le-Lez (RPR)
L, 10 475 ; V, 6 801 ; A, 35,07 % ; E, 6 589

RPR-DL (Grand, s., RPR)..... 3 336 (50,63) **25**
G. pl. (Bru, PS)..... 2 430 (36,88) **6**
MNR (Manificier)..... 430 (6,53) **1**
UDF-RPF (Vercier, UDF)..... 393 (5,96) **1**

1995. - L, 9 490 ; A, 34,23 % ; E, 6 083. - Un. d. (Grand, RPR, m.), 3 224 (53,00) ; div. (Bru), 1 739 (28,59) ; Un. g. (Schoemann, PS), 620 (10,19) ; FN (Lecorrec), 500 (8,22).

Frontignan (PS)
L, 13 731 ; V, 8 954 ; A, 34,79 % ; E, 8 329

PS (Bouldoire, s.)..... 3 234 (38,83) **BA**
PS diss.+ (Lévy)..... 2 647 (31,78)
Un. d. (Subirats, RPF)..... 922 (11,07)
div. g. (Demay)..... 894 (10,73)
MNR (Peruga)..... 632 (7,59)

1995. - L, 12 397 ; A, 30,31 % ; E, 8 377. - PS (Bouldoire), 2 420 (28,89) ; div. g. (Rugiero, m.), 2 338 (27,91) ; PC (Tremelat), 1 323 (15,79) ; FN (Péruca), 872 (10,42) ; div. d. (Licalsi, RPR), 790 (9,43) ; div. d. (Subirats), 472 (5,63) ; Rad. (Feria), 162 (1,93).

Lattes (UDF)
L, 9 421 ; V, 6 397 ; A, 32,10 % ; E, 6 161

div. (Meunier)..... 1 828 (29,67) **BA**
Un. d. (Lieuatard, div. d.)..... 1 589 (25,79)
div. d. (Joly, RPR diss.)..... 1 105 (17,94)
G. pl. (Adria, PS)..... 1 075 (17,45)
div. d. (Vivares)..... 564 (9,15)

Michel Vaillat n.s.r.p.

1995. - L, 8 510 ; A, 32,60 % ; E, 5 518. - Un. d. (Vaillat, UDF-PR, m.), 2 363 (42,82) ; div. g. (Meunier), 2 131 (38,62) ; FN (Bastide), 1 024 (18,56).

Lunel (PS)
L, 14 047 ; V, 9 422 ; A, 32,93 % ; E, 9 156

div. d. (Arnaud)..... 3 700 (40,41) **BA**
PS+ (Barral, s.)..... 2 511 (27,42)
FN (Pelletier)..... 802 (8,76)
MNR (Santamaría)..... 697 (7,61)
div. g. (Hickenbick, PC diss.)..... 620 (6,77)
Verts (Charpentier)..... 453 (4,95)
Un. d. (Couvret, DL)..... 373 (4,07)

1995. - L, 12 884 ; A, 31,72 % ; E, 8 496. - PS (Barral, m.), 3 401 (40,03) ; FN (Pelletier), 1 835 (21,60) ; Un. d. (Roussel, div. d.), 1 687 (19,86) ; PC (Boissonnade), 824 (9,70) ; div. d. (Auch-Roy), 540 (6,36) ; div. d. (Bigot, CNI), 209 (2,46).

Mauguio (PS)
L, 11 017 ; V, 8 057 ; A, 26,87 % ; E, 7 845

div. g. (Pradelle)..... 2 722 (34,70) **BA**
Un. d. (Rivieccio, RPR)..... 2 393 (30,50)
PS+ (Baccala, s.)..... 2 127 (27,11)
Verts (Perdriel)..... 603 (7,69)

1995. - L, 9 981 ; A, 30,56 % ; E, 6 701. - PS (Bacala, m.), 2 655 (39,62) ; RPR (Michelet), 1 389 (20,73) ; UDF (Canizarès, UDF-PR), 1 056 (15,76) ; FN (Santapau), 608 (9,07) ; MDC (Darnaud), 552 (8,24) ; div. (Teulon), 441 (6,58).

Lozère

Mende (UDF)
L, 7 415 ; V, 5 714 ; A, 22,94 % ; E, 5 427

Un. d. (Delmas, s., UDF)..... 2 870 (52,88) **25**
G. pl. (Bertrand, PS)..... 2 557 (47,12) **8**

Marvejols (RPR)
L, 3 523 ; V, 2 669 ; A, 24,24 % ; E, 2 367

Un. d. (Roujon, s., RPR)..... 1 331 (56,23) **23**
G. pl. (Chedanne, PS)..... 1 036 (43,77) **6**

1995. - L, 3 465 ; A, 20,06 % ; E, 2 520. - Un. d. (Roujon, RPR), 1 555 (61,71) ; Un. g. (Guirral, PS), 965 (38,29).

Saint-Chély-d'Apcher (DL)
L, 3 071 ; V, 2 621 ; A, 14,65 % ; E, 2 511

RPR (Lafont)..... 1 076 (42,85) **BA**
G. pl. (Galvier, PC)..... 760 (30,27)
DL (Brioude, div. d.)..... 675 (26,88)

Philippe Bardou est sur la liste de Jacques Brioude

1995. - L, 3 078 ; A, 17,84 % ; E, 2 268. - Un. d. (Bardou, UDF-PR, m.), 1 322 (58,29) ; Un. g. (Galvier, PC), 946 (41,71).

Pyrenées-Orientales

Perpignan (UDF)
L, 59 032 ; V, 34 939 ; A, 40,81 % ; E, 33 372

Un. d. (Alduy, s., UDF)..... 13 380 (40,09) **BA**
G. pl. (Cansouline, PS)..... 7 446 (22,31)
div. d. (Barate)..... 6 892 (20,65)
FN (Besse)..... 3 094 (9,27)
LCR (Cholet)..... 1 341 (4,02)
MNR (Péruca)..... 1 219 (3,65)

1995. - L, 63 690 ; A, 40,69 % ; E, 36 563. - Un. d. (Alduy, UDF-CDS, m.), 15 157 (41,45) ; FN (de Noël), 11 962 (32,72) ; Un. g. (Cansouline, PS), 6 125 (16,75) ; div. g. (Amiel-Donat), 3 319 (9,08).

Canet-en-Roussillon (RPF)
L, 8 035 ; V, 5 822 ; A, 27,54 % ; E, 5 627

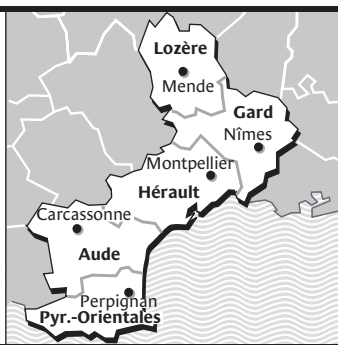
RPR (Franco, s.)..... 3 014 (53,56) **26**
div. d. (Césario, RPF)..... 967 (17,19) **3**
G. pl. (Gueffier, PS)..... 928 (16,49) **2**
div. d. (Mérico)..... 718 (12,76) **2**

Saint-Estève (RPR)
L, 7 620 ; V, 4 655 ; A, 38,91 % ; E, 4 369

RPR (Rousselot, s.)..... 1 556 (35,61) **BA**
DL (Palma)..... 1 147 (26,25)
PS (Puigmal)..... 1 095 (25,06)
PC (Deixonne)..... 571 (13,07)

1995. - L, 7 598 ; A, 31,98 % ; E, 5 000. - Un. d. (Rousselot, RPR), 2 058 (41,16) ; div. d. (Palma), 817 (16,34) ; FN (Chaffanel), 647 (12,94) ; PS (Vilasstru), 633 (12,66) ; PC (Deixonne), 515 (10,30) ; div. d. (Bonet), 330 (6,60).

LANGUEDOC-ROUSSILLON



AUDE

La logique qui veut que les habitants des deux grandes villes audoises votent à gauche aux élections nationales et à droite aux élections municipales est respectée à l'issue de ce premier tour. A Narbonne, le maire sortant divers droite, Michel Moynier, successeur il y a deux ans d'Hubert Mouly, assure sa réélection dès le premier tour malgré la présence d'une liste d'union de la droite menée par Jean-Michel Feste (UDF) et par l'ancien député RPR, Alain Madalle. L'actuel député socialiste, Jacques Bascou, qui menait une liste de gauche plurielle, ne recueille que 36 % des voix, tandis que la liste FN-MNR n'atteint pas la barre des 5 %. A Carcassonne, le maire sortant, Raymond Chésa, démissionnaire du RPR, est en ballottage favorable à la tête d'une liste soutenue par le RPR, l'UDF et DL. Son rival, Alain Tarlier, qui avait réuni à regrouper tous les partis de gauche, accuse un retard de plus de cinq points à l'issue d'un premier tour où le Front national a raté de très peu son maintien. Pas de surprise enfin à Limoux, où le député maire PS, Jean-Paul Dupré, frôle les 70 %, et à Castelnaudary, où Patrick Maugard, maire PS depuis 1995 de cet ancien bastion RPR, est réélu.

Carcassonne (RPF)
L, 29 011 ; V, 19 453 ; A, 32,95 % ; E, 18 463

Un. d. (Chésa, s., RPF)..... 8 763 (47,46) **BA**
G. pl. (Tarlier, PS)..... 7 936 (42,98)
FN (Morlo)..... 1 764 (9,55)

1995. - L, 28 956 ; A, 30,42 % ; E, 19 163. - Un. d. (Chésa, RPR, d.e., m.), 9 026 (47,10) ; Un. g. (Arino, PS), 6 678 (34,85) ; div. d. (Albareil, UDF-CDS), 2 214 (11,55) ; div. (Imamouine), 634 (3,31) ; PT (Vieules), 611 (3,19).

Castelnaudary (PS)
L, 7 088 ; V, 5 159 ; A, 27,22 % ; E, 4 864

G. pl. (Maugard, s., PS)..... 2 648 (54,44) **26**
RPR (Arata)..... 1 378 (28,33) **4**
div. d. (Embry)..... 838 (17,23) **3**

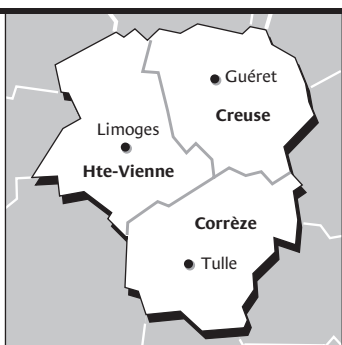
1995. - L, 7 582 ; A, 20,26 % ; E, 5 904. - Un. d. (Arata, RPR, d.), 2 232 (37,80) ; Un. g. (Maugard, PS), 2 187 (37,04) ; RPR (Embry, m.), 1 485 (25,15).

Narbonne (div. d.)
L, 33 378 ; V, 22 152 ; A, 33,63 % ; E, 20 973

div. d. (Moynier, s.)..... 10 546 (50,28) **34**
G. pl. (Bascou, PS, d.)..... 7 740 (36,90) **8**
Un. d. (Feste, UDF)..... 1 664 (7,93) **1**
FN-MNR (Soulié, FN)..... 1 023 (4,88)

1995. - L, 31 622 ; A, 28,09 % ; E, 21 958. - div. d. (Mouly, m.), 10 110 (46,04) ; Un. g. (Bichat, PS), 5 726 (26,08) ; Un. d. (Madalle, RPR, d.), 4 922 (22,42)

LIMOUSIN



CORRÈZE

A Tulle, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, bat largement Raymond-Max Aubert (RPR), qui avait conquis la ville il y a six ans, dans la foulée de la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. La gauche enregistre des gains significatifs et surprises, notamment en Haute Corrèze, bastion chiraquien s'il en est : à Egletons, la liste de gauche est élue avec 15 voix d'avance ; à Bort-les-Orgues, la droite est battue de 1 voix alors que le maire sortant - qui ne se représentait pas - est Jean-Pierre Dupont, député et président du conseil général (RPR). Uzerche a également basculé à gauche. A Malemort, quatrième ville du département, la majorité plurielle est en ballottage très favorable face à la droite sortante. La droite a néanmoins de bonnes chances de conserver le chef-lieu du département, Brive, où le maire sortant et sénateur (RPR), Bernard Murat, devance de 3 points le député (PS) Philippe Nauche. A Ussel, la droite devrait également conserver sans difficulté la mairie. Bernadette Chirac, qui n'a pas ménagé son soutien à la droite départementale, a, pour sa part, été réélue haut la main dans le village de Sarrazac, où elle réalise le meilleur score des candidats de la liste unique.

Tulle (RPR)

L., 10 447 ; *V.*, 7 818 ; *A.*, 25,17 % ; *E.*, 7 425
G. pl. (Hollande, PS, d.)..... 3 944 (53,12) **26**
Un. d. (Aubert, s., RPR)..... 2 567 (34,57) **5**
div. d. (Pradayrol)..... 914 (12,31) **2**
1995. - *L.*, 11 182 ; *A.*, 21,10 % ; *E.*, 8 586. - Un. d. (Aubert, RPR, s.e.), 4 820 (56,14) ; Un. g. (Combasteil, PC, m.), 3 766 (43,86).

Brive-la-Gaillarde (RPR)

L., 33 424 ; *V.*, 21 460 ; *A.*, 35,79 % ; *E.*, 20 206
Un. d. (Murat, s., RPR, sén.)... 8 383 (41,49) **BA**
G. pl. (Nauche, PS, d.)..... 7 737 (38,29)
div. d. (Patière)..... 2 047 (10,13)
FN (Sandrin)..... 814 (4,03)
MNR (Ducreux)..... 690 (3,41)
div. g. (Menassi)..... 535 (2,65)
1995. - *L.*, 33 934 ; *A.*, 29,77 % ; *E.*, 22 903. - Un. d. (Murat, RPR, d.), 9 846 (42,99) ; Un. g. (Nauche, PS), 6 747 (29,46) ; div. (Charbonnel, div. d., m.), 6 310 (27,55).

Ussel (RPR)

L., 6 917 ; *V.*, 5 252 ; *A.*, 24,07 % ; *E.*, 4 896
div. d. (Chastagnol)..... 1 763 (36,01) **BA**
G. pl. (Leclerc, PS)..... 1 690 (34,52)
div. d. (Pégourier)..... 1 443 (29,47)
Henri Belcour n.s.r.p.
1995. - *L.*, 7 151 ; *A.*, 26,98 % ; *E.*, 4 765. - Un. d. (Belcour, RPR, m.), 3 124 (65,56) ; Un. g. (Leclerc, PS), 1 641 (34,44).

CREUSE

Le premier tour des élections municipales en Creuse a été marqué par une grande stabilité par rapport au scrutin de 1995. A Guéret, Michel Vergnier, député socialiste, retrouve le mandat qu'il avait gagné en novembre 1998, après le départ d'André Lejeune. Cette victoire conforte le candidat socialiste dans la perspective des élections législatives de 2002. A La Souterraine, fief traditionnel de gauche, il n'y avait pas de suspense dans la mesure où la liste PS, conduite par Yves Furet, n'avait pas d'adversaire. Une situation particulière qui peut expliquer un taux d'absentéisme relativement élevé (38,73 %). En revanche, la mairie d'Aubusson est beaucoup plus disputée. La gauche plurielle, conduite par Michel Moine (PS), semble favorite, bien que les deux listes de droite totalisent 59 % des voix au premier tour. La gauche pourrait être en mesure de profiter de la triangulaire qui se profile au second tour. Il paraît en effet peu probable que le RPR dissident Thierry Ratelade se retire au profit du candidat officiel du parti gaulliste et actuel maire d'Aubusson, Pierre-Henri Bos. Par

ailleurs, Bernard de Froment, ancien député RPR et ancien président du conseil général, a facilement retrouvé son mandat de maire de Saint-Fiel.

Guéret (PS)

L., 8 934 ; *V.*, 5 609 ; *A.*, 37,22 % ; *E.*, 5 135
G. pl. (Vergnier, s., PS, d.)..... 3 214 (62,59) **27**
Un. d. (Phalippou, RPR)..... 982 (19,12) **3**
div. g. (Mazure)..... 939 (18,29) **3**
1995. - *L.*, 9 627 ; *A.*, 27,47 % ; *E.*, 6 445. - Un. g. (Lejeune, PS, m.), 4 066 (63,09) ; Un. d. (Mazure, RPR), 2 379 (36,91).

Aubusson (RPR)

L., 3 218 ; *V.*, 2 254 ; *A.*, 29,96 % ; *E.*, 2 045
G. pl. (Moine, PS)..... 837 (40,93) **BA**
div. d. (Ratelade)..... 698 (34,13)
Un. d. (Bos, s., RPR)..... 510 (24,94)
1995. - *L.*, 3 485 ; *A.*, 24,36 % ; *E.*, 2 528. - div. d. (Bos), 889 (35,17) ; Un. d. (Ratelade, RPR, m.), 867 (34,30) ; Un. g. (Azaïs, PS), 772 (30,54).

La Souterraine (PS)

L., 4 092 ; *V.*, 2 507 ; *A.*, 38,73 % ; *E.*, 1 700
G. pl. (Furet, s., PS)..... 1 700 (100) **29**
1995. - *L.*, 4 113 ; *A.*, 28,93 % ; *E.*, 2 766. - Un. d. (Naudon, div. d.), 1 144 (41,36) ; PS (Furet), 914 (33,04) ; div. g. (Fourgeau, ADS), 708 (25,60).

HAUTE-VIENNE

Passage en force à Limoges, dès le premier tour, pour le maire sortant à la tête d'une liste de gauche plurielle largement remaniée et rajeunie. C'est un beau succès personnel pour le député et maire sortant, Alain Rodet (PS), qui affrontait pour la seconde fois l'épreuve des urnes et qui progresse de 3 points par rapport à son score de 1995. La présence à droite de deux listes rivales, loin de permettre de ratisser plus large, a fait perdre à l'opposition municipale plus de 10 points sur le score obtenu par la liste menée en 1995 par le juge Alain Marsaud (RPR). La division de la mouvance écologiste, en revanche, ne lui a pas nuï : elle a quatre élus sur la liste de la gauche plurielle et deux sur la liste Verte, qui avait fait bande à part. Seule ombre à ce tableau idyllique pour la gauche plurielle : l'entrée au conseil municipal d'un élu du MNR. A Saint-Junien, bastion historique du PCF passé aux ex-communistes de la CAP, le recul était attendu, après le retrait de Roland Mazoin, ancien député suppléant du ministre communiste Marcel Rigout, et maire de la ville depuis trente-six ans. Dans l'ensemble du département, les résultats, sans grande surprise, confirment l'écrasante prédominance de la gauche.

Limoges (PS)

L., 78 822 ; *V.*, 50 475 ; *A.*, 35,96 % ; *E.*, 47 397
PS+ (Rodet, s., d.)..... 25 143 (53,05) **44**
Un. d. (Martineau, RPR)..... 9 150 (19,31) **6**
Verts (Pagès)..... 3 586 (7,57) **2**
div. d. (Pauliat-Defaye, UDF diss.)..... 3 553 (7,50) **2**
MNR (Orabona)..... 2 743 (5,79) **1**
LO (Roussie)..... 1 772 (3,74)
LCR (Clérembaux)..... 1 450 (3,06)
1995. - *L.*, 84 690 ; *A.*, 30,61 % ; *E.*, 57 303. - Un. d. (Rodet, PS, d., m.), 28 868 (50,38) ; Un. d. (Marsaud, RPR, d.), 21 587 (37,67) ; FN (Orabona), 2 331 (4,07) ; écol. (Devalois), 1 556 (2,72) ; écol. (Réjou, Verts diss.), 1 500 (2,62) ; LO (Roussie), 1 461 (2,55).

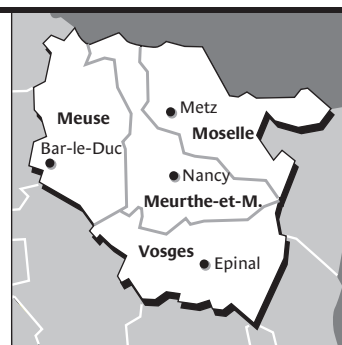
Panazol (PS)

L., 7 178 ; *V.*, 4 798 ; *A.*, 33,16 % ; *E.*, 3 416
G. pl. (Delage, s., PS)..... 3 416 (100) **29**
1995. - *L.*, 7 076 ; *A.*, 22,46 % ; *E.*, 5 240. - Un. g. (Bernard, PS), 3 429 (65,44) ; Un. d. (Bernard, RPR), 1 811 (34,56).

Saint-Junien (CAP)

L., 8 186 ; *V.*, 6 054 ; *A.*, 26,04 % ; *E.*, 5 694
div. g. (Allard, CAP)..... 2 662 (46,75) **BA**
Un. d. (Dutrel, RPR)..... 1 666 (29,26)
Verts (Coindeau)..... 689 (12,10)
div. d. (Auriat)..... 677 (11,89)
Roland Mazoin n.s.r.p.
1995. - *L.*, 8 542 ; *A.*, 26,42 % ; *E.*, 6 059. - Un. g. (Mazoin, ADS, m.), 3 683 (60,79) ; Un. d. (Depland, RPR), 1 796 (29,64) ; MEI (Coindeau), 580 (9,57).

LORRAINE



MEURTHE-ET-MOSELLE

A Nancy, le maire sortant, André Rossinot (UDF), est en position favorable pour le second tour. L'ancien ministre de la fonction publique d'Edouard Balladur a toutes les raisons d'espérer effectuer un quatrième mandat. Le maire était pourtant contesté, notamment sur le tramway, et, ces dernières semaines, les sondages lui étaient défavorables. Il résiste pourtant bien mieux que prévu et laisse à 16 points derrière lui son principal adversaire, Jean-Yves Le Déaut, député socialiste de Briey-Pontamousson, qui menait la liste de gauche plurielle. M. Le Déaut se retrouvera au second tour dans la même configuration qu'en 1995, où il avait perdu. Dimanche prochain, il faudra en outre compter avec un troisième candidat, Françoise Hervé (divers), qui progresse de 2 points par rapport à 1995. M^{me} Hervé a annoncé, dès dimanche soir, qu'elle maintenait sa candidature au second tour et ne se rallierait ni à M. Rossinot ni à M. Le Déaut. L'autre événement de taille, en Meurthe-et-Moselle, c'est encore une femme qui le crée, en délaçant de son siège le maire de Toul, Jacques Gosset (RPR). Nicole Feydt, députée socialiste de Toul, a en effet mis fin à un règne de trente ans dès le premier tour. Et ce n'est pas la première fois qu'elle bat ce dernier sur ses terres. A noter aussi le basculement à gauche de Jarny, dans le Pays-Haut, de Frouard, près de Nancy, qui renoue avec un maire de gauche, Jean-François Grandbastien (PS), après une alternance à droite, en 1995.

NANCY (UDF)

L., 47 952 ; *V.*, 26 566 ; *A.*, 44,60 % ; *E.*, 25 645
Un. d. (Rossinot, s., UDF)..... 10 961 (42,74) **BA**
G. pl. (Le Déaut, PS, d.)..... 6 750 (26,32)
div. d. (Hervé)..... 4 368 (17,03)
div. d. (Louis, GE)..... 1 521 (5,93)
LO (Nimsgern)..... 1 156 (4,51)
LCR (Gérard)..... 889 (3,47)
1995. - *L.*, 52 246 ; *A.*, 48,21 % ; *E.*, 26 515. - Un. d. (Rossinot, UDF-rad., d., m.), 10 076 (38,00) ; Un. g. (Thiebert, PS), 4 183 (15,78) ; div. (Hervé), 3 837 (14,47) ; div. d. (Lefèvre), 2 481 (9,36) ; FN (Bardet), 2 337 (8,81) ; div. (Louis), 1 278 (4,82) ; ext. g. (Mougel, ADS), 912 (3,44) ; ext. g. (Gérard, div. d.), 746 (2,81) ; LO (Hodara), 665 (2,51).

Laxou (UDF)

L., 8 676 ; *V.*, 4 483 ; *A.*, 48,33 % ; *E.*, 4 255
UDF-RPR (Guillaume, s., UDF)..... 2 139 (50,27) **25**
G. pl. (Barthélemy, PS)..... 1 467 (34,48) **6**
div. d. (Heit, UDF)..... 649 (15,25) **2**
1995. - *L.*, 9 204 ; *A.*, 48,76 % ; *E.*, 4 514. - Un. d. (Guillaume, UDF-PR, m.), 2 756 (61,05) ; Un. g. (Pincet, PS), 1 235 (27,36) ; FN (Alet), 523 (11,59).

Saint-Max (RPR)

L., 7 217 ; *V.*, 3 973 ; *A.*, 44,95 % ; *E.*, 3 749
Un. d. (Léonard, s., RPR)..... 2 570 (68,55) **28**
G. pl. (Maillot, PS)..... 1 179 (31,45) **5**
1995. - *L.*, 7 179 ; *A.*, 43,46 % ; *E.*, 3 925. - Un. d. (Léonard, RPR, d., m.), 2 741 (69,83) ; Un. g. (Maillot, PS), 1 184 (30,17).

Vandœuvre-lès-Nancy (RPR)

L., 15 247 ; *V.*, 8 478 ; *A.*, 44,40 % ; *E.*, 8 134
Un. d. (Nicolas, s., RPR)..... 3 626 (44,58) **BA**
G. pl. (Cureau, PS)..... 2 823 (34,71)
div. g. (Cilla)..... 916 (11,26)
MNR (Néguiral)..... 769 (9,45)
1995. - *L.*, 17 354 ; *A.*, 44,12 % ; *E.*, 9 509. - Un. d. (Nicolas, RPR), 3 297 (34,67) ; Un. g. (Rousselot, PS, m.), 2 905 (30,55) ; FN (Néguiral), 1 565 (16,46) ; div. g. (Ban), 911 (9,58) ; div. (Walterspieler), 831 (8,74).

Villers-lès-Nancy (UDF)

L., 11 198 ; *V.*, 6 582 ; *A.*, 41,22 % ; *E.*, 6 353
G. pl. (Jacquemin, PS)..... 1 717 (27,03) **BA**
div. d. (Bernadoux, s., UDF, sén.)..... 1 519 (23,91)
div. d. (Parache)..... 1 465 (23,06)
div. d. (Cœvred, UDF diss.)..... 985 (15,50)
LCR (Teruel, div. g.)..... 667 (10,50)
1995. - *L.*, 11 388 ; *A.*, 41,82 % ; *E.*, 6 436. - Un. d. (Bernadoux, UDF-CDS, m.), 4 027 (62,57) ; PS (Gebler), 1 691 (26,27) ; PC (Teruel), 718 (11,16).

Longwy (PS)

L., 8 196 ; *V.*, 4 016 ; *A.*, 51,00 % ; *E.*, 3 796
G. pl. (Durieux, s., PS)..... 1 518 (39,99) **BA**
div. g. (Aries)..... 1 031 (27,16)
Un. d. (André, RPF)..... 798 (21,02)
MNR (Peyrou)..... 449 (11,83)
1995. - *L.*, 8 779 ; *A.*, 46,28 % ; *E.*, 4 549. - Un. g. (Durieux, PS, m.), 2 149 (47,24) ; div. d. (Forget), 1 400 (30,78) ; Un. d. (André, CNI), 514 (11,30) ; FN (Peyrou), 486 (10,68).

Lunéville (PS)

L., 12 847 ; *V.*, 7 063 ; *A.*, 45,02 % ; *E.*, 6 640
G. pl. (Closse, s., PS)..... 3 197 (48,15) **BA**
div. d. (de Gouvion Saint Cyr, RPR)..... 2 141 (32,24)
div. d. (Tallot, UDF)..... 1 302 (19,61)
1995. - *L.*, 13 516 ; *A.*, 37,84 % ; *E.*, 8 218. - Un. g. (Closse, PS), 3 096 (37,67) ; div. d. (Corbiat, RPR, m.), 2 550 (31,03) ; FN (de Sars), 1 860 (22,63) ; div. d. (Zanon), 712 (8,66).

Pont-à-Mousson (div. d.)

L., 9 042 ; *V.*, 4 946 ; *A.*, 45,30 % ; *E.*, 4 741
Un. d. (Lemoine, s., div. d.)..... 2 949 (62,20) **27**
G. pl. (Rossignol, PS)..... 1 202 (25,35) **4**
MNR (Boudat)..... 590 (12,44) **2**
1995. - *L.*, 9 155 ; *A.*, 40 % ; *E.*, 5 349. - Un. d. (Lemoine, div. d.), 1 882 (35,18) ; Un. g. (Le Déaut, PS, d.), 1 824 (34,10) ; FN (Thomas), 786 (14,69) ; div. d. (Roder), 310 (5,80) ; div. d. (Chol), 277 (5,18) ; div. d. (Gouverneur), 270 (5,05).

Toul (RPR)

L., 9 288 ; *V.*, 5 849 ; *A.*, 37,03 % ; *E.*, 5 453
G. pl. (Feidt, PS)..... 2 762 (50,65) **25**
UDF-RPR (Gosset, s., RPR)..... 2 691 (49,35) **8**
1995. - *L.*, 9 798 ; *A.*, 33,23 % ; *E.*, 6 362. - div. d. (Gosset, m.), 2 504 (39,36) ; Un. d. (Geoffroy, UDF, d.), 2 081 (32,71) ; Un. g. (Howald, PS), 1 249 (19,63) ; FN (Violi), 528 (8,30).

MEUSE

Le premier tour n'offre pas de vraie surprise dans les trois principales villes du département de la Meuse. Dans la préfecture, Bar-le-Duc, le maire sortant, Bertrand Pancher (UDF), réalise, avec 60 % des suffrages, un score en hausse face à une équipe de la gauche plurielle mal préparée et conduite par un leader de dernière minute, la socialiste Nelly Jaquet. A Verdun, Arsène Lux, RPF, le maire sortant, arrive en tête avec un ballottage favorable (46,19 %), devant le député PS Jean-Louis Dumont (25,52 %). Il efface ainsi au passage la concurrence de Patrick François (UDF), qui a rassemblé 19,37 % des suffrages. Ce dernier, directeur de cabinet de Gérard Longuet, président de la région Lorraine, avait pourtant reçu à plusieurs reprises le soutien de Christian Poncelet (RPR), le président du Sénat, provoquant le courroux des troupes locales RPR. Seule exception notable dans le scrutin de ce département, à Commercy, le député-maire sortant, François Dosé (PS), qui se présentait pour la cinquième fois, a conduit son équipe à une victoire royale, avec 73,06 % des voix, face à un candidat divers droite, Gérard Hennenfent, qui n'a pas su présenter un programme alternatif réellement solide.

Bar-le-Duc (UDF)

L., 10 656 ; *V.*, 6 509 ; *A.*, 38,92 % ; *E.*, 6 181
Un. d. (Pancher, s., UDF)..... 3 722 (60,22) **27**
G. pl. (Jaquet, PS)..... 2 459 (39,78) **6**
1995. - *L.*, 11 209 ; *A.*, 36,35 % ; *E.*, 6 953. - Un. d. (Pancher, UDF-PR), 3 204 (46,08) ; Un. g. (Cureau, PS), 2 676 (38,49) ; Verts (Menoux), 685 (9,85) ; FN (Chalupka), 388 (5,58).

Commercy (PS)

L., 4 011 ; *V.*, 2 451 ; *A.*, 38,89 % ; *E.*, 2 272
G. pl. (Dosé, s., PS, d.)..... 1 660 (73,06) **25**
Un. d. (Hennenfent, div. d.)..... 612 (26,94) **4**
1995. - *L.*, 4 049 ; *A.*, 33,44 % ; *E.*, 2 546. - Un. g. (Dosé, PS, m.), 1 689 (66,34) ; Un. d. (Martin, UDF-PR), 857 (33,66).

Verdun (RPF)

L., 12 231 ; *V.*, 6 767 ; *A.*, 44,67 % ; *E.*, 6 469
RPF (Lux, s.)..... 2 988 (46,19) **BA**
G. pl. (Dumont, PS, d.)..... 1 651 (25,52)
UDF (François)..... 1 253 (19,37)
MNR (Bilde)..... 577 (8,92)
1995. - *L.*, 12 742 ; *A.*, 42,43 % ; *E.*, 7 079. - Un. d. (Lux, RPR, d.), 2 914 (41,16) ; div. (Dumont, PS, m.), 2 213 (31,26) ; Un. g. (Boulier, PS), 1 207 (17,05) ; FN (Moreau), 745 (10,52).

MOSELLE

A Metz, Jean-Marie Rausch (divers droite), le seul maire d'une commune de plus de 100 000 habitants à briguer un sixième mandat, arrive en tête du ballottage, avec près de 37 % des voix. Il ne retrouve pas le score obtenu il y a six ans (38,67 %), bien qu'il bénéficie cette année du soutien officiel de l'UDF, qui avait, en 1995, présenté une liste commune avec le RPR. Cette année, le parti gaulliste a présenté seul une liste, conduite par Marie-Jo Zimmermann, députée. Elle recueille 16,1 % des suffrages exprimés, contre 26,8 % pour la liste UDF-RPR lors des précédentes élections municipales. La gauche plurielle, emmenée par Dominique Gros (PS), progresse nettement, passant de 13,4 % à 22,8 %. A Thionville, deuxième ville du département, le maire Jean-Marie Demange (RPR), qui avait réussi en 1995 à battre le communisme, est réélu très largement dès le premier tour, avec plus de 63 % des suffrages, face au socialiste Bertrand Mertz. A Hayange, Philippe David (PS), qui a succédé à la mairie au secrétaire d'Etat à la défense, Jean-Pierre Masseret (PS), est réélu facilement avec plus de 57 % des voix. A Sarrebourg, qui fut longtemps le fief de l'ancien premier ministre Pierre Messmer (RPR), son dauphin Alain Marty, qui lui a succédé en 1995, est de nouveau en tête, devançant le candidat de gauche de plus de 20 points. A Sarreguemines, le maire sortant, René Ludwig (div. dr.), élu en 1995, est en ballottage défavorable. Avec 26,3 % des suffrages, il est devancé de près de 1 000 voix par le divers droite Céleste Lett (37 %).

Metz (div. d.)

L., 71 580 ; *V.*, 33 231 ; *A.*, 53,58 % ; *E.*, 31 884
div. d. (Rausch, s., sén.)..... 11 792 (36,98) **BA**
G. pl. (Gros, PS)..... 7 271 (22,80)
RPR (Zimmermann, d.)..... 5 142 (16,13)
FN (Gourliot)..... 2 000 (6,27)
div. d. (Legrand)..... 1 896 (5,95)
LO (Hodara)..... 1 343 (4,21)
MNR (Marchal)..... 1 091 (3,42)
div. g. (Delrez)..... 936 (2,94)
PT (Di Battista)..... 413 (1,30)
1995. - *L.*, 72 872 ; *A.*, 48,67 % ; *E.*, 36 650. - div. d. (Rausch, m.), 14 176 (38,68) ; Un. d. (Jacquat, UDF-PR, d.), 9 840 (26,85) ; PS (Gros), 4 907 (13,39) ; FN (Martin), 4 245 (11,58) ; div. g. (Delrez), 1 816 (4,95) ; PC (Michel), 1 277 (3,48) ; ext. g. (Di Battista), 389 (1,06).

Behren-lès-Forbach (div. g.)

L., 4 820 ; *V.*, 3 158 ; *A.*, 34,48 % ; *E.*, 3 044
PS (Obiegala)..... 941 (30,91) **BA**
PC (Schmidt)..... 846 (27,79)
div. g. (Bienvenu, s.)..... 717 (23,55)
PC diss. (Freiburger)..... 304 (9,99)
MDC (Altamrane)..... 236 (7,75)
1995. - *L.*, 4 791 ; *A.*, 43,52 % ; *E.*, 2 591. - div. g. (Bienvenu, m.), 1 529 (59,01) ; PC (Schmidt), 1 062 (40,99).

Creutzwald (UDF)

L., 8 236 ; *V.*, 5 394 ; *A.*, 34,51 % ; *E.*, 5 210
Un. d. (Bohl, s., UDF, sén.)..... 3 237 (62,13) **27**
G. pl. (Krzyzanski, PS)..... 1 973 (37,87) **6**
1995. - *L.*, 8 113 ; *A.*, 30,46 % ; *E.*, 5 485. - Un. d. (Bohl, UDF-CDS, m.), 2 819 (51,39) ; PC (Hoffmann), 1 147 (20,91) ; div. g. (Krzyzanski), 1 056 (19,25) ; PS (Kiffer), 463 (8,44).

Fameck (PS)

L., 8 028 ; *V.*, 4 882 ; *A.*, 39,19 % ; *E.*, 4 676
G. pl. (Liebgott, s., PS, d.)..... 2 678 (57,27) **26**
Un. d. (Scharre, RPR)..... 1 998 (42,

VOSGES

Michel Heinrich (Un. d.) a créé la surprise en remportant haut la main les municipales à Epinal, avec 63,73 % des suffrages, face à Gérard Welzer (PS), qui n'obtient que 34,87 % des voix, et n'arrive en tête dans aucun bureau de vote. M. Heinrich, qui avait pris la succession après le départ de Philippe Séguin, fait même mieux que l'ancien maire d'Epinal. A Remiremont, Christian Poncelet, maire depuis 1983, est réélu sans problème face à la liste de gauche plurielle menée par le socialiste Claude Jacquiel. Le président du Sénat fait mieux qu'en 1995 et remporte un siège de plus : celui qu'il avait perdu en 1995. A Gérardmer, en revanche, c'est la liste de la gauche plurielle conduite par Jean-Paul Lambert qui fait un bon score, en obtenant 62,5 % des suffrages. Un vrai plébiscite car, depuis 1977, aucun maire n'avait été élu au premier tour dans la « perle des Vosges ». A Neufchâteau, le socialiste Gérard Drapier gagne son troisième mandat de maire, avec 59,19 % des voix. Enfin, à Saint-Dié, le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, qui récolte 47,9 % des suffrages, est le seul à devoir attendre le second tour, en partie à cause du score réalisé par une liste du PRG.

Epinal (RPR)
L, 22 273 ; V, 14 209 ; A, 36,21 % ; E, 13 582
Un. d. (Heinrich, s., RPR)..... 8 846 (65,13) **33**
G. pl. (Welzer, PS)..... 4 736 (34,87) **6**
 1995. - *L, 22 696 ; A, 35,57 % ; E, 14 231* - Un. d. (Séguin, RPR, d., m.), 7 956 (55,91) ; Un. g. (Houivion, PS), 3 595 (25,26) ; FN (Freppel), 1 358 (9,54) ; écol. (Andres), 982 (6,90) ; LO (Farrou), 340 (2,39).

Gérardmer (PS)
L, 6 611 ; V, 4 438 ; A, 32,87 % ; E, 4 167
G. pl. (Lambert, s., RPR)..... 2 606 (62,54) **24**
Un. d. (Stévenet, RPR)..... 1 223 (29,35) **4**
écol. (Voiry)..... 338 (8,11) **1**
 1995. - *L, 6 466 ; A, 24,13 % ; E, 4 713* - Un. g. (Boulay, PC, m.), 2 067 (43,86) ; Un. d. (Yung, UDF-PR), 1 806 (38,32) ; écol. (Frayon, Verts), 443 (9,40) ; FN (Douisard), 397 (8,42).

Remiremont (RPR)
L, 5 951 ; V, 3 395 ; A, 42,95 % ; E, 3 055
Un. d. (Poncelet, s., RPR, sén.) 1 947 (63,73) **24**
G. pl. (Jacquel, PS)..... 1 108 (36,27) **5**
 1995. - *L, 5 911 ; A, 37,71 % ; E, 3 476* - Un. d. (Poncelet, RPR, m.), 1 921 (55,26) ; PS (Jacquel), 1 304 (37,51) ; PC (Ragot), 251 (7,22).

Saint-Dié (PS)
L, 15 344 ; V, 8 543 ; A, 44,32 % ; E, 7 909
PS (Pierret, s.E.)..... 3 791 (47,93) **BA**
RPR (Boulet)..... 2 414 (30,52)
PC (Georges)..... 883 (11,16)
UDF (Parmentelot)..... 515 (6,51)
PRG (Coudray)..... 306 (3,87)
Robert Bernard figure sur la liste de Christian Pierret
 1995. - *L, 15 465 ; A, 32,89 % ; E, 10 082* - PS (Pierret, m.), 6 383 (63,31) ; Un. d. (Cherpon, RPR, d.), 3 057 (30,32) ; PC (Georges), 642 (6,37).

Blagnac (PRG)
L, 12 930 ; V, 8 692 ; A, 32,78 % ; E, 8 268
PRG+ (Keller, s.)..... 3 624 (43,83) **BA**
Un. d. (Léonard)..... 2 415 (29,21) **21**
Un. d. (Briand, RPR)..... 2 229 (26,96)
 1995. - *L, 12 038 ; A, 29,41 % ; E, 8 256* - Rad. (Puig, m.), 2 715 (32,89) ; div. (Carles), 1 910 (23,13) ; PS (Peyrat), 1 482 (17,95) ; Un. d. (Bergerand, RPR), 1 154 (13,98) ; div. d. (Humery), 995 (12,05).

Castanet-Tolosan (PS)
L, 6 477 ; V, 4 675 ; A, 27,82 % ; E, 4 482
div. d. (Lafon)..... 1 850 (41,28) **BA**
PS+ (Bardou, s.)..... 1 384 (30,88)
Verts (Lecoq)..... 1 248 (27,84)

Colomiers (PS)
L, 19 491 ; V, 12 499 ; A, 35,87 % ; E, 11 840
PS+ (Sicard)..... 7 237 (61,12) **29**
UDF (Pezet)..... 3 365 (28,42) **5**
LO (Puel)..... 1 238 (10,46) **1**
Alex Raymond est candidat sur la liste de Bernard Sicard
 1995. - *L, 18 478 ; A, 30,99 % ; E, 12 415* - PS (Raymond, m.), 5 304 (42,72) ; Un. d. (Ansiaux, UDF), 4 153 (33,45) ; Rad. (Debuissou), 1 470 (11,84) ; PC (Seubbe), 1 014 (8,17) ; LO (Santi), 474 (3,82).

Cugnaux (RPR)
L, 8 968 ; V, 6 201 ; A, 30,85 % ; E, 5 899
G. pl. (Guérin, PRG)..... 2 864 (48,55) **BA**
div. d. (Aujoulat, s., RPR)..... 2 613 (44,30)
ext. g. (Laflorentie)..... 422 (7,15)
 1995. - *L, 8 109 ; A, 28,54 % ; E, 5 581* - Un. d. (Aujoulat, RPR, m.), 2 448 (43,86) ; div. g. (Combes), 1 380 (24,73) ; PS (Ripoche), 1 000 (17,92) ; div. (de Marchi), 753 (13,49).

Muret (div. d.)
L, 13 006 ; V, 8 658 ; A, 33,43 % ; E, 8 231
div. d. (Barrès, s.)..... 3 723 (45,23) **BA**
G. pl. (Michaud, PS)..... 2 965 (36,02)
div. d. (Prat)..... 1 543 (18,75)
 1995. - *L, 12 180 ; A, 27,75 % ; E, 8 510* - Un. d. (Barrès, div. d.), 4 031 (47,37) ; PS (Mignon, m.), 3 991 (46,90) ; PC (Veysière), 488 (5,73).

Plaisance-du-Touch (PS)
L, 9 015 ; V, 5 709 ; A, 36,67 % ; E, 5 401
PS+ (Escoula, s.)..... 3 341 (61,86) **28**
div. d. (Lacointa)..... 1 198 (22,18) **3**
Verts (Liot)..... 862 (15,96) **2**
 1995. - *L, 7 745 ; A, 27,53 % ; E, 5 474* - Un. g. (Escoula, PS, m.), 3 169 (57,89) ; Un. d. (de Stephani, UDF-CDS), 1 663 (30,38) ; écol. (Liot, Verts), 642 (11,73).

Ramonville-Saint-Agne (PS)
L, 8 494 ; V, 5 110 ; A, 39,84 % ; E, 4 807
G. pl. (Cohen, s., PS, d.)..... 2 874 (59,79) **27**
Un. d. (Bourricaud, div. d.)..... 1 933 (40,21) **6**
 1995. - *L, 8 800 ; A, 34,20 % ; E, 5 343* - Un. g. (Cohen, PS, m.), 2 434 (53,04) ; Un. d. (Sperte, div. d.), 2 114 (39,57) ; ext. g. (Farreny, AREV), 395 (7,39).

Saint-Orens-de-Gameville (UDF)
L, 7 160 ; V, 5 500 ; A, 23,18 % ; E, 5 322
G. pl. (Sempé, PC)..... 2 263 (42,52) **BA**
UDF (Plantade, s.)..... 2 012 (37,81)
div. d. (Cau)..... 1 047 (19,67)
 1995. - *L, 7 144 ; A, 21,16 % ; E, 5 424* - Un. d. (Plantade, UDF), 3 119 (57,50) ; PC (Sempé), 1 190 (21,94) ; PS (Mereno), 1 115 (20,56).

Saint-Gaudens (PS)
L, 8 328 ; V, 5 773 ; A, 30,68 % ; E, 5 300
G. pl. (Lepinay, PS)..... 1 968 (37,13) **BA**
Un. d. (Perrot, UDF)..... 1 857 (35,04)
div. g. (Ortet, s., PS diss.)..... 1 475 (27,83)
 1995. - *L, 8 656 ; A, 29,89 % ; E, 5 844* - PS (Ortet, m.), 2 849 (48,75) ; Un. d. (Rouleau, RPR), 2 730 (46,71) ; PC (Campa), 265 (4,53).

Tournefeuille (PS)
L, 14 852 ; V, 9 982 ; A, 32,79 % ; E, 9 334
G. pl. (Raynal, s., PS)..... 6 267 (67,14) **30**
Un. d. (Delrieu, div. d.)..... 3 067 (32,86) **5**

L'Union (div. d.)
L, 9 874 ; V, 6 708 ; A, 32,06 % ; E, 6 482
div. (Beney, s.)..... 3 810 (58,78) **27**
G. pl. (Morin, PS)..... 2 220 (34,25) **5**
div. d. (Hourquet)..... 452 (6,97) **1**
 1995. - *L, 9 603 ; A, 32,97 % ; E, 6 153* - Un. d. (Beney, div. d., m.), 3 608 (58,64) ; PS (Gajan), 2 017 (32,78) ; PC (Bire), 528 (8,58).

GERS

Les élections municipales confirment le maintien, voire la poussée de la gauche dans les principales villes du Gers, à l'exception notable de Condom. A Auch, Claude Bétaillé (PS), premier adjoint de la municipalité sortante, inflige une cuisante défaite au très médiatique cuisinier André Daguin (UDF), actuel président national de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière, en étant élu dès le premier tour. Les Audois confirment ainsi l'ancrage à gauche de la ville et adressent un signe de fidélité à Claude Desbons, député et maire sortant, à peine revenu du profond coma dans lequel l'avait plongé un accident cérébral en septembre 2000. Son épouse, Marie-Françoise, figure d'ailleurs parmi les nouveaux élus. A Fleurance, pas de suspense : la droite n'ayant pas pu présenter de liste, le maire sortant, Raymond Vall (PRG), repart pour un nouveau mandat sans opposition. La grande surprise vient de Vic-Fezensac, capitale de la taoumachie et bastion de la droite, qui bascule à gauche avec la liste menée par Michel Sanroma (PS). A L'Isle-Jourdain, la gauche plurielle est en bonne position pour reprendre la mairie perdue en 1995. En revanche, à Condom, les deux listes de droite lamine la gauche plurielle, celle du maire sortant, Gérard Dubrac (DL), arrivant très largement en tête.

Auch (PS)
L, 14 414 ; V, 9 967 ; A, 30,85 % ; E, 9 070
G. pl. (Bétaillé, PS)..... 4 997 (55,09) **28**
Un. d. (Daguin, DL)..... 2 994 (33,01) **5**
div. g. (Falco)..... 1 079 (11,90) **2**
Claude Desbons, d., n.s.r.p.
 1995. - *L, 15 288 ; A, 30,87 % ; E, 10 213* - Un. g. (Desbons, PS), 5 309 (51,98) ; Un. d. (Brussiau, RPR), 3 437 (33,65) ; FN (Pelletan), 710 (6,95) ; AREV (Falco), 496 (4,86) ; div. d. (Barbé, RPR diss.), 261 (2,56).

Condom (DL)
L, 5 525 ; V, 4 006 ; A, 27,49 % ; E, 3 745
Un. d. (Dubrac, s., DL)..... 1 632 (43,58) **BA**
div. d. (Rousse)..... 804 (21,47)
div. g. (Gallardo)..... 718 (19,17)
G. pl. (Biémouret, PS)..... 591 (15,78)
 1995. - *L, 5 357 ; A, 22,49 % ; E, 3 911* - Un. d. (Dubrac, UDF-PR), 1 416 (36,21) ; Un. g. (Moizan, PS, m.), 1 277 (32,65) ; div. d. (Rousse, RPR), 1 218 (31,14).

Fleurance (PRG)
L, 4 492 ; V, 3 000 ; A, 33,21 % ; E, 2 163
G. pl. (Vall, s., PRG)..... 2 163 (100) **29**
 1995. - *L, 4 490 ; A, 15,12 % ; E, 3 580* - div. g. (Vall), 1 967 (54,94) ; div. d. (Mességué), 1 613 (45,06).

LOT

La gauche plurielle améliore ses positions dans le Lot. Elle est en passe de ravir à la droite la sous-préfecture de Gourdon, où les deux listes de gauche totalisent près de 54 % des voix. A Cahors, la liste conduite par Bernard Charles (PRG) arrive largement en tête mais il lui manque 200 voix pour s'adjuger l'hôtel de ville dès le premier tour. Le président du groupe RCV (Radical Citoyen Vert) à l'Assemblée nationale devrait retrouver sa mairie dimanche prochain, d'autant qu'en face la droite est allée devant les électeurs très divisés, en présentant trois listes. A Figeac, la liste de Martin Malvy (PS) s'impose sans problèmes alors que le président du conseil régional de Midi-Pyrénées avait fait savoir avant le scrutin qu'il laisserait sa place de maire à son adjointe Nicole Paulo. La bataille s'annonce rude à Gourdon, où la RPR Arlette Feixa voit son fauteuil très menacé par le candidat de la gauche, le radical Etienne Bonnefond. Cette percée de la gauche est une demi-surprise car la cité bournaie connaît actuellement des difficultés économiques et sociales importantes, en raison notamment des menaces de fermeture qui pèsent sur son abattoir. L'avenir de la maternité, toujours en suspens, suscite aussi des inquiétudes chez les Gourdonnais.

Cahors (PRG)
L, 12 613 ; V, 8 808 ; A, 30,17 % ; E, 8 092
G. pl. (Charles, s., PRG, d.)..... 3 837 (47,42) **BA**
Un. d. (Roumégoux, UDF)..... 2 697 (33,33)
div. d. (Hureaux, RPF)..... 1 307 (16,15)
div. d. (Jammes)..... 251 (3,10)
 1995. - *L, 12 942 ; A, 29,16 % ; E, 8 795* - Rad. (Charles, d., m.), 3 440 (39,11) ; Un. d. (Mas, UDF-CDS), 2 695 (30,64) ; PC (Iragues), 1 372 (15,60) ; div. d. (Hureaux, RPR diss.), 856 (9,73) ; écol. (Grinfédér, GE), 432 (4,91).

Figeac (PS)
L, 6 609 ; V, 4 728 ; A, 28,46 % ; E, 4 246
G. pl. (Malvy, s., PS)..... 2 823 (66,49) **24**
div. d. (Prat)..... 1 423 (33,51) **5**
 1995. - *L, 6 710 ; A, 21,43 % ; E, 5 048* - Un. g. (Malvy, PS, d., m.), 3 250 (64,38) ; Un. d. (Juskiewski, UDF-CDS), 1 798 (35,62).

Gourdon (div. d.)
L, 3 451 ; V, 2 570 ; A, 25,53 % ; E, 2 343
Un. d. (Feixa, s., div. d.)..... 1 082 (46,18) **BA**
PRG+ (Bonnefond)..... 904 (38,58)
PC (Cammass)..... 357 (15,24)
 1995. - *L, 3 627 ; A, 20,71 % ; E, 2 705* - Un. d. (Feixa, UDF), 1 339 (49,50) ; Rad. (Bonnefond), 697 (25,77) ; Un. g. (Rey, PS, m.), 669 (24,73).

HAUTES-PYRÉNÉES

Même en partant en rangs divisés avec trois listes, la droite a réussi, à Tarbes, à mettre en ballottage la liste de la gauche plurielle, conduite par le maire communiste sortant, Raymond Erraçaret, qui n'est crédité que de 40,38 % des voix. La gauche subit ainsi une forte érosion : au premier tour des élections municipales de 1995, le Parti communiste, allié au Parti socialiste et au PRG, mais sans les Verts, avait obtenu 47,51 %, et les écologistes 9,13 %. La gauche devra donc miser sur le report des deux listes d'extrême gauche, qui totalisent près de 8 % des voix. Quant à Gérard Trémège (DL), président de la chambre de commerce et d'industrie de Tarbes, il ne peut qu'espérer une fusion avec les deux autres listes RPR pour faire basculer la ville à droite. A Lourdes, le maire UDF, Jean-Pierre Artiganave, successeur de Philippe Douste-Blazy, est en ballottage largement favorable, avec 37,02 % des suffrages. Son premier adjoint, le RPR José Marthe, qui lui reprochait son manque de légitimité électorale après le départ de M. Douste-Blazy à Toulouse, ne recueille que 22,27 %. Il devrait se désister pour permettre à la droite de conserver la ville, les résultats des quatre listes de gauche cumulés ne parvenant qu'à 40,70 % des voix.

Tarbes (PC)
L, 26 461 ; V, 16 081 ; A, 39,23 % ; E, 15 240
G. pl. (Erraçaret, s., PC)..... 6 154 (40,38) **BA**
UDF-DL (Trémège, DL)..... 4 520 (29,66)
RPR (Calvo)..... 1 310 (8,60)
div. d. (Doubrère, RPR diss.)..... 1 257 (8,25)
MNR (Barrère)..... 814 (5,34)
LCR (Zuerras)..... 619 (4,06)
LO (Meunier)..... 566 (3,71)
 1995. - *L, 31 151 ; A, 41,20 % ; E, 17 792* - Un. g. (Erraçaret, PC), 8 454 (47,52) ; Un. d. (Trémège, UDF-PR, d.), 7 712 (43,35) ; GE (Dubalen), 1 626 (9,14).

Bagnères-de-Bigorre (UDF)
L, 5 949 ; V, 4 099 ; A, 31,10 % ; E, 3 732
Un. d. (Castells, s., UDF)..... 2 426 (65,01) **24**
G. pl. (Viguier, PS)..... 1 306 (34,99) **5**
 1995. - *L, 6 082 ; A, 24,35 % ; E, 4 284* - Un. d. (Castells, UDF-CDS, m.), 2 724 (63,59) ; Un. g. (Chapoulie, PS), 1 560 (36,41).

Lourdes (UDF)
L, 12 220 ; V, 8 765 ; A, 28,27 % ; E, 8 289
UDF-RPF (Artiganave, s., UDF)..... 3 069 (37,02) **BA**
UDF (Marthe)..... 1 846 (22,27)
PRG (Basile)..... 1 589 (19,17)
MDC+ (Barouillet)..... 693 (8,36)
PS (Rebollo)..... 581 (7,01)
Verts (Agius)..... 511 (6,16)
 1995. - *L, 12 773 ; A, 22,74 % ; E, 9 408* - Un. d. (Dousté-Blazy, UDF-CDS, min. m.), 5 353 (56,90) ; Un. g. (Vergès, div. g.), 3 055 (32,47) ; Verts (Agius), 1 000 (10,63).

TARN

La prime au sortant semble avoir joué à plein dans les principales villes du Tarn. A Albi, le maire divers droite, Philippe Bonnacarrère, manque de 140 voix une réélection au premier tour. Il tire profit de la division de la gauche plurielle, tiraillée entre trois listes,

dont l'une, menée par des écologistes, avait reçu le soutien du député européen vert et voyonetiste Gérard Onesta. A Lavaur, comme en 1995, Bernard Carayon, divers droite, est réélu dès le premier tour, malgré les contestations au sein de sa propre équipe. A Mazamet, Michel Bourguignon (div. d) conserve son siège. A droite, la surprise pourrait venir de Graulhet, dont le maire sortant, Jean Picarel, se trouve en ballottage difficile en raison de son soutien à un projet controversé de centre de stockage et de traitement de déchets. La gauche, quant à elle, conserve Gaillac et Cordes, avec de nouveaux succès pour les sortants socialistes, Charles Pistres et le député Paul Quilès. En revanche, elle se retrouve en difficulté à Castres, dont le maire sortant, Arnaud Mandement (PS), concurrencé par une liste Verte, est distancé par Pascal Bugis, candidat présenté par la droite qui, *in extremis*, a réussi à s'unir. A la différence de 1995, Bernard Antony (FN), éliminé dès le premier tour, ne se retrouvera pas en position d'arbitre. A Carmaux, enfin, René Fraysinet, maire sortant socialiste, se retrouve en situation inattendue de ballottage. Pour l'emporter, il devra trouver un terrain d'entente avec le dissident Jean-Pierre Izard (ex. PS), qui est en position de se maintenir au second tour.

Albi (div. d.)
L, 30 044 ; V, 20 482 ; A, 31,83 % ; E, 19 693
Un. d. (Bonnacarrère, s., div. d.)..... 9 705 (49,28) **BA**
PS+ (Magana)..... 5 543 (28,15)
Verts (Jeuniau)..... 1 741 (8,84)
div. g. (Castel)..... 1 726 (8,76)
FN (Cabrollet)..... 978 (4,97)
 1995. - *L, 32 228 ; A, 31,62 % ; E, 21 495* - Un. d. (Bonnacarrère, RPR, d.), 9 634 (44,82) ; Un. g. (Castel, PS, m.), 8 736 (40,64) ; Verts (Onesta, d.e.), 1 344 (6,25) ; FN (Galabru, div. d.), 1 280 (5,95) ; div. g. (Robert, PS), 501 (2,33).

Carmaux (PS)
L, 7 886 ; V, 5 554 ; A, 29,57 % ; E, 5 081
G. pl. (Fraysinet, s., PS)..... 2 428 (47,79) **BA**
Un. d. (Serieys, div. d.)..... 1 660 (32,67)
div. g. (Izard)..... 993 (19,54)
 1995. - *L, 8 310 ; A, 29,45 % ; E, 5 439* - Un. g. (Goulesque, PS, m.), 3 013 (55,40) ; Un. d. (Serieys, UDF-PR), 2 426 (44,60).

Castres (PS)
L, 29 399 ; V, 20 346 ; A, 30,79 % ; E, 19 211
Un. d. (Bugis, div. d.)..... 8 630 (44,92) **BA**
PS+ (Mandement, s.)..... 7 215 (37,56)
FN (Antony)..... 1 845 (9,60)
Verts (Desveaux)..... 1 621 (8,44)
 1995. - *L, 30 618 ; A, 29,54 % ; E, 20 950* - Un. g. (Mandement, PS), 9 893 (47,22) ; Un. d. (Limouzy, RPR, d., m.), 8 859 (42,29) ; FN (Denier), 2 198 (10,49).

Graulhet (div. d.)
L, 8 425 ; V, 6 145 ; A, 27,06 % ; E, 5 753
Un. d. (Picarel, s., div. d.)..... 2 121 (36,87) **BA**
div. g. (Torrens)..... 2 104 (36,57)
div. d. (Maison)..... 1 240 (21,55)
Verts (Gautronneau)..... 288 (5,01)
 1995. - *L, 8 563 ; A, 20,55 % ; E, 6 350* - Un. d. (Picarel, div. d.), 3 633 (57,21) ; Un. g. (Bousquet, PS, m.), 2 717 (42,79).

Mazamet (div. d.)
L, 7 493 ; V, 5 034 ; A, 32,82 % ; E, 4 718
Un. d. (Bourguignon, s., div. d.)..... 2 430 (51,50) **26**
PS (Picard)..... 1 320 (27,98) **4**
PRG (Gorin)..... 968 (20,52) **3**
 1995. - *L, 8 068 ; A, 29,72 % ; E, 5 315* - Un. d. (Bourguignon, div. d., m.), 2 932 (55,16) ; div. g. (Cabané, Rad.), 2 383 (44,84).

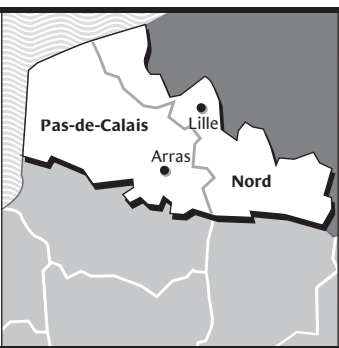
TARN-ET-GARONNE

La grande surprise du premier tour est venue de Montauban : la liste de Brigitte Barèges (RPR), qui recueille plus de 42 % des voix, fait un score que personne ne prédisait face au maire socialiste sortant, Roland Garrigues. Par ailleurs, Bruno Magnani, candidat du Front national, effectue également, contre toute attente, une réelle percée, en atteignant, avec 11,37 % des suffrages, un score qui peut lui permettre de se maintenir au second tour. Lors des élections municipales de 1995, le FN n'avait obtenu, dans cette ville, que 7,6 % des suffrages exprimés. A Castelsarrasin, le maire sortant, Bernard Dagen (div. d.), est réélu facilement dès le premier tour, avec près de 56 % des suffrages. Son challenger, Jean-Philippe Bésières (PRG), obtient cependant un score honorable, qui le place au conseil municipal. Enfin, à Moissac, le maire sortant, Jean-Paul Nunzi (PS), réduit cette élection à une simple formalité. Avec près de 58 % des voix, il terrasse son adversaire RPR, Patrice Charles. A Caussade, dans le nord du département, le sénateur Yvon Collin, maire sortant radical de gauche, conserve son siège dès le premier tour, en recueillant 53 % des voix face au candidat RPR, François Bonhomme.

Montauban (PS)
L, 34 061 ; V, 22 882 ; A, 32,82 % ; E, 21 378
G. pl. (Garrigues, s., PS, d.)..... 9 849 (46,07) **BA**
div. d. (Barèges, RPR)..... 9 098 (42,56)
FN (Magnani)..... 2 431 (11,37)
 1995. - *L, 35 168 ; A, 27,77 % ; E, 24 868* - Un. g. (Garrigues, PS, m.), 12 381 (49,79) ; Un. d. (Cave, UDF, d.), 9 173 (36,89) ; FN (Vincent), 1 891 (7,60) ; Verts (Ravailhé), 1 423 (5,72).

Castelsarrasin (div. d.)
L, 8 583 ; V, 5 982 ; A, 30,30 % ; E, 5 527
Un. d. (Dagen, s., div. d.)..... 3 083 (55,78) **26**
G. pl. (Bésières, PRG)..... 2 444 (44,22) **7**
 1995. - *L, 8 374 ; A, 25,64 % ; E, 6 029* - div. d. (Dagen, m.), 2 877 (47,72) ; Un. g. (Bénech, PS), 2 165 (35,91) ; Un. d. (Montégut, RPR), 713 (11,83) ; Verts (Pabanel), 274 (4,54).

NORD-PAS-DE-CALAIS



NORD

Les élections municipales ont réservé quelques surprises. Comme partout en France, on constate une prime aux sortants avec la réélection, dès le premier tour, de plusieurs maires de droite comme de gauche. A Douai, le maire RPR Jacques Vernier l'emporte en améliorant de près de 5 points son score de 1995. Il entame ainsi son quatrième mandat. Réélu également, l'UDF Jean-Louis Borloo à Valenciennes. Avec plus de 63 % des voix, il renouvelle sa performance de 1995. A gauche, le socialiste André Delattre est réélu à Coudekerque-Branche. Les mauvaises surprises viennent de Faches-Thumesnil, où le maire socialiste, Jean-Claude Gosselin, est battu, et surtout de Lille, où Martine Aubry ne totalise que 34,53 % des voix. En dépit de la fusion avec la commune de Lomme, qui devait lui fournir une réserve de voix pour creuser l'écart, elle fait un score moins bon que celui de Pierre Mauroy en 1995. Dans l'entourage de M^{me} Aubry, on invoque le difficile passage de relais entre les deux socialistes pour expliquer cette déconvenue. A Villeneuve-d'Ascq, en revanche, le passage de témoin s'est bien passé. Le socialiste Jean-Michel Stievenard est élu malgré une perte de 8 points par rapport à son prédécesseur Gérard Caudron, maire depuis la création de cette ville nouvelle. A Tourcoing et à Dunkerque, on annonçait des difficultés pour la gauche. Finalement, Michel Delebarre, à Dunkerque, a failli l'emporter au premier tour et, à Tourcoing, la liste de Jean-Pierre Balduyck totalise plus de 38 % des voix, devançant de plus de 8 points son rival de droite.

LILLE (PS)

L, 121 425 ; V, 57 177 ; A, 52,91 % ; E, 54 357
PS+ (Aubry)..... 18 767 (34,53) **BA**
Un. d. (Decocq, RPR)..... 11 967 (22,02)
Verts (Quiquet)..... 8 437 (15,52)
FN (Bernard)..... 6 271 (11,54)
LO (Baudrin)..... 2 954 (5,43)
RPF (Bienvenu)..... 2 533 (4,66)
LCR (Taquet)..... 1 793 (3,30)
div. g. (Sellani)..... 1 242 (2,28)
PT (Montagne)..... 393 (0,72)
Pierre Mauroy, sén., est candidat sur la liste de Martine Aubry
1995. - L, 97 114 ; A, 43,66 % ; E, 53 540. - Un. g. (Mauroy, PS, m.), 21 868 (40,84) ; Un. d. (Türk, div. d.), 19 099 (35,67) ; FN (Lang), 6 232 (11,64) ; Verts (Plancke), 2 418 (4,52) ; LO (Baudrin), 1 437 (2,68) ; GE (Knecht), 1 012 (1,89) ; div. d. (Cattelin-Denu), 947 (1,77) ; div. (Horn), 527 (0,98).

Armentières (PS)

L, 17 492 ; V, 10 352 ; A, 40,82 % ; E, 9 833
G. pl. (Hujeux, s., PS)..... 5 388 (54,80) **27**
Un. d. (Trémoureaux, RPR)..... 2 774 (28,21) **5**
RPF (Guérard)..... 1 671 (16,99) **3**
1995. - L, 16 882 ; A, 33,29 % ; E, 10 866. - PS (Haesebroeck, m.), 5 872 (54,04) ; Un. d. (Hostalier, UDF-PR, S.E.), 3 912 (36,00) ; PC (Zeghers), 1 082 (9,96).

Croix (UDF)

L, 13 337 ; V, 7 142 ; A, 46,45 % ; E, 6 719
Un. d. (Carnois, s., UDF)..... 3 745 (55,74) **28**
G. pl. (Langevin, PS)..... 2 048 (30,48) **5**
MNR (Dubus)..... 926 (13,78) **2**
1995. - L, 13 875 ; A, 44,55 % ; E, 7 471. - Un. d. (Carnois, UDF-CDS), 4 414 (59,08) ; Un. g. (Langevin, PS), 2 078 (27,81) ; FN (Dubus), 979 (13,10).

Faches-Thumesnil (PS)

L, 11 863 ; V, 7 299 ; A, 38,47 % ; E, 6 986
Un. d. (Lebas, UDF)..... 3 838 (54,94) **26**
G. pl. (Gosselin, s., PS)..... 3 148 (45,06) **7**
1995. - L, 12 180 ; A, 34,62 % ; E, 7 827. - Un. g. (Gosselin, PS, m.), 3 585 (45,80) ; Un. d. (Codaccioni, RPR, min.), 3 452 (44,10) ; GE (Duval), 536 (6,85) ; div. d. (De Budt, RPR diss.), 254 (3,25).

Halluin (PS)

L, 12 546 ; V, 7 457 ; A, 40,36 % ; E, 7 023
G. pl. (Deroo, PS)..... 3 394 (48,33) **BA**
div. d. (Desprez)..... 2 550 (36,31)
Un. d. (Schmidt, RPR)..... 1 079 (15,36)
Alexandre Faïdherbe n.s.r.p.
1995. - L, 11 738 ; A, 30,40 % ; E, 7 883. - PS (Faïdherbe, m.), 3 228 (40,95) ; Un. d. (Desprez, RPR), 1 962 (24,89) ; FN (Strobbe), 1 572 (19,94) ; PC (Vanoverbergh), 573 (7,27) ; CNI (Vuysteke, div. d.), 548 (6,95).

Hem (UDF)

L, 12 385 ; V, 7 770 ; A, 37,26 % ; E, 7 465
Un. d. (Vercamer, s., UDF)..... 4 046 (54,20) **26**
G. pl. (Patin, PS)..... 2 150 (28,80) **5**
MNR (Bertin)..... 826 (11,06) **1**
div. g. (Kaddouche)..... 443 (5,93) **1**
1995. - L, 12 111 ; A, 35,50 % ; E, 7 477. - Un. d. (Marsart, UDF-CDS, m.), 3 557 (47,57) ; PS (Dupuisson), 1 953 (26,12) ; div. d. (Maert), 1 533 (20,50) ; Rad. (De Clerq), 434 (5,80).

Lambersart (UDF)

L, 20 336 ; V, 11 120 ; A, 45,32 % ; E, 10 608
Un. d. (Daubresse, s., UDF, d.)..... 6 254 (58,96) **29**
G. pl. (Reynaert, PS)..... 2 762 (26,04) **4**
MNR (Darques)..... 948 (8,94) **1**
FN (Bauw)..... 644 (6,07) **1**
1995. - L, 20 052 ; A, 41,23 % ; E, 11 467. - Un. d. (Daubresse, UDF-CDS, d., m.), 7 430 (64,79) ; Un. g. (Reynaert, PS), 2 823 (24,62) ; FN (Caspar), 1 214 (10,59).

Loos (PS)

L, 11 760 ; V, 6 983 ; A, 40,62 % ; E, 6 430
G. pl. (Rondelaere, s., PS)..... 3 455 (53,73) **26**
FN (Bourrez)..... 1 838 (28,58) **4**
Un. d. (Mauger, div. d.)..... 1 137 (17,68) **3**
1995. - L, 11 713 ; A, 34,56 % ; E, 7 488. - PS (Rondelaere, m.), 3 693 (49,32) ; FN (Bourrez), 1 733 (23,14) ; Un. d. (Cuvelier, div. d.), 1 448 (19,34) ; PC (Bleys), 614 (8,20).

La Madeleine (RPR)

L, 13 504 ; V, 7 245 ; A, 46,35 % ; E, 6 863
Un. d. (Dhinnin, s., RPR)..... 3 905 (56,90) **28**
G. pl. (Hoffmann, PS)..... 2 362 (34,42) **6**
RPF (Pauchet)..... 596 (8,68) **1**
1995. - L, 14 400 ; A, 47,72 % ; E, 7 354. - Un. d. (Dhinnin, RPR, d., m.), 3 900 (53,03) ; PS (Hoffmann), 1 674 (22,76) ; FN (Vandekerckhof), 1 097 (14,92) ; PC (Duriez), 683 (9,29).

Marcq-en-Baroeul (RPR)

L, 24 334 ; V, 13 798 ; A, 43,30 % ; E, 13 055
Un. d. (Lecerf, s., RPR)..... 7 634 (58,48) **33**
G. pl. (Goethals, PS)..... 2 865 (21,95) **4**
RPF (Ryckewaert)..... 1 070 (8,20) **1**
FN (Ximénès)..... 912 (6,99) **1**
MNR (Montaigne)..... 574 (4,40)
1995. - L, 25 902 ; A, 44,64 % ; E, 13 973. - Un. d. (Lecerf, RPR, m.), 8 909 (63,76) ; PS (Goethals), 2 360 (16,89) ; FN (Ximénès), 1 540 (11,02) ; PC (Roussel), 1 164 (8,33).

Mons-en-Baroeul (G)

L, 11 834 ; V, 7 073 ; A, 40,23 % ; E, 6 795
div. (Elegeest)..... 2 189 (46,93) **BA**
G. pl. (Wolf, s., div. g.)..... 2 486 (36,59)
MNR (Castermans)..... 1 120 (16,48)
1995. - L, 12 908 ; A, 38,72 % ; E, 7 742. - div. g. (Wolf), 2 990 (38,62) ; div. (Elegeest, div. g.), 1 592 (20,56) ; Un. d. (Peltier, UDF-CDS), 1 402 (18,11) ; FN (Castermans), 1 201 (15,51) ; PC (Delacroix), 480 (6,20) ; div. (Hanot), 77 (0,99).

Ronchin (PS)

L, 11 703 ; V, 7 235 ; A, 38,18 % ; E, 6 758
G. pl. (Laignel, s., PS)..... 4 099 (60,65) **27**
Un. d. (Defosse, div. d.)..... 2 014 (29,80) **5**
FN (Caboor)..... 645 (9,54) **1**
1995. - L, 12 340 ; A, 38,25 % ; E, 7 430. - PS (Laignel, m.), 5 339 (71,86) ; Un. d. (Vanbrabant, UDF-PR), 936 (12,60) ; div. d. (Bonfils, UDF diss.), 755 (10,16) ; PC (Lesaffre), 400 (5,38).

Roubaix (div. g.)

L, 45 886 ; V, 20 709 ; A, 54,87 % ; E, 19 708
div. g. (Vandierendonck, s.)..... 5 822 (29,54) **BA**
RPR-UDF (Verspielen, UDF)..... 4 019 (20,39)
FN (Cannie)..... 2 525 (12,81)
Verts (Tir)..... 2 068 (10,49)
RPF-DL (Renouard, RPF)..... 1 991 (10,10)
MNR (Phélippeau)..... 1 212 (6,15)
LCR (Croëenne)..... 866 (4,39)
div. (Rézoug)..... 678 (3,44)
div. (Kerrouche)..... 527 (2,67)
1995. - L, 45 449 ; A, 45,14 % ; E, 24 354. - Un. g. (Carton, PS), 6 880 (28,25) ; Un. d. (Vandierendonck, UDF-CDS, m.), 6 152 (25,26) ; FN (Gendron), 5 930 (24,35) ; div. d. (Ghysel, RPR diss., d.), 3 974 (16,32) ; div. d. (Caron), 557 (2,29) ; div. (Rokia), 359 (1,47) ; ext. g. (Kerambrun, LCR), 352 (1,45) ; ext. d. (Phélippeau), 150 (0,62).

Tourcoing (PS)

L, 57 694 ; V, 29 056 ; A, 49,64 % ; E, 28 017
PS+ (Balduyck, s., d.)..... 10 736 (38,32) **BA**
Un. d. (Vanneste, RPR)..... 8 286 (29,57)
FN (Baeckeroot)..... 5 752 (20,53)
Verts (Scharly)..... 2 205 (7,87)
RPF (Hibon)..... 1 038 (3,70)
1995. - L, 55 130 ; A, 40,22 % ; E, 32 282. - Un. g. (Balduyck, PS, m.), 11 136 (34,50) ; Un. d. (Delnatte, RPR, d.), 10 667 (33,04) ; FN (Baeckeroot), 10 479 (32,46).

Villeneuve-d'Ascq (PS)

L, 36 172 ; V, 20 013 ; A, 44,67 % ; E, 18 996
G. pl. (Stievenard, PS)..... 11 091 (58,39) **39**
Un. d. (Plancke, RPR)..... 5 580 (29,37) **7**
LO (Deblilqu)..... 2 325 (12,24) **3**
Gérard Caudron, d.e., est candidat sur la liste de Jean-Michel Stievenard

Wasquehal (UDF)

L, 13 512 ; V, 7 894 ; A, 41,58 % ; E, 7 506
Un. d. (Vignoble, s., UDF)..... 5 799 (77,26) **30**
G. pl. (Bargibant, PS)..... 1 707 (22,74) **3**
1995. - L, 13 407 ; A, 41,27 % ; E, 7 510. - Un. d. (Vignoble, UDF-CDS, d., m.), 5 572 (74,19) ; PS (Vanderstraeten), 1 267 (16,87) ; PC (Provost), 671 (8,93).

Wattrelos (PS)

L, 30 334 ; V, 15 583 ; A, 48,63 % ; E, 14 828
G. pl. (Baert, s., PS, d.)..... 8 720 (58,81) **35**
FN (Langlois)..... 2 363 (15,94) **3**
Un. d. (Buyck, UDF)..... 1 468 (10,04) **2**
LO (Dubrul)..... 1 279 (8,63) **2**
RPF (Delommez)..... 978 (6,60) **1**
1995. - L, 29 917 ; A, 40,13 % ; E, 17 561. - Un. g. (Faugaret, PS, m.), 6 923 (39,42) ; div. g. (Delannoy, PS diss.), 4 267 (24,30) ; FN (Butez), 2 553 (14,54) ; ext. d. (Nys), 1 783 (10,15) ; Un. d. (Blomme, RPR), 1 432 (8,15) ; LO (Dubrul), 603 (3,43).

Cambrai (div. d.)

L, 22 588 ; V, 14 317 ; A, 36,62 % ; E, 13 605
Un. d. (Villain, s., div. d.)..... 8 690 (63,87) **33**
G. pl. (Douay, PS)..... 3 211 (23,60) **4**
div. d. (Dancourt)..... 982 (7,22) **1**
MNR (Ponthieux)..... 722 (5,31) **1**
1995. - L, 22 499 ; A, 34,07 % ; E, 14 312. - Un. d. (Villain, RPR, m.), 9 637 (67,34) ; Un. g. (Douay, PS), 3 845 (26,87) ; écol. (Laperrelle), 830 (5,80).

Denain (PC)

L, 10 907 ; V, 6 458 ; A, 40,79 % ; E, 6 000
G. pl. (Leroy, PC, d.)..... 3 345 (55,75) **28**
Un. d. (Philippe, UDF)..... 2 655 (44,25) **7**
Arthur Brabant n.s.r.p.
1995. - L, 11 290 ; A, 31,60 % ; E, 7 558. - PC (Brabant, m.), 2 169 (28,70) ; PS (Veaux, PS diss.), 1 870 (24,74) ; Un. d. (Liévois, RPR), 1 593 (21,08) ; FN (Thomès), 1 121 (14,83) ; div. d. (Philippe), 805 (10,65).

Douai (RPR)

L, 25 989 ; V, 15 495 ; A, 40,38 % ; E, 15 002
Un. d. (Vernier, s., RPR)..... 8 272 (55,14) **34**
G. pl. (Dolez, PS, d.)..... 5 868 (39,11) **8**
div. (Pons)..... 862 (5,75) **1**
1995. - L, 26 723 ; A, 39,98 % ; E, 15 730. - Un. d. (Vernier, RPR, d., m.), 8 120 (51,62) ; PS (Dolez), 5 190 (32,99) ; FN (Lamare), 1 475 (9,38) ; PC (Leclercq), 945 (6,01).

Dunkerque (PS)

L, 51 108 ; V, 30 974 ; A, 39,40 % ; E, 29 905
G. pl. (Delebarre, s., PS)..... 14 913 (49,87) **BA**
Un. d. (Dhersin, DL, d.)..... 9 250 (30,93)
MNR (Eymerly)..... 3 947 (13,20)
LO (Volant)..... 1 795 (6,00)
1995. - L, 50 627 ; A, 33,99 % ; E, 32 756. - Un. g. (Delebarre, PS, m.), 14 479 (44,20) ; Un. d. (Deweese, RPR, d.), 12 660 (38,65) ; FN (Eymerly), 3 284 (10,03) ; LO (Volant), 943 (2,88) ; div. g. (Decodts), 741 (2,26) ; div. d. (Gilmet), 649 (1,98).

Coudekerque-Branche (PS)

L, 16 406 ; V, 11 129 ; A, 32,17 % ; E, 10 509
G. pl. (Delattre, s., PS)..... 6 627 (63,06) **29**
Un. d. (Croo, RPR)..... 2 669 (25,40) **4**
div. g. (Burghgrave)..... 1 213 (11,54) **2**
1995. - L, 16 430 ; A, 26,49 % ; E, 11 693. - Un. g. (Delattre, PS, m.), 7 123 (60,92) ; Un. d. (Slowinski, RPR), 2 026 (17,33) ; FN (Meurisse), 1 347 (11,52) ; div. d. (Devos), 1 197 (10,24).

Grande-Synthe (PS)

L, 14 843 ; V, 8 913 ; A, 39,95 % ; E, 8 537
div. g. (Carème)..... 3 185 (37,31) **BA**
G. pl. (Demarthe, s., PS)..... 2 993 (35,06)
MNR (Lorant)..... 1 807 (21,17)
div. d. (Railane)..... 552 (6,47)
1995. - L, 14 234 ; A, 31,42 % ; E, 9 545. - Un. g. (Demarthe, PS, m.), 3 642 (38,16) ; div. (Carème, div. g.), 2 695 (28,23) ; FN (Lorant), 1 831 (19,18) ; div. g. (Ovion), 962 (10,08) ; div. (Khalid), 268 (2,81) ; LO (Odoto), 147 (1,54).

Saint-Pol-sur-Mer (MDC)

L, 15 232 ; V, 9 967 ; A, 34,57 % ; E, 9 167
div. (Hutin, s., MDC)..... 6 791 (74,08) **31**
div. g. (Tirmarche)..... 2 376 (25,92) **4**
1995. - L, 15 214 ; A, 29,09 % ; E, 10 458. - Un. d. (Hutin, RPR), 4 818 (46,07) ; div. (Tirmarche, div. g., m.), 3 513 (33,59) ; PS (Ravetta), 1 056 (10,10) ; PC (Hamon), 714 (6,83) ; ext. g. (Comyn), 357 (3,41).

Hautmont (RPF)

L, 9 509 ; V, 6 236 ; A, 34,42 % ; E, 5 976
RPF (Wilmette, s.)..... 4 375 (73,21) **29**
G. pl. (Bourgeois, PC)..... 1 601 (26,79) **4**
1995. - L, 9 361 ; A, 31,63 % ; E, 6 268. - div. d. (Wilmette, m.), 3 554 (56,70) ; Un. g. (Bourgeois, PC), 1 427 (22,77) ; FN (Hutin), 667 (10,64) ; div. d. (Anckaert), 546 (8,71) ; ext. d. (Penicot), 74 (1,18).

Hazebrück (div. d.)

L, 15 881 ; V, 10 724 ; A, 32,47 % ; E, 10 186
Un. d. (Blondel, s., div. d.)..... 6 040 (59,30) **28**
G. pl. (Allossey, PS)..... 4 146 (40,70) **7**
1995. - L, 14 887 ; A, 27,38 % ; E, 10 430. - Un. d. (Blondel, div. d.), 4 849 (46,49) ; Un. g. (Moriss, PS), 3 867 (37,08) ; div. (Dewaele), 1 714 (16,43).

Maubeuge (UDF)

L, 21 936 ; V, 12 429 ; A, 43,34 % ; E, 11 943
Un. d. (Decagny, s., UDF, d.)... 3 435 (28,76) **BA**
PS+ (Pauvros)..... 3 130 (26,21)
FN (Deresses)..... 2 241 (18,76)
RPF (Devins)..... 1 432 (11,99)
div. g. (Carpentier)..... 1 181 (9,89)
Verts (Achoeur)..... 524 (4,39)
1995. - L, 22 147 ; A, 38,11 % ; E, 13 396. - Un. d. (Decagny, UDF-PSD, d.), 5 205 (38,85) ; Un. g. (Carpentier, PS, m.), 3 959 (26,84) ; FN (Deresses), 3 055 (22,81) ; div. d. (Degardin, CNI), 1 105 (8,25) ; Verts (Pulpito), 436 (3,25).

Saint-Amand-les-Eaux (PC)

L, 11 633 ; V, 7 538 ; A, 35,20 % ; E, 7 035
PC (Bocquet, s., d.)..... 4 784 (68,00) **28**
div. d. (Louis)..... 1 658 (23,57) **4**
PS (de Neve)..... 593 (8,43) **1**
1995. - L, 11 622 ; A, 26,60 % ; E, 8 263. - Un. g. (Bocquet, PC, d.), 4 037 (48,86) ; div. d. (Donnez, UDF-PSD, m.), 2 288 (27,69) ; div. d. (Aubursin), 1 288 (15,59) ; div. d. (Brunel, RPR), 650 (7,87).

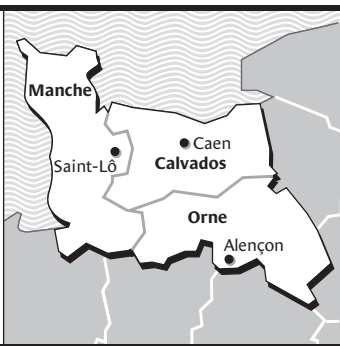
Sin-le-Noble (PC)

L, 11 018 ; V, 6 180 ; A, 43,91 % ; E, 5 832
Un. d. (Pezin, UDF)..... 2 636 (45,20) **BA**
G. pl. (Pernot-Provreur, s., PC)..... 2 499 (42,85)
LO (Marie)..... 697 (11,95)
1995. - L, 11 390 ; A, 41,40 % ; E, 6 370. - Un. g. (Deblcock, PC, m.), 3 073 (48,24) ; Un. d. (Pezin, UDF-PR), 1 929 (30,28) ; div. d. (Sniadach), 789 (12,39) ; div. g. (Robert), 579 (9,09).

Valenciennes (UDF)

L, 22 433 ; V, 13 222 ; A, 41,06 % ; E, 12 755
Un. d. (Borloo, s., UDF, d.)..... 8 082 (63,36) **36**
G. pl. (Dulien, PC)..... 2 572 (20,16) **4**
RPF (Buridant)..... 1 161 (9,10) **2**
FN (Slabolepszy)..... 940 (7,37) **1**
1995. - L, 23 948 ; A, 35,76 % ; E, 15 081. - Un. d. (Borloo, div. d., d., m.), 9 560 (39,89) ; PC (Dulieu), 2 171 (14,40) ;

BASSE-NORMANDIE



CALVADOS

Dans le Calvados, la surprise vient de Caen, où le socialiste Louis Mexandeau s'est fait distancer par Brigitte Le Brethon (RPR). Candidat à la mairie pour la cinquième fois, l'ancien ministre des PTT réalise 20,73 % des suffrages, soit 10 points de moins qu'en 1995. La gauche fait les frais de la guerre fratricide qui sévit au sein de la fédération PS du Calvados entre M. Mexandeau et François Geindre, maire sortant d'Hérouville. Pour succéder à Jean-Marie Giraud, maire de Caen depuis 1970, M. Mexandeau, soixante-neuf ans, aura fort à faire face à M^{me} Le Brethon. La candidate RPR est nettement favorite : elle réalise au premier tour un score supérieur de 2 points à celui qui avait permis à M. Giraud de remporter la mairie en 1995. La seconde surprise à Caen provient du fort taux d'abstention (45,1 %). En ajoutant les 8 % du « parti blanc », c'est plus d'un Caennais sur deux qui a refusé l'offre politique. A Lisieux, Yvette Roudy est en ballottage, comme en 1995. Son ancien premier adjoint, Philippe Vacher, dissident socialiste, obtient un surprenant 18 % après une campagne très anti-Roudy. La droite, unie pour la première fois, obtient 39 %. Les socialistes réalisent une contre-performance à Hérouville en se faisant devancer par Rodolphe Thomas (UDF). A Vire, la tentative de retour d'Olivier Stirn se solde par un échec. L'ancien ministre de Georges Pompidou, de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand a annoncé qu'il abandonnait définitivement la politique.

Caen (UDF)

L., 63 422 ; *V.*, 34 698 ; *A.*, 45,29 % ; *E.*, 33 734
Un. d. (Le Brethon, RPR) 14 252 (42,25) **BA**
PS+ (Mexandeau, d.) 6 994 (20,73)
div. g. (Lecoutour) 3 051 (9,04)
Verts (Viaud) 2 862 (8,48)
div. (Hersent-Lechartreux) 2 725 (8,08)
ext. g. (Adam) 1 785 (5,29)
FN (Pinel) 1 243 (3,68)
LO (Casevitz) 822 (2,44)
Jean-Marie Girault n.s.r.p.

1995. - *L.*, 66 469 ; *A.*, 45,52 % ; *E.*, 35 180. - Un. d. (Girault, UDF-PR, m.), 13 961 (39,68) ; Un. g. (Mexandeau, PS, d.), 10 778 (30,64) ; div. g. (Lecoutour), 2 897 (8,23) ; FN (Guereut du Manoir), 2 104 (5,98) ; div. g. (Viaud, écol.), 1 945 (5,53) ; ext. g. (Béniès, LCR), 1 755 (4,99) ; écol. (Bénard, GE), 1 740 (4,95).

Bayeux (UDF)

L., 9 708 ; *V.*, 5 475 ; *A.*, 43,60 % ; *E.*, 5 214
Un. d. (Dupont, s., UDF, sén.) 3 472 (66,59) **28**
G. pl. (Bort, PS) 1 742 (33,41) **5**
1995. - *L.*, 10 214 ; *A.*, 41,75 % ; *E.*, 5 731. - Un. d. (Dupont, UDF-PR), 2 669 (46,57) ; Un. g. (Gouth, Verts), 1 699 (29,65) ; div. d. (Brillaud, RPR), 1 363 (23,78).

Hérouville-Saint-Clair (PS)

L., 12 277 ; *V.*, 6 648 ; *A.*, 45,85 % ; *E.*, 6 276
Un. d. (Thomas, UDF) 2 281 (36,34) **BA**
PS+ (Le Carpentier) 1 853 (29,53)
MDC (Lézeant) 794 (12,65)
ext. g. (Arz) 732 (11,66)
div. g. (Koueta) 429 (6,84)
PT (Ducandas) 187 (2,98)
François Geindre n.s.r.p.

1995. - *L.*, 12 504 ; *A.*, 47,71 % ; *E.*, 6 287. - PS (Geindre, m.), 2 388 (37,98) ; Un. d. (Martinet, UDF-CDS), 1 509 (24,00) ; PC (Henry), 880 (14,00) ; div. g. (Lowy), 690 (10,98) ; écol. (Vivier), 519 (8,26) ; PT (Ducandas), 301 (4,79).

Lisieux (PS)

L., 14 765 ; *V.*, 8 953 ; *A.*, 39,36 % ; *E.*, 8 566
Un. d. (Aubril, div. d.) 3 341 (39,00) **BA**
PS+ (Roudy, s., d.) 3 056 (35,68)
div. g. (Vacher) 1 541 (17,99)
Verts (Chapelle) 628 (7,33)
1995. - *L.*, 15 188 ; *A.*, 32,39 % ; *E.*, 10 019. - Un. g. (Roudy, PS, m.), 4 025 (40,17) ; UDF (Triqueneaux, UDF-PR), 2 717 (27,12) ; RPR (Fanton, d.), 2 258 (22,54) ; div. g. (Blin), 588 (5,87) ; div. g. (Brasselet), 431 (4,30).

Mondeville (PS)

L., 7 019 ; *V.*, 4 464 ; *A.*, 36,40 % ; *E.*, 4 126
PS (Gasnier, s.) 3 272 (79,30) **30**
PC (Jeanne) 854 (20,70) **3**
1995. - *L.*, 7 068 ; *A.*, 39,91 % ; *E.*, 3 982. - PS (Gasnier), 3 386 (85,03) ; PC (Jeanne), 596 (14,97).

Vire (RPR)

L., 8 281 ; *V.*, 5 874 ; *A.*, 29,07 % ; *E.*, 5 437
RPR (Cousin, s.) 3 111 (57,22) **27**
div. d. (Stim) 1 745 (32,09) **5**
G. pl. (Guillemette, PS) 581 (10,69) **1**
1995. - *L.*, 8 825 ; *A.*, 27,57 % ; *E.*, 6 053. - Un. d. (Cousin, RPR, m.), 4 150 (68,56) ; Un. g. (Bourrée, PS), 1 903 (31,44).

MANCHE

Dans les principales villes du département de la Manche, les sortants ont conforté leur position. Ainsi, à Saint-Lô, le RPR François Digard, réélu avec facilité, affiche un score sans précédent et inflige à la gauche son plus sévère revers depuis de nombreuses années. Laminé, son adversaire socialiste, Michel Levilly, pourrait bien perdre également son siège de conseiller général. Dans l'agglomération cherbourgeoise,

chaque camp conserve ses positions. La droite garde ses deux villes de la communauté urbaine, tandis que la gauche plurielle est confrontée à un score élevé de Lutte ouvrière, qui frôle les 9% dans la commune-centre de Cherbourg-Octeville. En pleine crise économique, confronté aux lourdes restructurations de l'arsenal et aux préoccupations concernant l'avenir de la filière nucléaire, le deuxième pôle industriel de Basse-Normandie a probablement voulu manifester son mécontentement, d'abord en direction des socialistes. Homme fort de la presque île, le député Bernard Cazeneuve en fait les frais. Il n'a pas réussi à enlever dès le premier tour le fauteuil de maire de la nouvelle commune, fusionnée depuis mars 2000. Il aborde toutefois le second tour en bonne position. Le président de la communauté urbaine, Bernard Cauvin, à la tête de la liste de la gauche plurielle, réalise, en revanche, une jolie performance à Equeurdreville-Hainneville, où il s'impose facilement. Cette élection aisée devrait lui permettre de conserver la présidence de la structure intercommunale.

Saint-Lô (RPR)

L., 13 064 ; *V.*, 7 871 ; *A.*, 39,75 % ; *E.*, 7 396
Un. d. (Digard, s., RPR) 4 609 (62,32) **29**
G. pl. (Levilly, PS) 2 787 (37,68) **6**
1995. - *L.*, 13 734 ; *A.*, 36,63 % ; *E.*, 8 401. - Un. d. (Digard, RPR), 3 402 (40,50) ; Un. g. (Levilly, PS), 2 225 (26,48) ; div. g. (Dupuis, PS, m.), 1 536 (18,28) ; div. d. (Tréhet), 1 238 (14,74).

CHERBOURG-OCTEVILLE (PS)

L., 23 759 ; *V.*, 12 781 ; *A.*, 46,21 % ; *E.*, 12 199
G. pl. (Cazeneuve, s., PS, d.) 5 975 (48,98) **BA**
Un. d. (Lemière, RPR) 4 675 (38,32)
LO (Mrowka) 1 083 (8,88)
div. (Valot) 466 (3,82)
1995. - *L.*, 16 158 ; *A.*, 38,62 % ; *E.*, 9 721. - Un. g. (Godefroy, PS, m.), 5 645 (58,07) ; Un. d. (Bonnet, UDF-PR, d.), 3 333 (34,29) ; div. d. (Dumetz, UDF-CDS), 743 (7,64).

Equeurdreville-Hainneville (PS)

L., 12 366 ; *V.*, 7 092 ; *A.*, 42,65 % ; *E.*, 6 502
G. pl. (Cauvin, PS) 3 849 (59,20) **27**
div. d. (Decelle) 2 693 (41,42) **6**
Jean Lerouvreur n.s.r.p.

1995. - *L.*, 12 462 ; *A.*, 39,87 % ; *E.*, 7 070. - Un. g. (Lerouvreur, PS, m.), 4 121 (58,29) ; Un. d. (Tissot, div. d.), 2 949 (41,71).

Tourlaville (PS)

L., 11 506 ; *V.*, 7 069 ; *A.*, 38,56 % ; *E.*, 6 518
G. pl. (Roussel, s., PS) 4 822 (73,98) **29**
div. d. (Baupin, DL) 1 696 (26,02) **4**
1995. - *L.*, 11 494 ; *A.*, 33,92 % ; *E.*, 7 411. - Un. g. (Roussel, PS), 3 124 (42,15) ; div. g. (Fatome, PS diss.), 2 818 (38,02) ; div. d. (Brien), 1 469 (19,82).

Granville (RPR)

L., 9 644 ; *V.*, 5 206 ; *A.*, 46,02 % ; *E.*, 4 725
div. d. (Verdier, s., RPR) 2 435 (51,53) **25**
G. pl. (Leguennel, PS) 2 290 (48,47) **8**
1995. - *L.*, 9 332 ; *A.*, 42,53 % ; *E.*, 5 052. - Un. d. (Verdier, RPR, m.), 2 653 (52,51) ; Un. g. (Leguennel, PS), 1 667 (33,00) ; div. g. (Pinot, Rad.), 732 (14,49).

ORNE

Alain Lambert, le sénateur et maire UDF, est réélu pour la troisième fois à Alençon, avec 60% des voix. Un score historique dans cette ville qui, tous les douze ans, se plaît à changer la couleur politique de la mairie et vote à gauche aux scrutins nationaux. Le maire sortant récolte les fruits de sa bonne gestion et de l'entrée dans le cercle fermé des communalités urbaines. En face, la gauche plurielle n'a pas réussi à faire entendre son message sur les quartiers. Résultat : elle a perdu 10 points depuis 1995. En revanche, l'extrême gauche enregistre une progression de 2 points. L'autre surprise du premier tour, c'est la défaite du maire socialiste de L'Aigle, André Grudet, face au conseiller général RPR Jean-Pierre Yvon. A Argentan, où le maire radical de gauche François Doubin ne se représentait pas, la gauche plurielle, menée par Pierre Pavis, perd 6 points par rapport à 1995. Avec près de 49 % des voix, elle devance les deux listes de droite mais devra compter sur leur division pour espérer conquérir la mairie le 18 mars. Enfin, Flers, la deuxième ville de l'Orne, a élu, comme prévu, le conseiller général socialiste Yves Goasdoué, qui succède ainsi à Michel Lambert.

ALENÇON (UDF)

L., 16 382 ; *V.*, 9 955 ; *A.*, 39,23 % ; *E.*, 9 611
Un. d. (Lambert, s., UDF) 5 763 (59,96) **29**
G. pl. (Olezac, PS) 3 067 (31,91) **5**
LCR (Coulon) 781 (8,13) **1**
1995. - *L.*, 18 098 ; *A.*, 39,94 % ; *E.*, 10 549. - Un. d. (Lambert, UDF-CDS, m.), 5 482 (51,97) ; Un. g. (Olezac, PS), 4 289 (40,66) ; LCR (Coulon, ext. g.), 778 (7,38).

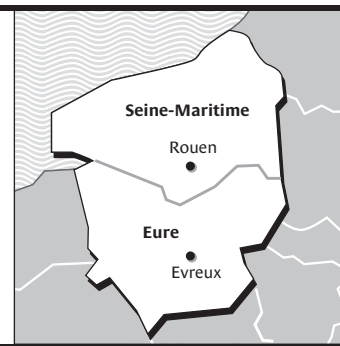
Argentan (PRG)

L., 10 517 ; *V.*, 6 312 ; *A.*, 39,98 % ; *E.*, 5 796
G. pl. (Pavis, PS) 2 835 (48,91) **BA**
div. d. (Jaglin, RPR) 1 677 (28,93)
div. d. (Denoual, RPF) 1 284 (22,15)
François Doubin n.s.r.p.
1995. - *L.*, 11 079 ; *A.*, 33,87 % ; *E.*, 7 020. - Rad. (Doubin, m.), 3 067 (43,69) ; div. d. (Mauvais), 2 811 (40,04) ; Un. g. (Levesque, PC), 834 (11,88) ; div. d. (Denoual, MPP), 308 (4,39).

Flers (PS)

L., 10 380 ; *V.*, 6 534 ; *A.*, 37,05 % ; *E.*, 6 092
G. pl. (Goasdoué, PS) 3 333 (54,71) **26**
div. d. (Desdoits) 2 759 (45,29) **7**
Michel Lambert n.s.r.p.
1995. - *L.*, 10 858 ; *A.*, 34,70 % ; *E.*, 6 716. - Un. g. (Lambert, PS, m.), 2 957 (44,03) ; div. d. (Gutter), 2 711 (40,37) ; div. d. (Cauro, UDF), 1 048 (15,60).

HAUTE-NORMANDIE



EURE

Menacé par Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure, le maire communiste Roland Plaisance devra négocier avec les Verts, emmenés par Sylvain Bigaud, pour conserver une mairie qu'il détient depuis 1977. L'ancien ministre de l'intérieur, qui avait échoué aux municipales à Evreux en 1989, puis s'était présenté à Paris en 1995, sans plus de succès, a obtenu quelque 10 points de plus que l'adversaire de M. Plaisance il y a six ans. Il devra toutefois compter sur le report des électeurs d'extrême droite ayant voté pour le FN et le MNR, qui totalisent près de 13 % des voix, pour espérer battre M. Plaisance. Les Verts peuvent également jouer un rôle-clé à Vernon pour permettre à la députée socialiste Catherine Picard de l'emporter sur Jean-Luc Miraux, sénateur RPR de l'Eure et maire sortant de Pacy-sur-Eure. M. Miraux tente de succéder à Jean-Claude Asphe (RPR), qui ne se représente pas. Avec plus de 20 % des suffrages exprimés, le Front national devrait se maintenir dans un affrontement triangulaire qui devrait en bonne logique favoriser la gauche. A Val-de-Reuil, le socialiste Marc-Antoine Jamet, collaborateur de Laurent Fabius à Bercy, succède à Bernard Amsalem, lui aussi socialiste et récemment élu président de la Fédération française d'athlétisme. En conséquence, ce dernier ne sollicitait pas un nouveau mandat de maire. A Louviers, le radical de gauche Franck Martin est réélu sans difficulté. Même chose pour le sénateur UDF de Bernay, Joël Bourdin, qui devance assez nettement son adversaire socialiste, Gilles Lounay.

Evreux (PC)

L., 26 270 ; *V.*, 15 767 ; *A.*, 39,98 % ; *E.*, 15 198
Un. d. (Debré, RPR, d.) 5 600 (36,85) **BA**
PC+ (Plaisance, s.) 5 164 (33,98)
Verts (Bigaud) 2 479 (16,31)
MNR (Dupont) 1 273 (8,38)
FN (Pélessier) 682 (4,49)
1995. - *L.*, 27 201 ; *A.*, 40,20 % ; *E.*, 15 967. - Un. g. (Plaisance, PC, m.), 5 439 (34,06) ; Un. d. (Nicolas, RPR, d.), 4 373 (27,39) ; FN (Dupont), 2 823 (17,68) ; div. g. (Champredon, PS diss.), 2 348 (14,71) ; écol. (Dionis), 984 (6,16).

Bernay (UDF)

L., 6 977 ; *V.*, 4 533 ; *A.*, 35,03 % ; *E.*, 4 272
Un. d. (Bourdin, s., UDF) 2 208 (51,69) **25**
sén. (Launay, PS) 2 064 (48,31) **8**
1995. - *L.*, 7 410 ; *A.*, 36,33 % ; *E.*, 4 499. - Un. d. (Bourdin, UDF, m.), 2 580 (57,35) ; Un. g. (Launay, PS), 1 477 (32,83) ; div. g. (Didsch), 442 (9,82).

Gisors (PC)

L., 6 781 ; *V.*, 3 903 ; *A.*, 42,44 % ; *E.*, 3 619
G. pl. (Larmanou, s., PC) 2 143 (59,22) **24**
Un. d. (Lévé, RPR) 1 046 (28,90) **4**
div. d. (Taramini) 430 (11,88) **1**
1995. - *L.*, 6 626 ; *A.*, 32,09 % ; *E.*, 4 300. - Un. g. (Larmanou, PC), 2 730 (63,49) ; Un. d. (Lévé, RPR), 1 570 (36,51).

Louviers (PRG)

L., 10 318 ; *V.*, 5 980 ; *A.*, 42,04 % ; *E.*, 5 499
G. pl. (Martin, s., PRG) 3 020 (54,92) **26**
Un. d. (Proust, div. d.) 1 923 (34,97) **6**
LCR (Prévost) 556 (10,11) **1**
1995. - *L.*, 10 701 ; *A.*, 33,71 % ; *E.*, 6 854. - Un. g. (Martin, div. g.), 2 801 (40,87) ; Un. d. (Proust, RPR, m.), 2 258 (32,94) ; div. d. (Cambour, UDF), 758 (11,06) ; FN (Vassard), 706 (10,30) ; ext. g. (Prevost, LCR), 331 (4,83).

Val-de-Reuil (PS)

L., 5 852 ; *V.*, 2 663 ; *A.*, 54,49 % ; *E.*, 5 204
G. pl. (Jamet, PS) 1 475 (58,91) **27**
Un. d. (Hurdil) 641 (25,60) **4**
MNR (William) 388 (15,50) **2**
Bernard Amsalem n.s.r.p.

Vernon (RPR)

L., 13 283 ; *V.*, 7 748 ; *A.*, 41,67 % ; *E.*, 7 427
Un. d. (Miroux, RPR, sén.) 2 687 (36,18) **BA**
PS+ (Picard, d.) 1 862 (25,07)
FN (Touchagues) 1 525 (20,53)
Verts (Mary) 1 353 (18,22)
Jean-Claude Asphe, n.s.r.p.

1995. - *L.*, 13 389 ; *A.*, 37,72 % ; *E.*, 8 175. - Un. d. (Asphe, RPR, d., m.), 2 358 (28,84) ; FN (Touchagues), 1 970 (24,10) ; Un. g. (Heulin, PS), 1 812 (22,17) ; div. d. (Bouquet), 1 102 (13,48) ; écol. (Mary, Verts), 933 (11,41).

SEINE-MARITIME

A Rouen, la position du maire sortant, le socialiste Yvon Robert, est plutôt favorable, même s'il est devancé de 1 point par l'UDF Pierre Albertini. Ce dernier a fait le plein des voix à droite et ne pourra compter que sur l'appui d'un villériste, qui a fait moins de 5 %. Pour la gauche, qui a vécu une campagne agitée en raison de la position d'autonomie des Verts, conduits par Guillaume Grima, la fusion était d'ores et déjà à l'ordre du jour dimanche 11 mars au soir. M. Robert devra aussi convaincre les électeurs d'extrême gauche de le rejoindre. L'extrême droite, qui avait pu se maintenir en 1995, revient sous la barre des 5 %, tant pour le MNR que pour le FN. Au Havre, Antoine Rufenacht (un. d.), qui obtient 46,1 % des voix au premier tour, devrait retrouver sans difficulté son fauteuil de maire le 18 mars. La gauche, et singulièrement le PCF, essuie un sévère échec dans une ville dont le maire était, jusqu'en 1995, communiste. Le député communiste Daniel Paul, qui emmène une liste d'union avec un PS très divisé localement, devra composer avec son collègue parlementaire, Paul Daille, qui a été exclu du PS après avoir constitué une liste dissidente avec les

Verts. Un autre dissident socialiste, Eric Donfu, est éliminé. L'extrême droite, divisée, ne pourra pas se maintenir. A Dieppe, le second tour réserve une nouvelle confrontation très serrée entre le député et maire communiste Christian Cuvilliez et le RPR Edouard Leveau, qu'il avait déjà affronté en 1995, puis en 1996, à l'occasion d'une élection partielle après une invalidation.

Rouen (PS)

L., 54 991 ; *V.*, 30 839 ; *A.*, 43,92 % ; *E.*, 29 966
Un. d. (Albertini, UDF, d.) 10 654 (35,55) **BA**
PS+ (Robert, s.) 10 441 (34,84)
Verts (Grima) 3 106 (10,37)
FN (Chaboche) 1 210 (4,04)
MNR (Pennelle) 1 133 (3,78)
div. d. (de Bailliencourt, MPF) 949 (3,17)
LO (Lapeyre) 888 (2,96)
div. (Nadjjadjim) 873 (2,91)
LCR (Paubert) 712 (2,38)
1995. - *L.*, 59 367 ; *A.*, 43,25 % ; *E.*, 32 945. - Un. g. (Robert, PS), 10 590 (32,14) ; Un. d. (Gautier, UDF-CDS, m.), 9 424 (28,61) ; div. d. (Guez, UDF-PR diss.), 4 748 (14,41) ; FN (Chaboche), 4 484 (13,61) ; écol. (Letourneur, Verts), 2 365 (7,18) ; LO (Lapeyre), 1 032 (3,13) ; div. (Richard), 302 (0,92).

Barentin (div. g.)

L., 8 837 ; *V.*, 5 150 ; *A.*, 41,72 % ; *E.*, 9 921
div. g. (Bentot, s.) 2 449 (49,77) **BA**
G. pl. (Hauville, PS) 1 255 (25,50)
Un. d. (Lebre, div. d.) 1 217 (24,73)
1995. - *L.*, 8 345 ; *A.*, 32,69 % ; *E.*, 5 443. - div. g. (Bentot, m.), 2 600 (47,77) ; Un. d. (Grig, UDF), 1 494 (27,45) ; Un. g. (Nowak, PS), 1 349 (24,78).

Bois-Guillaume (div. d.)

L., 9 146 ; *V.*, 5 303 ; *A.*, 42,02 % ; *E.*, 5 023
Un. d. (Seille, s., div. d.) 2 374 (47,26) **BA**
div. d. (Dupain) 1 370 (27,27)
PS+ (Clatot) 1 279 (25,46)
1995. - *L.*, 8 482 ; *A.*, 39,66 % ; *E.*, 4 935. - div. d. (Seille, m.), 1 723 (34,91) ; Un. g. (Fournier, PS), 996 (20,18) ; div. d. (Cheval, RPR), 681 (13,80) ; div. d. (de Raulin, UDF-PR), 614 (12,44) ; div. d. (Milon), 599 (12,14) ; FN (Bossard), 322 (6,52).

Bolbec (div. d.)

L., 8 034 ; *V.*, 5 104 ; *A.*, 36,47 % ; *E.*, 4 794
PC (Havard) 2 003 (41,78) **BA**
Un. d. (Saint-Léger, div. d.) 1 617 (33,73)
PS+ (Métot) 769 (16,04)
div. d. (Lemarchand) 405 (8,45)
Pierre Roussel n.s.r.p.

1995. - *L.*, 8 185 ; *A.*, 34,61 % ; *E.*, 5 189. - Un. g. (Havard, PC, m.), 2 178 (41,97) ; div. g. (Roussel), 1 810 (34,88) ; Un. d. (Leconte, div.), 1 20

NANTES (PS)
L, 170 442 ; V, 86 758 ; A, 49,10 % ; E, 84 107
G. pl. (Ayrault, s., PS, d.)..... 46 212 (54,94) **49**
Un. d. (Harousseau, UDF)..... 28 721 (34,15) **11**
LO (Defrance)..... 4 650 (5,53) **1**
FN (Bruneau)..... 2 543 (3,02)
MNR (Péraldi)..... 1 981 (2,36)

Bouguenais (PS)
L, 11 049 ; V, 6 341 ; A, 42,61 % ; E, 5 910
G. pl. (Verchère, s., PS)..... 3 969 (67,16) **28**
RPR (Bailly)..... 1 356 (22,94) **4**
div. d. (Aubry, UDF)..... 585 (9,90) **1**
1995. - *L, 10 580 ; A, 38,74 % ; E, 6 271.* - Un. g. (Verchère, PS, m.), 58 245 (57,88) ; Un. d. (Hubert, RPR, min.), 37 241 (37,01) ; FN (Péraldi), 5 141 (5,11) .

Carquefou (UDF)
L, 10 598 ; V, 6 778 ; A, 36,04 % ; E, 6 640
RPR-UDF (Gautier, s., UDF)..... 2 973 (44,77) **BA**
G. pl. (Masson, div. g.)..... 2 137 (32,18)
div. d. (Auray)..... 765 (11,52)
div. d. (Villedieu, DL)..... 765 (11,52)
1995. - *L, 9 312 ; A, 33,13 % ; E, 6 043.* - Un. d. (Gautier, div. d., m.), 4 126 (68,28) ; Un. g. (Trichet, PS), 1 917 (31,72) .

Couëron (PS)
L, 12 393 ; V, 7 246 ; A, 41,53 % ; E, 6 566
PS+ (Fougerat, s.)..... 4 933 (75,13) **29**
Verts (Testard)..... 1 633 (24,87) **4**
1995. - *L, 11 656 ; A, 33,18 % ; E, 7 621.* - Un. g. (Fougerat, PS), 3 607 (47,33) ; Un. d. (Ricordeau, div. d.), 3 248 (42,62) ; div. g. (Charrier), 766 (10,05) .

Orvault (div. d.)
L, 18 077 ; V, 10 329 ; A, 42,86 % ; E, 9 956
RPR-UDF (Parpaillon, UDF)..... 4 933 (49,55) **BA**
G. pl. (Rault, PS)..... 3 960 (39,78)
div. d. (L'Honore)..... 1 063 (10,68)
André Louizy n.s.r.p.
1995. - *L, 17 718 ; A, 38,53 % ; E, 10 645.* - Un. d. (Louizy, UDF-PR, m.), 5 551 (52,15) ; Un. g. (Lebossé, PS), 5 094 (47,85) .

Rezé (PS)
L, 24 938 ; V, 13 409 ; A, 46,23 % ; E, 12 466
G. pl. (Retière, s., PS)..... 7 829 (62,80) **32**
Un. d. (Seiller, div. d.)..... 4 637 (37,20) **7**
1995. - *L, 24 821 ; A, 41,22 % ; E, 14 082.* - Un. g. (Floch, PS, d., m.), 9 635 (68,42) ; Un. d. (Crouigneau, RPR), 4 447 (31,58) .

Saint-Herblain (PS)
L, 28 079 ; V, 15 093 ; A, 46,25 % ; E, 14 283
G. pl. (Gautier, s., PS)..... 7 076 (49,54) **BA**
Un. d. (Bocher, UDF)..... 3 882 (27,18)
div. g. (Treguier)..... 3 325 (23,28)
1995. - *L, 29 530 ; A, 43,98 % ; E, 16 131.* - Un. g. (Gautier, PS, m.), 8 245 (51,11) ; Un. d. (Leguayan, UDF-CDS), 5 628 (34,89) ; CES (Pradier, écol.), 2 558 (14,00) .

Saint-Sébastien-sur-Loire (UDF)
L, 18 401 ; V, 11 275 ; A, 38,73 % ; E, 10 765
Un. d. (Guerriau, s., UDF)..... 7 586 (70,47) **30**
G. pl. (Chevolleau, PS)..... 3 179 (29,53) **5**
1995. - *L, 17 354 ; A, 34,31 % ; E, 10 998.* - Un. d. (Guerriau, UDF), 5 539 (50,36) ; Un. g. (Laurent, PS, m.), 5 459 (49,64) .

Sainte-Luce-sur-loire (div. d.)
L, 8 403 ; V, 5 681 ; A, 32,39 % ; E, 5 466
Un. d. (Brasselet, s., div. d.)..... 3 246 (59,39) **23**
G. pl. (Cotrel, Verts)..... 2 220 (40,61) **6**
1995. - *L, 7 554 ; A, 26,87 % ; E, 5 381.* - Un. d. (Brasselet, div. d.), 2 865 (53,24) ; Un. g. (Gaudin, div. g.), 2 516 (46,76) .

Vertou (RPR)
L, 15 091 ; V, 9 808 ; A, 35,01 % ; E, 9 415
Un. d. (Dejoie, s., RPR)..... 5 947 (63,17) **27**
G. pl. (Nadal, PS)..... 3 468 (36,83) **6**
1995. - *L, 13 764 ; A, 30,57 % ; E, 9 306.* - Un. d. (Dejoie, div. d.), 5 057 (54,34) ; Un. g. (Ramé, PS), 3 346 (35,96) ; div. g. (Gouty), 903 (9,70) .

La Baule-Escoublac (DL)
L, 13 445 ; V, 7 549 ; A, 43,85 % ; E, 7 277
Un. d. (Métaireau, s., DL)..... 3 642 (50,05) **25**
G. pl. (Boye, div. g.)..... 2 079 (28,57) **5**
RPF (Appert)..... 937 (12,88) **2**
div. d. (Levenne)..... 619 (8,51) **1**

La Chapelle-sur-Erdre (PS)
L, 12 770 ; V, 7 883 ; A, 38,27 % ; E, 7 499
G. pl. (Potiron, s., PS)..... 4 187 (55,83) **26**
Un. d. (Bousseaud, UDF)..... 3 312 (44,17) **7**

Châteaubriant (PS)
L, 8 839 ; V, 6 317 ; A, 28,53 % ; E, 5 955
Un. d. (Hunault, RPR)..... 3 504 (58,84) **27**
G. pl. (Buron, s., PS)..... 2 451 (41,16) **6**
1995. - *L, 9 567 ; A, 25,90 % ; E, 6 811.* - Un. g. (Buron, PS, m.), 3 813 (55,98) ; Un. d. (Seroux, div. d.), 2 998 (44,02) .

Guérand (RPR)
L, 9 869 ; V, 6 230 ; A, 36,87 % ; E, 5 945
RPR-UDF (Dhonneur, s.)..... 2 633 (44,29) **BA**
PS (Evain)..... 1 360 (22,88)
div. d. (Poupard)..... 1 129 (18,99)
Verts (Declercq)..... 823 (13,84)
1995. - *L, 8 936 ; A, 39,07 % ; E, 5 161.* - Un. d. (Dhonneur, RPR), 2 382 (46,15) ; Un. g. (Evain, PS), 1 636 (31,70) ; div. d. (Boisguerin), 1 143 (22,15) .

Pornic (RPR)
L, 5 635 ; V, 3 675 ; A, 34,78 % ; E, 3 494
Un. d. (Boënnec, s., RPR)..... 2 051 (58,70) **26**
G. pl. (Gillet, PS)..... 1 443 (41,30) **7**
1995. - *L, 8 424 ; A, 32,03 % ; E, 5 547.* - Un. d. (Boënnec, RPR), 1 545 (27,85) ; div. d. (Hériaud, UDF), 1 249 (22,52) ; div. d. (Vogue De), 1 072 (19,33) ; PS (Maillard), 768 (13,85) ; div. d. (Riou), 475 (8,56) ; PRG (Saint-Amour), 438 (7,90) .

Saint-Nazaire (MDC)
L, 42 719 ; V, 22 111 ; A, 48,24 % ; E, 20 937
G. pl. (Batteux, s., MDC)..... 11 188 (53,44) **39**
RPR-UDF (Richard, UDF)..... 4 957 (23,68) **6**
DL (Gicquiaud)..... 1 508 (7,20) **2**
LO (Saint-Arroman)..... 1 463 (6,99) **1**
UDB (Closquinet, div. g.)..... 1 260 (6,02) **1**
PT (Le Roux)..... 561 (2,68)
1995. - *L, 45 916 ; A, 47,98 % ; E, 23 269.* - Un. g. (Batteux, MDC, m.), 10 744 (46,17) ; Un. d. (Garnier, RPR, d.), 6 717 (28,87) ; écol. (Garnier, AREV), 1 795 (7,71) ; FN (Brossard), 1 180 (5,07) ; LO (Saint-Arroman), 992 (4,26) ; MEI (Capitaine), 973 (4,18) ; ext. g. (Leroux), 598 (2,57) ; div. g. (Richard), 270 (1,16) .

MAINE-ET-LOIRE

Dans le Maine-et-Loire, la surprise est venue de Saumur, où le sénateur et maire sortant, Jean-Paul Hugot (RPR), a été assez largement battu par le candidat Vert, Jean-Michel Marchand. Elu depuis 1983, M. Hugot avait pourtant largement devancé son adversaire en 1995. Mais M. Marchand, élu député lors des législatives de 1997, lors d'une triangulaire, a su accroître sa notoriété, notamment en menant la liste Verts-PC aux régionales de 1998. A Angers, Jean-Claude Antonini, maire sortant (PS) à qui

Jean Monnier (div. g.) avait passé le flambeau à mi-mandat, a tout lieu d'être satisfait. Avec près de 47 % des suffrages, il fait aussi bien que son prédécesseur au premier tour de 1995. En conservant auprès de lui la maire adjointe sortante centriste Michèle Moreau, il peut espérer une élection confortable au second tour. Ce d'autant plus que son principal adversaire, Dominique Richard (UDF), obtient difficilement 35 % des voix, et que la gauche dispose de réserves. Trélazé reste au maire sortant, Marc Goua (PS), soutenu par la droite modérée. Il avait à affronter une liste PC et une liste LO. Aux Ponts-de-Cé, à Avrillé et à Saint-Barthélemy, l'équilibre entre la droite et la gauche entretient le suspense. Seule Cholet semble devoir revenir à la droite, dans la mesure où le maire sortant, Gilles Bourdoux (UDF), y a obtenu plus de 48 % des suffrages. Celui-ci devrait en outre bénéficier du maintien de deux autres listes susceptibles de mordre à la fois sur la droite et sur la gauche au second tour.

Angers (PS)
L, 80 030 ; V, 44 711 ; A, 44,13 % ; E, 42 602
G. pl. (Antonini, s., PS)..... 19 901 (46,71) **BA**
Un. d. (Richard, UDF)..... 14 648 (34,38)
LO (Dupas)..... 2 296 (5,62)
MNR (Motte)..... 2 296 (5,39)
ext. g. (Poirier)..... 1 814 (4,26)
div. d. (Ducreux)..... 1 547 (3,63)
1995. - *L, 83 124 ; A, 40,62 % ; E, 48 315.* - div. g. (Monnier, m.), 22 585 (46,75) ; Un. d. (Bachelot, RPR, d.), 17 190 (35,58) ; écol. (Cicquel), 4 316 (8,93) ; FN (Quélenec), 2 077 (4,30) ; LO (Dupas), 1 415 (2,93) ; PT (Brémaud), 732 (1,52) .

Avrillé (DL)
L, 9 353 ; V, 6 017 ; A, 35,67 % ; E, 5 634
Un. d. (Laffineur, s., DL, d.)..... 2 741 (48,65) **BA**
PC+ (Graveleau)..... 1 565 (27,78)
PS+ (Chéret)..... 1 328 (23,57)
1995. - *L, 9 327 ; A, 33,47 % ; E, 5 901.* - Un. d. (Laffineur, UDF, d., m.), 3 054 (51,75) ; Un. g. (Graveleau, div. g.), 2 847 (48,25) .

Cholet (UDF)
L, 35 178 ; V, 21 675 ; A, 38,38 % ; E, 20 986
Un. d. (Bourdoux, s., UDF)..... 10 216 (48,68) **BA**
G. pl. (Dabin, div. g.)..... 5 071 (24,16)
div. (Guyot)..... 4 514 (21,51)
LO (Cersier)..... 1 185 (5,65)
1995. - *L, 35 412 ; A, 38,08 % ; E, 21 189.* - div. d. (Bourdoux, UDF), 6 986 (32,97) ; div. g. (Bougnoux), 6 160 (29,07) ; Un. d. (Coiffard, UDF-PC et R), 4 473 (21,11) ; PC (Gouraud), 1 884 (8,89) ; div. d. (Pécheul, RPR), 1 686 (7,96) .

Les Ponts-de-Cé (div. d.)
L, 8 254 ; V, 5 332 ; A, 35,40 % ; E, 5 165
div. d. (Ferrand)..... 2 190 (42,40) **BA**
G. pl. (Boyer, PS)..... 1 784 (34,54)
div. d. (Ménard)..... 544 (10,53)
PT (Bourdin)..... 391 (7,57)
LO (Lizé)..... 256 (4,96)
Guy Poirier n.s.r.p.
1995. - *L, 8 166 ; A, 33,50 % ; E, 5 186.* - Un. d. (Poirier, div. d., m.), 2 430 (46,86) ; Un. g. (Boyer, PS), 1 717 (33,11) ; div. d. (Ferrand), 748 (14,42) ; PT (Bourdin), 291 (5,61) .

Saumur (RPR)
L, 19 230 ; V, 11 686 ; A, 39,23 % ; E, 11 003
G. pl. (Marchand, Verts, d.)..... 6 018 (54,69) **27**
Un. d. (Hugot, s., RPR, sén.)..... 4 985 (45,31) **8**
1995. - *L, 19 684 ; A, 40,47 % ; E, 11 273.* - Un. d. (Hugot, RPR, m.), 5 720 (50,74) ; écol. (Marchand), 2 776 (24,63) ; div. g. (Lhemann), 2 337 (20,73) ; div. (Gros), 440 (3,90) .

Trélazé (PS)
L, 6 477 ; V, 4 367 ; A, 32,58 % ; E, 4 181
PS+ (Goua, s.)..... 2 908 (69,55) **28**
PC (Denis)..... 1 005 (24,04) **4**
LO (Lebrun)..... 268 (6,41) **1**
1995. - *L, 6 487 ; A, 30,08 % ; E, 4 377.* - div. (Goua, div. d.), 2 370 (54,15) ; PC (Bertholet, m.), 2 007 (45,85) .

MAYENNE

A Laval, la liste conduite par le député et maire sortant François d'Aubert (DL), un des principaux dirigeants du parti d'Alain Madelin, a devancé celle de Guillaume Garot (PS). La réélection au premier tour de l'ancien secrétaire d'Etat à la recherche du gouvernement d'Alain Juppé surprend par son ampleur, car le scrutin s'annonçait plutôt serré. Pas de surprise, en revanche, à Mayenne, où Claude Leblanc (div. g.) arrive largement en tête face à Alain Cogneau (RPF). L'issue du scrutin reste en revanche incertaine à Château-Gontier pour la succession du sénateur Jean Arthuis (div. d.). Trois listes de droite : celles de Didier Pillon (UDF), de Philippe Henry (div. d.) et de Dominique Foret (div. d.), sont en position de se maintenir au second tour. Un second tour dont les résultats sont suspendus aux éventuels désistements et consignes de vote des candidats en lice. Il faut noter que les communes de Château-Gontier et de Bazouges sont associées et que les mêmes listes se présentaient sur les deux communes. La liste de M^{me} Foret, élue à Bazouges, n'arrive pas en tête sur l'ensemble de la commune associée. M^{me} Foret a annoncé qu'elle prendra, lundi 12 mars, une décision pour un éventuel désistement.

Laval (DL)
L, 31 137 ; V, 21 205 ; A, 31,90 % ; E, 20 468
Un. d. (d'Aubert, s., DL, d.)..... 11 647 (56,90) **36**
G. pl. (Garot, PS)..... 8 821 (43,10) **9**
1995. - *L, 33 048 ; A, 34,26 % ; E, 21 165.* - Un. d. (d'Aubert, UDF-PR, s.E.), 11 506 (54,36) ; Un. g. (Patoux, PS, m.), 8 165 (38,58) ; ext. g. (Simon), 1 107 (5,23) ; PT (Warner), 387 (1,83) .

Château-Gontier (UDF)
L, 8 043 ; V, 5 413 ; A, 32,70 % ; E, 5 180
div. d. (Foret)..... 1 953 (37,70) **BA**
div. d. (Pillon, UDF)..... 1 633 (31,53)
div. d. (Henry)..... 1 594 (30,77)
Jean Arthuis, sén., n.s.r.p.

1995. - *L, 8 028 ; A, 32,81 % ; E, 5 235.* - div. d. (Arthuis, UDF-CDS, min., pr. c.g.), 3 220 (61,51) ; Un. g. (Seigneur, PS), 1 072 (20,48) ; RPR (Vilbè), 943 (18,01) ; div. d. (Forêt), 0 (0,00) ; RPR (Bourgault), 0 (0,00) ; Un. g. (Hirou, div. d.), 0 (0,00) .

Mayenne (div. g.)
L, 9 154 ; V, 6 049 ; A, 33,92 % ; E, 5 475
div. g. (Leblanc, s.)..... 3 957 (72,27) **29**
Un. d. (Cogneau, RPF)..... 1 518 (27,73) **4**

1995. - *L, 9 280 ; A, 28,31 % ; E, 6 237.* - div. g. (Leblanc, PS, m.), 4 568 (73,24) ; Un. d. (Péan, UDF-CDS), 1 669 (26,76) .

SARTHE

Au Mans, il n'a manqué que 2 points à Jean-Claude Boulard pour être élu dès le premier tour. Le candidat socialiste y obtient presque le même score que le maire sortant Robert Jarry (div. g.) en 1995. A droite, les proches de Jean-Marie Geveaux (RPR), qui escomptaient un score serré, n'en sont pas moins déçus. M. Geveaux est en effet distancé de plus de 4 % des voix, même si la droite fait un meilleur résultat qu'en 1995. A l'époque, trois listes étaient en compétition à droite, contre deux cette année. La véritable surprise vient de la liste de Lutte ouvrière, présente pour la première fois dans les élections municipales localement, qui recueille plus de 5 % des voix et dont le dirigeant, François García, refuse de donner une consigne pour le second tour. A Sablé-sur-Sarthe, où le RPR François Fillon ne se représentait pas pour cause de cumul de mandats, c'est son successeur, Pierre Touchard (RPR), qui emporte la mairie. A La Flèche, pour la troisième fois, le maire socialiste sortant, Guy-Michel Chauveau, conserve son siège dès le premier tour tandis qu'à Allonnes Yvon Luby (PC) gagne son cinquième mandat. On notera enfin la défaite de Daniel Macheton (PS) à Château-du-Loir, battu dès le premier tour par Marcel Goullencourt (div. d.).

LE MANS (div. g.)
L, 93 151 ; V, 55 579 ; A, 40,33 % ; E, 53 558
G. pl. (Boulard, PS, d.)..... 25 481 (47,58) **BA**
Un. d. (Geveaux, RPR, d.)..... 23 181 (43,28)
LO (Garcia)..... 2 784 (5,20)
FN (Bodiger)..... 2 112 (3,94)
Robert Jarry n.s.r.p.
1995. - *L, 100 333 ; A, 41,73 % ; E, 57 122.* - div. g. (Jarry, m.), 27 254 (47,71) ; Un. d. (Geveaux, RPR, d.), 20 346 (35,62) ; PC (Combe), 3 960 (6,93) ; FN (Boudoux), 3 111 (5,45) ; div. d. (Wettstein-Badour), 2 451 (4,29) .

Allonnes (PC)
L, 7 782 ; V, 4 735 ; A, 39,15 % ; E, 4 508
G. pl. (Luby, s., PC)..... 2 309 (51,22) **25**
Un. d. (Lefebvre, RPR)..... 2 199 (48,78) **8**
1995. - *L, 8 165 ; A, 35,68 % ; E, 4 968.* - Un. g. (Luby, PC, m.), 2 581 (51,95) ; Un. d. (Lefebvre, RPR), 2 387 (48,05) .

La Flèche (PS)
L, 10 790 ; V, 6 863 ; A, 36,39 % ; E, 6 401
G. pl. (Chauveau, s., PS, d.)..... 4 040 (63,12) **27**
Un. d. (de Montgascon, RPR)..... 2 361 (36,88) **6**
1995. - *L, 10 747 ; A, 25,02 % ; E, 7 814.* - PS (Chauveau, m.), 4 001 (51,20) ; Un. d. (Joly, RPR, d.), 3 813 (48,80) ; FN (Barlemont), 0 (0,00) .

Sablé-sur-Sarthe (RPR)
L, 8 547 ; V, 4 856 ; A, 43,18 % ; E, 4 568
Un. d. (Touchard, div. d.)..... 3 267 (71,52) **29**
div. g. (Boyreau-Dorizon)..... 1 301 (28,48) **4**
François Fillon, d., est candidat à Solesmes
1995. - *L, 8 667 ; A, 37,49 % ; E, 5 201.* - Un. d. (Fillon, RPR, pr. c.g., m.), 4 020 (77,29) ; Un. g. (Frétillière, AREV), 1 181 (22,71) .

VENDÉE

Dans les principales villes du littoral, les maires sortants obtiennent généralement leur élection dès le premier tour. Ainsi, aux Sables-d'Olonne, le député et maire Louis Guédon (RPR) retrouve son fauteuil et bat largement le jeune avocat socialiste Olivier Foucher, tandis que la liste MNR conduite par Paul Petitdidier obtient un peu plus de 10 % des voix. La commune de Château-d'Olonne reste, elle aussi, à droite. Jean-Yves Burnaud (div. d.) y obtient un troisième mandat en devançant largement Serge Billig (div. g.). A Olonne-sur-Mer, au contraire, Jean-Yves Grelaud (PS), qui avait conquis la commune pour la gauche au second tour des élections municipales de 1995, est cette fois réélu au premier. A Fontenay-le-Comte, aux Herbiers et à Challans, en revanche, un second tour sera nécessaire. Aux Herbiers, Véronique Besse (MPF), attachée parlementaire de Philippe de Villiers, « parachutée », se voit devancée par le maire sortant, Marcel Albert (div. d.). A Fontenay-le-Comte, une triangulaire sera nécessaire, Jean-Claude Remaud, le maire socialiste dissident sortant arrivant largement en tête devant le candidat d'union de la droite Bernard Vignaux (div. d.). La surprise vient du score modeste obtenu par Hugues Fourage, candidat soutenu par le Parti socialiste, secrétaire général du maire sortant. A Challans, le maire sortant, Louis Ducept, devra, comme en 1995, affronter un second tour. Enfin, à La Roche-sur-Yon, la préfète, Jacques Auxiette, maire socialiste depuis 1977, se succède à lui-même.

La Roche-sur-Yon (PS)
L, 32 768 ; V, 19 551 ; A, 40,34 % ; E, 18 547
G. pl. (Auxiette, s., PS)..... 9 921 (53,49) **33**
Un. d. (Couturier, UDF)..... 5 970 (32,19) **7**
écol. (Boursier)..... 2 654 (14,31) **3**
1995. - *L, 32 245 ; A, 34,93 % ; E, 20 375.* - PS (Auxiette, m.), 9 570 (46,97) ; Un. d. (Préel, UDF, d.), 5 146 (25,26) ; div. d. (Mestre), 2 809 (13,79) ; Verts (Gautier), 1 610 (7,90) ; div. (Dominault), 1 240 (6,09) .

Challans (div. d.)
L, 13 394 ; V, 8 481 ; A, 36,68 % ; E, 8 139
div. d. (Ducept, s.)..... 2 792 (34,30) **BA**
G. pl. (Abillard, PS)..... 2 433 (29,89)
div. d. (Girard)..... 1 943 (23,87)
div. g. (Simonet)..... 971 (11,93)
1995. - *L, 11 985 ; A, 34,31 % ; E, 7 487.* - div. d. (Ducept), 3 646 (48,70) ; div. (Douteau, div. d.), 2 577 (34,42) ; div. d. (Girard), 1 264 (16,88) .

Château-d'Olonne (div. d.)
L, 9 589 ; V, 5 941 ; A, 38,04 % ; E, 5 674
div. d. (Burnaud, s.)..... 3 076 (54,21) **26**
G. pl. (Billig, div. g.)..... 1 338 (23,58) **4**
div. d. (Guibert)..... 1 260 (22,21) **3**
1995. - *L, 8 854 ; A, 35,14 % ; E, 5 560.* - div. d. (Burnaud, m.), 2 160 (38,85) ; Un. g. (Rétrif, div. g.), 1 274 (22,91) ; div. (Ribardière, div. d.), 1 256 (22,59) ; div. (Guibert), 870 (15,65) .

Fontenay-le-Comte (PS)
L, 9 168 ; V, 6 130 ; A, 33,14 % ; E, 5 826</

Nogent-sur-Oise (div. d.)
L, 10 292 ; *V*, 6 087 ; *A*, 40,86 % ; *E*, 5 830

Un. d. (Brunet, s., div. d.)..... 2 841 (48,73) **BA**
G. pl. (Dardenne, PS)..... 2 178 (37,36)
LO (Hallard)..... 470 (8,06)
div. g. (Benkerouf)..... 341 (5,85)

1995. - *L*, 10 586 ; *A*, 36,85 % ; *E*, 6 446. - Un. d. (Brunet, div. d., m.), 2 956 (45,86) ; Un. g. (Roberti, PS), 1 888 (29,29) ; div. g. (Budin), 1 602 (24,85).

Noyon (RPR)
L, 7 077 ; *V*, 4 769 ; *A*, 32,61 % ; *E*, 4 645

FN (Guiniot)..... 1 402 (30,18) **BA**
Un. d. (Labarre, s., RPR)..... 1 401 (30,16)
div. d. (Paternotte)..... 708 (15,24)
PS+ (Péan)..... 634 (13,65)
PC (Larédo, div. g.)..... 500 (10,76)

1995. - *L*, 7 766 ; *A*, 31,20 % ; *E*, 5 218. - FN (Descaves), 2 298 (44,04) ; Un. d. (Labarre, RPR, m.), 1 634 (31,31) ; div. g. (Meunier), 722 (13,84) ; div. d. (Lelong, UDF-PR), 440 (8,43) ; ext. d. (Pesant), 124 (2,38).

Pont-Sainte-Maxence (PS)
L, 6 735 ; *V*, 3 940 ; *A*, 41,50 % ; *E*, 3 743

Un. d. (Aubré, div. d.)..... 1 930 (51,56) **25**
G. pl. (Doisy, s., PS)..... 1 813 (48,44) **8**

1995. - *L*, 6 740 ; *A*, 39,27 % ; *E*, 3 940. - Un. g. (Doisy, PS, m.), 1 594 (40,46) ; Un. d. (Bordeau, RPR), 1 147 (29,11) ; div. d. (Bardin, RPR diss.), 655 (16,62) ; div. g. (Noël), 544 (13,81).

Senlis (RPR)
L, 10 326 ; *V*, 5 864 ; *A*, 43,21 % ; *E*, 5 623

Un. d. (Dehaine, s., RPR, d.)... 2 648 (47,09) **BA**
RPF (Canter)..... 1 762 (31,34)
G. pl. (Dray, PS)..... 1 213 (21,57)

1995. - *L*, 9 941 ; *A*, 44,76 % ; *E*, 5 169. - Un. d. (Dehaine, RPR, d., m.), 3 645 (70,52) ; Un. g. (Dray, PS), 1 524 (29,48).

SOMME

Elu depuis 1989, le député et maire (UDF) sortant d'Amiens, Gilles de Robien, et sa liste l'emportent dans la capitale de la Picardie dès le premier tour, avec 52 % des voix, loin devant la liste conduite par le communiste Maxime Gremetz. Le score décevant de la liste d'union PS-PC s'explique en partie par la concurrence à gauche d'une liste Verte, le parti écologiste parvenant à entrer au conseil municipal

d'Amiens. Dans les deux autres grandes cités du département, les maires sortants l'ont aussi emporté haut la main. A Abbeville, le candidat (RPR) Joël Hart a obtenu une victoire écrasante avec plus de 60 % des suffrages. Il en a été de même pour le maire sortant (UDF) d'Albert, Stéphane Demilly, qui est aussi le fils du président (UDF) du conseil général de la Somme, Fernand Demilly, et qui a décroché 68,2 % des voix. Le vote des chasseurs, dont le département de la Somme constitue un des principaux fiefs électoraux, a certainement favorisé les candidats de la droite lors de ce scrutin. Leurs représentants avaient tiré argument du mécontentement des nemrods à la loi sur la chasse pour appeler à voter contre les candidats de la gauche plurielle aux municipales.

Amiens (UDF)
L, 74 282 ; *V*, 41 854 ; *A*, 43,66 % ; *E*, 40 263

Un. d. (de Robien, s., UDF, d.)..... 20 959 (52,06) **45**
PC+ (Gremetz, d.)..... 8 481 (21,06) **7**
Verts (Forquier)..... 3 587 (8,91) **2**
FN (Payet)..... 2 205 (5,48) **1**
RPF (Théveniaud)..... 1 918 (4,76)
LO (Paleni)..... 1 427 (3,54)
MNR (Dupille)..... 1 019 (2,53)
LCR (Dollé)..... 675 (1,68)

1995. - *L*, 76 512 ; *A*, 37,27 % ; *E*, 47 124. - Un. d. (de Robien, UDF-PR, d., m.), 26 874 (57,03) ; PS (Lecul), 6 372 (13,52) ; PC (Maise), 6 044 (12,83) ; FN (Payet), 4 809 (10,20) ; écol. (Bertrand), 1 297 (2,75) ; Verts (Délémotte), 1 195 (2,54) ; div. (Gedri), 533 (1,13).

Abbeville (RPR)
L, 18 212 ; *V*, 12 419 ; *A*, 31,81 % ; *E*, 11 430

Un. d. (Hart, s., RPR)..... 6 897 (60,34) **28**
G. pl. (Hammel, PS, d.)..... 4 533 (39,66) **7**

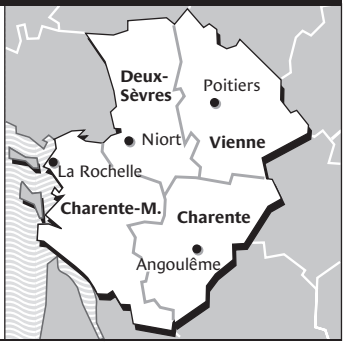
1995. - *L*, 17 736 ; *A*, 28,41 % ; *E*, 11 999. - Un. d. (Hart, RPR, d.), 6 262 (52,19) ; Un. g. (Becq, PS, m.), 5 204 (43,37) ; div. (Pouchèle), 533 (4,44).

Albert (UDF)
L, 7 597 ; *V*, 5 586 ; *A*, 26,47 % ; *E*, 5 340

Un. d. (Demilly, s., UDF)..... 3 640 (68,16) **28**
G. pl. (Vaquette, PS)..... 1 700 (31,84) **5**

1995. - *L*, 7 534 ; *A*, 19,79 % ; *E*, 5 808. - Un. d. (Demilly, UDF-PSD, m.), 4 139 (71,26) ; Un. g. (Landas, PC), 1 669 (28,74).

POITOU-CHARENTES



CHARENTE

En septembre 2000, les états-majors parisiens de la droite donnaient Angoulême pour perdue. En six mois, son jeune maire, Philippe Mottet (UDF), trente-six ans, a réussi un spectaculaire redressement au point de manquer l'élection au premier tour de 60 voix seulement. Sa recette ? La composition d'une liste qui a fait la part belle aux socio-professionnels, entre quelques piliers des partis traditionnels. La gauche, conduite par un député PS et conseiller municipal d'opposition, Jean-Claude Viollet, labourait le terrain depuis un an. Douze ans après la chute de Jean-Michel Boucheron (PS), la liste d'union PS, PC, Verts, PRG espérait rendre Angoulême à la gauche. En vain. Elle n'atteint même pas les 35 %. Aux élections législatives de 1997, la gauche était pourtant majoritaire dans la ville. Avec Angoulême, les deux autres principales villes du département restent à droite. A Cognac, Jérôme Mouhot (RPR), successeur désigné du maire sortant, Francis Hardy, qui ne se représentait pas, est en ballottage très favorable malgré la présence de quatre autres listes. A Soyaux, le maire sortant, François Nebout (RPR), a été très confortablement réélu face à une liste gauche plurielle.

Angoulême (UDF)
L, 25 482 ; *V*, 14 729 ; *A*, 42,20 % ; *E*, 14 254

Un. d. (Mottet, s., UDF)..... 7 068 (49,59) **BA**
G. pl. (Viollet, PS, d.)..... 4 870 (34,17)
écol. (Dutheil)..... 928 (6,51)
MNR (Mousnier)..... 625 (4,38)
LO (Courtois)..... 392 (2,75)
LCR (de Boeuf)..... 371 (2,60)

1995. - *L*, 26 665 ; *A*, 42,99 % ; *E*, 14 770. - Un. d. (Chavanes, UDF-CDS, d., m.), 7 279 (49,28) ; Un. g. (Brunet, PS), 3 475 (23,53) ; Verts (Carrière), 2 226 (15,07) ; FN (Leroy), 1 152 (7,80) ; LO (Debauf), 638 (4,32).

Cognac (RPR)
L, 11 977 ; *V*, 6 788 ; *A*, 43,32 % ; *E*, 6 439

Un. d. (Mouhot, RPR)..... 2 758 (42,83) **BA**
PS+ (Gourinchas)..... 1 434 (22,27)
div. g. (Bompont, PRG)..... 1 092 (16,96)
div. d. (Belliot, DL)..... 886 (13,76)
PT (Lacroix)..... 269 (4,18)

Francis Hardy, n.s.r.p.

8 décembre 1996 - *L*, 12 205 ; *A*, 50,89 % ; *E*, 5 823. - Un. d. (Hardy, RPR), 3 443 (59,13) ; Un. g. (Gourinchas, div. g.), 1 692 (29,06) ; div. d. (Belliot), 688 (11,82).

1995. - *L*, 12 394 ; *A*, 44,05 % ; *E*, 6 688. - Un. d. (Hardy, RPR, m.), 3 355 (50,16) ; Un. g. (Gourinchas, PS), 1 788 (26,73) ; div. d. (Belliot), 1 545 (23,10).

Soyaux (RPR)
L, 6 116 ; *V*, 3 962 ; *A*, 35,22 % ; *E*, 3 767

Un. d. (Nebout, s., RPR)..... 2 162 (57,39) **26**
G. pl. (Fort, PS)..... 1 605 (42,61) **7**

1995. - *L*, 6 280 ; *A*, 35,24 % ; *E*, 3 928. - Un. d. (Nebout, RPR, m.), 2 009 (51,15) ; Un. g. (Migné, PS), 1 290 (32,84) ; div. g. (Prouzat, PS diss.), 629 (16,01).

CHARENTE-MARITIME

A La Rochelle, les urnes ont légitimé l'équipe conduite par Maxime Bono, le successeur (PS) désigné, avant son décès au printemps de 1999, par Michel Crépeau (PRG). Face à la liste unie de la gauche plurielle, la désunion a coûté cher à la droite républicaine. Le score a cependant donné à la liste de l'UDF dissident local, Philippe Chastenot, une nette avance sur le candidat du RPR, André Rougé. A Royan, la liste du maire sortant, Philippe Most (RPR), arrive nettement en tête avec 43,27 % des suffrages, suivie par la liste divers droite de Marie-Noëlle Peltier. La droite cumule plus de 60 % des voix dans un de ses bastions régionaux. A Saintes, la succession de Michel Baron (PS), qui ne se représente pas, s'annonce problématique pour la gauche plurielle. Les deux listes de droite cumulent près de 55 % des voix face à une liste de gauche qui a du mal à atteindre les 40 %. Quant à Rochefort, le challenger de gauche, le député Bernard Grasset (PS), avec plus de 40 % des voix, fait presque jeu égal avec Dominique Rabelle, candidate officielle de la droite. La liste divers droite de Pascal Mommée réunit, elle, près de 15 % des suffrages et fera barrage à M. Grasset, ancien préfet de Charente-Maritime.

La Rochelle (PS)
L, 44 369 ; *V*, 23 588 ; *A*, 46,84 % ; *E*, 22 552

G. pl. (Bono, s., PS, d.)..... 15 190 (67,36) **43**
UDF (Chastenot)..... 3 366 (14,93) **4**
RPR-DL (Rougé, RPR)..... 2 302 (10,21) **2**
MNR (Brédillot)..... 1 080 (4,79)
PT (Dumerç)..... 614 (2,72)

1995. - *L*, 45 086 ; *A*, 38,97 % ; *E*, 27 096. - Un. g. (Crépeau, Rad., m.), 15 722 (58,02) ; Un. d. (Léonard, RPR, d.), 7 858 (29,00) ; div. (Chastenot), 1 768 (6,58) ; FN (Galvaire), 1 321 (4,88) ; PT (Dumerç), 427 (1,58).

Rochefort (div. d.)
L, 15 914 ; *V*, 9 178 ; *A*, 42,33 % ; *E*, 8 794

Un. d. (Rabelle, RPR)..... 3 832 (43,58) **BA**
G. pl. (Grasset, PS)..... 3 689 (41,95)
div. d. (Mommée, DL diss.)..... 1 273 (14,48)

Jean-Louis Frot, n.s.r.p.

1995. - *L*, 15 945 ; *A*, 44,40 % ; *E*, 8 622. - Un. d. (Frot, div. d., m.), 4 044 (46,90) ; Un. g. (Busuttill, PS), 2 080 (24,12) ; div. d. (Mommée, UDF-PR), 1 856 (21,53) ; FN (Marteau), 642 (7,45).

Royan (RPR)
L, 13 735 ; *V*, 8 241 ; *A*, 40 % ; *E*, 7 957

Un. d. (Most, s., RPR)..... 3 443 (43,27) **BA**
div. d. (Peltier)..... 1 611 (20,25)
G. pl. (Joly, PS)..... 1 493 (18,76)
div. d. (Raymond)..... 940 (11,81)
MNR (Markowsky)..... 470 (5,91)

1995. - *L*, 13 348 ; *A*, 32,66 % ; *E*, 8 807. - div. d. (Most, m.), 3 464 (39,33) ; Un. d. (Quentin, RPR), 3 303 (37,50) ; Un. g. (Campagne, div. g.), 1 457 (16,54) ; FN (Markowsky), 583 (6,62).

DEUX-SÈVRES

La grande surprise dans les Deux-Sèvres est venue de Parthenay, où la liste du maire sortant, Michel Hervé (PS) a été balayée par celle de Xavier Argenton (div. d.). La liste Hervé n'obtient que 5 sièges contre 26 pour celle de son adversaire. Il faut également noter le bon score réalisé par la liste Motivé(e)s inspirée de celle lancée par le groupe musical Zebda à Toulouse, qui obtient 2 élus. A Niort, le maire sortant, Bernard Bellec, est contraint à un second tour. Avec près de 48 % des voix, il devance son adversaire, Alain Garcia, ancien RPR qui dirige une liste d'ouverture, de 9 points. La liste du Parti des travailleurs de Marinette Veysièrre a pris les suffrages qui manquent à M. Bellec en réalisant un score de près de 9 %. La liste Front national de Jean-Romée Charbonneau n'obtient que 4,81 % des voix. A Bressuire, Jean-Michel Bernier (div. d.) s'assure une réélection beaucoup plus facile que prévu, son adversaire, le Vert Norbert Béalu étant bien en-deçà de ses espoirs. A Thouars, le maire sortant, Serge Moulin (PS), est en ballottage. Il faudra que les deux listes de droite, celle de Philippe Valteau (UDF) et celle Brigitte Maury (RPR), s'associent et fassent le plein des voix au second tour pour l'empêcher de passer.

Niort (PS)
L, 38 345 ; *V*, 21 162 ; *A*, 44,81 % ; *E*, 19 842

G. pl. (Bellec, s., PS)..... 9 508 (47,92) **BA**
div. d. (Garcia)..... 7 629 (38,45)
PT (Veysièrre)..... 1 751 (8,82)
FN (Charbonneau)..... 954 (4,81)

1995. - *L*, 39 794 ; *A*, 36,93 % ; *E*, 24 486. - PS (Royal, d.), 9 907 (32,29) ; PS diss. (Bellec, m.), 7 801 (31,86) ; Un. d. (Pillet, div. d.), 7 230 (29,53) ; FN (Charbonneau), 859 (3,51) ; PT (Veysièrre), 689 (2,81).

Bressuire (div. d.)
L, 7 575 ; *V*, 4 872 ; *A*, 35,68 % ; *E*, 5 585

Un. d. (Bernier, s., div. d.)..... 2 715 (59,21) **27**
G. pl. (Béalu, Verts)..... 1 185 (25,85) **4**
div. d. (Bernard)..... 685 (14,94) **2**

1995. - *L*, 7 581 ; *A*, 28,70 % ; *E*, 5 161. - div. (Boutet, div. d., m.), 2 211 (42,84) ; div. d. (Lalanne, UDF-PR), 1 145 (22,19) ; div. (Chevrier), 1 136 (22,01) ; div. g. (Maussion), 669 (12,96).

Parthenay (PS)
L, 7 807 ; *V*, 5 022 ; *A*, 35,67 % ; *E*, 4 646

div. d. (Argenton)..... 2 404 (51,74) **26**
G. pl. (Hervé, s., PS)..... 1 586 (34,14) **5**
div. g. (Simon)..... 656 (14,12) **2**

1995. - *L*, 8 093 ; *A*, 28,07 % ; *E*, 5 630. - PS (Hervé, m.), 2 957 (52,52) ; Un. d. (Favreau, div. d.), 2 366 (42,02) ; div. (Barigault), 307 (5,45).

Thouars (PS)
L, 7 132 ; *V*, 4 416 ; *A*, 38,08 % ; *E*, 4 089

G. pl. (Moulin, s., PS)..... 2 020 (49,40) **BA**
UDF-div. d. (Valteau, UDF)..... 1 462 (35,75)
RPR (Maury)..... 607 (14,84)

1995. - *L*, 7 713 ; *A*, 30,55 % ; *E*, 5 250. - Un. g. (Moulin, PS, m.), 2 556 (48,69) ; Un. d. (Morin, div. d.), 1 613 (30,72) ; div. (Paineau), 1 081 (20,59).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Le large succès, dès le premier tour, du RPR Daniel Spagnou à Sisteron est conforme aux attentes. Dans les deux principales villes du département - Digne et Manosque -, la présence des écologistes a bousculé la hiérarchie habituelle. A Digne, Jean-Louis Bianco (PS), maire sortant, avait fait le pari de se passer de colistiers Verts et de mener à la victoire dès le premier tour une liste PS-PC. En réalisant un score supérieur à 15 %, les Verts l'ont empêché de réaliser cet objectif. Le sort de la mairie, le 18 mars, dépendra de la capacité de M. Bianco à fédérer la gauche plurielle. A Manosque, le maire sortant, Robert Honde (PRG), est en ballottage défavorable. Il affrontera au second tour le RPR Bernard Jeanmet, qui a remporté la primaire qui l'opposait à Gérard Velin (UDF). Pour l'emporter au second tour, la droite n'aura vraisemblablement pas besoin des voix de l'extrême droite, dont le score a fondu de moitié par rapport au résultat enregistré par le FN en 1995. A Forcalquier, la défaite du maire sortant et ancien député RPR Pierre Delmar précipite sans doute la fin de sa carrière politique après sa défaite aux législatives en 1997 puis aux cantonales en 1998.

Digne-les-Bains (PS)
L, 11 085 ; *V*, 7 056 ; *A*, 36,35 % ; *E*, 6 583

PS+ (Bianco, s., d.)..... 3 065 (46,56) **BA**
Un. d. (Farinotti, div. d.)..... 2 448 (37,19)
Verts (Berrod)..... 1 070 (16,25)

Manosque (PRG)
L, 13 052 ; *V*, 8 495 ; *A*, 34,91 % ; *E*, 8 092

RPR (Jeanmet)..... 2 068 (25,56) **BA**
PRG+ (Honde, s., d.)..... 2 016 (24,91)
div. d. (Velin, UDF)..... 1 975 (24,41)
Verts (Raoust)..... 1 152 (14,24)
MNR (D'Ornano)..... 891 (11,01)

1995. - *L*, 13 404 ; *A*, 33,55 % ; *E*, 8 539. - Un. g. (Honde, Rad.), 3 569 (41,80) ; Un. d. (Raffalli, RPR, m.), 2 861 (33,51) ; FN (d'Ornano), 1 106 (12,95) ; AP (de Guilhaemier), 1 003 (11,75).

Sisteron (RPR)
L, 4 839 ; *V*, 3 870 ; *A*, 20,02 % ; *E*, 3 647

Un. d. (Spagnou, s., RPR)..... 2 427 (66,55) **25**
PS (Pérard)..... 709 (19,44) **2**
PRG (Clément)..... 511 (14,01) **2**

1995. - *L*, 4 657 ; *A*, 19,24 % ; *E*, 3 602. - Un. d. (Spagnou, RPR, m.), 2 160 (59,97) ; div. g. (Clément), 759 (21,07) ; Un. g. (Cheillan, PS), 683 (18,96).

VIENNE

Les maires sortants socialistes des deux principales villes du département sont mis en difficulté par d'autres candidats de la gauche. A Poitiers, Jacques Santrot (PS), élu depuis 1977, fait les frais de la poussée de l'extrême gauche, dont les deux listes, LCR et LO, ont recueilli près de 10 % des suffrages exprimés. La gauche plurielle paraît toutefois en mesure de gagner le second tour, compte tenu des reports dont elle pourra bénéficier. Elisabeth Morin (div. d.) ne dépasse pas en revanche le score du RPR Jean-Yves Chamard en 1995. A Châtellerault, le dauphin d'Edith Cresson, Joël Tondusson, paie lui aussi les divisions de la gauche. Entré en dissidence, l'ancien chef de cabinet de M^{me} Cresson, Gilbert Guéineau, recueille près du quart des suffrages exprimés. La droite, représentée par Philippe Rabit (RPR), s'effondre. A Loudun, Jean-Pierre Fredaigne (div. d.), successeur désigné par René Monory, est en ballottage difficile. Elu à Basse, une petite commune voisine, l'ancien président du Sénat peut, quant à lui, envisager l'avenir avec plus de sérénité : cette élection lui permet de garder la présidence de la communauté du pays loudunais, où il veut implanter son Natura Parc.

Poitiers (PS)
L, 44 221 ; *V*, 25 274 ; *A*, 42,85 % ; *E*, 24 020

G. pl. (Santrot, s., PS)..... 11 622 (48,38) **BA**
Un. d. (Morin, div. d.)..... 10 073 (41,94)
LO (Gaillard)..... 1 281 (5,33)
LCR (Courilleau)..... 1 044 (4,35)

1995. - *L*, 46 492 ; *A*, 36,89 % ; *E*, 28 681. - Un. g. (Santrot, PS, m.), 15 156 (52,84) ; Un. d. (Chamard, RPR, d.), 12 228 (42,63) ; div. (Lecomte), 808 (2,82) ; PT (Massé), 489 (1,70).

Châtellerault (PS)
L, 23 477 ; *V*, 13 238 ; *A*, 43,61 % ; *E*, 12 533

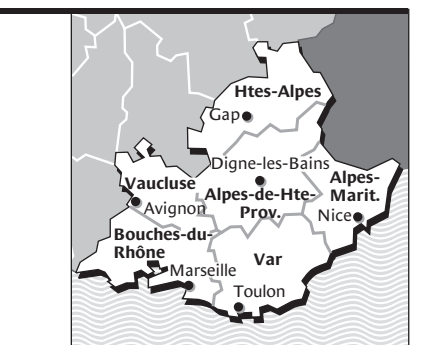
G. pl. (Tondusson, s., PS)..... 5 194 (41,44) **BA**
Un. d. (Rabit, RPR)..... 3 417 (27,26)
div. g. (Guéineau)..... 3 084 (24,61)
LO (Villeret)..... 838 (6,69)

1995. - *L*, 24 693 ; *A*, 36,44 % ; *E*, 15 289. - Un. g. (Cresson, PS), 7 285 (47,65) ; UDF (Abelin, UDF-CDS, d.), 3 633 (23,76) ; RPR (Rabit), 2 519 (16,48) ; FN (Audebert), 1 192 (7,80) ; div. g. (Doreau), 660 (4,32).

Loudun (div. d.)
L, 5 310 ; *V*, 3 656 ; *A*, 31,15 % ; *E*, 3 418

Un. d. (Fredaigne, s., div. d.)... 1 456 (42,60) **BA**
div. d. (Poisson)..... 1 247 (36,48)
G. pl. (Lantier, PS)..... 715 (20,92)

1995. - *L*, 5 430 ; *A*, 29,65 % ; *E*, 3 615. - Un. d. (Monory, UDF-CDS, pr. c.g., m.), 2 589 (71,62) ; Un. g. (Bourry, PS), 1 026 (28,38).



HAUTES-ALPES

La droite devrait logiquement conserver les trois plus grandes villes des Hautes-Alpes, dont les maires sortants se représentaient. A Gap, Pierre Bernard-Reymond (UDF) est réélu au premier tour et améliore, avec plus de 55 % des voix, son score de 1995 face au député socialiste Daniel Chevalier. Cette progression s'explique en partie par l'alliance de M. Bernard-Reymond avec Roger Didier, président départemental du PRG. Cette convergence entre une partie des radicaux de gauche et l'union de la droite a été payante. M. Didier devrait devenir le premier adjoint du maire. A Briançon, le maire sortant, Alain Bayrou, est également réélu dès le premier tour à la tête d'une liste d'union de la droite. La gauche était divisée en deux listes concurrentes, dont l'une était conduite par le prédécesseur de M. Bayrou, l'ancien socialiste Robert de Caumont. Quant à Embrun, elle devrait rester à droite, mais avec un autre maire. Robert Motte (RPR) le maire sortant, un général en retraite, arrive en troisième position. A la tête d'une liste plus jeune, Chantal Eyméoud, divers droite, est largement en tête, recueillant plus de 40 % des voix, devant la liste PS-PC. C'est la première fois qu'une femme se présentait en tête de liste dans la ville.

Chaque samedi avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI retrouvez **LE MONDE TELEVISION**

Gap (UDF)
L, 24 808 ; *V*, 16 949 ; *A*, 31,68 % ; *E*, 15 682

Un. d. (Bernard-Reymond, s., UDF)..... 8 712 (55,55) **31**
G. pl. (Chevallier, PS, d.)..... 6 970 (44,45) **8**

1995. - *L*, 24 113 ; *A*, 32,08 % ; *E*, 15 900. - Un. d. (Bernard-Reymond, UDF-CDS, d., m.), 5 971 (37,55) ; Un. g. (Chevallier, PS), 5 171 (32,52) ; div. d. (Manavella), 2 062 (12,97) ; Rad. (Didier), 1 211 (7,62) ; Verts (Marsauche), 795 (5) ; FN (Bickers

Le Cannet (DL)
I., 25 520 ; V., 14 808 ; A., 41,97 % ; E., 13 796
Un. d. (Tabarot, s., DL)..... 8 650 (62,70) 36
G. pl. (Garcia Abia, PS)..... 3 423 (24,81) 5
RPF (Ribet)..... 1 723 (12,49) 2

Carros (PS)
I., 6 272 ; V., 4 531 ; A., 32,64 % ; E., 4 298
G. pl. (Damiani, s., PS)..... 3 285 (76,43) 30
Un. d. (Vellutini, UDF)..... 679 (15,80) 2
LO (Bouilleaux)..... 334 (7,77) 1

Grasse (div. d.)
I., 24 656 ; V., 14 964 ; A., 39,31 % ; E., 14 540
Un. d. (Leleux, s., div. d.)..... 5 836 (40,14) BA
PC (Vassalo)..... 1 963 (13,50)
PS (Lautard)..... 1 867 (12,84)
div. d. (Fourquet)..... 1 466 (10,08)
Verts (Vinciguerra)..... 1 466 (10,08)
FN (Schenardi)..... 1 292 (8,89)
écol. (Goby)..... 650 (4,47)

Mandelieu-la-Napoule (RPR)
I., 13 422 ; V., 9 355 ; A., 30,30 % ; E., 9 092
RPR-DL (Leroy, s., RPR)..... 4 118 (45,29) BA
UDF (Lafargue)..... 3 439 (37,82)
G. pl. (Duprat, PS)..... 1 535 (16,88)
1995. - I., 11 982 ; A., 31,74 % ; E., 8 049. - div. d. (Leroy), 2 522 (31,33) ; Un. d. (Moreau, UDF, d., m.), 2 468 (30,66) ; div. d. (Lafargue), 1 537 (19,10) ; FN (Boulangeot), 694 (8,62) ; div. d. (Malige), 624 (7,75) ; div. d. (Passel), 204 (2,53).

Menton (RPR)
I., 19 741 ; V., 11 643 ; A., 41,02 % ; E., 10 871
Un. d. (Guibal, s., RPR, d.)..... 5 915 (54,41) 28
G. pl. (Gérard, PS)..... 2 415 (22,22) 4
FN (Mathieu)..... 1 309 (12,04) 2
RPF (Walton-Giacardi)..... 903 (8,31) 1
MNR (Fortin)..... 329 (3,03)
1995. - I., 20 243 ; A., 31,52 % ; E., 13 570. - Un. d. (Guibal, UDF-CDS, m.), 7 295 (53,76) ; div. d. (Giuliani), 2 997 (22,09) ; Un. g. (Seité, PS), 1 674 (12,34) ; FN (Pateurt), 1 604 (11,82).

Mougins (RPR)
I., 11 137 ; V., 6 666 ; A., 40,15 % ; E., 6 392
RPR-DL (Galy, RPR)..... 2 915 (45,60) BA
UDF (Lanza)..... 2 066 (32,32)
G. pl. (Pastorelli, div. g.)..... 946 (14,80)
div. d. (Sanchez)..... 465 (7,27)
Roger Duhalde, n.s.r.p.
1995. - I., 9 957 ; A., 39,92 % ; E., 5 910. - RPR (Duhalde, m.), 3 049 (51,59) ; div. d. (Lanza), 1 121 (18,97) ; div. (Lefevre), 957 (16,19) ; FN (Fulconis), 441 (7,46) ; div. d. (Roy), 342 (5,79).

Roquebrune-Cap-Martin (RPR)
I., 8 644 ; V., 4 725 ; A., 45,34 % ; E., 4 254
Un. d. (Cesari, s., RPR)..... 3 298 (77,53) 30
G. pl. (Olivési, PS)..... 956 (22,47) 3
1995. - I., 8 648 ; A., 38,62 % ; E., 5 106. - Un. d. (Cesari, RPR, m.), 3 017 (59,09) ; div. d. (Lorenzi), 1 298 (25,42) ; div. g. (Olivési), 791 (15,49).

Saint-Laurent-du-Var (div. d.)
I., 17 943 ; V., 11 469 ; A., 36,08 % ; E., 11 155
RPR-UDF (Revel, s., div. d.)... 3 961 (35,51) BA
div. d. (Moschetti)..... 2 466 (22,11)
MNR (Ripoll)..... 1 374 (12,32)
G. pl. (Orsatti, PS)..... 1 130 (10,13)
div. d. (Rolant)..... 1 122 (10,06)
div. d. (Marconnet, UDF diss.)..... 596 (5,34)
DL (Kuhn)..... 506 (4,54)
1995. - I., 17 588 ; A., 37,62 % ; E., 10 666. - UDF (Moschetti, div. d., m.), 3 174 (29,76) ; RPR (Revel), 2 055 (19,27) ; FN (Ripoll), 1 927 (18,07) ; Un. g. (Rolant, PS), 1 540 (14,44) ; div. d. (Marconnet), 1 202 (11,27) ; div. d. (Ramella), 398 (3,73) ; Rad. (Perna, div.), 370 (3,43).

La Trinité (PC)
I., 6 804 ; V., 4 305 ; A., 36,73 % ; E., 4 071
div. d. (Scoffié)..... 2 046 (50,26) 25
G. pl. (Broch, s., PC)..... 2 025 (49,74) 8
1995. - I., 6 791 ; A., 30,20 % ; E., 4 531. - Un. g. (Broch, PC, m.), 2 669 (58,91) ; CNI (Scoffié), 1 862 (41,09).

Valbonne (PS)
I., 5 993 ; V., 4 017 ; A., 32,97 % ; E., 3 859
G. pl. (Dauniss, s., PS)..... 2 021 (52,37) 26
Un. d. (Kaspy, DL)..... 1 501 (38,90) 6
div. d. (Spiteri)..... 337 (8,73) 1
1995. - I., 5 322 ; A., 31,68 % ; E., 3 520. - div. g. (Rolant, PS), 1 435 (40,77) ; div. d. (Vignaux, RPR), 602 (17,10) ; div. d. (Kaspy, UDF), 577 (16,39) ; div. d. (Petit, RPR), 516 (14,66) ; div. d. (Giraud, UDF), 390 (11,08).

Vallauris (div. d.)
I., 15 611 ; V., 9 279 ; A., 40,56 % ; E., 8 920
div. d. (Bongiovanni, s.)..... 2 937 (32,93) BA
div. d. (Ribero)..... 2 806 (31,46)
G. pl. (De Bandt, PS)..... 1 721 (19,29)
div. d. (Crépin, FN)..... 1 456 (16,32)
1995. - I., 15 450 ; A., 31,82 % ; E., 10 306. - div. d. (Bongiovanni), 2 469 (23,96) ; FN (Crépin), 2 365 (22,95) ; div. d. (Donnet, m.), 2 145 (20,81) ; N.C. (Gumiel, CNI), 1 837 (17,82) ; PC (Pruvost), 635 (6,16) ; PS (Cappadona), 527 (5,11) ; Verts (Jourdan), 328 (3,18).

Vence (UDF)
I., 10 506 ; V., 6 687 ; A., 36,35 % ; E., 6 348
UDF (Iacono, s.)..... 1 993 (31,40) BA
div. d. (Marchou, RPR)..... 1 603 (25,25)
div. d. (Corallo, RPR)..... 1 394 (21,96)
G. pl. (Alinat, PS)..... 1 358 (21,39)
1995. - I., 10 865 ; A., 36,54 % ; E., 6 778. - UDF (Iacono, UDF-PR, m.), 2 232 (32,93) ; RPR (Marchou), 1 884 (27,80) ; PS (Boivin), 841 (12,41) ; FN (Chabert), 580 (8,56) ; div. d. (Corallo), 454 (6,70) ; PC (Fiori), 430 (6,34) ; div. d. (Plourin), 357 (5,27).

Villeneuve-Loubet (RPF)
I., 8 883 ; V., 5 007 ; A., 43,63 % ; E., 4 795
RPF (Camou)..... 2 069 (43,15) BA
Un. d. (Paré, RPR)..... 1 393 (29,05)
G. pl. (Chignolli, PS)..... 1 031 (21,50)
MNR (Heim)..... 302 (6,30)
Lionel Luca, d. conduit une liste à Carnes
1995. - I., 7 835 ; A., 36,12 % ; E., 4 908. - RPR (Luca), 3 020 (61,53) ; div. d. (Chaminades, m.), 853 (17,38) ; div. g. (Funes), 573 (11,67) ; FN (Van-de-Velde), 462 (9,41).

BOUCHES-DU-RHÔNE

Elu au premier tour dans le 4^e secteur de Marseille, Jean-Claude Gaudin devrait aisément consolider sa majorité au second tour dans quatre autres secteurs, laissant à la gauche ses fiefs traditionnels des quartiers nord

et du centre-ville. Le MNR de Bruno Mégret, qui s'impose devant le Front national comme la première force d'extrême droite dans les Bouches-du-Rhône, sera présent dans cinq des sept secteurs marseillais où se déroulera un second tour. A Marignane, le maire, Daniel Simonpieri (MNR), est en ballottage très favorable. A Vitrolles, où Catherine Mégret (MNR) arrive en tête, la triangulaire s'annonce serrée. Le candidat MNR sera également présent au second tour à Salon-de-Provence et à Rognac. Le Parti communiste maintient ses positions : à Gardanne, Martigues et Port-de-Bouc, le maire sortant est réélu dès le premier tour ; à Aubagne et à Miramas, les élus communistes se trouvent en position favorable. La surprise vient d'Arles, où le communiste dissident Hervé Schiavetti devrait ravir le fauteuil de maire au remplaçant de Michel Vauzelle, le socialiste Paolo Toeschi, pourtant soutenu par la fédération départementale du PCF... En revanche, la situation du PCF est périlleuse à La Ciotat. Ailleurs dans le département, le Parti socialiste est stable même si, à Aix-en-Provence, Jean-François Picheral n'atteint pas le score pronostiqué par les sondages. La gauche officielle affrontera à Istres l'ex-socialiste François Bernardini, qui se trouve en tête à l'issue du premier tour, en ballottage très favorable.

MARSEILLE (DL)

I., 411 520 ; V., 214 637 ; A., 47,84 % ; E., 206 678
Un. d. (Gaudin, s., DL, sén.)..... 82 234 (39,79) BA
G. pl. (Olméta, PS)..... 62 418 (30,20)
MNR (Mégret)..... 21 579 (10,44)
FN (Gros)..... 15 113 (7,31)
div. (Balouzat)..... 9 446 (4,57)
RPF (Franceschi)..... 6 409 (3,10)
LCR ()..... 4 395 (2,13)
LO ()..... 2 438 (1,18)
ext. g. ()..... 1 380 (0,67)
div. d. ()..... 851 (0,41)
PT ()..... 415 (0,20)
1995. - I., 435 842 ; A., 45,02 % ; E., 234 664. - Un. d. (J., UDF-PR), 85 006 (36,22) ; Un. g. (Weygand, PS, pr. c.g.), 67 426 (28,73) ; FN (Perdomo), 51 621 (22,00) ; div. g. (Pezet, PS diss.), 14 188 (6,05) ; div. (Rocca-Serra), 11 202 (4,77) ; div. (), 3 626 (1,55) ; écol. (), 1 595 (0,68) ; LO (), 0 (0,00).

Marseille, 1^{er} secteur (DL)

I., 37 694 ; V., 19 317 ; A., 48,75 % ; E., 18 593
Un. d. (Roatta, s., DL, d.)..... 8 108 (43,61) BA
G. pl. (Sanmarco, PS)..... 4 529 (24,36)
MNR (Fayard)..... 1 797 (9,66)
LCR (Johsua)..... 1 209 (6,50)
FN (Blanc)..... 1 077 (5,79)
div. (Joire)..... 726 (3,90)
RPF (Franceschi)..... 543 (2,92)
div. (Mayer)..... 426 (2,29)
div. d. (Mattout)..... 178 (0,96)
1995. - I., 41 360 ; A., 45,27 % ; E., 22 216. - Un. d. (Roatta, UDF-PR, d.), 9 238 (41,58) ; Un. g. (Sanmarco, PS), 4 975 (22,39) ; FN (Blanc), 4 466 (20,10) ; div. g. (Laffitte), 1 516 (6,82) ; div. (Rocca-Serra), 1 449 (6,52) ; LO (Grenier), 572 (2,57).

Marseille, 2^e secteur (PS)

I., 27 850 ; V., 14 338 ; A., 48,52 % ; E., 13 672
G. pl. (Guérini, s., PS, sén.)..... 5 156 (37,71) BA
Un. d. (Mazet, RPR)..... 3 782 (27,66)
MNR (Cantrel)..... 1 455 (10,64)
FN (Aucouturier)..... 1 288 (9,42)
LCR (Castan)..... 660 (4,83)
LO (Pécourt)..... 513 (3,75)
RPF (Grange)..... 447 (3,27)
div. (Balouzat)..... 371 (2,71)
1995. - I., 31 332 ; A., 44,61 % ; E., 16 838. - Un. g. (Guérini, PS), 6 200 (36,82) ; FN (Roussel), 4 268 (25,35) ; Un. d. (Dimco, div. d.), 3 756 (22,31) ; div. g. (Léonetti, m.), 1 398 (8,30) ; div. (Caroui), 637 (3,96) ; div. (Persia), 297 (1,76) ; div. (Le Gall), 252 (1,50).

Marseille, 3^e secteur (RPR)

I., 47 075 ; V., 25 600 ; A., 45,62 % ; E., 24 731
Un. d. (Muselier, RPR, d.)..... 10 770 (43,55) BA
G. pl. (Olméta, PS)..... 6 234 (25,21)
MNR (Munier)..... 2 512 (10,16)
FN (Rayé)..... 1 651 (6,68)
LCR (Pagani)..... 1 165 (4,71)
div. (Durand)..... 1 015 (4,10)
RPF (Persia)..... 795 (3,21)
div. d. (Santoni)..... 343 (1,39)
PT (Lefaucheur)..... 246 (0,99)
Bruno Gilles est sur la liste de Renaud Muselier
1995. - I., 50 463 ; A., 44,66 % ; E., 27 270. - Un. d. (Muselier, RPR, d.), 11 187 (41,02) ; Un. g. (Rosmini, PS), 7 134 (26,16) ; FN (Rayé), 5 587 (20,49) ; div. (Aubanel), 1 735 (6,36) ; div. g. (Cordessee), 1 627 (5,97).

Marseille, 4^e secteur (DL)

I., 67 009 ; V., 35 747 ; A., 46,65 % ; E., 34 530
Un. d. (Gaudin, DL, sén.)..... 18 022 (52,19) 13
G. pl. (Poncet-Ramade, Verts)..... 7 926 (22,95) 2
MNR (Van Gaver)..... 2 498 (7,23)
FN (Gros)..... 2 027 (5,87)
PC+ (Toeschi, s.)..... 2 446 (11,49)
Verts (Viterbi-Aubel)..... 963 (4,52)
div. (Bouchikhi)..... 604 (2,84)
LO (Leclerc)..... 498 (2,34)
1995. - I., 75 666 ; A., 40,52 % ; E., 44 297. - PS (Jean), 13 323 (30,08) ; Un. d. (Raimond, RPR, d.), 10 373 (23,42) ; FN (Barillier), 5 678 (12,82) ; div. d. (Joissains, Rad.), 5 293 (11,95) ; PC (Jean), 3 555 (8,03) ; div. d. (de Peretti), 2 295 (5,18) ; div. g. (Nancy, PS diss.), 2 178 (4,92) ; écol. (Roche, Verts), 1 431 (3,23) ; div. g. (Mattei), 171 (0,39).

Arles (PS)

I., 33 423 ; V., 22 223 ; A., 33,51 % ; E., 21 282
PC diss. (Schiavetti)..... 7 031 (33,04) BA
Un. d. (Vernet, div. d.)..... 4 871 (22,89)
PC+ (Toeschi, s.)..... 4 869 (22,88)
PSNT (Scifo)..... 2 446 (11,49)
Verts (Viterbi-Aubel)..... 963 (4,52)
div. (Bouchikhi)..... 604 (2,84)
LO (Leclerc)..... 498 (2,34)
1995. - I., 33 823 ; A., 33,68 % ; E., 21 671. - Un. g. (Vauzelle, PS), 10 427 (48,11) ; Un. d. (Camoïn, RPR, m.), 7 812 (36,05) ; div. d. (Souque, MPF), 1 452 (6,70) ; div. (Pras), 801 (3,70) ; div. g. (Casanova), 777 (3,59) ; div. g. (Vicomet, Rad.), 402 (1,86).

Aubagne (PC)

I., 27 730 ; V., 17 041 ; A., 38,55 % ; E., 16 277
PC+ (Tardito, s., d.)..... 7 891 (48,48) BA
Un. d. (Barthélémy, RPR)..... 4 852 (29,81)
MNR (Roubaud)..... 1 270 (7,80)
Verts (Heumann)..... 1 231 (7,56)
RPF (Careghi)..... 1 033 (6,35)
1995. - I., 27 235 ; A., 32,53 % ; E., 18 015. - Un. g. (Tardito, PC, d., m.), 8 665 (48,10) ; Un. d. (Deflesselles, UDF-PR), 5 245 (29,11) ; FN (Leautier), 2 210 (12,27) ; div. g. (Lucia, Rad.), 1 173 (6,51) ; div. d. (Careghi), 722 (4,01).

Berre-l'Étang (div. g.)

I., 7 643 ; V., 5 495 ; A., 28,10 % ; E., 5 176
div. g. (Andréoni, s.)..... 3 993 (77,14) 30
PC (Appéré, div. d.)..... 1 183 (22,86) 3
1995. - I., 7 257 ; A., 23,52 % ; E., 5 343. - div. g. (Andréoni, m.), 3 697 (69,19) ; PC (Deixonne), 1 070 (20,03) ; div. d. (Fenuill, RPR diss.), 576 (10,78).

Bouc-Bel-Air (DL)

I., 9 202 ; V., 6 333 ; A., 31,18 % ; E., 6 107
Un. d. (Mallié, s., DL)..... 3 438 (56,30) 27
div. d. (Dominati)..... 1 358 (22,24) 3
G. pl. (Ré, PC)..... 852 (13,95) 2
MNR (Naymeh)..... 459 (7,52) 1
23 juin 1996 - I., 8 484 ; A., 38,41 % ; E., 5 107. - Un. d. (Mallié, UDF-PR), 2 020 (39,55) ; Un. g. (Dominati, PC), 1 401 (27,43) ; div. d. (Pradon), 738 (14,45) ; div. d. (Viala), 513 (10,05) ; FN (Foures), 435 (8,52).

- Marseille, 7^e secteur (PS)
I., 65 684 ; V., 33 562 ; A., 48,90 % ; E., 32 296
G. pl. (Andrieux, PS, d.)..... 12 008 (37,18) BA
Un. d. (Bourgat, div. d.)..... 9 277 (28,72)
MNR (Megret)..... 4 570 (14,15)
FN (Ravier)..... 2 926 (9,06)
LO (Grenier)..... 1 296 (4,01)
div. (Thomas)..... 1 151 (3,56)
RPF (Chourau)..... 1 068 (3,31)
Georges Hovsepian figure sur la liste de Sylvie Andrieux
1995. - I., 70 156 ; A., 46,57 % ; E., 36 636. - Un. g. (Weygand, PS, pr. c.g.), 13 732 (37,48) ; FN (Gros), 9 627 (26,28) ; Un. d. (Leccia, RPR, d.), 9 612 (26,24) ; div. g. (Caducha), 2 084 (5,69) ; div. (Siouff), 1 581 (4,32).

Marseille, 8^e secteur (PC)

I., 37 341 ; V., 18 171 ; A., 51,34 % ; E., 17 377
G. pl. (Hermier, s., PC, d.)..... 7 635 (43,94) BA
Un. d. (Susini, RPR)..... 3 761 (21,64)
MNR (Savon)..... 2 372 (13,65)
FN (Baumann)..... 1 612 (9,28)
LO (Moyen)..... 629 (3,62)
div. (Cristofol)..... 626 (3,60)
RPF (Fredenucci)..... 573 (3,30)
PT (de Haro)..... 169 (0,97)
1995. - I., 40 373 ; A., 47,25 % ; E., 20 927. - Un. g. (Hermier, PC, d.), 7 577 (36,21) ; FN (Baumann), 5 746 (27,46) ; Un. d. (Chatel, RPR), 3 794 (18,13) ; div. g. (Sasal, m.), 1 923 (9,19) ; div. g. (Christofol), 1 140 (5,45) ; div. (Broc), 586 (2,80) ; div. (Villodre), 161 (0,77).

Allauch (PS)

I., 14 779 ; V., 9 066 ; A., 38,66 % ; E., 7 323
G. pl. (Povinel, s., PS)..... 7 323 (100) 33
1995. - I., 14 252 ; A., 32,28 % ; E., 9 392. - div. g. (Povinel, l., m.), 3 915 (41,68) ; Un. d. (Gallet de Santerre, div. d.), 1 325 (14,11) ; div. d. (Simoni, UDF-PR diss.), 1 297 (13,81) ; div. g. (Olivier), 1 023 (10,89) ; FN (Gonzalez), 957 (10,19) ; div. g. (Davier), 875 (9,32).

Châteauneuf-lès-Martigues (PS)

I., 8 230 ; V., 5 628 ; A., 31,62 % ; E., 5 102
G. pl. (d'Attilio, s., PS, sén.)..... 3 630 (71,15) 29
div. d. (Gidde)..... 1 472 (28,85) 4
1995. - I., 7 737 ; A., 24,85 % ; E., 5 449. - Un. g. (d'Attilio, PS, d., m.), 4 403 (80,80) ; FN (Peth), 1 046 (19,20).

La Ciotat (PC)

I., 24 452 ; V., 16 092 ; A., 34,19 % ; E., 15 544
PC+ (Sanna, s.)..... 4 800 (30,88) BA
RPR-DL (Boré, RPR)..... 3 312 (21,31)
RPF (Bonan)..... 1 679 (10,80)
div. (Chabaud)..... 1 615 (10,39)
FN (Melin)..... 1 504 (9,68)
div. g.+ (Colin)..... 1 474 (9,48)
UDF (Benedetti)..... 1 160 (7,46)
1995. - I., 23 765 ; A., 31,74 % ; E., 15 760. - Un. d. (Tixier, UDF-CDS), 4 130 (26,21) ; PC (Sana), 3 573 (22,67) ; PS (Colliard), 2 580 (16,37) ; div. d. (Bonan, UDF-PSD diss.), 2 476 (15,71) ; div. (Buscetti, div. d.), 2 273 (14,42) ; écol. (Eliard, Verts), 728 (4,62).

Marignane (MNR)

I., 20 499 ; V., 13 623 ; A., 33,54 % ; E., 15 213
MNR (Simonpieri, s.)..... 6 317 (47,81) BA
Un. d. (Martin, DL)..... 2 201 (16,66)
PS+ (Parrenin)..... 1 544 (11,69)
Verts+ (Aoudouct)..... 1 249 (9,45)
RPF (Tarelli)..... 902 (6,83)
div. (Bratucci, div. d.)..... 682 (5,16)
FN (Cadalén)..... 318 (2,41)
1995. - I., 20 218 ; A., 30,87 % ; E., 13 720. - FN (Simonpieri), 4 596 (33,50) ; Un. d. (Montagnac, UDF-PR), 3 180 (23,18) ; div. d. (Martin), 2 979 (21,71) ; Un. g. (Cerat, PS), 2 965 (21,61).

Plan-de-Cuques (div. d.)

I., 7 724 ; V., 5 263 ; A., 31,86 % ; E., 5 124
div. (Bertrand, s., div. d.)..... 2 356 (45,98) BA
Un. d. (Robineau, RPR)..... 1 313 (25,62)
div. d. (Safar)..... 846 (16,51)
G. pl. (Hatem, PS)..... 609 (11,89)
1995. - I., 7 575 ; A., 28,09 % ; E., 5 353. - div. d. (Bertrand), 2 507 (46,83) ; Un. d. (Siccardi, RPR), 1 923 (35,92) ; FN (Blanc), 341 (6,37) ; div. g. (Deleuil), 311 (5,81) ; Un. g. (Pagès, PC), 271 (5,06).

Septèmes-les-Vallons (PC)

I., 7 136 ; V., 3 821 ; A., 46,45 % ; E., 3 143
G. pl. (Molino, s., PC)..... 3 143 (100) 33
1995. - I., 7 127 ; A., 31,61 % ; E., 4 735. - Un. g. (Ferrandi, PC, m.), 2 650 (55,97) ; div. g. (Sobrero), 1 462 (30,88) ; div. g. (Daumas), 623 (13,16).

Aix-en-Provence (PS)

I., 73 903 ; V., 42 782 ; A., 42,11 % ; E., 40 882
PS+ (Picheral, s., sén.)..... 13 551 (33,15) BA
div. d. (Joissains-Masini)..... 6 725 (16,45)
UDF (de Peretti)..... 5 680 (13,89)
RPR-DL (Chorro, RPR)..... 5 679 (13,89)
MNR (Barillier)..... 3 986 (9,75)
div. g.+ (Ambrogiani)..... 3 320 (8,12)
LCR (Hubert)..... 1 941 (4,75)
1995. - I., 75 666 ; A., 40,52 % ; E., 44 297. - PS (Jean), 13 323 (30,08) ; Un. d. (Raimond, RPR, d.), 10 373 (23,42) ; FN (Barillier), 5 678 (12,82) ; div. d. (Joissains, Rad.), 5 293 (11,95) ; PC (Jean), 3 555 (8,03) ; div. d. (de Peretti), 2 295 (5,18) ; div. g. (Nancy, PS diss.), 2 178 (4,92) ; écol. (Roche, Verts), 1 431 (3,23) ; div. g. (Mattei), 171 (0,39).

Saint-Martin-de-Crau (PS)

I., 7 692 ; V., 5 459 ; A., 29,03 % ; E., 5 122
G. pl. (Vulpian, s., PS)..... 3 913 (76,40) 29
div. (Cargnino)..... 1 209 (23,60) 4
1995. - I., 5 554 ; A., 6,88 % ; E., 4 926. - PS (Vulpian, m.), 3 728 (75,68) ; Un. d. (Winter, RPR), 1 198 (24,32).

Salon-de-Provence (UDF)

I., 22 680 ; V., 15 453 ; A., 31,87 % ; E., 14 790
Un. d. (Kert, UDF, d.)..... 4 226 (28,57) BA
PS+ (Blanc)..... 4 200 (28,40)
MNR (Adam)..... 3 775 (25,52)
div. (Remignon)..... 1 669 (11,28)
PC+ (Glasse)..... 920 (6,22)
André Vallet, sén., n.r.s.p.
1995. - I., 22 657 ; A., 30,11 % ; E., 15 341. - Un. d. (Vallet, UDF-rad, m.), 4 969 (32,39) ; FN (Adam), 4 072 (26,54) ; Un. g. (Aim, div. g.), 2 822 (18,40) ; div. d. (Kert, U

Roquebrune-sur-Argens (div. d.)
 L, 8 232; V, 5 687; A, 30,92 %; E, 5 548

Un. d. (Serra, s., div. d.)..... 2 209 (39,82) **BA**
div. d. (Jousse)..... 2 127 (38,34)
G. pl. (Vegas, PS)..... 758 (13,66)
FN (Adelantado)..... 454 (8,18)

1995. - L, 7 302; A, 30,27 %; E, 4 913. - Un. d. (Serra, UDF-PR, m.), 2 452 (42,91); div. d. (Jousse), 1 191 (24,24); div. d. (Martin, rég.), 701 (14,27); FN (Adelantado), 569 (11,58).

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (div. d.)
 L, 8 534; V, 5 350; A, 37,31 %; E, 5 052

Un. d. (Lanfranchi, s., div. d.)..... 2 972 (58,83) **27**
div. g.+ (Rosio)..... 1 526 (30,21) **5**
Verts (Raignault)..... 554 (10,97) **1**

1995. - L, 7 108; A, 32,47 %; E, 4 567. - div. g. (Lanfranchi), 1 874 (41,03); Un. d. (Filippi, RPR), 968 (21,20); div. g. (Basacco), 587 (12,85); PS (Saint-Germain), 571 (12,50); écol. (Pipino, Verts), 567 (12,42).

Sainte-Maxime (RPR)
 L, 0; V, 0; A, 0,00 %; E, 0

Un. d. (Rolland, s., RPR)..... 0 (0,00)
div. d. (Arnaud)..... 0 (0,00)

1995. - L, 7 901; A, 28,68 %; E, 5 482. - div. d. (Rolland), 1 178 (21,49); div. d. (Arnal), 981 (17,89); div. d. (Mathieu), 737 (13,44); RPR (Tirabassi), 715 (13,04); div. g. (Hechter), 702 (12,81); UDF (Corbière, UDF-PR), 609 (11,11); div. d. (Blanc de La Naute), 351 (6,40); div. d. (Lubert), 209 (3,81).

Saint-Raphaël (RPR)
 L, 24 841; V, 14 841; A, 40,26 %; E, 14 362

Un. d. (Ginesta, s., RPR)..... 6 916 (48,15) **BA**
G. pl. (Laugier, PS)..... 2 952 (20,55)
div. d. (Laredo)..... 1 761 (12,26)
RPF (Pasqua)..... 1 379 (9,60)
FN (Pierrot)..... 1 354 (9,43)

1995. - L, 22 348; A, 38,86 %; E, 13 235. - RPR (Ginesta), 5 316 (40,17); UDF (Omedée, RPR, m.), 3 261 (24,64); div. g. (Gourel, PS), 2 011 (15,19); FN (Pierrot), 1 429 (10,80); ext. d. (Barisain-Monrose), 1 218 (9,20).

Sanary-sur-Mer (DL)
 L, 13 390; V, 9 118; A, 31,90 %; E, 8 949

DL (Bernhard, s.)..... 4 311 (48,17) **BA**
RPR-UDF (Vernières, div. d.)..... 2 546 (28,45)
PS+ (Escarguel)..... 749 (8,37)
div. d. (Chagniot)..... 646 (7,22)
div. g. (Rouvier)..... 410 (4,58)
PC (Turcan)..... 287 (3,21)

1995. - L, 13 037; A, 35,62 %; E, 8 243. - UDF (Bernhard, UDF-PR, m.), 2 987 (36,24); div. d. (Ivaldi), 2 826 (34,28); div. d. (Chagnot), 1 441 (17,48); PS (Escarguel), 989 (12,00).

La Seyne-sur-Mer (PC)
 L, 39 860; V, 21 843; A, 45,20 %; E, 21 012

PC+ (Paul, s.)..... 4 798 (22,83) **BA**
Un. d. (Paecht, UDF)..... 4 397 (20,93)
div. g. (Martineq)..... 2 914 (13,87)
RPF (Pin)..... 2 527 (12,03)
div. d. (Capobianco)..... 1 867 (8,89)
Verts (Reverdito, div. g.)..... 1 790 (8,52)
FN (de Maynard)..... 1 606 (7,64)
MNR (Perea)..... 903 (4,30)
PT (Gay)..... 210 (1,00)

1995. - L, 41 281; A, 39,41 %; E, 24 580. - div. g. (Paul, PC), 8 171 (33,24); FN (Lecocq), 4 146 (16,87); div. d. (Martineq, div. g.), 4 054 (16,49); Un. d. (Hérissou, RPR, m.), 3 996 (16,26); div. d. (Paecht, UDF-PR diss.), 2 942 (11,97); div. d. (Scaglia), 965 (3,93); div. d. (Bigeni), 306 (1,24).

Six-Fours-les-Plages (RPR)
 L, 25 672; V, 14 961; A, 41,72 %; E, 14 519

Un. d. (Vialatte, s., RPR)..... 8 460 (58,27) **29**
G. pl. (Macio, PC)..... 2 258 (15,55) **3**
FN (Grelin)..... 1 485 (10,23) **1**
div. d. (Doublet)..... 1 426 (9,82) **1**
div. d. (Tamburi)..... 890 (6,13) **1**

1995. - L, 23 607; A, 35,89 %; E, 14 849. - RPR (Vialatte), 4 393 (29,58); div. d. (Montolio), 2 762 (18,60); UDF (Babize, UDF-PR), 2 491 (16,78); FN (Icard), 1 570 (10,57); div. d. (Bodino, UDF-PR), 1 533 (10,32); div. d. (Allibert), 1 313 (8,84); PS (Pesce), 787 (5,30).

Solliès-Pont (DL)
 L, 6 781; V, 4 662; A, 31,25 %; E, 4 468

div. d. (Capifali)..... 1 823 (40,80) **BA**
Un. d. (Duhamel, s., DL)..... 1 190 (26,63)
G. pl. (Olivieri, PS)..... 988 (22,11)
div. g. (Pirault)..... 467 (10,45)

1995. - L, 6 015; A, 29,08 %; E, 4 107. - div. d. (Duhamel), 1 150 (28,00); div. g. (Autron), 1 075 (26,17); div. d. (Durier, RPR), 1 047 (25,49); PS (Pirault), 835 (20,33).

La Valette-du-Var (RPR)
 L, 15 404; V, 9 540; A, 38,07 %; E, 9 231

Un. d. (Hummel, DL)..... 4 137 (44,82) **BA**
G. pl. (Gurreri, PS)..... 2 069 (22,41)
div. d. (Di Iorio)..... 1 322 (14,32)
RPF (Rollandin)..... 1 024 (11,09)
FN (Renand)..... 679 (7,36)
Jacques Roux, n.s.r.p.

1995. - L, 14 628; A, 38,52 %; E, 8 773. - Un. d. (Roux, RPR, m.), 3 090 (35,22); UDF diss. (Rollandin, UDF), 2 274 (25,92); Un. d. (Gurreri, PS), 1 843 (21,01); FN (Colombani), 1 566 (17,85).

VAUCLUSE

A Avignon, Marie-Josée Roig, maire RPR, est passée à 62 voix de sa réélection dès le 11 mars. L'appel lancé aux électeurs de droite de voter utile dès le premier tour a été entendu : non seulement M^{me} Roig inflige un cuisant revers à la ministre de l'emploi, mais elle réduit brutalement le score de Thibaut de la Tocnaye (FN), qui recule de plus de 13 points par rapport à 1995 et ne peut se maintenir. A Arance, Jacques Bompard s'enracine, alors que les scores du Front national s'érodent, voire s'effondrent, dans la plupart des villes du Vaucluse. Le maire sortant a, en effet, été réélu dès le premier tour en frôlant la barre de 60 % des voix, avec une participation plus élevée qu'il y a six ans. Cette élection a provoqué de violentes réactions dans les quartiers, où plusieurs voitures ont été incendiées. A Bollène, Marie-Claude Bompard, l'épouse du maire d'Orange, arrive en tête, devant le maire sortant, Marc Serein (PS). A Valréas, le député RPR Thierry Mariani a été réélu sans problème, comme le député socialiste André Borel à Perthuis. A Carpentras, le maire sortant, Jean-Claude Andrizy (DL), ne paraît pas menacé, en dépit d'une triangulaire, le 18 mars, face au socialiste Michel Bayet et au Front national Guy Macary. A Cavillon, Maurice Giro (div. d.) arrive en tête, mais la situation est confuse, cinq listes étant en position de se maintenir. Le MNR peut rester en lice dans toutes les villes où il avait des candidats, à l'exception du leader départemental, André Bonnet, qui n'a obtenu que 2 % à Avignon.

Avignon (RPR)
 L, 51 636; V, 33 816; A, 34,51 %; E, 32 820

Un. d. (Roig, s., RPR)..... 16 348 (49,81) **BA**
G. pl. (Guigou, PS, min.)..... 10 349 (31,53)
FN (de la Tocnaye)..... 2 914 (8,88)
div. g. (Rodríguez)..... 1 255 (3,82)
MNR (Bonnet)..... 850 (2,59)
div. d. (Augustin)..... 757 (2,31)
PT (Prunet)..... 347 (1,06)

1995. - L, 53 622; A, 36,96 %; E, 31 891. - Un. d. (Roig, RPR, d.), 9 713 (30,46); Un. g. (Ravier, PS, m.), 9 079 (28,47); FN (de la Tocnaye), 7 115 (22,31); div. d. (Roux, UDF-rad.), 2 947 (9,24); div. d. (Peyre), 1 406 (4,41); div. d. (Fidenti, GE), 929 (2,91); PT (Prunet), 702 (2,20).

Apt (PS)
 L, 7 242; V, 4 511; A, 37,71 %; E, 4 320

Un. d. (Doucende, div. d.)..... 1 538 (35,60) **BA**
div. g. (Chevalier, PS)..... 1 461 (33,82)
div. g. (Rolland)..... 866 (20,05)
Verts (Fourquet)..... 455 (10,53)
Pierre Boyer, n.s.r.p.

1995. - L, 7 489; A, 31,31 %; E, 4 969. - Un. g. (Boyer, PS, m.), 2 223 (44,74); Un. d. (Doucende, RPR), 1 325 (26,67); FN (Lamy), 777 (15,64); div. d. (Bezou, RPR), 644 (12,96).

Bollène (PS)
 L, 9 511; V, 6 495; A, 31,71 %; E, 6 149

FN (Bompard)..... 2 109 (34,30) **BA**
PS (Serein, s.)..... 2 005 (32,61)
PC+ (Villota)..... 996 (16,20)
Un. d. (Bressieux, RPR)..... 675 (10,98)
div. d. (Nercessian)..... 364 (5,92)

1995. - L, 9 383; A, 30,46 %; E, 6 275. - div. g. (Genton, PS, m.), 2 364 (37,67); Un. g. (Sabatier, PC), 2 107 (33,58); Un. d. (Monlong, div. d.), 1 804 (28,75).

Carpentras (DL)
 L, 17 453; V, 10 396; A, 40,43 %; E, 10 044

Un. d. (Andrizy, s., DL)..... 3 593 (35,77) **BA**
G. pl. (Bayet, PRG)..... 2 784 (27,72)
FN (Macary)..... 2 075 (20,66)
div. d. (David)..... 825 (8,21)
div. d. (Augier)..... 767 (7,64)

1995. - L, 16 702; A, 38,44 %; E, 10 044. - Un. d. (Andrieu, UDF, m.), 3 398 (33,83); div. g. (Bayet, PS), 2 359 (23,49); FN (Macary), 2 231 (22,21); div. d. (Albertini, RPR), 1 517 (15,10); écol. (Magnat, Verts), 539 (5,37).

Cavaillon (div. d.)
 L, 14 752; V, 9 010; A, 38,92 %; E, 8 355

Un. d. (Giro, s., div. d.)..... 2 617 (31,32) **BA**
div. d. (Dominique)..... 1 548 (18,53)
PS (Attard)..... 1 326 (15,87)
div. g.+ (Morand)..... 1 109 (13,27)
MNR (Absil)..... 858 (10,27)
FN (Michel)..... 483 (5,78)
div. (Roux)..... 414 (4,96)

AIN

A Bourg-en-Bresse et à Oyonnax, l'abstention est supérieure de près de 10 points à la moyenne départementale. Deux triangulaires s'y profilent, avec le maintien du MNR au second tour. A Bourg-en-Bresse, cette situation devrait profiter au député et maire sortant André Godin (PS), mis en difficulté par Jean-Michel Bertrand (RPR), dont la campagne était axée sur le thème de l'insécurité. A Oyonnax, Jacques Gobet (RPR) est en mesure de reprendre l'hôtel de ville, laissé par le député et maire sortant, Lucien Guichon (RPR). Gérard Armand (RPR), à Bellegarde-sur-Valserine, et Gilles Piralla (RPR), à Ambérieu-en-Bugey, l'emportent sans problème dès le premier tour, bien que le second ait dû affronter une liste concurrente de droite. La situation est en revanche plus confuse à Belley, où la liste dirigée par Alain Lausi et soutenue par Charles Millon (DLC), député et maire sortant, candidat à la mairie de Lyon, arrive seulement en troisième position, devancée par le premier adjoint de M. Millon, Jean-Claude Travers (RPR), et par le conseiller général Pierre Caroz (DVG). A quelques exceptions près, les maires sortants se sont vus favorisés dans les villes de plus de 3 500 habitants.

Bourg-en-Bresse (PS)
 L, 22 329; V, 12 278; A, 45,01 %; E, 11 695

G. pl. (Godin, s., PS, d.)..... 5 132 (43,88) **BA**
Un. d. (Bertrand, RPR)..... 4 813 (41,15)
MNR (Veillerot)..... 1 207 (10,32)
LCR (Guenard-Gerbaud)..... 543 (4,64)

1995. - L, 22 810; A, 44,45 %; E, 12 309. - Un. g. (Godin, PS), 5 752 (46,73); Un. d. (Morin, UDF-rad., m.), 4 377 (35,56); FN (Veillerot), 1 363 (11,07); div. d. (Billard, CNI), 817 (6,64).

Ambérieu-en-Bugey (RPR)
 L, 7 137; V, 4 162; A, 41,68 %; E, 3 869

Un. d. (Piralla, s., RPR)..... 1 995 (51,56) **26**
G. pl. (Fontanière, PS)..... 1 081 (27,94) **4**
div. d. (Bordes)..... 793 (20,50) **3**

1995. - L, 6 924; A, 38,69 %; E, 4 133. - RPR (Piralla), 1 289 (31,19); div. d. (Bolliet, m.), 1 153 (27,90); div. g. (Combiar), 740 (17,90); PC (Roustit), 537 (12,99); div. d. (Armand, UDF), 414 (10,02).

Bellegarde-sur-Valserine (RPR)
 L, 5 745; V, 3 272; A, 43,05 %; E, 3 087

Un. d. (Armand, s., RPR)..... 1 959 (63,46) **27**
G. pl. (Monloubou, PRG)..... 1 128 (36,54) **6**

9 mars 1997. - L, 5 975; A, 29,71 %; E, 4 145. - Un. d. (Armand, RPR, c.m.), 1 866 (45,02); Un. g. (Tourner, PS, c.m.), 1 160 (27,99); FN (Rousseau), 599 (14,45); div. g. (Fillion, c.m.), 520 (12,55).

Oyonnax (RPR)
 L, 10 103; V, 5 683; A, 43,75 %; E, 5 410

Un. d. (Gobet, RPR)..... 2 440 (45,10) **BA**
G. pl. (Arpin, PC)..... 1 693 (31,29)
MNR (Clavel)..... 980 (18,11)
div. g. (Lamberthod)..... 297 (5,49)
Lucien Guichon, d., n.s.r.p.

L'Isle-sur-la-Sorgue (div. d.)
 L, 11 318; V, 7 886; A, 30,32 %; E, 7 483

G. pl. (Fuillet, PS)..... 3 107 (41,52) **BA**
Un. d. (Soubrat, s., div. d.)..... 1 920 (25,66)
div. d. (Gonzalves)..... 1 403 (18,75)
div. d. (Moretti)..... 1 053 (14,07)

1995. - L, 11 285; A, 28,84 %; E, 7 883. - div. d. (Vasse), 2 884 (36,59); div. d. (Bouffier, m.), 1 848 (23,44); Un. g. (Fuillet, PS), 1 514 (19,21); div. d. (Marseille, UDF-PR), 908 (11,52); div. d. (Gonzalves), 729 (9,25).

Orange (FN)
 L, 15 842; V, 12 063; A, 23,85 %; E, 11 617

FN (Bompard, s.)..... 6 967 (59,97) **29**
RPR (Agostini)..... 1 857 (15,99) **3**
PS (Beyroud)..... 1 800 (15,49) **2**
div. g. (Hautant)..... 779 (6,71) **1**
div. g. (Boukezoulla)..... 214 (1,84)

1995. - L, 16 497; A, 32,44 %; E, 10 874. - FN (Bompard), 3 411 (31,37); div. g. (Labbé, m.), 2 800 (25,75); Un. d. (de Bonadona, RPR), 2 502 (23,01); div. d. (Nouveau, RPR diss.), 1 109 (10,20); div. g. (Vaton, rég.), 1 052 (9,67).

Pernes-les-Fontaines (div. d.)
 L, 6 939; V, 5 029; A, 27,53 %; E, 4 685

div. d. (Gabert, s.)..... 2 963 (63,24) **27**
G. pl. (Danx, PS)..... 1 154 (24,63) **4**
div. d. (Rey, UDF)..... 568 (12,12) **2**

Pertuis (PS)
 L, 11 762; V, 7 897; A, 32,86 %; E, 7 466

PS (Borel, s., d.)..... 4 027 (53,94) **26**
div. d. (Pelenc)..... 3 439 (46,06) **7**

1995. - L, 11 144; A, 31,82 %; E, 7 464. - div. g. (Borel, PS, m.), 2 543 (34,07); div. d. (Fructus), 1 456 (19,51); Un. d. (Fachaux, RPR), 1 109 (14,86); div. g. (Grangeon, PC), 859 (11,51); div. d. (Dallest), 760 (10,18); FN (Guesdon), 737 (9,87).

Le Pontet (div. d.)
 L, 10 474; V, 6 816; A, 34,92 %; E, 6 313

div. d. (Cortade, s.)..... 4 091 (64,80) **28**
G. pl. (Bouyol, PS)..... 2 222 (35,20) **5**

1995. - L, 9 878; A, 32,47 %; E, 6 381. - Un. d. (Cortade, div. d., m.), 3 446 (54,00); Un. g. (Bouyol, PS), 1 646 (25,80); div. d. (Beaufrière), 1 289 (20,20).

Sorgues (RPF)
 L, 9 962; V, 7 071; A, 29,02 %; E, 8 554

div. d. (Milon, s., RPF)..... 4 065 (59,31) **27**
G. pl. (Sauthier, PC)..... 1 597 (23,30) **4**
FN (Roux)..... 1 192 (17,39) **2**

1995. - L, 9 940; A, 24,56 %; E, 7 357. - Un. d. (Milon, RPR, m.), 3 580 (48,66); FN (Teboul), 1 510 (20,02); Un. g. (Valenti, PC), 1 349 (18,34); div. d. (Santuci, RPR diss.), 918 (12,48).

Valence (RPR)
 L, 38 126; V, 22 989; A, 39,70 %; E, 22 295

Un. d. (Labaune, s., RPR)..... 13 128 (58,88) **40**
G. pl. (Rivasi, div. g., d.)..... 7 756 (34,79) **9**
FN (Tinlan)..... 889 (3,99)
MNR (Roustan)..... 522 (2,34)

1995. - L, 38 124; A, 39,23 %; E, 22 540. - Un. g. (Pesce, PS, m.), 9 993 (44,33); Un. d. (Labaune, RPR, d.), 9 744 (43,23); FN (Rosset), 2 803 (12,44).

Bourg-lès-Valence (div. g.)
 L, 12 432; V, 7 156; A, 42,44 %; E, 6 774

G. pl. (Piras, PS, sén.)..... 2 501 (36,92) **BA**
Un. d. (Ambrose, div. d.)..... 2 171 (32,05)
div. g. (Michalet)..... 2 102 (31,03)
Jacques Reynaud, n.s.r.p.

1995. - L, 12 306; A, 39,24 %; E, 7 297. - Un. g. (Reynaud, div. g., m.), 3 207 (43,95); div. g. (Maurice), 1 551 (21,26); div. d. (Andrieu), 983 (13,47); FN (Munoz), 783 (10,73); Un. d. (Fleuriot, UDF), 773 (10,59).

Montélimar (div. d.)
 L, 20 128; V, 13 001; A, 35,41 %; E, 12 593

Un. d. (Reynier, UDF)..... 4 573 (36,31) **BA**
G. pl. (Coutard, MDC)..... 4 570 (36,29)
div. d. (Fauchille)..... 2 228 (17,69)
MNR (Michel)..... 1 222 (9,70)

1995. - L, 19 158; A, 31,47 %; E, 12 805. - Un. d. (Cornillet, UDF-rad., d., m.), 5 790 (45,22); Un. g. (Fort, PS), 4 700 (36,70); FN (Rosello), 959 (7,49); RPR diss. (Froment, RPR), 793 (6,19); div. d. (Chabert), 563 (4,40).

Pierrelatte (div. d.)
 L, 7 519; V, 4 794; A, 36,2 %; E, 4 484

Un. d. (Mouton, s., div. d.)..... 3 177 (70,85) **29**
G. pl. (Viallard, div. g.)..... 1 307 (29,15) **4**

1995. - L, 7 702; A, 33,07 %; E, 4 961. - Un. d. (Mouton, UDF-CDS, pr. c.g., m.), 2 699 (54,40); FN (Bérard), 1 273 (25,66); Un. g. (Viallard, PC), 989 (19,94).

Romans-sur-Isère (PS)
 L, 19 065; V, 10 492; A, 44,97 %; E, 9 790

G. pl. (Berthollet, s., PS, d.)..... 4 302 (43,94) **BA**
Un. d. (Polleux, RPR)..... 3 036 (31,01)
FN (Pinet)..... 1 818 (18,57)
MNR (Rose)..... 634 (6,48)

1995. - L, 19 436; A, 39,34 %; E, 11 519. - Un. g. (Berthollet, PS, m.), 4 147 (36,00); Un. d. (Durand, UDF-PR, d.), 3 375 (29,30); FN (Pinet), 2 343 (20,34); div. d. (Depoull, RPR), 945 (8,20); écol. (Abel, Verts), 709 (6,16).

ISÈRE

La gauche avait arraché Grenoble à la droite en 1995, après la condamnation de l'ancien maire, Alain Carignon (RPR), pour corruption à quatre ans d'emprisonnement. Lors de ce premier tour, le maire sortant, Michel Destot (PS), affrontait une liste d'union écologiste et citoyenne, issue de son ancienne majorité. Ces composantes ont réalisé ensemble un score légèrement inférieur à celui qu'elles avaient obtenu chacune séparément en 1995. Raymond Avriplier, considéré comme le « tombeur » de M. Carignon, menait alors la liste écologiste. Néanmoins, le score des Verts et de la gauche citoyenne (19,77 %) doit leur permettre d'être en position de négocier entre les deux tours une alliance, dans de bonnes conditions, avec le maire sortant. Le candidat de la droite unie, Max Micoud, semble avoir épuisé, quant à lui, le réservoir des voix de la droite traditionnelle. Avec 34,68 %, il est en recul de 4 points par rapport à 1995. Ce résultat démontre la difficulté que rencontre l'opposition pour trouver un successeur à Alain Carignon, dont l'ombre a plané sur toute la campagne. L'absence de Louis Mermaz (PS), qui ne se représentait pas après trente ans de règne sur la ville de Vienne, pourrait être fatale à la gauche. Son candidat, Gérard Eudeline, est en difficulté face au représentant de la droite, Jacques Remiller. A Bourgoin-Jallieu, le socialiste Alain Cottalorda, qui conduit la liste de la gauche plurielle sur laquelle figure le maire sortant, Edmond Roy, va devoir compter sur une triangulaire au second tour, le FN étant en capacité de se maintenir.

Grenoble (PS)
 L, 75 255; V, 39 930; A, 46,94 %; E, 38 416

Un. d. (Micoud, div. d.)..... 13 323 (34,68) **BA**
PS+ (Destot, s., d.)..... 11 475 (29,87)
Verts (Kermen)..... 7 596 (19,77)
FN (Petit)..... 2 769 (7,21)
LO (Calmel)..... 1 298 (3,38)
LCR (Vachetta, d.e.)..... 1 016 (2,64)
PT (Doujon)..... 939 (2,44)

1995. - L, 82 924; A, 42,49 %; E, 47 016. - Un. d. (Caze-naue, RPR, d.), 14 533 (30,91); Un. g. (Destot, PS, d.), 13 736 (32,22); écol. (Avriplier), 5 691 (12,10); FN (d'ornano), 2 981 (8,47); div. g. (

LOIRE

A Saint-Etienne, le maire (UDF), Michel Thiollière, arrive en tête et peut péter de la dissidence d'un de ses adjoints, Edmond Hubé, dont la liste divers droite regroupe plus de 5 % des suffrages. La liste de la gauche plurielle, conduite par Gérard Lindeperg, est distancée de 2,5 % par celle du maire sortant. La dynamique de l'union n'a pas joué pour la gauche, qui totalise 6 % de moins que les trois listes de gauche présentes au premier tour en 1995. Les électeurs se sont peu mobilisés dans les bureaux de vote des quartiers populaires. En retrait de 2 %, le Front national reste à un niveau élevé avec près de 17,5 % des suffrages. A Roanne, le maire (PS), Jean Auroux, résiste et devance, avec près de 30 % des voix, la liste de gauche concurrente, conduite par plusieurs de ses adjoints socialistes et communistes, qui plafonne à 22,58 % des suffrages. Cette guerre fratricide pourrait laisser des traces au second tour. Le duel gauche-droite s'annonce serré bien qu'Yves Nicolin (DL) n'ait pas réussi à capitaliser sur son nom l'union de la droite. La bonne tenue de la gauche profite au PC, qui reprend de justesse La Ricamarie ainsi que Fraisses, dans la vallée de l'Onandine. A droite, la prime au sortant bénéficie tout particulièrement à Jean-François Barnier, au Chambon-Feugerolles, et à Gérard Ducarre, à Saint-Chamond. Le communiste Bernard Outin, bien que concurrencé par une liste Verte, aborde également le second tour, à Firminy, en position favorable face au candidat de l'union de la droite.

Saint-Etienne (UDF)

I, 101 971 ; *V*, 52 944 ; *A*, 48,08 % ; *E*, 51 279
Un. d. (Thiollière, s., UDF)..... 19 197 (37,44) **BA**
G. pl. (Lindeperg, PS, d.)..... 17 952 (35,01)
FN (Perrot)..... 8 927 (17,41)
div. d. (Edmond)..... 2 873 (5,60)
div. g. (Bakha)..... 2 330 (4,54)

1995 - *I*, 113 786 ; *A*, 47,74 % ; *E*, 58 571 - Un. d. (Thiollière, UDF-rad., m.), 19 990 (34,13) ; FN (Tournaire), 11 468 (19,58) ; PS (Lindeperg), 9 272 (15,83) ; PC (Sanguedolce), 7 808 (13,33) ; div. g. (Laforie, PS), 7 169 (12,24) ; MEI (Brodhag), 1 607 (2,74) ; div. (Besset), 753 (1,29) ; PT (Peurière), 504 (0,86)

Le Chambon-Feugerolles (UDF)

I, 8 633 ; *V*, 5 192 ; *A*, 39,86 % ; *E*, 4 847
Un. d. (Barnier, s., UDF)..... 3 370 (69,53) **28**
G. pl. (Lornage, PS)..... 1 477 (30,47) **5**
1995 - *I*, 9 263 ; *A*, 34,11 % ; *E*, 5 985 - Un. d. (Barnier, UDF-CDS, m.), 2 495 (41,69) ; FN (Heyraud), 1 654 (27,64) ; PS (Beal), 1 114 (18,61) ; PC (Linosier), 722 (12,06)

Firminy (PC)

I, 13 468 ; *V*, 7 337 ; *A*, 45,52 % ; *E*, 6 864
PC+ (Outin, s., d.)..... 3 225 (46,98) **BA**
Un. d. (Cinière, RPR)..... 3 021 (44,01)
Verts (de Beaumont)..... 618 (9,00)
1995 - *I*, 14 016 ; *A*, 43,31 % ; *E*, 7 624 - Un. g. (Outin, PC, m.), 3 736 (49,00) ; Un. d. (Exbrayat, div. d.), 2 384 (31,27) ; div. g. (Reynard), 1 504 (19,73)

Montbrison (div. d.)

I, 9 011 ; *V*, 5 398 ; *A*, 40,10 % ; *E*, 5 024
div. d. (Weyne, s.)..... 2 551 (50,78) **25**
G. pl. (Dugas, PS)..... 2 033 (40,47) **7**
div. g. (Cuemin)..... 440 (8,76) **1**
1995 - *I*, 6 878 ; *A*, 38,92 % ; *E*, 4 031 - div. d. (Weyne), 1 795 (44,53) ; PS (Buhl), 1 331 (33,02) ; Un. d. (Marcoux, div. d.), 712 (17,66) ; PC (Crozet), 193 (4,79)

La Ricamarie (RPR)

I, 5 179 ; *V*, 3 438 ; *A*, 33,62 % ; *E*, 3 218
G. pl. (Faure, PC)..... 1 621 (50,37) **25**
Un. d. (Berne, s., RPR)..... 1 597 (49,63) **8**
1995 - *I*, 6 010 ; *A*, 36,56 % ; *E*, 3 678 - Un. d. (Berne, div. d.), 2 004 (54,49) ; Un. g. (Faure, PC, m.), 1 674 (45,51)

Riorges (div. g.)

I, 7 617 ; *V*, 4 721 ; *A*, 38,02 % ; *E*, 4 392
G. pl. (Devis, div. g.)..... 2 748 (62,57) **24**
Un. d. (Aouguyard, div. d.)..... 1 644 (37,43) **5**
Daniel Barret, n.s.r.p.

1995 - *I*, 7 514 ; *A*, 34,23 % ; *E*, 4 678 - Un. g. (Barret, PS), 3 189 (68,17) ; Un. d. (Marc, UDF), 1 489 (31,83)

Rive-de-Gier (div. d.)

I, 7 725 ; *V*, 4 557 ; *A*, 41,01 % ; *E*, 4 386
div. d. (Charvin, s.)..... 2 036 (46,42) **BA**
G. pl. (Géry, PC)..... 1 649 (37,60)
FN (Grangis)..... 701 (15,98)
1995 - *I*, 8 090 ; *A*, 33,25 % ; *E*, 5 281 - Un. d. (Charuin, div. d.), 2 286 (43,29) ; Un. g. (Géry, PC, m.), 2 062 (39,05) ; FN (Grangis), 933 (17,67)

Roanne (PS)

I, 23 359 ; *V*, 13 279 ; *A*, 43,15 % ; *E*, 12 756
Un. d. (Nicolin, DL, d.)..... 5 100 (39,98) **BA**
div. g. (Auroux, s., PS diss.)..... 3 754 (29,43)
G. pl. (Guillelant, PS)..... 2 880 (22,58)
MNR (Chetail)..... 1 022 (8,01)

1995 - *I*, 25 037 ; *A*, 37,39 % ; *E*, 15 236 - Un. g. (Auroux, PS, m.), 7 475 (49,06) ; Un. d. (Nicolin, UDF-PR, d.), 5 169 (33,93) ; FN (Chetail), 1 575 (10,34) ; div. d. (Pierson, RPR), 1 017 (6,67)

Roche-la-Molière (PS)

I, 6 589 ; *V*, 4 187 ; *A*, 36,45 % ; *E*, 3 946
G. pl. (Hugon, s., PS)..... 2 414 (61,18) **27**
div. d. (Massard)..... 1 532 (38,82) **6**
1995 - *I*, 6 547 ; *A*, 34,20 % ; *E*, 4 213 - Un. g. (Hugon, PS, m.), 2 687 (63,78) ; div. d. (Massard), 948 (22,50) ; UDF (Chissou, UDF-PR), 578 (13,72)

Saint-Chamond (RPR)

I, 22 951 ; *V*, 13 145 ; *A*, 42,73 % ; *E*, 12 523
Un. d. (Ducarre, s., RPR)..... 7 286 (58,18) **32**
G. pl. (Lassablière, PS)..... 3 966 (31,67) **6**
LO (Moulin)..... 706 (5,64) **1**
div. g. (Khalidi)..... 565 (4,51)
1995 - *I*, 23 600 ; *A*, 37,03 % ; *E*, 14 554 - Un. d. (Ducarré, RPR, m.), 6 756 (46,42) ; Un. g. (Badet, PS), 5 149 (35,38) ; FN (Rostales), 2 102 (14,44) ; div. d. (Duret), 547 (3,76)

Saint-Just-Saint-Rambert (UDF)

I, 8 942 ; *V*, 5 359 ; *A*, 40,07 % ; *E*, 4 716
div. d. (Laurendon)..... 2 549 (54,05) **26**
div. g. (Veltri)..... 1 111 (23,56) **4**
Verts (Ollé)..... 1 056 (22,39) **3**
Jean-François Chossy, d., n.s.r.p.

1995 - *I*, 8 668 ; *A*, 34,83 % ; *E*, 5 530 - Un. d. (Chossy, UDF-CDS, d., m.), 2 668 (48,25) ; div. d. (Meyer), 1 170 (21,16) ; Un. g. (Veltri, PS), 939 (16,98) ; FN (Llilio), 753 (13,62)

RHÔNE

Hormis à Lyon, où le bon score réalisé par les listes de Charles Millon (DLC) crée les conditions de basculement de la ville au second tour, les principales communes du département témoignent d'une grande stabilité de l'électorat. Dans plusieurs villes, il n'y aura pas besoin de second tour : les maires sortants ont été réélus à Givors (Martial Passi, PC), Brignais (Michel Thiers, UDF), Saint-Priest (Bruno Polga, PS), Francheville (René Lambert, PS), Tarare (Robert Lamy, RPR), Décines-Charpieu (Pierre Crezdos, PS), Oullins (François-Noël Buffet, RPR). A Rillieux-la-Pape, le socialiste Jacky Darne a conservé sa mairie dès le premier tour, malgré une alliance entre la droite et l'extrême droite. Les maires des grandes villes de gauche de la banlieue est de Lyon sont en situation favorable, notamment André Gerin (PC) à Vénissieux et Maurice Charrier (div. g.) à Vaulx-en-Velin, malgré une très forte abstention. Dans ces communes populaires, un électeur sur deux n'est pas allé voter. C'est aussi le cas à Villeurbanne, où Jean-Paul Bret est en ballottage favorable pour succéder à Gilbert Chabroux et conserver la mairie au PS. En réalisant 16,26 % des voix, le mégériste Pierre Vial talonne la liste RPR-UDF et réalise la meilleure performance d'une extrême droite en très nette perte de vitesse dans le reste du département. Enfin, Villefranche-sur-Saône devrait rester à la droite, le maire sortant, Jean-Jacques Pignard (UDF), devançant une liste divers droite et celle de la gauche plurielle.

LYON (UDF)

I, 218 140 ; *V*, 134 347 ; *A*, 38,41 % ; *E*, 130 597
G. pl. (Collomb, PS, sén.)..... 43 043 (32,96) **BA**
Un. d. (Mercier, UDF, sén.)..... 31 930 (24,45)
div. d. (Millon, DLC, d.)..... 30 175 (23,11)
FN ()..... 9 071 (6,95)
div. ()..... 6 325 (4,84)
LCR ()..... 5 120 (3,92)
LO ()..... 2 421 (1,85)
PT ()..... 684 (0,52)
MNR ()..... 608 (0,47)
écol. ()..... 562 (0,43)
UDF diss. ()..... 362 (0,28)
div. g. ()..... 275 (0,21)
div. d. ()..... 21 (0,02)

1995 - *I*, 245 659 ; *A*, 44,66 % ; *E*, 133 733 - Un. d. (Jl, UDF), 40 041 (29,94) ; Un. g. (Collomb, PS), 35 926 (26,86) ; div. d. (Chabert), 34 953 (26,14) ; FN (Gollnisch, d.e.), 20 322 (15,20) ; LO (), 1 091 (0,82) ; PT (), 924 (0,69) ; div. (), 476 (0,36)

Lyon, 1^{er} secteur (Verts)

I, 12 879 ; *V*, 8 023 ; *A*, 37,70 % ; *E*, 7 809
G. pl. (Buna, s., Verts)..... 2 788 (35,70) **BA**
div. d. (Mosnier, DLC)..... 1 519 (19,45)
Un. d. (Finas, UDF)..... 1 154 (14,78)
écol. (Cheynet)..... 562 (7,20)
LCR (Milbergue)..... 504 (6,45)
FN (Delepuille)..... 339 (4,34)
div. (Rossi)..... 319 (4,09)
div. g. (Moine)..... 275 (3,52)
LO (Cuzon)..... 237 (3,03)
UDF diss. (Vasquez)..... 91 (1,17)
div. d. (Riboud)..... 21 (0,27)

1995 - *I*, 14 059 ; *A*, 44,19 % ; *E*, 7 734 - Un. g. (Buna, Verts), 2 829 (36,58) ; div. d. (Chandelon, m.), 1 216 (27,49) ; Un. d. (Daval, UDF-PR), 1 797 (23,24) ; FN (Delepuille), 847 (10,95) ; ext. d. (Sauzé, NS), 86 (1,11) ; N.C. (Bernas, roy.), 49 (0,63)

Lyon, 2^e secteur (RPR)

I, 14 496 ; *V*, 9 304 ; *A*, 35,82 % ; *E*, 9 069
Un. d. (de Lavernée, s., RPR)..... 2 961 (32,65) **BA**
div. d. (Broliquier, DL diss.)..... 2 699 (29,76)
G. pl. (Gelas, div. g.)..... 2 307 (25,44)
FN (Marion)..... 522 (5,76)
div. (Lafond)..... 495 (5,46)
UDF diss. (Parlant)..... 85 (0,94)

1995 - *I*, 16 097 ; *A*, 40,26 % ; *E*, 9 456 - Un. d. (de Lavernée, RPR, m.), 3 944 (41,71) ; div. d. (Puviss de Chavannes), 2 444 (25,85) ; Un. g. (Schoëndorff, div. g.), 1 731 (18,31) ; FN (Berjion), 1 277 (13,50) ; N.C. (Charverriat, roy.), 60 (0,63)

Lyon, 3^e secteur (DL)

I, 37 893 ; *V*, 23 962 ; *A*, 36,76 % ; *E*, 23 274
G. pl. (Roure, PS, d.e.)..... 7 654 (32,89) **BA**
Un. d. (Dubernard, RPR, d.)..... 5 636 (24,22)
div. d. (Millon, DLC, d.)..... 5 621 (24,15)
FN (Boury)..... 1 690 (7,26)
div. (Houot)..... 1 221 (5,25)
LCR (Creus)..... 1 130 (4,86)
PT (Cairon)..... 322 (1,38)

Jean Flacher figure sur la liste de Jean-Michel Dubernard

1995 - *I*, 42 236 ; *A*, 44,22 % ; *E*, 23 154 - Un. d. (Barre, UDF, d.), 6 896 (29,78) ; div. d. (Bourgoigne, RPR diss., m.), 6 191 (26,74) ; Un. g. (Roure, PS), 5 971 (25,79) ; FN (Gollnisch, d.e.), 3 815 (16,48) ; div. (Bertin), 281 (1,21)

Lyon, 4^e secteur (RPR)

I, 19 631 ; *V*, 12 620 ; *A*, 35,71 % ; *E*, 12 324
G. pl. (Muet, PS)..... 4 033 (32,72) **BA**
Un. d. (Caillet, s., RPR)..... 3 266 (26,50)
div. d. (Chandelon, RPR diss.)..... 2 437 (19,77)
LCR (Mogliomi)..... 962 (7,81)
div. (Gleizes)..... 783 (6,35)
FN (Pourchet)..... 657 (5,33)
UDF diss. (Coquard)..... 186 (1,51)

1995 - *I*, 20 536 ; *A*, 42,16 % ; *E*, 11 686 - div. d. (Caillet, m.), 3 969 (33,96) ; Un. g. (Laréal, PS), 3 420 (29,27) ; Un. d. (Plasse, RPR), 2 935 (25,12) ; FN (Richard), 1 362 (11,65)

Lyon, 5^e secteur (RPR)

I, 26 139 ; *V*, 16 154 ; *A*, 38,20 % ; *E*, 15 781
G. pl. (Pesson, PS)..... 4 994 (31,65) **BA**
div. d. (Isaac-Sibille, UDF diss., d.)..... 4 045 (25,63)
Un. d. (Mercier, UDF, sén.)..... 3 750 (23,76)
FN (Gerent de Saluneaux)..... 971 (6,15)
div. (Bert-Gauthier)..... 892 (5,65)
LCR (Frenillot)..... 654 (4,14)
LO (Crozet)..... 475 (3,01)

Marie-Thérèse Geoffroy figure sur la liste de Michel Mercier

1995 - *I*, 27 971 ; *A*, 43,23 % ; *E*, 15 595 - Un. d. (Isaac-Sibille, UDF-CDS, d.), 5 522 (35,41) ; Un. g. (Brailhard, Rad.), 4 348 (27,88) ; div. d. (Chabert, UDF-CDS), 3 720 (23,85) ; FN (Ghez), 2 005 (12,86)

Lyon, 6^e secteur (UDF)

I, 26 621 ; *V*, 17 589 ; *A*, 33,93 % ; *E*, 17 249
div. d. (Chevassus, DLC)..... 5 863 (33,99) **BA**
Un. d. (Nachury, s., UDF)..... 5 442 (31,55)
G. pl. (Brailhard, PRG)..... 4 146 (24,04)
div. (Marion)..... 936 (5,43)
FN (Gracien)..... 862 (5,00)

1995 - *I*, 30 558 ; *A*, 43,44 % ; *E*, 17 009 - Un. d. (Dubernard, RPR, d.), 6 922 (40,70) ; div. d. (Chavent, m.), 4 975 (29,25) ; Un. g. (Jacot, div. g.), 2 802 (16,47) ; FN (Morel), 2 310 (13,58)

Lyon, 7^e secteur (RPR)

I, 27 194 ; *V*, 16 473 ; *A*, 39,42 % ; *E*, 15 980
G. pl. (Flaconneche, PS)..... 5 330 (33,35) **BA**
Un. d. (Desbazeille, s., RPR)..... 4 351 (27,23)
div. d. (Fulchiron, UDF diss.)..... 2 834 (17,73)
FN (Boignon)..... 1 207 (7,55)
div. (Galisotto)..... 791 (4,95)
LCR (Florin)..... 784 (4,91)
LO (Pernin)..... 525 (3,29)
PT (Picquier)..... 158 (0,99)

1995 - *I*, 31 731 ; *A*, 47,38 % ; *E*, 16 420 - div. d. (Desbazeille, m.), 4 495 (27,38) ; Un. d. (Philip, UDF), 4 311 (26,25) ; Un. g. (Flaconneche, PS), 4 291 (26,13) ; FN (Voyant), 2 758 (16,80) ; PT (Crozet), 565 (3,44)

Lyon, 8^e secteur (PS)

I, 32 571 ; *V*, 18 239 ; *A*, 44,00 % ; *E*, 17 598
G. pl. (Touraine, s., PS)..... 6 645 (37,76) **BA**
Un. d. (Comparini, UDF)..... 3 625 (20,60)
div. d. (Bargoin)..... 3 014 (17,13)
FN (Chicard)..... 1 822 (10,35)
LO (Mestres)..... 756 (4,30)
LCR (Chomarot)..... 578 (3,28)
div. (Chimel)..... 534 (3,03)
MNR (Derocles)..... 420 (2,39)
PT (Gryson)..... 204 (1,16)

1995 - *I*, 36 760 ; *A*, 46,00 % ; *E*, 19 549 - Un. g. (Touraine, PS), 5 949 (30,43) ; Un. d. (Comparini, UDF-CDS), 4 859 (24,86) ; div. d. (Vianay, m.), 3 954 (20,23) ; FN (Dumez), 3 777 (19,32) ; LO (Mestres), 651 (3,33) ; PT (Picquier), 359 (1,84)

Lyon, 9^e secteur (PS)

I, 20 716 ; *V*, 11 983 ; *A*, 42,16 % ; *E*, 11 513
G. pl. (Collomb, s., PS, sén.)..... 5 146 (44,70) **BA**
div. d. (Nardone, DLC)..... 2 143 (18,61)
Un. d. (Magnien, div. d.)..... 1 745 (15,16)
FN (Lussaud)..... 1 001 (8,69)
LCR (Cahouet, PC diss.)..... 508 (4,41)
LO (Chambon)..... 428 (3,72)
div. (Jacquand)..... 354 (3,07)
MNR (Dugelay)..... 188 (1,63)

1995 - *I*, 25 710 ; *A*, 48,16 % ; *E*, 13 130 - Un. g. (Collomb, PS), 4 585 (34,92) ; div. d. (Mollard, m.), 3 079 (23,45) ; Un. d. (Forien, RPR), 2 855 (21,74) ; FN (Gaudet), 2 171 (16,53) ; LO (Pernin), 440 (3,35)

Bron (PS)

I, 19 739 ; *V*, 10 750 ; *A*, 45,54 % ; *E*, 10 214
PS+ (Queyranne, min.)..... 4 153 (40,66) **BA**
Un. d. (Chevalet, RPR)..... 3 006 (29,43)
Verts (Limouzin)..... 1 314 (12,86)
MNR (Morel)..... 1 189 (11,64)
ext. d. (Curé, div. d.)..... 552 (5,40)

Annie Guillmot figure sur la liste de Jean-Jack Queyranne

1995 - *I*, 20 763 ; *A*, 40,29 % ; *E*, 12 097 - Un. g. (Queyranne, PS, m.), 5 709 (47,19) ; Un. d. (Tissot, RPR), 2 654 (21,94) ; FN (Dunand), 2 397 (19,81) ; div. d. (Guittard), 763 (6,31) ; div. d. (Brugère), 574 (4,74)

Caluire-et-Cuire (RPR)

I, 26 302 ; *V*, 14 631 ; *A*, 44,37 % ; *E*, 14 017
Un. d. (Jeannot, s., RPR)..... 4 548 (32,45) **BA**
div. d. (Vesco, UDF diss.)..... 3 776 (26,94)
PS+ (Ferraro)..... 2 524 (18,01)
Verts (Boursert)..... 1 632 (11,64)
FN (Jacquier)..... 1 220 (8,70)
PT (Bonnetain)..... 317 (2,26)

1995 - *I*, 27 244 ; *A*, 45,62 % ; *E*, 14 685 - Un. d. (Roger-Dalbert, UDF, m.), 5 399 (36,77) ; div. d. (Rodde), 2 976 (20,27) ; PS (Orlando), 2 838 (19,33) ; FN (Danière), 1 863 (12,69) ; écol. (Vatry), 951 (6,48) ; PC (Bouveret), 658 (4,48)

Décines-Charpieu (PS)

I, 13 778 ; *V*, 7 158 ; *A*, 48,05 % ; *E*, 6 702
G. pl. (Crezdos, s., PS)..... 4 278 (63,83) **29**
Un. d. (Repiquet, div.

16 novembre 1997 - I, 13 540; A, 62,56 %; E, 4 957. - Un. g. (Borrel, div. g.), 2 880 (58,10); FN (Midy), 775 (15,63).

1995 - I, 14 069; A, 51,40 %; E, 6 638. - Un. g. (Borrel, div. g., m.), 3 435 (51,75); Un. d. (Berthier, RPR), 2 147 (32,34); FN (Midy), 1 056 (15,91).

Bonneville (DL)

I, 5 519; V, 3 434; A, 37,78 %; E, 3 234
Un. d. (Saddier, DL)..... 2 048 (63,33) **27**
G. pl. (Servoz, PS)..... 1 186 (36,67) **6**

Michel Meylan, d., est sur la liste de Martial Saddier

1995 - I, 5 185; A, 32,11 %; E, 3 394. - div. d. (Meylan, UDF), 1 162 (34,24); div. g. (Fallion), 981 (28,90); div. d. (Dechamboux), 637 (18,77); PC (Rigot), 614 (18,09).

Cluses (RPR)

I, 8 933; V, 5 387; A, 39,70 %; E, 5 230
FN (Martin)..... 1 873 (35,81) **BA**
Un. d. (Léger, s., RPR)..... 1 622 (31,01)
G. pl. (Joly, MDC)..... 880 (16,83)
div. d. (Métral)..... 855 (16,35)

1995 - I, 8 488; A, 35,70 %; E, 5 341. - Un. d. (Léger, RPR, m.), 1 948 (36,47); FN (Martin), 1 710 (32,02); div. (Devant), 976 (18,27); div. g. (Joly, MDC), 707 (13,24).

Cran-Gevrier (PS)

I, 9 161; V, 4 730; A, 48,37 %; E, 4 530
PS+ (Poulet, s.)..... 1 460 (32,23) **BA**
div. g. (Molié, Verts)..... 1 390 (30,68)
Un. d. (Obringer, UDF)..... 1 250 (27,59)
FN (Biewers)..... 430 (9,49)

1995 - I, 8 832; A, 43,97 %; E, 4 869. - Un. g. (Poulet, PS, m.), 2 540 (52,17); Un. d. (Obringer, div. d.), 1 882 (38,65); écol. (Levasseur, Verts), 447 (9,18).

Passy (PC)

I, 5 764; V, 3 841; A, 33,36 %; E, 3 654
div. d. (Tissot)..... 1 035 (28,33) **BA**
PC+ (Perrin, s.)..... 928 (25,40)
Verts (Duby, div. g.)..... 882 (24,14)
div. d. (Gueguen)..... 809 (22,14)

1995 - I, 5 847; A, 32,82 %; E, 3 631. - PC (Perrin), 907 (24,98); div. d. (Rabbiosi), 879 (24,21); div. d. (Dupraz, UDF), 608 (16,74); PS (Grandjacques), 559 (15,40); div. d. (Blondaz), 510 (14,05); div. d. (Buttoudin), 168 (4,63).

Rumilly (RPR)

I, 5 924; V, 3 650; A, 38,39 %; E, 3 390
Un. d. (Feppon, s., RPR)..... 1 815 (53,54) **26**
G. pl. (Convers, PS)..... 1 575 (46,46) **7**

1995 - I, 5 735; A, 29,99 %; E, 3 594. - div. d. (Feppon, RPR), 2 056 (57,21); PS (Convers), 1 538 (42,79).

Sallanches (div. d.)

I, 8 824; V, 5 742; A, 34,93 %; E, 5 429
div. d. (Morand)..... 2 609 (48,06) **BA**
div. d. (Pezet, s.)..... 1 591 (29,31)
G. pl. (Vesin, PS)..... 1 229 (22,64)

1995 - I, 8 114; A, 34,09 %; E, 5 133. - div. d. (Pezet, m.), 2 102 (40,95); div. d. (Pissard-Grantet, RPR), 1 708 (33,27); div. g. (Vesin), 731 (14,24); div. (Emonet), 592 (11,53).

Seynod (UDF)

I, 9 859; V, 5 587; A, 43,33 %; E, 5 136
Un. d. (Camusso, UDF)..... 3 047 (59,33)
G. pl. (Chenot, PS)..... 2 089 (40,67)
Jacques Besson, n.s.r.p.

1995 - I, 8 434; A, 42,21 %; E, 4 754. - Un. d. (Besson, div. d., m.), 2 744 (57,72); Un. g. (Delzors, PS), 1 383 (29,09); FN (Mesnage), 627 (13,19).

Thonon-les-Bains (DL)

I, 18 283; V, 10 042; A, 45,07 %; E, 9 606
Un. d. (Denais, s., DL)..... 3 990 (41,54) **BA**
PS (Constantin)..... 2 386 (24,84)
div. d. (Duvaut)..... 1 274 (13,26)
Verts+ (Coulombel)..... 1 033 (10,75)
FN (Guillon)..... 923 (9,61)

1995 - I, 17 888; A, 41,59 %; E, 10 201. - UDF-PR (Denais), 2 896 (28,39); div. d. (Neuraz, m.), 2 174 (21,31); div. (Duvaut, UDF-CDS), 2 058 (20,17); Un. g. (Constantin, PS), 1 475 (14,46); FN (Lacroix), 849 (8,32); écol. (Maylander, Verts), 749 (7,34).

Saint-André (UDF)

I, 24 053; V, 17 484; A, 27,31 %; E, 16 871
Un. d. (Virapoullé, s., UDF)..... 9 325 (55,27) **34**
PCR (Hoarau, d.)..... 6 447 (38,21) **8**
PS (Sériacroupin, div. g.)..... 1 099 (6,51) **1**

15 décembre 1996 - I, 20 725; A, 29,67 %; E, 14 179. - Un. d. (Virapoullé, UDF-FD, d.), 8 348 (58,88); Un. g. (Hoarau, PCR, d.), 5 831 (41,12).

1995 - I, 20 741; A, 19,27 %; E, 16 444. - div. d. (Virapoullé, UDF-CDS, d., m.), 8 650 (52,60); Un. g. (Hoarau, PCR), 7 138 (43,41); div. d. (Boyer, RPR), 656 (3,99).

Saint-Louis (PCR)

I, 27 100; V, 21 421; A, 20,96 %; E, 20 745
PCR-PS (Ethève, s., PCR)..... 9 963 (48,03) **BA**
Un. d. (Hamilcaro, UDF)..... 9 024 (43,50)
div. d. (Galbois)..... 984 (4,74)
div. g. (Sioche)..... 423 (2,04)
div. g. (Gronidin)..... 205 (0,99)
div. d. (Boqui-Queni)..... 146 (0,70)

1995 - I, 24 659; A, 20,79 %; E, 18 934. - Un. g. (Etheve, PCR), 9 582 (50,61); Un. d. (Hoarau, UDF), 8 201 (43,31); div. (Benard), 923 (4,87); div. (Boqui-Queni), 228 (1,20).

Saint-Paul (RPR)

I, 52 384; V, 33 413; A, 36,22 %; E, 31 667
Un. d. (Bénard, s., RPR)..... 11 507 (36,34) **BA**
PCR (Bello, d.)..... 8 577 (27,08)
div. d. (Vergoz, RPR)..... 3 675 (11,61)
div. d. (Bosviel, RPR)..... 3 139 (9,91)
div. d. (Sinimalé)..... 2 583 (8,16)
div. d. (Melchior)..... 686 (2,17)
div. g. (Lépinay, PCR)..... 636 (2,01)
PS (Rivière)..... 553 (1,75)
div. d. (Moussa)..... 311 (0,98)

9 mai 1999 - I, 47 860; A, 42,56 %; E, 26 189. - PCR (Vergès, sén., pr. c.r.), 9 139 (34,90); RPR (Bénard), 6 074 (23,19); div. d. (Bosviel, RPR diss.), 4 523 (17,27); div. d. (Vergoz, RPR diss.), 3 148 (12,02); div. d. (Pavaye, RPR diss.), 1 875 (7,16); PS (Mardenalom), 909 (3,47); div. d. (Lebreton), 311 (1,19); div. d. (Puylaurent), 210 (0,80).

1995 - I, 43 042; A, 33,02 %; E, 27 743. - Un. d. (Sinimalé, RPR, m.), 13 115 (47,27); PCR (Vergès, d.), 8 607 (31,02); div. d. (Bosviel, RPR diss.), 3 792 (13,67); div. g. (Félicité, PS), 757 (2,73); div. d. (Nanécou), 676 (2,44); div. (Estrope), 517 (1,86); div. d. (Law Wai), 279 (1,01).

Saint-Pierre (PCR)

I, 42 408; V, 30 185; A, 28,82 %; E, 28 885
Un. d. (Fontaine, RPR)..... 14 621 (50,62) **37**
PCR-PS (Hoarau, s., PCR, d.)..... 14 264 (49,38) **12**

1995 - I, 36 556; A, 20,11 %; E, 28 209. - Un. g. (Hoarau, PCR, m.), 15 878 (56,29); Un. d. (Pihoué, RPR, d.), 12 331 (43,71).

Le Tampon (div. d.)

I, 37 742; V, 28 461; A, 24,59 %; E, 26 870
div. d. (Thien-Ah-Koon, s., d.)..... 17 467 (65,01) **41**
Un. d. (Payet, div. d., sén.)..... 5 522 (20,55) **5**
div. d. (Lucilly, RPR)..... 3 402 (12,66) **3**
ind. (Gronidin)..... 479 (1,78)

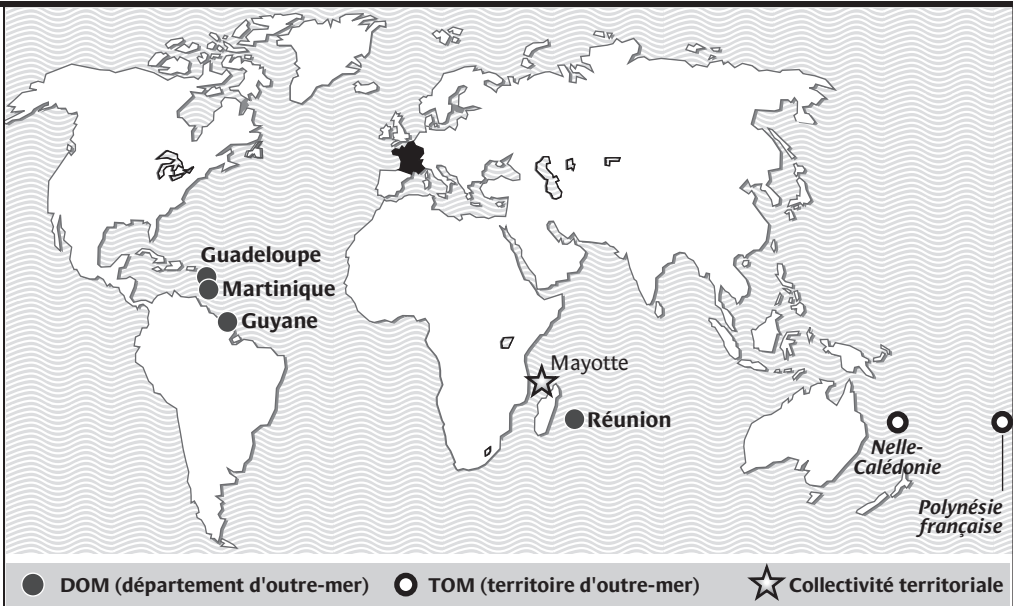
1995 - I, 31 593; A, 17,81 %; E, 25 312. - Un. d. (Thien-Ah-Koon, div. d., d., m.), 16 144 (63,78); div. d. (Payet), 5 403 (21,35); div. d. (Lucilly), 1 365 (5,39); PCR (Berne), 1 330 (5,25); Un. g. (Hoarau, PS), 1 070 (4,23).

MAYOTTE

Ce scrutin constituait un véritable enjeu pour tous les partis politiques de Mayotte, alors que l'évolution statutaire de ce territoire français de l'océan Indien est en marche. Le futur statut de collectivité départementale, approuvé à plus de 72 % par la population le 2 juillet 2000, devrait être discuté à l'Assemblée nationale en avril. Les partis signataires de l'accord sur l'avenir de Mayotte (le Mouvement populaire mahorais, principal parti de l'île, le RPR et le PS) pensaient en tirer tout le bénéfice. Ils étaient appuyés par les "petits" partis - les Verts, DL, le MDC et le Parti communiste, qui participaient pour la plupart à leur premier scrutin. Pourtant, le premier tour fait apparaître une nouvelle force : le Mouvement départementaliste mahorais (MDM), fruit d'une scission du MPM, et conduit, notamment, par le sénateur et le député, Marcel Henry et Henry Jean-Baptiste. Le MDM devrait entrer dans la plupart des conseils municipaux. Le second vainqueur est le RPR, qui pourrait devenir, le 18 mars, le premier parti de l'île. Parmi les surprises, on note la percée du PS, qui se retrouve en ballottage très favorable à Koungou alors qu'il n'avait jusqu'à présent aucune mairie.

OUTRE-MER

- 4 départements d'outre-mer,
- 2 territoires d'outre-mer,
- 1 collectivité territoriale



● DOM (département d'outre-mer) ○ TOM (territoire d'outre-mer) ☆ Collectivité territoriale

GADELOUPE

Le premier tour de scrutin de ces élections municipales n'a pas réservé de surprise majeure en Guadeloupe. Les ballottages d'Henri Bangou (PPDG), soixante-dix-neuf ans, inamovible maire de Pointe-à-Pitre habituellement élu dès le premier tour, et de Daniel Marsin, député (app. PS), qui n'avait accédé à la mairie des Abymes qu'après le décès, en décembre 1995, du maire élu ne constituent pas de véritables surprises. A Baie-Mahault, la saga familiale des Chamougon, qui avait un temps littéralement occulté la campagne électorale dans l'île, s'est traduite par un ballottage généralisé, Marcelle Chamougon parvenant, après un unique mandat municipal, à devancer son époux et ancien élu déchu, Edouard, qui prétendait retrouver la mairie à sa sortie de prison. A Basse-Terre, la sénatrice RPR Lucette Michaux-Chevry, présidente du conseil régional de Guadeloupe, remporte un nouveau succès facile au premier tour en recueillant plus de 61 % des voix.

Pointe-à-Pitre (PPDG)

I, 16 450; V, 9 771; A, 40,60 %; E, 8 876
PPDG (Bangou, s.)..... 4 133 (46,56) **BA**
ext. d. (Ibo)..... 1 539 (17,34)
div. g. (Proto, PS diss.)..... 909 (10,24)
PCG (Daninthe)..... 891 (10,04)
div. d. (Jabbour)..... 600 (6,76)
div. d. (René)..... 469 (5,28)
PS+ (Miroite-Mélisse)..... 335 (3,77)

1995 - I, 16 694; A, 42,82 %; E, 8 899. - PPDG (Bangou, m.), 6 224 (69,94); Un. g. (Thésauros, UPLG), 1 445 (16,24); Un. d. (Thibault, RPR), 675 (7,59); div. (Ibo), 555 (6,24).

Basse-Terre (RPR)

I, 9 717; V, 6 022; A, 38,03 %; E, 5 396
div. d. (Michaux-Chevry, s.)..... 3 296 (61,08) **27**
ind. (Ezelin, UPLG)..... 961 (17,81) **3**
div. d. (Beaubrun, RPR diss.)..... 609 (11,29) **2**
PPDG (Cléry)..... 530 (9,82) **1**

1995 - I, 8 945; A, 33,33 %; E, 5 709. - Un. d. (Michaux-Chevry, RPR), 3 030 (53,07); ext. g. (Cléry, PPDG, m.), 1 938 (33,95); UPLG (Ezelin), 507 (8,88); div. g. (Valérius), 181 (3,17); div. d. (Lurel, UDF), 53 (0,93).

Les Abymes (div. g.)

I, 37 056; V, 21 902; A, 40,89 %; E, 20 247
div. g. (Marsin, s., GUSR, d.)..... 9 838 (48,59) **BA**
PS (Jalton)..... 8 745 (43,19)
div. g. (Rauzduel)..... 659 (3,25)
div. d. (Foule)..... 566 (2,80)
div. d. (Nestor)..... 439 (2,17)

1995 - I, 31 458; A, 41,63 %; E, 17 278. - PS (Jalton, d., m.), 8 130 (47,05); div. g. (Nabajoth), 7 094 (41,06); Un. d. (Lacombe, RPR), 1 079 (6,24); div. g. (Nestor, PS), 975 (5,64).

Le Gosier (div. g.)

I, 15 598; V, 8 837; A, 43,35 %; E, 8 211
div. g. (Gillot, s., GUSR)..... 5 436 (66,20) **28**
div. d. (Thénard)..... 2 775 (33,80) **5**

1995 - I, 14 284; A, 42,36 %; E, 7 944. - div. g. (Gillot, m.), 4 933 (62,10); div. g. (Thénard), 2 144 (26,99); Un. d. (Jeanne-Mozart, RPR), 867 (10,91).

Chaque jeudi LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

Saint-Martin (RPR)

I, 13 032; V, 7 671; A, 41,14 %; E, 7 481
div. d. (Fleming, s., RPR)..... 3 083 (41,21) **BA**
div. d. (Fleming, RPR)..... 2 439 (32,60)
div. d. (Richardson)..... 1 113 (14,88)
div. g. (Hamlet)..... 452 (6,04)
div. g. (Arnell, GUSR)..... 394 (5,27)

1995 - I, 10 907; A, 43,29 %; E, 5 882. - div. d. (Fleming, m.), 4 266 (72,53); div. g. (Arnell), 906 (15,40); div. d. (Hamlet), 710 (12,07).

MARTINIQUE

Les électeurs martiniquais se sont déplacés en masse pour aller voter. Dans les communes rurales faiblement peuplées, le taux de participation atteint souvent les 80 %. Deux surprises majeures ont marqué ce premier tour. Tout d'abord, la défaite de Louis Pierre-Charles, maire divers droite de Saint-Pierre depuis 1989, sèchement battu par Raphaël Martine, divers gauche. Artisan du classement de sa commune comme ville d'art et d'histoire, M. Pierre-Charles subit une lourde défaite. Ensuite, le ballottage défavorable du maire de Saint-Joseph, l'ex-RPR Raymond Saffache, devancé par deux autres candidats de droite, Athanase Jeanne-Rose et Yan Monplaisir. Au total, vingt-sept maires ont été élus ou réélus sur les trente-quatre que compte la Martinique. Mais les regards étaient tournés vers Fort-de-France, où Aimé Césaire, aux affaires depuis 1945, a adoubé Serge Letchimy pour lui succéder. Celui-ci résiste à la poussée de ses neuf adversaires, dont Alfred Marie-Jeanne, député (RCV) et président indépendantiste du conseil régional, qui obtient le quart des voix. Le second tour sera arbitré par Miguel Laventure, président départemental de l'UDF, à la tête d'une liste d'union de la droite, arrivée en troisième position.

Fort-de-France (PPM)

I, 62 691; V, 34 236; A, 45,39 %; E, 32 380
PPM (Letchimy)..... 15 355 (47,42) **BA**
MIM (Marie-Jeanne, d.)..... 8 214 (25,37)
UDF-RPR (Laventure, UDF)..... 3 374 (10,42)
ext. g. (Carole)..... 1 686 (5,21)
div. g. (Crusol, PS)..... 1 362 (4,21)
ext. g. (Arnould)..... 679 (2,10)
div. d. (Maran)..... 635 (1,96)
div. g. (Boutrin)..... 587 (1,81)
ext. g. (Doré)..... 348 (1,07)
ext. g. (Duhamel)..... 240 (0,74)

Aimée Césaire, n.s.r.p.
1995 - I, 61 667; A, 61,03 %; E, 22 384. - PPM (Césaire, m.), 13 158 (58,78); ext. g. (Carole), 2 472 (11,04); RPR (Chalono), 2 301 (10,28); div. g. (Crusol, PS), 1 956 (8,74); div. g. (Pierre-Charles, ext. g.), 710 (3,17); ext. g. (Pulvar), 632 (2,82); RPR (Charlec), 489 (2,18); écol. (Boutrin), 445 (1,99); div. (Lechallier), 221 (0,99).

Le Lamantin (div. g.)

I, 18 015; V, 11 050; A, 38,66 %; E, 10 196
div. g. (Samot, s.)..... 7 883 (77,31) **32**
PCM (Erichot)..... 1 417 (13,90) **2**
div. (Valère, div. g.)..... 896 (8,79) **1**

10 mai 1998 - I, 16 835; A, 58,33 %; E, 6 644. - PC diss. (Samot), 5 714 (86,00); div. g. (Valère), 675 (10,16); div. d. (Pélessier-Tanon), 255 (3,84).

1995 - I, 16 877; A, 43,50 %; E, 9 034. - PCM (Samot, m.), 7 648 (84,66); div. g. (Valère), 1 051 (11,63); div. d. (Dambo, UDF), 335 (3,71).

GUYANE

A Matoury, Rémière-Montjoly et Saint-Laurent-du-Maroni, un tour aura suffi aux maires sortants pour retrouver leurs sièges de premiers magistrats. A Rémière-Montjoly, Edmond Lama (divers), élu pour la première fois en 1971, décroche son sixième mandat. A Saint-Laurent-du-Maroni, le député et maire sortant RPR Léon Bertrand, à ce poste depuis 1983, a toujours été élu dès le premier tour. A Cayenne, le Parti socialiste guyanais, aux affaires depuis tren-

te-six ans, est en tête, mais il devance de 636 voix seulement la liste Walvari de la députée apparentée PS Christiane Taubira-Delannon. Les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES), qui présentaient pour la première fois une liste dans le chef-lieu, avec à sa tête le conseiller régional Fabien Canavy, obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés et peuvent donc se maintenir au second tour. Le MDES, engagé également pour la première fois à Rémière-Montjoly et Matoury, avec, à la tête de chaque liste, respectivement le secrétaire général du mouvement, Maurice Pindard, et son adjoint Jean-Victor Castor, est battu dès le premier tour. La campagne pour les élections municipales en Guyane a été menée sur fond de débat statutaire.

Cayenne (PSG)

I, 15 834; V, 7 539; A, 52,39 %; E, 6 874
PSG (Lafontaine, s.)..... 3 005 (43,72) **BA**
Wal. (Taubira-Delannon, d.)..... 2 369 (34,46)
MDES (Canavy)..... 694 (10,10)
div. d. (Malinge)..... 482 (7,01)
FDG (Egouy)..... 324 (4,71)

1995 - I, 15 419; A, 49,21 %; E, 7 408. - PSG (Lafontaine), 3 244 (43,79); div. g. (Taubira-Delannon, Wal., d.), 2 560 (34,56); RPR (Polycarpe), 880 (11,88); div. g. (Canavy, MDES), 724 (9,77).

RÉUNION

La perte de Saint-Denis par le Parti socialiste et celle de Saint-Pierre par le Parti communiste réunionnais (PCR) constituent les deux résultats marquants d'un scrutin où la gauche est globalement mise en difficulté. Dans le chef-lieu de l'île, le maire sortant, le député Michel Tamaya (PS), subit une nette défaite face au gaulliste René-Paul Victoria, seul représentant d'une droite qui était parvenue à s'unir. Et Michel Fontaine (RPR) réussit - de justesse - à ravir au député Elie Hoarau (PCR) son siège de maire de la « capitale du Sud ». Cette double victoire, que confortent le succès du maire sortant, Jean-Paul Virapoullé (UDF), à Saint-André, et la mise en ballottage de Guy Ethève (PCR) à Saint-Louis, un des bastions communistes, apparaît comme celle des opposants à la bidépartementalisation, de nouveau promise par Lionel Jospin lors de sa venue sur l'île. Le même phénomène s'observe à Saint-Paul, où Alain Bénard (RPR) se retrouve en ballottage favorable. Plutôt « bidép », le maire sortant a bénéficié du soutien de l'UDF, après avoir accepté le principe d'une consultation préalable des Réunionnais sur ce dossier. Il s'impose nettement face à plusieurs rivaux de droite et surtout face à la députée Huguette Bello (PCR), dont le parti perd une nouvelle fois l'espoir de décrocher la seconde commune de l'île. La petite commune de Sainte-Rose a, elle aussi, réservé une surprise : le maire sortant, Michel Vergoz, nouveau secrétaire de la fédération du PS, y est sévèrement battu par Bruno Pajany (divers gauche).</